# De l'homme,

de ses facultés intellectuelles et de son éducation.



Par Claude-Adrien Helvétius – 1769

\_\_\_\_\_

Éditions de l'Évidence - 2009

7, impasse du bon pasteur, 69 001 Lyon

# De l'homme,

### de ses facultés intellectuelles et de son éducation.

Ouvrage posthume de

M. Helvétius

publié par le prince Galitzin

1769

\*\*\*

À Sa Majesté impériale,
Très-Haute et Très-Auguste Princesse Catherine II,
Impératrice de toutes les Russies,
protectrice des arts et des sciences
digne par son esprit de juger des anciennes nations,
comme elle est digne de gouverner la sienne.

### **Sommaire**

### De l'homme, de ses facultés intellectuelles, et de son éducation.

#### **Préface**

#### Introduction

- Ch. 1. Des points de vue divers sous lesquels on peut considérer l'homme : de ce que peut sur lui l'éducation.
  - Ch. 2. Importance de cette question.

De quelle utilité peut être son examen.

Ch. 3. De la fausse science ou de l'ignorance acquise.

Des obstacles qu'elle met à la perfection de l'éducation.

Ch. 4. De la sécheresse de ce sujet, et de la difficulté de le traiter.

#### **Section 1**

L'éducation nécessairement différente des différents hommes, est peut-être la cause de cette inégalité des esprits jusqu'à présent attribuée à l'inégale perfection des organes.

- Ch. 1. Nul ne reçoit la même éducation.
- Ch. 2. Du moment où commence l'éducation.
- Ch. 3. Des Instituteurs de l'enfance.

Que ces instituteurs ne sont précisément les mêmes pour personne ; que nul par conséquent, ne peut avoir le même esprit. De la sensation différente qu'excitent quelquefois en nous les mêmes objets.

- Ch. 4. De la différente impression des objets sur nous.
- Ch. 5. De l'éducation des collèges.

Qu'elle n'est pas la même pour tous.

#### Ch. 6. De l'éducation domestique.

Qu'elle n'est la même pour aucun.

#### Ch. 7. De l'éducation de l'adolescence.

Que cette éducation plus dépendante du hasard que celle de l'enfance, est par conséquent encore moins la même pour chacun.

#### Ch. 8. Des hasards auxquels nous devons souvent les hommes illustres.

Des bornes à mettre à l'empire du hasard. De la contradiction de tous les préceptes de l'éducation.

### Ch. 9. Des causes principales de la contradiction des préceptes sur l'éducation.

# Ch. 10. Exemple des idées ou préceptes contradictoires reçus dans la première jeunesse.

Que cette contradiction est l'effet de l'opposition qui se trouve entre l'intérêt des prêtres et celui des peuples. Que toute fausse religion est ennemie du bien public.

#### Ch. 11. Des fausses religions.

Qu'entre les fausses religions, on doit compter le papisme.

#### Ch. 12. Que le papisme est d'institution humaine.

Que le papisme est une religion locale ; qu'on en peut concevoir une qui devînt universelle.

#### Ch. 13. De la religion universelle.

Qu'une telle religion est simple, et n'est autre chose que la meilleure législation possible. Qu'il n'en est pas de même des religions mystérieuses. Quelles sont celles dont l'établissement serait le moins funeste ?

## Ch. 14. Des conditions sans lesquelles une religion est destructive du bonheur national.

# Ch. 15. Parmi les fausses religions, quelles ont été les moins nuisibles au bonheur des hommes ?

Il résulte des diverses questions traitées dans ce chapitre et les précédents, qu'en supposant dans tous les hommes une égale aptitude à l'esprit, la seule différence de leur éducation en produirait nécessairement une grande dans leurs idées et leurs talents. D'où je conclus que l'inégalité actuelle aperçue entre tous les esprits, ne peut être regardée dans les *hommes communément bien organisés*, comme une preuve démonstrative de leur inégale aptitude à en avoir.

#### **Section 2**

Tous les hommes communément bien organisés, ont une égale aptitude à l'esprit.

Ch. 1. Toutes nos idées nous viennent par les sens ; en conséquence, l'on a pu regarder l'esprit comme un effet de la plus ou moins grande finesse de l'organisation.

Que pour prouver la fausseté de cette opinion, il faut avoir une idée nette du mot esprit, et pour cet effet le distinguer de ce qu'on appelle *âme*.

- Ch. 2. Différence entre l'esprit et l'âme.
- Ch. 3. Des objets sur lesquels l'esprit agit.
- Ch. 4. Comment l'esprit agit.

Que toutes ses opérations se réduisent à l'observation des ressemblances et des différences, des convenances et des disconvenances des divers objets entre eux et avec nous. Que tout jugement prononcé d'après la comparaison des objets physiques, n'est qu'une pure sensation ; qu'il en est de même de tout jugement porté sur les idées abstraites, collectives, etc.

Ch. 5. Des jugements qui résultent de la comparaison des idées abstraites, collectives, etc.

Que cette comparaison suppose attention, peine, par conséquent intérêt pour se la donner.

Ch. 6. Point d'intérêt, point de comparaison des objets entre eux.

Que tout intérêt prenant sa source dans la sensibilité physique, tout dans l'homme se réduit à sentir.

- Ch. 7. La sensibilité physique est la cause unique de nos actions, de nos pensées, de nos passions, et de notre sociabilité.
  - Ch. 8. De la sociabilité.
  - Ch. 9. Justification des principes admis dans le livre de l'Esprit.
- Ch. 10. Que les plaisirs des sens sont, à l'insu même des nations, leur plus puissant moteur.

Que la supériorité des esprit est indépendante, et de la plus ou moins grande finesse des sens, et de la plus ou moins grande étendue de la mémoire.

Ch. 11. De l'inégale étendue de la mémoire.

Que la grande mémoire ne constitue pas le grand génie.

#### Ch. 12. De l'inégale perfection des organes des sens.

Que ce n'est point à leur extrême finesse qu'est attachée la plus ou moins grande supériorité des esprits. Qu'en fait de sensations, si les hommes diffèrent, ce n'est du moins que dans la nuance de ces mêmes sensations.

- Ch. 13. De la manière différente de sentir.
- Ch. 14. La différence aperçue entre nos sensations, n'a nulle influence sur les esprits.

#### Ch. 15. De l'esprit.

Des idées qu'on doit attacher à ce mot.

# Ch. 16. Cause de la différence d'opinions en morale, politique et métaphysique.

Que cette différence est l'effet de la signification incertaine et vague des mots. Je choisis pour exemple ceux de bon, d'intérêt, et de vertu.

- Ch. 17. La vertu ne rappelle au clergé que l'idée de sa propre utilité.
- Ch. 18. Des idées différentes que les divers peuples se sont formées de la vertu.

# Ch. 19. Du seul moyen de fixer la signification incertaine des mots, et une seule nation qui en puisse faire usage.

Qu'il n'y a qu'une nation qui puisse faire usage de ce moyen. Qu'il consiste à consigner dans un dictionnaire l'idée précise de chaque mot. Que les mots une fois définis, les propositions de morale, de politique et de métaphysique, deviendraient aussi démontrables que les vérités géométriques. Que les hommes adoptant alors les mêmes principes, parviendraient d'autant plus sûrement aux mêmes conséquences, que la combinaison des mêmes objets, ou dans le monde physique, comme le prouve la géométrie, ou dans le monde intellectuel, comme le prouve la métaphysique, leur a toujours donné les mêmes résultats.

# Ch. 20. Les excursions des bommes et leurs découvertes dans les royaumes intellectuels, ont toujours été à peu près les mêmes.

Contes des fées, première preuve de cette vérité. Contes philosophiques, seconde preuve de cette vérité. Contes religieux, troisième preuve de cette vérité. Que tous ces divers contes ont conservé entre eux la plus grande ressemblance.

#### Ch. 21. Impostures des ministres des fausses religions.

Qu'elles ont partout été les mêmes ; que les prêtres ont, par les mêmes moyens, partout accru leur puissance.

# Ch. 22. De l'uniformité des moyens par lesquels les ministres des fausses religions conservent leur autorité.

Il résulte de la comparaison des faits cités dans cette section, que la finesse plus ou moins grande des sens, ne changeant en rien la proportion dans laquelle les objets nous frappent, tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit : vérité facile à prouver par un autre enchaînement de propositions.

#### Ch. 23. Point de vérité qui ne soit réductible à un fait.

Que tout fait simple est à la portée des esprits les plus communs; qu'en conséquence il n'est point de vérité, soit découverte, soit à découvrir, à laquelle ne puissent atteindre les hommes communément bien organisés.

# Ch. 24. L'esprit nécessaire pour saisir les vérités déjà connues, suffit pour s'élever aux inconnues.

Que si tous les hommes communément bien organisés peuvent percer jusqu'aux plus hautes vérités, tous par conséquent ont une égale aptitude à l'esprit. Telle est la conclusion de la seconde section.

#### **Section 3**

Des causes générales de l'inégalité des esprits.

#### Ch. 1. Quelles sont ces causes.

Qu'elles se réduisent à deux : l'une est le désir inégal que les hommes ont de s'instruire. L'autre est la différence de leur position ; d'où résulte celle de leur instruction.

#### Ch. 2. Toute idée neuve est un don du hasard.

Que l'influence du hasard sur notre éducation est plus considérable qu'on ne l'imagine ; qu'on peut cependant diminuer cette influence.

#### Ch. 3. Des limites à poser au pouvoir du hasard.

Que le hasard nous présente une infinité d'idées ; que ces idées sont stériles, si l'attention ne les féconde. Que l'attention est toujours l'effet d'une passion ; telle est celle de la gloire, de la vérité, etc.

#### Ch. 4. De la seconde cause de l'inégalité des esprits.

Que les hommes doivent aux passions l'attention propre à féconder les idées que le hasard leur offre ; que l'inégalité de leur esprit dépend en partie de l'inégale force de leurs passions. Que la force inégale des passions est, par quelques-uns, regardée comme l'effet d'une certaine organisation, et par conséquent comme un pur don de la nature.

#### **Section 4**

Les hommes communément bien organisés, sont tous susceptibles du même degré de passion : leur force inégale est toujours en eux l'effet de la différence des positions où le hasard les place ; le caractère original de chaque homme (comme l'observe Pascal) n'est que le produit de ses premières habitudes.

- Ch. 1. Du peu d'influence de l'organisation et du tempérament sur les passions et le caractère des hommes.
- Ch. 2. Des changements survenus dans le caractère des nations, et des causes qui les ont produits.
  - Ch. 3. Des changements survenus dans le caractère des particuliers.

Qu'ils sont l'effet d'un changement dans leur position, leur intérêt, dans les idées qu'en conséquence leur suggère le sentiment de l'amour d'eux-mêmes.

#### Ch. 4. De l'amour de soi.

Que ce sentiment, effet nécessaire de la sensibilité physique, est commun à tous les hommes ; qu'il allume en tous le désir du pouvoir. Que ce désir, comme je le montre dans les chapitres suivants, y engendre l'envie, l'amour des richesses, des honneurs, de la gloire, de la considération, de la justice, de la vertu, de l'intolérance ; enfin toutes les passions factices dont l'existence suppose celle des sociétés. Que ces diverses passions, propres à mettre en action l'égale aptitude que tous les hommes ont à l'esprit, ne sont réellement en eux que le désir du pouvoir déguisé sous des noms différents.

Ch. 5. De l'amour des richesses et de la gloire.

Effet immédiat du pouvoir.

Ch. 6. De l'envie.

Effet immédiat de l'amour du pouvoir.

- Ch. 7. De la Justice.
- Ch. 8. De la Justice considérée dans l'homme de la nature.
- Ch. 9. De la justice considérée dans l'homme et les peuples policés.
- Ch. 10. Le particulier comme les nations, n'estime dans la justice que la considération et le pouvoir qu'elle lui procure.
- Ch. 11. L'amour du pouvoir dans toute espèce de gouvernement, est le seul moteur des hommes.
  - Ch. 12. De la vertu.

Effet immédiat de l'amour du pouvoir.

## Ch. 13. De la manière dont la plupart des Européens considèrent la vertu.

Que s'ils l'honorent dans la spéculation, c'est un effet de leur éducation. Que s'ils la méprisent dans la pratique, c'est un effet de la forme de leur gouvernement. Que leur amour pour la vertu est toujours proportionné à l'intérêt qu'ils ont de la pratiquer. D'où il suit que c'est toujours au désir du pouvoir et de la considération qu'il faut rapporter l'amour pour la vertu.

### Ch. 14. L'amour du pouvoir est dans l'homme la disposition la plus favorable à la vertu.

#### Ch. 15. De l'intolérance civile.

Effet immédiat de l'amour du pouvoir. Que cette intolérance présage la ruine des empires.

- Ch. 16. L'intolérance est souvent fatale aux princes.
- Ch. 17. La flatterie n'est pas moins agréable aux peuples qu'aux souverains.
  - Ch. 18. De l'intolérance religieuse.

Effet immédiat de l'amour du pouvoir.

- Ch. 19. L'intolérance et la persécution ne sont pas de commandement divin.
  - Ch. 20. L'intolérance est le fondement de la grandeur du clergé.
- Ch. 21. Impossibilité d'étouffer dans l'homme le sentiment de l'intolérance : moyen de s'opposer à ses effets.

Qu'on peut, d'après ce que j'ai dit, tirer cette conclusion; c'est que toutes les passions factices ne sont proprement en nous que l'amour du pouvoir déguisé sous des noms différents, et que cet amour de la puissance n'est lui-même qu'un pur effet de la sensibilité physique.

#### Ch. 22. Généalogie des passions.

Qu'il suit de cette généalogie que tous les hommes communément bien organisés sont susceptibles de l'espèce de passion propre à mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit. Mais ces passions peuvent-elles s'allumer aussi vivement dans tous? Ma réponse à cette objection, c'est qu'une passion telle, par exemple, que l'amour de la gloire, peut s'exalter dans l'homme au même degré de force que le sentiment de l'amour de lui-même.

#### Ch. 23. De la force du sentiment de l'amour de soi.

Que la force de ce sentiment est dans tous les hommes plus que suffisant pour le douer du degré d'attention qu'exige la découverte des plus hautes vérités.

#### Ch. 24. Des grandes idées, effet de la constance de l'attention.

Il résulte de cette section que l'inégalité des esprits ne peut être dans les hommes communément bien organisés, qu'un pur effet de la différence de leur éducation, dans laquelle différence je comprends celle des positions où le hasard les place.

#### **Section 5**

Des erreurs et contradictions de ceux dont les principes, différents des miens, rapportent à l'inégale perfection des sens, l'inégale supériorité des esprits. Que nul n'ayant sur ce sujet mieux écrit que M. Rousseau, je le prends pour exemple de ce que j'avance.

# Ch. 1. Contradictions de l'auteur de l'Émile sur les causes de l'inégalité des esprits.

Qu'il résulte de ses contradictions que la justice et la vertu sont des acquisitions.

- Ch. 2. De l'esprit et du talent.
- Ch. 3. De la bonté de l'homme au berceau.
- Ch. 4. Que l'homme de la nature doit être cruel.

Que son humanité est toujours le produit ou de sa crainte ou de son éducation.

- Ch. 5. M. Rousseau croit tour-à-tour l'éducation utile et inutile.
- Ch. 6. De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'éducation publique, de quelques idées de M. Rousseau.

Que, d'après cet auteur, il ne faut pas croire l'enfance et l'adolescence sans jugement.

- Ch. 7. Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence.
- Ch. 8. Des éloges donnés par M. Rousseau à l'ignorance.
- Ch. 9. Quels motifs ont pu engager M. Rousseau à se faire l'apologiste de l'ignorance.

Que les talents et les lumières ne corrompent point les mœurs des peuples.

- Ch. 10. Des causes de la décadence d'un empire.
- Ch. 11. La culture des arts et des sciences dans un empire despotique en retarde la ruine.

Que les erreurs, les contradictions de M. Rousseau et de quiconque adopte ses principes, confirment cette vérité, *que l'homme est le produit de son éducation*. Que la culture de cette science est utile au public, et sa non-culture funeste.

#### **Section 6**

Des maux produits par l'ignorance ; que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse ; qu'elle n'assure point la fidélité des sujets : qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Des malheurs où de tels jugements peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris et de la haine qu'on doit aux protecteurs de l'ignorance.

- Ch. 1. De l'ignorance et de la mollesse des peuples.
- Ch. 2. L'ignorance n'assure point la fidélité des sujets.

Qu'elle s'oppose à toute réforme utile dans les gouvernements. Qu'elle y éternise les abus, et rend les hommes incapables de cette attention opiniâtre qu'exige l'examen de la plupart des questions politiques. La question du luxe prise pour exemple. Qu'on ne peut la résoudre sans un certain nombre d'observations, et sans attacher d'abord des idées nettes à ce mot *luxe*.

- Ch. 3. De la question du luxe.
- Ch. 4. Si le luxe est nécessaire et utile.
- Ch. 5. Du luxe et de la tempérance.

Si la plupart des maux dont on accuse le luxe ne seraient point l'effet, et du partage trop inégal des richesses nationales, et de la division des intérêts des citoyens. Que pour s'assurer de ce fait il faut remonter aux premiers motifs qui déterminèrent les hommes à se réunir en société.

- Ch. 6. De la formation des peuplades.
- Ch. 7. De la multiplication des hommes dans un État, et de ses effets.
- Ch. 8. Division des intérêts des citoyens, produite par leur multiplication.
  - Ch. 9. Du partage trop inégal des richesses nationales.

Des effets de ce partage.

Ch. 10. Cause de la trop grande inégalité des fortunes des citoyens.

Qu'elle est une suite nécessaire de l'introduction de l'argent dans un État.

- Ch. 11. Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses en peu de mains.
  - Ch. 12. Des pays où l'argent n'a point cours.
- Ch. 13. Quels sont, dans les pays où l'argent n'a point cours, les principes productifs de la vertu?
  - Ch. 14. Des pays où l'argent a cours.

# Ch. 15. Du moment où les richesses se retirent d'elles-mêmes d'un empire.

Que les citoyens y restent sans principe d'action.

- Ch. 16. Des divers principes d'activité des nations.
- Ch. 17. De l'argent, considéré comme principe d'activité.

Des maux qu'occasionne l'amour de l'argent. Si dans l'état actuel de l'Europe, le magistrat éclairé doit désirer le trop prompt affaiblissement d'un tel principe d'activité.

# Ch. 18. Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice, qu'on doit chercher le principe destructeur des empires.

Qu'il suit de l'examen, peut-être encore superficiel de cette question du luxe, qu'on ne peut apporter trop de soins à l'examen de toute question de cette espèce et, que l'ignorance est d'autant plus funeste aux nations, que c'est uniquement de la bonté de leurs lois que dépend leur bonheur.

#### **Section 7**

Les vertus et le bonheur d'un peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa religion, mais de la sagesse de ses lois.

- Ch. 1. Du peu d'influence des religions sur les vertus et la félicité des peuples.
  - Ch. 2. De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif.
  - Ch. 3. Quelle espèce de religion serait inutile.

Que ce serait celle qui forcerait les hommes à s'éclairer. Que l'inconséquence et le crime est dans presque tous les hommes l'effet de l'ignorance.

#### Ch. 4. De la religion papiste.

Que plus de conséquence dans les esprits la rendrait plus nuisible. Que les principes spéculatifs ont heureusement peu d'influence sur la conduite des hommes ; qu'ils la règlent sur les lois, et non sur leur croyance. Que le gouvernement des jésuites en est une preuve.

#### Ch. 5. Du gouvernement des jésuites.

Des moyens qu'il leur fournit de faire trembler les rois et d'exécuter les plus grands attentats.

- Ch. 6. Des diverses causes des grands attentats.
- Ch. 7. Des attentats commis par l'amour de la gloire ou de la patrie.
- Ch. 8. Des attentats commis par l'ambition.
- Ch. 9. Des attentats commis par le fanatisme.

## Ch. 10. Du moment où l'intérêt des jésuites leur commande un grand attentat.

Quelle secte on pouvait leur opposer.

#### Ch. 11. Le jansénisme seul pouvait détruire les jésuites.

Qu'on doit aux jésuites la connaissance de ce que peut la législation. Que pour la faire parfaite, il faut, ou comme un Benoît avoir un ordre religieux, ou comme un Romulus, ou un Penn, avoir un empire ou une colonie à fonder. Qu'en toute autre position, on peut proposer, mais difficilement établir d'excellentes lois.

#### Ch. 12. Examen de cette vérité.

Je prouve qu'il n'est rien d'impossible aux lois ; mais que pour fixer le degré auquel elles peuvent porter la félicité des peuples, il faut préliminairement connaître ce qui constitue le bonheur de l'individu.

#### **Section 8**

De ce qui constitue le bonheur des individus : de la base sur laquelle on doit édifier la félicité nationale, nécessairement composée de toutes les félicités particulières.

### Ch. 1. Tous les hommes dans l'état de la société, peuvent-ils être heureux?

Que la solution de cette question suppose la connaissance des occupations différentes dans lesquelles les hommes consomment les diverses parties de la journée.

#### Ch. 2. De l'emploi du temps.

Que cet emploi est à peu près le même dans toutes les professions ; que tous les hommes, par conséquent, pourraient être également heureux.

#### Ch. 3. Des causes du malheur de presque toutes les nations.

Que le défaut de bonnes lois, que le partage trop inégal des richesses nationales, sont les causes de ce malheur presque universel; mais est-il possible de mettre les citoyens dans l'état d'aisance requis pour leur bonheur?

#### Ch. 4. Qu'il est possible de donner plus d'aisance aux citoyens.

Que c'est à l'imperfection des lois qu'on doit souvent la soif insatiable de l'or.

#### Ch. 5. Du désir excessif des richesses.

Qu'entre ces motifs, un des plus puissants c'est l'ennui.

- Ch. 6. De l'ennui.
- Ch. 7. Des moyens inventés par les oisifs pour se soustraire à l'ennui.
- Ch. 8. De l'influence de l'ennui sur les mœurs des nations.

Du ressort qu'il donne à la jalousie espagnole et portugaise ; de la part qu'il eut à la création des sigisbées, à l'institution de l'ancienne chevalerie. Que pour se soustraire à l'ennui, il faut acheter le plaisir par quelque peine.

Ch. 9. De l'acquisition plus ou moins difficile des plaisirs, selon le gouvernement où l'on vit, et le poste qu'on y occupe.

Je prends le plaisir de l'amour pour exemple.

- Ch. 10. Quelle maîtresse convient à l'oisif.
- Ch. 11. De la variété des romans, et de l'amour dans l'homme oisif ou occupé.

Que l'oisiveté qui pèse à tous, fait chercher partout un remède à l'ennui.

## Ch. 12. De la religion et de ses cérémonies considérées comme remède à l'ennui.

Que le seul remède efficace sont des sensations vives et distinctes. De là notre amour pour l'éloquence, la poésie ; enfin, pour tous les arts d'agréments, dont l'objet est d'exciter en nous ces sortes de sensations, et dont les règles ne sont que les moyens de les opérer en effet.

- Ch. 13. Des arts d'agréments, et de ce qu'en ce genre on appelle le beau.
- Ch. 14. Du sublime.

De ce qui le constitue.

- Ch. 15. De la variété et simplicité requise dans tous les ouvrages, et surtout dans les ouvrages d'agréments.
  - Ch. 16. De la loi de continuité.

Qu'on doit à l'observation de cette loi des sensations d'autant plus vives qu'elles sont plus distinctes.

#### Ch. 17. De la clarté du style.

Que cette clarté concourt à la production du même effet : sur quoi j'observe qu'en général la forte impression faite sur nous par les ouvrages des arts, dépend moins d'une imitation exacte que d'une imitation perfectionnée de la nature.

#### Ch. 18. De l'imitation perfectionnée de la nature.

Qu'une imitation suppose dans l'homme le pouvoir d'abstraire d'un objet ce qu'il a de défectueux.

#### Ch. 19. Du pouvoir d'abstraire.

Qu'il fournit aux artistes les moyens d'imiter la nature en l'embellissant.

#### Ch. 20. De l'impression des arts d'agréments sur l'opulent oisif.

Qu'ils ne peuvent l'arracher à son ennui. Que les plus riches sont en général les plus ennuyés, parce qu'ils sont passifs dans presque tous leurs plaisirs.

#### Ch. 21. De l'état actif et passif de l'homme.

Que les plaisirs où l'homme est passif sont en général et les plus courts, et les plus coûteux.

## Ch. 22. Que c'est aux riches que se fait le plus vivement sentir le besoin des richesses.

Que presque tous croupissent dans la paresse, faute d'avoir contracté de bonne heure l'habitude du travail.

#### Ch. 23. De la puissance de la paresse.

Qu'elle est souvent dans l'homme le principe de ses vices et ses malheurs.

#### Ch. 24. Une fortune médiocre assure le bonheur du citoyen.

Que cette vérité difficile n'est point impossible à persuader aux hommes.

### Ch. 25. De l'association des idées de bonheur et de richesses dans notre mémoire.

Que ces deux idées y peuvent être distinguées ; que par ce moyen on rendrait au bonheur une infinité d'hommes auxquels, pour être heureux, il ne manque que de se croire tels. Que les vérités ci-dessus établies ne sont point de ces principes spéculatifs inapplicables à la pratique.

#### Ch. 26. De l'utilité éloignée de mes principes.

Que ces principes adoptés par un prince éclairé et bienfaisant, pourraient devenir le germe d'une législation neuve, et plus conforme au bonheur de l'humanité.

#### **Section 9**

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation. Des obstacles que l'ignorance met à sa publication. Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle et toute étude approfondie de la morale et de la politique. De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain, inconstance incompatible avec la durée de bonnes lois. Du danger imaginaire auquel, si l'on en croit l'ignorance, la révélation d'une idée neuve, et surtout des vrais principes de lois, doit exposer les empires. De la trop funeste indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales et politiques. Du nom de vraies ou de fausses donné aux mêmes opinions, selon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

#### Ch. 1. De la difficulté de tracer un bon plan de législation.

## Ch. 2. Des premières questions à se faire lorsqu'on veut donner de bonnes lois.

Que les récompenses accordées aux talents et aux vertus, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompront jamais les mœurs.

#### Ch. 3. Du luxe de plaisir.

Que tout plaisir décerné par la reconnaissance publique fait chérir la vertu, fait respecter les lois dont le renversement, comme quelques-uns le prétendent, n'est point l'effet de l'inconstance de l'esprit humain.

# Ch. 4. Des vraies causes des changements arrivés dans les lois des peuples.

Que ces changements y sont toujours l'effet et de l'imperfection de ces mêmes lois, et de la négligence des administrateurs qui ne savent ni contenir l'ambition des nations voisines par la terreur des armes, ni celle de leurs concitoyens par la sagesse des règlements ; qui d'ailleurs élevés dans des préjugés dangereux, favorisent l'ignorance des vérités dont la révélation assurerait la félicité publique.

- Ch. 5. La révélation de la vérité n'est funeste qu'à celui qui la dit.
- Ch. 6. La connaissance de la vérité est toujours utile.
- Ch. 7. Que la révélation de la vérité ne troubla jamais les empires.

La lenteur de ses progrès citée en preuve de cette assertion.

#### Ch. 8. De la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

Qu'il n'est point de forme de gouvernement où sa connaissance puisse être dangereuse.

#### Ch. 9. Des gouvernements.

# Ch. 10. Dans aucune forme de gouvernement le bonheur du prince n'est attaché au malheur des peuples.

#### Ch. 11. Qu'on doit la vérité aux hommes.

Que l'obligation de la dire suppose le libre usage des moyens de la découvrir, et par conséquent la liberté de la presse.

#### Ch. 12. De la liberté de la presse.

Que privées de cette liberté les nations croupissent dans l'ignorance.

#### Ch. 13. Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

# Ch. 14. Que le bonheur de la génération future n'est jamais attaché au malheur de la génération présente.

Qu'une telle supposition est absurde ; que les gouvernements doivent d'autant plus exciter les hommes à la recherche de la vérité qu'ils y sont en général plus indifférents.

- Ch. 15. Que les mêmes opinions paraissent vraies ou fausses, selon l'intérêt qu'on a de les croire telles ou telles.
  - Que l'intérêt ferait nier au besoin la vérité des démonstrations géométriques.
- Ch. 16. L'intérêt fait estimer en soi jusqu'à la cruauté qu'on déteste dans les autres.
  - Ch. 17. L'intérêt fait honorer le crime.
  - Ch. 18. L'intérêt fait des saints.
- Ch. 19. L'intérêt persuade aux grands qu'ils sont d'une espèce différente des autres hommes.
  - Ch. 20. L'intérêt fait honorer le vice dans un protecteur.
- Ch. 21. L'intérêt du puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.
  - Que cet intérêt les forme et peut tout.
- Ch. 22. Un intérêt secret cacha toujours aux parlements la conformité de la morale et des jésuites et du papisme.
- Ch. 23. L'intérêt fait nier journellement cette maxime : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.
- Ch. 24. L'intérêt dérobe à la connaissance du prêtre honnête homme les maux produits par le papisme.
  - Que de toutes les religions, c'est la plus intolérante.
  - Ch. 25. Toute religion intolérante est essentiellement régicide.
- Que son intolérance suppose en elle le désir de régner sur les Peuples et sur les Rois.
  - Ch. 26. Des moyens employés par l'église pour s'asservir les nations.
  - Ch. 27. Des temps où l'église catholique laisse reposer ses prétentions.
  - Ch. 28. Du temps où l'église fait revivre ses prétentions.
  - Ch. 29. Des prétentions de l'église prouvées par le droit.
  - Ch. 30. Des prétentions de l'église prouvées par le fait.
  - Ch. 31. Des moyens d'enchaîner l'ambition ecclésiastique.

Que le tolérantisme seul peut la contenir ; que lui seul peut, en éclairant les esprits, assurer le bonheur et la tranquillité des peuples dont le caractère est susceptible de toutes les formes que lui donnent les lois, le gouvernement, et surtout l'éducation publique.

#### **Section 10**

De la puissance de l'instruction; des moyens de la perfectionner, des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science. De la facilité avec laquelle ces obstacles levés, l'on tracerait le plan d'une excellente éducation.

- Ch. 1. L'éducation peut tout.
- Ch. 2. De l'éducation des princes.

Qu'on n'en peut attendre de grands que d'un grand changement dans leur instruction.

- Ch. 3. Avantages de l'éducation publique sur la domestique.
- Ch. 4. Idée générale sur l'éducation physique.
- Ch. 5. Dans quel moment et quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.
  - Ch. 6. De l'éducation relative aux diverses professions.
  - Ch. 7. De l'éducation morale de l'homme.

Des obstacles qui s'opposent à la perfection de cette partie de l'éducation.

- Ch. 8. Intérêt du prêtre, premier obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.
- Ch. 9. Imperfection de la plupart des gouvernements, second obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.
- Ch. 10. Toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation, en suppose une dans les lois et la forme du gouvernement.
- Ch. 11. De l'instruction après qu'on aurait levé les obstacles qui s'opposent à ses progrès.

### Récapitulation

Des principales questions traitées dans cet ouvrage.

Que mon objet dans les quatre chapitres suivants est de prouver :

Ch. 1. L'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

De faire sentir

Ch. 2. Toute l'importance et l'étendue du principe de la sensibilité physique.

De Répondre

Ch. 3. Aux accusations de matérialisme et d'impiété, et de montrer leur absurdité.

De l'absurdité de ces accusations

Ch. 4. De l'impossibilité pour tout moraliste éclairé d'échapper aux censures ecclésiastiques.

\_\_\_\_\_

### Le Bonheur

Poème allégorique en 4 chants.

Fin de la Table sommaire.

\_\_\_\_\_

De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation.

20

### **Préface**

L'amour des hommes et de la vérité m'a fait composer cet ouvrage. Qu'ils se connaissent, qu'ils aient des idées nettes de la morale ! ils seront heureux et vertueux.

Mes intentions ne peuvent être suspectes. Si j'eusse donné ce livre de mon vivant, je me serais exposé à la persécution et n'aurais accumulé sur moi, ni richesses, ni dignités nouvelles.

Si je ne renonce point aux principes que j'ai établis dans le livre de l'*Esprit*, c'est qu'ils m'ont paru les seuls raisonnables, les seuls depuis la publication de mon livre que les hommes éclairés aient assez généralement adoptés.

Ces principes se trouvent plus étendus et plus approfondis dans cet ouvrage que dans celui de l'*Esprit*. La composition de ce livre a réveillé en moi un certain nombre d'idées. Celles qui se sont trouvées moins étroitement liées à mon sujet, sont en notes, transportées à la fin de chaque section. Les seules que j'ai conservées dans le texte sont celles qui peuvent, ou l'éclaircir, ou répondre à des objections que je n'aurais pu réfuter sans en allonger et en retarder la marche.

La section seconde est la plus chargée de ces notes : c'est celle dont les principes, plus contestés, exigeait l'accumulation d'un plus grand nombre de preuves.

En donnant cet ouvrage au public, j'observerai qu'un écrit lui paraît méprisable, ou parce que l'auteur ne se donne pas la peine nécessaire pour le bien faire, ou parce qu'il a peu d'esprit, ou parce qu'enfin il n'est pas de bonne foi avec lui-même. Je n'ai rien à me reprocher à ce dernier égard. Ce n'est plus maintenant que dans les livres défendus qu'on trouve la vérité : on ment dans les autres. La plupart des auteurs sont dans leurs écrits ce que les gens du monde sont dans la conversation : uniquement occupés d'y plaire, peu leur importe que ce soit par des mensonges ou par des vérités.

Tout écrivain qui désire la faveur des puissants et l'estime du moment en doit adopter les idées : il doit avoir l'esprit du jour, n'être rien par lui, tout par les autres et n'écrire que d'après eux : delà le peu d'originalité de la plupart des compositions.

Les livres originaux sont semés çà et là dans la nuit des temps, comme les soleils dans les déserts de l'espace pour en éclaircir l'obscurité. Ces livres font époque dans l'histoire de l'esprit humain, et c'est de leurs principes qu'on s'élève à de nouvelles découvertes.

Je ne serai point le panégyriste de cet ouvrage : mais j'assurerai le public que toujours de bonne foi avec moi-même, je n'ai rien dit que je n'aie cru vrai, et rien écrit que je n'aie pensé.

Peut-être ai-je encore trop ménagé certains préjugés : je les ai traités comme un jeune homme traite une vieille femme auprès de laquelle il n'est, ni grossier, ni flatteur. C'est à la vérité que j'ai consacré mon premier respect ; et ce respect donnera sans doute quelque prix à cet écrit. L'amour du vrai est la disposition la plus favorable pour le trouver.

J'ai tâché d'exposer clairement mes idées ; je n'ai point, en composant cet ouvrage, désiré la faveur des grands. Si ce livre est mauvais, c'est parce que je suis *sot*, et non parce que je suis *fripon*. Peu d'autres peuvent se rendre ce témoignage.

Cette composition paraîtra hardie à des hommes timides. Il est dans chaque nation des moments où le mot *prudent* est synonyme de *vil*, où l'on ne cite comme sagement pensé que l'ouvrage servilement écrit.

C'était sous un faux nom que je voulais donner ce livre au public et le texte en fait foi. C'était selon moi l'unique moyen d'échapper à la persécution sans en être moins utile à mes compatriotes. Mais dans le temps employé à la composition de l'ouvrage, les maux et le gouvernement de mes concitoyens ont changé. La maladie à laquelle je croyais pouvoir apporter quelque remède est devenue incurable : j'ai perdu l'espoir de leur être utile et c'est à ma mort que je remets la publication de ce livre.

Ma patrie a reçu enfin le joug du despotisme. Elle ne produira donc plus d'écrivains célèbres. Le propre du despotisme est d'étouffer la pensée dans les esprits et la vertu dans les âmes.

Ce n'est plus sous le nom de Français que ce peuple pourra de nouveau se rendre célèbre : cette nation avilie est aujourd'hui le mépris de l'Europe. Nulle crise salutaire ne lui rendra la liberté. C'est par la consomption qu'elle périra. La conquête est le seul remède à ses malheurs, et c'est le hasard et les circonstances qui décident de l'efficacité d'un tel remède.

Dans chaque nation il est des moments où les citoyens incertains du parti qu'ils doivent prendre, et suspendus entre un bon et un mauvais gouvernement éprouvent la soif de l'instruction, où les esprits, si je l'ose dire, préparés et ameublis peuvent être facilement pénétrés de la rosée de la vérité. Qu'en ce moment un bon ouvrage paroisse ; il peut opérer d'heureuses réformes : mais cet instant passé, les citoyens insensibles à la gloire, sont par la forme de leur gouvernement invinciblement entraînés vers l'ignorance et l'abrutissement. Alors les esprits sont la terre endurcie : l'eau de la vérité y tombe, y coule, mais sans la féconder. Tel est l'état de la France.

On y fera de jour en jour moins de cas des lumières, parce qu'elles y seront de jour en jour moins utiles ; parce qu'elles éclaireront les Français sur le malheur du despotisme sans leur procurer le moyen de s'y soustraire.

Le bonheur, comme les sciences, est, dit-on, voyageur sur la terre. C'est vers le nord qu'il dirige maintenant sa course. De grands princes y appellent le génie et le génie la félicité.

Rien aujourd'hui de plus différent que le midi et le septentrion de l'Europe. Le ciel du sud s'embrume de plus en plus par les brouillards de la superstition et d'un despotisme asiatique. Le ciel du nord chaque jour s'éclaire et se purifie. Les Catherine II, les Frédéric, veulent se rendre chers à l'humanité ; ils sentent le prix de la vérité : ils encouragent à la dire ; ils estiment jusqu'aux efforts faits pour la découvrir. C'est à de tels souverains que je dédie cet ouvrage : c'est par eux que l'univers doit être éclairé.

Les soleils du midi s'éteignent et les aurores du nord brillent du plus vif éclat. C'est du septentrion que partent maintenant les rayons qui pénètrent jusqu'en Autriche. Tout s'y prépare pour un grand changement. Le soin qu'y prend l'empereur d'alléger le poids des impôts et de discipliner ses armées, prouve qu'il veut être l'amour de ses sujets, qu'il veut les rendre heureux au dedans et respectables au dehors. Son estime pour le roi de Prusse présagea dès sa plus tendre jeunesse ce qu'il serait un jour. On n'a d'estime sentie que pour ses semblables.

\_\_\_\_\_

### **Introduction**

### **Chapitre 1**

# Des points de vue divers sous lesquels on peut considérer l'homme : de ce que peut sur lui l'éducation.

La science de l'homme prise dans toute son étendue est immense : son étude longue et pénible. L'homme est un modèle exposé à la vue des différents artistes : chacun en considère quelques faces ; aucun n'en a fait le tour.

Le peintre et le musicien connaissent l'homme ; mais relativement à l'effet des couleurs et des sons sur les yeux et sur les oreilles.

Corneille, Racine et Voltaire l'étudient; mais relativement aux impressions qu'excitent en lui les actions de grandeur, de tendresse, de pitié, de fureur, etc.

Les Molière et les La Fontaine ont considéré les hommes sous d'autres points de vue.

Dans l'étude que le philosophe en fait, son objet est leur bonheur. Ce bonheur est dépendant, et des lois sous lesquelles ils vivent, et des instructions qu'ils reçoivent.

La perfection de ces lois et de ces instructions suppose la connaissance préliminaire du cœur, de l'esprit humain, de leurs diverses opérations, enfin des obstacles qui s'opposent aux progrès des sciences, de la morale, de la politique et de l'éducation.

Sans cette connaissance, quels moyens de rendre les hommes meilleurs et plus heureux! Le philosophe doit donc s'élever jusqu'au principe simple et productif de leurs facultés intellectuelles et de leurs passions; ce principe seul peut lui révéler le degré de perfection auquel peuvent se porter leurs lois et leurs instructions, et lui découvrir quelle est sur eux la puissance de l'éducation.

Dans l'homme j'ai regardé l'esprit, la vertu et le génie comme le produit de l'instruction. Cette idée présentée dans le livre de l'*Esprit* me paraît toujours vraie ; mais peut-être n'est-elle pas assez prouvée. On est convenu avec moi que l'éducation avait sur le génie, sur le caractère des hommes et des peuples, plus d'influence qu'on ne l'avait cru ; c'est tout ce qu'on m'a accordé.

L'examen de cette opinion sera le premier de cet ouvrage. Pour élever l'homme, l'instruire et le rendre heureux, il faut savoir de quelle instruction, et de quel bonheur il est susceptible.

Avant d'entrer en matière, je dirai un mot,

- 1- De l'importance de cette question ;
- 2- De la fausse science à laquelle on donne encore le nom d'éducation ;
- 3- De la sécheresse du sujet et de la difficulté de le traiter.

### **Chapitre 2**

#### Importance de cette question.

S'il est vrai que les talents et les vertus d'un peuple assurent et sa puissance et son bonheur, nulle question plus importante que celle-ci :

#### Savoir:

Si dans chaque Individu les talents et les vertus sont l'effet de son organisation, ou de l'instruction qu'on lui donne.

Je suis de cette dernière opinion, et me propose de prouver ici ce qui n'est peutêtre qu'avancé dans le livre de l'*Esprit*.

Si je démontrais que l'homme n'est vraiment que le produit de son éducation, j'aurais sans doute révélé une grande vérité aux nations. Elles sauraient qu'elles ont entre leurs mains l'instrument de leur grandeur et de leur félicité, et que pour être heureuses et puissantes, il ne s'agit que de perfectionner la science de l'éducation.

Par quel moyen découvrir si l'homme est en effet le produit de son instruction? par un examen approfondi de cette question. Cet examen n'en donnât-il pas la solution, il faudrait encore le faire : il serait utile, il nous nécessiterait à l'étude de nous-mêmes.

L'homme n'est que trop souvent inconnu à celui qui le gouverne. Cependant pour diriger les mouvements de la poupée humaine, il faudrait connaître les fils qui la meuvent. Privé de cette connaissance, qu'on ne s'étonne point si les mouvements sont souvent si contraires à ceux que le législateur en attend.

Un ouvrage où l'on traite de l'homme, s'y fût-il glissé quelques erreurs, est toujours un ouvrage précieux.

Quelle masse de lumières la connaissance de l'homme ne jetterait-elle pas sur les diverses parties de l'administration !

L'habileté de l'écuyer consiste à savoir tout ce qu'il peut faire exécuter à l'animal qu'il dresse ; et l'habileté du ministre à connaître tout ce qu'il peut faire exécuter aux peuples qu'il gouverne.

La science de l'homme<sup>1</sup> fait partie de la science du gouvernement. Le ministre doit y joindre celle des affaires<sup>2</sup>. C'est alors qu'il peut établir de bonnes lois.

Que les philosophes pénètrent donc de plus en plus dans l'abîme du cœur humain ; qu'ils y cherchent tous les principes de son mouvement ; et que le ministre, profitant de leurs découvertes, en fasse, selon les temps, les lieux et les circonstances, une heureuse application.

Regarde-t-on la connaissance de l'homme comme absolument nécessaire au législateur ? rien de plus important que l'examen d'un problème qui la suppose.

Si les hommes personnellement indifférents à cette question, ne la jugeaient que relativement à l'intérêt public, ils sentiraient que de tous les obstacles à la perfection de l'éducation, le plus grand, c'est de regarder les talents et les vertus comme un effet de l'organisation. Nulle opinion ne favorise plus la paresse et la négligence des instituteurs. Si l'organisation nous fait presque en entier ce que nous sommes, à quel titre reprocher au maître l'ignorance et la stupidité de ses élèves ? Pourquoi, dira-t-il, imputer à l'instruction les torts de la nature ? Que lui répondre ? et lorsqu'on admet un principe, comment en nier la conséquence immédiate ?

Au contraire, si l'on prouve que les talents et les vertus sont des acquisitions, on aura éveillé l'industrie de ce même maître et prévenu sa négligence : on l'aura rendu plus soigneux, et d'étouffer les vices, et de cultiver les vertus de ses disciples.

Le génie plus ardent à perfectionner les instruments de l'éducation, apercevra peut-être dans une infinité de ces attentions de détail, regardées maintenant comme inutiles, les germes cachés de nos vices, de nos vertus, de nos talents et de notre sottise. Or, qui sait à quel point le génie porterait alors ses découvertes<sup>3</sup>? Ce dont on

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La science de l'homme est la science des sages. Les intrigants se croient à cet égard fort supérieurs au philosophe. Ils connaissent en effet mieux que lui la coterie du ministre : ils conçoivent en conséquence la plus haute idée de leur mérite. Sont-ils curieux de l'apprécier ? qu'ils écrivent sur l'homme ; qu'ils publient leurs pensées ; et le cas qu'en fera le public, leur apprendra celui qu'ils doivent en faire eux-mêmes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le ministre connaît mieux que le philosophe le détail des affaires. Ses connaissances en ce genre sont plus étendues : mais ce dernier a plus de loisir d'étudier le cœur humain et le connaît mieux que le ministre. L'un et l'autre par leurs divers genres d'étude, sont destinés à s'entre éclairer. Que l'homme en place qui veut le bien, se fasse ami et protecteur des lettres. Avant la défense faite à Paris de ne plus imprimer que des catéchismes et des almanachs, ce fut aux brochures multipliées des gens instruits, que la France, dit-on, dut le bienfait de l'exportation des grains. Des savants en démontrèrent les avantages. Le ministre qui se trouvait alors à la tête des finances, profita de leurs lumières.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> À quelque degré de perfection qu'on portât l'éducation, qu'on n'imagine cependant pas qu'on fit des gens de génie de tous les hommes à portée de la recevoir. On peut, par son secours, exciter

est sûr, c'est qu'on ignore maintenant les vrais principes de l'éducation, et qu'elle est jusqu'aujourd'hui presque entièrement réduite à l'étude de quelques sciences fausses, auxquelles l'ignorance est préférable.

### **Chapitre 3**

#### De la fausse science ou de l'ignorance acquise.

L'homme naît ignorant : il ne naît point sot, et ce n'est pas même sans peine qu'il le devient. Pour être tel, et parvenir à éteindre en soi jusqu'aux lumières naturelles, il faut de l'art et de la méthode : il faut que l'instruction ait entassé en nous erreurs sur erreurs : il faut par des lectures multipliées avoir multiplié ses préjugés.

Parmi les peuples policés, si la sottise est l'état commun des hommes, c'est l'effet d'une instruction contagieuse : c'est qu'on y est élevé par de faux savants, qu'on y lit de sots livres. Or en livres comme en hommes, il y a bonne et mauvaise compagnie. Le bon livre est presque partout le livre défendu<sup>4</sup>. L'esprit et la raison en sollicite la publication, la bigoterie s'y oppose : elle veut commander à l'univers ; elle est donc intéressée à propager la sottise. Ce qu'elle se propose, c'est d'aveugler les hommes, de les égarer dans le labyrinthe d'une fausse science. C'est peu que l'homme soit ignorant. L'ignorance est le point milieu entre la vraie et la fausse connaissance. L'ignorant est autant au dessus du faux savant qu'au dessous de l'homme d'esprit. Ce que désire le superstitieux, c'est que l'homme soit absurde : ce qu'il craint, c'est que l'homme ne s'éclaire. À qui confie-t-il donc le soin de l'abrutir ? À des scolastiques.

l'émulation des citoyens, les habituer à l'attention, ouvrir leurs cœurs à l'humanité, leur esprit à la vérité, faire enfin de tous les citoyens, sinon des gens de génie, du moins des gens d'esprit et de sens. Mais, comme je le prouverai dans la suite de cet ouvrage, c'est tout ce que peut la science perfectionnée de l'éducation; et c'est assez. Une nation, généralement composée de pareils hommes, serait sans contredit, la première de l'univers.

<sup>4</sup> À Vienne, à Paris, à Lisbonne et dans tous les pays catholiques, on permet la vente des opéras, des comédies, des romans, et même de quelques bons livres de géométrie et de médecine. En tout autre genre, l'ouvrage supérieur et réputé tel du reste de l'Europe, est un ouvrage proscrit. Tels sont ceux des Voltaire, des Marmontel, des Rousseau, des Montesquieu, etc. En France, l'approbation du censeur est pour l'auteur presque toujours un certificat de sottise. Elle annonce un livre sans ennemis, dont on dira d'abord du bien, parce qu'on n'en pensera point, parce qu'il n'excitera point l'envie, ne blessera point l'orgueil de personne, et ne répétera que ce que tout le monde sait. L'éloge général et du moment, est presque toujours exclusif de l'éloge à venir.

De tous les enfants d'Adam, ce sont les plus stupides et les plus orgueilleux<sup>5</sup>. "Le pur scolastique, selon Rabelais, tient entre les hommes la place qu'occupe entre les animaux, celui qui ne laboure point comme le bœuf, ne porte point le bât comme la mule, n'aboie point au voleur comme le chien, mais qui, semblable au singe, salit tout, brise tout, mord le passant, et nuit à tous." Le scolastique puissant en mots est faible en raisonnements : aussi que forme-t-il? des hommes savamment absurdes et<sup>6</sup> orgueilleusement stupides. En fait de stupidité, je l'ai déjà dit, il en est de deux sortes ; l'une naturelle, l'autre acquise ; l'une l'effet de l'ignorance, l'autre celui de l'instruction. Entre ces deux espèces d'ignorance ou de stupidité, quelle est la plus incurable? La dernière. L'homme qui ne sait rien, peut apprendre ; il ne s'agit que d'en allumer en lui le désir. Mais qui sait mal, et a par degré perdu sa raison en croyant la perfectionner, a trop chèrement acheté sa sottise, pour jamais y renoncer<sup>7</sup>.

L'esprit s'est-il chargé du poids d'une savante ignorance, il ne s'élève plus jusqu'à la vérité. Il a perdu la tendance qui le portait vers elle. La connaissance de ce qu'il savait est en partie attachée à l'oubli de ce qu'il sait. Pour placer un certain nombre de vérités dans sa mémoire, il faudrait souvent en déplacer le même nombre d'erreurs. Or ce déplacement demande du temps ; et s'il se fait enfin, c'est trop tard qu'on devient homme. On s'étonne de l'âge où le devenaient les Grecs et les Romains. Que de talents divers ne montraient-ils pas dès leur adolescence ? À vingt ans, Alexandre, déjà homme de lettres et grand capitaine, entreprenait la conquête de l'Orient. À cet âge les Scipion et les Hannibal formaient les plus grands projets, et exécutaient les plus grandes entreprises. Avant la maturité des ans, Pompée, vainqueur en Europe, en Asie et en Afrique, remplissait l'univers de sa gloire. Or, comment ces Grecs et ces

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le scolastique, dit le proverbe anglais, n'est qu'un pur âne, qui, n'ayant ni la douceur du vrai chrétien, ni la raison du philosophe, ni l'affabilité du courtisan, n'est qu'un objet ridicule.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Quelle est la science des scolastiques? celle d'abuser des mots, et d'en rendre la signification incertaine. C'était par la vertu de certains mots barbares, qu'autrefois les magiciens édifiaient des châteaux enchantés, ou du moins leur apparence. Les scolastiques, héritiers de la puissance des anciens magiciens, ont, par la vertu de certains mots inintelligibles, pareillement donné l'apparence d'une science aux plus absurdes rêveries. S'il est un moyen de détruire leurs enchantements, c'est de leur demander la signification précise des mots dont ils se servent. Sont-ils forcés d'y attacher des idées nettes, le charme cesse, et le prestige de la science disparaît. Qu'on se défie donc de tout écrit où l'on fait trop fréquemment usage du langage de l'école. La langue usuelle suffit presque toujours à des idées claires. Qui veut instruire et non duper les hommes, doit parler leur langue.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Un jeune peintre, d'après la mauvaise manière de son maître, fait un tableau, le présente à Raphaël. Que pensez-vous de ce tableau ? lui dit-il : *Que vous sauriez bientôt quelque chose*, répond Raphaël, *si vous ne saviez rien*.

Romains, à la fois hommes de lettres, orateurs, capitaines, hommes d'état, se rendaient-ils propres à tous les divers emplois de leurs républiques, les exerçaient-ils, et souvent même les abdiquaient-ils dans un âge où nul citoyen ne serait maintenant capable de les remplir? Les hommes d'autrefois étaient-ils différents de ceux d'aujourd'hui? Leur organisation était-elle plus parfaite? Non, sans doute; car dans les sciences et les arts de la navigation, de la physique, de l'horlogerie, des mathématiques, etc., l'on sait que les modernes l'emportent sur les anciens.

La supériorité que ces derniers ont si longtemps conservée dans la morale, la politique et la législation, doit donc être regardée comme l'effet de leur éducation. Ce n'était point alors à des scolastiques, c'était à des philosophes qu'on confiait l'instruction de la jeunesse. L'objet de ces philosophes était de former des héros et de grands citoyens. La gloire du disciple réfléchissait sur le maître ; c'était sa récompense.

L'objet d'un instituteur, n'est plus le même.

Quel intérêt a-t-il d'exalter l'âme et l'esprit de ses élèves ? aucun. Que désire-t-il ? d'affaiblir leur caractère, d'en faire des superstitieux, d'éjointer, si je l'ose dire, les ailes de leur génie, d'étouffer dans leur esprit toute vraie connaissance<sup>8</sup>, et dans leur cœur toute vertu patriotique.

Les siècles d'or des scolastiques, furent ces siècles d'ignorance, dont, avant Luther et Calvin, les ténèbres couvraient la terre. Alors, dit un philosophe anglais, la superstition commandait à tous les peuples. "Les hommes changés, comme Nabuchodonosor, en brutes et en mules, étaient scellés, bridés, chargés de pesants fardeaux ; ils gémissaient sous le faix de la superstition ; mais enfin quelques-unes des mules venant à se cabrer, elles renversèrent à la fois la charge et le cavalier."

Nulle réforme à espérer dans l'éducation tant qu'elle sera confiée à des scolastiques. Sous de tels instituteurs, la science enseignée ne fera jamais qu'une science d'erreurs ; et les anciens conserveront sur les modernes, tant en morale, qu'en

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Il est peu de pays où l'on étudie la science de la morale et de la politique. On permet rarement aux jeunes gens d'exercer leur esprit sur des sujets de cette espèce. Le sacerdoce ne veut pas qu'ils contractent l'habitude du raisonnement. Le mot *raisonnable* est aujourd'hui devenu synonyme d'*incrédule*. Le clergé soupçonne apparemment que les motifs de la foi, comme les petites ailes données à Mercure, sont trop faibles pour la soutenir. *Pour être philosophe*, dit Mallebranche, *il faut voir évidemment*; *et pour être fidèle*, *il faut croire aveuglément*. Mallebranche ne s'aperçoit pas que de son fidèle, il fait un sot. En effet, en quoi consiste la sottise ? à croire sans un motif suffisant pour croire. On me citera à ce sujet la foi du charbonnier. Il était dans un cas particulier : il parlait à Dieu ; Dieu l'éclairait intérieurement. Tout homme qui, sans être ce charbonnier, se vante d'une foi aveugle et d'une croyance sur *ouïr dire*, est donc un homme enorgueilli de sa sottise.

politique et en législation, une supériorité qu'ils devront, non à la supériorité de l'organisation, mais, comme je l'ai déjà dit, à celle de leur instruction.

J'ai montré le vide des fausses sciences.

J'ai fait sentir toute l'importance de cet ouvrage.

Il me reste à parler de sa sécheresse.

### **Chapitre 4**

#### De la sécheresse de ce sujet et de la difficulté de le traiter.

L'examen de la question que je me suis proposé, exige une discussion fine et approfondie. Toute discussion de cette espèce est ennuyeuse.

Qu'un homme vraiment ami de l'humanité et déjà habitué à la fatigue de l'attention, lise ce livre sans dégoût : je n'en serai pas surpris. Son estime sans doute me suffirait, si, pour rendre cet ouvrage utile, je ne m'étais d'abord proposé de le rendre agréable. Or, quelles fleurs jeter sur une question aussi grave et aussi sérieuse ? Je voudrais éclairer l'homme ordinaire ; et chez presque toutes les nations, cet homme est incapable d'attention : ce qui l'applique, le dégoûte ; c'est surtout en France que ces sortes d'hommes sont les plus communs.

J'ai passé dix ans à Paris ; l'esprit de bigoterie et de fanatisme n'y régnait point encore. Si j'en crois le bruit public, c'est maintenant en France l'esprit du jour. Quant aux gens du monde, ils sont de plus en plus indifférents aux ouvrages de raisonnement. Rien ne les pique que la peinture d'un ridicule<sup>9</sup>, qui satisfait leur malignité sans les arracher à leur paresse. Je renonce donc à l'espoir de leur plaire. Quelque peine que je me donnasse, je ne répandrais jamais assez d'agrément sur un sujet aussi sec, aussi sérieux.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Qu'on s'amuse un moment de la peinture d'un ridicule ; rien de mieux. Tout excellent tableau de cette espèce, suppose beaucoup d'esprit dans le peintre qui le dessine. Que lui doit la société ? un attribut de reconnaissance et d'éloge, proportionné au mal dont la délivre le ridicule jeté sur tels ou tels défauts. Une nation qui mettrait de l'importance à ce service, se rendrait elle-même ridicule. "Qu'importe, dit un anglais, que tel bourgeois soit singulier dans son humeur, tel petit-maître recherché dans ses habits, que telle coquette enfin soit minaudière ? elle peut rougir, blanchir, moucheter son visage, et coucher avec son amant, sans envahir ma propriété, ou diminuer mon commerce. L'ennuyeux froissement d'un éventail qui s'ouvre et se ferme sans cesse, n'ébranle point nos constitutions". Une nation trop occupée de la coquetterie d'une femme ou de la fatuité d'un petit-maître, est à coup sûr une nation frivole.

J'observerai cependant que si l'on juge des Français par leurs ouvrages, ou ce peuple est moins léger et moins frivole<sup>10</sup> qu'on ne le croit, ou l'esprit de ses savants est très-différent de l'esprit de la nation. Les idées de ces derniers m'ont paru grandes et élevées. Qu'ils écrivent donc, et soient assurés, malgré les partialités nationales, qu'ils trouveront partout de justes appréciateurs de leur mérite. Je ne leur recommande qu'une chose ; c'est d'oser quelquefois dédaigner l'estime d'une seule nation, et de se rappeler qu'un esprit vraiment étendu, ne s'attache qu'à des sujets intéressants pour tous les peuples.

Celui que je traite, est de ce genre. Je ne rappellerai les principes de l'*Esprit* que pour les approfondir davantage, les présenter sous un point de vue nouveau, et en tirer de nouvelles conséquences.

En géométrie, tout problème non exactement résolu, peut devenir l'objet d'une nouvelle démonstration. Il en est de même en morale et en politique.

Qu'on ne se refuse donc pas à l'examen d'une question si importante, et dont la solution d'ailleurs exige l'exposition de vérités encore peu connues.

La différence des esprits est-elle l'effet de la différence, ou de l'organisation, ou de l'éducation ? C'est l'objet de ma recherche.

\_\_\_\_\_

\_\_

<sup>10</sup> Toutes les nations ont reproché aux Français leur frivolité. "Si le Français, disait autrefois M. de Saville, est si frivole, l'espagnol si grave et si superstitieux, l'anglais si sérieux et si profond, c'est un effet de la différente forme de leur gouvernement. C'est à Paris que doit se fixer l'homme curieux de bijoux et de parler sans rien dire ; c'est à Madrid et Lisbonne que doit habiter quiconque aime à se donner la discipline et à voir brûler ses semblables ; et c'est à Londres enfin que doit vivre quiconque veut penser et faire usage de la faculté qui distingue principalement l'homme de la brute. Selon M. de Saville, il n'est que trois objets dignes de réflexion ; la nature, la religion et le gouvernement. Or, le Français, ajoute-t-il, n'ose penser sur ces objets. Ses livres insipides pour des hommes, ne peuvent donc amuser que des femmes. La liberté seule élève l'esprit d'une nation, et l'esprit de la nation celui des écrivains. En France, les âmes sont sans énergie. Le seul auteur estimable que j'en aime, c'est Montaigne. Peu de ses concitoyens sont dignes de l'admirer : pour le sentir, il faut penser ; et pour penser, il faut être libre."

### **Section 1**

L'éducation nécessairement différente des différents hommes, est peut-être la cause de cette inégalité des esprits jusqu'à présent attribuée à l'inégale perfection des organes.

### **Chapitre 1**

#### Nul ne reçoit la même éducation.

J'apprends encore : mon instruction n'est point achevée. Quand le sera-t-elle ? Lorsque je n'en serai plus susceptible : à ma mort. Le cours de ma vie n'est proprement qu'une longue éducation.

Pour que deux individus reçussent précisément les mêmes instructions, que faudrait-il? Qu'ils se trouvassent précisément dans les mêmes positions, dans les mêmes circonstances. Une telle hypothèse est impossible. Il est donc évident que personne ne reçoit les mêmes instructions.

Mais pourquoi reculer le terme de notre éducation jusqu'au terme de notre vie ? Pourquoi ne la pas fixer au temps spécialement consacré à l'instruction, c'est-à-dire, à celui de l'enfance et de l'adolescence ?

Je veux bien me renfermer dans cet espace de temps. Je prouverai pareillement qu'il est impossible à deux hommes d'acquérir précisément les mêmes idées.

### Chapitre 2

#### Du moment où commence l'éducation.

C'est à l'instant même où l'enfant reçoit le mouvement et la vie, qu'il reçoit ses premières instructions. C'est quelquefois dans les flancs où il est conçu, qu'il apprend à connaître l'état de maladie et de santé. Cependant la mère accouche ; l'enfant s'agite, pousse des cris ; la faim l'échauffe ; il sent un besoin ; ce besoin desserre ses lèvres, lui fait saisir et sucer avidement le sein nourricier. Quelques mois s'écoulent, ses yeux se dessillent, ses organes se fortifient : ils deviennent peu à peu susceptibles de toutes les impressions. Alors le sens de la vue, de l'ouïe, du goût, du toucher, de l'odorat, enfin toutes les portes de son âme sont ouvertes. Alors tous les objets de la

nature s'y précipitent en foule, et gravent une infinité d'idées<sup>11</sup> dans sa mémoire. Dans ces premiers moments, quels peuvent être les vrais instituteurs de l'enfance? les diverses sensations qu'elle éprouve. Ce sont autant d'instructions qu'elle reçoit.

A-t-on donné à deux enfants le même précepteur, leur a-t-il appris à distinguer leurs lettres, à lire, à réciter leur catéchisme, etc. ? on croit leur avoir donné la même éducation. Le philosophe en juge autrement. Selon lui, les vrais précepteurs de l'enfance sont les objets qui l'environnent : c'est à ces instituteurs qu'elle doit presque toutes ses idées.

### **Chapitre 3**

#### Des instituteurs de l'enfance.

Une courte histoire de l'enfance de l'homme, nous le fera connaître. Voit-il le jour ? mille sons frappent ses oreilles, et il n'entend que des bruits confus. Mille corps s'offrent à ses yeux, et ils ne lui présentent que des objets mal terminés. C'est insensiblement que l'enfant apprend à entendre, à voir, à sentir, et à rectifier les erreurs d'un sens par un autre sens<sup>12</sup>.

Toujours frappé des mêmes sensations à la présence des mêmes objets, il en acquiert un souvenir d'autant plus net, que la même action des objets sur lui est plus répétée. On doit regarder leur action comme la partie de son éducation la plus considérable.

Cependant l'enfant grandit : il marche, et marche seul. Alors une infinité de chutes lui apprennent à conserver son corps dans l'équilibre, et à s'assurer sur ses jambes. Plus les chutes sont douloureuses, plus elles sont instructives, et plus en marchant il devient adroit, attentif et précautionné.

L'enfant s'est-il fortifié ? court-il ? est-il déjà en état de sauter les petits canaux qui traversent et arrosent les bosquets d'un jardin ? c'est alors que par des essais et des chutes répétées, il apprend à proportionner sa secousse à la largeur de ces canaux.

Une pierre se détache-t-elle de leur pourtour? la voit-il se précipiter au fond des eaux, lorsqu'un bois surnage sur leur surface? il acquiert en cet instant la première idée de la pesanteur.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Voyez l'éloquent et admirable discours de M. de Buffon, sur l'homme.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Les sens ne nous trompent jamais. Les objets font toujours sur nous l'impression qu'ils doivent faire. Une tour quarrée me paraît-elle ronde à une certaine distance? c'est qu'à cette distance, les rayons réfléchis de la tour doivent se confondre et me la faire paraître telle; c'est qu'il est des cas où la forme réelle des objets ne peut être constatée que par le témoignage uniforme de plusieurs sens.

Que dans ces canaux il repêche cette pierre et ce bois léger, et que par hasard ou par mal-adresse l'un et l'autre tombent sur son pied; l'inégal degré de douleur occasionnée par la chute de ces deux corps, gravera encore plus profondément dans sa mémoire l'idée de leur pesanteur et de leur dureté inégale.

Lance-t-il cette même pierre contre un des pots de fleurs ou une des caisses d'orangers placés le long de ces mêmes canaux ? il apprend que certains corps sont brisés du coup auquel d'autres résistent.

Il n'est donc point d'homme éclairé qui ne voie dans tous les objets, autant d'instituteurs chargés de l'éducation de notre enfance<sup>13</sup>.

Mais ces instituteurs ne sont-ils pas les mêmes pour tous? non : le hasard n'est exactement le même pour personne ; et dans la supposition que ce soit à leur chute que deux enfants doivent leur adresse à marcher, courir et sauter, je dis qu'il est impossible que leur faisant faire précisément le même nombre de chutes aussi douloureuses, le hasard fournisse à tous les mêmes instructions.

Transportez deux enfants dans une plaine, un bois, un spectacle, une assemblée, enfin dans une boutique ; ces enfants, par leur seule position physique, ne seront ni précisément frappés des mêmes objets, ni par conséquent affectés des mêmes sensations. D'ailleurs, que de spectacles différents, seront par des accidents journaliers, sans cesse offerts aux yeux de ces mêmes enfants!

Deux frères voyagent avec leurs parents; et pour arriver chez eux, ils ont à traverser de longues chaînes de montagnes. L'aîné suit le père par des chemins escarpés et courts. Que voit-il? la nature sous toutes les formes de l'horreur, des montagnes de glaces qui s'enfoncent dans les nues, des masses de rochers suspendues sur la tête du voyageur, des abîmes sans fond, enfin les cimes de rocs arides d'où les torrents se précipitent avec un bruit effrayant. Le plus jeune a suivi sa mère dans des routes plus fréquentées, où la nature se montre sous les formes les plus agréables. Quels objets se sont offerts à lui? partout des coteaux plantés de vignes et d'arbres fruitiers, partout des vallons où serpentent des ruisseaux, dont les rameaux entrelacés partagent des prairies peuplées de bestiaux.

Ces deux frères auront dans le même voyage vu des tableaux, reçu des impressions très-différentes. Or mille hasards de cette espèce peuvent produire les mêmes effets. Notre vie n'est, pour ainsi dire, qu'un long tissu d'accidents pareils. Qu'on ne se flatte donc jamais de pouvoir donner précisément les mêmes instructions à deux enfants.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Si je décris rapidement les divers états de l'enfance, c'est que je crains d'ennuyer le lecteur. Que lui importe le temps que l'enfant met à parcourir ces divers états ? il suffit qu'il les parcoure. Il n'est pas nécessaire que ma narration soit aussi longue que l'enfance de l'homme.

Mais quelle influence peut avoir sur les esprits une différence d'instruction occasionnée par quelque légère différence dans les objets environnants? Eh quoi ! ignorerait-on encore ce qu'un petit nombre d'idées différentes, et combinées avec celles que deux hommes ont déjà en commun, peut produire de différence dans leur manière totale de voir et de juger ?

Au reste, je veux que le hasard présente toujours les mêmes objets à deux hommes : les leur offrira-t-il dans le moment où leur âme est précisément dans la même situation, et où ces objets en conséquences doivent faire sur eux la même impression ?

### **Chapitre 4**

#### De la différente impression des objets sur nous.

Que des objets différents produisent sur nous des sensations diverses, c'est un fait. Ce que l'expérience nous apprend encore, c'est que les mêmes objets excitent en nous des impressions différentes, selon le moment où ils nous sont présentés : et c'est peut-être à cette différence d'impression, qu'il faut principalement rapporter et la diversité et la grande inégalité d'esprit aperçue entre des hommes, qui, nourris dans les mêmes pays, élevés dans les mêmes habitudes et les mêmes mœurs, ont eu d'ailleurs à peu-près les mêmes objets sous les yeux.

Il est pour l'âme des moments de calme et de repos, où sa surface n'est pas même troublée par le souffle le plus léger des passions. Les objets qu'alors le hasard nous présente, fixent quelquefois toute notre attention : on en examine plus à loisir les différentes faces, et l'empreinte qu'ils font sur notre mémoire en est d'autant plus nette et d'autant plus profonde.

Les hasards de cette espèce sont très-communs, surtout dans la première jeunesse. Un enfant fait une faute, et pour le punir on l'enferme dans sa chambre ; il y est seul. Que faire ? il voit des pots de fleurs sur la fenêtre ; il les cueille ; il en considère les couleurs, il en observe les nuances ; son désœuvrement semble donner plus de finesse au sens de sa vue. Il en est alors de l'enfant comme de l'aveugle. Si communément il a les sens de l'ouïe et du tact plus fins que les autres hommes, c'est qu'il n'est pas distrait comme eux par l'action de la lumière sur son œil ; c'est qu'il en est d'autant plus attentif, d'autant plus concentré en lui-même, et qu'enfin pour suppléer au sens qui lui manque, il a, comme le remarque M. Diderot, le plus grand intérêt de perfectionner les sens qui lui restent.

L'impression que font sur nous les objets, dépend principalement du moment où ces objets nous frappent. Dans l'exemple ci-dessus, c'est l'attention que l'élève est,

pour ainsi dire, forcé de prêter aux seuls objets qu'il ait sous les yeux, qui, dans les couleurs et la forme des fleurs, lui fait découvrir des différences fines, qu'un regard distrait ou un coup d'œil superficiel ne lui eût pas permis d'apercevoir. C'est une position ou un hasard pareil, qui souvent décide le goût d'un jeune homme, en fait un peintre de fleurs, lui donne d'abord quelque connaissance de leur beauté, enfin l'amour des tableaux de cette espèce. Or, à combien de hasards et d'accidents semblables l'éducation de l'enfance n'est-elle pas soumise? et comment imaginer qu'elle puisse être la même pour deux individus? Que d'autres causes d'ailleurs s'opposent à ce que les enfants, soit dans le collège, soit dans la maison paternelle, reçoivent les mêmes instructions!

### **Chapitre 5**

#### De l'éducation des collèges.

On veut que les enfants aient reçu les mêmes instructions, lorsqu'ils ont été élevés dans les mêmes collèges. Mais à quel âge y entrent-ils? à sept ou huit ans. Or à cet âge ils ont déjà chargé leur mémoire d'idées, qui, dues en partie au hasard, en partie acquises dans la maison paternelle, sont dépendantes de l'état, du caractère, de la fortune et des richesses de leurs parents. Faut-il donc s'étonner si les enfants entrés au collège avec des idées souvent si différentes, montrent plus ou moins d'ardeur pour l'étude, plus ou moins de goût pour certains genres de science, et si leurs idées déjà acquises se mêlant à celles qu'on leur donne en commun dans les écoles, les changent et les altèrent considérablement? des idées ainsi altérées se combinant de nouveau entre elles, doivent souvent donner des produits inattendus. Delà cette inégalité des esprits, et cette diversité de goûts observée dans les élèves du même collège<sup>14</sup>.

En est-il ainsi de l'éducation domestique?

### Chapitre 6

#### De l'éducation domestique.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> J'observerai d'ailleurs que c'est au hasard, c'est-à-dire, à ce que le maître n'enseigne pas, que nous devons la plus grande partie de notre instruction. Celui dont le savoir se bornerait aux vérités qu'il tient de sa gouvernante ou de son précepteur, et aux faits contenus dans le petit nombre de livres qu'on lit dans les classes, serait, sans contredit, le plus sot enfant du monde.

Cette sorte d'éducation est sans doute la plus uniforme : elle est plus la même. Deux frères élevés chez leurs parents ont le même précepteur, ont à-peu-près les mêmes objets sous les yeux ; ils lisent les mêmes livres. La différence de l'âge, est la seule qui paroisse devoir en mettre dans leur instruction. Veut-on la rendre nulle ? suppose-t-on à cet effet deux frères jumeaux ? soit : mais auront-ils eu la même nourrice ? Qu'importe ? Il importe beaucoup. Comment douter de l'influence du caractère de la nourrice sur celui du nourrisson ? on n'en doutait pas du moins en Grèce, et l'on en est assuré par le cas qu'on y faisait des nourrices Lacédémoniennes.

En effet, dit Plutarque, si le Spartiate encore à la mamelle ne crie point ; s'il est inaccessible à la crainte et déjà patient dans la douleur, c'est sa nourrice qui le rend tel. Or, en France où j'habite, comme en Grèce, le choix d'une nourrice ne peut donc être indifférent.

Mais je veux que la même nourrice ait allaité ces jumeaux et les ait élevés avec le même soin. S'imagine-t-on que remis par elle à leurs parents, les pères et mères aient pour ces deux enfants précisément le même degré de tendresse ; et que la préférence donnée, sans s'en apercevoir, à l'un des deux, n'ait nulle influence sur son éducation ? Veut-on encore que le père et la mère les chérissent également ? en sera-t-il de même des domestiques ? le précepteur n'aura-t-il pas un bien-aimé ? l'amitié qu'il témoignera à l'un des deux enfants, sera-t-elle longtemps ignorée de l'autre ? l'humeur ou la patience du maître, la douceur ou la sévérité de ses leçons, ne produiront-elles sur eux aucun effet ? ces deux jumeaux enfin jouiront-ils tous deux de la même santé ?

Dans la carrière des arts et des sciences que tous deux parcouraient d'abord d'un pas égal, si le premier est arrêté par quelque maladie, s'il laisse prendre au second trop d'avance sur lui, l'étude lui devient odieuse. Un enfant perd-il l'espoir de se distinguer? est-il forcé dans un genre de reconnaître un certain nombre de supérieurs? il devient dans ce même genre incapable de travail et d'une application vive. La crainte même du châtiment est alors impuissante. Cette crainte fait contracter à un enfant l'habitude de l'attention, lui fait apprendre à lire, lui fait exécuter tout ce qu'on lui commande; mais elle ne lui inspire pas cette ardeur studieuse, seul garant des grands succès. C'est l'émulation qui produit les génies, et c'est le désir de s'illustrer qui crée les talents. C'est du moment où l'amour de la gloire se fait sentir à l'homme et se développe en lui, qu'on peut dater les progrès de son esprit. Je l'ai toujours pensé, la science de l'éducation n'est peut-être que la science des moyens d'exciter l'émulation. Un seul mot l'éteint ou l'allume. L'éloge donné au soin avec lequel un enfant examine un objet, et au compte exact qu'il en rend, a quelquefois suffi pour le douer de cette espèce d'attention à laquelle il a dû dans la

suite la supériorité de son esprit. L'éducation reçue, ou dans les collèges, ou dans la maison paternelle, n'est donc jamais la même pour deux individus.

Passons de l'éducation de l'enfance à celle de l'adolescence. Qu'on ne regarde pas cet examen comme superflu. Cette seconde éducation est la plus importante. L'homme alors a d'autres instituteurs, qu'il est utile de faire connaître. D'ailleurs, c'est dans l'adolescence que se décident nos goûts et nos talents. Cette seconde éducation, la moins uniforme et la plus abandonnée au hasard, est en même-temps la plus propre à confirmer la vérité de mon opinion.

### Chapitre 7

#### De l'éducation de l'adolescence.

C'est au sortir du collège, c'est à notre entrée dans le monde, que commence l'éducation de l'adolescence. Elle est plus variée que celle de l'enfance, mais plus dépendante du hasard, et sans doute plus importante. L'homme alors est assiégé par un plus grand nombre de sensations. Tout ce qui l'environne le frappe, et le frappe vivement.

C'est dans l'âge où certaines passions s'éveillent, que tous les objets de la nature agissent et pèsent le plus fortement sur lui. C'est alors qu'il reçoit l'instruction la plus efficace, que ses goûts et son caractère se fixent, et qu'enfin plus libre et plus luimême, les passions allumées dans son cœur déterminent ses habitudes, et souvent toute la conduite de sa vie.

Dans les enfants, la différence de l'esprit et du caractère, n'est pas toujours extrêmement sensible. Occupés du même genre d'études, soumis à la même règle, à la même discipline, et d'ailleurs sans passions, leur extérieur est assez le même. Le germe dont le développement doit mettre un jour tant de différence dans leurs goûts, ou n'est point encore formé, ou est encore imperceptible. Je compare deux enfants à deux hommes assis sur un même tertre, mais dans une direction différente. Qu'ils se lèvent et suivent en marchant la direction dans laquelle ils se trouvent, ils s'éloigneront insensiblement et se perdront bientôt de vue, à moins qu'en changeant de nouveau leur direction, quelque accident ne les rapproche.

La ressemblance des enfants est dans les collèges l'effet de la contrainte. En sortent-ils? la contrainte cesse. Alors commence, comme je l'ai dit, la seconde éducation de l'homme; éducation d'autant plus soumise au hasard, qu'en entrant dans le monde, l'adolescent se trouve au milieu d'un plus grand nombre d'objets. Or, plus les objets environnants sont multipliés et variés, moins le père ou le maître peut

s'assurer du résultat de leur impression; moins l'un et l'autre ont de part à l'éducation d'un jeune homme.

Les nouveaux et principaux instituteurs de l'adolescent sont la forme du gouvernement sous laquelle il vit, et les mœurs que cette forme de gouvernement donne à une nation.

Maîtres et disciples, tout est soumis à ces instituteurs; ce sont les principaux : cependant ce ne sont pas les seuls de la jeunesse. Au nombre de ces instituteurs, je compte encore le rang qu'un jeune homme occupe dans le monde ; son état d'indigence ou de richesses, les sociétés dans lesquelles il se lie¹5 ; enfin ses amis, ses lectures et ses maîtresses. Or c'est du hasard qu'il tient son état d'opulence ou de pauvreté : le hasard préside au choix de ses sociétés¹6, de ses amis, de ses lectures et de ses maîtresses. Il nomme donc la plupart de ses instituteurs. De plus, c'est le hasard qui le plaçant dans telles ou telles positions, allume, éteint ou modifie ses goûts et ses passions, et qui par conséquent a la plus grande part à la formation même de son caractère. Le caractère est dans l'homme l'effet immédiat de ses passions, et ses passions souvent l'effet immédiat des situations où il se trouve.

Les caractères les plus tranchés sont quelquefois le produit d'une infinité de petits accidents. C'est d'une infinité de fils de chanvre que se composent les plus gros câbles<sup>17</sup>. Il n'est point de changement que le hasard ne puisse occasionner dans le

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cherche-t-on la compagnie des hommes instruits ; vit-on habituellement avec ses supérieurs en esprit ? on s'éclaire. C'est, me disait un jour un auteur célèbre, au désir que j'eus toujours de m'entretenir avec de tels hommes, que je dois mes faibles talents.

l'acquisition des talents. Pourquoi donc ont-ils donné si peu d'hommes illustres à l'Europe? C'est qu'entourés de fanatiques et de superstitieux, un jésuite n'ose penser que d'après ses supérieurs : c'est que d'ailleurs, forcés de s'appliquer quelques années à l'étude des casuistes et de la théologie, cette étude répugne à la saine raison, et doit la corrompre en lui. Comment conserver sur les bancs un esprit juste? l'habitude de le sophistiquer, le fausse.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Si tous les savoyards ont, à certains égards le même caractère, c'est que le hasard les place dans des dispositions à-peu-près semblables, et que tous reçoivent à-peu-près la même éducation. Pourquoi tous sont-ils voyageurs? c'est qu'il faut de l'argent pour vivre, et qu'ils n'en ont point chez eux. Pourquoi sont-ils laborieux? c'est que tous sont indigents : c'est que, sans secours et sans protection

caractère d'un homme. Mais pourquoi ces changements s'opèrent-ils presque toujours à son insu? c'est que, pour les apercevoir, il faudrait qu'il portât sur lui-même l'œil le plus sévère et le plus observateur. Or le plaisir, la frivolité, l'ambition, la pauvreté, etc. le détournent également de cette observation. Tout le distrait de lui-même. On a d'ailleurs tant de respect pour soi, tant de vénération pour sa conduite, on la regarde comme le produit de réflexions si sages et si profondes, qu'on s'en permet rarement l'examen. L'orgueil s'y refuse, et l'on obéit à l'orgueil.

Le hasard a donc sur notre éducation une influence nécessaire et considérable. Les événements de notre vie sont souvent le produit des plus petits hasards. Je sais que cet aveu répugne à notre vanité : elle suppose toujours de grandes causes, à des effets qu'elle regarde comme grands. C'est pour détruire les illusions de l'orgueil, qu'empruntant le secours des faits, je prouverai que c'est aux plus petits accidents, que les citoyens les plus illustres ont été quelquefois redevables de leurs talents. D'où je conclurai que le hasard agissant de la même manière sur tous les hommes, si ses effets sur les esprits ordinaires sont moins remarqués, c'est uniquement parce que ces sortes d'esprits sont moins remarquables.

### **Chapitre 8**

### Des hasards auxquels nous devons souvent les hommes illustres.

Pour premier exemple je citerai M. de Vaucanson. Sa dévote mère avait un directeur : il habitait une cellule à laquelle la salle de l'horloge servait d'anti-chambre. La mère rendait de fréquentes visites à ce directeur. Son fils l'accompagnait jusque dans l'anti-chambre. C'est là que seul et désœuvré il pleurait d'ennui, tandis que sa mère pleurait de repentir. Cependant comme on pleure et qu'on s'ennuie toujours le

dans le pays où ils se transplantent, ils y ont faim, et que le pain ne s'acquiert que par le travail. Pourquoi sont-ils fidèles et actifs? c'est que pour être employés de préférence aux nationaux, il faut qu'ils les surpassent en activité et fidélité. Pour quelle raison enfin sont-ils tous économes? c'est qu'attachés, comme tous les hommes, à leur pays natal, ils en sortent gueux pour y rentrer riches, et y vivre des épargnes qu'ils auront faites. Supposons donc qu'on eût le plus grand intérêt d'inspirer à un jeune homme les vertus du savoyard : que faire? le placer dans la même position ; confier quelque temps son éducation au malheur et à l'indigence. Le besoin et la nécessité sont de tous les instituteurs, les seuls dont les leçons sont toujours écoutées, et les conseils toujours efficaces. Mais si les mœurs nationales ne permettent point de leur donner une pareille éducation, quelle autre y substituer? Je l'ignore : nulle qui soit aussi sûre. Il ne faudra donc pas s'étonner, s'il n'acquiert aucune des vertus qu'on désirait en lui. Qui peut être surpris du peu de succès d'une éducation insuffisante?

moins qu'on peut ; comme dans l'état de désœuvrement il n'est point de sensations indifférentes, le jeune Vaucanson bientôt frappé du mouvement toujours égal d'un balancier, veut en connaître la cause. Sa curiosité s'éveille. Pour la satisfaire, il s'approche des planches où l'horloge est renfermée. Il voit à travers les fentes l'engrainement des roues, découvre une partie de ce mécanisme, devine le reste ; projette une pareille machine, l'exécute avec un couteau et du bois, et parvient enfin à faire une horloge plus ou moins parfaite. Encouragé par ce premier succès, son goût pour les mécaniques se décide, ses talents se développent ; et le même génie qui lui avait fait exécuter une horloge en bois, lui laisse entrevoir dans la perspective la possibilité du flûteur automate.

Un hasard de la même espèce alluma le génie de Milton. Cromwell meurt : son fils lui succède : il est chassé de l'Angleterre. Milton partage son infortune, perd la place de secrétaire du protecteur ; il est emprisonné, puis relâché, puis forcé de s'exiler. Il se retire enfin à la campagne ; et là, dans le loisir de la retraite et de la disgrâce, il compose le poème, qui, projeté dans sa jeunesse, l'a placé au rang des plus grands hommes.

Si Shakespeare eût, comme son père, toujours été marchand de laine, si sa mauvaise conduite ne l'eût forcé de quitter son commerce et sa province ; s'il ne se fût point associé à des libertins, n'eût point volé de daims dans le parc d'un lord, n'eût point été poursuivi pour ce vol, n'eût point été réduit à se sauver à Londres, à s'engager dans une troupe de comédiens, et qu'enfin ennuyé d'être un acteur médiocre<sup>18</sup>, il ne se fût pas fait auteur, le sensé Shakespeare n'eût jamais été le célèbre Shakespeare ; et quelque habileté qu'il eût porté dans son commerce de laine, son nom n'eût point illustré l'Angleterre.

C'est un hasard à-peu-près semblable qui décida le goût de Molière pour le théâtre. Son grand-père aimait la comédie, il l'y menait souvent ; le jeune homme vivait dans la dissipation : le père s'en apercevant demande en colère, si l'on veut faire de son fils un comédien. *Plût à Dieu*, répond le grand-père, *qu'il fût aussi bon acteur que Montrose*! Ce mot frappe le jeune Molière : il prend en dégoût son métier ; et la France doit son plus grand comique au hasard de cette réponse. Molière, tapissier habile, n'eût jamais été cité parmi les grands hommes de sa nation.

Corneille aime : il fait des vers pour sa maîtresse, devient poète, compose Mélite<sup>19</sup>, puis Cinna, Rodogune, etc. Il est l'honneur de son pays, un objet d'émulation pour la

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Shakespeare ne jouait bien qu'un seul rôle, c'était le Spectre, dans Hamlet.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Voyez l'extrait du dictionnaire de Moréri : l'extrait de la république des lettres, janvier 1685. Dans ce dernier ouvrage, on lit cette phrase : "C'est à une dame, à laquelle on donnait à Rouen le nom de

postérité. Corneille sage fût resté avocat : il eût composé des factums oubliées comme les causes qu'il eût défendu. Et c'est ainsi que la dévotion d'une mère, la mort de Cromwell, et un vol de daims, l'exclamation d'un vieillard et la beauté d'une femme, ont, en des genres différents, donné cinq hommes illustres à l'Europe<sup>20</sup>.

Je ne finirais pas si je voulais donner la liste de tous les écrivains célèbres par leurs talents, et redevables de ces talents à de semblables hasards. Plusieurs philosophes adoptent sur ce point mon opinion. M. Bonnet<sup>21</sup>, comme moi, compare le génie au verre ardent, qui ne brûle communément que dans un point. Le génie, selon nous, ne peut être que le produit d'une attention forte et concentrée dans un art ou une science. Mais à quoi rapporter cette attention? au goût vif qu'on se sent pour cet art ou cette science. Or ce goût n'est pas un pur don de la nature<sup>22</sup>. Naît-on sans idées; on naît aussi sans goût. On peut donc les regarder comme des acquisitions<sup>23</sup> dues aux positions où l'on se trouve. Le génie est donc le produit éloigné d'événements ou de hasards à-peu-près pareils à ceux que j'ai cités<sup>24</sup>.

M. Rousseau n'est pas de cet avis. Lui-même cependant est un exemple du pouvoir du hasard.

Mélite, que la France doit le grand Corneille". C'est pareillement à l'amour, que l'Angleterre doit son célèbre Hogarth.

- <sup>20</sup> On dira sans doute que de semblables hasards ne produisent de tels effets que sur des hommes organisés d'une certaine manière. Je répondrai à cette objection dans la section suivante.
  - <sup>21</sup> Voyez son Essai analytique des facultés de l'âme.
- <sup>22</sup> Si les enfants ont rarement le goût qu'on veut leur inspirer, c'est la faute de leurs instituteurs, et non celle de leur organisation.
- <sup>23</sup> La seule disposition qu'en naissant l'homme apporte à la science, est la faculté de comparer et de combiner. En effet, toutes les opérations de son esprit se réduisent nécessairement à l'observation des rapports que les objets ont entre eux et avec lui. J'examinerai, dans la section suivante, ce qu'est en nous cette faculté.
- <sup>24</sup> La plupart des hommes de génie veulent, dès leur première jeunesse, avoir annoncé ce qu'ils doivent être : c'est leur manie. Se prétendent-ils d'une race supérieure à celle des autres hommes ? à la bonne heure : qu'on ne dispute pas sur ce point avec leur vanité ; on les fâcherait : mais qu'on ne les en croie pas sur leur parole ; on se tromperait. Rien de plus illusoire et de plus incertain, que ces premières annonces. Newton et Fontenelle n'étaient que des écoliers médiocres. Les classes sont peuplées de jolis enfants ; le monde l'est de sots hommes.

En entrant dans le monde, la fortune l'attache à la suite d'un ambassadeur. Une tracasserie avec ce ministre, lui fait abandonner la carrière politique<sup>25</sup>, et suivre celle des arts et des sciences. Il a le choix entre l'éloquence et la musique. Également propre à réussir dans ces deux arts, son goût est quelque temps incertain; un enchaînement particulier de circonstances lui fait enfin préférer l'éloquence; un enchaînement d'une autre espèce eût pu en faire un musicien. Qui sait si les faveurs d'une belle cantatrice n'eussent pas produit en lui cet effet<sup>26</sup>? Nul ne peut du moins assurer que du Platon de la France, l'amour alors n'en eût pas fait l'Orphée. Mais quel accident particulier fit entrer M. Rousseau dans la carrière de l'éloquence? C'est son secret; je l'ignore. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en ce genre son premier succès suffisait pour fixer son choix.

L'académie de Dijon avait proposé un prix d'éloquence. Le sujet était bizarre<sup>27</sup>. Il s'agissait de savoir, *si les sciences étaient plus nuisibles qu'utiles à la société*. La seule manière piquante de traiter cette question, c'était de prendre parti contre les sciences. M. Rousseau le sentit. Il fit sur ce plan un discours éloquent qui méritait de grands éloges, et qui les obtint. Ce succès fit époque dans sa vie. Delà sa gloire, ses infortunes et ses paradoxes.

Frappé des beautés de son propre discours, les maximes de l'orateur<sup>28</sup> deviennent bientôt celles du philosophe ; et de ce moment, livré à l'amour du paradoxe, rien ne

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> La vie ou la mort, la faveur ou la disgrâce d'un patron, décide souvent de notre état et de notre profession. Que d'hommes de génie l'on doit à des accidents de cette espèce! Le mensonge, la bassesse et la frivolité règnent-ils dans une cour ; y vit-on sans respect pour la vérité, l'humanité et la postérité? qui doute qu'une disgrâce, une injustice ne soit quelquefois salutaire au courtisan ; qu'un exil qui lui rappelle ce que l'homme se doit à lui-même, qui l'enlève à la dissipation de la cour, au vide de ses conversations, et le force enfin à l'étude et à la méditation, ne puisse quelquefois occasionner en lui le développement des plus grands talents?

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> M. Rousseau n'est point insensible ; et la preuve sont les injures même qu'il dit aux femmes. Chacune lui peut appliquer : "*Tout, jusqu'à tes mépris, m'a prouvé ton amour.*"

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Celui qui proposa ce prix, crut apparemment que le seul moyen d'être aussi estimable que tout autre, était que tout autre fut aussi ignorant que lui.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> M. Rousseau, dans ses ouvrages, m'a toujours paru moins occupé d'instruire que de séduire ses lecteurs. Toujours orateur et rarement raisonneur, il oublie que dans les discussions philosophiques, s'il est quelquefois permis de faire usage de l'éloquence, c'est uniquement lorsqu'il s'agit de faire vivement sentir toute l'importance d'une opinion déjà reconnue pour vraie. Faut-il, par exemple, retirer les Athéniens de leur assoupissement, et les armer contre Philippe ? c'est alors que Démosthène devait déployer toute la force de l'éloquence : mais s'il s'agit d'une opinion nouvelle, l'examen en appartient à la discussion. Qui veut alors être éloquent, s'égare. Qui sait si dans la chambre des

lui coûte. Faut-il, pour défendre son opinion, soutenir que l'homme absolument brute, l'homme sans art, sans industrie, et inférieur à tout sauvage connu, est cependant, et plus vertueux, et plus heureux que le citoyen policé de Londres et d'Amsterdam? il le soutient.

Dupe de sa propre éloquence, content du titre d'orateur, il renonce à celui de philosophe, et ses erreurs deviennent les conséquences de son premier succès. De moindres causes ont souvent produit de plus grands effets. Aigri ensuite par la contradiction, ou peut-être trop amoureux de la singularité, M. Rousseau quitte Paris et ses amis. Il se retire à Montmorency<sup>29</sup>. Il y compose, y publie son *Émile*, y est poursuivi par l'envie, l'ignorance et l'hypocrisie. Estimé de toute l'Europe pour son éloquence, il est persécuté en France. On lui applique ce passage : *Cruciatur ubi est, laudatur ubi non est*<sup>30</sup>. Obligé enfin de se retirer en Suisse, de plus en plus irrité contre la persécution, il y écrit la fameuse lettre adressée à l'archevêque de Paris ; et

communes d'Angleterre, l'on est toujours assez attentif à l'usage différent qu'on doit y faire de l'éloquence et de l'esprit de discussion ?

<sup>29</sup> M. Rousseau connut à Montmorency, M. le maréchal de Luxembourg ; ce seigneur l'aima, honora en lui les talents, le protégea, et par cette protection, acquit un droit sur la reconnaissance de tous les gens de lettres. Que les savants ne rougissent point de louer un grand : pourquoi lui refuser les éloges qu'il mérite? Oublieraient-ils que si les nations ont besoin de lumières, les savants ont besoin de protecteurs. L'amitié de M. de Luxembourg ne put, il est vrai, soustraire M. Rousseau à la persécution : mais peut-être le caractère de ce seigneur était-il faible ; peut-être l'hypocrisie des méchants est-elle plus puissante que la protection des bons et des grands. On peut ajouter à la louange de M. de Luxembourg, qu'il ne prodigua jamais ses bien-faits à ces insectes de la littérature, qui sont la honte de leur protecteur. Une faveur banale accordée, dit milord Shaftesbury, à ces écrivains médiocres et vils qui s'introduisent par bassesse dans la familiarité d'un grand, n'est point une preuve de son amour pour les lettres. J'ai vu, ajoute-t-il, des gens en place s'annoncer comme des protecteurs des savants, et s'installer en cette qualité grands-maîtres de l'ordre des lettres. Leurs bien-faits trop souvent prodigués à la médiocrité, étaient plus nuisibles aux sciences que ne l'eût été leur indifférence. Des récompenses mal placées découragent les vrais talents. En vain, dira-t-on que le mérite littéraire ne peut être connu des gens en place, qui l'aiment et le recherchent; le public instruit leur indiquera toujours l'homme qu'ils doivent honorer de leur faveur. Le mérite ne souffre point, et n'est point incognito exposé, ou sur la paille de la misère, ou sous le couteau de la superstition. Les grands, toujours à portée de le secourir, peuvent donc toujours prétendre à l'estime et à la reconnaissance de la partie du genre humain la plus savante et la plus éclairée. Voyez advice to an author. part. de. § I. p. 229.

 $^{30}$  "On le crucifie là où il vit ; on fait son éloge là où il ne vit pas." Cette sentence est applicable à presque tous les philosophes dont les écrits ont obtenu l'estime publique.

c'est ainsi que toutes les idées d'un homme, toute sa gloire et ses infortunes, se trouvent souvent enchaînées par le pouvoir invisible d'un premier événement. M. Rousseau, ainsi qu'une infinité d'hommes illustres, peut donc être regardé comme un des chef-d'œuvres du hasard.

Qu'on ne me reproche point de m'être arrêté à considérer les causes auxquelles les grands hommes ont été si souvent redevables de leurs talents : mon sujet m'y forçait. Je ne me suis point appesanti sur les détails. Je savais qu'amoureux des grands talents, peu importe au public les petites causes qui les produisent. Je vois avec plaisir un fleuve rouler majestueusement ses flots à travers la plaine : mais c'est avec effort que mon imagination remonte jusqu'à ses sources, pour y rassembler le volume des eaux nécessaires à son cours. C'est en masse que les objets se présentent à nous : c'est avec peine qu'on se prête à leur décomposition. Je me persuade difficilement que la comète qui traverse impétueusement notre univers et le menace de ruine, ne soit qu'un composé plus ou moins grand d'atomes invisibles.

En morale comme en physique, le grand seul nous frappe. On suppose toujours de grandes causes à de grands effets. On veut que des signes dans le ciel annoncent la chute ou les révolutions des empires. Cependant que de croisades entreprises ou suspendues, de révolutions exécutées ou prévenues, de guerres allumées ou éteintes par les intrigues d'un prêtre, d'une femme ou d'un ministre! C'est faute de mémoire ou d'anecdotes secrètes, qu'on ne retrouve pas partout le gant de la duchesse de Marlborough<sup>31</sup>.

Qu'on applique aux simples citoyens, ce que je dis des empires. L'on voit pareillement que leur élévation ou leur abaissement, leur bonheur ou leur malheur, sont le produit d'un certain concours de circonstances et d'une infinité de hasards imprévus et stériles en apparence. Je compare les petits accidents qui préparent les grands événements de notre vie, à la partie chevelue d'une racine, qui s'insinuant insensiblement dans les fentes d'un rocher, y grossit pour le faire un jour éclater.

Le hasard a<sup>32</sup> et aura donc toujours part à notre éducation, et surtout à celle des hommes de génie. En veut-on augmenter le nombre dans une nation ? qu'on observe les moyens dont se sert le hasard, pour inspirer aux hommes les désirs de s'illustrer.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Une grande âcreté dans la matière séminale, alluma, disent les médecins, la violente passion d'Henri VIII pour les femmes. C'est donc à cette âcreté, que l'Angleterre dut la destruction du papisme. L'histoire perdrait peut-être de sa noblesse et de sa dignité, si l'on était toujours attentif à remonter ainsi jusqu'aux causes secrètes des grands événements : mais elle en serait bien plus instructive.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> J'avertis le lecteur que par ce mot de hasard, j'entends l'enchaînement inconnu des causes propres à produire tel ou tel effet, et que je n'emploie jamais ce mot dans une autre signification.

Cette observation faite, qu'on les place à dessein et fréquemment dans les mêmes positions, où le hasard les place rarement ; c'est le seul moyen de les multiplier.

L'éducation morale de l'homme est maintenant presque en entier abandonnée au hasard. Pour la perfectionner, il faudrait en diriger le plan relativement à l'utilité publique, la fonder sur des principes simples et invariables. C'est l'unique manière de diminuer l'influence que le hasard a sur elle, et de lever les contradictions qui se trouvent et doivent nécessairement se trouver entre tous les divers préceptes de l'éducation actuelle.

### **Chapitre 9**

## Des causes principales de la contradiction des préceptes sur l'éducation.

En Europe et surtout dans les pays catholiques, si tous les préceptes de l'éducation sont contradictoires, c'est que l'instruction publique y est confiée à deux puissances, dont les intérêts sont opposés, et dont les préceptes en conséquence doivent être contraires et différents.

L'une, est la puissance spirituelle ; l'autre, est la puissance temporelle.

La force et la grandeur de cette dernière dépend de la force et de la grandeur même de l'empire auquel elle commande. Le prince n'est vraiment fort que de la force de sa nation. Qu'elle cesse d'être respectée, le prince cesse d'être puissant. Il désire et doit désirer que ses sujets soient braves, industrieux, éclairés et vertueux. En est-il ainsi de la puissance spirituelle ? non : son intérêt n'est pas le même. Le pouvoir du prêtre est attaché à la superstition et à la stupide crédulité des peuples. Peu lui importe qu'ils soient éclairés ; moins ils ont de lumières, plus ils sont dociles à ses décisions. L'intérêt de la puissance spirituelle n'est pas lié à l'intérêt d'une nation, mais à l'intérêt d'une secte.

Deux peuples sont en guerre ; qu'importe au pape lequel des deux sera esclave ou maître, si le vainqueur lui doit être aussi soumis que le vaincu? Que les Français succombent sous les efforts des Portugais ; que la maison de Bragance monte sur le trône des Bourbons, le pape ne voit dans cet événement qu'un accroissement à son autorité. Qu'est-ce que le sacerdoce exige d'une nation? une soumission aveugle, une crédulité sans bornes, et une crainte puérile et panique. Que cette nation d'ailleurs se rende célèbre par ses talents ou ses vertus patriotiques, c'est ce dont le clergé s'occupe peu. Les grands talents et les grandes vertus sont presque inconnues en Espagne, en Portugal et partout où la puissance spirituelle est la plus redoutée.

L'ambition, il est vrai, est commune aux deux puissances ; mais les moyens de la satisfaire sont bien différents. Pour s'élever au plus haut point de la grandeur, l'une doit exalter dans l'homme, et l'autre y détruire les passions.

Si c'est à l'amour du bien public, de la justice, de la richesse, de la gloire, que la puissance temporelle doit ses guerriers, ses magistrats, ses négociants et ses savants ; si c'est par le commerce de ses villes, la valeur de ses troupes, l'équité de son sénat, le génie de ses savants, que le prince rend sa nation respectable aux autres nations, les passions fortes et dirigées au bien général servent donc de base à sa grandeur.

C'est au contraire sur la destruction de ces mêmes passions, que le corps ecclésiastique fonde la sienne. Le prêtre est ambitieux, mais l'ambition lui est odieuse dans le laïc. Elle s'oppose à ses desseins. Le projet du prêtre est d'éteindre en l'homme tout désir, de le dégoûter de ses richesses, de son pouvoir, et de profiter de son dégoût pour s'approprier l'un et l'autre<sup>33</sup>. Ce qu'on peut assurer, c'est que le système religieux a toujours été dirigé sur ce plan.

Au moment où le christianisme s'établit, que prêcha-t-il? la communauté des biens. Qui se présenta pour dépositaire des biens mis en commun? le prêtre. Qui viola ce dépôt et s'en fit propriétaire ? le prêtre. Lorsque le bruit de la fin du monde se répandit, qui l'accrédita? le prêtre. Ce bruit était favorable à ses desseins : il espéra que, frappés d'une terreur panique, les hommes ne connaîtraient plus qu'une seule affaire, (affaire vraiment importante) celle de leur salut. La vie, leur disait-on, n'est qu'un passage ; le ciel est la vraie patrie des hommes : pourquoi donc se livrer à des affections terrestres? Si de tels discours n'en détachèrent point entièrement le laïc, ils attiédirent du moins en lui l'amour de la parenté, de la gloire, du bien public et de la patrie. Les héros alors devinrent plus rares; et les souverains frappés de l'espoir d'une grande puissance dans les cieux, consentirent quelquefois à remettre au sacerdoce, une partie de leur autorité sur la terre. Le prêtre s'en saisit, et pour se la conserver, décrédita la vraie gloire et la vraie vertu. Il ne souffrit plus qu'on honorât les Minos, les Lycurgue, les Codrus, les Aristide, les Timoléon, enfin tous les défenseurs et les bienfaiteurs de leur patrie. Ce furent d'autres modèles qu'il proposa. Il inscrivit d'autres noms dans le calendrier; et l'on le vit, à ceux des anciens héros, substituer celui d'un Saint Antoine<sup>34</sup>, d'un Saint Crépin, d'une Sainte Claire, d'un

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Douze ou quinze millions saisis en Espagne sur deux procureurs jésuites du Paraguay, prouvent qu'en prêchant le détachement des richesses, les jésuites n'ont jamais été dupes de leurs sermons.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> De tous les contes, les plus ridicules sont ceux que les moines font de leurs fondateurs. Ils disent, par exemple, "qu'à la vue d'une biche poursuivie par des loups, saint Lomer, leur ordonna de s'arrêter, ce qu'ils firent incontinent.

Saint Fiacre, d'un Saint François, enfin le nom de tous ces solitaires, qui, dangereux à la société par l'exemple de leurs folles vertus, se retiraient dans les cloîtres et dans les déserts, pour y végéter et y mourir inutiles.

D'après de tels modèles, le sacerdoce se flatta d'accoutumer les hommes à regarder la vie comme un court voyage. Il crut qu'alors sans désirs pour les biens terrestres, sans amitié pour ceux qu'ils rencontreraient dans leur voyage, ils deviendraient également indifférents à leur propre bonheur et à celui de leur postérité. En effet, si la vie n'est qu'une couchée, pourquoi mettre tant d'intérêt aux choses d'ici bas? un voyageur ne fait pas réparer les murs du cabaret, où il ne doit passer qu'une nuit.

Pour assurer leur grandeur et satisfaire leur ambition, les puissances spirituelles et temporelles durent donc en tous pays employer des moyens très-différents. Chargées en commun de l'instruction publique, elles ne purent donc jamais graver dans les cœurs et les esprits que des préceptes contradictoires, et relatifs à l'intérêt, que l'une eût d'allumer et l'autre d'éteindre les passions<sup>35</sup>.

C'est la probité cependant que prêchent également ces deux puissances ; j'en conviens. Mais ni l'une ni l'autre ne peuvent attacher à ce mot la même signification : et sous le gouvernement du pape, Rome moderne n'a certainement pas de la vertu, la même idée qu'en avait l'ancienne Rome sous le consulat du premier des Brutus.

L'aurore de la raison commence à poindre; les hommes savent déjà que, pour tous, les mêmes mots ne sont pas représentatifs des mêmes idées. En conséquence, qu'exigent-ils aujourd'hui d'un auteur? qu'il attache une idée nette aux expressions dont il se sert. Le règne de l'obscure scolastique peut disparaître; les théologiens n'en imposeront peut-être pas toujours aux peuples et aux gouvernements. Ce qu'on peut

Que saint Florent, faute de berger, ordonna à un ours qu'il rencontra, de mener paître ses brebis, et que l'ours les menait paître tous les jours.

Que saint François saluait les oiseaux, leur parlait, leur faisait commandement d'ouïr la parole de Dieu, lesquels oiseaux entendant parler saint François, se réjouissaient d'une façon merveilleuse, allongeant le cou, entrouvrant le bec.

Que ce même saint François passa huit jours avec une cigale, chanta un jour entier avec un rossignol, guérit un loup enragé, et lui dit : Mon frère le loup, tu dois me promettre que tu ne seras plus à l'avenir aussi ravissant que tu l'as été : ce que le loup promit en inclinant la tête. Alors saint François lui dit : Donne-moi la foi : ce que disant saint François, lui tendit la main, pour la recevoir : et le loup levant doucement sa patte droite, la mit entre les mains de saint François." On lit aussi de plusieurs autres saints qu'ils se plaisaient à deviser avec les brutes.

<sup>35</sup> Vouloir détruire les passions dans les hommes, c'est vouloir y détruire l'action. Le théologien insulte-t-il aux passions ? c'est le pendule qui se moque de son ressort, et l'effet qui méconnaît sa cause.

assurer, c'est qu'ils ne conserveront pas du moins leur puissance par les mêmes moyens qu'ils l'ont acquise; les temps et les circonstances ont changé. On convient enfin aujourd'hui de la nécessité des passions : on sait que c'est à leur conservation qu'est attachée celle des empires. Les passions en effet sont des désirs vifs ; ces désirs peuvent être également conformes ou contraires au bien public. Si l'avarice et l'intolérance sont des passions nuisibles et criminelles, il en est autrement du désir de s'illustrer par des talents et des vertus patriotiques<sup>36</sup>. En anéantissant les désirs, on anéantit l'âme ; et tout homme sans passions n'a en lui ni principe d'action, ni motif pour se mouvoir.

Vous êtes, ô ministres catholiques! riches et puissants sur la terre; mais votre pouvoir peut être détruit avec celui des nations auxquelles vous commandez. Augmentez leur abrutissement; et ces nations, vaincues par d'autres, cesseront de vous être soumises. Il faut pour votre intérêt même, que les passions et les besoins continuent de vivifier l'homme. Pour les étouffer en lui, il faudrait changer sa nature.

Ô vénérables théologiens! ô brutes! ô mes frères! abandonnez ce projet ridicule: étudiez le cœur humain, examinez les ressorts qui le meuvent; et si vous n'avez encore aucune idée nette de la morale et de la politique<sup>37</sup>, abstenez-vous de

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> On n'attache certainement pas d'idée nette au mot, passions, lorsqu'on les regarde comme nuisibles. Ce n'est qu'une vraie dispute de mots. Les théologiens eux-mêmes n'ont jamais dit que la passion vive de l'amour de Dieu, fut un crime. Ils n'ont point condamné Décius, pour s'être voué dans les champs de la guerre aux dieux infernaux. Ils n'ont point reproché à Pélopidas cet amour vif de la patrie, qui l'arma contre les tyrans, et l'engagea dans l'entreprise la plus périlleuse. Nos désirs sont nos moteurs, et c'est la force de nos désirs qui détermine celle de nos vices et de nos vertus. Un homme sans désir et sans besoin, est sans esprit et sans raison. Nul motif ne l'engage à combiner, ni à comparer ses idées entre elles. Plus l'homme approche de cet état d'apathie, plus il est stupide. Si les souverains de l'Orient sont en général si peu éclairés, c'est que l'esprit est fils du désir et du besoin. Or, les sultans n'éprouvent ni l'un, ni l'autre. Il n'est point de plaisir qu'un simple acte de leur volonté ne leur procure : l'esprit leur est donc presque toujours inutile. Le seul cas où il leur devient nécessaire, c'est lorsque jaloux du titre de conquérants, ils veulent envahir le sceptre d'un voisin puissant. Dans tout autre position, exiger des lumières d'un despote, c'est vouloir un effet sans cause. Compter dans un gouvernement arbitraire sur l'esprit d'un monarque né sur le trône, c'est folie. Aussi, sauf le hasard d'une éducation singulière, est-il peu de souverains absolus et éclairés : aussi l'histoire ne compte-telle communément au nombre des grands rois, que les Henri IV, les Frédéric, les Catherine II, etc. et ceux d'entre les princes dont l'éducation fut dure, et qui d'ailleurs eurent une fortune à faire et mille obstacles à surmonter.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Un dévot peut exceller en géométrie, en certain genre de peinture : mais vu la contradiction actuelle qui se trouve entre l'intérêt public et l'intérêt du prêtre, on ne peut sans inconséquence être à

l'enseigner. L'orgueil vous a trop longtemps égarés. Rappelez-vous la fable ingénieuse de la naissance de Momus. Au moment qu'il vit le jour, dit un grand poète, le dieu enfant remplit l'olympe de ses cris. La cour céleste en fut assourdie : pour l'apaiser chacun lui fit un don. Jupiter venait alors de créer l'homme ; il en fit présent à Momus : et depuis, l'homme fut toujours la poupée de la folie. Or, parmi les poupées de cette espèce, la plus triste, la plus orgueilleuse et la plus ridicule, fut un docteur<sup>38</sup>. O poupée théologienne ! ne vous obstinez plus à vouloir détruire les passions ; ce sont les principes de vie d'un État<sup>39</sup>. Occupez-vous du soin de les diriger au bien général ; essayez de tracer à ce sujet le plan d'une instruction dont les principes simples et clairs tendent tous au bonheur public.

Qu'on est loin d'un tel plan d'instruction! peu d'accord avec eux-mêmes, les parents et les maîtres ignorent également ce qu'ils doivent enseigner aux enfants. Ils n'ont encore sur l'éducation que des idées confuses; et delà la contradiction révoltante de tous leurs préceptes.

la fois pieux et homme d'état, dévot et bon citoyen, c'est-à-dire, honnête homme. C'est une vérité que démontrera la suite de cet ouvrage.

<sup>38</sup> C'était autrefois le petit-maître, aujourd'hui c'est le théologien qui sait tout, sans avoir rien appris. L'interroge-t-on sur la nature des animaux, ce sont, dit-il, de pures machines. Mais sur quel motif appuie-t-il sa décision? a-t-il en qualité, ou de chasseur, ou d'observateur, étudié la nature et les mœurs des animaux? non: il n'a élevé ni chien, ni chat, pas même des moineaux; mais il est docteur: et du moment qu'il en prend le bonnet, il se croit comme l'empereur de la Chine, obligé par l'étiquette de son état, de répondre à tout ce qu'on lui apprend; *je le savais*. L'on supposait le sage des Stoïciens habile et versé dans tous les arts et les sciences; c'était l'homme universel. Il en est de même du théologien: il est poète, géomètre, physicien, horloger, etc. Qu'il ait tous ces talents, j'y consens: mais qu'on ne m'oblige point de lire ses vers et d'acheter ses montres. Me permettrait-il de lui donner un conseil, ce serait, avant de parler des animaux, de consulter les ouvrages de M. de Buffon, et trois ou quatre lettres données au journal étranger par un observateur exact et un bon écrivain. Qu'il s'abstienne d'attaquer sur ce point mes sentiments. J'ai donné, dit-on, de l'esprit et de la raison aux brutes. C'est une politesse que je fis aux docteurs. Quelle fut votre reconnaissance, ô ingrats!

<sup>39</sup> Le propre des gouvernements despotiques, est d'affaiblir dans l'homme le mouvement des passions. Aussi la consomption est-elle la maladie mortelle de ces empires : aussi les peuples soumis à cette forme de gouvernement, n'ont-ils communément ni l'audace, ni le courage des républicains. Ces derniers même n'ont excité notre admiration que dans ces moments de crise où leurs passions étaient le plus en effervescence. Dans quels temps les Hollandais et les Suisses faisaient-ils des actions surhumaines ? lorsqu'ils étaient animés de deux sortes de passions ; l'une, la vengeance, l'autre, la haine des tyrans. Il faut des passions à un peuple : c'est une vérité qui n'est plus maintenant ignorée que du gardien des capucins.

### Chapitre 10

# Exemple des idées ou préceptes contradictoires reçus dans la première jeunesse.

Qu'on me pardonne si, pour faire plus vivement sentir la contradiction de tous les préceptes de notre éducation, je suis forcé de descendre à un ton peu noble : le sujet l'exige. C'est dans les maisons religieuses et destinées à l'instruction des jeunes filles, que ces contradictions sont les plus frappantes. J'entre donc au couvent. Il est huit heures du matin : c'est le temps de la conférence, celui où, dans un discours sur la pudeur, la supérieure prouve qu'une pensionnaire ne doit jamais lever les yeux sur un homme. Neuf heures sonnent ; le maître à danser est au parloir. Formez bien vos pas, dit-il, à son écolière : levez cette tête, et regardez toujours votre danseur. Or lequel croire, du maître de danse, ou de la prieure ? la pensionnaire l'ignore, et n'acquiert, ni les grâces que le premier veut lui donner, ni la réserve que la seconde lui prêche. Or à quoi rapporter ces contradictions dans l'instruction, sinon aux désirs contradictoires qu'ont les parents, que leur fille soit à la fois agréable et réservée, et qu'elle joigne la prudence du cloître aux grâces du théâtre ? ils veulent concilier les inconciliables 40.

L'instruction turque est peut-être la seule conséquente à ce qu'en ce pays l'on exige des femmes<sup>41</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> On désir qu'une fille soit vraie et ingénue. On lui présente un époux : il ne lui plaît pas : elle le dit : on le trouve mauvais. Les parents veulent donc qu'elle soit vraie ou fausse, suivant l'intérêt qu'ils ont qu'elle soit l'une ou l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Le turc croit la femme formée pour le plaisir de l'homme et créée pour irriter ses désirs. Telle est, dit-il, l'intention marquée de la nature. Or, qu'en Turquie l'on permette à l'art d'ajouter encore aux beautés des femmes ; qu'on leur ordonne même de perfectionner en elles les moyens de charmer : rien de plus simple. Quel abus faire de la beauté dans le sérail où elle est renfermée ? supposons, si l'on veut, un pays où les femmes soient en commun. Plus dans ce pays elles inventeraient de moyens de séduire, plus elles multiplieraient les plaisirs de l'homme. Quelque degré de perfection qu'elles atteignissent en ce genre, on peut assurer que leur coquetterie n'aurait rien de contraire au bonheur public. Tout ce que l'on pourrait encore exiger d'elles, c'est qu'elles conçussent tant de vénération pour leur beauté et leurs faveurs, qu'elles crussent n'en devoir faire part qu'aux hommes déjà distingués par leur génie, leur courage ou leur probité. Leurs faveurs par ce moyen deviendraient un encouragement aux talents et aux vertus. Mais en Turquie, si les femmes peuvent sans inconvénient s'instruire de tous les arts de la volupté, en serait-il de même dans un pays, où, comme en Europe, elles ne sont ni renfermées, ni communes ; où, comme en France, toutes les maisons sont ouvertes ? S'imagine-t-on qu'en multipliant dans les femmes les moyens de plaire, on augmentât beaucoup le bonheur des

Les préceptes de l'éducation seront incertains et vagues, tant qu'on ne les rapportera point à un but unique. Quel peut être ce but? le plus grand avantage public, c'est-à-dire, le plus grand plaisir et le plus grand bonheur du plus grand nombre des citoyens.

Les parents perdent-ils cet objet de vue ; ils errent çà et là dans les voies de l'instruction. La mode seule est leur guide. Ils apprennent d'elle que pour faire de leur fille une musicienne, il faut lui payer un maître de musique ; et ils ignorent que pour lui donner des idées nettes de la vertu, il faut pareillement lui payer un maître de morale.

Lorsqu'une mère s'est chargée de l'éducation de sa fille, elle lui dit le matin, en mettant son rouge, que la beauté n'est rien, que la bonté et les talents sont tout<sup>42</sup>. L'on entre en ce moment à la toilette de la mère : chacun répète à la petite fille qu'elle est jolie ; on ne la loue pas une fois l'an sur ses talents<sup>43</sup> et son humanité : d'ailleurs, les seules récompenses promises à son application, à ses vertus, sont des parures ; et l'on veut cependant que la petite fille soit indifférente à sa beauté. Quelle confusion une telle conduite ne doit-elle pas jeter dans ses idées !

L'instruction d'un jeune homme n'est pas plus conséquente. Le premier devoir qu'on lui prescrit, c'est l'observation des lois : le second, c'est leur violation lorsqu'on l'offense ; il doit, en cas d'insulte, se battre sous peine de déshonneur. Lui prouve-t-on que c'est par des services rendus à la patrie qu'on obtient la considération de ce monde et la gloire céleste ? quels modèles d'imitation lui propose-t-on ? un moine, un dervis fanatique et fainéant, dont l'intolérance a porté le trouble et la désolation dans les empires.

Un père vient de recommander à son fils la fidélité à sa parole. Un théologien survient, et dit à ce fils, qu'on n'en est pas tenu envers les ennemis de Dieu : que Louis XIV par cette raison révoqua l'édit de Nantes donné par ses ancêtres ; que le pape a décidé cette question, en déclarant nul tout traité contracté entre les princes

époux ? J'en doute ; et jusqu'à ce qu'on ait fait quelque réforme dans les lois du mariage, ce que l'art pourrait ajouter aux beautés naturelles du sexe, serait peut-être en contradiction avec l'usage que les lois européennes lui permettent d'en faire.

<sup>42</sup> Assure-t-on une fille que sans talents on reste sans époux? elle apprendra demain que la plus sotte de ses compagnes a fait un excellent mariage, parce qu'elle avait tant de dot, et qu'on épouse plus que la dot.

<sup>43</sup> Si l'on ne loue communément que la beauté dans une fille, c'est que la beauté est réellement la qualité la plus intéressante, la plus désirable dans celle à qui l'on fait visite, et dont on n'est ni le mari, ni l'ami, et que chez les femmes, les hommes ne sont jamais qu'en visite.

hérétiques et catholiques, en accordant enfin aux derniers le droit de le violer, s'ils sont les plus forts.

Un prédicateur prouve en chaire que le Dieu des chrétiens est un Dieu de vérité; que c'est à leur haine pour le mensonge, qu'on reconnaît ses adorateurs<sup>44</sup>. Est-il descendu de chaire? il convient qu'il est très-prudent de la taire<sup>45</sup>; que lui-même, en louant la vérité, se garde bien de la dire<sup>46</sup>. L'homme en effet qui, dans les pays catholiques, écrirait l'histoire vraie de son temps, soulèverait contre lui tous les adorateurs de ce Dieu de vérité<sup>47</sup>. Dans de tels pays, l'homme à l'abri de la persécution, est le muet, le sot ou le menteur.

Qu'à force de soins un instituteur parvienne enfin à inspirer à son élève la douceur et l'humanité, le directeur entre, et dit à cet élève, qu'on peut pardonner aux hommes leurs vices, et non leurs erreurs ; que dans ce dernier cas l'indulgence est un crime, et qu'il faut brûler quiconque ne pense pas comme lui.

Telle est l'ignorance et la contradiction du théologien, qu'il déclame encore contre les passions au moment même qu'il veut exciter l'émulation de son disciple. Il oublie alors que l'émulation est une passion, et même une passion très-forte, à en juger par ses effets.

Tout est donc contradiction dans l'éducation. Quelle en est la cause ? l'ignorance où l'on est des vrais principes de cette science ; l'on n'en a que des idées confuses. Il faudrait éclairer les hommes : le prêtre s'y oppose. La vérité luit-elle un moment sur

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Il est des hommes qui se croient vrais, parce qu'ils sont médisants. Rien de plus différent que la vérité et la médisance : l'une toujours indulgente, est inspirée par l'humanité ; l'autre toujours aigre, est fille de l'orgueil, de la haine, de l'humeur et de l'envie. Le ton et les gestes de la médisance décèlent toujours quel en est le père.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Si l'on ne peut sans crime taire la vérité aux peuples et aux souverains, quel homme a toujours été juste et sans reproche à cet égard ?

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Qu'à la lecture de l'histoire ecclésiastique un jeune italien s'indigne des crimes et de la scélératesse des pontifes, qu'il doute de leur infaillibilité; quel doute impie! s'écrie son précepteur. Mais, répond l'élève, je dis ce que je pense: ne m'avez-vous pas toujours défendu de mentir? Oui, dans les cas ordinaires; mais en faveur de l'église, le mensonge est un devoir. Et quel intérêt prenez-vous au pape? le plus grand, répliquera le maître. Si le pape est reconnu infaillible, nul ne peut résister à ses volontés. Les peuples lui doivent être aveuglement soumis. Or, quelle considération ce respect pour le pape ne réfléchit-il pas sur tout le corps ecclésiastique, et par conséquent sur moi?

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Quiconque, en écrivant l'histoire, en altère les faits, est un mauvais citoyen. Il trompe le public, et le prive de l'avantage inestimable qu'il pourrait retirer de cette lecture. Mais dans quel empire trouver un historien vrai et réellement adorateur du Dieu de vérité? Est-ce en France, en Portugal, en Espagne? non : mais dans un pays libre et réformé.

eux ? il en absorbe les rayons dans les ténèbres de sa scolastique. L'erreur et le crime cherchent tous deux l'obscurité, l'une des mots<sup>48</sup>, l'autre de la nuit. Qu'au reste, l'on ne rapporte point à la seule théologie toutes les contradictions de notre éducation : il en est aussi qu'on doit aux vices des gouvernements. Comment persuader à l'adolescent d'être fidèle, d'être sûr dans la société, et d'y respecter les secrets d'autrui, lorsqu'en Angleterre même, le gouvernement, sous le prétexte même le plus frivole, ouvre les lettres des particuliers, et trahit la confiance publique ? comment se flatter de lui inspirer l'horreur de la délation et de l'espionnage, s'il voit les espions honorés, pensionnés et comblés de bienfaits ?

On veut qu'au sortir du collège, un jeune homme se répande dans le monde, qu'il s'y rende agréable, qu'il y soit toujours chaste : est-ce au moment où le besoin d'aimer se fait le plus vivement sentir, qu'insensible aux attraits des femmes<sup>49</sup>, un jeune homme peut vivre sans désir au milieu d'elles ? La stupidité paternelle s'imaginerait-elle, lorsque le gouvernement fait bâtir des salles d'opéra, lorsque l'usage en ouvre l'entrée à la jeunesse, que, jalouse de sa virginité, elle voie toujours d'un œil indifférent, un spectacle où les transports, les plaisirs et le pouvoir de l'amour, sont peints des plus vives couleurs, et où cette passion pénètre dans les âmes par les organes de tous les sens<sup>50</sup> ?

Je ne finirais pas si je voulais donner la liste de toutes les contradictions de l'éducation européenne, et surtout de la papiste. Dans le brouillard de ses préceptes, comment reconnaître le sentier de la vertu? le catholique s'en écarte donc souvent. Aussi sans principes fixes à cet égard, c'est aux positions où il se trouve, aux livres,

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Pourquoi les disputes théologiques sur la grâce sont-elles interminables ? C'est qu'heureusement pour les disputants, ni les uns, ni les autres n'ont d'idées nettes de ce dont ils parlent. En présentent-ils de plus claires dans leurs définitions de la Divinité ? le cardinal du Perron, après avoir dans un discours prouvé l'existence de Dieu à Henri III, lui dit : Si votre majesté le désire, je lui en prouverai tout aussi évidemment la non-existence.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Je suppose qu'on voulût réellement attiédir dans les jeunes gens les désirs de l'amour ; que faire ? instituer des exercice violents, et en inspirer le goût à la jeunesse. L'exercice est en ce genre le sermon le plus efficace. Plus on transpire, plus on dépense d'esprits animaux, moins il reste de force pour l'amour. La froideur et l'indifférence des sauvages du Canada, tiennent à la fatigue et à l'épuisement éprouvés dans des chasses longues et pénibles.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Qu'on ne conclue point de ce texte, que je veuille détruire les salles d'opéra ou de la comédie. Je ne condamne ici que la contradiction entre nos usages et les préceptes actuels de notre morale. Je ne suis, ni ennemi des spectacles, ni sur ce point de l'avis de M. Rousseau. Les spectacles sont sans contredit un plaisir. Or, il n'est point de plaisir qui, dans les mains d'un gouvernement sage, ne puisse devenir un principe productif de vertu, lorsqu'il en est la récompense.

aux amis, et enfin aux maîtresses que le hasard lui donne, qu'il doit ses vices ou ses vertus. Mais est-il un moyen de rendre l'éducation de l'homme plus indépendante du hasard, et comment faire pour y réussir ?

N'enseigner que le vrai. L'erreur se contredit toujours : la vérité, jamais.

Ne point abandonner l'éducation des citoyens à deux puissances qui, divisées d'intérêt, enseigneront toujours deux morales<sup>51</sup> contradictoires.

Par quelle fatalité, dira-t-on, presque tous les peuples ont-ils confié au sacerdoce l'instruction morale de leur jeunesse? Qu'est-ce que la morale des papistes? un composé de superstitions. Cependant il n'est rien qu'à l'aide de la superstition, le sacerdoce n'exécute. C'est par elle qu'il dépouille les magistrats de leur autorité, et les rois de leur pouvoir légitime : c'est par elle qu'il soumet les peuples, qu'il acquiert sur eux une puissance souvent supérieure aux lois ; et par elle enfin qu'il corrompt jusqu'aux principes de la morale. Quel remède à ce mal? Il n'en est qu'un : c'est de refondre en entier cette science. Il faudrait qu'un nouvel esprit présidât à la formation de ses nouveaux principes, et que tous tendissent à l'avantage public.

Il est temps que sous le titre de saints ministres de la morale, les magistrats la fondent sur des principes simples, clairs, conformes à l'intérêt général, et dont tous les citoyens puissent se former des idées également justes et précises. Mais la simplicité et l'uniformité de ces principes conviendrait-elle aux différentes passions des hommes ?

Leurs désirs peuvent être différents ; mais leur manière de voir est essentiellement la même : ils agissent mal et voient bien. Tous naissent avec l'esprit juste ; tous saisissent la vérité, lorsqu'on la leur présente clairement. Quant à la jeunesse, elle en est d'autant plus avide, qu'elle a moins d'habitude à rompre, et d'intérêt à voir les objets différents de ce qu'ils sont. Ce n'est pas sans peine qu'on parvient à fausser

\_

<sup>51</sup> Pourquoi la plupart des hommes éclairés regardent-ils toute religion comme incompatible avec une bonne morale? c'est que les prêtres de toute religion se donnent pour les seuls juges de la bonté ou de la méchanceté des actions humaines : c'est qu'ils veulent que les décisions théologiques soient regardées comme le vrai code de la morale. Or, le prêtre est un homme. En cette qualité, il juge conformément à son intérêt. Son intérêt est presque toujours contraire a l'intérêt public. La plupart de ses jugements sont donc injustes. Telle est cependant la puissance du prêtre sur l'esprit des peuples, qu'ils ont pour les sophismes de l'école, souvent plus de vénération que pour les saines maximes de la morale. Quelles idées nettes les peuples pourraient-ils s'en former? les décisions de l'église, aussi variables que ses intérêts, y portent sans cesse confusion, obscurité et contradiction. Qu'est-ce que l'église substitue aux vrais principes de la justice? des observances et des cérémonies ridicules. Aussi, dans ses discours sur Tite-Live, Machiavel attribue-t-il l'excessive méchanceté des italiens, à la fausseté et à la contradiction des préceptes moraux de la religion catholique.

l'esprit de jeunes gens. Il faut pour cet effet toute la patience et tout l'art de l'éducation actuelle : encore entrevoient-ils de temps en temps, à la lueur de la raison naturelle, la fausseté des opinions dont on a chargé leur mémoire.

Que ne les en effacent-ils, pour leur substituer des idées nouvelles? Un pareil changement dans les idées suppose du temps et des soins, et cette tâche est trop pénible pour la plupart des hommes, qui souvent descendent au tombeau, sans avoir encore acquis d'idées nettes et précises de la vertu.

Quand en aurait-ils de saines ? lorsque le système religieux se confondra avec le système du bonheur national ; lorsque les religions, instruments habituels de l'ambition sacerdotale, le deviendront de la félicité publique. Est-il possible d'imaginer une telle religion ? L'examen de cette question mérite l'attention du sage. Je jetterai donc en passant un coup d'œil sur les fausses religions.

### Chapitre 11

### Des fausses religions.

Toute religion, dit Hobbes, fondée sur la crainte d'un pouvoir invisible, est un conte qui, avoué d'une nation, porte le nom de religion; désavoué de cette même nation, porte le nom de superstition. Les neuf incarnations de Wistnou sont religion aux Indes, et conte à Nuremberg.

Je ne m'autoriserai point de cette définition pour nier la vérité de la religion. Si j'en crois ma nourrice et mon précepteur, toute autre religion est fausse : la mienne seule est la vraie<sup>52</sup>. Mais est-elle reconnue pour telle par l'univers ? non ; la terre gémit encore sous une multitude de temples consacrés à l'erreur. Il n'en est aucune qui ne soit la religion de quelques contrées.

L'histoire des Numa, des Zoroastre, des Mahomet et de tant de fondateurs de cultes modernes, nous apprend que toutes les religions peuvent être considérées comme des institutions politiques, qui ont une grande influence sur le bonheur des nations. Je pense donc, puisque l'esprit humain produit encore de temps en temps des religions nouvelles, qu'il est important, pour les rendre le moins malfaisantes possible, d'indiquer le plan à suivre dans leur création.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Peut-être cette assertion paraîtra-t-elle absurde. Au reste, cette absurdité m'est commune avec tous les hommes. Ce ridicule en moi, comme en eux, est l'effet de l'orgueil. Si chacun croit sa religion la meilleure, c'est que chacun se dit : *qui ne pense pas comme moi, a tort*. Je le dis donc comme les autres.

Toutes les religions sont fausses, à l'exception de la religion chrétienne ; mais je ne la confonds pas avec le papisme.

### **Chapitre 12**

### Le papisme est d'institution humaine.

Le papisme n'est aux yeux d'un homme sensé qu'une pure idolâtrie<sup>53</sup>. L'église romaine n'y voyait sans doute, qu'une institution humaine, lorsqu'elle faisait de cette religion un usage scandaleux, un instrument de son avarice et de sa grandeur ; qu'elle s'en servait pour favoriser les projets criminels des papes, et légitimer leur avidité et leur ambition. Mais ces imputations, disent les papistes, sont calomnieuses.

Pour en prouver la vérité, je demande s'il est vraisemblable que des chefs d'ordres monastiques regardassent la religion comme divine, lorsque, pour enrichir eux et leurs couvents, ils défendaient aux moines d'enterrer en terre sainte quiconque mourrait sans leur rien laisser; s'ils étaient eux-mêmes dupes d'une croyance publiquement professée, lorsqu'ils se rendaient<sup>54</sup> propriétaires des biens qu'en

<sup>53</sup> L'homme, disait Fontenelle, a fait Dieu à son image, et ne pouvait faire autrement. C'est sur les cours orientales que les moines ont modelé la cour céleste. Le prince d'Orient, invisible à la plupart de ses sujets, n'est accessible qu'à ses seuls courtisans. Les plaintes du peuple ne parviennent à lui que par l'organe de ses favoris. Les moines, sous le nom de saints, ont pareillement environné de favoris le trône du monarque de l'Univers, et ont voulu que les grâces célestes ne s'obtinssent que par l'intercession de ces saints. Mais pour se les rendre favorables, que faire ? les prêtres assemblés à cet effet, décidèrent qu'en bois sculpté ou non sculpté, l'on placerait des images dans les églises, qu'on s'agenouillerait devant elles, comme devant celles du Très-Haut; que les signes extérieurs de l'adoration seraient les mêmes pour l'Éternel et ses favoris, et enfin honorés par les chrétiens comme les pénates et les fétiches par les païens et les sauvages. Saint Nicolas en Russie, par exemple, et saint Janvier à Naples, auraient plus de considération, et attireraient plus de respect que Dieu lui-même.

C'est sur ces faits que sont fondées les accusations portées contre l'église grecque et latine. C'est à la dernière surtout qu'on doit le rétablissement du fétichisme. Ainsi la France a dans saint Denis un fétiche national, dans sainte Geneviève une fétiche de la capitale ; et il n'est point de communauté ni de citoyen, qui, sous le nom de Pierre, de Claude, ou de Martin, n'ait encore son fétiche particulier.

<sup>54</sup> Point de ruses, de mensonges, de prestiges, d'abus de confiance, enfin de moyens vils et bas que les prêtres n'aient employés pour s'enrichir. Les capitulaires recueillis par Baluze, tome II, nous instruisent de la manière dont autrefois les ecclésiastiques parvinrent en France à se faire payer la dîme. "Ils firent descendre du ciel une lettre de Jésus-Christ. Par cette lettre, le Sauveur menace les païens, les sorciers et ceux qui ne payent pas la dîme, de frapper leurs champs de stérilité, et d'envoyer

qualité d'économes des pauvres, ils devaient leur distribuer ; si les papes croyaient réellement pratiquer la justice et l'humanité, lorsqu'ils se déclaraient les distributeurs des royaumes de l'Amérique sur lesquels ils n'avaient aucun droit ; lorsque par une ligne de démarcation, ils partageaient cette partie du monde<sup>55</sup> entre les Espagnols et les Portugais ; lorsqu'ils prétendaient enfin commander aux princes, ordonner de leur temporel et disposer arbitrairement des couronnes.

O papistes! examinez quelle fut en tous les siècles la conduite de votre église! Eutelle intérêt d'entretenir garnison romaine dans tous les empires, et de s'attacher un grand nombre d'hommes? (c'est l'intérêt de toute secte ambitieuse:) elle institua un grand nombre d'ordres religieux; fit construire et renter un grand nombre de monastères; eut enfin l'adresse de faire soudoyer cette milice ecclésiastique, par les nations même où elle l'établissait.

Le même motif lui faisant désirer la multiplication du clergé séculier, elle multiplia les sacrements; et les peuples, pour se les faire administrer, furent forcés d'augmenter le nombre de leurs prêtres. Il égala bientôt celui des sauterelles de

dans leurs maisons des serpents ailés, pour dévorer les tétons de leurs femmes". Cette première lettre n'ayant point réussi, les ecclésiastiques ont recours au diable; ils le produisent (voyez les mêmes capitulaires, tome I.) dans une assemblée de la nation; et le diable devenu tout-à-coup apôtre et missionnaire, y prend à cœur le salut des français. Il tâche de les rappeler à leur devoir par des châtiments salutaires. "Ouvrez enfin les yeux, disait le clergé; le diable lui-même est l'auteur de la dernière famine, lui-même a dévoré les grains dans les épis: redoutez sa fureur. Au milieu des campagnes, il a déclaré par des hurlements affreux, qu'il exercerait les plus cruels châtiments sur les chrétiens endurcis qui nous refusent la dîme." Tant d'impostures de la part du clergé prouvent qu'au temps de Charlemagne, les gens pieux étaient les seuls qui payassent la dîme. Dans la supposition que le clergé eût eu le droit de la lever, il n'eût point eu recours successivement à Dieu et au diable. Ce fait m'en rappelle un autre de la même espèce: c'est le sermon d'un curé sur le même sujet: "O mes chers paroissiens, disait-il, ne suivez point l'exemple de ce malheureux Caïn, mais bien celui du bon Abel: Caïn ne voulait jamais payer la dîme, ni aller à la messe: Abel, au contraire la payait et toujours du plus beau et du meilleur, et il ne faillait pas un seul jour d'ouïr la messe".

Grotius dit au sujet de ces dîmes et donations, que le scrupule de Tibère pour accepter de tels dons, devrait faire honte aux moines.

<sup>55</sup> Les papes, par leurs prétentions ridicules sur l'Amérique, ont donné l'exemple de l'iniquité, ont légitimé toutes les injustices qu'y ont exercées les chrétiens.

Un jour qu'on examinait dans la chambre des communes, si tel canton, situé sur les confins du Canada devait appartenir à la France, un des membres de la chambre se lève et dit : "Cette question, Messieurs, est d'autant plus délicate, que les français ainsi que nous, sont très-persuadés que ce terrain n'appartient point aux naturels du pays".

l'Égypte. Comme elles, ils dévorèrent les moissons ; et ces prêtres séculiers, furent entretenus aux dépens des nations catholiques. Pour lier ces prêtres plus étroitement à ses intérêts, et jouir sans partage de leur affection, l'église voulut encore que, célibataires forcés, ils vécussent sans femmes, sans enfants, mais d'ailleurs dans un luxe et une aisance qui de jour en jour leur rendît leur état plus cher. Ce n'est pas tout : pour accroître encore et sa richesse et son pouvoir, l'église romaine tenta, sous le nom du denier saint Pierre ou autre, de lever des impôts dans tous les royaumes. Elle ouvrit à cet effet une banque entre le ciel et la terre, et fit, sous le nom d'indulgences, payer argent comptant dans ce monde, des billets à ordre directement tirés sur le paradis.

Or, lorsqu'en tous les siècles on voit le sacerdoce sacrifier constamment la vertu au désir de la grandeur et de la richesse ; lorsqu'en étudiant l'histoire des papes, de leur politique, de leur ambition, de leurs mœurs, enfin, de leur conduite, on la trouve si différente de celle prescrite par l'évangile, comment imaginer que les chefs de cette religion aient vu en elle autre chose qu'un moyen d'envahir la puissance et les trésors de la terre<sup>56</sup> ? D'après les mœurs et la conduite des moines, du clergé et des pontifes, un réformé peut, je crois, montrer, pour la justification de sa croyance et l'avantage des nations, que le papisme ne fut jamais qu'une institution humaine. Mais pourquoi les religions n'ont-elles été jusqu'à présent que locales? serait-il possible d'en concevoir une qui devînt universelle?

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Que d'après ces faits, les papistes vantent encore la grande perfection où leur religion porte leurs mœurs, ils ne feront point de prosélytes. Pour éclaircir les prétentions de ces papistes, qu'on se demande quel est l'objet de la science de la morale ; l'on voit que ce ne peut être que le bonheur général; que si l'on exige des vertus dans les particuliers, c'est que les vertus des membres font la félicité du tout. On voit que le seul moyen de rendre à la fois les peuples éclairés, vertueux et fortunés, c'est d'assurer par de bonnes lois les propriétés des citoyens, c'est d'éveiller leur industrie, de leur permettre de penser, et de communiquer leurs pensées. Or, la religion papiste est-elle la plus favorable à de telles lois ? les hommes sont-ils en Italie et en Portugal, plus assurés qu'en Angleterre de leur vie et de leurs biens? y jouissent-ils d'une plus grande liberté de penser? le gouvernement y a-t-il de meilleures mœurs, y est-il moins dur, par conséquent plus respectable? L'expérience ne prouve-t-elle pas au contraire, que les luthériens, les calvinistes de l'Allemagne, sont mieux gouvernés et plus heureux que les catholiques; et que les cantons protestants de la Suisse sont plus riches et plus puissants que les cantons papistes? La religion réformée tend donc plus directement au bonheur public que la catholique : elle est donc plus favorable à l'objet que se propose la morale. Elle inspire donc de meilleures mœurs, et dont l'excellence n'a d'autre mesure que la félicité même des peuples.

### **Chapitre 13**

### De la religion universelle.

Une religion universelle ne peut être fondée que sur des principes éternels, invariables, et qui, susceptibles comme les propositions de la géométrie, des démonstrations les plus rigoureuses, soient puisées dans la nature de l'homme et des choses. Est-il de tels principes? et ces principes connus peuvent-ils également convenir à toutes les nations? oui, sans doute : et s'ils varient, ce n'est que dans quelques unes de leurs applications aux contrées différentes où le hasard place les divers peuples.

Mais entre les principes ou lois convenables à toutes les sociétés, quelle est la première et la plus sacrée ? celle qui promet à chacun la propriété de ses biens, de sa vie et de sa liberté.

Est-on propriétaire incertain de sa terre ? on ne laboure point son champ, on ne cultive point son verger. Une nation est bientôt ravagée et détruite par la famine. Est-on propriétaire incertain de sa vie et de sa liberté ? L'homme toujours en crainte est sans courage et sans industrie : uniquement occupé de sa conservation personnelle, et resserré en lui-même, il ne porte point ses vues au dehors, il n'étudie point la science de l'homme, il n'en observe ni les désirs, ni les passions. Ce n'est cependant que dans cette connaissance préliminaire, qu'on peut puiser celle des lois les plus conformes au bien public.

Par quelle fatalité de telles lois si nécessaires aux sociétés, leur sont-elles encore inconnues? Pourquoi le ciel ne les leur a-t-il pas révélées? Le ciel, répondrai-je, a voulu que l'homme, par sa raison, coopérât à son bonheur, et que, dans les sociétés nombreuses<sup>57</sup>, le chef-d'œuvre d'une excellente législation fût, comme celui des autres sciences, le produit de l'expérience et du génie.

Dieu a dit à l'homme : Je t'ai créé, je t'ai donné cinq sens, je t'ai doué de mémoire, et par conséquent de raison : j'ai voulu que ta raison d'abord aiguisée par le besoin,

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Il est de grandes, il est de petites sociétés. Les lois de ces dernières sont simples, parce que leurs intérêts le sont : elles sont conformes à l'intérêt du plus grand nombre, parce qu'elles se font du consentement de tous : elles sont enfin très-exactement observées ; parce que le bonheur de chaque individu est attaché à leur observation : c'est le bon sens qui dicte les lois des petites sociétés ; c'est le génie qui dicte celles des grandes.

Mais qui peut déterminer les hommes à former des sociétés si nombreuses ? le hasard, l'ignorance des inconvénients attachés à de telles sociétés ; enfin, le désir de conquérir, la crainte d'être subjugué, etc.

éclairée ensuite par l'expérience, pourvût à ta nourriture, t'apprît à féconder la terre, à perfectionner les instruments du labourage, de l'agriculture; enfin toutes les sciences de première nécessité: j'ai voulu que cultivant cette même raison, tu parvinsses à la connaissance de mes volontés morales, c'est-à-dire, de tes devoirs envers la société, des moyens d'y maintenir l'ordre, enfin, à la connaissance de la meilleure législation possible.

Voilà le seul culte auquel je veux que l'homme s'élève, le seul qui puisse devenir universel, le seul digne d'un Dieu et qui soit marqué de son sceau et de celui de la vérité. Tout autre culte porte l'empreinte de l'homme, de la fourberie et du mensonge. La volonté d'un Dieu juste et bon, c'est que les fils de la terre soient heureux, et qu'ils jouissent de tous les plaisirs compatibles avec le bien public.

Tel est le vrai culte, celui que la philosophie doit révéler aux nations. Nuls autres saints dans une telle religion, que les bienfaiteurs de l'humanité, que les Lycurgue, les Solon, les Sydney, que les inventeurs de quelque art, de quelque plaisir nouveau, mais conformes à l'intérêt général : nuls autres réprouvés au contraire, que les malfaiteurs envers la société, et les atrabilaires ennemis de ses plaisirs.

Les prêtres seront-ils un jour les apôtres d'une telle religion? l'intérêt le leur défend. Les nuages répandus sur les principes de la morale et de la législation, (qui ne sont essentiellement que la même science,) y ont été amoncelés par leur politique. Ce n'est plus désormais que sur la destruction de la plupart des religions, qu'on peut dans les empires jeter les fondements d'une morale saine. Plût à Dieu que les prêtres, susceptibles d'une ambition noble, eussent cherché dans les principes constitutifs de l'homme, les lois invariables sur lesquelles la nature et le ciel veulent qu'on édifie le bonheur des sociétés! plût à Dieu que les systèmes religieux pussent devenir le palladium de la félicité publique! c'est aux prêtres qu'on en confierait la garde. Ils jouiraient d'une gloire et d'une grandeur fondée sur la reconnaissance publique. Ils pourraient se dire chaque jour : c'est par nous que les mortels sont heureux. Une telle grandeur, une gloire aussi durable, leur paraît vile et méprisable. Vous pouviez, ô ministres des autels! devenir les idoles des hommes éclairés et vertueux; vous avez préféré de commander à des superstitieux et à des esclaves : vous vous êtes rendus odieux aux bons citoyens, parce que vous êtes la plaie des nations, l'instrument de leur malheur, et les destructeurs de la vraie morale.

La morale fondée sur des principes vrais, est la seule vraie religion. Cependant, s'il était des hommes dont la crédulité avide<sup>58</sup> ne trouvât à se satisfaire que dans une

61

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Shaftesbury, dans son traité de l'enthousiasme, parle d'un évêque, qui, ne trouvant point encore dans le catéchisme catholique de quoi satisfaire son insatiable crédulité, se mit encore à croire les contes des fées.

religion mystérieuse; que les amis du merveilleux sachent du moins, parmi les religions de cette espèce, quelle est celle dont l'établissement serait le moins funeste aux nations.

### **Chapitre 14**

## Des conditions sans lesquelles une religion est destructive du bonheur national.

Une religion intolérante, une religion dont le culte exige une dépense considérable, est, sans contredit, une religion nuisible. Il faut qu'à la longue son intolérance dépeuple l'empire, et que son culte trop coûteux le ruine<sup>59</sup>. Il est des royaumes catholiques où l'on compte à-peu-près quinze mille couvents, douze mille prieurés, quinze mille chapelles, treize cent abbayes, quatre-vingt-dix mille prêtres employés à desservir quarante-cinq mille paroisses ; où l'on compte en outre une infinité d'abbés, de séminaristes et d'ecclésiastiques de toute espèce. Leur nombre total compose au moins celui de trois cents mille hommes. Leur dépense<sup>60</sup> suffirait à l'entretien d'une

En dîmes seules, le clergé tire des terres cultivées d'un royaume presque autant de produit que tous ses propriétaires. En France, l'arpent de terre labourable, loué six ou sept livres, rapportent à-peu-près vingt ou vingt-deux minots de blé à quatre au setier. Le prêtre, pour sa dîme, en récolte deux. Le prix de ces deux minots peut être, bon an, mal an, évalué à 9 ou 10 livres. Le prêtre récolte en sus 50 bottes de paille, estimées 6 livres. Plus, la dîme de l'avoine et de sa paille, estimée 40 ou 50 sous. Total 17 liv. 10 sous, que le prêtre tire en trois ans du même arpent de terre, dont le propriétaire ne tire que 18 ou 21 livres, et sur laquelle somme ce propriétaire est obligé de payer le dixième, d'entretenir sa ferme, de supporter les non-valeurs, les banqueroutes du fermier et les corvées.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Il en est du papisme, comme du despotisme ; l'un et l'autre dévorent le pays où ils s'établissent. Le plus sûr moyen d'affaiblir les puissances de l'Angleterre et de la Hollande, serait d'y établir la religion catholique.

<sup>60</sup> Dans tout pays où l'on comptera trois cent mille tant curés, qu'évêques, prélats, moines, prêtres chanoines, etc., il faut qu'en logement, chauffage, nourriture, vêtement, etc., chaque prêtres, l'un portant l'autre, coûte au moins par jour un écu à l'état. Or, pour subvenir à cet entretien, quelles sommes prodigieuses en fonds de terres, rentes, dîmes, pensions, impôts de messes, constructions de bâtiments, réparations de presbytères et de chapelles, fonds de jardins, trésors de paroisses et de confréries, ornements d'église, argenterie, aumônes, louages de chaises, baptêmes, offrandes, mariages, enterrements, services, quêtes, dispenses, honoraires de prédicateurs, missions, etc., le sacerdoce ne lève-t-il pas sur une nation?

marine et d'une armée de terre formidable. Une religion aussi à charge à un état<sup>61</sup>, ne peut être longtemps la religion d'un empire éclairé et policé<sup>62</sup>. Un peuple qui s'y

D'après ce calcul, qu'on juge de l'immense richesse des prêtres. En réduit-on le nombre à 200 000 ? leur entretient monteraient encore à 600 000 livres par jour, et par conséquent à deux cents dix millions par ans. Or, quelle flotte et quelle armée de terre ne soudoierait-on pas avec cette somme ? un gouvernement sage ne peut donc s'intéresser à la conservation d'une religion si dispendieuse et si à charge aux sujets. En Autriche, en Espagne, en Bavière, et peut-être même en France, les prêtres (déduction faite des intérêts payés aux rentiers) sont plus riches que les souverains.

Quel remède à cet abus ? il n'en est qu'un : c'est de diminuer le nombre des prêtres. Mais il est des religions (telles est la catholique), dont le culte en suppose un grand nombre. Il faut en ce cas changer ce culte, et du moins diminuer le nombre des sacrements. Moins il y aura de prêtres, moins il faudra de fonds pour leur entretien. Mais ces fonds sont sacrés. Pourquoi ? serait-ce parce qu'ils sont en partie usurpés sur les pauvres ? le clergé n'en est que dépositaire. Il ne peut donc prélever sur ces mêmes biens, que les gages absolument nécessaires à l'entretien des administrateurs. J'observerai même à ce sujet que la puissance temporelle étant spécialement chargée de veiller au bonheur temporel des peuples, elle a droit de se charger elle-même de l'administration des legs fait à l'indigences et de rentrer dans tous les fonds que les moines ont volés aux pauvres. Mais quel usage en faire ? les employer exactement au soulagement des malheureux, soit par des aumônes, soit par des diminutions d'impôts, soit par l'acquisition de petits domaines, qui, distribués à ceux que leur misère en a dépouillés, les rendraient citoyens, en les rendant propriétaires.

<sup>61</sup> Si notre religion, disent les papistes, est très-coûteuse, c'est que les instructions y sont très-multipliées. Soit : mais quel est le produit de ces instructions ? les hommes en sont-ils meilleurs ? non. Que faire pour les rendre tels ? Partager la dîme de chaque paroisse entre les paysans qui cultiveront le mieux leurs terres, et feront les actions les plus vertueuses. Le partage de cette dîme formera plus de travailleurs et d'hommes honnêtes, que les prônes de tous les curés.

62 L'histoire d'Irlande nous apprend, tome I, page 303, que cette île fut toujours exposée autrefois à la voracité d'un clergé très-nombreux. Les poètes, prêtres du pays, y jouissaient de tous les avantages, immunités et privilèges des prêtres catholiques. Comme ces derniers, ils y étaient entretenus aux dépens du public. Les poètes, en conséquence, se multiplièrent à tel point que Hugh alors roi d'Irlande, sentit la nécessité de décharger ses sujets d'un entretien si onéreux. Ce prince aimait ses peuples : il était courageux, il entreprit de détruire les prêtres, ou du moins d'en diminuer extrêmement le nombre ; il y réussit.

En Pennsylvanie, point de religion établie par le gouvernement : chacun y adopte celle qu'il veut. Le prêtre n'y coûte rien à l'état : c'est aux habitants à s'en fournir selon leur besoin, à se cotiser à cet effet. Le prêtre y est, comme le négociant, entretenu aux dépens du consommateur. Qui n'a point de prêtre et ne consomme point de cette denrée ne paie rien. La Pennsylvanie est un modèle dont il serait à propos de tirer copie.

soumet, ne travaille plus que pour l'entretien du luxe et l'aisance des prêtres ; et chacun des citoyens n'est qu'un serf du sacerdoce.

Pour être bonne, il faut qu'une religion soit, et peu coûteuse<sup>63</sup> et tolérante. Il faut que son clergé ne puisse rien sur le citoyen. La crainte du prêtre dégrade l'esprit et l'âme, abrutit l'un, avilit l'autre. Armera-t-on toujours d'un glaive les ministres des autels? ignore-t-on les barbaries commises par leur intolérance? que de sang répandu par elle? la terre en est encore abreuvée. Pour assurer la paix des nations, ce n'est point assez de la tolérance civile. L'ecclésiastique doit concourir au même but. Tout dogme est un germe de discorde et de crime, jeté entre les hommes. Quelle est la religion vraiment tolérante? celle, ou qui n'a, comme la païenne, aucun dogme, ou qui se réduit, comme celle des philosophes, à une morale saine et élevée, qui, sans doute, sera un jour la religion de l'univers.

Il faut de plus qu'une religion soit douce et humaine ;

Que ses cérémonies n'aient rien de triste et de sévère ;

Qu'elle présente partout des spectacles pompeux et des fêtes<sup>64</sup> agréables ;

Que son culte excite des passions, mais des passions dirigées au bien général ; la religion qui les étouffe, produit des talapoins, des bonzes, des bramines, et jamais de héros, d'hommes illustres et de grands citoyens.

Une religion est-elle gaie ; sa gaieté suppose une noble confiance dans la bonté de l'Être suprême. Pourquoi en faire un tyran oriental, lui faire punir des fautes légères par des châtiments éternels ? pourquoi mettre ainsi le nom de la Divinité au bas du portrait du diable ? Pourquoi comprimer les âmes sous le poids de la crainte, briser leurs ressorts, et d'un adorateur de Jésus, faire un esclave vil et pusillanime ? Ce sont les méchants, qui peignent Dieu méchant. Qu'est-ce que leur dévotion ? un voile à leurs crimes.

Une religion s'écarte du but politique qu'elle se propose, lorsque l'homme juste, humain envers ses semblables ; lorsque l'homme distingué par ses talents et ses vertus, n'est point assuré de la faveur du ciel ; lorsqu'un désir momentané, un mouvement de colère, ou l'omission d'une messe, peut à jamais l'en priver.

Que les récompenses célestes ne soient point dans une religion le prix de quelques pratiques minutieuses, qui donnent des idées petites de l'Éternel et fausses de la

<sup>63</sup> Numa lui-même n'avait institué que quatre vestales et un très-petit nombre de prêtres.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Entre la religion païenne et la papiste, je trouve, disait un anglais, la même différence qu'entre l'Albane et Calot. Le nom du premier me rappelle le tableau agréable de la naissance de Vénus ; celui du second, le tableau grotesque de la tentation de saint Antoine.

vertu : de telles récompenses ne doivent point s'obtenir par le jeûne, le cilice, l'obéissance aveugle et la discipline.

L'homme qui place ces pratiques au nombre des vertus, y peut placer aussi l'art de sauter, de danser, de voltiger sur la corde. Qu'importe aux nations, qu'un jeune homme se fesse, ou fasse le saut périlleux ?

Si l'on a jadis divinisé la fièvre, pourquoi n'a-t-on pas encore divinisé le bien public ? pourquoi ce Dieu n'a-t-il pas encore son culte, son temple et ses prêtres<sup>65</sup> ? Par quelle raison enfin faire une vertu sublime de l'abnégation de soi-même ? L'humanité est dans l'homme la seule vertu vraiment sublime : c'est la première et peut-être la seule que les religions doivent inspirer aux hommes ; elle renferme en elle presque toutes les autres.

Qu'au couvent l'on ait l'humilité en vénération : à la bonne heure. Elle favorise la vileté et la paresse<sup>66</sup> monastique. Mais cette humilité doit-elle être la vertu d'un peuple ? non : le noble orgueil fut toujours celle d'une nation célèbre. C'est le mépris des Grecs et des Romains pour les peuples esclaves ; c'est le sentiment juste et fier de leurs forces et de leur courage, qui, concurremment avec leurs lois, leur soumit l'univers. L'orgueil, dira-t-on, attache l'homme à la terre. Tant mieux : l'orgueil a donc son utilité. Loin de combattre, que la religion fortifie dans l'homme l'attachement aux choses terrestres : que tout citoyen s'occupe du bonheur, de la gloire et de la puissance de sa patrie : que la religion, panégyriste de toute action conforme à l'avantage du plus grand nombre, sanctifie tout établissement utile, et ne le détruise jamais. Que l'intérêt des puissances spirituelle et temporelle, soit un et toujours le même : que ces deux puissances soient réunies, comme à Rome, dans les mains des magistrats<sup>67</sup> : que la voix du ciel soit désormais celle du bien public, et que les oracles des dieux confirment toute loi avantageuse au peuple.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Les romains consacrèrent, sous le règne de Numa, un temple à la bonne Foi : la dédicace de ce temple les rendit quelque temps fidèles à leurs traités.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Quiconque affecte tant d'humilité, et s'accoutume de bonne heure à regarder la vie comme un pèlerinage, ne sera jamais qu'un moine, et ne contribuera jamais au bonheur de l'humanité.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> La réunion des deux puissances spirituelle et temporelle dans les mains d'un despote, serait, diton, dangereuse ; je le crois. En général, tout despote, uniquement jaloux de satisfaire ses caprices, s'occupe peu du bonheur national ; la félicité de ses sujets lui est indifférente : il ferait souvent usage de la puissance spirituelle pour légitimer ses fantaisies et ses cruautés. Mais il n'en serait pas de même si l'on ne confiait cette puissance qu'au corps de la magistrature.

### **Chapitre 15**

## Parmi les fausses religions, quelles ont été les moins nuisibles au bonheur des hommes ?

La première que je cite, c'est la religion païenne. Mais lors de son institution, cette prétendue religion n'était proprement que le système allégorisé de la nature. Saturne était le temps, Cérès la matière, Jupiter l'esprit générateur<sup>68</sup>. Toutes les fables de la mythologie n'étaient que les emblèmes de quelques principes de la nature. En la considérant comme système religieux, était-il si absurde<sup>69</sup> d'honorer sous divers noms les différents attributs de la divinité ?

Dans les temples de Minerve, de Vénus, de Mars, d'Apollon, et de la fortune, qu'adorait-on? Jupiter, tour à tour considéré comme sage, comme beau, comme fort, comme éclairant et fécondant l'univers. Est-il plus raisonnable d'édifier sous les noms de saint Eustache, de saint Martin, ou de saint Roch, des églises à l'Être suprême? Mais les païens s'agenouillaient devant des statues de bois ou de pierre : les catholiques en font autant ; et si l'on en juge par les signes extérieurs, ils ont souvent pour leurs saints plus de vénération que pour l'Éternel.

Au reste, je veux que la religion païenne ait été réellement la plus absurde : c'est un tort à une religion d'être absurde ; son absurdité peut avoir des conséquences funestes. Cependant ce tort n'est pas le plus grand de tous ; et si ses principes ne sont

Les Titans et Janus, selon les anciens, étaient pareillement l'emblème du chaos ; Vénus ou l'amour, celui de l'attraction, ce principe productif de l'ordre et de l'harmonie de l'univers.

<sup>68</sup> Pourquoi Jupiter était-il le dernier des enfants de Saturne ? c'est que l'ordre et la génération, successeurs du chaos et de la stérilité, étaient, selon les philosophes, le dernier produit du temps. Pourquoi Jupiter, en qualité de générateur, était-il le dieu de l'air ? C'est, disaient ces philosophes, que les végétaux, les fossiles, les minéraux, les animaux, enfin, tout ce qui existe, transpire, s'exhale, se corrompt, et remplit l'air de principes volatils. Ces principes échauffés et mis en action par le feu solaire, il faut que l'air dépense alors en nouvelles générations, les sels et les esprits reçus de la putréfaction. L'air, principe unique de la génération et de la corruption, leur paraissait donc un immense océan ; agité par des principes nombreux et différents. C'est dans l'air que nageaient, selon eux, les semences de tous les êtres, qui, toujours prêts à se reproduire, attendaient pour cet effet le moment où le hasard les déposât dans une matrice convenable. L'atmosphère, à leurs yeux, était, pour ainsi dire, toujours vivant, toujours chargé d'acide pour ronger, et de germes pour engendrer. C'était le vaste récipient de tous les principes de la vie.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Nous sommes étonnés de l'absurdité de la religion païenne. Celle de la religion papiste étonnera bien d'avantage un jour la postérité.

pas entièrement destructifs du bonheur public, et que ses maximes puissent s'accorder avec les lois et l'utilité générale, c'est encore la moins mauvaise de toutes.

Telle était la religion païenne. Jamais d'obstacles mis par elle aux projets d'un législateur patriote. Elle était sans dogmes, par conséquent humaine et tolérante. Nulle dispute, nulle guerre entre ses sectateurs, que ne put prévenir l'attention la plus légère des magistrats. Son culte d'ailleurs n'exigeait point un grand nombre de prêtres, et n'était point nécessairement à charge à l'état.

Les dieux lares et domestiques suffisaient à la dévotion journalière des particuliers. Quelques temples élevés dans de grandes villes, quelques collèges de prêtres, quelques fêtes pompeuses, suffisaient à la dévotion nationale. Ces fêtes, célébrées dans les temps où la cessation des travaux de la campagne permet à ses habitants de se rendre dans les villes, devenaient pour eux des plaisirs. Quelques magnifiques que fussent ces fêtes, elles étaient rares, et par conséquent peu dispendieuses. La religion païenne n'avait donc essentiellement aucun des inconvénients du papisme.

Cette religion des sens était d'ailleurs la plus faite pour des hommes, la plus propre à produire ces impressions fortes, qu'il est quelquefois nécessaire au législateur de pouvoir exciter en eux. Par elle, l'imagination toujours tenue en action, soumettait la nature entière à l'empire de la poésie, vivifiait toutes les parties de l'univers, animait tout. Le sommet des montagnes, l'étendue des plaines, l'épaisseur des forêts, la source des ruisseaux, la profondeur des mers, étaient par elle peuplés d'oréades, de faunes, de nappées, de hamadryades, de tritons, de néréides. Les dieux et les déesses vivaient en société avec les mortels, prenaient part à leurs fêtes, à leurs guerres, à leurs amours. Neptune allait souper chez le roi d'Éthiopie. Les belles et les héros s'asseyaient parmi les dieux. Latone avait ses autels : Hercule déifié épousait Hébé. Les héros moins célèbres habitaient les champs et les bocages de l'Élisée. Ces champs embellis depuis par l'imagination brûlante du prophète qui y transporta les houris, étaient le séjour des guerriers et des hommes illustres en tous les genres. C'est-là qu'Achille, Patrocle, Ajax, Agamemnon, et tous les guerriers qui combattaient sous les murs de Troie, s'occupaient encore d'exercices militaires : c'est-là que les Pindare et les Homère célébraient encore les jeux olympiques et les exploits des Grecs.

L'espèce d'exercice et de chant qui, sur la terre, avait fait l'occupation des héros et des poètes, tous les goûts enfin qu'ils y avaient contractés, les suivaient encore dans les enfers. Leur mort n'était proprement qu'une prolongation de leur vie.

Cette religion donnée, quel devait être le désir le plus vif, l'intérêt le plus puissant des païens? Celui de servir leur patrie par leurs talents, leur courage, leur intégrité, leur générosité et leurs vertus. Il était important pour eux de se rendre cher à ceux avec qui ils devaient, dans les enfers, continuer de vivre après leur mort. Loin d'étouffer l'enthousiasme qu'une législation sage donne pour la vertu et les talents,

cette religion l'excitait encore. Convaincus de l'utilité des passions, les anciens législateurs ne se proposaient point de les étouffer. Que trouver chez un peuple sans désir ? Sont-ce des commerçants, des capitaines, des soldats, des hommes de lettres, des ministres habiles ? Non : mais des moines.

Un peuple sans industrie, sans courage, sans richesses, sans science, est l'esclave né de tout voisin assez audacieux pour lui donner des fers. Il faut des passions aux hommes ; et la religion païenne n'en éteignait point en eux le feu sacré et vivifiant. Peut-être celle des Scandinaves, peu différente de celle des Grecs et des Romains, portait-elle encore plus efficacement les hommes à la vertu. La réputation était le Dieu de ces peuples. C'était de ce seul Dieu que les citoyens attendaient leur récompense. Chacun voulait être le fils de la réputation. Chacun honorait, dans les bardes, les distributeurs de la gloire et les prêtres du temple de la renommée<sup>70</sup>. Le silence des bardes était redouté des guerriers et des princes mêmes. Le mépris était le partage de quiconque n'était pas fils de la réputation. Le langage de la flatterie était alors inconnu aux poètes. Sévères et incorruptibles habitants d'un pays libre, ils ne s'étaient point encore avilis par la bassesse de leurs éloges. Nul d'entre eux n'eût osé célébrer un nom que l'estime publique n'eût pas déjà consacré. Pour obtenir cette estime, il fallait avoir rendu des services à la patrie. Le désir religieux et vif d'une renommée immortelle, excitait donc les hommes à s'illustrer par leurs talents et leurs vertus. Que d'avantages une telle religion, plus pure d'ailleurs que la païenne, ne pourrait-elle pas procurer à une nation!

Mais comment établir cette religion dans une société déjà formée ? On sait quel est l'attachement du peuple pour son culte, pour ses dieux actuels, et son horreur pour un culte nouveau. Quel moyen de changer à cet égard les opinions reçues ?

Ce moyen est peut-être plus facile qu'on ne pense. Que chez un peuple la raison soit tolérée, elle substituera la religion de la renommée à toute autre. N'y substituât-elle que le déisme, quel bien n'aurait-elle pas fait à l'humanité! Mais le culte rendu à la Divinité se conserverait-il longtemps? le peuple est grossier : la superstition est sa religion. Les temples élevés d'abord à l'Éternel, seraient bientôt consacrés à ses diverses perfections : l'ignorance en ferait autant de dieux. Soit ; et jusque-là, que le magistrat la laisse faire. Mais qu'arrivée à ce terme, ce même magistrat attentif à diriger la marche de l'ignorance, et surtout de la superstition, ne la perde point de vue ; qu'il la reconnaisse, quelque forme qu'elle prenne ; qu'il s'oppose à

\_

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> L'avantage de cette religion sur les autres est inappréciable ; elle ne récompense que les talents et les actions utiles à la patrie : et le paradis est dans les autres le prix du jeûne, de la retraite, de la macération, et de vertus aussi folles qu'inutiles à la société.

l'établissement de tout dogme, de tous principes contraires à ceux d'une bonne morale ; c'est-à-dire, à l'utilité publique.

Tout homme est jaloux de sa gloire. Un magistrat, comme à Rome, réunît-il en sa personne le double emploi de sénateur et de ministre des autels<sup>71</sup>; le prêtre sera toujours en lui subordonné au sénateur, et la religion toujours subordonnée au bonheur public.

L'abbé de Saint Pierre l'a dit : le prêtre ne peut être réellement utile, qu'en qualité d'officier de morale. Or, qui mieux que le magistrat peut remplir cette noble fonction ? Qui mieux que lui peut faire sentir, et les motifs d'intérêt général sur lesquels sont fondées les lois particulières, et l'indissolubilité du lien qui unit le bonheur des individus au bonheur général.

Quelle puissance n'aurait pas sur les esprits une instruction morale donnée par un sénat? Avec quels respects les peuples n'en recevraient-ils pas les décisions? C'est uniquement du corps législatif qu'on peut attendre une religion bienfaisante, et qui d'ailleurs, peu coûteuse et tolérante, n'offrirait que des idées grandes et nobles de la Divinité, n'allumerait dans les âmes que l'amour des talents et des vertus, et n'aurait enfin, comme la législation, que la félicité des peuples pour objet.

Que des magistrats éclairés soient revêtus de la puissance temporelle et spirituelle, toute contradiction entre les préceptes religieux et patriotiques disparaîtra : tous les citoyens adopteront les mêmes principes de morale, et se formeront la même idée d'une science, dont il est si important que tous soient également instruits.

Peut-être s'écoulera-t-il plusieurs siècles avant de faire dans les fausses religions les changements qu'exige le bonheur de l'humanité. Qu'arrivera-t-il jusqu'à ce moment? Que les hommes n'auront que des idées confuses de la morale, idées qu'ils devront à la différence de leurs positions, et au hasard, qui ne plaçant jamais deux

<sup>71</sup> La réunion des puissances temporelle et spirituelle dans les mêmes mains, est indispensable. On n'a rien fait contre le corps sacerdotal, lorsqu'on l'a simplement humilié. Qui ne l'anéantit point, suspend et ne détruit pas son crédit. Un corps est immortel : une circonstance favorable, la confiance d'un prince, un mouvement dans l'état, suffit pour lui rendre son premier pouvoir. Il reparaît alors armé d'une puissance d'autant plus redoutable, qu'instruit des causes de son abaissement, il est plus attentif à les détruire. Le clergé d'Angleterre, est aujourd'hui sans puissance, mais il n'est point anéanti. Qui peut donc répondre, disait un lord, que reprenant son premier crédit, ce corps ne reprenne sa première férocité, et ne répande un jour autant de sang qu'il en a déjà fait couler ? Un des plus grands services à rendre à la France, serait d'employer une partie des revenus trop considérables du clergé, à l'extinction de la dette nationale. Que diraient les ecclésiastiques, si, juste à leur égard, on leur conservait, leur vie durant, tout l'usufruit de leurs bénéfices, et qu'on n'en disposât qu'à leur mort ? Quel mal de faire rentrer tant de biens dans la circulation ?

hommes précisément dans le même concours de circonstances, ne leur permettra jamais de recevoir les mêmes instructions, et d'acquérir les mêmes idées. D'où je conclus que l'inégalité actuelle aperçue entre l'esprit des divers hommes, ne peut être regardée comme une preuve de leur inégale aptitude à en avoir.

\_\_\_\_\_

## **Section 2**

Tous les hommes, communément bien organisés, ont une égale aptitude à l'esprit.

### **Chapitre 1**

Toutes nos idées nous viennent par les sens : en conséquence on a regardé l'esprit comme un effet de la plus ou moins grande finesse de l'organisation.

Lorsque éclairé par Locke, l'on sait que c'est aux organes des sens qu'on doit ses idées, et par conséquent son esprit, lorsqu'on remarque des différences et dans les organes et dans l'esprit de divers hommes, l'on doit communément en conclure que l'inégalité des esprits est l'effet de l'inégale finesse de leurs sens.

Une opinion si vraisemblable et si analogue aux faits<sup>72</sup>, doit être d'autant plus généralement adoptée, qu'elle favorise la paresse humaine, et lui épargne la peine d'une recherche inutile.

Cependant, si des expériences contraires prouvaient que la supériorité de l'esprit n'est point proportionnée à la plus ou moins grande perfection des cinq sens, c'est dans une autre cause qu'on serait forcé de chercher l'explication de ce phénomène.

Deux opinions partagent aujourd'hui les savants sur cet objet. Les uns disent : *l'esprit est l'effet d'une certaine espèce de tempérament et d'organisation intérieure* ; mais aucun n'a, par une suite d'observations, encore déterminé l'espèce d'organe, de tempérament ou de nourriture qui produit l'esprit<sup>73</sup>. Cette assertion vague et

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> C'est par le moyen des analogies, qu'on parvient quelquefois aux plus grandes découvertes : mais dans quels cas doit-on se contenter de la preuve des analogies ? lorsqu'il est impossible d'en acquérir d'autres. Cette espèce de preuve est souvent trompeuse. A-t-on toujours vu les animaux se multiplier par l'accouplement des mâles avec les femelles ; on en conclut que cette manière est la seule dont les être puissent se régénérer. Il faut, pour nous détromper, que des observateurs exacts et scrupuleux enferment un puceron dans un bocal, qu'ils découpent des polypes, et prouvent, par des expériences réitérées, qu'il est encore dans la nature d'autres manières dont les animaux peuvent se reproduire.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Quelques médecins, entre autres M. Lausel de Magny, ont dit que les tempéraments les plus forts et les plus courageux étaient les plus spirituels. Cependant, on n'a jamais Racine, Boileau, Pascal, Hobbes, Toland, Fontenelle, etc. comme des hommes forts et courageux. D'autres on prétendu que les bilieux et les sanguins étaient à la fois, et les plus ingénieux et les moins capables d'une attention

destituée de preuves, se réduit donc à ceci : L'esprit est l'effet d'une cause inconnue ou d'une qualité occulte, à laquelle je donne le nom de tempérament ou d'organisation.

Quintilien, Locke et moi disons : L'inégalité des esprits est l'effet d'une cause connue, et cette cause est la différence de l'éducation.

Pour justifier la première de ces opinions, il eût fallu montrer par des observations répétées, que la supériorité de l'esprit n'appartenait réellement qu'à telle espèce d'organe et de tempérament. Or, ces expériences sont à faire. Il paraît donc que si des principes que j'ai admis, l'on peut clairement déduire la cause de l'inégalité des esprits, c'est à cette dernière opinion qu'il faut donner la préférence.

Une cause connue rend-elle compte d'un fait ? pourquoi le rapporter à une cause inconnue, à une qualité occulte, dont l'existence, toujours incertaine, n'explique rien qu'on ne puisse expliquer sans elle ?

Pour montrer *que tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit*<sup>74</sup>, il faut remonter au principe qui le produit : quel est-il ?

constante : mais peut-on être né en même-temps incapable d'attention, et doué de grands talents ? Croit-on que, sans application, Locke et Newton fussent jamais parvenus à leurs sublimes découvertes ?

Quelques-uns ont observé que le méditatif et le spirituel était ordinairement mélancolique. Ils ne se sont pas aperçus qu'ils prenaient en lui l'effet pour la cause ; que le spirituel n'était point tel, parce qu'il était mélancolique, mais mélancolique, parce que l'habitude de la méditation le rendait tel.

Plusieurs enfin on fait dépendre l'esprit, de la mobilité des nerfs : mais les femmes sont trèsvivement affectées. La mobilité de leurs nerfs devraient donc leur assurer une grande supériorité sur les hommes. Ont-elles en conséquence plus d'esprit ? Non : quelle idée nette d'ailleurs se former de cette mobilité plus ou moins grande des nerfs ?

<sup>74</sup> M. Locke avait sans doute entrevu cette vérité, lorsque parlant de l'inégale capacité des esprits, il croit apercevoir entre eux moins de différence qu'on ne l'imagine. "Je crois, dit-il, page 2 de son Éducation, pouvoir assurer que de cent hommes, il y en a plus de 90 qui sont ce qu'ils sont, bons ou mauvais, utiles ou inutiles à la société, par l'instruction qu'ils ont reçue. C'est de l'éducation que dépend la grande différence aperçue entre eux. Les moindres et les plus insensibles impressions reçues dans notre enfance, ont des conséquences très-importantes et d'une longue durée. Il en est de ces premières impressions, comme d'une rivière dont on peut sans peine détourner les eaux en divers canaux par des routes tout à fait contraires ; de sorte que par la direction insensible que l'eau reçoit au commencement de sa source, elle prend différents cours, et arrive enfin en des lieux forts éloignés les uns des autres : c'est, je pense, avec la même facilité, qu'on peut tourner les esprits des enfants du côté qu'on veut". Dans ce passage, à la vérité, Locke n'affirme point expressément que tous les hommes communément bien organisés, aient une égale aptitude à l'esprit : mais il y dit ce dont il avait été, pour

Dans l'homme tout est sensation physique. Peut-être n'ai-je pas assez développé cette vérité dans le livre de l'*Esprit*. Que dois-je donc me proposer ? De démontrer rigoureusement ce que je n'ai peut-être fait qu'indiquer, et de prouver que toutes les opérations de l'esprit se réduisent à sentir. C'est ce principe qui, seul, nous explique comment il se peut que ce soit à nos sens que nous devions nos idées, et que ce ne soit cependant pas, comme l'expérience le prouve, à l'extrême perfection de ces mêmes sens, que nous devions la plus ou moins grande étendue de notre esprit.

Si ce principe concilie deux faits en apparence si contradictoires, j'en conclurai que la supériorité de l'esprit, n'est le produit ni du tempérament, ni de la plus ou moins grande finesse des sens, ni d'une qualité occulte, mais l'effet de la cause très-connu de l'éducation; et qu'enfin aux assertions vagues et tant de fois répétées à ce sujet; l'on peut substituer des idées très-précises.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé de cette question, je crois, pour y jeter plus de clarté, et n'avoir rien à démêler avec les théologiens, devoir d'abord distinguer l'esprit de ce qu'on appelle l'âme.

# **Chapitre 2**

# Différence entre l'esprit et l'âme.

ainsi dire, témoin, et ce que lui avait appris l'expérience journalière. Ce philosophe n'avait point réduit toutes les facultés de l'esprit à la capacité de sentir, principe qui seul peut résoudre cette question.

Quintilien, qui, si long-temps chargé de l'instruction de la jeunesse, avait encore sur cet objet plus de connaissances pratiques que Locke, est aussi plus hardi dans ses assertions. Il dit, liv. I, inst. orat. "C'est une erreur de croire qu'il y a peut d'hommes qui naissent avec la faculté de bien saisir les idées qu'on leur présente, et d'imaginer que la plupart perdent leur temps et leurs peines à vaincre la paresse innée de leur esprit. Le grand nombre, au contraire, paraît également organisé pour penser et retenir avec promptitude et facilité. C'est un talent aussi naturel à l'homme que le vol aux oiseaux, la course aux chevaux, et la férocité aux bêtes farouches. La vie de l'âme est dans son activité et son industrie ; ce qui lui a fait attribuer une origine céleste. Les esprits lourds et inhabiles aux sciences, ne sont pas plus dans l'ordre de la nature, que les monstres et les phénomènes extraordinaires. Ces derniers sont rares. D'où je conclus qu'il se trouve dans les enfants, de grandes ressources qu'on laisse échapper avec l'âge. Alors il est évident que ce n'est point à la nature, mais à notre négligence, qu'on doit s'en prendre".

L'opinion de Quintilien, celle de Locke, également fondée sur l'expérience et l'observation, et les preuves dont je me suis servi pour en démontrer la vérité, doivent, je pense, suspendre sur cet objet le jugement trop précipité du lecteur.

Il n'est point de mots parfaitement synonymes. Cette vérité ignorée des uns, oubliée des autres, a fait souvent confondre l'esprit et l'âme. Mais quelle différence mettre entre eux ? et qu'est-ce que l'âme ? La regarde-t-on, d'après les anciens et les premiers pères de l'église, comme une matière extrêmement fine et déliée, et comme le feu électrique qui nous anime? Rappellerai-je ici tout ce qu'en ont pensé les divers peuples, et les différentes sectes de philosophes? Ils ne s'en formaient que des idées vagues, obscures et petites. Les seuls qui sur ce sujet s'exprimaient avec sublimité, étaient les Parsis. Prononçaient-ils une oraison funèbre sur la tombe de quelque grand homme ? ils s'écriaient : "O terre ! ô mère commune des humains ! reprends du corps de ce héros, ce qui t'appartient : que les parties aqueuses renfermées dans ses veines, s'exhalent dans les airs, qu'elles retombent en pluie sur les montagnes, enflent les ruisseaux, fertilisent les plaines et se roulent à l'abîme des mers d'où elles sont sorties! que le feu concentré dans ce corps, se rejoigne à l'astre, source de la lumière et du feu! que l'air comprimé dans ses membres, rompe sa prison! que les vents les dispersent dans l'espace! Et enfin, souffle de vie, si, par impossible, tu es un être particulier, réunis-toi à la substance inconnue qui t'a produit! Ou si tu n'es qu'un mélange des éléments visibles, après t'être dispersé dans l'univers, rassemble de nouveau tes parties éparses, pour former encore un citoyen aussi vertueux!"

Telles étaient les images nobles et les expressions sublimes qu'employait l'enthousiasme des Parsis, pour exprimer les idées qu'ils avaient de l'âme. La philosophie, moins hardie dans ses conjectures, n'ose décrire sa nature, ni résoudre cette question. Le philosophe marche, mais appuyé sur le bâton de l'expérience ; il avance, mais toujours d'observations en observations ; *il s'arrête où l'observation lui manque*. Ce qu'il sait, c'est que l'homme sent, c'est qu'il est en lui un principe de vie, et que, sans les ailes de la théologie, on ne s'élève point jusqu'à la connaissance et à la nature de ce principe.

Tout ce qui dépend de l'observation, est du ressort de la métaphysique philosophique; au-delà tout appartient à la théologie<sup>75</sup> ou à la métaphysique scolastique.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Quelques uns doutent que la science de Dieu, ou la théologie, soit une science. Toute science, disent-ils, suppose une suite d'observations. Or, quelles observations faire sur un être invisible et incompréhensible? La théologie n'est donc point une science. En effet, que désigne le mot Dieu? La cause encore inconnue, de l'ordre et du mouvement. Or, que dire d'une cause inconnue? Attache-t-on d'autres idées à ce mot Dieu? On tombe, comme le prouve M. Robinet, dans mille contradictions. Un théologien observe-t-il les courbes décrites par les astres? En conclue-t-il qu'il est une force qui les meut? *Cæli enarrant gloriam Dei* (Les Cieux proclament la gloire de Dieux). Ce théologien n'est plus alors qu'un physicien ou un astronome.

Mais pourquoi la raison humaine éclairée par l'observation, n'a-t-elle pas jusqu'à présent pu donner une définition claire, ou, pour parler plus exactement, une description nette et détaillée du principe de la vie? C'est que le principe échappe encore à l'observation la plus délicate : elle a plus de prise sur ce qu'on appelle l'esprit. On peut d'ailleurs examiner le principe, et penser sur ce sujet sans avoir à redouter l'ignorance et le fanatisme des bigots. Je considérerai donc quelques unes des différences remarquables entre l'esprit et l'âme.

### Première différence.

L'âme existe en entier dans l'enfant comme dans l'adolescent. L'enfant est, comme l'homme sensible, au plaisir et à la douleur physique : mais il n'a, ni autant d'idées, ni par conséquent autant d'esprit que l'adulte. Or, si l'enfant a autant d'âme, sans avoir autant d'esprit, l'âme n'est donc pas l'esprit<sup>76</sup>. En effet, si l'âme et l'esprit étaient un et la même chose, pour expliquer la supériorité de l'adulte sur celle de l'enfant, il faudrait admettre plus d'âme dans l'adulte, et convenir que son âme a pris une croissance proportionnée à celle de son corps : supposition absolument gratuite et inutile, lorsqu'on distingue l'esprit de l'âme ou du principe de vie.

#### Seconde différence.

L'âme ne nous abandonne qu'à la mort. Tant que je vis, j'ai une âme. En est-il ainsi de l'esprit ? non : je le perds quelquefois de mon vivant, parce que, de mon vivant, je puis perdre la mémoire, et que l'esprit est presque en entier l'effet de cette faculté. Si les Grecs donnaient le nom de Mnémosyne à la mère des muses, c'est qu'observateurs attentifs de l'homme, ils s'étaient aperçus que son jugement, son esprit, etc. étaient en grande partie le produit de sa mémoire<sup>77</sup>.

"Nulle doute, disent les lettrés Chinois, qu'il n'y ait dans la nature, *un principe puissant et ignoré de ce qui est*: mais lorsqu'on divinise ce principe inconnu, *la création d'un Dieu n'est plus alors que la déification de l'ignorance humaine*". Je ne suis pas de l'avis des lettrés Chinois, quoique forcé de convenir avec eux, que la théologie, c'est-à-dire, la science de Dieu ou de l'incompréhensible, n'est point une science particulière. Qu'est-ce donc que la théologie ? je l'ignore.

<sup>76</sup> On refuse à l'enfant le pouvoir de pécher avant sept ans. Pourquoi ? C'est qu'avant cet âge, il est censé n'avoir encore aucune idée nette du bien et du mal. Cet âge passé, s'il est réputé pécheur, c'est qu'alors il est censé avoir acquis assez d'idées pour opter entre le juste et l'injuste. L'esprit est donc regardé par l'église même comme une acquisition, et par conséquent comme très-différente de l'âme.

<sup>77</sup> L'esprit ou l'intelligence est aussi dans les animaux l'effet de leur mémoire. Si le chien vient à mon appel, c'est qu'il se ressouvient de son nom. S'il m'obéit, lorsque je prononce ces mots : *Tout beau, prends garde à toi, ne touche pas-là*, c'est qu'il se souvient que je suis fort, et que je l'ai battu.

Qu'un homme soit privé de cet organe, de quoi peut-il juger ? est-ce des sensations passées ? non : il les a oubliées. Est-ce des sensations présentes ? mais pour juger entre deux sensations actuelles, il faut encore que l'organe de la mémoire les prolonge du moins assez longtemps pour lui donner le loisir de les comparer entre elles, c'està-dire, d'observer alternativement la différente impression qu'il éprouve à la présence de deux objets. Or, sans le secours d'une mémoire conservatrice des impressions reçues, comment apercevoir des différences, même entre des impressions présentes, et qui chaque instant seraient et senties, et de nouveau oubliées? Il n'est donc point de jugement, d'idées, ni d'esprit, sans mémoire. L'imbécile qu'on assied sur le pas de sa porte, n'est qu'un homme qui a peu ou point de mémoire. S'il ne répond pas aux questions qu'on lui fait, c'est, ou parce que les diverses expressions de la langue ne lui rappellent plus d'idées distinctes, ou parce qu'en écoutant les derniers mots d'une phrase, il oublie ceux qui les précédent. Consulte-t-on l'expérience? on reconnaît que c'est à la mémoire, (dont l'existence suppose la faculté de sentir) que l'homme doit et ses idées et son esprit. Point de sensations sans âme ; mais sans mémoire, point d'expérience, point de comparaison d'objets, point d'idées; et l'homme serait dans sa vieillesse, ce qu'il était dans son enfance<sup>78</sup>.

On est réputé imbécile lorsqu'on est ignorant : mais on l'est réellement, lorsque l'organe de la mémoire ne fait plus ses fonctions <sup>79</sup>. Or, sans perdre l'âme, on peut perdre la mémoire. Il ne faut pour cet effet qu'une chute, une apoplexie, un accident de cette espèce. L'esprit diffère donc essentiellement de l'âme, en ce qu'on peut perdre l'une de son vivant, et qu'on ne perd l'autre qu'avec la vie.

### Troisième différence.

À la foire, qui fait exécuter aux animaux tant de tours de souplesse? la crainte du fouet, dont le geste, le regard, la parole du maître lui rappelle le souvenir. Si mon chien me fixe, c'est qu'il veut lire dans mes yeux ma colère ou mon consentement, et savoir, en conséquence, s'il doit m'approcher ou me fuir. Mon chien doit donc son intelligence à sa mémoire.

<sup>78</sup> Si les théologiens conviennent que l'enfant et l'imbécile ne pèchent point, et que l'un et l'autre ont une âme, il faut que, dans l'homme, le péché n'appartienne point essentiellement à son âme.

<sup>79</sup> Le fameux M. Ernaud, instituteur des muets et des sourds, dit dans un mémoire présenté à l'académie des sciences de Paris, que si les sourds et muets n'ont que de courts intervalles de jugement, s'ils réfléchissent peu, si leur esprit est faible et leur raison momentanée, c'est que la mémoire est presque toujours assoupie en eux, et qu'en conséquence leurs idées et leurs actions sont et doivent être sans suite.

J'ai dit que l'esprit de l'homme se composait de l'assemblage de ses idées. Il n'est point d'esprit sans idées.

En est-il ainsi de l'âme ? non : ni la pensée, ni l'esprit ne sont nécessaires à son existence. Tant que l'homme est sensible, il a une âme. C'est donc la faculté de sentir qui en forme l'essence. Qu'on dépouille l'âme de ce qui n'est pas proprement elle, c'est-à-dire, de l'organe physique du souvenir, quelle faculté lui reste-t-il ? celle de sentir. Elle ne conserve pas même alors la conscience de son existence ; parce que cette conscience suppose enchaînement d'idées, et par conséquent mémoire. Tel est l'état de l'âme, lorsqu'elle n'a fait encore aucun usage de l'organe physique du souvenir.

L'on perd la mémoire par un coup, une chute, une maladie. L'âme est-elle privée de cet organe? elle doit, sauf un miracle ou une volonté expresse de Dieu, se trouver alors dans le même état d'imbécillité où elle était dans le germe de l'homme. La pensée n'est donc pas absolument nécessaire à l'existence de l'âme. L'âme n'est donc en nous que la faculté de sentir ; et c'est la raison pour laquelle, comme le prouvent Locke et l'expérience, toutes nos idées nous viennent par nos sens.

C'est à ma mémoire que je dois mes idées comparées et mes jugements, et à mon âme que je dois mes sensations : ce sont donc proprement mes sensations, et non mes pensées, comme le prétend Descartes, qui me prouvent l'existence de mon âme. Mais qu'est-ce en nous que la faculté de sentir ? Est-elle immortelle et immatérielle ? La raison humaine l'ignore, et la révélation nous l'apprend. Peut-être m'objectera-t-on que si l'âme n'est autre chose que la faculté de sentir, son action, comme celle du corps frappant un autre corps, est toujours nécessitée, et que l'âme en ce sens doit être regardée comme purement passive. Aussi Mallebranche l'a-t-il crue telle<sup>80</sup>, et son système a été publiquement enseigné. Si les théologiens d'aujourd'hui le condamnent, ils tomberont avec eux-mêmes dans une contradiction dont sûrement ils s'embarrassent peu. Au reste, tant que les hommes naîtront sans idées du vice, de la vertu, etc., quelque système qu'adoptent les théologiens, ils ne me prouveront jamais que la pensée soit l'essence de l'âme, et que l'âme ou la faculté de sentir ne puisse exister en nous sans que cette faculté soit mise en action, c'est-à-dire, sans que nous ayons d'idées ou de sensations.

L'orgue existe, lors même qu'elle ne rend pas de sons. L'homme est dans l'état de l'orgue, lorsqu'il est dans le ventre de sa mère ; lorsque accablé de fatigues et troublé par aucun rêve, il est enseveli dans un sommeil profond. D'ailleurs, si toutes nos idées

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Selon Mallebranche, c'est Dieu qui se manifeste à notre entendement : c'est à lui que nous devons toutes nos idées. Mallebranche ne croyait donc pas que l'âme pût les produire par elle-même : il la croyait donc uniquement passive. L'église catholique n'a pas condamné cette doctrine.

peuvent être rangées sous quelques-unes des classes de nos connaissances, et si l'on peut vivre sans idées de mathématiques, de physique, de morale, d'horlogerie, etc. il n'est donc pas métaphysiquement impossible d'avoir une âme sans avoir d'idées.

Les sauvages en ont peu, et n'en ont pas moins une âme. Il en est qui n'ont ni idées de justice, ni même de mots pour exprimer cette idée. On raconte qu'un sourd et muet ayant tout-à-coup recouvert l'ouïe et la parole, avoua qu'avant sa guérison, il n'avait d'idées, ni de Dieu, ni de la mort.

Le roi de Prusse, le prince Henri, Hume, Voltaire, etc. n'ont pas plus d'âme que Bertier, Lignac, Séguy, Gauchat, etc. Les premiers cependant sont en esprit aussi supérieurs aux seconds, que ces derniers le sont aux singes et autres animaux qu'on montre à la foire.

Pompignan, Chaumeix, Caveirac<sup>81</sup>, etc. ont sans doute peu d'esprit ; et cependant l'on dira toujours d'eux : cela parle, cela écrit, et cela même a une âme. Or si pour avoir peu d'esprit, on n'en a pas moins d'âme, les idées n'en font donc pas partie : elles ne sont donc point essentielles à son être. L'âme peut donc exister indépendamment de toutes idées et de tout esprit.

Rassemblons à la fin de ce chapitre les différences les plus remarquables entre l'âme et l'esprit.

La première, c'est qu'on naît avec toute son âme, et non avec tout son esprit.

La seconde, c'est qu'on peut perdre l'esprit de son vivant, et qu'on ne perd l'âme qu'avec la vie.

La troisième, c'est que la pensée n'est pas nécessaire à l'existence de l'âme.

Telle était sans doute l'opinion des théologiens, lorsqu'ils soutenaient, d'après Aristote, que c'était aux sens que l'âme devait ses idées. Qu'on n'imagine point en conséquence pouvoir regarder l'esprit comme entièrement indépendant de l'âme. Sans la faculté de sentir, la mémoire productrice de notre esprit, serait sans fonctions : elle serait nulle<sup>82</sup>. L'existence de nos idées et de notre esprit suppose celle de la faculté de sentir. Cette faculté est l'âme elle-même. D'où je conclus que si l'âme n'est pas l'esprit, l'esprit est l'effet de l'âme ou de la faculté de sentir<sup>83</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Le nom de tous ces polissons n'est connu en Allemagne et dans toute l'Europe que par les petits écrits de M. de Voltaire. Sans lui, leur existence serait ignorée.

<sup>82</sup> Le livre de l'*Esprit* dit que la mémoire n'est en nous qu'une sensation continuée, mais affaiblie.
Dans le vrai, la mémoire n'est qu'un effet de la faculté de sentir

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> On me demandera peut-être : qu'est-ce que la faculté de sentir, et qui produit en nous ce phénomène ? Voici ce qu'à l'occasion de l'âme des animaux, pense un fameux chimiste anglais.

# **Chapitre 3**

# Des objets sur lesquels l'esprit agit.

On reconnaît, dit-il, dans le corps, deux sortes de propriétés; les unes dont l'existence est permanente et inaltérable : telles sont l'impénétrabilité, le pesanteur, la mobilité, etc. Ces qualités appartiennent à la physique générale.

Il est dans ces mêmes corps d'autres propriétés dont l'existence fugitive et passagère, est tour à tour produite et détruite par certaines combinaisons, analyses, ou mouvements dans les parties internes. Ces sortes de propriétés forment les différentes branches de l'histoire naturelle, de la chimie, etc. elles appartiennent à la physique particulière.

Le fer, par exemple, est un composé de phlogistique et d'une terre particulière. Dans cet état de composition, il est soumis au pouvoir attractif de l'aimant. Décompose-t-on le fer ? cette propriété est anéantie. L'aimant n'a nulle action sur une terre ferrugineuse dépouillée de son phlogistique.

Lorsqu'on combine ce métal avec une autre substance, telle que l'acide vitriolique, cette union détruit pareillement dans le fer, la propriété d'être attirée par l'aimant.

L'alcali fixe et l'acide nitreux ont chacun en particulier une infinité de qualités diverses : mais il ne reste aucun vestige de ces qualités, lorsque unis ensemble, l'un et l'autre forment le salpêtre.

Dans la chaleur ordinaire de l'atmosphère, l'acide nitreux se dégage de tout autre corps, pour se combiner avec l'alcali fixe.

Que l'on expose cette combinaison au degré de chaleur propre à faire entrer le nitre en une fusion rouge, et qu'on y ajoute une matière inflammable quelconque, l'acide nitreux abandonne l'alcali fixe pour s'unir au principe inflammable ; et dans l'acte de cette union, naît cette force élastique, dont les effets sont si surprenants dans la poudre à canon.

On détruit toutes les propriétés de l'alcali fixe, lorsqu'on le combine avec du sable, et que l'on en forme du verre, dont la transparence et l'indissolubilité, la puissance électrique, etc. sont, si je l'ose dire, autant de nouvelles créations, qui, produites par ce mélange, sont détruites par la décomposition du verre.

Or, dans le règne animal, pourquoi l'organisation ne produirait-elle pas pareillement cette singulière qualité qu'on appelle faculté de sentir? Tous les phénomènes de médecine et d'histoire naturelle prouvent évidemment que ce pouvoir n'est dans les animaux que le résultat de la structure de leur corps, que ce pouvoir commence avec la formation de leurs organes, se conserve tant qu'ils subsistent, et se perd enfin par la dissolution de ces mêmes organes.

Si les métaphysiciens me demandent ce qu'alors devient dans l'animal *la faculté de sentir*? ce que devient, leur répondrai-je, dans le fer décomposé, la qualité d'être attiré par l'aimant. Voyez *Treatise* on the principles of chimisty.

Qu'est-ce que la nature? L'assemblage de tous les êtres. Quel peut être dans l'univers l'emploi de l'esprit? Celui d'observateur des rapports que les objets ont entre eux et avec nous. Les rapports des objets avec moi sont en petit nombre. On me présente une rose : sa couleur, sa forme et son odeur me plaisent ou me déplaisent. Tels sont ses rapports avec moi. Tout rapport de cette espèce se réduit à la manière agréable ou désagréable dont un objet m'affecte. C'est l'observation finie de tels rapports, qui constitue et le goût et ses règles.

Quant aux rapports des objets entre eux, ils sont aussi multipliés qu'il est, par exemple, d'objets divers auxquels je puis comparer la forme, la couleur, ou l'odeur de ma rose. Les rapports de cette espèce sont immenses ; et leur observation appartient plus directement aux sciences.

# Chapitre 4

# Comment l'esprit agit.

Toutes les opérations de l'esprit se réduisent à l'observation des ressemblances et des différences, des convenances et des disconvenances que les divers objets ont entre eux et avec nous. La justesse de l'esprit dépend de l'attention plus ou moins grande avec laquelle on fait ces observations.

Veux-je connaître les rapports de certains objets entre eux? Que fais-je? Je place sous mes yeux, ou rends présents à ma mémoire, plusieurs ou au moins deux de ces objets : ensuite je les compare. Mais qu'est-ce que comparer? *C'est observer alternativement et avec attention l'impression différente que font sur moi ces deux objets présents ou absents*<sup>84</sup>. Cette observation faite, je juge, c'est-à-dire, *je rapporte exactement l'impression* que j'ai reçue. Ai-je, par exemple, grand intérêt de distinguer entre deux nuances presque imperceptibles de la même couleur, laquelle est la plus foncée ; j'examine longtemps et successivement les morceaux de draps teints de ces deux nuances : *je les compare*, c'est-à-dire, *je les regarde alternativement*. Je me rends très-attentif à l'impression différente que font sur mon œil les rayons réfléchis des deux échantillons, et je juge enfin que l'un est plus foncé que l'autre ; c'est-à-dire, je rapporte exactement l'impression que j'ai reçue. Tout autre jugement serait faux.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Si la mémoire, conservatrice des impressions reçues, me fait éprouver dans l'absence des objets, à-peu-près les mêmes sensations qu'ont excitées en moi leur présence, il est indifférent, relativement à la question que je traite, que les objets sur lesquelles je porte un jugement, soient présents à mes yeux ou à ma mémoire.

Tout jugement n'est donc *que le récit de deux sensations, ou actuellement éprouvées, ou conservées dans ma mémoire*<sup>85</sup>.

Lorsque j'observe les rapports des objets avec moi, je me rends pareillement attentif à l'impression que j'en reçois. Cette impression est agréable ou désagréable. Or, dans l'un ou l'autre cas, qu'est-ce *que juger? C'est dire ce que je sens*. Suis-je frappé à la tête? la douleur est-elle vive? Le simple récit de la sensation que j'éprouve, forme mon jugement.

Je n'ajouterai qu'un mot à ce que je viens de dire ; c'est qu'à l'égard des jugements portés sur les rapports que les objets ont entre eux ou avec nous, il est une différence qui, peu importante en apparence, mérite cependant d'être remarquée.

Lorsqu'il s'agit de juger du rapport des objets entre eux, il faut pour cet effet en avoir au moins deux sous les yeux. Mais si je juge du rapport d'un objet avec moi, il est évident, puisque tout objet peut exciter une sensation, qu'un seul suffit pour produire un jugement.

Je conclus de cette observation, que toute assertion sur le rapport des objets entre eux, suppose comparaison de ces objets ; toute comparaison, une peine ; toute peine, un intérêt puissant pour se la donner : et qu'au contraire, lorsqu'il s'agit du rapport d'un objet avec moi, c'est-à-dire, d'une sensation, cette sensation, si elle est vive, devient elle-même l'intérêt puissant qui me force à l'attention.

Toute sensation de cette espèce emporte donc toujours avec elle un jugement. Je ne m'arrêterai pas d'avantage à cette observation, et répéterai, d'après ce que j'ai dit ci-dessus, que, dans tous les cas, *juger* est *sentir*.

Cela posé, toutes les opérations de l'esprit se réduisent à des pures sensations. Pourquoi donc admettre en nous une faculté de juger distincte de la faculté de sentir ? Mais cette opinion est générale : j'en conviens ; elle doit même l'être. L'on s'est dit : je sens et je compare ; il est donc en moi une faculté de juger et de comparer, distincte de la faculté de sentir. Ce raisonnement suffit pour en imposer à la plupart des hommes. Cependant, pour en apercevoir la fausseté, il ne faut qu'attacher une idée nette au mot *comparer*. Ce mot éclairci, on reconnaît qu'il ne désigne aucune opération réelle de l'esprit ; que l'opération de comparer, comme je l'ai déjà dit, n'est autre chose *que se rendre attentif aux impressions différentes qu'excitent en nous des objets, ou actuellement sous nos yeux, ou présents à notre mémoire* : et qu'en conséquence tout jugement ne peut être que le *prononcé des sensations éprouvées*.

Mais si les jugements portés d'après la comparaison des objets physiques, ne sont que de pures sensations, en est-il ainsi de tout autre espèce de jugement ?

<sup>85</sup> Sans mémoire, comme je l'ai prouvé dans le chapitre précédent, point de jugement.

# **Chapitre 5**

# Des jugements qui résultent de la comparaison des idées abstraites, collectives, etc.

Les mots *faiblesse*, *force*, *petitesse*, *grandeur*, *crime*, etc. ne sont représentatifs d'aucune substance ; c'est-à-dire, d'aucun corps. Comment donc réduire à de pures sensations, les jugements résultants de la comparaison de pareils mots ou idées ? Ma réponse, c'est que ces mots ne nous présentant aucune idée, il est impossible, tant qu'on ne les applique point à quelque objet sensible et particulier, qu'on porte sur eux aucun jugement.

Les applique-t-on, à dessein ou sans s'en apercevoir à quelque objet déterminé? l'application faite, alors le mot de *grandeur* exprimera un rapport, c'est-à-dire, une certaine différence ou ressemblance observée entre des objets présents à nos yeux ou à notre mémoire. Or, le jugement porté sur des idées devenues physiques par cette application, ne sera, comme je le répète, que le *prononcé des sensations éprouvées*.

On me demandera peut-être par quels motifs les hommes ont inventé et introduit dans le langage, de ces expressions, si je l'ose dire, algébriques, qui, jusqu'à leur application à des objets sensibles, n'ont aucune signification réelle, et ne sont représentatives d'aucune idée déterminée. Je répondrai que les hommes ont par ce moyen cru pouvoir se communiquer plus facilement, plus promptement, et même plus clairement leurs idées. C'est la raison pour laquelle ils ont, dans toutes les langues, créé tant des mots adjectifs et substantifs, à la fois si vagues<sup>86</sup> et si utiles. Prenons pour exemple de ces expressions insignifiantes, celle de *ligne* considérée en géométrie indépendamment de sa longueur, largeur et épaisseur. Ce mot en ce sens

<sup>86</sup> Dans la composition de la langue d'un peuple poli, il entre toujours une infinité de pronoms, de conjonctions, enfin de ces mots qui, vides de sens en eux-mêmes, empruntent leurs différentes significations des expressions auxquelles on les unit, ou des phrases dans lesquelles on les emploie. L'invention de la plupart de ces mots est due à la crainte qu'eurent les peuples de trop multiplier les signes de leurs langues, et au désir de se communiquer plus facilement leurs idées. Si les hommes en effet eussent été obligés de créer autant de mots qu'il est des choses auxquelles on peut appliquer, par exemple, les adjectifs, *blanc, fort, gros*, comme un *gros câble*, un *gros bœuf*, un *gros arbre*, etc. il est évident que la multiplicité des expressions nécessaires pour rendre leurs idées, eût surchargé leur mémoire. Il ont donc cru devoir inventer des mots qui, n'étant en eux-mêmes représentatifs d'aucune idée réelle, n'ayant qu'une signification locale, et n'exprimant enfin que le rapport des objets entre eux, rappelleraient cependant à leur esprit des idées distinctes, au moment même où ces mêmes mots seraient unis aux objets dont ils désignent les rapports.

ne rappelle aucune idée à l'esprit. Une pareille ligne n'existe point dans la nature : l'on ne s'en forme point d'idée. Que prétend donc le maître en se servant de cette expression? Simplement avertir son disciple de porter toute son attention sur le corps considéré comme long, et sans égard à ses autres dimensions.

Lorsque, pour la facilité du calcul, on substitue dans cette science les lettres A et B à des quantités fixes, ces lettres présentent-elles aucunes idées? Désignent-elles aucune grandeur réelle ? Non. Or, ce qui s'exprime dans la langue algébrique par A et par B, s'exprime dans la langue usuelle par les mots faiblesse, force, petitesse, grandeur, etc. Ces mots ne désignent qu'un rapport vague de choses entre elles, et ne nous présentent d'idées nettes et réelles qu'au moment où on les applique à un objet déterminé, et qu'on compare cet objet à un autre. C'est alors que ces mots mis, si je l'ose dire, en équation ou en comparaison, expriment très-précisément le rapport des objets entre eux. Jusqu'à ce moment, le mot de grandeur, par exemple, rappellera à mon esprit des idées très-différentes, selon que je les appliquerai à une mouche ou à une baleine. Il en est de même de ce qu'on appelle dans l'homme l'idée ou la pensée. Ces expressions sont insignifiantes en elles-mêmes. Cependant à combien d'erreurs n'ont-elles pas donné naissance; combien de fois n'a-t-on pas soutenu dans les écoles, que la pensée n'appartenant pas à l'étendue et à la matière, il était évident que l'âme était spirituelle? Je n'ai, je l'avoue, jamais rien compris à ce savant galimatias. Que signifie en effet le mot penser? Ou ce mot est vide de sens ; ou, comme se *mouvoir*, il exprime simplement une manière d'être de l'homme. Or, dire qu'un mode ou une manière d'être, n'est point un corps, ou n'a point d'étendue, rien de plus clair. Mais faire de ce mode un être et même un être spirituel, rien, selon moi, de plus absurde.

Quoi de plus vague encore que le mot *crime*? Pour que ce terme collectif rappelle à mon esprit une idée nette et déterminée, il faut que je l'applique à un vol, à un assassinat, ou à quelque action pareille. Les hommes n'ont inventé ces sortes de mots que pour se communiquer plus facilement, ou du moins plus promptement leurs idées. Je suppose qu'on crée une société où l'on ne veuille admettre que des honnêtes gens. Pour s'éviter la peine de transcrire le long catalogue de toutes les actions qui doivent en exclure, on dira en un seul mot, qu'on en bannit tout homme taché de quelque crime. Mais de quelle idée nette ce mot *crime* sera-t-il alors représentatif? d'aucune. Ce mot, uniquement destiné à rappeler au souvenir de cette société les actions nuisibles dont ses membres peuvent se rendre coupables, l'avertit seulement d'inspecter leur conduite. Ce mot enfin, n'est proprement qu'un son, et une manière plus courte et plus abrégée de réveiller à cet égard l'attention de la société.

Aussi, dans la supposition, où, forcé de déterminer les peines dues au crime, je dusse m'en former des idées claires et précises, il faudrait alors que je rappelasse

successivement à ma mémoire les tableaux des différents forfaits que l'homme peut commettre ; que j'examinasse lesquels de ces forfaits sont les plus nuisibles à la société, et que je portasse enfin un jugement, qui ne serait, comme je l'ai dit tant de fois, que le *prononcé des sensations reçues à la présence des divers tableaux de ces crimes*.

Toute idée quelconque peut donc en dernière analyse se réduire toujours à des faits ou sensations physiques. Ce qui jette quelque obscurité sur les discussions de cette espèce, est la signification incertaine et vague d'un certain nombre de mots, et la peine qu'il faut quelquefois se donner pour en extraire des idées nettes. Peut-être estil aussi difficile d'analyser quelques-unes de ces expressions, et de les rappeler, si je l'ose dire, à leurs idées constituantes, qu'il l'est en chimie de décomposer certains corps. Qu'on emploie cependant à cette décomposition la méthode et l'attention nécessaire ; l'on est sûr du succès.

Ce que j'ai dit suffit pour convaincre le lecteur éclairé que toute idée et tout jugement peut se ramener à une sensation. Il serait donc inutile, pour expliquer les différentes opérations de l'esprit, d'admettre en nous une faculté de juger et de comparer, distincte de la faculté de sentir. Mais quel est, dira-t-on, le principe ou motif qui nous fait comparer les objets entre eux, et qui nous doue de l'attention nécessaire pour en observer les rapports? L'intérêt; qui est pareillement, comme je vais le montrer, un effet de la sensibilité physique.

# **Chapitre 6**

# Point d'intérêt, point de comparaison des objets entre eux.

Toute comparaison des objets entre eux suppose attention; toute attention suppose peine, et toute peine un motif pour se la donner. S'il était un homme sans désir, et qu'un tel homme pût exister, il ne comparerait point les corps entre eux, il ne prononcerait aucun jugement. Mais dans cette supposition, il pourrait encore juger l'impression immédiate des objets sur lui : oui, lorsque cette impression serait forte. Sa force devenue un *motif d'attention*, emporterait avec elle un *jugement*. Il n'en serait pas de même si cette sensation était faible : il n'aurait alors ni conscience, ni souvenir des jugements qu'elle aurait occasionnés. Un homme est environné d'une infinité d'objets, il est nécessairement affecté d'une infinité de sensations ; il porte donc une infinité de jugements, mais il les porte à son insu. Pourquoi ? c'est que la nature de ses jugements suit celle de ses sensations. Ne font-elle sur lui qu'une trace légère, effacée aussi-tôt que sentie ? Les jugements portés sur ces sortes de sensations sont de la même espèce, il n'en a point de conscience. Il n'est point d'homme en effet qui, sans s'en apercevoir, ne fasse tous les jours une infinité de raisonnements dont il

n'a pas de conscience. Je prends pour exemple, ceux qui précédent presque tous les mouvements rapides de notre corps.

Lorsque, dans un ballet, Vestris fait plutôt une cabriole qu'un entre-chat ; lorsque, dans la salle d'armes, Moté tire plutôt la tierce que la quarte ; il faut, s'il n'est point d'effet sans cause, que Vestris et Moté y soient déterminés par un raisonnement trop rapide, pour être, si je l'ose dire, aperçu. Tel est celui que je fais, lorsque j'oppose ma main au corps prêt à frapper mon œil. Il se réduit à-peu-près à ceci.

L'expérience m'apprend que ma main résiste sans douleur au choc d'un corps qui me priverait de la vue : mes yeux d'ailleurs me sont plus chers que ma main : je dois donc exposer ma main pour sauver mes yeux.

Il n'est personne qui ne fasse en pareil cas le même raisonnement; mais ce raisonnement d'habitude n'est pas cette raison si rapide, qu'on a plutôt mis la main devant les yeux, qu'on ne s'est aperçu et de l'action et du raisonnement dont cette action est l'effet. Or, que de sensations de la nature de ces raisonnements habituels! que de sensations faibles qui ne fixant point notre attention, ne peuvent produire en nous, ni conscience, ni souvenir!

Il est des moments où les plus fortes sont, pour ainsi dire, nulles. Je me bats ; je suis blessé. Je poursuis le combat, et ne m'aperçois pas de ma blessure. Pourquoi ? C'est que l'amour de ma conservation, la colère, le mouvement donné à mon sang, me rendent insensible au coup qui, dans tout autre moment, eût fixé toute mon attention. Il est au contraire des moments où j'ai conscience des sensations les plus légères ; c'est lorsque des passions telles que la crainte, l'amour de la gloire, l'avarice, l'envie, etc. concentrent tout notre esprit sur un objet. Suis-je conjuré ? il n'est point de geste, de regard qui échappe à l'œil inquiet et soupçonneux de mes complices. Suis-je peintre ? tout effet singulier de lumière me frappe. Suis-je joaillier ? il n'est point de tache dans un diamant, que je n'aperçoive. Suis-je envieux ? il n'est point de défaut dans un grand homme, que mon œil perçant ne découvre. Au reste, ces mêmes passions qui concentrent toute mon attention sur certains objets, me rendent, à cet égard, susceptible des sensations les plus fines, m'endurcissent aussi contre toute autre espèce de sensations.

Que je sois amant, jaloux, ambitieux, inquiet, si, dans cette situation de mon âme, je traverse les magnifiques palais des souverains, en vain suis-je frappé par les rayons réfléchis des marbres, des statues, des tableaux qui m'environnent; il faut, pour réveiller mon attention, qu'un objet inconnu, nouveau, et tout-à-coup offert à mes yeux, fasse sur moi une impression vive. Faute de cette impression, je marche sans voir, sans entendre, et sans connaissance des sensations que j'éprouve.

Au contraire, si, dans le calme des désirs, je parcours ces mêmes palais, sensible alors à toutes les beautés dont l'art et la nature les embellissent, mon âme, ouverte à

toutes les impressions, se partagera entre toutes celles qu'elle reçoit. Je ne serai pas, à la vérité, doué comme l'amant et l'ambitieux, de cette vue aiguë et perçante qu'ils portent sur tout ce qui les intéresse ; je n'apercevrai point, comme eux, ce qui n'est, pour ainsi dire, visible qu'aux yeux des passions. Je serai moins finement, mais plus généralement sensible.

Qu'un homme du monde et qu'un botaniste se promènent le long d'un canal ombragé de chênes antiques, et bordé d'arbustes et de fleurs odorantes, le premier uniquement frappé de la limpidité des eaux, de la vétusté des chênes, de la variété des arbustes, de l'odeur suave des fleurs, n'aura pas les yeux du botaniste pour observer les ressemblances et les différences qu'ont entre eux ces fleurs et ces arbustes. Sans intérêt pour les remarquer, il sera sans attention pour les apercevoir. Il recevra des sensations, il portera des jugements, et n'en aura point de connaissance. C'est le botaniste, jaloux de la réputation, le botaniste, scrupuleux observateur de ces fleurs et de ces arbustes divers, qui seul peut se rendre attentif aux différentes sensations qu'il en éprouve, et aux divers jugements qu'il en porte<sup>87</sup>.

Au reste, si la connaissance, ou la non-connaissance de telles impressions ne changent point leur nature, il est donc vrai, comme je l'ai dit plus haut, que toutes nos sensations emportent avec elles un jugement dont l'existence ignorée, lorsqu'elles n'ont pas fixé notre attention, n'en est cependant pas moins réelle.

Il résulte de ce chapitre que tous les jugements occasionnés par la comparaison des objets entre eux, supposent en nous intérêt de les comparer.

Or, cet intérêt, nécessairement fondé sur l'amour de notre bonheur, ne peut être que l'effet de la sensibilité physique, puisque toutes nos peines et nos plaisirs y prennent leur source. Cette question examinée, j'en conclurai que la douleur et le plaisir physique sont le principe ignoré de toutes les actions des hommes<sup>88</sup>.

# **Chapitre 7**

La sensibilité physique est la cause unique de nos actions, de nos pensées, de nos passions, et de notre sociabilité.

#### Action.

<sup>87</sup> Il n'est point en effet de souvenir sans attention, ni d'attention sans intérêt.

 $<sup>^{88}</sup>$  En plusieurs endroits de son  $\acute{E}$ mile, Rousseau nie que la sensibilité physique soit le principe de toutes les actions de l'homme; mais les raisons sur lesquelles il se fonde, prouve qu'il n'a pas sérieusement médité cette question.

C'est pour se vêtir, pour parer sa maîtresse ou sa femme, leur procurer des amusements, se nourrir soi et sa famille, et jouir enfin du plaisir attaché à la satisfaction des besoins physiques, que l'artisan et le paysan pensent, imaginent et travaillent. La sensibilité physique est donc l'unique moteur de l'homme<sup>89</sup>. Il n'est

<sup>89</sup> Ce qu'on appelle peine ou plaisir intellectuel, peut toujours se rapporter à quelque peine ou à quelque plaisir physique. Deux exemples seront la preuve de cette vérité.

Qui nous fait aimer jusqu'au petit jeu? seraient-ce les sensations agréables qu'il excite en nous? non: on l'aime parce qu'il nous délivre de la peine de l'ennui, et nous soustrait à cette absence d'impression toujours sentie comme un mal-aise et une douleur physique.

Qui nous fait aimer le gros jeu? l'amour de l'argent. Qui nous fait aimer l'argent? le goût des commodités, le besoin des amusements, le désir de s'arracher à des peines et de se procurer des plaisirs physiques. Ne peut-on pas encore aimer dans le gros jeu l'émotion qu'il produit en nous? sans doute. Mais l'émotion sentie au moment où je vais perdre ou gagner mille, deux mille, ou, si l'on veut, dix mille louis, prend sa source, ou dans la crainte d'être privé des plaisirs dont je jouis, ou dans l'espoir de goûter ceux que me procurerait un accroissement dans ma fortune. Cette émotion ne serait-elle pas aussi dans quelques hommes l'effet de l'orgueil? il en est d'assez superbes pour se sentir humiliés, lorsque la fortune les abandonne, fût-ce au jeu des épingles. Mais cet orgueil est rare. D'ailleurs, ce même orgueil, comme la preuve s'en trouve dans le livre de l'*Esprit*, chap. 13, disc, n'est encore qu'un des effets de la sensibilité physique. L'amour du jeu a donc pour principe, ou la crainte de l'ennui, par conséquent de la douleur, ou l'espoir du plaisir physique.

En est-il ainsi du plaisir intérieur éprouvé, lorsqu'on secourt un malheureux, lorsqu'on fait un acte de libéralité? ce plaisir sans doute est très-vif. Tout action de cette espèce doit être louée de tous, parce qu'elle est utile à tous. Mais qu'est-ce qu'un homme humain? celui pour qui le spectacle de la misère d'autrui est un spectacle douloureux.

Né sans idée, sans vice et sans vertu, tout, jusqu'à l'humanité, est dans l'homme une acquisition; c'est à son éducation qu'il doit ce sentiment. Entre tous les divers moyens de l'inspirer, le plus efficace, c'est, à l'aspect d'un malheureux, d'accoutumer l'enfant, pour ainsi dire, dès le berceau, à se demander par quel hasard il n'est point exposé, comme cet infortuné, aux intempéries de l'air, à la soif, à la faim, à la douleur, etc. L'enfant a-t-il contracté l'habitude de s'identifier avec les malheureux? cette habitude prise, il est d'autant plus touché de leur misère, qu'en déplorant leur sort, c'est sur l'humanité en général, et par conséquent sur lui-même en particulier qu'il s'attendrit. Une infinité de sentiments divers se mêlent alors à ce premier sentiment, et de leur assemblage se compose ce sentiment total de plaisir dont jouit une âme noble, en secourant un misérable, sentiment qu'elle n'est pas toujours en état d'analyser.

On soulage les malheureux :

1- Pour s'arracher à la douleur physique de les voir souffrir.

donc susceptible, comme je vais le prouver, que de deux espèces de plaisirs et de peines. L'une, sont les peines et les plaisirs physiques ; l'autre sont les peines et les plaisirs de prévoyance ou de mémoire.

#### Douleurs.

Je ne connais que deux sortes de douleurs, la douleur actuelle, et la douleur de prévoyance. Je meurs de faim, j'éprouve une douleur actuelle. Je prévois que je mourrai bientôt de faim ; j'éprouve une douleur de prévoyance, dont l'impression est d'autant plus forte, que cette douleur doit être plus prochaine et plus vive. Le criminel qui marche à l'échafaud n'éprouve encore aucun tourment : mais la prévoyance qui lui rend son supplice présent, le commence<sup>90</sup>.

#### Remords.

Le remords n'est que la prévoyance des peines physiques auxquelles le crime nous expose.

Le remords est par conséquent en nous l'effet de la sensibilité physique. Je frissonne à l'aspect des feux, des roues, des fouets qu'allument, courbent et tressent au Tartare l'imagination du peintre ou du poète. Un homme est-il sans crainte ? est-il au-dessus des lois ? C'est sans repentir qu'il commet l'action malhonnête qui lui est

- 2- Pour jouir du spectacle d'une reconnaissance qui produit du moins en nous l'espoir confus d'une utilité éloignée.
- 3- Pour faire un acte de puissance dont l'exercice nous est toujours agréable, parce qu'elle rappelle toujours à notre esprit l'image des plaisirs attachés à cette puissance.
- 4- Parce que l'idée du bonheur s'associe toujours dans une bonne éducation avec l'idée de bienfaisance, et que cette bienfaisance en nous conciliant l'estime et l'affection des hommes, peut, ainsi que les richesses, être regardée comme un pouvoir ou un moyen de se soustraire à des peines et de se procurer des plaisirs.

Voilà comme d'une infinité de sentiments divers, se forme le sentiment total de plaisir qu'on éprouve dans l'exercice de la bienfaisance.

J'en ai dit assez pour fournir à l'homme d'esprit le moyen de décomposer pareillement tout autre espèce de plaisir réputé intellectuel, et de le rappeler à de pures sensations.

<sup>90</sup> Nul doute que la prévoyance ne nous fasse, dans ces affreux moments, éprouver une sensation physiquement douloureuse. Qu'est-ce que la prévoyance ? un effet de la mémoire. Or, le propre de la mémoire est de mettre jusqu'à un certain point les organes dans la contradiction où les mettra plus fortement le supplice. Il est donc évident que toutes les peines et les plaisirs réputés intérieurs, sont autant de sensations physiques, et qu'on ne peut entendre par ces mots d'*intérieurs* et d'*extérieurs* que les impressions excitées, ou par la mémoire, ou par la présence même des objets.

utile, pourvu néanmoins qu'il n'ait point encore contracté d'habitude vertueuse. Cette habitude prise, on n'en change point sans éprouver un mal-aise et une inquiétude secrète, à laquelle on donne encore le nom de *remords*. L'expérience nous apprend que toute action qui ne nous expose ni aux peines légales, ni à celle du déshonneur<sup>91</sup>, est en général une action toujours exécutée sans remords. Solon et Platon aimaient les femmes, et même les jeunes gens, et l'avouaient<sup>92</sup>. Le vol n'était point puni à Sparte, et les Lacédémoniens volaient sans remords. Les princes d'Orient peuvent impunément charger leurs sujets d'impôts, et ils les en accablent. L'inquisiteur peut impunément brûler quiconque ne pense pas comme lui sur certains points métaphysiques : et c'est sans remords qu'il venge, par des tourments affreux, l'offense légère que fait à sa vanité la contradiction d'un juif ou d'un incrédule. Les remords doivent donc leur existence à la crainte du supplice ou de la honte, toujours réductible, comme je l'ai déjà dit, à une peine physique.

#### Amitié.

C'est pareillement de la sensibilité physique que découlent les larmes dont j'arrose l'urne de mon ami. La mort me l'a-t-elle enlevé? je regrette en lui l'homme dont la conversation m'arrachait à l'ennui, à ce mal-aise de l'âme, qui réellement est une peine physique; je pleure celui qui eût exposé sa vie et sa fortune pour me soustraire à la mort et à la douleur, et qui, sans cesse occupé de ma félicité, voulait, par des plaisirs de toute espèce, donner sans cesse plus d'extensité à mon bonheur. Qu'on descende, qu'on fouille au fond de son âme, l'on n'aperçoit dans tous ces sentiments, que les développements du plaisir et de la douleur physique. Que ne peut cette douleur! Par elle, le magistrat enchaîne le vice et désarme l'assassin.

### Plaisir.

Il est deux sortes de plaisirs, comme il est deux sortes de douleurs : l'un est plaisir physique ; l'autre, le plaisir de prévoyance. Un homme aime-t-il les belles esclaves et

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Si le déshonneur ou le mépris des hommes nous est insupportable, c'est qu'il nous présage des malheurs ; c'est que le déshonoré est, en partie, privé des avantages attachés à la réunion des hommes en société ; c'est que le mépris annonce peu d'empressement de leur part à nous obliger ; c'est qu'il nous présente l'avenir comme vide de plaisirs, et rempli de peines, qui toutes sont réductibles à des peines physiques.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Les Gaulois étaient autrefois divisés en une infinité de *clubs* ou *sociétés particulières*. Ces sociétés étaient composées d'une douzaine de ménages dont les femmes étaient en commun. L'on vivait avec elles sans remords : mais l'on n'eût osé aimer une femme d'un autre club : la loi le défendait, et le remords commence où l'impunité cesse.

les beaux tableaux ? s'il découvre un trésor, il est transporté. Cependant, dira-t-on, il n'éprouve encore aucun plaisir physique : j'en conviens ; mais il acquiert en ce moment les moyens de se procurer les objets de ses désirs. Or, cette prévoyance d'un plaisir prochain, est déjà un plaisir.

Sans amour pour les belles esclaves et les beaux tableaux, il eût été indifférent à la découverte de ce trésor.

Les plaisirs de prévoyance supposent donc toujours l'existence des plaisirs des sens. C'est l'espoir de jouir demain de ma maîtresse qui me rend heureux aujourd'hui. La prévoyance ou la mémoire convertit en jouissance réelle l'acquisition de tout moyen propre à me procurer des plaisirs. Par quel motif en effet éprouvai-je une sensation agréable chaque fois que j'obtiens un nouveau degré d'estime, de considération, de richesses ; et surtout de pouvoir ? C'est que je regarde le pouvoir comme le plus sûr moyen d'accroître mon bonheur.

#### Pouvoir.

Les hommes s'aiment eux-mêmes : tous désirent d'être heureux, et croient qu'ils le seraient parfaitement, s'ils étaient revêtus du degré de puissance nécessaire pour leur procurer toute espèce de plaisir. Le désir du pouvoir prend donc sa source dans l'amour du plaisir.

Supposons un homme absolument insensible ? mais il serait, dira-t-on, sans idées, par conséquent une pure statue. Soit. Admettons cependant qu'il pût exister et même penser, quel cas ferait-il du pouvoir et du sceptre des rois ? Aucun. En effet quel degré de bonheur cet immense pouvoir ajouterait-il à la félicité d'un homme impassible!

Si la puissance est si désirée de l'ambitieux, c'est comme un moyen d'acquérir des plaisirs. Le pouvoir est comme l'argent, une monnaie. L'effet du pouvoir et de la lettre de change est le même. Suis-je muni d'une telle lettre ? je touche à Londres ou à Paris cent mille francs, ou cent mille écus, et par conséquent tous les plaisirs dont cette somme est représentative. Suis-je muni d'une lettre de commandement ou du pouvoir ? je tire pareillement à vue sur mes concitoyens telle quantité de denrées ou de plaisirs. Les effets de la richesse et du pouvoir sont à peu près semblables, parce que la richesse est un pouvoir.

Dans un pays où l'argent serait inconnu, de quelle manière percevrait-on les impôts? En nature, c'est-à-dire en blés, vin, bestiaux, fourrage, graine, gibier, etc. De quelle manière y ferait-on le commerce? Par échange. L'argent doit donc être regardé comme une marchandise portative, avec laquelle on est convenu, pour la facilité du commerce, d'échanger toutes les autres marchandises. En serait-il de même des dignités et des honneurs avec lesquels les peuples policés récompensent les services rendus à la patrie? Pourquoi non? Que sont les honneurs? Une monnaie

pareillement représentative de toute espèce de denrées et de plaisirs. Supposons un pays où la monnaie des honneurs n'eût point cours ; supposons un peuple trop libre et trop fier pour supporter une trop grande inégalité dans les conditions des citoyens, et donner aux uns trop d'autorité sur les autres, de quelle manière ce peuple récompenserait-il les actions grandes et utiles à la patrie ? Par des biens et des plaisirs en nature, c'est-à-dire, par le transport de tant de grains, bière, foin, vin, etc., dans la cave ou le grenier d'un héros ; par le don de tant d'arpents de terre à défricher, ou de tant de belles esclaves. C'était par la possession de Brisëis<sup>93</sup> que les Grecs récompensaient la valeur d'Achille. Quelle était, chez les Scandinaves, les Saxons, les Scythes, les Celtes, les Samnites, les Arabes<sup>94</sup>, la récompense du courage, des talents et des vertus ? Tantôt le don d'une belle femme, tantôt une invitation à des festins, où, nourris de mets délicats, abreuvés de liqueurs agréables, les guerriers écoutaient avec transport les chansons des Bardes.

Il est donc évident que si l'argent et les honneurs sont, chez la plupart des peuples policés, les récompenses des actions vertueuses, c'est comme représentatifs des mêmes biens, et des mêmes plaisirs, que les peuples pauvres et libres accordaient en nature à leurs héros, et pour l'acquisition desquels ces héros s'exposaient aux plus grands dangers. Aussi, dans la supposition où ces dignités et ces honneurs ne fussent plus représentatifs de ces denrées et de ces plaisirs, dans l'hypothèse où ces honneurs ne seraient que de vains titres<sup>95</sup>, ces titres, appréciés à leur juste valeur, cesseraient

Pourquoi l'Anglais ne voit-il, dans la plupart des seigneurs étrangers, que des valets décorés, et des victimes parées de guirlandes ? c'est qu'un paysan est plus vraiment grand en Angleterre, que ne l'est

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Dans l'île de Rimini, nul ne peut se marier qu'il n'ait tué un ennemi et n'en ait apporté la tête. Le vainqueur de deux ennemis a droit d'épouser deux femmes ; ainsi de suite jusqu'à cinquante. À quelle cause attribuer l'établissement d'une telle coutume? a la position de ces insulaires qui partout environnés de nations ennemies, ne pourraient leur résister, si, pour exciter perpétuellement la valeur de leurs citoyens, ils n'attachaient les plus grandes récompenses au courage.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Entre les présents que les caravanes font encore aujourd'hui aux Arabes du désert, les plus agréables sont des filles nubiles. C'était le tribut que les Sarrasins vainqueurs exigeaient jadis des vaincus. Abdérame, après la conquête des Espagnes, exigea du petit prince des Asturies un tribut annuel de cent belles filles.

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Si, dans les pays despotiques, le ressort de la gloire est communément très-faible, c'est que la gloire n'y donne aucune espèce de pouvoir ; c'est que tout pouvoir est absorbé dans le despote ; c'est quand ces pays, un héros couvert de gloire n'est point à l'abri de l'intrigue du plus vil courtisan ; c'est qu'il n'a la propriété, ni de ses biens, ni de sa liberté ; c'est qu'enfin il est, à l'ordre du Souverain, jeté dans les prisons, dépouillé de ses richesses, de ses honneurs, et privé de la vie même.

bientôt d'être un objet de désir. Il faut, pour aller à la sape, que l'écu donné au soldat soit représentatif d'une peinte d'eau de vie, et de la nuit d'une vivandière. Les soldats d'autrefois et les soldats d'aujourd'hui sont les mêmes 96. L'homme n'a pas changé : et pour les mêmes récompenses, il fera, en tous les temps, à-peu-près les mêmes actions. Le suppose-t-on indifférent au plaisir et à la douleur? Il est sans action ; il n'est susceptible ni de remords, ni d'amitié, ni enfin de l'amour des richesses et du pouvoir, parce qu'on est nécessairement insensible au moyen d'acquérir du plaisir, lorsqu'on l'est au plaisir même. Ce qu'on cherche dans la richesse et la puissance, c'est le moyen de se soustraire à des peines, et de se procurer des plaisirs physiques. Si l'acquisition de l'or et du pouvoir est toujours un plaisir, c'est que la prévoyance et la mémoire convertit en plaisir réel tous les moyens d'en avoir.

La conclusion générale de ce chapitre, c'est que dans l'homme tout est sentir ; vérité dont je donnerai encore une preuve nouvelle, en montrant que la sociabilité n'est en lui qu'une conséquence de cette même sensibilité.

# **Chapitre 8**

# De la sociabilité.

L'homme est, de sa nature et frugivore et carnassier. Il est d'ailleurs faible, mal armé, et par conséquent exposé à la voracité des animaux plus forts que lui. L'homme, ou pour se nourrir, ou pour se soustraire à la fureur du tigre et du lion, dut donc se réunir à l'homme. L'objet de cette union fut d'attaquer, de tuer les animaux<sup>97</sup>, ou pour les manger, ou pour défendre contre eux les fruits ou les légumes qui lui servaient de nourriture. Cependant l'homme se multiplia, et, pour vivre, il lui fallut cultiver la terre. Pour l'engager à semer, il fallait que la récolte appartînt à

ailleurs un homme en place. Ce paysan est libre, il peut être impunément vertueux : il ne voit rien audessus de lui que la loi.

C'est le désir de la gloire qui dans les républiques pauvres, doit être le plus puissant principe de leur activité : et c'est le désir de l'argent, fondé sur l'amour du luxe, qui, dans les pays despotiques, est le principe d'action et la force motrice des nations soumises à ce gouvernement.

<sup>96</sup> On sait que l'irruption de Brennus en Italie ne fut pas la première, mais la cinquième qu'y firent les Gaulois. Avant lui, Bellovesus y était descendu. Mais comment ce chef engageait-il ses compatriotes à le suivre au-delà des Alpes? en leur envoyant du vin d'Italie. "Goûtez ce vin, leur écrivait-il ; et si vous le trouvez bon, venez avec moi faire la conquête du pays qui le produit".

 $^{97}$  Il y a, dit-on, en Afrique, une espèce de chiens sauvages, qui, par le même motif, vont en meute, faire la guerre aux animaux plus forts qu'eux.

l'agriculteur. À cet effet, les citoyens firent entre eux des conventions et des lois. Ces lois resserrèrent les liens d'une union qui, fondée sur leurs besoins, était l'effet immédiat de la sensibilité physique<sup>98</sup>. Mais leur sociabilité ne peut-elle pas être regardée comme une qualité innée<sup>99</sup>, une espèce de beau moral? Ce que l'expérience nous apprend à ce sujet, c'est que, dans l'homme, comme dans l'animal, la sociabilité est l'effet du besoin. Si celui de se défendre rassemble en troupeau ou société les animaux pâturants, tels que les bœufs, les chevaux, etc., le besoin d'attaquer, chasser, et combattre leur proie, réunit pareillement en société les animaux carnassiers, tels que les renards, et les loups.

L'intérêt et le besoin sont le principe de toute sociabilité. Ce principe (dont peu d'écrivains ont donné des idées nettes) est donc le seul qui unisse les hommes entre eux. Aussi, la force de leur union est-elle toujours proportionnée à celle, et de l'habitude, et du besoin. Du moment où le jeune sauvage<sup>100</sup> et le jeune sanglier sont

<sup>98</sup> De ce que l'homme est sociable, on en a conclu qu'il était bon. On s'est trompé. Les loups font société, et ne sont pas bons. J'ajouterai même que si l'homme, comme le dit Fontenelle, a fait Dieu à son image, le portrait effrayant qu'il fait de la divinité, doit rendre la bonté de l'homme très-suspecte. On reproche à Hobbes cette maxime : *L'enfant robuste est l'enfant méchant* ; il n'a fait cependant que répéter, en d'autres termes, ce vers si admiré de Corneille.

"Qui peut tout ce qu'il veut, veut plus que ce qu'il doit".

Et cet autre vers de La Fontaine :

"La raison du plus fort est toujours la meilleure".

Ceux qui font le roman de l'homme blâment cette maxime de Hobbes : ceux qui en font l'histoire l'admirent, et la nécessité des lois en prouve la vérité.

<sup>99</sup> La curiosité, que certaines gens regardent comme une passion innée, est en nous l'effet du désir d'être heureux et d'améliorer de plus en plus notre état; elle n'est que le développement de la sensibilité physique.

<sup>100</sup> Il en est, disent la plupart des voyageurs, de l'attachement des nègres pour leurs enfants, comme de celui des animaux pour leurs petits. Cet attachement cesse, lorsque les petits peuvent eux-mêmes pourvoir à leurs besoins. Voyez tom. I des Mélanges intéressants des Voyages d'Asie, d'Amérique, etc.

Les Anxicos, dit à ce sujet Dapper, dans son voyage d'Afrique, mangent leurs esclaves : la chair humaine n'est pas moins commune dans leurs marchés que la chair de bœuf dans nos boucheries. Le père se repaît de la chair de son fils, le fils de celle de son père, les frères et sœurs se mangent, et la mère se nourrit, sans horreur, de l'enfant qui vient de naître. Les Nègres enfin, dit le P. Labbat, sans reconnaissance, sans affection pour leurs parents, sont aussi sans compassion pour les malades : c'est chez ces peuples, ajoute-t-il, qu'on voit des mères assez inhumaines pour abandonner, dans les campagnes, leurs enfants à la voracité des tigres.

en état de pourvoir à leur nourriture et à leur défense, ils quittent, l'un la cabane, l'autre la bauge de ses parents<sup>101</sup>.

L'aigle méconnaît ses aiglons au moment qu'assez rapides pour fondre sur leur proie, ils peuvent se passer de son secours.

Le lien qui unit les enfants au père et les pères aux enfants, est moins fort qu'on ne l'imagine. La trop grande force de ce lien serait même funeste aux états. La première passion du citoyen doit être celle des lois et du bien public. Je le dis à regret, l'amour filial doit être subordonné, dans l'homme à l'amour patriotique. Si ce dernier amour ne l'emporte sur tous les autres, où trouver une mesure du vice et de la vertu ? Dèslors il n'en est plus, et toute morale est détruite.

Par quelle raison, en effet, aurait-on par-dessus tout recommandé aux hommes l'amour de Dieu, ou de la justice? C'est qu'on a confusément senti le danger auquel les exposerait un trop excessif amour de la parenté. Qu'on en légitime l'excès, qu'on le déclare le premier des amours, un fils est dès-lors en droit de piller son voisin, ou de voler le trésor public, soit pour soulager le besoin d'un père, soit pour augmenter son aisance. Autant de familles, autant de petites nations, qui, divisées d'intérêt, seront toujours armées les unes contre les autres.

Tout écrivain qui, pour donner bonne opinion de son cœur, fonde la sociabilité sur un autre principe que sur celui des besoins physiques et habituels, trompe les esprits faibles, et leur donne de fausses idées de la morale.

La nature a voulu sans doute que la reconnaissance et l'habitude fussent dans l'homme une espèce de gravitation qui le portât à l'amour de ses parents : mais elle a voulu aussi que l'homme trouvât dans le désir naturel de l'indépendance, une force répulsive, qui diminuât du moins la trop grande force de cette gravitation<sup>102</sup>. Aussi la fille sort-elle joyeuse de la maison de sa mère pour passer dans celle de son mari. Aussi le fils quitte-t-il avec plaisir les foyers paternels, pour occuper une place dans l'Inde, exercer une charge en province, ou simplement pour voyager.

Malgré la prétendue force du sentiment, et de l'amitié, et de l'habitude, l'on change, à Paris, tous les jours de quartier, de connaissances, et d'amis. Veut-on faire des dupes, l'on exagère la force du sentiment et de l'amitié; l'on traite la sociabilité

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Rien de plus commun en Europe que de voir des fils délaisser leur père, lorsque vieux, infirme, incapable de travailler, il ne vit plus que de l'aumônes. On voit dans les campagnes un père nourrir sept ou huit enfants, et sept ou huit enfants ne pouvoir nourrir un père. Si tous les fils ne sont pas aussi durs, si l'en est de tendres et d'humains, c'est à l'éducation et à l'exemple qu'ils doivent leur humanité. La nature en avait fait de petits sangliers.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> L'homme hait la dépendance. De-là peut-être sa haine pour ses père et mère ; et ce proverbe, fondé sur une observation commune et constante, *l'amour des parents descend et ne remonte pas*.

*d'amour ou de principe inné*. Peut-on de bonne foi oublier qu'il n'est qu'un principe de cette espèce, la sensibilité physique ?

C'est à ce seul principe que l'on doit, et l'amour de soi, et l'amour si puissant de l'indépendance : si les hommes étaient, comme l'on dit, portés l'un vers l'autre par une attraction forte et mutuelle, le législateur céleste leur eût-il commandé de s'aimer ; leur eût-il ordonné d'aimer leurs pères et mères<sup>103</sup>? Ne se fût-il pas reposé de ce soin sur la nature, qui, sans le secours d'aucune loi, force l'homme de manger et boire, lorsqu'il a faim et soif, d'ouvrir ses yeux à la lumière, et de retirer son doigt du feu ?

Des voyageurs ne nous apprennent point que l'amour de l'homme pour ses semblables soit si commun qu'on le prétend. Le navigateur, échappé du naufrage et jeté sur une côte inconnue, ne va pas les bras ouverts, se jeter au col du premier homme qu'il y rencontre. Il se tapit au contraire dans un buisson : c'est de là qu'il étudie les mœurs des habitants, et de là qu'il sort tremblant pour se présenter à eux<sup>104</sup>.

Mais qu'un de nos vaisseaux Européens aborde une île inconnue, les Sauvages, dira-t-on, n'accourent-ils pas en foule vers le navire? Cette vue sans doute les surprend. Les Sauvages sont frappés de la nouveauté de nos habits, de nos parures, de nos armes, de nos outils. Ce spectacle excite leur étonnement. Mais quel désir succède en eux à ce premier sentiment? Celui de s'approprier les objets de leur admiration. Devenus alors moins gais et plus rêveurs, ils s'occupent des moyens d'enlever, par adresse ou par force, ces objets de leurs désirs : ils épient à cet effet le moment favorable de voler, piller, et massacrer les Européens, qui, dans leur conquête du Mexique et du Pérou, leur ont d'avance donné l'exemple de pareilles injustices et cruautés.

La conclusion de ce chapitre, c'est que les principes de la morale et de la politique, comme tous les principes des autres sciences, doivent s'établir sur un grand nombre

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Le commandement d'aimer ses père et mère, prouve que l'amour des parents est plus l'ouvrage de l'habitude et de l'éducation que de la nature.

l'un de l'autre, sont toujours prêts à se combattre et à s'attaquer, c'est qu'ils sont encore animés de l'esprit de leurs premiers parents *Cutterie* et *Toddicastrée*. Ce Cutteri, second fils de *Pourrons*, et destiné, par Dieu à peupler une des quatre parties du monde, tourne ses pas vers l'occident : le premier objet qu'il rencontre, est une femme nommée Toddicastrée : elle est armée d'un *chuchery*, et lui d'une épée. Dès qu'ils s'aperçoivent, ils s'attaquent, se frappent, le combat dure deux jours et demi ; le troisième, las de se battre, ils se parlent, s'aiment, se marient, couchent ensemble, ont des fils toujours prêts, comme leurs ancêtres, à s'attaquer lorsqu'ils se rencontrent.

de faits et d'observations. Or, que résulte-t-il des observations faites jusqu'à présent, sur la morale ? C'est que l'amour des hommes pour leurs semblables est un effet de la nécessité de s'entre secourir, et d'une infinité de besoins dépendants de cette même sensibilité physique, que je regarde comme le principe de nos actions, de nos vices, et de nos vertus.

En conservant mon opinion sur ce point, je crois devoir défendre le livre de l'*Esprit*, contre les imputations odieuses du cagotisme et de l'ignorance.

# **Chapitre 9**

# Justification des principes admis dans le livre de l'Esprit.

Lorsque le livre de l'*Esprit* parut, les théologiens me traitèrent de corrupteur des mœurs. Ils me reprochaient d'avoir soutenu, d'après Platon, Plutarque, et l'expérience, que l'amour des femmes avait quelquefois excité les hommes à la vertu.

Le fait cependant est notoire : leur reproche est donc absurde. Si le pain, leur diton, peut être la récompense du travail et de l'industrie, pourquoi pas les femmes<sup>105</sup> ? Tout objet désiré peut devenir un encouragement à la vertu, lorsqu'on n'en obtiendra la jouissance que par des services rendus à la patrie.

Dans les siècles où les invasions des peuples du Nord, et les incursions d'une infinité de brigands tenaient toujours les citoyens en armes ; où les femmes, souvent exposées aux insultes d'un ravisseur, avaient perpétuellement besoin de défenseurs, quelle vertu devait être la plus honorée ? La valeur. Aussi les faveurs des femmes étaient-elles la récompense des plus vaillants ; aussi tout homme, jaloux de ces mêmes faveurs, devait-il, pour les obtenir, s'élever à ce haut degré de courage qui animait encore, il y a quatre siècles, tous les preux chevaliers.

L'amour du plaisir fut donc, en ces siècles, le principe productif de la seule vertu connue, c'est-à-dire de la valeur. Aussi, lorsque les mœurs changèrent, lorsque la police, plus perfectionnée, mit la vierge timide à l'abri de toute insulte, alors la beauté (car tout se tient dans un gouvernement), moins exposée aux outrages d'un ravisseur,

\_

<sup>105</sup> Si le besoin de la faim est le principe de tant d'actions, et s'il a tant de pouvoir sur l'homme, comment imaginer que le besoin des femmes soit sur lui sans puissance? qu'au moment où l'adolescent est échauffé des premiers rayons de l'amour, on lui en propose les plaisirs comme prix de son application; qu'on lui rappelle, jusque dans les bras de sa maîtresse, que c'est à ses talents et à ses vertus qu'il doit ses faveurs, ce jeune homme, docile, appliqué, vertueux, goûtera alors, d'une manière utile à sa santé, à son âme, à son esprit, enfin au bien public, les mêmes plaisirs dont il n'eût joui dans une autre position, qu'en s'épuisant, en s'abrutissant, en se ruinant, et en vivant dans la crapule.

honora moins ses défenseurs. Si l'enthousiasme des femmes pour la valeur décrut alors dans la proportion de leur crainte : si l'estime, conservée encore aujourd'hui pour le courage, n'est plus qu'une estime de tradition : si, dans ce siècle, l'amant le plus jeune, le plus assidu, le plus complaisant, et surtout le plus riche, est communément l'amant préféré, qu'on ne s'en étonne point : tout est ce qu'il doit être.

Les faveurs des femmes, selon les changements arrivés dans les mœurs et les gouvernements, ou sont, ou cessent d'être des encouragements à certaines vertus. L'amour, en lui-même, n'est donc point un mal. Pourquoi regarder ces plaisirs comme la cause de la corruption politique des mœurs? Les hommes ont eu, dans tous les temps, à-peu-près les mêmes besoins, et, dans tous les temps, ils les ont satisfaits. Les siècles où les peuples ont été plus adonnés à l'amour, furent ceux où les hommes étaient les plus forts et les plus robustes. L'Edda, les poésies Erses, enfin toute l'Histoire nous apprend que les siècles, réputés héroïques et vertueux, n'ont pas été les plus tempérants.

La jeunesse est fortement attirée vers les femmes ; elle est plus avide de plaisir que l'âge avancé : cependant elle est communément plus humaine et plus vertueuse ; elle est au moins plus active, et l'activité est une vertu.

Ce n'est ni l'amour, ni ses plaisirs qui corrompirent l'Asie, amollirent les mœurs des Mèdes, des Assyriens, des Indiens etc. Les Grecs, les Sarrasins, les Scandinaves n'étaient ni plus réservés, ni plus chastes que ces Perses et ces Mèdes : et cependant ces premiers peuples n'ont jamais été cités parmi les peuples efféminés et mous.

S'il est un moment où les faveurs des femmes puissent devenir un principe de corruption, c'est lorsqu'elles sont vénales ; lorsqu'on achète leur jouissance ; lorsque l'argent, loin d'être la récompense du mérite et des talents, devient celle de l'intrigue, de la flatterie ; et qu'enfin un Satrape ou un Nabab, peut, à force d'injustice et de crimes, obtenir du Souverain le droit de molester, de piller les peuples de son gouvernement, et de s'en approprier les dépouilles.

Il en est des femmes comme des honneurs, ces objets communs du désir des hommes. Les honneurs sont-ils le prix de l'iniquité ? Faut-il, pour y parvenir, flatter les grands, sacrifier le faible au puissant, et l'intérêt d'une nation à l'intérêt d'un Soudan ? Alors les honneurs, si heureusement inventés pour la récompense et la décoration du mérite et des talents, deviennent une source de corruption. Les femmes, comme les honneurs, peuvent donc, selon les temps et les mœurs, successivement devenir des encouragements au vice ou à la vertu.

La corruption politique des mœurs ne consiste donc que dans la dépravation des moyens employés pour se procurer des plaisirs. Le moraliste austère, qui prêche sans cesse contre les plaisirs, n'est que l'écho de sa mie ou de son confesseur. Comment éteindre tout désir dans les hommes, sans détruire en eux tout principe d'action ! Celui qu'aucun intérêt ne touche n'est bon à rien, et n'a d'esprit en rien.

# **Chapitre 10**

# Que les plaisirs des sens sont, à l'insu même des nations, leurs plus puissants moteurs.

Les moteurs de l'homme sont le plaisir et la douleur physique. Pourquoi la faim est-elle le principe le plus habituel de son activité? C'est qu'entre tous les besoins, ce dernier est celui qui se renouvelle le plus souvent, et qui commande le plus impérieusement. C'est la faim et la difficulté de pourvoir à ce besoin, qui, dans les forêts, donne aux animaux carnassiers tant de supériorité d'esprit sur l'animal pâturant; c'est la faim qui fournit aux premiers cent moyens ingénieux d'attaquer, de surprendre le gibier; c'est la faim qui, retenant six mois entiers le sauvage sur les lacs et dans les bois, lui apprend à courber son arc, à tresser ses filets, à tendre des pièges à sa proie; c'est encore la faim qui, chez les peuples policés, met tous les citoyens en action, leur fait cultiver la terre, apprendre un métier, et remplir une charge. Mais dans les fonctions de cette charge, chacun oublie le motif qui la lui fait exercer; c'est que notre esprit s'occupe, non du besoin, mais des moyens de le satisfaire. Le difficile n'est pas de manger, mais d'apprêter le repas.

Plaisir et douleur sont et seront toujours l'unique principe des actions de l'homme <sup>106</sup>. Si le ciel eût pourvu à tous ses besoins ; si la nourriture convenable à son corps eût été, comme l'air et l'eau, un élément de la nature, l'homme eût à jamais croupi dans la paresse.

La faim, par conséquent la douleur, sont le principe d'activité du pauvre, c'est-àdire, du plus grand nombre : et le plaisir est le principe d'activité de l'homme audessus de l'indigence, c'est-à-dire, du riche. Or, entre tous les plaisirs, celui qui, sans

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Si les besoins sont nos moteurs uniques, c'est donc à nos divers besoins qu'il faut rapporter l'invention des arts et des sciences. C'est à celui de la faim qu'on doit l'art de défricher, de labourer la terre, de forger le soc, etc. C'est au besoin de se défendre contre les rigueurs des saisons, qu'on doit l'art de bâtir, se vêtir, etc.

Quant à la magnificence dans les équipages, les étoffes, les ameublements ; quant à la musique, aux spectacles, enfin à tous les arts du luxe, c'est à l'amour, au désir de plaire et à la crainte de l'ennui, qu'il faut pareillement en rapporter l'invention. Sans l'amour, que d'arts encore ignorés! quel assoupissement dans la nature! l'homme sans besoin serait sans principe d'action ; c'est au besoin du plaisir que la jeunesse doit en partie son activité et la supériorité qu'à cet égard elle a sur l'âge avancé.

contredit, agit le plus fortement sur nous, et communique à notre âme le plus d'énergie, est le plaisir des femmes. La nature, en attachant la plus grande ivresse à leur jouissance, a voulu en faire un des plus puissants principes de notre activité<sup>107</sup>.

Nulle passion n'opère de plus grand changement dans l'homme. Son empire s'étend jusque sur les brutes. L'animal, timide et tremblant à l'approche de l'animal même le plus faible, est enhardi par l'amour. À l'ordre de l'amour, l'animal s'arrête, dépouille toute crainte, attaque et combat des animaux, ses égaux, ou même ses supérieurs en force. Point de dangers, point de travaux dont l'amour s'étonne : il est la source de la vie. À mesure que ses désirs s'éteignent, l'homme perd son activité : et, par degré, la mort s'empare de lui.

Plaisir et douleur physique, voilà les seuls et vrais ressorts de tout gouvernement. On n'aime point proprement la gloire, les richesses, et les honneurs, mais les plaisirs seuls dont cette gloire, ces richesses, et ces honneurs sont représentatifs. Et, quoi

107 Parmi les savants, il en est, dit-on, qui, loin du monde, se condamnent à vivre dans la retraite. Or, comment se persuader que dans ceux-ci l'amour des talents ait été fondé sur l'amour des plaisirs physiques, et surtout sur celui des femmes ? comment concilier ces inconciliables ? pour cet effet, supposons qu'il en soit d'un homme à talents comme d'un avare. Si ce dernier se prive aujourd'hui du nécessaire, c'est dans l'espoir de jouir demain du superflu. L'avare désire-t-il un beau château, et l'homme à talents une belle femme ? si, pour acheter l'un et l'autre, il faut de grandes richesses et une grande réputation, ces deux hommes travaillent chacun de leur côté à l'accroissement, l'un de son trésor, l'autre de sa renommée. Or, dans l'espace de temps employé à l'acquisition de cet argent et de cette renommée, s'ils ont vieilli, s'ils ont contracté des habitudes qu'ils ne puissent rompre sans efforts dont l'âge les ait rendus incapables, l'avare et l'homme à talents mourront, l'un sans château, l'autre sans maîtresse.

Ce n'est pas uniquement entre ces deux hommes, mais entre la coquette et ce même avare qu'on rencontre encore une infinité de ressemblances. Tous deux plus heureux qu'on ne le pense, le sont de la même manière. L'avare, en comptant son or, jouit de la possession prochaine de tous les objets dont l'or peut être l'échange; et la coquette se mirant dans la glace, jouit pareillement d'avance de tous les hommages que lui procureront ses grâces et sa beauté. Ce que je leur conseille à tous deux, c'est de s'en tenir là. Qu'il n'aient, ni châteaux, ni amans : ils éprouveraient, dans la jouissance des objets de leurs désirs, des dégoûts inconnus avant elle.

L'état de désir est un état de plaisir. Les châteaux, les amans et les femmes que les richesses, la beauté et les talents peuvent leur procurer, sont un plaisir de prévoyance, sans doute moins vif, mais plus durable que le plaisir réel et physique.

Le corps s'épuise, l'imagination jamais. Aussi, de tous les plaisirs, ces derniers sont-ils en général ceux qui, dans le total de notre vie, nous donnent la plus grande somme de bonheur.

qu'on dise, tant qu'on donnera pour boire à l'ouvrier, pour l'exciter au travail, il faudra convenir du pouvoir qu'ont sur nous les plaisirs des sens.

Lorsque j'ai dit, dans le livre de l'*Esprit*, que c'était sur la tige de la douleur et du plaisir physique que se recueillaient toutes nos peines et nos plaisirs, j'ai révélé une grande vérité. Que s'ensuit-il? Que ce n'est point dans la jouissance de ces mêmes plaisirs que peut consister la dépravation politique des mœurs. Qu'est-ce en effet qu'un peuple efféminé et corrompu? Celui qui s'approprie, par des moyens vicieux, les mêmes plaisirs que les nations illustres acquièrent par des moyens vertueux.

Les déclamations de quelques moralistes ne prouveront jamais rien contre un auteur dont l'expérience justifie et confirme les principes.

Qu'on ne regarde pas cette discussion sur la sensibilité physique comme étrangère à mon sujet. Que me suis-je proposé? De faire voir que tous les hommes communément bien organisés, ont une égale aptitude à l'esprit. Qu'ai-je fait pour y parvenir? J'ai distingué l'esprit de l'âme; j'ai prouvé que l'âme n'est en nous que la faculté de sentir; que l'esprit en est l'effet; que dans l'homme tout est sensation; que la sensibilité physique est par conséquent le principe de ses besoins, de ses passions, de sa sociabilité, de ses idées, de ses jugements, de ses volontés, de ses actions; et qu'enfin, si tout est explicable par la sensibilité physique, il est inutile d'admettre en nous d'autres facultés<sup>108</sup>.

L'homme est une machine qui, mise en mouvement par la sensibilité physique, doit faire tout ce qu'elle exécute. C'est la roue qui, mue par un torrent, élève les pistons, et après eux les eaux destinées à se dégorger dans les bassins préparés à la recevoir.

Après avoir ainsi montré qu'en nous tout se réduit à sentir, à se ressouvenir, et qu'on ne sent que par les cinq sens, pour découvrir ensuite si le plus ou moins grand esprit est l'effet de la plus ou moins grande perfection des organes, il s'agit d'examiner si, dans le fait, la supériorité de l'esprit est toujours proportionnée à la finesse des sens et à l'étendue de la mémoire. Si l'expérience prouvait le contraire, nul doute que la constante inégalité des esprits ne dépendît d'une autre cause.

C'est donc au seul examen de ce fait que se réduit maintenant la question proposée : c'est à cet examen qu'on en devra la solution.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Outre la faculté de sentir, l'homme, dit-on, est encore doué de la faculté de se ressouvenir. Je le sais ; mais comme l'organe de la mémoire est physique, que son office consiste à nous rendre présentes les impressions passées, et qu'il faut, pour cet effet, qu'elle excite en nous des sensations actuelles, je ne suis pas moins en droit d'assurer que dans l'homme tout est sentir.

# **Chapitre 11**

# De l'inégale étendue de la mémoire.

Je ne ferai sur cette matière que répéter ce que j'ai déjà dit dans le livre de l'*Esprit*, et j'observerai :

- 1- Que les Hardouin, les Longuerue, les Scaliger, enfin tous les prodiges de mémoire, ont eu communément peu de génie, et qu'on ne les plaça jamais à côté des Machiavel, des Newton, et des Tacite.
- 2- Que pour faire des découvertes, en quelque genre que ce soit, et mériter le titre d'inventeur ou d'homme de génie, s'il faut, comme le prouve Descartes, encore plus méditer qu'apprendre, la grande mémoire doit être exclusive du grand esprit<sup>109</sup>.

Qui veut acquérir une grande mémoire doit la cultiver, la fortifier par un exercice journalier. Qui veut acquérir une certaine tenue dans la méditation, doit pareillement en fortifier en lui l'habitude par un exercice journalier. Or, le temps passé à méditer n'est point employé à placer des faits dans son souvenir. L'homme qui compare et médite beaucoup, a donc communément d'autant moins de mémoire, qu'il en fait moins d'usage. Au reste, que sert une grande mémoire? La plus ordinaire suffit au besoin d'un grand homme. Qui sait sa langue a déjà beaucoup d'idées. Pour mériter le titre homme d'esprit, que faut-il? Les comparer entre elles, et parvenir, par ce moyen, à quelque résultat neuf et intéressant, ou comme utile, ou comme agréable. La mémoire, chargée de tous les mots d'une langue, et par conséquent de toutes les idées d'un peuple, est la palette chargée d'un certain nombre de couleurs. Le peintre a, sur cette palette, la matière première d'un excellent tableau; c'est à lui à les mêler et à les étendre de manière qu'il en résulte une grande vérité dans sa teinte, une grande force dans son coloris, enfin un beau tableau.

La mémoire ordinaire a même plus d'étendue qu'on ne pense. En Allemagne et en Angleterre, presque point d'homme bien élevé qui ne sache trois ou quatre langues<sup>110</sup>.

<sup>109</sup> Les mémoires extraordinaires font les érudits ; la méditation fait les hommes de génie. L'esprit original, l'esprit à soi suppose comparaison des objets entre eux, et apercevance de rapports inconnus aux hommes ordinaires. Ils n'en est pas ainsi de l'esprit du monde. Ce dernier est un composé de goût et de mémoire. Qui sait le plus de traits d'histoire, de bons mots, d'anecdotes curieuses, est le plus agréable dans la conversation. Newton, Locke, Corneille étaient entendus de peu de gens. L'esprit profond n'est pas au ton du plus grand nombre. Si l'homme du monde n'est, ni bon poète, ni bon peintre, ni bon philosophe, ni grand capitaine, il est du moins très-aimable. Si sa réputation ne s'étend point au-delà de son cercle, c'est qu'il n'écrit point, c'est qu'il ne perfectionne aucune science, et qu'il ne se rend point utile aux hommes, et ne doit par conséquent obtenir que peu d'estime.

Or, si l'étude de ces langues est comprise dans le plan ordinaire de l'instruction, elle ne suppose donc qu'une organisation commune : tous les hommes sont donc doués par la nature<sup>111</sup> de plus de mémoire que n'en exige la découverte des plus grandes vérités. Sur quoi j'observerai que si la supériorité de l'esprit, comme le remarque Hobbes, consiste principalement dans la connaissance de la vraie signification des mots : et s'il n'est point d'homme qui, dans la seule méditation de ceux de sa langue, ne trouve plus de questions à discuter qu'il n'en résoudrait dans le cours d'une longue vie, personne ne peut se plaindre de sa mémoire. Il en est, dit-on, de vives et de lentes. On a, à la vérité, une mémoire vive des mots de sa propre langue, une mémoire plus lente de ceux d'une langue étrangère, surtout si on la parle rarement. Mais qu'en conclure? sinon qu'on a un souvenir plus ou moins prompt des objets, selon qu'ils sont plus ou moins familiers. Il n'est qu'une différence réelle et remarquable entre les différentes mémoires, c'est l'inégalité de leur étendue. Or, si tous les hommes, communément bien organisés, sont, comme je l'ai prouvé, doués d'une mémoire suffisante pour s'élever aux plus hautes idées, le génie n'est donc pas le produit de la grande mémoire. Qu'on lise, à ce sujet, le Chapitre 3, discours 3 de l'Esprit. J'y considère cette question sous toutes les faces. Mon opinion a paru généralement adoptée, parce que l'expérience en confirme la vérité, et prouve qu'en général ce n'est point au défaut de mémoire qu'il faut rapporter le défaut d'esprit. Le regardera-t-on comme un effet de l'inégale perfection des autres organes? Je vais l'examiner.

# **Chapitre 12**

# De l'inégale perfection des organes des sens.

<sup>110</sup> Si le Français ne sait que sa propre langue, c'est un effet de son éducation, et non de son organisation; qu'il passe quelques années à Londres ou à Florence, il saura bientôt l'anglais ou l'italien.

111 La nature, dit-on, donne à chaque nation quelque qualité ou quelque génie particulier. Point de nation en Europe qui, d'après les Prussiens, n'ait fait des changements dans ses exercices, dans ses évolutions militaires, et ne l'ait fait avec succès. Mais trop frappées du brillant de ces évolutions, les nations se sont-elles occupées des moyens d'exciter le courage de leurs soldats? j'en doute. Les Européens n'ont pas les mêmes motifs qu'avaient les Grecs et les Romains pour exposer leur vie dans les combats. Aussi le courage des armées ne se manifeste-t-il plus par des entreprises aussi hardies, et se réduira-t-il peut-être, dans chaque guerrier, à ce seul point de n'être pas le premier à fuir.

Si, dans les hommes, tout est *sentir physiquement*, ils ne différent donc entre eux que dans la nuance de leurs sensations. Les cinq sens en sont les organes : ce sont les cinq portes par où les idées vont jusqu'à l'âme. Mais ces portes sont-elles également ouvertes dans tous? Et, selon la structure différente des organes de la vue, de l'ouie<sup>112</sup>, du toucher, du goût, et de l'odorat, chacun ne doit-il pas sentir, goûter, toucher, voir, et entendre différemment? Entre les hommes enfin, ne sont-ce pas les plus finement organisés qui doivent avoir le plus d'esprit<sup>113</sup>, et peut-être les seuls qui puissent en avoir?

L'expérience, répondrai-je, n'est pas, sur ce point, d'accord avec le raisonnement : elle démontre bien que c'est à nos sens que nous devons nos idées ; mais elle ne démontre point que l'esprit soit toujours en nous proportionné à la finesse plus ou moins grande de ces mêmes sens. Les femmes, par exemple, dont la peau, plus délicate que celle des hommes, leur donne plus de finesse dans le sens du toucher, n'ont pas plus d'esprit<sup>114</sup> qu'un Voltaire, que cet homme, peut-être le plus étonnant de tous par la fécondité, l'étendue et la diversité de ses talents.

Homère et Milton furent aveugles de bonne heure. Un aveuglement si prématuré supposait quelque vice dans l'organe de leur vue : cependant quelle imagination plus forte et plus brillante! On en peut dire autant de Buffon : il avait les yeux myopes : et

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Qu'on ne suppose pas néanmoins une extrême différence dans l'organisation commune des hommes. Tous n'ont pas les mêmes oreilles ; cependant, dans un concert, au mouvement de certains airs, tous les musiciens, tous les danseurs d'un opéra et tous les soldats d'un bataillon partent également en mesure.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Entre les hommes les plus parfaitement organisés, s'il en est peu de spirituels, c'est, dit-on, parce que l'esprit est l'effet combiné de la finesse des sens et de la bonne éducation. Soit : mais dans cette supposition, il serait du moins impossible qu'une bonne éducation, sans une finesse particulière et remarquable des sens, pût former de grands hommes. Or, ce fait est démenti par l'expérience.

L'organisation des deux sexes est, sans doute, très-différente à certains égards : mais cette différence doit-elle être regardée comme la cause de l'infériorité de l'esprit des femmes ? non : la preuve du contraire, c'est que nulle femme n'étant organisée comme un homme, nulle, en conséquence, ne devrait avoir autant d'esprit. Or, les Sapho, les Hypatie, les Elisabeth, les Catherine II, etc., ne le cèdent point aux hommes en génie. Si les femmes leur sont en général inférieures, c'est qu'en générale elles reçoivent encore une plus mauvaise éducation. Comparons ensemble des personnes de conditions très-différentes, telles que les princesses et les femmes de chambre ; je dis qu'en ces deux états, les femmes ont communément autant d'esprit que leurs maris. Pourquoi ? c'est que les deux sexes y reçoivent une aussi mauvaise éducation.

cependant quelle tête plus vaste et quel style plus coloré<sup>115</sup>! parmi ceux dont le sens de l'ouie est le plus fin, en est-il de supérieurs aux Saint Lambert, aux Saurin, aux Nivernois, etc.? Ceux dont le sens du goût et de l'odorat sont le plus exquis, ont-ils plus de génie que Diderot, Rousseau, Marmontel, Duclos, etc.? De quelque manière qu'on interroge l'expérience, elle répondra toujours que la plus ou moins grande supériorité des esprits est indépendante de la plus ou moins grande perfection des organes des sens, et que tous les hommes, communément bien organisés, sont doués, par la nature, de la finesse des sens nécessaires pour s'élever aux plus grandes découvertes en Mathématique, Chimie, Politique, Physique, etc.<sup>116</sup>.

Si la sublimité de l'esprit supposait une si grande perfection dans les organes, avant d'engager un homme dans des études difficiles, et de le faire entrer, par exemple, dans la carrière des Lettres ou de la Politique, il faudrait donc examiner s'il a l'œil de l'aigle, le tact de la sensitive, le nez du renard, et l'oreille de la taupe.

Les chiens et les chevaux sont, dit-on, d'autant plus estimés, qu'ils sortent de telle ou telle race. Avant d'employer un homme, il faudrait donc encore demander s'il est fils d'un père spirituel ou stupide. On ne fait aucune de ces questions : pourquoi ? C'est que les pères les plus spirituels n'engendrent souvent que de sots enfants ; c'est que les hommes les mieux organisés n'ont souvent que peu d'esprit, et qu'enfin

Le climat générateur d'un tel peuple est encore inconnu. L'histoire ne montre en aucun d'eux une constante supériorité d'esprit sur les autres : elle prouve au contraire que depuis Delhi jusqu'à Petersbourg, tous les peuples ont été successivement imbéciles et éclairés ; que dans les mêmes positions, toutes les nations, comme le remarque Robertson, ont les mêmes lois, le même esprit, et qu'on retrouve, par cette raison, chez les Américains les mœurs des anciens Germains.

La différence de la latitude et de la nourriture n'a donc aucune influence sur les esprits ; et peutêtre en a-t-elle moins qu'on ne pense sur les corps. En effet, si la plupart des politiques calculent la population des villes ou des empires, d'après la liste de leurs morts, ils ont donc observé qu'au moins, dans une grande partie de l'Europe, la durée de la vie était à-peu-près la même.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> On a point observé que le sens de la vue fût dans les plus grands peintre, de beaucoup supérieur en finesse à celui des autres hommes.

Dans la supposition où le plus ou moins d'esprit dépendît de la finesse plus ou moins grande des sens, il est probable que les diverses températures de l'air, la différence des latitudes et des aliments, auraient quelque influence sur les esprits ; qu'en conséquence, la contrée la plus favorisée du ciel produirait les habitants les plus spirituels. Or, depuis le commencement des siècles, comment imaginer que ces habitants n'eussent pas acquis une supériorité marquée sur les autres nations ; qu'ils ne se fussent pas donné les meilleures lois ; qu'ils n'eussent pas en conséquence été les mieux gouvernés ; qu'ils n'eussent pas, à la longue, asservi les autres nations, et enfin, produit, en tous les genres, le plus grand nombre d'hommes célèbres ?

l'expérience prouve l'inutilité de pareilles questions. Ce qu'elle nous apprend à ce sujet, c'est qu'il est des hommes de génie de toute espèce de taille et de tempérament ; qu'il en est de sanguins, de bilieux, de flegmatiques, de grands, de petits, de gras, de maigres, de robustes, de délicats, de mélancoliques<sup>117</sup>, et que les hommes les plus forts et les plus vigoureux ne sont pas toujours les plus spirituels<sup>118</sup>.

Mais supposons dans un homme un sens extrêmement fin : qu'arriverait-il ? Que cet homme éprouverait des sensations inconnues au commun des hommes ; qu'il sentirait ce qu'un moindre degré de finesse dans l'organisation ne permet pas aux autres de sentir. En aurait-il plus d'esprit ? Non, parce que ces sensations, toujours stériles jusqu'au moment où l'on les compare, conserveraient toujours entre elles les mêmes rapports<sup>119</sup>. Supposons l'esprit proportionné à la finesse des sens. Il est des vérités qui ne pourraient être aperçues que de dix ou douze hommes de la terre les mieux organisés. L'esprit humain ne serait donc point susceptible de perfectibilité. J'ajouterai même que ces hommes, si finement organisés, parviendraient nécessairement dans les sciences à des résultats incommunicables aux hommes ordinaires. Or, on ne connaît point de tels résultats.

Il n'est point de vérités renfermées dans les ouvrages des Locke et des Newton, qui ne soient maintenant saisies de tous les hommes, qui, communément bien organisés, n'ont cependant rien de supérieur dans les sens de la saveur, de l'odorat, de la vue, de l'ouie et du toucher.

l'17 Les plus spirituels et les plus méditatifs sont quelquefois mélancoliques, je le sais. Mais ils ne sont pas spirituels et méditatifs, parce qu'ils sont mélancoliques, mais mélancoliques, parce qu'ils sont méditatifs. Ce n'est point en effet à sa mélancolie, c'est à ses besoins que l'homme doit son esprit ; le besoin seul l'arrache à son inertie naturelle. Si je pense, ce n'est point parce que je suis fort ou faible, mais parce que j'ai plus ou moins d'intérêt de penser. Lorsqu'on dit du malheur : *ce grand maître de l'homme*, on ne dit rien autre chose, sinon que le malheur et le désir de s'y soustraire nous force à penser. Pourquoi le désir de la gloire produit-il souvent le même effet ? c'est que la gloire, est le besoin de quelques-uns. Au reste, ni les Rabelais, ni les Fontenelle, ni les Lafontaine, ni les Scarron n'ont passés pour tristes, et cependant personne ne nie la supériorité plus ou moins grande de leur esprit.

<sup>118</sup> Rousseau, p. 300 et 323 et son *Émile*, dit : "Plus un enfant se sent fort et robuste, plus il devient sensé et judicieux. Pour tirer parti des instruments de notre intelligence, il faut que le corps soit robuste et sain". La bonne constitution du corps rend les opérations de l'esprit faciles et sûres. Mais que Rousseau consulte l'expérience, il verra que les maladifs, les délicats et les bossus ont autant d'esprit, que les droits et les bien portants. Pascal, Pope, Boileau, Scarron en sont la preuve.

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> Une sensation n'est, dans la mémoire, qu'un fait de plus, qu'on y peut remplacer par un autre. Or, un fait n'ajoute rien à l'aptitude que les hommes ont à l'esprit, parce que cette aptitude n'est autre chose que le pouvoir d'observer les rapports qu'ont entre eux les objets divers.

Je pourrais même ajouter (puisqu'il n'est rien de similaire dans la nature)<sup>120</sup>, qu'entre les hommes les plus finement organisés, il faut, qu'à certains égards, chacun le soit encore supérieurement aux autres. Tout homme en conséquence devrait donc éprouver des sensations, acquérir des idées incommunicables à ses compatriotes. Or, il n'est point d'idées de cette espèce. Quiconque en a de nettes, les transmet facilement aux autres. Il n'en est donc point auxquelles ne puissent atteindre les hommes communément bien organisés.

La cause qui pourrait le plus efficacement influer sur les esprits, serait sans doute la différence des latitudes et de la nourriture. Or, comme je l'ai déjà dit, le gras Anglais qui se nourrit de beurre et de viandes sous un climat de brouillards, n'a certainement pas moins d'esprit que le maigre Espagnol, qui ne vit que d'ail et d'oignons dans un climat très-sec. Schaw, médecin anglais, qui, par la fidélité de l'exactitude de ses observations, ne mérite pas moins notre croyance, que par la date peu éloignée de son voyage en Barbarie, dit, au sujet des Maures : "Le peu de progrès de ces peuples, dans les arts et dans les sciences, n'est l'effet d'aucune incapacité ou stupidité naturelle. Les Maures ont l'esprit délié, et même du génie : s'ils ne l'appliquent point à l'étude des sciences, c'est que, sans motifs d'émulation, leur gouvernement ne leur laisse ni la liberté, ni le repos nécessaire pour les cultiver et les perfectionner. Les Maures, nés esclaves, comme la plupart des Orientaux, doivent être ennemis de tout travail qui n'a pas directement leur intérêt personnel et présent pour objet".

Ce n'est qu'à la liberté qu'il appartient d'allumer chez un peuple le feu sacré de la gloire et de l'émulation. S'il est des siècles où, semblables à ces oiseaux rares apportés par un coup de vent, les grands hommes apparaissent tout-à-coup dans un empire, qu'on ne regarde point cette apparition comme l'effet d'une cause physique, mais morale. Dans tout gouvernement où l'on récompensera les talents, ces récompenses, comme les dents du serpent de Cadmus, produiront des hommes. Si les Descartes, les Corneille, etc., illustrèrent le règne de Louis XIII, les Racine, les Baile, etc., celui de Louis XIV, les Voltaires, les Montesquieu, les Fontenelle, etc. celui de Louis XV, c'est que les arts et les sciences furent, sous ces différents règnes, successivement protégés par Richelieu, Colbert, et le feu duc d'Orléans, régent. Les grands hommes, quelque chose qu'on ait dit, n'appartiennent ni au règne d'Auguste, ni à celui de Louis XIV, mais au règne qui les protége.

106

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> La dissemblance des êtres existe-t-elle dans leurs germes ou dans leur développement? je l'ignore. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la même race de bestiaux se fortifie ou s'affaiblit, s'élève ou s'abaisse selon l'espèce ou l'abondance des pâturages.

Soutient-on que c'est au premier feu de la jeunesse, et, si je l'ose dire, à la fraîcheur des organes, qu'on doit les belles compositions des grands hommes : l'on se trompe. Racine, avant trente ans, donna l'Alexandre et l'Andromaque ; mais à cinquante il écrivit Athalie : et cette dernière pièce n'est certainement pas inférieure aux premières<sup>121</sup>. Ce ne sont pas même les légères indispositions qu'occasionne une santé plus ou moins délicate, qui peuvent éteindre le génie.

On ne jouit pas tous les ans de la même santé, et cependant l'avocat gagne ou perd tous les ans à-peu-près le même nombre de causes : le médecin tue ou guérit à-peu-près le même nombre de malades, et l'homme de génie que ne distraient ni les affaires, ni les plaisirs, ni les passions vives, ni les maladies graves, rend tous les ans à-peu-près le même nombre de productions.

Quelque différente que soit la nourriture des nations, la latitude qu'elles habitent<sup>122</sup>, enfin leur tempérament, ces différences n'augmentent ni ne diminuent l'aptitude que les hommes ont à l'esprit. Ce n'est donc ni de la force du corps<sup>123</sup>, ni de

<sup>121</sup> Au bout d'un certain nombre d'années, on n'est plus, dit-on, le même composé. Le Voltaire de soixante ans, n'est plus le Voltaire de trente. Soit, cependant l'un et l'autre ont également d'esprit. Si deux hommes, sans être parfaitement similaires, peuvent sauter aussi haut, courir aussi vite, tirer aussi juste, jouer aussi bien à la paume ; deux hommes, sans être précisément les mêmes, peuvent donc avoir également d'esprit.

L'aptitude à l'esprit, comme je le montrerai ci-après, n'est que l'aptitude à voir les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'ont entre eux les objets divers. Que la diversité des températures, la différence des climats, occasionnent dans les mœurs et les inclinations d'un peuple ; que les sauvages, chasseurs dans les pays de bois, deviennent pasteurs dans les pays de pâturages, cela se peut : mais il n'est pas moins vrai qu'en toutes les diverses contrées, les peuples apercevront toujours les mêmes rapports entre les objets. Aussi, du moment où les hommes errants se sont réunis en nations, où les marais ont été desséchés et les forêts abattues, la diversité des climats n'a point eue d'influence sensible sur les esprits. Aussi trouve-t-on en Suède et en Danemark d'aussi bons géomètres, chimistes, physiciens, moralistes, etc., qu'en Grèce et en Égypte. "Le climat de la Perse, dit Chardin, est le plus propre à entretenir la vigueur du corps et de l'esprit". Ce climat cependant ne donne point au Persan plus de génie qu'au Français.

La supériorité de l'esprit est-elle indépendante, et de la plus ou moins grande force de tempérament, et de la finesse plus ou moins grande des sens? où chercher la cause de cette supériorité? dans la perfection, dira-t-on, de l'organisation intérieure. Mais, répondrai-je, si dans la pendule, la perfection intérieure de la machine se manifeste par la précision avec laquelle elle marque l'heure, dans l'homme, la perfection intérieure de son organisation se manifeste pareillement (du moins quant à l'esprit), par celle des cinq sens auxquels il doit toutes ses idées. La perfection de l'organisation extérieure suppose donc celle de l'intérieure. Or, pour prouver que cette dernière espèce

la fraîcheur des organes, ni de la plus ou moins grande finesse des sens, que dépend la plus ou moins grande supériorité de l'esprit. Au reste, c'est peu que l'expérience démontre la vérité de ce fait ; je puis encore prouver que si ce fait existe, c'est qu'il ne peut exister autrement : et qu'ainsi c'est dans une cause encore inconnue qu'il faut chercher l'explication du phénomène de l'inégalité des esprits.

Pour confirmer la vérité de cette opinion, je crois qu'après avoir démontré que, dans les hommes, tout est sentir, il faut penser que s'ils différent entre eux, ce n'est que dans la nuance de leurs sensations.

# **Chapitre 13**

#### De la manière différente de sentir.

Les hommes ont des goûts différents: mais ces goûts peuvent être également l'effet, ou de leur habitude et de leur éducation diverse, ou de l'inégale finesse de leur organisation. Que le Nègre, par exemple, se sente plus de désir pour le teint noir d'une beauté africaine, que pour les lis et les roses de nos Européennes, c'est en lui l'effet de l'habitude. Que l'homme, selon le pays qu'il habite, soit plus ou moins sensible à tel ou tel genre de musique, et devienne en conséquence susceptible de telles ou telles impressions, c'est encore un effet de l'habitude. Tous les goûts factices et produits par une éducation différente, ne sont point ici l'objet de mon examen ; je n'y traiterai que la différence des goûts occasionnés par la pure différence des sensations reçues à la présence des mêmes objets.

Pour savoir exactement quelle peut être cette différence, il faudrait avoir été successivement soi et les autres. Or, on n'a jamais été que soi. Ce n'est donc qu'en considérant avec une très-grande attention les impressions diverses que les mêmes objets paraissent faire sur les différents hommes, qu'on peut, en ce genre, parvenir à quelque découverte. S'examine-t-on soi-même sur ce point? On sent que si son voisin voyait quarré ce qu'on voit rond, si le lait paraissait blanc à l'un et rouge à l'autre, et qu'enfin certains hommes n'aperçussent qu'un chardon dans une rose, et que deux monstres dans une d'Egmont et une Forcalquier, il serait impossible que les hommes pussent s'entendre et se communiquer leurs idées. Or, ils s'entendent et se les communiquent: les mêmes objets excitent donc en eux à-peu-près les mêmes impressions.

de perfection ne peut rien sur les esprits, il suffit de montrer (conformément à l'expérience) que leur supériorité est entièrement indépendante de la plus ou moins grande finesse des cinq sens.

Pour jeter plus de clarté sur cette question, voyons, dans un même exemple, en quoi les hommes diffèrent et se ressemblent.

Ils se ressemblent tous en ce point : c'est que tous veulent se soustraire à l'ennui ; c'est qu'en conséquence tous veulent être émus ; c'est que plus une impression est vive, plus elle leur est agréable, si cette impression néanmoins n'est pas portée jusqu'au terme de la douleur.

Ils différent en ceci ; c'est que le degré d'émotion que l'un regarde comme l'excès du plaisir, est quelquefois pour l'autre un commencement de douleur. L'œil de mon ami peut être blessé du degré de lumière qui m'est agréable ; et cependant lui et moi convenir que la lumière est le plus bel objet de la nature. Or, d'où vient cette uniformité de jugement avec cette différence dans la sensation? De ce que cette différence est peu considérable, et de ce qu'une vue tendre éprouve, dans un faible degré de lumière, le même plaisir qu'une vue forte ressent à la clarté d'un plus grand jour. Que je passe du physique au moral, j'aperçois encore moins de différence dans la manière dont les hommes sont affectés des mêmes objets, et je trouve en conséquence, chez les Chinois<sup>124</sup>, tous les proverbes de notre Europe. D'où je conclus que de légères différences dans l'organisation des divers peuples, ne doivent être comptées pour rien, puisqu'en comparant les mêmes objets, tous les peuples parviennent aux mêmes résultats.

L'invention des mêmes arts, partout où l'on a eu les mêmes besoins, où ces arts ont été également encouragés par le gouvernement, est une nouvelle preuve de l'égalité essentielle des esprits. Pour confirmer cette vérité, je pourrais encore citer la ressemblance aperçue entre les lois et les gouvernements des divers peuples. L'Asie, dit Poivre, peuplée, en grande partie, par les Malais, est gouvernée par nos anciennes lois féodales. Le Malais, comme nos ancêtres, n'est point agricole, mais il a, comme eux, la valeur la plus déterminée 125 et la plus téméraire. Le courage, comme quelques-

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Dans tout ce qui n'a point un rapport immédiat et particulier aux mœurs et au gouvernement oriental, point de proverbes plus semblables que les proverbes allemands et chinois.

<sup>125</sup> Si les Malais, dit Poivre, eussent été plus voisins de la Chine, cet empire eût été bientôt conquis, et la forme de son gouvernement changée. Rien, dit cet auteur, n'égale l'amour des Malais pour le pillage et la rapine : mais sont-ils les seuls peuples voleurs ? qui lit l'histoire, apprend que cet amour du vol est malheureusement commun à tous les hommes : il est fondé sur leur paresse. En général, ils aiment mieux vivre de rapines, d'incursions, et s'exposer trois ou quatre mois de l'année aux plus grands dangers, que de s'assujettir aux travaux journaliers de la culture. Mais pourquoi tous les peuples ne sont-ils pas voleurs ? c'est que pour voler, il faut être environné de nations volables, c'est-à-dire, de peuples agriculteurs et riches, faute de quoi, un peuple n'a que le choix de labourer ou de mourir de faim.

uns le répètent encore, n'est donc point un effet particulier de l'organisation Européenne. Les hommes sont plus semblables entre eux qu'on ne l'imagine. S'ils diffèrent, c'est dans la nuance de leurs sensations. La Poésie, par exemple, fait sur presque tous une impression agréable ; chacun récite avec un enthousiasme presque égal cet hymne à la lumière, qui commence le troisième chant du Paradis perdu. Mais, dira-t-on, si ce morceau, admiré de tous, plaît également à tous, c'est que, peignant les magnifiques effets de la lumière, le poète se sert d'un mot qui, n'exprimant aucune nuance de jour en particulier, permet à chacun de colorer les objets de la teinte de lumière la plus agréable à ses yeux. Soit : mais si la lumière ne faisait pas sur tous une impression vive et forte, serait-elle universellement regardée comme l'objet le plus admirable de la nature? Le tourbillon de feu où presque toutes les nations ont placé le trône de la Divinité, ne prouve-t-il pas l'uniformité d'impressions<sup>126</sup> reçues à la présence des mêmes objets? Sans cette uniformité, que des philosophes, peu exacts, ont prise pour la notion du beau et du bon absolu, sur quel fondement eût-on établi les règles du goût?

Les simples et magnifiques tableaux de la nature frappent tous les hommes. Ces tableaux font-ils sur chacun d'eux précisément la même impression ? Non : mais, comme l'expérience le prouve, une impression à-peu-près semblable. Aussi les objets, extrêmement agréables aux uns, sont-ils toujours plus ou moins agréables aux autres. En vain répèterait-on que l'uniformité d'impressions produites par la beauté des descriptions de la Poésie, n'est qu'apparente ; qu'elle est, en partie, l'effet de la signification incertaine des mots, et d'un vague dans les expressions parfaitement

Chaque pays a ses Malais, dans les pays catholique, le clergé pille, comme eux, les dîmes des récoltes : et ce que le Malais exécute par violence et par la force des armes, le prêtre le fait par la ruse et la terreur panique.

l'exemple des peintres qui donnent une teinte de jaune ou de gris à toutes leurs figures : mais si ce défaut dans leur coloris était l'effet d'un vice dans l'organe de leurs yeux, et qu'ils vissent réellement du jaune et du gris dans tous les objets, ils en verraient aussi dans le blanc de leur palette, et peindraient blanc, quoiqu'ils vissent gris.

127 Si l'on me redemandait encore pourquoi l'on a, dans chaque langue, créé tant de mots dont la signification est incertaine, j'ajouterais à ce que j'ai dit à ce sujet, chap. 5 de cette section, que le besoin a présidé à la formation des langues ; qu'en cherchant dans l'invention des mots, à se communiquer plus facilement leurs idées, les hommes ont senti que s'ils créaient autant de mots, qu'il est, par exemple, de degrés différents de grandeur, de lumière, de grosseur, etc., leur multiplicité surchargerait leur mémoire ; qu'il fallait, par conséquent, conserver à certains mots cette signification vague, qui rend leur application plus générale et l'étude des langues plus courte.

correspondant aux diverses sensations éprouvées à l'aspect des mêmes objets. En admettant ce fait, il serait encore vrai qu'il est des ouvrages généralement estimés, et par conséquent des règles de goût dont l'observation produit sur tous la sensation du beau. Qu'on examine profondément cette question, et l'on apercevra, dans la manière différente dont les hommes sont affectés des mêmes objets, que cette différence d'impression appartient moins encore à leur physique qu'à leur moral.

Le résultat de ce chapitre, c'est que la diversité des goûts des hommes ne suppose que peu de différence dans la nuance de leurs sensations : c'est que l'uniformité de leurs jugements prouvées par l'uniformité des proverbes des nations, par la ressemblance de leurs lois et de leurs gouvernements, par le goût que toutes ont pour la Poésie, et pour les simples et magnifiques tableaux de la nature, démontrent que les mêmes objets font à-peu-près les mêmes impressions sur tous les hommes ; que s'ils diffèrent, ce n'est jamais que dans la nuance de leurs sensations 128.

# **Chapitre 14**

## La petite différence aperçue entre nos sensations, n'a nulle influence sur les esprits.

Les hommes, à la présence des mêmes objets, peuvent sans doute éprouver des sensations différentes : mais peuvent-ils en conséquence apercevoir des rapports différents entre ces mêmes objets ? Non : et supposé, comme je l'ai dit ailleurs, que la neige parût aux uns d'une nuance plus blanche qu'aux autres, tous conviendraient également que la neige est le plus blanc de tous les corps.

Pour que les hommes aperçussent des rapports différents entre les mêmes objets, il faudrait que ces objets excitassent en eux des impressions d'une nature tout à fait particulière ; que le charbon en feu glaçât les uns ; que l'eau, condensée par le froid, brûlât les autres ; que tous les objets de la nature s'offrissent à chaque individu dans une chaîne de rapports tout à fait différente ; et qu'enfin les hommes fussent les uns à l'égard des autres ce qu'ils sont par rapport à ces insectes dont les yeux taillés en facettes, voient les objets sous des formes, sans contredit, très-diverses.

Dans cette supposition, les individus n'auraient nulle analogie dans leurs idées et leurs sentiments. Les hommes ne pourraient, ni se communiquer leurs lumières, ni

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> Si la nature, comme on le dit, donnait aux hommes des dispositions si inégales à l'esprit, pourquoi, dans les arts de la danse, de la musique, du dessin, etc., les amateurs n'égaleraient-ils presque jamais leurs maîtres? Pourquoi l'inégale disposition de la nature n'équivaudrait-elle pas dans les premiers au petit degré d'attention, que les derniers peut-être portent de plus à l'étude de leur art?

perfectionner leur raison, ni travailler en commun à l'immense édifice des arts et des sciences. Or, l'expérience prouve que les hommes font tous les jours de nouvelles découvertes, qu'ils se communiquent leurs idées, et que les arts et les sciences se perfectionnent. Les hommes aperçoivent donc les mêmes rapports entre les objets.

La jouissance d'une belle femme peut porter dans l'âme de mon voisin plus d'ivresse que dans la mienne : mais cette jouissance est pour moi, comme pour lui, le plus vif des plaisirs. Que deux hommes reçoivent le même coup, ils éprouvent peut-être deux impressions différentes : mais qu'on double, triple, quadruple la violence de ce coup, la douleur qu'ils ressentiront sera, dans chacun d'eux, pareillement double, triple, quadruple.

Supposons la différence de nos sensations, à l'aspect de ces mêmes objets, plus considérables qu'elle ne l'est réellement; il est évident que les objets, conservant entre eux les mêmes rapports, nous frapperaient dans une proportion toujours constante et uniforme. Mais, dira-t-on, cette différence, dans nos sensations, ne peutelle changer nos affections morales, et ce changement produire, et la différence, et l'inégalité des esprits ? Je réponds à cette objection, que toute diversité d'affection<sup>129</sup>, occasionnée par quelque différence dans l'organisation physique, n'a, comme l'expérience le prouve, nulle influence sur les esprits. On peut donc préférer le vert au jaune, et, comme D'Alembert et Clairaut, être également grand géomètre, on peut donc, avec des palais inégalement délicats, être également bon poète, bon dessinateur, bon physicien. On peut donc enfin, avec un goût pour le doux ou le salé, le lait ou l'anchois, être également grand orateur et grand médecin, etc. Tous ces goûts divers ne sont en nous que des faits isolés et stériles. Il en est de même de nos idées, jusqu'au moment où l'on les compare entre elles. Or, pour se donner la peine de les comparer, il faut y être excité par quelque intérêt. Cet intérêt donné et ces idées comparées, pourquoi les hommes parviennent-ils aux mêmes résultats? C'est que malgré la différence de leurs affections et l'inégale perfection de leurs organes, tous peuvent s'élever aux mêmes idées. En effet, tant que l'échelle des proportions dans laquelle les objets nous frappent n'est pas rompue, nos sensations conservent toujours entre elles le même rapport. Une rose d'une couleur très-foncée, et comparée à une autre rose, paraît foncée à tous les yeux. Nous portons les mêmes jugements sur les mêmes objets. Nous pouvons donc toujours acquérir le même nombre d'idées, par conséquent la même étendue d'esprit.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Les seules affections dont l'influence sur les esprits soit sensible, sont les affections dépendantes de l'éducation et des préjugés.

Les hommes communément bien organisés, sont comme certains corps sonores, qui, sans être exactement les mêmes, rendent cependant le même nombre de sons <sup>130</sup>.

Le résultat de ce chapitre, c'est que les hommes, apercevant toujours les mêmes rapports entre les mêmes objets, l'inégale perfection de leurs sens n'a nulle influence sur leurs esprits. Rendons cette vérité plus frappante, en attachant une idée nette au mot *esprit*.

# **Chapitre 15**

## De l'Esprit.

Qu'est-ce que l'esprit en lui-même? *L'aptitude à voir les ressemblances et les différences, les convenances, et les disconvenances qu'ont entre eux les objets divers.* Mais quel est, dans l'homme, le principe productif de son esprit? Sa sensibilité physique, sa mémoire, et surtout l'intérêt qu'il a de combiner ses sensations entre elles<sup>131</sup>. L'esprit n'est donc en lui que *le résultat de ses sensations comparées*, et le bon esprit consiste dans la justesse de leur comparaison.

<sup>131</sup> Supposons qu'en chaque genre de science et d'art, les hommes eussent comparé entre eux tous les objets et tous les faits déjà connus, et qu'ils fussent enfin parvenus à découvrir tous leurs divers rapports ; les hommes alors n'ayant plus de nouvelles combinaisons à faire, ce qu'on appelle l'esprit n'existerait plus. Alors tout serait science, et l'esprit humain nécessité à se reposer, jusqu'à ce que la découverte des faits inconnus lui permît de nouveau de la comparer et de les combiner entre eux, serait la mine épuisée qu'on laisse reposée, jusqu'à la formation de nouveaux filons.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Certains corps sonores rendent le même nombre de sons, mais non des sons du même genre : il en est de même de notre esprit. Il rend, si je l'ose dire, des idées ou des images également belles, mais différentes, selon les objets divers dont le hasard a chargé notre mémoire.

N'ai-je présent à mon souvenir que les neiges, les glaçons, les tempêtes du Nord, que les laves enflammées du Vésuve ou de l'Hécla [volcan d'Islande] ? avec ces matériaux, quel tableau composer ? celui des montagnes qui défendent l'entrée des jardins d'Armide. Mais si ma mémoire au contraire ne me rappelle que des images riantes, que les fleurs du printemps, les ondes argentées des ruisseaux, la mousse des gazons et le dais odoriférant des orangers, que composerai-je avec ces objets agréables ? le bosquet ou l'amour entraîne Renaud. Le genre de nos idées et de nos tableaux ne dépend donc point de la nature de notre esprit, le même dans tous les hommes, mais de l'espèce d'objets que le hasard grave dans leur mémoire, et de l'intérêt qu'ils ont de les combiner.

Tous les hommes, il est vrai, n'éprouvent pas précisément les mêmes sensations, mais tous sentent les objets dans une proportion toujours la même. Tous ont donc une égale aptitude à l'esprit<sup>132</sup>.

En effet, si, comme l'expérience le prouve, chaque homme aperçoit les mêmes rapports entre les mêmes objets; si chacun d'eux convient de la vérité des propositions géométriques; si d'ailleurs nulle différence dans la nuance de leurs sensations, ne change leur manière de voir; si (pour en donner un exemple sensible), au moment où le soleil s'élève du sein des mers, tous les habitants des mêmes côtés, frappés au même instant de l'éclat de ses rayons, le reconnaissent également pour l'astre le plus brillant de la nature, il faut avouer que tous les hommes portent ou peuvent porter les mêmes jugements sur les mêmes objets; qu'ils peuvent atteindre aux mêmes vérités<sup>133</sup>, et qu'enfin, si tous n'ont pas, dans le fait, également d'esprit<sup>134</sup>, tous du moins en ont également en puissance, c'est-à-dire, en aptitude à en avoir<sup>135</sup>.

<sup>132</sup> Il suit de cette définition de l'esprit, que si toutes ses opérations se réduisent à voir les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'ont entre eux les objets divers, les hommes, comme on l'a tant de fois répété, ne naissent point avec tel ou tel génie particulier.

L'acquisition des divers talents est, dans les hommes, l'effet de la même cause, c'est-à-dire, du désir de la gloire et de l'attention dont ce désir les doue. Or l'attention peut également se porter à tout, s'appliquer indifféremment aux objets de la poésie, de la géométrie, de la physique, de la peinture, etc., comme la main de l'organiste peut indifféremment se porter sur chacune des touches de l'orgue. Si l'on me demande pourquoi les hommes ont rarement du génie en différents genres, c'est, répondrai-je, que la science est, en chaque genre, la matière première de l'esprit, comme l'ignorance, si je l'ose dire, la matière première de la sottise, et qu'on est rarement savant en deux genres. Peu d'hommes joignent, comme un Buffon et un d'Alembert, à la science d'un Newton ou d'un Euler, l'art difficile de bien écrire. Je ne répèterai donc point d'après l'ancien proverbe, qu'on naît poète et qu'on devient orateur, mais j'assurerai au contraire, puisque toutes nos idées nous viennent par les sens, qu'on ne naît point, mais qu'on devient ce qu'on est.

<sup>133</sup> Pour atteindre à certaines idées, il faut méditer. Chacun en est-il capable ? oui : lorsqu'un intérêt puissant l'anime. Cet intérêt le doue alors d'une force d'attention, sans laquelle on ne peut, comme je l'ai déjà dit, être savant, et jamais homme d'esprit. C'est la méditation qui seule peut nous révéler ces vérités premières, générales, les clefs et les principes des sciences. C'est à la découverte de ces vérités qu'on devra toujours le titre de grand philosophe ; parce qu'en tout genre de science, ce sera toujours la généralité des principes, l'étendue de leur application, et enfin la grandeur des ensembles, qui constitueront le génie philosophique.

<sup>134</sup> Quelques-uns, comme je l'ai déjà dit, attribuent au physique différent des latitudes, la différence des esprits. Mais pour prouver ce fait, il faudrait, d'après la définition donnée de l'esprit, pouvoir

Je n'insisterai pas d'avantage sur cette question ; je me contenterai de rappeler à ce sujet une observation que j'ai déjà faite dans le livre de *l'Esprit*. Elle est vraie.

Qu'on présente, dis-je, à divers hommes une question simple, claire, et sur la vérité de laquelle ils soient indifférents, tous porteront le même jugement<sup>136</sup>, parce que tous apercevront les mêmes rapports entre les mêmes objets. Tous sont donc nés avec l'esprit juste. Or, il en est du mot *esprit juste*, comme de celui d'*humanité éclairée*. Cette espèce d'humanité condamne-t-elle un assassin au supplice ? elle ne s'occupe, en cet instant, que du salut d'une infinité de citoyens honnêtes. L'idée de justice, et par conséquent de presque toutes les vertus, se trouve donc comprise dans la signification étendue du mot *humanité*. Il en est de même du mot *esprit juste*. Cette expression, prise dans sa signification étendue, renferme pareillement toutes les

nommer un pays où les hommes n'aperçussent ni la différence, ni la ressemblance, ni la convenance, ni la disconvenance des objets entre eux et avec nous. Or, ce climat est encore à découvrir.

l'esprit est rare, qu'on le prend pour un don particulier de la nature. Un alchimiste, un joueur de gobelets, étaient des hommes rares dans les siècles d'ignorance. Aussi les prenait-on pour des sorciers ou des êtres surnaturels. Ce n'est cependant pas qu'il soit très-difficile d'éblouir et de duper des sots par des prestiges ou des tours d'adresse. L'étonnant en ce genre, c'est que les hommes puissent s'occuper sérieusement de tours et d'arts aussi futiles. Or, il en est de même de l'esprit. Si l'aptitude à en avoir est commune, rien de si rare que le désir vif et constant d'en acquérir. Il est, dit-on, peu d'hommes de génie : pourquoi ? c'est qu'il est peu de gouvernements qui proportionnent la récompense à la peine que suppose l'acquisition de grands talents.

En comparant les alchimistes, les joueurs de gobelets aux gens d'esprit, mon but n'est pas d'avilir les derniers par une comparaison humiliante ; je veux simplement montrer, dans la rareté même de l'esprit, la cause qui le fait, depuis si long-temps, regarder comme un don de la nature : je veux détruire le merveilleux, et non le mérite de l'esprit. On lui doit la perfection de la médecine, de la chirurgie, de tous les arts et de toutes les sciences utiles. Rien, par conséquent, sur la terre de plus respectable que l'esprit. Aussi n'est-il point de nation vraiment éclairée sur ses intérêts, qui n'ait pour l'esprit une estime proportionnée à l'utilité de l'art ou de la science qu'il perfectionne.

<sup>136</sup> Les hommes sont-ils d'avis différent sur la même question ? cette différence est toujours l'effet, ou de ce qu'ils ne s'entendent pas, ou de ce qu'ils n'ont pas les mêmes objets présents à leurs yeux et à leur souvenir, ou enfin de ce qu'indifférents à la question même, ils mettent peu d'intérêt à son examen et peu d'importance à leur jugement.

Or, supposons que, forcés à l'attention par un intérêt puissant et commun, les hommes s'entendissent, qu'ils eussent d'ailleurs les mêmes objets présents à leurs yeux ou à leur mémoire ; je dis qu'apercevant les mêmes rapports entre les objets, ils en porteraient le même jugement. D'où je conclu que tous ont du moins également d'esprit en puissance, c'est-à-dire, une égale aptitude à en avoir.

différentes sortes d'esprit. Ce qu'au moins l'on peut assurer, c'est qu'en nous, si tout est sensation et comparaison entre nos sensations, il n'est d'autre sorte d'esprit que celui qui compare, et compare juste.

La conclusion générale de ce que j'ai dit sur l'égale aptitude qu'ont à l'esprit les hommes communément bien organisés, c'est qu'une fois convenu,

Que, dans les hommes, tout est sentir ;

Qu'ils ne sentent et n'acquièrent d'idées que par les cinq sens ;

Que la finesse, plus ou moins grande de ces cinq sens, en changeant la nuance de leurs sensations, ne change point le rapport des objets entre eux :

Il est évident, puisque l'esprit consiste dans la connaissance de ces mêmes rapports, que la plus ou moins grande supériorité de l'esprit est indépendante de la perfection plus ou moins grande de l'organisation. Aussi les femmes, dont le sens du toucher est plus délicat que celui des hommes, ne leur seront-elles point supérieures en lumières. Il est, je crois, difficile de se refuser à cette conclusion.

Mais, dira-t-on, si l'on regarde ce témoignage universel rendu à la vérité des propositions géométriques comme une preuve démonstrative que tous les hommes, communément bien organisés, aperçoivent les mêmes rapports entre les objets, pourquoi ne pas regarder pareillement la différence d'opinions en matière de Morale, Politique, et Métaphysique, comme la preuve qu'au moins, dans ces dernières sciences, les hommes n'aperçoivent plus les mêmes rapports entre les mêmes objets ?

# **Chapitre 16**

# Cause de la différence d'opinions en Morale, Politique et Métaphysique.

La marche de l'esprit humain est toujours la même. L'application de l'esprit, à tel ou tel genre d'étude, ne change point cette marche. Les hommes aperçoivent-ils, dans certaines sciences, les mêmes rapports entre les objets qu'ils comparent, ils doivent nécessairement apercevoir ces mêmes rapports dans toutes. Cependant l'observation ne s'accorde point avec le raisonnement. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. La vraie cause en est facile à découvrir. En la cherchant, on voit, par exemple, que si tous les hommes conviennent de la vérité des démonstrations géométriques,

C'est qu'ils sont indifférents à la vérité ou à la fausseté de ces démonstrations ;

C'est qu'ils attachent, non seulement des idées nettes, mais encore les mêmes idées aux mots employés dans cette science ;

C'est qu'enfin ils se font la même image du cercle, du quarré, du triangle, etc.

Au contraire, en morale, politique, et métaphysique, si les opinions des hommes sont très-différentes,

C'est qu'en ce genre ils n'ont pas toujours intérêt de voir les choses telles qu'elles sont réellement ;

C'est qu'ils n'ont souvent que des idées obscures et confuses des questions qu'ils traitent ;

C'est qu'ils pensent plus souvent d'après les autres que d'après eux ;

C'est qu'enfin ils n'attachent point les mêmes idées aux mêmes mots.

Je choisis pour exemple ceux de bon, intérêt et vertu.

#### Bon.

Prend-on ce mot dans toute l'étendue de sa signification? Pour s'assurer si les hommes peuvent s'en former la même idée, sachons la manière dont l'enfant l'acquiert.

Pour fixer son attention sur ce mot, on le prononce en lui montrant quelque sucrerie, ou ce qu'on appelle des *bonbons*. Ce mot, pris dans sa signification la plus simple, n'est d'abord appliqué qu'à ce qui flatte le goût de l'enfant, et excite une sensation agréable dans son palais.

Veut-on ensuite donner à ce mot une idée un peu plus étendue? on l'applique indifféremment à tout ce qui plaît à cet enfant, c'est-à-dire, à l'animal, à l'homme, au camarade avec lequel il joue et s'amuse. En général, tant qu'on n'attache cette expression qu'à des objets physiques, tels sont, par exemple, une étoffe, un outil, une denrée, les hommes s'en forment à-peu-près la même idée : et cette expression rappelle du moins confusément à leur mémoire l'idée de tout ce qui peut être immédiatement bon<sup>137</sup> pour eux.

Prend-t-on enfin ce mot dans une signification encore plus étendue? l'applique-ton à la morale et aux actions humaines? on sent qu'alors cette expression doit nécessairement renfermer l'idée de quelque utilité publique, et que pour convenir, en ce genre, de ce qui est bon, il faut être précédemment convenu de ce qui est utile. Or,

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> C'est de cet adjectif *bon*, qu'on a fait le substantif *bonté*, pris, par tant de gens, pour un être réel, ou du moins pour une qualité inhérente à certains objets. Devrait-on encore ignorer que dans la nature il n'est point d'être nommé *bonté*; que cette bonté n'est qu'un nom donné par les hommes à ce que chacun d'eux regarde comme bon pour lui; et qu'enfin ce mot *bonté*, comme celui de *grandeur*, est une de ces expressions vagues, vides de sens, et qui ne présentent d'idée distincte qu'au moment où, malgré soi, et sans s'en apercevoir, on en fait l'application à quelque objet particulier?

la plupart des hommes ignorent même que l'avantage général soit la mesure de la bonté des actions humaines.

Faute d'une éducation saine, les hommes n'ont de la bonté morale que des idées obscures. Ce mot *bonté*, arbitrairement employé par eux, ne rappelle à leur souvenir que les diverses applications qu'ils en ont entendu faire<sup>138</sup>: applications toujours différentes et contradictoires, selon la diversité, et des intérêts, et des positions de ceux avec lesquels ils vivent. Pour convenir universellement de la signification du mot *bon* appliqué à la morale, il faudrait qu'un excellent dictionnaire en eût déterminé le sens précis. Jusqu'à la rédaction de cet ouvrage, toute dispute sur ce sujet est interminable. Il en est de même du mot *intérêt*.

#### Intérêt.

Parmi les hommes peu sont honnêtes, et le mot *intérêt* doit en conséquence réveiller, dans la plupart d'entre eux, l'idée d'un intérêt pécuniaire, ou d'un objet aussi vile et aussi méprisable. Une âme noble et élevée en a-t-elle la même idée ? Non : ce mot lui rappelle uniquement le sentiment de l'amour de soi. Le vertueux n'aperçoit dans l'*intérêt* que le ressort puissant et général qui, moteur de tous les hommes, les porte tantôt au vice, tantôt à la vertu. Mais les jésuites attachaient-ils à ce mot une idée aussi étendue, lorsqu'ils combattaient mon opinion ? Je l'ignore, ce que je sais, c'est qu'alors banquiers, commerçants, banqueroutiers, ils devaient avoir perdu de vue toute idée d'intérêt noble : c'est que ce mot ne devait réveiller en eux que l'idée d'intrigue et d'intérêt pécuniaire.

Or, un si vil intérêt leur ordonnait de poursuivre un homme persécuté : peut-être en adoptaient-ils en secret les opinions. La preuve c'est un ballet donné à Rouen, en 1750, dont l'objet était de montrer que *le plaisir forme la jeunesse aux vraies vertus*, c'est-à-dire, *première entrée, aux vertus civiles* ; *seconde entrée, aux vertus guerrières* ; *troisième entrée, aux vertus propres à la religion*. Ils avaient dans ce ballet prouvé cette vérité par des danses. La religion personnifiée y avait un pas de deux avec le plaisir : et, pour rendre le plaisir plus piquant, disaient alors les

plus ou moins grande qu'elles ont avec ce modèle. Delà, la diversité de nos goûts, et la raison pour laquelle l'un préfère la femme svelte à la femme grasse, pour laquelle un autre a plus de désir.

<sup>138</sup> Ce que je dis de la bonté peut également s'appliquer à la beauté. L'idée différente qu'on s'en forme dépend presque toujours de l'explication qu'on entend faire de ce mot dans son enfance. M'a-t-on toujours vanté la figure de telle femme en particulier? cette figure se grave dans ma mémoire comme modèle de beauté; et je ne jugerai plus de celle des autres femmes que sur la ressemblance

jansénistes, les jésuites l'ont mis en culotte<sup>139</sup>. Or, si le plaisir, selon eux, peut tout sur l'homme, que ne peut sur lui l'intérêt! Tout intérêt ne se réduit-il pas en nous à la recherche du plaisir<sup>140</sup>?

Plaisirs et douleurs sont les moteurs de l'univers. Dieu les a déclarés tels à la terre, en créant le paradis pour les vertus et l'enfer pour les crimes. L'église catholique ellemême en est convenue, lorsque dans la dispute de Bossuet et Fénelon, elle décida qu'on n'aimait point Dieu<sup>141</sup> pour lui-même, c'est-à-dire, indépendamment des peines

139 Il faut rendre justice aux jésuites, cette accusation est fausse. Ils étaient rarement libertins. Le jésuite, contenu par sa règle, indifférent au plaisir était tout entier à l'ambition. Ce qu'il désirait, c'était de s'asservir par la force ou la séduction les riches et les puissants de la terre. Né pour leur commander, les grands étaient, à ses yeux, des pantins qu'il faisait mouvoir par les fils de la direction et de la confession. Son mépris intérieur pour eux se cachait sous les apparences du respect. Les grands s'en contentaient, et étaient, sans s'en apercevoir, réduits par lui à l'état de marionnettes. Ce que le jésuite ne put opérer par la séduction, il l'exécuta par la force. Qu'on ouvre les annales de l'histoire, on y verra ces mêmes jésuites allumer les flambeaux de la sédition à la Chine, au Japon, en Éthiopie, et dans tous les pays où ils prêchaient l'évangile de paix. On apprendra qu'en Angleterre ils chargèrent la mine destinée à faire sauter le parlement, qu'en Hollande ils firent assassiner le prince d'Orange; en France, Henri IV; qu'à Genève ils donnèrent le signal de l'escalade; que leur main, souvent armée du stylet, à rarement cueilli les plaisirs, et qu'enfin leurs péchés ne sont pas des faiblesses, mais des forfaits.

allaient-ils dans toutes les grandes maisons déclamer contre l'*Esprit*, en défendre la lecture, et répéter sans cesse, comme le père Canaye au maréchal d'Hocquincourt, *point d'esprit*, *messeigneurs*, *point d'esprit*? c'est qu'uniquement jaloux de commander, le jésuite désira toujours l'aveuglement des peuples. En effet, les hommes sont-ils éclairés sur le principe qui les meut ; savent-ils que, toujours dirigés dans leur conduite par un intérêt vil ou noble, ils obéissent toujours à cet intérêt ; que c'est à leurs lois, et non à leurs dogmes qu'ils doivent leur génie et leur vertu, qu'avec la forme du gouvernement de Rome et de Sparte, l'on créerait encore des Romains et des Spartiates ; et qu'enfin, par une sage distribution des peines et des récompenses, de la gloire et de l'infamie, l'on peut toujours lier l'intérêt particulier à l'intérêt publique, et nécessiter les citoyens à la vertu? Alors, quel moyen de cacher aux peuples l'inutilité et même le danger du sacerdoce? Ignoreraient-ils long-temps que la chose vraiment importante à leur bonheur n'est point la création des prêtres, mais des lois sages et des magistrats instruits. Plus les jésuites ont été frappés de la vérité de ces principes, plus ils ont craint pour leur autorité, plus ils ont été soigneux d'obscurcir l'évidence d'un tel principe.

<sup>141</sup> Cette décision de l'église fait sentir le ridicule d'une critique qui m'a été faite. Comment, disaiton, ai-je pu soutenir que l'amitié était fondée sur un besoin et un intérêt réciproque ? Mais si l'église et les jésuites eux-mêmes conviennent que Dieu, quelque bon et puissant qu'il soit, n'est point aimé pour

et des récompenses dont il est le dispensateur. L'on a donc toujours été convaincu que l'homme, mû par le sentiment de l'amour de soi, n'obéit jamais qu'à la loi de son intérêt<sup>142</sup>.

Que prouve sur ce sujet la diversité d'opinions? rien, sinon qu'on ne s'entend point. L'on ne s'entend guère mieux, lorsqu'on parle de vertu.

#### Vertu.

Ce mot rappelle souvent des idées très-différentes, selon l'état et la position où l'on se trouve, la société où l'on vit, le pays et le siècle où l'on naît. Que, dans la coutume de Normandie, un cadet profitât, comme Jacob, de la faim ou de la soif de son frère pour lui ravir son droit d'aînesse, ce serait un fripon, déclaré tel dans tous les tribunaux. Qu'un homme, à l'exemple de David, fît périr le mari de sa maîtresse, on ne le citerait point au nombre des vertueux, mais des scélérats. On aurait beau dire qu'il a fait une bonne fin : les assassins en font quelquefois une pareille, et ne sont point donnés pour des modèles de vertu.

Jusqu'à ce qu'on ait attaché des idées nettes à ce mot, on dira donc toujours de la vertu ce que les Pyrrhoniens disaient de la vérité : *elle est comme l'Orient, différente selon le point de vue d'où l'on la considère*.

Dans les premiers siècles de l'église, les chrétiens étaient en horreur aux nations ; ils craignaient de n'être point tolérés ; que prêchaient-ils alors ? l'indulgence et l'amour du prochain. Le mot *vertu* rappelait alors à leur mémoire l'idée d'humanité et de douceur. La conduite de leur maître les confirmait dans cette idée. Jésus, doux avec les Esséniens, les Juifs et les Païens, ne portait point de haine aux Romains. Il pardonnait aux Juifs leurs injures, à Pilate ses injustices : il recommandait partout la charité. En est-il de même aujourd'hui ? Non : la haine du prochain, la barbarie, sous les noms de *zèle* et de *police*, sont, en France, en Espagne et en Portugal maintenant comprises dans l'idée de vertu.

lui-même, ce n'est donc point sans cause que j'aime mon ami. Or, de quelle nature peut être cette cause? ce n'est pas de l'espèce de celles qui produisent la haine, c'est-à-dire, un sentiment de mal-aise et de douleur: c'est, au contraire de l'espèce de celles qui produisent l'amour, c'est-à-dire, un sentiment de plaisir. Les critiques qui m'ont été faites à ce sujet sont si absurdes, que ce n'est pas sans honte que j'y réponds.

<sup>142</sup> Le guerrier veut-il s'avancer ? Il désire la guerre. Mais qu'est-ce que le souhait de la guerre dans l'officier subalterne ? c'est le souhait d'une augmentation de six ou sept cent francs d'appointements, le souhait de la dévastation des empires, de la mort des amis, des connaissances avec lesquelles il vit, et qui lui sont supérieurs en grade.

L'église naissante, quelle que fût la religion d'un homme, honorait en lui la probité, et s'occupait peu de sa croyance. "Celui-là, dit Saint Justin, est chrétien qui est vertueux, fût-il d'ailleurs athée". *Et quicumque secundum rationem et verbum vixêre, christiani sunt quamvis athei*<sup>143</sup>.

Jésus préférait<sup>144</sup>, dans ses paraboles : l'incrédule Samaritain au dévot Pharisien. Saint-Paul n'était guère plus difficile que Jésus et Saint Justin. Cornelius, ch. X, v. 2 des Actes des Apôtres, est cité comme un homme religieux, parce qu'il était honnête<sup>145</sup> : néanmoins il n'était pas encore chrétien. Il est dit pareillement d'une certaine Lidie, chap. XVI, v. 14 des mêmes Actes, qu'elle servait Dieu : elle n'avait cependant pas encore entendu Saint-Paul, et ne s'était point convertie.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Mot à mot : Et tous ceux qui ont vécu selon la raison et le verbe sont Chrétiens, quoique athées.

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> Jésus se déclare partout ennemi des prêtres juifs. Il leur reproche partout leur avarice et leur cruauté. Jésus fut puni de sa véracité. O prêtre catholiques, vous êtes-vous montrés moins barbares que les prêtres juifs ? Et le sincère adorateur de Jésus vous doit-il moins de haine ?

<sup>145</sup> La primitive église ne chicanait pas les gens sur leur croyance. Synésius en est un exemple. Il vivait dans le cinquième siècle. Il était philosophe platonicien. Théophile, alors évêque d'Alexandrie, voulant se faire honneur de cette conversion, pria Synésius de le laisser baptiser. Ce philosophe y consentit, à condition qu'il conserverait ses opinions. Peu de temps après, les habitants de Ptolémaïde demandent Synésius pour leur évêque. Synésius refuse l'épiscopat ; et tels sont les motifs que, dans sa cent cinquième lettre, il donne à son frère de son refus : "Plus je m'examine, dit-il, moins je me sens propre à l'épiscopat ; j'ai, jusqu'ici, partagé ma vie entre l'étude de la philosophie et l'amusement. Au sortir de mon cabinet, je me livre au plaisir. Or, il ne faut pas, dit-on, qu'un évêque se réjouisse; c'est un homme divin. Je suis d'ailleurs incapable de toute application aux affaires civiles et domestiques. J'ai une femme que j'aime : il me serait également impossible de la quitter ou de la voir qu'en secret. Théophile en est instruit; mais ce n'est pas tout. L'esprit n'abandonne pas les vérités qu'il s'est démontrées. Or, les dogmes de la philosophie sont contradictoires à ceux qu'un évêque doit enseigner. Comment prêcher la création de l'âme après le corps, la fin du monde, la résurrection, et enfin tout ce que je ne crois pas? Je ne puis me résoudre à la fausseté. Un philosophe, dira-t-on, peut se prêter à la faiblesse du vulgaire, lui cacher des vérités qu'il ne peut pas porter. Oui : mais il faut alors que la dissimulation soit absolument nécessaire. Je serai évêque, si je puis conserver mes opinions, en parler avec mes amis, et si, pour entretenir le peuple dans l'erreur, l'on ne me force point à lui débiter des fables : mais s'il faut qu'un évêque prêche contre ce qu'il pense, et pense comme le peuple, je refuserai l'épiscopat. Je ne sais s'il est des vérités qu'on doive cacher au vulgaire, mais je sais qu'un évêque ne doit pas prêcher le contraire de ce qu'il croit. Il faut respecter la vérité comme Dieu, et je proteste devant Dieu que je ne trahirai jamais mes sentiments dans mes prédications". Synésius, malgré sa répugnance, fut ordonné évêque, et tint parole. Les hymnes qu'il composa ne sont que l'exposition des systèmes de Pythagore, de Platon et des Stoïciens, ajustés aux dogmes et au culte des chrétiens.

Du temps de Jésus, l'ambition et la vanité n'étaient point comptées parmi les vertus. Le royaume de Dieu n'était pas de ce monde. Jésus n'avait désiré ni richesses, ni titres, ni crédit en Judée. Il ordonnait à ses disciples d'abandonner leurs biens pour le suivre. Quelles idées a-t-on maintenant de la vertu? Point de prélat catholique qui ne brigue des titres, des honneurs; point d'ordre religieux qui ne s'intrigue dans les cours, qui ne fasse le commerce, qui ne s'enrichisse par la banque. Jésus et ses apôtres n'avaient pas cette idée de l'honnêteté.

Du temps de ces derniers, la persécution ne portait point encore le nom de *charité*. Les apôtres n'excitaient point Tibère à emprisonner le gentil ou l'incrédule. Celui qui, dans ce siècle, eût voulu s'asservir les opinions d'autrui, régner par la terreur, élever le tribunal de l'inquisition, brûler ses semblables et s'en approprier les richesses, eût été déclaré infâme. L'on n'eût point lu sans horreur les sentences dictées par l'orgueil, l'avarice et la cruauté sacerdotale.

Aujourd'hui l'orgueil, l'avarice et la cruauté sont, dans les pays d'inquisition, mis au rang des vertus.

Jésus haïssait le mensonge ; il n'eût donc point, comme l'église, obligé Galilée de venir, la torche au poing, rétracter aux autels du Dieu de vérité celles qu'il avait découvertes. L'église n'est plus ennemie du mensonge : elle canonise les fraudes pieuses<sup>146</sup>.

Jésus, fils de Dieu, était humble<sup>147</sup>, et son orgueilleux vicaire prétend commander aux souverains, légitimer à son gré le crime, rendre les assassinats méritoires. Il a béatifié Clément. Sa vertu n'est donc pas celle de Jésus.

L'amitié, honorée comme vertu chez les Scythes, n'est plus regardée comme telle dans les monastères. La règle l'y rend même criminelle<sup>148</sup>. Le vieillard, malade et languissant dans sa cellule, y est délaissé par l'amitié et l'humanité.

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> La pieuse calomnie est encore une vertu de nouvelle création. Rousseau et moi en avons été les victimes. Que de faux passages de nos ouvrages cités dans les mandements de saints évêques! il est donc maintenant de saints calomniateurs.

 $<sup>^{147}</sup>$  Le clergé, qui se dit humble, ressemble à Diogène, dont on voyait l'orgueil à travers les trous de son manteau.

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> Qu'on lise, à ce sujet, les derniers chapitres de la règle de Saint-Benoît, l'on y verra que si les moines sont impitoyables et méchants, c'est qu'ils doivent l'être.

En général, des hommes assurés de leur subsistance et sans inquiétude à cet égard, sont durs : ils ne plaignent point dans les autres des maux qu'ils ne peuvent éprouver. D'ailleurs, le bonheur ou le malheur des moines retirés dans un cloître est entièrement indépendant de celui de leurs parents et de leurs concitoyens. Les moines doivent donc voir l'homme des villes avec l'indifférence d'un voyageur

Eût-on fait aux moines un précepte de la haine mutuelle, il ne serait pas plus fidèlement observé dans le cloître.

Jésus voulait qu'on rendît à César ce qui appartient à César; il défendait de s'emparer, par ruse ou par force, du bien d'autrui. Mais le mot de *vertu*, qui rappelait alors à la mémoire l'idée de justice, ne la rappelait plus du temps de Saint-Bernard, lorsqu'à la tête des croisés il ordonnait aux nations de déserter l'Europe pour ravager l'Asie, pour détrôner les Sultans, et briser des couronnes sur lesquelles ces nations n'avaient aucun droit.

Lorsque, pour enrichir son ordre, ce saint promettait cent arpents dans le ciel à qui lui en donnerait dix sur la terre ; lorsque, par cette promesse ridicule et frauduleuse, il s'appropriait le patrimoine d'un grand nombre d'héritiers légitimes, il fallait que l'idée de vol et d'injustice fût alors comprise dans la notion de vertu<sup>149</sup>.

Quelle autre idée pouvaient s'en former les Espagnols, lorsque l'église leur permettait d'attaquer Montezuma et les Incas, de les dépouiller de leurs richesses, et de s'asseoir sur les trônes du Mexique et du Pérou? Les moines, maîtres alors de l'Espagne, eussent pu la forcer de restituer aux Mexicains et aux Péruviens<sup>150</sup> leur or, leur liberté, leur pays et leur prince : ils pouvaient du moins hautement condamner la conduite des Espagnols. Que firent alors les théologiens? Ils se turent. Ont-ils en d'autres temps montré plus de justice? Non. Le P. Hennepin récollet, répète sans cesse qu'il n'est qu'un seul moyen de convertir les sauvages, c'est de les réduire à

pour l'animal qu'il rencontre dans les forêts. Ce sont les lois monastiques qui condamnent les religieux à l'inhumanité. En effet, qui produit dans les hommes le sentiment de la bienveillance ? le secours éloigné ou prochain qu'ils peuvent se prêter les uns aux autres. C'est ce principe qui rassembla les hommes en société. Les lois isolent-elles mon intérêt de l'intérêt public ? dès-lors je deviens méchant. Delà la dureté des gouvernements arbitraires, et la raison pour laquelle les moines et les despotes, ont, en général, toujours été les plus inhumains des hommes.

L'on croyait autrefois que Dieu, selon les temps divers, pouvait avoir des idées différentes de la vertu ; et l'église s'en est clairement expliquée dans le concile de Bâle, tenu à l'occasion des Hussites. Ceux-ci ayant protesté n'admettre d'autre doctrine que celle contenue dans les écritures, les Pères de ce concile leur répondirent, par la bouche du cardinal de Casan : "Que les écritures n'étaient point absolument nécessaires pour la conservation de l'église, mais seulement pour la mieux conserver : qu'il fallait toujours interpréter l'écriture selon le courant de l'église actuelle, qui, changeant de sentiment, nous oblige de croire que Dieu en change aussi".

<sup>150</sup> On vante beaucoup les restitutions que fait faire la religion. J'ai vu quelquefois restituer le cuivre, et jamais l'or. Les moines n'ont point encore restitué d'héritage, ni les princes catholiques les royaumes envahis en Amérique.

l'esclavage<sup>151</sup>. Un moyen aussi injuste, aussi barbare se fût-il présenté au récollet Hennepin, si les théologiens actuels avaient de la vertu les mêmes idées que Jésus? Saint-Paul dit expressément que la persuasion est la seule arme que l'on puisse employer à la conversion des gentils. Quel homme recourrait à la violence pour prouver les vérités géométriques? Quel homme ne sait pas que la vertu se recommande d'elle-même? Quel est donc le cas où l'on peut faire usage des prisons, des tortures et des bûchers, lorsqu'on prêche le crime, l'erreur et l'absurdité.

C'est le fer en main que Mahomet prouvait la vérité de ses dogmes. Une religion, disaient alors les chrétiens, qui permet à l'homme de forcer la croyance de l'homme, est une religion fausse. Ils condamnaient Mahomet dans leurs discours, et le justifiaient par leur conduite. Ce qu'ils appelaient vice en lui, ils l'appelaient vertu en eux. Croirait-on que le Musulman, si dur dans ses principes, fût, dans ses mœurs, plus doux que le catholique ? Faut-il que le Turc soit tolérant envers le chrétien<sup>152</sup>, l'incrédule, le juif, le gentil, et que le moine, à qui sa religion fait un devoir de l'humanité, brûle, en Espagne, ses semblables, et précipite en France dans les cachots le janséniste et le déiste ?

Le chrétien commettrait-il autant d'abominations, s'il avait de la vertu les mêmes idées que le fils de Dieu, et si le prêtre, docile aux seuls conseils de son ambition, n'était sourd à ceux de l'évangile? Si l'on attachait une idée nette, précise et invariable au mot *vertu*<sup>153</sup>, les hommes n'en auraient pas toujours des idées si différentes et si disparates.

Né dans une île déserte, abandonné à moi-même, j'y vis sans vice et sans vertu. Je n'y puis manifester ni l'un ni l'autre. Que faut-il donc entendre par ces mots *vertueuses* et *vicieuses*? les

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Voyez Description des mœurs des sauvages de la Louisiane, page 105.

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> C'est une justice de s'armer d'intolérance contre l'intolérant, comme un devoir au prince d'opposer une armée à une armée ennemie.

<sup>153</sup> En ouvrant l'Encyclopédie, art. *Vertu*, quelle surprise d'y trouver, non une définition de la vertu, mais une déclamation sur ce sujet. *O homme!* s'écrie le compositeur de cet article, *veux-tu savoir ce que c'est que vertu? Rentre en toi-même. Sa définition est au fond de ton cœur.* Mais pourquoi ne serait-elle pas également au fond du cœur de l'auteur, et supposé qu'elle y fût, pourquoi ne l'eût-il pas donnée? peu d'hommes, je l'avoue, ont une si bonne opinion de leurs lecteurs, et si peu d'eux-mêmes. Si cet écrivain eût plus long-temps médité le mot *vertu*, il eût senti qu'elle consiste dans la connaissance de ce que les hommes se doivent les uns aux autres, et qu'elle suppose par conséquent la formation des sociétés. Avant cette formation, quel bien ou quel mal faire à une société non encore existante? L'homme des forêts, l'homme nu et sans langage, peut bien acquérir une idée claire et nette de la force ou de la faiblesse, mais non de la justice et de l'équité.

# **Chapitre 17**

## La vertu ne rappelle au clergé que l'idée de sa propre utilité.

Si presque tous les corps religieux, dit l'illustre et malheureux procureur-général du parlement de Bretagne, sont par leur institution animés d'un intérêt contraire au bien public, comment se formeraient-ils des idées saines de la vertu? Parmi les prélats, il est peu de Fénelon<sup>154</sup>; peu d'entre eux ont ses vertus, son humanité et son désintéressement. Parmi les moines, on compte beaucoup de Saints, mais peu d'honnêtes gens. Tout corps religieux est avide de richesses et de pouvoir; nulle borne à son ambition<sup>155</sup>. Cent Bulles ridicules rendues par les Papes en faveur des Jésuites, en sont la preuve. Mais si le Jésuite est ambitieux, l'Église l'est-elle moins? Qu'on ouvre l'Histoire? c'est-à-dire, celle des erreurs et des disputes des Pères, des

actions utiles ou nuisibles à la société. Cette idée simple et claire est, à mon sens, préférable à toute déclamation obscure et ampoulée sur la vertu.

Un prédicateur qui ne définit rien dans ses sermons sur la vertu ; un moraliste qui soutient tous les hommes bons et ne croit pas aux injustes, est quelquefois un sot, mais plus souvent un fripon qui veut être cru honnête, simplement parce qu'il est homme.

Pour oser donner le portrait fidèle de l'humanité; peut-être faut-il être vertueux, et jusqu'à un certain point irréprochable. Ce que je sais, c'est que les plus honnêtes ne sont pas ceux qui reconnaissent dans l'homme le plus de vertu. Si je voulais m'assurer de la mienne, je me supposerais citoyen de Rome ou de la Grèce, et me demanderais si, dans la position d'un Codrus, d'un Regulus, d'un Brutus et d'un Léonidas, j'eusse fait les mêmes actions. La moindre hésitation à cet égard, m'apprendrait que je suis faiblement vertueux. En tous les genres, les forts sont rares et les tièdes communs.

L'humanité de M. Fénelon est célèbre. Un jour qu'un curé se vantait devant lui d'avoir les dimanches proscrit les danses de son village, M. le curé, dit l'Archevêque, soyons moins sévères que les autres ; abstenons-nous de danser, mais que les paysans dansent. Pourquoi ne pas leur laisser quelques instants oublier leur malheur ? Fénelon, vrai et toujours vertueux, vécut une partie de sa vie dans la disgrâce. Bossuet, son rival en génie, était moins honnête, il fut toujours en crédit.

l'état ; cependant, (comme l'observe un homme de beaucoup d'esprit), il n'est que trois corps absolument essentiels à l'administration : le premier est le corps de la magistrature. Il est chargé de défendre ma propriété contre l'usurpation de mon voisin. Le second est le corps de l'armée pareillement chargé de défendre ma propriété contre l'incursion de l'ennemi. Le troisième est le corps des citoyens qui, nommés à la perception des impôts, doivent fournir à l'entretien des deux premiers. Que sert l'ordre du clergé plus coûteux à l'État que les trois autres ensembles ? à maintenir les mœurs ! On a des mœurs en Pennsylvanie et point de clergé.

entreprises du clergé et des crimes des Papes, partout l'on voit la puissance spirituelle ennemie de la temporelle<sup>156</sup>, oublier que son royaume n'est pas de ce monde, tenter par des efforts toujours nouveaux, de s'emparer des richesses et du pouvoir de la terre, vouloir, non seulement enlever à César ce qui est à César, mais vouloir frapper impunément César. S'il était possible que des catholiques superstitieux conservassent quelque idée du juste et de l'injuste, ces catholiques révoltés à la lecture d'une pareille histoire, auraient le sacerdoce en horreur.

Un Prince a-t-il permis telle année la suppression de tel impôt? L'année révolue, manque-t-il hautement à sa parole, pourquoi l'église ne lui reproche-t-elle pas publiquement la violation de cette parole? C'est qu'indifférente au bonheur public, à la justice, à l'humanité, elle ne s'occupe uniquement que de son intérêt. Que le Prince soit tyran, elle l'absout; mais qu'il soit ce qu'elle appelle hérétique, elle l'anathématise; elle le dépose, elle l'assassine. Qu'est-ce cependant que le crime d'hérésie? Ce mot *hérésie* prononcé par un homme sage et sans passion, ne signifie autre chose qu'*opinion particulière*. Ce n'est point d'une telle église qu'il faut attendre des idées nettes de l'équité. Le clergé n'accordera jamais le nom de vertueuse, qu'aux actions tendant à l'agrandissement de son pouvoir et de ses richesses. À quel cause, si ce n'est à l'intérêt du prêtre, attribuer les décisions contradictoires<sup>157</sup> de la Sorbonne? Sans cet intérêt, eût-elle soutenu dans un temps, et toléré dans tous la doctrine régicide des Jésuites? Se fût-elle caché l'odieux de cette doctrine? Eût-elle attendu que le magistrat la lui indiquât?

156 L'Église, en se déclarant seule Juge de ce qui est péché ou non péché, crût à ce titre pouvoir s'attribuer la souveraine puissance et la suprême Juridiction. En effet, si nul n'a droit de punir une bonne action et d'en récompenser une mauvaise, le Juge de leur bonté et de leur méchanceté est le seul Juge légitime d'une nation; les magistrats et les princes ne sont plus que les exécuteurs de ses sentences: leur fonction se réduit à celle du bourreau. Ce projet était grand; il était couvert du voile de la religion. Il n'alarma pas d'abord les magistrats. L'église soumise en apparence à leur autorité, attendait pour les en dépouiller, qu'universellement reconnue pour seule Juge du mérite des actions humaines, cette reconnaissance légitimât ses prétentions. Quel pouvoir les rois eussent-ils opposé à celui de l'église? nul autre que la force des armées. Alors esclave de deux puissances dont les volontés et les lois eussent été souvent contradictoires, le peuple incertain eût attendu que la force décidât entre elles à laquelle serait due son obéissance.

Ce projet du clergé n'a point eu, j'en conviens, sa pleine exécution. Mais toujours est-il vrai, malgré la distinction insignifiante du temporel et du spirituel, qu'en tout état catholique, il est réellement deux royaumes et deux maîtres absolus de chaque citoyen.

<sup>157</sup> Ce serait un recueil piquant, que celui des condamnations contradictoires portées par la Sorbonne avant et depuis Descartes, contre presque tout ouvrage de génie.

Mais en recevant cette doctrine, ses docteurs ont montré plus de sottise que de méchanceté. Qu'ils soient sots, j'y consens: mais peut-on les supposer honnêtes, lorsqu'on considère la fureur avec laquelle ils se sont élevés contre les livres des philosophes, et le silence qu'ils ont gardé sur ceux des Jésuites. En approuvant dans leur assemblée<sup>158</sup> la morale de ces religieux; ou les docteurs la jugeaient saine<sup>159</sup>, sans l'avoir examinée; (en ce cas quelle opinion avoir de Juges si étourdis?) ou ils la jugeaient saine après l'avoir examinée et reconnue telle; (en ce cas quelle opinion avoir de Juges aussi ignorants?) ou ces docteurs enfin, après l'avoir examinée et trouvée mauvaise, l'approuvaient par crainte<sup>160</sup>, intérêt ou ambition: (en ce dernier cas quelle opinion avoir des Juges aussi fripons?)

Dans un journal intitulé *Chrétien* ou *Religion vengée*, si le théologien Gauchat, déclamateur gagé contre les philosophes et les écrivains les plus estimés de l'Europe, s'est toujours tu sur le compte des Jésuites, c'est qu'il en attendait protection et bénéfice.

L'intérêt dicta toujours les jugements des théologiens : on le sait. Ce n'est donc plus aux Sorbonistes à prétendre au titre de moralistes, ils ignorent jusqu'aux principes. L'inscription de quelques cadrans solaires, *Quod ignoro*, *doceo*<sup>161</sup>, devrait être la devise de la Sorbonne. Prendrait-on pour ses guides au ciel et à la vertu, les approbateurs de la morale jésuitique ? Que les docteurs exaltent encore l'excellence

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> Il est parmi les docteurs des hommes éclairés et honnêtes ; mais ils se rendent rarement à de pareilles assemblées : elles ne sont, dit M. de Voltaire, communément composées que de cuistres de collège.

<sup>&</sup>lt;sup>159</sup> La morale des jésuites et celle de Jésus, n'ont rien de commun : l'une est destructive de l'autre. Ce fait est prouvé par les extraits qu'en ont donné les parlements. Mais pourquoi le clergé a-t-il toujours répété qu'on avait du même coup détruit les jésuites et la religion, c'est que dans la langue ecclésiastique, religion est synonyme de superstition. Or la superstition ou la puissance papale a peut-être réellement souffert de la retraite de ces religieux. Qu'au reste les jésuites ne se flattent point de leur rappel en France et en Espagne. On sait de quelles proscriptions leur retour y serait suivi, à quels excès se porte la cruauté d'un jésuite offensé.

leur haine et leurs intrigues, il fallait des Chauvelin, des âmes nobles, des citoyens généreux et amis du bien public. Pour détruire un tel ordre, le courage seul eût-il suffi ? non, il fallait encore du génie ; il fallait pouvoir montrer aux citoyens le poignard régicide enveloppé du voile du respect et du dévouement ; faire connaître l'hypocrisie des jésuites à travers le nuage d'encens qu'ils répandaient autour du trône et des autels ; il fallait enfin pour enhardir la prudence timide des parlements, leur faire nettement distinguer l'*extraordinaire de l'impossible*.

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> Ce que j'ignore, je l'enseigne.

des vertus théologales. Ces vertus sont locales, la vraie vertu est réputée telle dans tous les siècles et tous les pays<sup>162</sup>. L'on ne doit le nom de vertueuses qu'aux actions utiles au public et conformes à l'intérêt général. La théologie a-t-elle toujours éloigné des peuples la connaissance de cette espèce de vertu, en a-t-elle toujours obscurci en eux les idées, c'est un effet de son intérêt : c'est conséquemment à cet intérêt que le prêtre a partout sollicité le privilège exclusif de l'instruction publique. Des comédiens Français élèvent un théâtre à Séville ; le chapitre et le curé le font abattre : ici, leur dit un des chanoines, notre troupe n'en souffre point d'autre.

O! Homme, s'écriait autrefois un Sage, qui saura jamais jusqu'où tu portes la folie et la sottise? Le théologien le sait, en rit et en tire bon parti.

Sous le nom de religion, ce fut toujours l'accroissement de ses richesses<sup>163</sup> et de son autorité, que le théologien poursuivit. Qu'on ne s'étonne donc point si les hommes changent selon sa position, s'il n'a plus maintenant de la vertu les idées qu'il en avait autrefois, et si la morale de Jésus n'est plus celle de ses ministres.

Ce n'est point uniquement la secte catholique, mais toutes les sectes et tous les peuples qui, faute d'idées nettes de la probité, en ont eu selon les siècles et les pays divers, des notions très-différentes<sup>164</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> Il en est de l'esprit comme de la vertu. L'esprit appliqué aux vraies sciences de la géométrie, de la physique, etc., est esprit dans tous les pays. L'esprit appliqué aux fausses sciences de la magie, de la théologie, etc., est local. Le premier de ces esprits est à l'autre ce que la monnaie Africaine, nommée la coquille C*orit*, est à la monnaie d'or et d'argent ; l'une a cours chez quelques nations nègres, l'autre dans tout l'univers.

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> Pourquoi tout moine, qui défend avec un emportement ridicule les faux miracles de son fondateur, se moque-t-il de l'existence attestée des Vampires ; c'est qu'il est sans intérêt pour le croire. Otez l'intérêt, reste la raison : et la raison n'est pas crédule.

lé4 Sur quoi doit-on établir les principes d'une bonne morale ? sur un grand nombre de faits et d'observations. C'est donc à la formation trop prématurée de certains principes, qu'on doit peut-être attribuer leur obscurité et leur fausseté. En morale, comme en toute autre science, avant d'édifier un système, que faire ? ramasser les matériaux nécessaires pour les construire. On ne peut pas maintenant ignorer qu'une morale expérimentale et fondée sur l'étude de l'homme et des choses, ne l'emporte autant sur une morale spéculative et théologique, que la physique expérimentale sur une théorie vague et incertaine. C'est parce que la morale religieuse n'eut jamais l'expérience pour base, que l'empire théologique fut toujours réputé le royaume des ténèbres.

# **Chapitre 18**

## Des idées différentes que les divers peuples se sont formé de la vertu.

En orient et surtout en Perse, le célibat est un crime. Rien, disent les Persans, de plus contraire aux vues de la nature et du créateur que le célibat<sup>165</sup>. L'amour est un besoin physique, une sécrétion nécessaire. Doit-on par le vœu d'une continence perpétuelle s'opposer au vœu de la nature? Le Dieu qui créa en nous des organes, ne fit rien d'inutile, il voulut qu'on en fit usage.

Le sage législateur d'Athènes, Solon, faisait peu de cas de la chasteté monacale<sup>166</sup>. Si dans ses lois, dit Plutarque, il défendit expressément aux esclaves, de se parfumer et d'aimer les jeunes gens, c'est, ajoute cet historien, que même dans l'amour grec, Solon n'apercevait rien de déshonnête. Mais ces fiers républicains qui se livraient sans honte à toutes sortes d'amours, ne se fussent point abaissés au vil métier d'espion et de délateur : ils n'eussent point trahi l'intérêt de la patrie, ni attenté à la propriété des biens de leurs concitoyens. Un Grec ou un Romain n'eût point sans rougir, reçu les fers de l'esclavage. Le vrai Romain ne supportait pas même sans horreur la vue d'un despote d'Asie.

Du temps de Caton, le censeur Euménés vient à Rome. À son arrivée, toute la jeunesse s'empresse autour de lui ; le seul Caton l'évite<sup>167</sup>. Pourquoi, lui demande-t-on, Caton fuit-il un souverain qui le recherche, un roi si bon, si ami des Romains ? Si bon qu'il vous plaira, répond Caton, *tout prince despote est un mangeur de chair humaine*<sup>168</sup>, *que tout vertueux doit fuir*.

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> En Perse, au moment que les enfants atteignent l'âge de puberté, on le donne une concubine.

<sup>166</sup> Les moines eux-mêmes n'ont pas toujours fait le même cas de la pudeur. Quelques-uns sous le nom de mamillaires, ont cru qu'on pouvait sans péché prendre la gorge d'une religieuse. Il n'est point d'acte d'impudicité dont la superstition n'ait pas fait quelque part un acte de vertu. Au Japon, les Bonzes peuvent aimer les hommes et non les femmes. Dans certains cantons du Pérou, les actes de l'amour Grec étaient des actes de piété : c'était un hommage aux dieux, et qu'on leur rendait publiquement dans leurs temples.

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> M. de Makaley, illustre auteur d'une histoire d'Angleterre, est le Caton de Londres. "Jamais, ditelle, la vue d'un despote ou d'un prince n'a souillé la pureté de mes regards".

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> Une absurdité commune à tous les peuples, c'est d'attendre de leur despote humanité, lumières. Vouloir former de bons écoliers sans punir les paresseux et récompenser les diligents, c'est folie. Abolir la loi qui punit le vol et l'assassinat, vouloir qu'on ne vole, ni n'assassine, c'est une volonté contradictoire. Vouloir qu'un prince s'occupe des affaires de l'état, et qu'il n'ait point d'intérêt de s'en occuper ; c'est-à-dire, qu'il ne puisse être puni, s'il les néglige ; vouloir enfin qu'un homme au-dessus

En vain essaierait-on de nombrer les différentes idées qu'ont eu de la vertu les peuples<sup>169</sup>, et les particuliers divers<sup>170</sup>. Ce qu'on sait, c'est que le catholique qui se sent plus de vénération pour le fondateur d'un ordre de fainéant, que pour un Minos, un Mercure, un Lycurgue, etc. n'a sûrement pas d'idées justes de la vertu. Or, tant qu'on n'en attachera pas de nettes à ce mot, il faut, selon le hasard de son éducation, que tout homme s'en forme des idées différentes.

Une jeune fille est élevée par une mère stupide et dévote. Cette fille n'entend appliquer ce mot *vertu* qu'à l'exactitude avec laquelle les religieuses se fessent, jeûnent et récitent leur rosaire. Le mot *vertu* ne réveillera donc en elle que l'idée de discipline, de haire et de patenôtres.

Une autre fille au contraire est-elle élevée par des parents instruits et patriotes? n'ont-ils jamais cité devant elle comme vertueuses que les actions utiles à la patrie? n'ont-ils loué que les Arie, les Porcie, etc.? cette fille aura nécessairement de la vertu, des idées différentes de la première. L'une admirera dans Arie et la force de la vertu et l'exemple de l'amour conjugal, l'autre ne verra dans cette même Arie qu'une païenne, une femme mondaine, suicide et damnée, qu'il faut fuir et détester.

Qu'on répète sur deux jeunes gens l'expérience faite sur deux filles ; que l'un d'eux, lecteur assidu de la vie des Saints, et témoin, pour ainsi dire, des tourments que leur fait éprouver le démon de la chair, les voie toujours se fouetter, se rouler dans les épines, se pétrir des femmes de neige, etc. il aura de la vertu des idées différentes de celui qui, livré à des études plus honnêtes et plus instructives, aura pris pour modèles les Socrate, les Scipion, les Aristide, les Timoléon, (pour me rapprocher de mon

de la loi, c'est-à-dire un homme sans loi, soit toujours humain et vertueux, c'est vouloir un effet sans cause. Transporte-t-on des hommes liés et garrottés dans la caverne de l'ogre, il les dévore. Le despote est l'ogre.

<sup>169</sup> Les Kalmouks épousent tant de femmes qu'ils veulent ; ils ont en outre autant de concubines qu'ils en peuvent nourrir. L'inceste chez eux n'est point un crime. Ils ne voient dans un homme et une femme qu'un mâle et une femelle. Un père épouse sa fille sans scrupule ; aucune loi ne lui le défend.

170 Chacun se dit, j'ai les plus saines idées de la vertu : qui ne pense pas comme moi a tort. Chacun se moque de son voisin. Tout le monde se montre au doigt, et ne rit jamais de soi que sous le nom d'autrui. Le même inquisiteur qui condamnait Galilée, méprisait certainement la scélératesse et la stupidité des juges de Socrate : il ne pensait pas qu'un jour, il serait, comme eux, le mépris de son siècle et de la postérité. La Sorbonne se croit-elle imbécile pour avoir condamné Rousseau, Marmontel, moi, etc. ? non. C'est l'étranger qui le croit pour elle.

siècle,) les Miron, les Harlai, les Pibrac, les Barillon<sup>171</sup>. "Ce furent ces magistrats respectables, ces illustres victimes de leur amour pour la patrie, qui par leurs bonnes et sages maximes, dissipèrent, dit le cardinal de Retz, plus de factions, que n'en peut allumer tout l'or de l'Espagne et de l'Angleterre". Il est donc impossible que ce mot *vertu* ne réveille en nous des idées diverses<sup>172</sup>, selon qu'on lit Plutarque ou la légende

<sup>171</sup> Barillon fut exilé à Amboise; et Richelieu qui le relégua, fut le premier des ministres, dit le cardinal de Retz, qui osa punir dans les magistrats, *la noble fermeté avec laquelle ils représentaient au roi des vérités, pour la défense desquelles leur serment les obligeait d'exposer leur vie*.

<sup>172</sup> S'il est vrai que la vertu soit utile aux états, il est donc utile d'en présenter des idées nettes, et de les graver dès la plus tendre enfance dans la mémoire des hommes. La définition que j'en ai donnée dans le livre de l'*Esprit*, discours 3, chap. 13, m'a paru la seule vraie. "La vertu, ai-je dit, n'est autre chose que le désir du bonheur public. Le bien général est l'objet de la vertu, et les actions qu'elle commande, sont les moyens dont elle se sert pour remplir cet objet. L'idée de la vertu, ai-je ajouté, peut donc être partout la même".

Si dans les siècles et les pays divers, les hommes ont paru s'en former des idées différentes, si des philosophes ont en conséquence "cité l'idée de la vertu comme arbitraire, c'est qu'ils ont pris pour la vertu même, les divers moyens dont elle se sert pour remplir son objet, c'est-à-dire, les diverses actions qu'elle commande. Ces actions ont sans contredit été quelquefois très-différentes, parce que l'intérêt des nations change selon les siècles et leur position, et qu'enfin le bien public peut jusqu'à un certain point, s'opérer par des moyens différents".

L'entrée d'une marchandise étrangère aujourd'hui permise en Allemagne, comme avantageuse à son commerce et conforme au bien de l'état, peut être demain défendue. On peut demain en déclarer l'achat criminel, si par quelques circonstances, cet achat devient préjudiciable à l'intérêt national. "Les mêmes actions peuvent donc successivement devenir utiles et nuisibles à un peuple, mériter tour à tour le nom de vertueuses ou de vicieuses, sans que l'idée de la vertu change, et cesse d'être la même".

Rien de plus d'accord avec la loi naturelle que cette idée. Imaginerait-on que des principes aussi sains, aussi conformes au bien général, eussent été condamnés? Imaginerait-on qu'on eût poursuivi un homme, "qui définissant la vraie probité, l'habitude des actions utiles à la patrie, regarde comme vicieuse toute action nuisible à la société?" N'était-il pas évident qu'un tel écrivain ne pouvait avancer de maximes contraires au bien public, sans être en contradiction avec lui-même? Cependant tel fut le pouvoir de l'envie et de l'hypocrisie, que je fus persécuté par le même clergé, qui sans réclamation, avait souffert qu'on élevât au cardinalat l'audacieux Bellarmin, pour avoir soutenu que si le pape défendait l'exercice de la vertu et commandait le vice, l'église romaine, sous peine de péché, serait obligée d'abandonner la vertu pour le vice, "nisi vellet contra conscienciam peccare" (si elle ne voulait pas pécher contre sa conscience). Le pape, selon ce jésuite, avait donc le droit de détruire la loi naturelle, d'étouffer dans l'homme toute idée du juste et de l'injuste, et de replonger enfin la morale

dorée. Aussi, dit M. Hume, a-t-on dans tous les siècles et les pays, élevé des autels à des hommes d'un caractère tout à fait différent.

Chez les Païens, c'était aux Hercule, aux Castor, aux Cérès, aux Bacchus, aux Romulus, qu'on rendait les honneurs divins, et chez les Musulmans, comme chez les catholiques, c'est à d'obscurs dervis, à des moines vils, enfin à un Dominique, à un Antoine qu'on décerne ces mêmes honneurs.

C'était après avoir dompté les monstres et puni les tyrans ; c'était par leur courage, leurs talents, leur bienfaisance et leur humanité que les anciens héros s'ouvraient les portes de l'Olympe : c'est aujourd'hui par le jeûne, la discipline, la poltronnerie, l'aveugle soumission et la plus vile obéissance que le moine s'ouvre celui du ciel.

Cette révolution dans les esprits, frappa sans doute Machiavel. Aussi, dit-il, discours 4. "Toute religion qui fait un devoir des souffrances et de l'humilité, n'inspire aux citoyens qu'un courage passif; elle énerve leur esprit, l'avilit, le prépare à l'esclavage". L'effet sans doute eût suivi de près cette prédiction, si, comme l'observe M. Hume, les mœurs et les lois des sociétés, ne modifiaient le caractère et le génie des religions.

On a vu dans ces deux chapitres les idées peu nettes jusqu'à présent attachées aux mots *bon*, *intérêt*, *vertu*. J'ai fait sentir que ces mots toujours arbitrairement employés, rappellent et doivent rappeler des idées différentes, selon la société dans laquelle on vit, et l'application qu'on en entend faire. Qui veut examiner une question de cette espèce, doit donc convenir d'abord de la signification des mots. Sans cette convention préliminaire, toute dispute de ce genre devient interminable. Aussi les hommes sur presque toutes les questions morales, politiques et métaphysiques, s'entendent-ils d'autant moins qu'ils en raisonnent plus. Les mots une fois définis, une question est résolue presque aussitôt que proposée. Preuve que tous les esprits sont justes, que tous aperçoivent les mêmes rapports entre les objets ; preuve qu'en

dans le chaos dont les philosophes ont tant de peine à la tirer. L'église devrait-elle approuver ces principes ? Pourquoi le pape en permit-il la publication ? c'est qu'ils flattaient son orgueil.

L'ambition papale, toujours avide de commander, n'est jamais scrupuleuse sur le choix des moyens. En quel pays la maxime la plus abominable, la plus contraire au bien public, n'est-elle pas tolérée du puissant auquel elle est favorable? En quel pays a-t-on constamment puni l'homme vil et bas, qui répète sans cesse au prince, "Ton pouvoir sur tes sujets est sans bornes, tu peux à ton gré les dépouiller de leurs biens, les jeter dans les fers, et les livrer au plus cruel supplice". C'est toujours impunément que le renard répète au lion :

"Vous leur fîtes, Seigneur, en les croquant beaucoup d'honneur".

Les seules phrases qu'on ne répète point sans danger aux princes, sont celles où l'on fixe les bornes que la justice, le bien public et la loi naturelle mettent à leur autorité.

morale, politique et métaphysique<sup>173</sup>, la diversité d'opinion est uniquement l'effet de la signification incertaine des mots, de l'abus qu'on en fait et peut-être de l'imperfection des langues. Mais quel remède à ce mal ?

# **Chapitre 19**

## Il est un seul moyen de fixer la signification des mots, et une seule nation qui puisse en faire usage.

Pour déterminer la signification incertaine des mots, il faudrait composer un dictionnaire dans lequel on attacherait des idées nettes aux différentes expressions<sup>174</sup>.

<sup>173</sup> Par métaphysique, je n'entends pas ce jargon inintelligible qui, transmis des prêtres Égyptiens à Pythagore, de Pythagore à Platon, de Platon à nous, est encore enseignée dans quelques écoles. Par ce mot, j'entends, comme Bacon, la science des premiers principes de quelque art ou science que ce soit. La poésie, la musique, la peinture ont leurs principes fondés sur une observation constante et générale, elles ont donc aussi leur métaphysique.

Quant à la métaphysique scolastique, est-ce une science ? non ; mais, comme je viens de le dire un jargon : elle n'est goûtée que de l'esprit faux qui s'accommode d'expressions vides de sens ; que de l'ignorant qui prend les mots pour des choses ; et que du fripon qui veut faire des dupes. L'homme sensé la méprise.

Toute métaphysique non fondée sur l'observation, ne consiste que dans l'art d'abuser des mots. C'est cette métaphysique qui dans le pays des chimères court sans cesse après des boules de savon, dont elle n'exprima jamais que du vent. Maintenant reléguée dans les écoles théologiques, elle les divise encore par ses subtilités : elle peut encore rallumer le fanatisme, et faire de nouveau ruisseler le sang humain.

Je compare ces deux sortes de métaphysiques aux deux philosophies différentes de Démocrite et de Platon. C'est de la terre que le premier s'élève, par degré, jusqu'au ciel; et c'est du ciel que le second s'abaisse, par degré, jusqu'à la terre. Le système de Platon est fondé sur les nues, et le souffle de la raison a déjà en partie dissipé les nuages et le système.

l'argent ! Si l'on lui conserve la même valeur numéraire, le soldat croit avoir à-peu-près la même paye. Le magistrat en droit de juger définitivement jusqu'à la concurrence de certaine somme, c'est-à-dire, tels poids en argent, n'ose juger jusqu'à la concurrence de la moitié de cette somme. Voilà comme les hommes sont dupes des mots et de leur signification incertaine. Les écrivains parleront-ils toujours de bonnes mœurs, sans attacher à ce mot d'idées nettes et précises ? Ignoreront-ils toujours que bonnes mœurs est une des expressions vagues, dont chaque nation se forme des idées différentes ; que s'il est

Cet ouvrage est difficile, et ne peut s'exécuter que chez un peuple libre. L'Angleterre est peut-être en Europe la seule contrée dont l'Univers puisse attendre et tenir ce bienfait. Mais l'ignorance y est-elle sans protecteur? Nuls pays où quelques particuliers n'aient intérêt d'entremêler les ténèbres du mensonge aux lumières de la vérité. Le désir des aveugles, c'est que l'aveuglement soit universel. Le désir des fripons, c'est que la stupidité s'étende et que les dupes se multiplient. En Angleterre, comme en Portugal, il est de grands injustes, mais que peuvent-ils à Londres contre un écrivain? Point d'Anglais qui derrière le rempart de ses lois, ne puisse braver leur pouvoir, insulter à l'ignorance, à la superstition et à la sottise. L'Anglais est né libre : qu'il profite donc de cette liberté pour éclairer le monde ; qu'il contemple dans les hommages rendus encore aujourd'hui aux peuples ingénieux de la Grèce, ceux que lui rendra la postérité, et que ce spectacle l'encourage.

Ce siècle est, dit-on, le siècle de la philosophie. Toutes les nations de l'Europe ont, en ce genre, produit des hommes de génie. Toutes semblent aujourd'hui s'occuper à la recherche de la vérité. Mais dans quel pays peut-on impunément les publier? Il n'en est qu'un ; c'est l'Angleterre.

Anglais<sup>175</sup>, usez de cette liberté, de ce don qui distingue l'homme de l'esclave vil et de l'animal domestique, pour dispenser la lumière aux nations! Un tel bienfait vous assure leur éternelle reconnaissance. Quels éloges refuser à un peuple assez vertueux pour laisser ses écrivains fixer dans un dictionnaire la signification précise de chaque mot, et dissiper par ce moyen l'obscurité mystérieuse qui enveloppe encore la morale, la politique, la métaphysique, la théologie<sup>176</sup>, etc. C'est aux auteurs d'un tel dictionnaire qu'il est réservé de terminer tant de disputes qu'éternise l'abus<sup>177</sup> des mots. Eux seuls peuvent réduire la science des hommes à ce qu'ils savent réellement.

de *bonnes mœurs universelles*, il en est aussi de *locales*, et qu'en conséquence, je puis, sans blesser les *bonnes mœurs*, avoir un sérail à Constantinople et non à Vienne.

<sup>175</sup> Tout gouvernement, disent les Anglais, qui défend de penser et d'écrire sur les objets de l'administration, est à coup sur un gouvernement dont on ne peut rien dire de bon.

<sup>176</sup> Les disputes théologiques ne sont et ne peuvent jamais être que des disputes de mots. Si ces disputes ont souvent occasionné de grands mouvements sur la terre, c'est que les princes, dit M. de La Chalotais, séduits par quelques théologiens, ont pris parti dans ces querelles. Que les gouvernements les méprisent, les théologiens, après s'être injuriés, et s'être réciproquement accusés d'hérésie, etc. se lasseront de parler sans s'entendre et sans être entendus. La crainte du ridicule, leur imposera silence.

<sup>177</sup> C'est à des disputes de mots qu'il faut pareillement rapporter presque toutes ces accusations d'athéisme. Il n'est point d'homme éclairé qui ne reconnaisse une force dans la nature. Il n'est donc point d'athée.

Ce dictionnaire traduit dans toutes les langues, serait le recueil général de presque toutes les idées des hommes. Qu'on attache à chaque expression des idées précises, et le scolastique qui par la magie des mots, a tant de fois bouleversé le monde, ne sera qu'un Magicien sans puissance. Le talisman dans la possession duquel consistait son pouvoir, sera brisé. Alors tous ces fous qui, sous le nom de Métaphysiciens, errent depuis si longtemps dans le pays des chimères, et qui sur des outres pleins de vent, traversent en tout sens les profondeurs de l'infini, ne diront plus qu'ils y voient ce qu'ils n'y voient pas, qu'ils savent ce qu'ils ne savent pas. Ils n'en imposeront plus aux nations. Alors les propositions morales, politiques et métaphysiques devenues aussi susceptibles de démonstration que les propositions de géométrie, les hommes auront de ces sciences les mêmes idées, parce que tous (comme je l'ai montré) aperçoivent nécessairement les mêmes rapports entre les mêmes objets.

Une nouvelle preuve de cette vérité, c'est qu'en combattant à-peu-près les mêmes faits, soit dans le monde physique, comme le démontre la géométrie, soit dans le monde intellectuel, comme le prouve la scolastique, tous les hommes sont en tous les temps à-peu-près parvenus au même résultat.

Celui-là n'est point athée qui dit, le mouvement est Dieu, parce qu'en effet le mouvement est incompréhensible, parce qu'on n'en a pas d'idées nettes, parce qu'il ne se manifeste que par ses effets et qu'enfin c'est par lui que tout s'opère dans l'univers.

Celui-là n'est pas athée, qui dit au contraire, le mouvement n'est pas Dieu, parce que le mouvement n'est pas un être, mais une manière d'être.

Ceux-là ne sont pas athées qui soutiennent le mouvement essentiel à la matière, qui le regardent comme la force invisible et motrice qui se répand dans toutes ses parties. Voit-on les astres changer continuellement de lieu, se rouler perpétuellement sur leur centre ; voit-on tous les corps se détruire et se reproduire sans cesse sous des formes différentes ; voit-on enfin la nature dans une fermentation et une dissolution éternelle ? Qui peut nier que le mouvement ne soit comme l'étendue, inhérent aux corps, et que le mouvement ne soit cause de ce qui est ? En effet, dirait M. Hume, si l'on donne toujours le nom de cause et d'effet à la concurrence de deux faits, et que partout où il y a des corps, il y ait du mouvement, on doit donc regarder le mouvement comme l'âme universelle de la matière et de la divinité qui seule en pénètre la substance. Mais les philosophes qui sont de cette dernière opinion sont-ils athées ? non : ils reconnaissent également une force inconnue dans l'univers. Ceux-mêmes qui n'ont point d'idées de Dieu, sont-ils athées ? non : parce que tous les hommes le seraient, parce qu'aucun n'a d'idées nettes de la divinité ; parce qu'en ce genre toute idée obscure est égale à zéro, et qu'enfin avouer l'incompréhensibilité de Dieu, c'est comme le prouve M. Robinet, dire sous un tour de phrase différent, qu'on n'en a point d'idée.

# Chapitre 20

# Les excursions des hommes et leurs découvertes dans les royaumes intellectuels ont toujours été à-peu-près les mêmes.

Entre les pays imaginaires que parcourt l'esprit humain, celui des fées, des génies, des enchanteurs est le premier où je m'arrête. On aime les contes : chacun les lit, les écoute, et s'en fait. Un désir confus du bonheur nous promène avec complaisance dans le pays des prodiges et des chimères.

Quant aux chimères, elles sont toutes de la même espèce. Tous les hommes désirent des richesses sans nombre, un pouvoir sans bornes, des voluptés sans fin ; et ce désir vole toujours au delà de la possession.

Quel bonheur serait le nôtre, disent la plupart des hommes, si nos souhaits étaient remplis aussitôt que formés! O insensés! Ignorerez-vous toujours que c'est dans le désir même que consiste une partie de votre félicité. Il en est du bonheur comme de l'oiseau doré, envoyé par les fées à une jeune princesse. L'oiseau s'abat à trente pas d'elle. Elle veut le prendre, s'avance doucement, elle est prête à le saisir: l'oiseau vole à trente pas plus loin; elle s'avance encore, passe plusieurs mois à sa poursuite; elle est heureuse. Si l'oiseau se fût d'abord laissé prendre, la princesse l'eût mis en cage, et huit jours après s'en fût dégoûtée. C'est l'oiseau du bonheur que poursuivent sans cesse l'avare et la coquette. Ils ne l'attrapent point, et sont heureux dans leurs poursuites, parce qu'ils sont à l'abri de l'ennui. Si nos souhaits étaient à chaque instant réalisés, l'âme languirait dans l'inaction, et croupirait dans l'ennui. Il faut des désirs à l'homme; il faut pour son bonheur qu'un désir nouveau et facile à remplir, succède toujours au désir satisfait<sup>178</sup>. Peu d'hommes reconnaissent en eux ses besoins. Cependant c'est à la succession de leurs désirs qu'ils doivent leur félicité.

Toujours impatiens de les satisfaire, les hommes bâtissent sans cesse des châteaux en Espagne; ils voudraient intéresser la nature entière à leur bonheur. N'est-elle pas assez puissante pour l'opérer? C'est à des Êtres imaginaires, à des fées, à des génies qu'ils s'adressent. S'ils en désirent l'existence, c'est dans l'espoir confus que favoris d'un enchanteur, ils pourront par son secours, devenir comme dans les mille et une

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Il faut des désirs à l'homme pour être heureux, des désirs qui l'occupent, mais dont son travail ou ses talents puissent lui procurer l'objet. Entre les désirs de cette espèce, le plus propre à l'arracher à l'ennui est le désir de la gloire. S'allume-t-il également en tous les pays ? Il en est où la recherche de la gloire expose l'homme à trop de dangers. Quel motif raisonnable l'exciterait à cette poursuite dans un royaume, où l'on a si maltraité les Voltaire, les Montesquieu, etc. Si la France, disent les Anglais, est réputée un pays délicieux, c'est pour le riche qui ne pense point.

nuits, possesseurs de la lampe merveilleuse, et qu'alors rien ne manquerait à leur félicité.

C'est donc l'amour du bonheur productif de l'avide curiosité et de l'amour du merveilleux, qui chez les divers peuples créa ces êtres surnaturels, qui, sous les noms des fées, de génies, de dives, de péries, d'enchanteurs, de sylphes, d'ondins etc., n'ont toujours été que les mêmes Êtres auxquels on a fait partout opérer à-peu-près les mêmes prodiges. Preuve qu'en ce genre les découvertes ont été à-peu-près les mêmes.

## Contes philosophiques.

Les contes de cette espèce plus graves, plus imposants, mais quelquefois aussi frivoles et moins amusants que les premiers, ont à-peu-près conservé entre eux la même ressemblance. Au nombre de ces contes à la fois si ingénieux et si ennuyeux, je place le beau moral<sup>179</sup>, la bonté naturelle de l'homme, enfin les divers systèmes du monde physique. L'expérience seule devrait en être l'architecte : le philosophe ne la consulte-t-il pas, n'a-t-il pas le courage de s'arrêter où l'observation lui manque ? Il croit faire un système et ne fait qu'un conte.

Ce philosophe est forcé de substituer des suppositions au vide des expériences, et de remplir par des conjectures l'intervalle immense, que l'ignorance actuelle et plus encore l'ignorance passée laisse entre toutes les parties de son système. Quant aux suppositions, elles sont presque toutes de la même espèce. Qui lit les philosophes anciens, voit que tous adoptent à-peu-près le même plan, et que s'ils différent, c'est dans le choix des matériaux employés à la construction de l'Univers.

Dans la nature entière, Thalès ne vit qu'un seul élément; c'était le fluide aqueux. Prothée ce Dieu marin, qui se métamorphose en feu, en arbre, en eau, en animal était l'emblème de son système. Héraclite reconnaissait ce même Prothée dans l'élément de la lumière. Il ne voyait dans la terre qu'un globe de feu réduit à l'état de fixité. Anaximène faisait de l'air un agent indéfini; c'était le père commun de tous les éléments. L'air condensé formait les eaux, l'air encore plus dense formait la terre. C'était aux différents degrés de densité des airs, que tous les Êtres devaient leur existence. Ceux qui d'après ces premiers philosophes, se firent comme eux, les architectes du palais du monde, et travaillèrent à sa construction, tombèrent dans les mêmes erreurs. Descartes en est la preuve. C'est de faits en faits qu'on parvient aux grandes découvertes. Il faut s'avancer à la suite de l'expérience et jamais ne la précéder.

137

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Le beau moral ne se trouve que dans le paradis des fous ou Milton fait pirouetter sans cesse les agnus, les scapulaires, les chapelets, les indulgences.

L'impatience naturelle à l'esprit humain et surtout aux hommes de génie, ne s'accommode pas d'une marche si lente<sup>180</sup>, mais toujours si sure : ils veulent deviner ce que l'expérience seule peut leur révéler. Ils oublient que c'est à la connaissance d'un premier fait, dont pourraient se déduire tous ceux de la nature, qu'est attachée la découverte du système du monde et que c'est uniquement du hasard, de l'analyse et de l'observation qu'on peut tenir ce premier fait ou principe général.

Avant d'entreprendre d'édifier le palais de l'Univers, que de matériaux il faut encore tirer des carrières de l'expérience. Il est temps enfin que tout entier à ce travail, et trop heureux de bâtir de loin en loin quelques parties de l'édifice projeté, les philosophes disciples plus assidus de l'expérience sentent que sans elle, on erre dans le pays des chimères, où les hommes dans tous les siècles ont aperçu à-peu-près les mêmes fantômes, ont toujours embrassé des erreurs, dont la ressemblance prouve à la fois, et la manière uniforme dont les hommes de tous les climats combinent les mêmes objets, et l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit.

## Contes religieux.

Ces sortes de contes sont moins amusants que les premiers, moins ingénieux que les seconds, et cependant plus respectés, ont armé les nations les unes contre les autres, ont fait ruisseler le sang humain et porté la désolation dans l'Univers. Sous ce nom de contes religieux, je comprends généralement toutes les fausses religions. Elles ont toujours conservé entre elles la plus grande ressemblance.

Entre les diverses causes auxquelles on peut en rapporter l'invention<sup>181</sup>, je citerai le désir de l'immortalité pour la première. La preuve, si l'on en croit Warburton, et quelques autres savants, que Dieu est l'auteur de la loi des Juifs, c'est, disent-ils, qu'il n'est question dans la loi mosaïque, ni des peines, ni des récompenses de l'autre vie,

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Loin de condamner l'esprit de système, je l'admire dans les grands hommes. C'est aux efforts faits pour défendre ou détruire ces systèmes qu'on doit sans doute une infinité de découvertes.

Qu'on tente donc d'expliquer, s'il est possible, par un seul principe tous les phénomènes physiques de la nature ; mais toujours en garde contre ces principes, qu'on les regarde simplement comme une des clefs différentes qu'on peut successivement essayer, dans l'espoir de trouver enfin celle qui doit ouvrir le sanctuaire de la nature. Que surtout l'on ne confonde point ensemble les contes et les systèmes : ces derniers veulent être appuyés sur un grand nombre de faits. Ce sont les seuls qu'on puisse enseigner dans les écoles publiques : pourvu néanmoins qu'on n'en soutienne point encore la vérité cent ans après que l'expérience en a démontré la fausseté.

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Pourquoi, demandait-on à un certain cardinal, fut-il en tous les temps des prêtres, des religieux et des sorciers ? c'est, répondit-il, qu'en tous les temps, il fut des abeilles et des frelons, des laborieux et des paresseux, des dupes et des fripons.

ni par conséquent de l'immortalité de l'âme. Or, ajoutent-ils, si la religion juive était d'institution humaine, les hommes eussent fait de l'âme un être immortel : un intérêt vif et puissant les eût porté à la croire telle<sup>182</sup> : cet intérêt, c'est leur horreur pour la mort et l'anéantissement. Cette horreur eût suffi sans le secours de la révélation, pour leur faire inventer ce dogme. L'homme veut être immortel, et se croirait tel, si la dissolution de tous les corps qui l'environnent, ne lui annonçait chaque instant la vérité contraire. Forcé de céder à cette vérité, il n'en désire pas moins l'immortalité. La chaudière du rajeunissement d'Éson prouve l'ancienneté de ce désir. Pour le perpétuer, il fallait du moins le fonder sur quelque vraisemblance. À cet effet l'on composa l'âme d'une matière extrêmement déliée, on en fit un atome indestructible, survivant à la dissolution des autres parties, enfin un principe de vie.

Cet être sous le nom d'âme<sup>183</sup>, devait conserver après la mort, tous les goûts dont elle avait été susceptible, lors de son union avec le corps. Ce système imaginé, l'on douta d'autant moins de l'immortalité de son âme que ni l'expérience, ni l'observation ne pouvait contredire cette croyance : l'une et l'autre n'avait point de prise sur un atome imperceptible. Son existence à la vérité n'était pas démontrée ; mais qu'a-t-on besoin de preuves pour croire ce qu'on désire ; et quelle démonstration est jamais assez claire, pour prouver la fausseté d'une opinion qui nous est chère ? Il est vrai qu'on ne rencontrait point d'âmes en son chemin ; et c'est pour rendre raison de ce fait, que les hommes après la création des âmes crurent devoir créer le pays de leur habitation. Chaque nation et même chaque individu, selon ses goûts et la nature particulière de ses besoins, en donna un plan particulier. Tantôt les peuples sauvages transportèrent cette habitation dans une forêt vaste, giboyeuse, arrosée de rivières poissonneuses : tantôt ils la placèrent dans un pays découvert, plat, abondant en pâturages, au milieu duquel s'élevait une fraise grosse comme une montagne, dont on détachait des quartiers pour sa nourriture et celle de sa famille.

Les peuples moins exposés aux besoins de la faim et d'ailleurs plus nombreux et plus instruits, y rassemblèrent tout ce que la nature a d'agréable et lui donnèrent le nom d'Élizée. Les peuples avares le modelèrent sur le jardin des Hespérides et y cultivèrent des plans, dont la tige d'or portait des fruits de diamant. Les nations plus voluptueuses y firent croître des arbres de sucre, et couler des fleuves de lait : ils le

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Sans examiner s'il est de l'intérêt public d'admettre le dogme de l'immortalité de l'âme, j'observerai qu'au moins ce dogme n'a pas toujours été regardé publiquement comme utile. Il prit naissance dans les écoles de Platon, et Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, le crut si dangereux qu'il défendit, sous peine de mort, de l'enseigner dans ses états.

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Les sauvages ne refusent l'âme à quoi que ce soit. Ils en donnent à leurs fusils, à leurs chaudières et à leurs briquets. V. le P. Hennepin, *Voyages de la Louisiane*, page 94.

peuplèrent enfin des Houris. Chaque peuple fournit ainsi le pays des âmes de ce qui faisait sur la terre l'objet de ses désirs. L'imagination dirigée par des besoins, des goûts divers, opéra partout de la même manière, et fut en conséquence peu variée dans l'invention des fausses religions.

Si l'on en croit le président de Brosse dans son excellente histoire du fétichisme, ou du culte rendu aux objets terrestres, le fétichisme fut non seulement la première des religions, mais son culte conservé encore aujourd'hui dans presque toute l'Afrique et surtout en Nigritie, fut jadis le culte universel<sup>184</sup>. On sait, ajoute-t-il, que dans les pierres boetites c'était Vénus Uranie; que dans la forêt de Dodone, c'était les chênes que la Grèce adorait. On sait que les Dieux, chiens, chats, crocodiles, serpents, éléphants, lions, aigles, mouches, singes etc. avaient des autels, non seulement en Égypte, mais encore en Syrie, en Phénicie et dans presque toute l'Asie. On sait enfin que les lacs, les arbres, la mer et les rochers informes, étaient pareillement l'objet de l'adoration des peuples de l'Europe et de l'Amérique. Or une semblable uniformité dans les premières religions, en prouve une d'autant plus grande dans les esprits, qu'on retrouve encore cette même uniformité dans des religions ou plus modernes ou moins grossières. Telle était la religion celtique. Le Mitras des Perses se retrouve dans le Dieu Thot; l'Ariman dans le loup; Feuris l'Apollon des Grecs, dans le Balder; la Vénus dans la Fréïa, et les Parques dans les trois sœurs Urda, Verandi, Skulda. Ces trois sœurs sont assises à la source d'une fontaine dont les eaux arrosent une des racines du frêne fameux nommé *Ydrasil*. Son feuillage ombrage la terre ; et sa cime élevée au dessus des cieux en forme le dais.

Les fausses religions ont donc presque partout été les mêmes. D'où naît cette uniformité? de ce que les hommes à-peu-près animés du même intérêt, ayant à-peu-près les mêmes objets à comparer entre eux et le même instrument, c'est-à-dire le même esprit pour les combiner, ont dû nécessairement arriver aux mêmes résultats. C'est parce qu'en général, tous sont orgueilleux, que sans aucune révélation particulière, par conséquent sans preuve, tous regardent l'homme comme l'unique favori du ciel et comme l'objet principal de ses soins. Ne pourrait-on pas d'après un certain moine se répéter quelquefois.

Qu'est-ce qu'un Capucin devant une planète?

Faut-il fonder sur des faits l'orgueilleuse prétention de l'homme, supposer, comme dans certaines religions, qu'abandonnant le ciel pour la terre, la divinité sous la forme d'un poisson, d'un serpent, d'un homme, y venait jadis en bonne fortune converser avec les mortels ? Faut-il pour preuve de l'intérêt que le ciel prend aux habitants de la

140

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Si catholique veut dire universel, c'est à tort que la papisme en prend le titre. La religion du fétichisme et celle des païens ont été les seuls vraiment catholiques.

terre, publier des livres, où selon quelques imposteurs, sont renfermés tous les préceptes et les devoirs que Dieu prescrit à l'homme ?

Un tel livre, si l'on en croit les Musulmans, composé dans le ciel, fut apporté sur la terre par l'ange Gabriel, et remis par cet ange à Mahomet. Son nom est le *Koran*. Ouvre-t-on ce livre? Il est susceptible de même de mille interprétations ; il est obscur, inintelligible, et tel est l'aveuglement humain, qu'on regarde encore comme divin, un ouvrage où Dieu est peint sous la forme d'un tyran ; où ce Dieu est sans cesse occupé à punir ses esclaves, pour n'avoir pas compris l'incompréhensible, où ce Dieu enfin, auteur de phrases inintelligibles sans le commentaire d'un Iman, n'est proprement qu'un législateur stupide, dont les lois ont toujours besoin d'interprétation. Jusqu'à quand les Musulmans conserveront-ils tant de respect pour un ouvrage si rempli de sottises et de blasphèmes?

Au reste si la métaphysique des fausses religions, si l'excursion des esprits dans le pays des âmes, et les découvertes dans les régions intellectuelles ont partout été les mêmes, sachons encore si les impostures<sup>185</sup> du corps sacerdotal pour le soutien de ces fausses religions, n'auraient pas en tous les pays, conservé entre elles les mêmes ressemblances.

# **Chapitre 21**

## Impostures des ministres des fausses religions.

En tous pays, et les mêmes motifs d'intérêt, et les mêmes faits à combiner ont fourni au corps sacerdotal les mêmes moyens d'en imposer aux peuples ; en tous pays les prêtres en ont fait usage<sup>186</sup>.

Un particulier peut être modéré dans ses désirs, être content de ce qu'il possède ; un corps est toujours ambitieux. C'est plus ou moins rapidement, mais c'est constamment qu'il tend à l'accroissement de son pouvoir et de ses richesses. Le désir du clergé fut en tous les temps d'être puissant et riche. Par quel moyen parvint-il à se satisfaire ? par la vente de la crainte et de l'espérance. Les prêtres négociants en gros

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> On sait que les anciens Druides étaient animés du même esprit que le prêtre papiste, qu'ils avoient avant lui inventé l'excommunication, qu'ils voulaient, comme lui, commander aux peuples et aux rois ; et qu'ils prétendaient avoir, comme les inquisiteurs, droit de vie et de mort chez tous les peuples où ils s'établissaient.

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> Aux Indes les prêtres attachent certaines vertus et certaines indulgences à des tisons brûlés, et les vendent fort cher. À Rome le Pape Péepe jésuite vendait pareillement de petites prières à la Vierge ; il les faisait avaler aux poules, et assurait qu'elles en pondraient mieux.

de cette espèce de denrée, sentirent que le débit en était lucratif, et que s'il nourrit le colporteur, qui vend dans les rues l'espoir du gros lot, et le charlatan qui vend sur des tréteaux l'espoir de la guérison et de la santé, il pourrait pareillement nourrir le Bonze et le Talapoin, qui vendraient dans leurs temples la crainte de l'enfer et l'espoir du paradis : que si le charlatan fait fortune en ne débitant qu'une de ces deux espèces de denrées, c'est-à-dire l'espérance, le prêtre en ferait une plus grande, en débitant la crainte. L'homme se sont-ils dit, est timide ; ce sera par conséquent sur cette dernière marchandise qu'il y aura le plus à gagner. Mais à qui vendre la crainte ? aux pécheurs. À qui vendre l'espoir ? aux pénitents. Convaincu de cette vérité, le sacerdoce comprit qu'un grand nombre d'acheteurs supposait un grand nombre de pécheurs, et que si les présents des malades enrichissent le médecin, ce serait les offrandes et les expiations qui désormais enrichiraient les prêtres ; qu'il fallait des malades aux uns et des pécheurs aux autres. Le pécheur devient toujours l'esclave du prêtre. C'est la multiplication des péchés qui favorise le commerce des indulgences, des messes, etc. accroît le pouvoir et la richesse du clergé. Mais parmi les péchés, si les prêtres n'eussent compté que les actions vraiment nuisibles à la société, la puissance sacerdotale eût été peu considérable. Elle ne se fût étendue que sur un certain nombre de scélérats et de fripons. Or le clergé voulait même l'exercer sur les hommes vertueux. Pour cet effet il fallait créer des péchés que les honnêtes gens pussent commettre. Les prêtres voulurent donc que les moindres libertés entre filles et garçons, que le désir seul du plaisir fût un péché. De plus ils instituèrent un grand nombre de rites et de cérémonies superstitieuses ; ils voulurent que tous les citoyens y fussent assujettis; que l'inobservation de ces rites fût réputée le plus grand des crimes, et que la violation de la loi rituelle, s'il était possible, fût comme chez les juifs, plus sévèrement punie que les forfaits les plus abominables.

Ces rites et ces cérémonies plus ou moins nombreux chez les diverses nations, furent partout à-peu-près les mêmes : partout ils furent sacrés, et assurèrent au sacerdoce la plus grande autorité sur les divers ordres de l'état<sup>187</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> J'assistais un jour aux représentations que le clergé d'une cour d'Allemagne faisait à son prince. J'étais porteur de l'anneau merveilleux qui fait dire et écrire aux hommes, non ce qu'ils veulent que les autres entendent et lisent, mais ce qu'ils pensent réellement. Sans la vertu de mon anneau, je n'aurais jamais sans doute entendu ni lu le discours suivant.

Lorsque le clergé croyait assurer le prince que la religion était perdue dans ses états, que la débauche et l'impiété y marchaient le front levé, que les saints jours y étaient profanés par le travail, que la liberté de la presse ébranlait les fondements du trône et des autels, et qu'en conséquence les évêques enjoignaient au souverain d'armer les lois contre la liberté de penser, de protéger l'église, et d'en détruire les ennemis ; telles sont les paroles que je crus entendre dans cette adresse :

"Prince, votre clergé est riche et puissant, et voudrait l'être encore davantage. Ce n'est point la perte des mœurs et de la religion, c'est celle de son crédit qu'il déplore. Il désire le plus grand, et vos peuples sont sans respect pour le sacerdoce. Nous les déclarons donc impies : nous vous sommons de ranimer leur piété et donner à cet effet à votre clergé plus d'autorité sur eux. Le moment choisi pour se porter accusateur de vos peuples et vous irriter contre eux, n'est peut-être pas le plus favorable ; jamais vos soldats n'ont été si braves, vos artisans plus industrieux, vos citoyens plus amis du bien public, et par conséquent plus vertueux. On vous dira sans doute que les peuples les plus immédiatement soumis au clergé, que les Romains modernes n'ont ni la même valeur, ni le même amour pour la patrie, ni par conséquent la même vertu. On ajoutera peut-être que l'Espagne et le Portugal où le clergé commande si impérieusement, sont ruinés et dévastés par l'ignorance, la paresse et la superstition, et qu'enfin entre tous les peuples, ceux qui sont généralement honorés et respectés, sont ces mêmes peuples éclairés auxquels l'église catholique donnera toujours le nom d'impies.

Que votre oreille, ô prince, soit toujours fermée à de pareilles représentations : que de concert avec son clergé, elle répande les ténèbres dans son empire, et sache qu'un peuple instruit, riche et sans superstition est aux yeux du prêtre un peuple sans mœurs. Sont-ce en effet des citoyens aisés et industrieux qui, par exemple, auront pour la vertu de la continence tout le respect qu'elle mérite ?

Il en est, dira-t-on, à cet égard du siècle présent, comme des siècles passés. Charlemagne créé saint pour sa libéralité envers le sacerdoce, aimait les femmes comme François I et Henri VIII. Henri III, roi de France, avait un goût moins décent. Henri IV, Élisabeth, Louis XIV, la reine Anne caressaient leurs maîtresses, leurs amans de la même main dont ils terrassaient leurs ennemis. On ajoutera que les moines eux-mêmes ont presque toujours cueilli en secret les plaisirs défendus, et qu'enfin sans changer la constitution physique des citoyens, il est très-difficile de les arracher au penchant damnable qui les porte vers les femmes. Il est cependant un moyen de les y soustraire ; c'est de les appauvrir.

Ce n'est point des corps sains et bien nourris qu'on peut chasser le démon de la chair : l'on n'y parvient que par la prière et le jeûne.

Qu'à l'exemple de quelques-uns de ses voisins, votre majesté nous permette donc de dépouiller ses sujets de toute superfluité, de dîmer leurs terres, de piller leurs biens, et de les tenir au plus étroit nécessaire. Si touchée de ces pieuses remontrances, elle se rend à nos prières, que de bénédictions accumulées sur elle! Tout éloge serait au dessus d'une action si méritoire. Mais dans un siècle où la corruption infecte tous les esprits, où l'impiété endurcit tous les cœurs, peut-on espérer que votre majesté et ses ministres adoptent un conseil si salutaire, un moyen si facile d'assurer la continence de ses sujets.

Quant à la profanation des saints jours, nos remontrances à cet égard paraîtront encore absurdes. L'homme qui travaille fêtes et dimanches, ne s'enivre point, il ne court point les femmes ; il ne nuit à personne, il sert son pays, il accroît l'aisance de sa famille ; il augmente le commerce de sa nation.

De deux peuples également puissants et nombreux, que l'un fête, comme en Espagne cent-trente deux jours de l'année et quelquefois le lendemain, et que l'autre au contraire n'en fête aucun, le dernier

de ces peuples aura 80 ou 90 jours de travail plus que le premier. Il pourra donc fournir à plus bas prix les marchandises de ses manufactures; ses terres seront mieux cultivées, ses moissons plus abondantes. Il aura mis la balance du commerce en faveur de son pays. Ce dernier peuple plus riche et plus puissant que le premier, pourra donc un jour lui donner la loi. Rien de commun entre l'intérêt national et l'intérêt du clergé. Uniquement jaloux de commander, que veut le prêtre ? rétrécir l'esprit des souverains, éteindre en eux jusqu'aux lumières naturelles. Un peuple est-il gouverné par de tels princes ? il est tôt ou tard la proie d'un voisin plus riche, plus éclairé et moins superstitieux. Aussi la grandeur du clergé catholique est-elle toujours destructive de la grandeur d'un état. Les prêtres déclament-ils contre la profanation des fêtes ; qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point l'amour de Dieu, c'est l'amour de leur autorité qui les anime. Ce que leur apprend à ce sujet l'expérience, c'est que moins un homme fréquente les temples, moins il a de respect pour leurs ministres, et moins ces ministres ont de crédit sur lui. Or si la puissance est la première passion du prêtre, peu lui importe que le jour de fête soit pour l'artisan un jour de débauche, qu'au sortir du temple il coure les filles et les cabarets, et qu'enfin les après vêpres soient si scandaleux.

Plus de péchés, plus d'expiations, plus d'offrandes, le sacerdoce acquiert des richesses et de pouvoir. Quel est l'intérêt de l'église ? de multiplier les vices. Que demande-t-elle aux hommes ? d'être stupides et pécheurs.

Voilà, SIRE, ce que nous reprochent les impies. Quant à la liberté de la presse, si votre clergé s'élève si violemment contre elle, s'il vous redit sans cesse qu'elle sape les fondements de la foi et rend la religion ridicule, ne l'en croyez pas.

Ce n'est pas que le clergé ne sente comme le solide et l'ingénieux auteur de *l'investigator anglais*, que la vérité est à l'épreuve du ridicule, que le ridicule ne mord point sur elle et qu'il en est la pierre de touche. Un ridicule jeté sur une démonstration est de la boue jetée sur du marbre ; elle le tache un instant, se sèche ; il pleut et la tache a disparu. Convenir qu'une religion ne peut supporter le ridicule, ce serait en avouer la fausseté. L'église catholique ne répète-t-elle pas sans cesse que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle ? oui : mais les prêtres ne sont pas la religion. Le ridicule peut affaiblir leur autorité, peut enchaîner leur ambition. Ils crieront donc toujours contre la liberté de la presse, exigeront que votre majesté interdise à ses sujets le droit d'écrire et de penser ; qu'elle les dépouille à cet égard des privilèges de l'homme et ferme enfin la bouche à quiconque pourrait l'instruire.

Si tant de demandes vous paraissent indiscrètes et que jaloux du bonheur de vos peuples, vous vouliez, SIRE, ne commander qu'à des citoyens éclairés, sachez que la même conduite qui vous rendra cher à vos sujets et respectable à l'étranger, vous sera imputée à crime par votre clergé. Redoutez la vengeance d'un corps puissant, et pour la prévenir, remettez-lui votre épée, c'est alors qu'assuré de la piété de vos peuples, le sacerdoce pourra recouvrer sur eux son ancienne autorité, l'étendre de jour en jour, et lorsque cette autorité sera affermie, s'en servir pour vous y soumettre vous-même.

Cependant parmi les prêtres des différentes nations, il en fut, qui plus adroits que les autres, exigèrent du citoyen, non seulement l'observation de certains rites; mais encore la croyance de certains dogmes. Le nombre de ces dogmes insensiblement multiplié par eux, accrut celui des incrédules et des hérétiques<sup>188</sup>. Que prétendit ensuite le clergé? que l'hérésie fût punie en eux par la confiscation de leurs biens, et cette loi augmenta les richesses de l'église; elle voulut depuis que la mort fût la peine des incrédules, et cette loi augmenta son pouvoir. Du moment où les prêtres eurent condamné Socrate, le génie, la vertu et les rois eux-mêmes tremblèrent devant le sacerdoce. Son trône eut pour soutien l'effroi et la terreur panique. L'un et l'autre étendant sur les esprits les ténèbres de l'ignorance, devinrent d'inébranlables appuis du pouvoir pontifical. Lorsque l'homme est forcé d'éteindre en lui les lumières de la raison, alors sans connaissance du juste ou de l'injuste, c'est le prêtre qu'il consulte, c'est à ses conseils qu'il s'abandonne.

Mais pourquoi l'homme ne consulterait-il pas de préférence la loi naturelle ? Les fausses religions sont elles-mêmes fondées sur cette base commune. J'en conviens : mais la loi naturelle n'est autre chose que la raison même<sup>189</sup>.

Nous désirons d'autant plus vivement que votre majesté ait égard à cette supplique et nous octroie notre demande, qu'elle nous délivrera d'une iniquité sourde, et qui n'est pas sans fondement. Il peut établir des quakers dans ses états ; ils peuvent se proposer de donner gratis aux villes, bourgs, villages et hameaux, toute l'instruction morale et religieuse qui leur est nécessaire. Il peut d'ailleurs se former quelque compagnie de finance qui prenne au rabais l'entreprise de cette même instruction, et la fournisse meilleure, et à meilleur compte. Qui sait s'il ne prendrait point alors envie aux magistrats de s'emparer de nos richesses, d'acquitter avec nos biens une partie de la dette nationale, et par ce moyen de faire peut-être de votre nation la plus redoutable de l'Europe. Il nous importe peu, SIRE, que vos peuples soient heureux et redoutés, mais beaucoup que le sacerdoce soit riche et puissant."

Voilà ce que me parurent contenir les représentations du clergé. Je ne me lassais point de considérer l'adresse, l'habileté avec laquelle les prêtres avaient en tous pays toujours demandé au nom du ciel, la puissance et les richesses de la terre ; j'admirais la confiance qu'ils avaient toujours eue dans la sottise des peuples et surtout des puissants. Mais ce qui m'étonnait encore plus, c'était (en me rappelant les siècles d'ignorance) de voir qu'à cet égard la plupart des souverains avaient toujours été au-delà de l'attente du clergé.

<sup>188</sup> On peut dire en Europe, Dieu est au ciel ; le dire en Bulgarie est une hérésie et une impiété.

les préceptes de la loi naturelle. Le contraire est prouvé par l'expérience. Si Dieu doit être regardé comme l'auteur de la loi naturelle, c'est en tant qu'il est l'auteur de la sensibilité physique, et qu'elle est mère de la raison humaine. Cette espèce de sensibilité, lors de la réunion des hommes en société, les força comme je l'ai dit, de faire entre eux des conventions et des lois dont la collection compose ce qu'on appelle la loi

Or comment croire à sa raison, lorsqu'on s'en est défendu l'usage? Qui peut d'abord apercevoir les préceptes de la loi naturelle à travers le nuage mystérieux, dont le corps sacerdotal les enveloppe? Cette loi, dit-on, est le canevas de toutes les religions. Soit : mais le prêtre a sur ce canevas brodé tant de mystères que la broderie a entièrement couvert le fond. Qui lit l'histoire y voit la vertu des peuples diminuer en proportion que leur superstition s'augmente<sup>190</sup>. Quel moyen d'instruire un superstitieux de ses devoirs? Est-ce dans la nuit de l'erreur et de l'ignorance qu'il reconnaîtra le sentier de la justice? Un pays où l'on ne trouve d'hommes instruits que dans l'ordre sacerdotal, est un pays où l'on ne se formera jamais d'idées nettes et vraies de la vertu.

L'intérêt des prêtres n'est pas que le citoyen agisse bien, mais qu'il ne pense point. Il faut, disent-ils, que le fils de l'homme sache peu et croie beaucoup<sup>191</sup>.

J'ai montré les moyens uniformes par lesquels les prêtres acquirent leur puissance, examinons si les moyens par lesquels ils la conservent, ne seraient pas encore les mêmes.

naturelle. Mais cette loi fut-elle la même chez les divers peuples? non : sa plus ou moins grande perfection fut toujours proportionnée aux progrès de l'esprit humain ; à la connaissance plus ou moins étendue que les sociétés acquirent de ce qui leur était utile ou nuisible, et cette connaissance fut chez toutes les nations le produit, du temps, de l'expérience et de la raison.

Pour nous faire voir en Dieu l'auteur immédiat de la loi naturelle et par conséquent de toute justice, les théologiens doivent-ils admettre en lui des passions telles que l'amour ou la vengeance? Doivent-ils le peindre comme un être susceptible de prédilection, enfin comme un assemblage de qualités incohérentes? Est-ce dans un tel Dieu qu'on peut reconnaître l'auteur de la justice? Fallait-il ainsi vouloir concilier les inconciliables et confondre l'erreur avec la vérité, sans s'apercevoir de l'impossibilité d'un tel alliage? Il est temps que l'homme sourd aux contradictions théologiques, n'écoute que les seuls enseignements de la sagesse : sortons, dit saint Paul, de notre assoupissement ; la nuit de l'ignorance est passée ; le jour de la science est venu. Couvrons-nous des armes de la lumière pour détruire les fantômes des ténèbres ; et pour cet effet rendons aux humains leur liberté naturelle et le libre exercice de leur raison.

<sup>190</sup> La superstition est encore aujourd'hui la religion des peuples les plus sages. L'Anglais ne se confesse ni ne fête les Saints. Sa dévotion consiste à ne point travailler, à ne point chanter le Dimanche. L'homme qui ce jour-là jouerait du violon, serait un impie. Mais il est bon chrétien, s'il passe ce même jour au cabaret avec des filles.

191 Les prêtres ne veulent pas que Dieu rende à chacun selon ses œuvres, mais selon sa croyance.

# **Chapitre 22**

### De l'uniformité des moyens par lesquels les ministres de fausses religions conservent leur autorité.

Dans toute religion le premier objet que se proposent les prêtres, est d'engourdir la curiosité de l'homme, et d'éloigner de l'œil de l'examen tout dogme, dont l'absurdité trop palpable ne lui pourrait échapper.

Pour y parvenir il fallait flatter les passions humaines; il fallait pour perpétuer l'aveuglement des hommes qu'ils désirassent être aveugles, et eussent intérêt de l'être. Rien de plus facile au Bonze. La pratique des vertus est plus pénible que l'observance des superstitions. Il est moins difficile à l'homme de s'agenouiller aux pieds des autels, d'y offrir un sacrifice, de se baigner dans le Gange<sup>192</sup>, et de manger maigre un vendredi, que de pardonner comme Camille à des citoyens ingrats, que de fouler aux pieds les richesses comme Papirius, que d'instruire l'Univers comme Socrate. Flattons donc, a dit le Bonze, les vices humains; que ces vices soient mes protecteurs: substituons les offrandes et les expiations aux vertus, et persuadons aux hommes qu'on peut par certaines cérémonies superstitieuses blanchir l'âme noircie des plus grands crimes. Une telle doctrine devait accroître les richesses et le crédit des Bonzes. Ils en sentirent toute l'importance; ils l'annoncèrent, et on l'a reçue avec joie, parce que les prêtres furent toujours d'autant plus relâchés dans leur morale, et d'autant plus indulgents aux crimes, qu'ils étaient plus sévères dans leur discipline et plus exacts à punir la violation des rites<sup>193</sup>.

<sup>192</sup> Se peut-il qu'on ait chez presque tous les peuples attaché l'idée de sainteté à l'observation d'une cérémonie rituelle, d'une ablution, etc. Peut-on ignorer encore que les seuls citoyens constamment vertueux et humains, sont les hommes heureux par leur caractère. En effet, quels sont parmi les dévots les hommes les plus estimables ? ceux qui pleins de confiance en Dieu, oublient qu'il est un enfer. Quels sont au contraire parmi ces mêmes dévots les hommes les plus odieux et les plus barbares ? ceux qui timides, inquiets, et malheureux voient toujours l'enfer ouvert sous leurs pas. Pourquoi les dévotes sont-elles en général le tourment de leur maison, crient-elles sans cesse après leurs valets, en sont-elles si haïes ? c'est que toujours en transe du diable, elles le voient toujours prêt à les emporter, et que la crainte et le malheur rendent cruel. Si la jeunesse est en général plus vertueuse et plus humaine que la vieillesse, c'est qu'elle a plus de désirs, plus de santé, qu'elle est plus heureuse. La nature fut sage, dit un Anglais, de borner la vie de l'homme à 80 ou 100 ans. Si le ciel eût prolongé sa vieillesse, l'homme eût été trop méchant.

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> Si les catholiques sont en général sans mœurs, c'est qu'à la pratique des vraies vertus, les prêtres ont dans la religion papiste, toujours substitué celle des cérémonies superstitieuses.

Tous les temples devinrent alors l'asile des forfaits ; la seule incrédulité n'y trouva point de refuge. Or s'il est en tout pays peu d'incrédules et beaucoup de méchants, l'intérêt du plus grand nombre fut donc d'accord avec celui des prêtres.

Entre les tropiques, dit un navigateur, sont deux îles en face l'une de l'autre. Dans la première, on n'est point honnête, si l'on ne croit un certain nombre d'absurdités, et si l'on ne peut sans se toucher, soutenir la plus cuisante démangeaison ; c'est à la patience avec laquelle on la supporte, qu'est principalement attaché le nom de vertueux. Dans l'autre île on n'impose nulle croyance aux habitants ; l'on peut se gratter où cela démange, et même se chatouiller pour se faire rire ; mais l'on n'est point réputé vertueux, si l'on n'a fait des actions utiles à la société.

L'absurdité de la morale religieuse n'en devrait-elle pas désabuser les peuples ? Un prêtre, répondrai-je, s'enveloppe-t-il d'un vêtement lugubre ? Affecte-t-il un maintien austère, un langage obscur ? Ne parle-t-il qu'au nom de Dieu et des mœurs ? il séduit le peuple par les yeux et les oreilles. Que d'ailleurs les mots de *mœurs* et de *vertu* soient dans sa bouche des mots vides de sens, peu importe. Ces mêmes mots prononcés d'un ton mortifié et par un homme vêtu de l'habit de la pénitence, en imposeront toujours à l'imbécillité humaine.

Tels furent les prestiges et si je l'ose dire, la simarre brillante sous laquelle les prêtres cachèrent leur ambition et leur intérêt personnel. Leur doctrine fut d'ailleurs sévère à certains égards, et sa sévérité contribua encore à tromper le vulgaire. C'était la boîte de Pandore : son dehors éblouissait, mais elle renfermait au dedans le fanatisme, l'ignorance, la superstition et tous les maux, qui successivement ont ravagé la terre. Or, je demande, lorsqu'on voit en tous les temps les ministres des fausses religions employer les mêmes moyens, pour accroître et leurs richesses et leur crédit<sup>194</sup>, pour conserver leur autorité et multiplier le nombre de leurs esclaves ; lorsqu'on retrouve en tous les pays même absurdité dans les fausses religions, mêmes impostures dans leurs ministres et même crédulité dans tous les peuples<sup>195</sup>, s'il est

s'approprient une partie de ces aumônes ; c'est que la distributeurs des aumônes, c'est qu'ils s'approprient une partie de ces aumônes ; c'est que la distribution du reste soutient leur crédit et soudoie les pauvres. Tout moyen d'acquérir argent et crédit paraît légitime aux prêtres. C'est sans honte que le clergé catholique charge des réparations des églises les peuples mêmes dont il épuise le trésor. Les églises sont les fermes du clergé ; et tout au contraire des riches propriétaires, il a trouvé le moyen de les faire entretenir aux dépens des autres.

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> En Tartarie sous le nom de Dalai Lama, si le grand Pontife est immortel ; en Italie, sous le nom de Pape, le même Pontife est infaillible. Dans le pays des Mongales, si le vicaire du grand Lama reçoit le titre de *Kutuchta*, c'est-à-dire, vicaire du Dieu vivant ; en Europe le Pape porte le même nom. À Bagdad, en Tartarie, au Japon, si dans le dessein d'avilir et de soumettre les rois, les pontifes sous les

noms de Califes, de Lama, de Daïro, ont fait baiser leurs pieds aux empereurs : si ces pontifes ont exigé que montés sur leur mule, les empereurs en tinssent la bride et les promenassent ainsi par les rues ; le Pape n'a-t-il pas exigé les mêmes complaisances des empereurs et des monarques d'occident ? Les pontifes en tout pays ont donc eu les mêmes prétentions, etc., les princes la même soumission.

Si les disputes pour le califat ont fait en orient ruisseler le sang humain, les disputes pour la papauté, l'ont pareillement fait couler en occident. Six Papes assassinèrent leurs prédécesseurs, et se mirent en leur place. Les Papes, dit Baronius, n'étaient point alors des hommes ; mais des monstres.

N'a-t-on pas vu partout le nom d'Orthodoxie donné à la religion du plus fort, et celui d'hérésie à celle du faible ? Par-tout le pouvoir sacerdotal fut producteur du fanatisme, et le fanatisme du meurtre. Par-tout les hommes se firent brûler pour des sottises théologiques et donnèrent en ce genre les mêmes preuves d'opiniâtreté et de courage.

Mais ce n'est pas uniquement dans les affaires de religion que les peuples se sont partout montrés les mêmes : ils n'ont pas moins conservé de ressemblance entre eux, lorsqu'il s'est agi de quelque changement dans leurs usages et leurs coutumes. Les tartares Mantchoux vainqueurs des Chinois veulent leur couper les cheveux : ces derniers brisent leurs fers, attaquent, défont ces redoutables Mantchoux, et triomphent de leurs vainqueurs. Le Czar veut faire raser les Russes ; ils se révoltent. Le roi d'Angleterre veut donner des culottes aux montagnards écossais ; ils s'arment. De l'orient à l'occident, les peuples sont donc partout les mêmes, et partout les mêmes causes élèvent et détruisent les empires.

Lors de la conquête de la Chine, quel Prince en occupait le trône? un imbécile, une idole qu'on n'osait instruire du mauvais état de ses affaires, et qui toujours encensé par ses favoris, n'avait autour de lui que des intriguants sans esprit, sans lumière et sans courage. Qui commandait aux empires d'Orient et d'Occident, lorsque Rome et Constantinople furent prises et saccagées par Alaric et Mahomet second? des princes de la même espèce. Tel était peut-être l'état de la France sous la vieillesse de Louis XIV, lorsqu'elle était battue de toutes parts.

La preuve que les hommes sont partout les mêmes, c'est l'avilissement et l'ignorance où tombent successivement tous les peuples selon l'intérêt que le Gouvernement croit avoir de les abrutir. Un Ministre est-il inepte ? Craint-il, si les peuples ouvrent les yeux, d'être reconnu pour tel, il les leur tient fermés ; et la stupidité d'un peuple n'est point alors l'effet d'une cause physique, mais morale.

Une cause de la même espèce n'anime-t-elle pas du même esprit, ceux que le hasard élève aux mêmes emplois ? Quel est en Espagne, en Allemagne, en Angleterre même, le premier soin de l'homme en place ? celui de s'enrichir. L'affaire publique ne marche qu'après la sienne.

Dans les charges inférieures de la judicature, si presque tous les hommes ont la même morgue et la même incapacité pour les affaires d'administration, à quoi l'attribuer? Au défaut de leur organisation? non : mais à celui de leur instruction. Tout homme exercé aux finesses de la chicane, accoutumé à ne juger que d'après l'autorité, remonte difficilement jusqu'aux premiers principes des lois ; il agrandit sa mémoire et rétrécit son jugement.

possible d'imaginer qu'il y ait essentiellement entre les hommes l'inégalité d'esprit qu'on y suppose.

Je veux que l'esprit et les talents soient l'effet d'une cause particulière, comment alors se persuader que de grands hommes, que des hommes par conséquent doués de cette singulière organisation, aient cru les fables du paganisme, aient adopté la croyance du vulgaire, et se soient faits quelquefois martyrs des erreurs les plus grossières? Un tel fait inexplicable, tant qu'on considère l'esprit comme le produit d'une organisation plus ou moins parfaite, devient simple et clair, lorsqu'on regarde l'esprit comme une acquisition. On ne s'étonne plus alors que des hommes de génie en certains genres, ne conservent aucune supériorité sur les autres, lorsqu'il s'agit de sciences ou de questions, dont ils ne se sont point occupés et qu'ils ont peu méditées. On sait que dans cette position, le seul avantage de l'homme d'esprit sur les autres, (avantage sans doute considérable), c'est l'habitude qu'il a de l'attention, c'est la connaissance des meilleures méthodes à suivre dans l'examen d'une question, avantage nul, lorsqu'on ne s'occupe point de la recherche de telle vérité.

L'uniformité des ruses<sup>196</sup> employées par les ministres des fausses religions ; la ressemblance des fantômes aperçus par eux dans les régions intellectuelles<sup>197</sup> ; l'égale

Dans l'esprit comme dans le corps, il n'est de parties fortes que les parties exercées. Les jambes des porteurs de chaises et les bras des bouchers en sont la preuve. Si les muscles de la raison sont dans les gens de lois communément assez faibles, c'est qu'ils en font peu d'usage.

Des faits sans nombre prouvent que partout les hommes sont essentiellement les mêmes ; que la différence des climats n'a point d'influence sur les esprits et même très-peu sur leurs goûts. L'Illinois comme l'Islandais s'assied près de sa barrique d'eau de vie jusqu'à ce qu'il l'ait bue. En presque tous les pays les femmes ont comme en France le même désir de plaire, le même goût pour la parure, le même soin de leur beauté, la même aversion pour la campagne, enfin le même amour pour la capitale, où toujours environnées d'un plus ou moins grand nombre d'adorateurs, elles se sentent réellement plus puissantes.

Qu'on promène ses regards sur l'univers entier, si l'on reconnaît la même ambition dans tous les cœurs, même crédulité dans tous les esprits, même fourberie dans tous les prêtres, même coquetterie dans toutes les femmes, même désir de s'enrichir dans tous les citoyens, comment ne pas convenir que les hommes semblables les uns aux autres, ne différent que par la diversité de leur instruction ; qu'en tous les pays leurs organes sont à-peu-près les mêmes, qu'ils en font à-peu-près le même usage, et qu'enfin les mains indiennes et chinoises sont par cette raison aussi adroites dans la fabrique des étoffes que les mains européennes. Rien n'indique donc, comme on le répète sans cesse, que ce soit à la différence des latitudes qu'on doive attribuer l'inégalité des esprits.

<sup>196</sup> Les ruses des prêtres sont les mêmes partout. Par-tout les prêtres sont jaloux de s'approprier l'argent des laïcs. L'église romaine à cet effet vend la permission d'épouser sa parente. Elle s'engage

crédulité des peuples, prouvent donc que la nature n'a pas mis entre les hommes l'inégalité d'esprit qu'on y suppose, et qu'en morale, politique et métaphysique, s'ils portent sur les mêmes objets des jugements très-différents, c'est un effet et de leurs préjugés et de la signification indéterminée qu'ils attachent aux mêmes expressions.

Je n'ajouterai qu'un mot à ce que je viens de dire, c'est que si l'esprit se réduit à la science ou à la connaissance des rapports qu'ont entre eux les objets divers, et si, quelle que soit l'organisation des individus, cette organisation, comme le démontre la géométrie, ne change rien à la proportion constante dans laquelle les objets les

pour tant de messes, c'est-à-dire, pour tant de pièces de 12 sols, à délivrer tous les ans tant d'âmes du purgatoire, par conséquent à leur faire remettre tant de péchés. À la Pagode de Tinagogo, comme à Rome, les prêtres pour les mêmes sommes vendent à-peu-près les mêmes espérances.

"À Tinagogo, (dit l'auteur de l'histoire générale des voyages, Tom. IX, pag. 462.) le troisième jour d'après un sacrifice qui se fait à la nouvelle lune de décembre, on place dans six longues et belles rues, une infinité de balances suspendues par une verge de bronze. Là, chaque dévot pour obtenir la rémission de ses péchés, monte dans l'un des plateaux de ces balances, et selon l'espèce différence de ses fautes, met pour contrepoids dans l'autre plateau différentes espèces de denrées ou de monnaies. Se reproche-t-il la gourmandise, la violation du jeûne? il se pèse contre du miel, du sucre, des œufs, et du beurre. S'est-il livré aux plaisirs sensuels ? il se pèse contre du coton, de la plume, du draps, des parfums et du vin. A-t-il été dur envers les pauvres? il se pèse contre des pièces de monnaie. Est-il paresseux? contre du bois, du riz, du charbon, des bestiaux et des fruits. Est-il enfin orgueilleux? il se pèse contre du poisson sec, des balais, de la fiente des vaches, etc. Tout se qui sert de contrepoids aux pécheurs appartient aux prêtres. Toutes ces espèces de dons, forment des piles d'une grande hauteur. Les pauvres mêmes qui n'ont rien à donner, ne sont point exempts de ces aumônes. Ils offres leurs cheveux. Plus de cent prêtres sont assis les ciseaux en main pour les leur couper. Ces cheveux forment aussi de grands monceaux. Plus de mille prêtres rangés en ordre, en font des cordons, des tresses, des bagues, des bracelets, etc. que des dévotes achètent et emportent comme des précieux gages de la faveur du ciel. Pour se faire une idée de la somme à laquelle on peut évaluer ces aumônes pour la seule Pagode de Tinagogo, il suffira, dit Pinto, auteur de cette relation, de rapporter que l'ambassadeur ayant demandé aux prêtres, à quelle somme ils estimaient ces aumônes, ils lui répondirent sans hésiter, que des seuls cheveux des pauvres, ils en tiraient chaque année plus de cent mille pardins, qui font quatre vingt dix-mille ducats Portugais."

<sup>197</sup> Quelques philosophes ont défini l'homme, *un singe qui rit*, d'autres *un animal raisonnable*. Quelques-uns enfin *un animal crédule*. Cet animal, ajoutent-ils, est monté sur deux jambes, a les doigts flexibles, des mains adroites : il a beaucoup de besoins, en conséquence beaucoup d'industrie. D'ailleurs aussi vain et aussi orgueilleux que crédule, il pense que tous les mondes sont faits pour la terre, et que la terre est faite pour lui. Cette définition ou description de l'homme ne serait-elle pas la plus vraie ?

frappent, il faut que la perfection plus ou moins grande des organes des sens, n'ait aucune influence sur nos idées, et que tous les hommes organisés, comme le commun d'entre eux, aient par conséquent une égale aptitude à l'esprit.

L'unique moyen de rendre encore, s'il est possible, cette vérité plus évidente, c'est d'en fortifier les preuves en les accumulant. Tâchons d'y parvenir, par un autre enchaînement de propositions.

# **Chapitre 23**

### Point de vérité qui ne soit réductible à un fait.

De l'aveu de presque tous les philosophes, les plus sublimes vérités une fois simplifiées et réduites à leurs moindres termes, se convertissent en faits, et dès-lors ne présentent plus à l'esprit que cette proposition, *le blanc est blanc, le noir est noir* <sup>198</sup>. L'obscurité apparente de certaines vérités, n'est donc point dans les vérités

<sup>198</sup> Chacun demande qu'est-ce que vérité ou évidence? La racine des mots indique l'idée qu'on y doit attacher. Évidence est un dérivé de *videre*, *video*, je vois.

Qu'est-ce qu'une proposition évidente pour moi? c'est un fait de l'existence duquel je puis m'assurer par le témoignage de mes sens, jamais trompeurs, si je les interroge avec la précaution et l'attention requise.

Qu'est-ce qu'une proposition évidente pour le général des hommes ? c'est pareillement un fait dont tous peuvent s'assurer par le témoignage de leurs sens ; et dont ils peuvent de plus vérifier à chaque instant l'existence. Tels sont ces deux faits, *deux et deux font quatre*, *le tout est plus grand que sa partie*.

Si je prétends, par exemple, que dans les mers du nord, il est un polype monstrueux nommé Kraken, et que ce polype est grand comme une petite île, ce fait évident pour moi, si je l'ai vu, si j'ai porté à son examen toute l'attention nécessaire pour m'assurer de sa réalité, n'est pas même probable pour qui ne l'a pas vu. Il est plus raisonnable de douter de ma véracité, que de croire à l'existence d'un animal si extraordinaire.

Mais si d'après les voyageurs, je décris la véritable forme des édifices de Pékin, cette description évidente pour ceux qui l'habitent, n'est que plus ou moins probable pour les autres. Aussi le vrai n'est-il pas toujours évident, et le probable est-il souvent vrai. Mais en quoi l'évidence diffère-t-elle de la probabilité? Je l'ai déjà dit; "évidence est un fait qui tombe sous nos sens et dont tous les hommes peuvent à chaque instant vérifier l'existence. Quant à la probabilité, elle est fondée sur des conjectures, sur le témoignage des hommes, et sur cent preuves de cette espèce. Évidence est un point unique. Il n'est point divers degrés d'évidence : il est au contraire divers degrés de probabilité selon la différence 1° des gens qui attestent, 2° du fait attesté". Cinq hommes me disent avoir vu un ours dans les forêts de

mêmes, mais dans la manière peu nette de la présenter, et l'impropriété des mots pour l'exprimer. La réduit-on à un fait simple ? Si tout fait peut être également aperçu de tous les hommes<sup>199</sup> organisés comme le commun d'entre eux, il n'est point de vérités qu'ils ne puissent saisir. Or pouvoir s'élever aux mêmes vérités, c'est avoir essentiellement une égale aptitude à l'esprit.

Mais est-il bien vrai que toute vérité, soit réductible aux propositions claires cidessus énoncées ? Je n'ajouterai qu'une preuve à celles qu'en ont déjà données les philosophes. Je la tire de la perfectibilité de l'esprit humain : l'esprit en est susceptible : l'expérience le démontre. Or que suppose cette perfectibilité ? deux choses :

L'une que toute vérité est essentiellement à la portée de tous les esprits ;

L'autre, que toute vérité peut être clairement présentée.

La puissance que tous les hommes ont d'apprendre un métier en est la preuve. Si les plus sublimes découvertes des anciens mathématiciens, aujourd'hui comprises dans les éléments de géométrie, sont sues des géomètres les moins célèbres, c'est que ces découvertes sont réduites à des faits.

Les vérités une fois portées à ce point de simplicité, si parmi elles il en était quelques-unes auxquelles les hommes ordinaires ne pussent atteindre, c'est alors qu'appuyé sur l'expérience, on pourrait dire que semblable à l'aigle, le seul d'entre les oiseaux qui plane au dessus des nues et fixe le soleil, le génie seul peut s'élever aux royaumes intellectuels, et y soutenir l'éclat d'une vérité nouvelle. Or rien de plus contraire à l'expérience. Le génie a-t-il aperçu une telle vérité? La présente-t-il clairement? à l'instant même tous les esprits ordinaires la saisissent et se l'approprient. Le génie est chef hardi ; il se fait jour aux régions des découvertes : il y ouvre un chemin, et les esprits communs se précipitent en foule après lui. Ils ont donc en eux la force nécessaire pour le suivre. Sans cette force, le génie y pénétrerait seul. Or jusqu'à ce jour, son unique privilège fut d'en frayer le premier la route.

la Pologne. Ce fait que rien ne contredit, est pour moi très-probable. Mais que non seulement ces cinq hommes, mais encore cinq cent autres, m'attestent avoir rencontré dans ces mêmes forêts, des spectres, des ogres, des vampires ; leur témoignage réuni n'a pour moi rien de probable, parce qu'il est en pareil cas encore plus commun de rassembler cinq cent menteurs, que de voir de tels prodiges.

199 Met-on sous nos yeux tous les faits de la comparaison desquels doit résulter une vérité nouvelle ? Attache-t-on des idées nettes aux mots dont on se sert pour la démontrer ? Rien alors ne la dérobe à nos regards, et cette vérité bientôt réduite à un fait simple, sera par tout homme attentif, conçue presque aussitôt que proposée. À quoi donc attribuer le peu de progrès d'un jeune homme dans les sciences ? à deux causes.

L'une au défaut de méthode dans les maîtres. L'autre au défaut d'ardeur et d'attention dans l'élève.

Mais s'il est un instant où les plus hautes vérités deviennent à la portée des esprits les plus communs, quel est cet instant ? celui où dégagées de l'obscurité des mots, et réduites à des propositions plus ou moins simples, elles ont passé de l'empire du génie dans celui des sciences. Jusque-là semblables à ces âmes errantes, dit-on, dans les demeures célestes, attendant l'instant qu'elles doivent animer un corps et paraître à la lumière, les vérités encore inconnues errent dans les régions des découvertes, attendant que le génie les y saisisse et les transporte au séjour terrestre. Une fois descendues sur terre et déjà aperçues des excellents esprits, elles deviennent un bien commun.

Dans ce siècle, dit M. de Voltaire, si l'on écrit communément mieux en prose que dans le siècle passé, à quoi les modernes doivent-ils cet avantage? aux modèles exposés devant eux. Les modernes ne se vanteraient pas de cette supériorité, si le génie du dernier siècle déjà converti en science<sup>200</sup>, ne fût, si je l'ose dire, entré dans la circulation. Lorsque les découvertes du génie, se sont métamorphosées en sciences, chaque découverte déposée dans leur temple y devient un bien commun ; le temple s'ouvre à tous. Qui veut savoir, sait, et est à-peu-près sûr de faire tant de toises de science par jour. Le temps fixé pour les apprentissages en est la preuve. Si la plupart des arts au degré de perfection où maintenant ils sont portés, peuvent être regardés comme le produit des découvertes des hommes de génie mises bout à bout, il faut donc pour exercer ces arts, que l'ouvrier réunisse en lui, et sache heureusement appliquer les idées de ces cent hommes de génie. Quelle plus forte preuve de la perfectibilité de l'esprit humain et de son aptitude à saisir toute espèce de vérité!

Si des arts je passe aux sciences, on reconnaît également que les vérités dont l'apercevance eût autrefois déifié leur inventeur, sont aujourd'hui très-communes. Le système de Newton est partout enseigné.

Il en est de l'auteur d'une vérité nouvelle, comme d'un astronome que le désir de la gloire ou la curiosité fait monter à son observatoire. Il pointe sa lunette vers les cieux. A-t-il aperçu dans leur profondeur quelque astre ou quelque satellite nouveau? il appelle ses amis : ils montent, regardent à travers la lunette ; ils aperçoivent le même

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> Cette métamorphose perpétuelle du génie en science, m'a souvent fait soupçonner que tout dans la nature se prépare et s'amène de lui-même. Peut-être la perfection des arts et des sciences est-elle moins l'œuvre du génie que du temps et de la nécessité. Le progrès uniforme des sciences dans tous les pays confirmerait cette opinion. En effet si dans toutes les nations, comme l'observe M. Hume, *ce n'est qu'après avoir bien écrit en vers qu'on parvient à bien écrire en prose*, une marche si constante de la raison humaine, me paraîtrait l'effet d'une cause générale et sourde. Elle supposerait du moins une égale aptitude à l'esprit dans tous les hommes de tous les siècles et de tous les pays.

astre, parce qu'avec des organes à-peu-près semblables, les hommes doivent découvrir les mêmes objets.

S'il était des idées auxquelles les hommes ordinaires ne pussent s'élever, il serait des vérités qui dans l'étendue des siècles, n'auraient été saisies que de deux ou trois hommes de la terre également bien organisés. Le reste des habitants seraient à cet égard dans une ignorance invincible. La découverte du quarré de l'hypoténuse égal au quarré des deux autres côtés du triangle, ne serait connu que d'un nouveau Pythagore : l'esprit humain ne serait point susceptible de perfectibilité : il y aurait enfin des vérités réservées à certains hommes en particulier. L'expérience au contraire nous apprend que les découvertes les plus sublimes clairement présentées, sont conçues de tous : de-là ce sentiment d'étonnement et de honte toujours éprouvé lorsqu'on se dit, rien de plus simple que cette vérité; comment ne l'aurais-je pas toujours aperçue? Ce langage a sans doute quelquefois été celui de l'envie. Christophe Colomb en est une preuve. Lors de son départ pour l'Amérique, rien, disaient les courtisans, de plus fou que cette entreprise. À son retour, rien, disaientils, de plus facile que cette découverte. Ce langage souvent celui de l'envie, n'est-il jamais celui de la bonne foi? N'est-ce pas de la meilleure foi du monde que tout-àcoup frappé de l'évidence d'une idée nouvelle, et bientôt accoutumé à la regarder comme triviale, on croit l'avoir toujours sue.

A-t-on une idée nette de l'expression d'une vérité; a-t-on non seulement dans la mémoire, mais encore habituellement présentes à son souvenir toutes les idées de la comparaison desquelles cette vérité résulte; n'est-on enfin aveuglé par aucun intérêt, par aucune superstition? Cette vérité bientôt réduite à ses moindres termes, c'est-à-dire, à cette proposition simple, *le blanc est blanc, le noir est noir*, sera conçue presque aussitôt que proposée.

En effet si les systèmes des Locke et des Newton, sans être encore portés au dernier degré de clarté, sont néanmoins généralement enseignés et connus, les hommes organisés, comme le commun d'entre eux, peuvent donc s'élever aux idées de ces grands génies. Or concevoir leurs idées<sup>201</sup>, c'est avoir la même aptitude à

Puisque les hommes conversent et disputent entre eux, il faut donc qu'ils se sentent intérieurement doués de la faculté d'apercevoir les mêmes vérités et par conséquent d'une égale aptitude à l'esprit. Sans cette conviction, quoi de plus absurde que les disputes des politiques et des philosophes? Que servirait de se parler, si l'on ne pouvait s'entendre? Si l'on le peut, il est donc évident que l'obscurité d'une proposition n'est jamais dans les choses, mais dans les mots.

Aussi, dit à ce sujet, un des plus illustres écrivains de l'Angleterre, que les hommes conviennent de la signification des mots, ils apercevront bientôt les mêmes vérités, ils adopteront tous les mêmes opinions. Voyez Hume, Sect. 8 of Liberty and necessity.

l'esprit. Mais de ce que les hommes atteignent à ces vérités, et de ce que leur science est en général toujours proportionnée au désir qu'ils ont d'apprendre, peut-on en conclure que tous puissent également s'élever aux vérités encore inconnues? cette objection mérite un examen.

# **Chapitre 24**

# L'esprit nécessaire pour saisir les vérités déjà connues, suffit pour s'élever aux inconnues.

Une vérité est toujours le résultat de comparaisons justes sur les ressemblances et les différences, les convenances ou les disconvenances aperçues entre les objets divers. Un maître veut-il expliquer à ses élèves les principes d'une science, et leur en démontrer les vérités déjà connues ? Que fait-il ? il met sous les yeux les objets de la comparaison desquels ces mêmes vérités doivent être déduites.

Mais lorsqu'il s'agit de la recherche d'une vérité nouvelle, il faut que l'inventeur ait pareillement sous les yeux les objets de la comparaison desquels doit résulter cette vérité. Mais qui les lui présente? le hasard. C'est le maître commun de tous les inventeurs. Il paraît donc que l'esprit de l'homme, soit qu'il suive la démonstration d'une vérité, soit qu'il la découvre, a dans l'un et l'autre cas les mêmes objets à comparer, les mêmes rapports à observer, enfin les mêmes opérations à faire<sup>202</sup>.

Ce fait prouvé par l'expérience donna la solution du problème proposé il y a cinq ou six ans par l'académie de Berlin : savoir, si les vérités métaphysiques en général, si les premiers principes de la théologie naturelle et de la morale sont susceptibles de la même évidence des vérités géométriques. Attache-t-on une idée nette au mot probité? La regarde-t-on avec moi comme l'habitude des actions utiles à la patrie? Que faire pour déterminer démonstrativement quelles sont les actions vertueuses ou vicieuses? nommer celles qui sont utiles ou nuisibles à la société. Or en général rien de plus facile. Il est donc certain, si le bien public est l'objet de la morale, que ses préceptes fondés sur des principes aussi sûrs que ceux de la géométrie, sont comme les propositions de cette dernière science, susceptible de démonstrations les plus rigoureuses. Il en est de même de la métaphysique. C'est une science vraie, lorsque distinguée de la scolastique, on la resserre dans les bornes que lui assigne la définition de l'illustre Bacon.

<sup>202</sup> Je pourrais même ajouter qu'il faut encore plus d'attention, pour suivre la démonstration d'une vérité déjà connue, que pour en découvrir une nouvelle. S'agit-il, par exemple, d'une proposition mathématique? L'inventeur en ce genre sut déjà la Géométrie; il en a les figures habituellement présentes à la mémoire, il se les rappelle, pour ainsi dire, involontairement; son attention enfin peut se porter toute entière sur l'observation de leurs rapports. Quant à l'élève, ces mêmes figures n'étant

L'esprit nécessaire pour atteindre aux vérités déjà connues, suffit donc pour parvenir aux inconnues. Peu d'hommes à la vérité s'y élèvent ; mais cette différence entre eux est l'effet ; 1° des différentes positions où ils se trouvent et de cet enchaînement de circonstances auquel on donne le nom de hasard ; 2° du désir plus ou moins vif qu'ils ont de s'illustrer, par conséquent de la passion plus ou moins forte qu'ils ont pour la gloire.

Les passions peuvent tout; il n'est point de fille idiote que l'amour ne rende spirituelle. Que de moyens ne lui fournit-il pas, pour tromper la vigilance de ses parents, pour voir et entretenir son amant? La plus sotte est souvent la plus inventive.

L'homme sans passions est incapable du degré d'application auquel est attachée la supériorité d'esprit ; supériorité, dis-je, qui peut être moins en nous l'effet d'un effort extraordinaire d'attention, que d'une attention habituelle.

Mais si tous les hommes ont une égale aptitude à l'esprit, qui peut donc produire entre eux tant de différence ?

\_\_\_\_\_

pas aussi habituellement présentes à sa mémoire, son attention est donc nécessairement partagée entre la peine qu'exige, et le rappel de ces figures à son souvenir, et l'observation de leurs rapports.

# **Section 3**

Des causes générales de l'inégalité des esprits.

# **Chapitre 1**

### Quelles sont ces causes.

Elles se réduisent à deux.

L'une est l'enchaînement différent des événements, des circonstances et des positions où se trouvent les divers hommes. (enchaînement auquel je donne le nom de hasard.)

L'autre est le désir plus ou moins vif qu'ils ont de s'instruire.

Le hasard n'est pas précisément aussi favorable à tous ; et cependant il a plus de part qu'on n'imagine aux découvertes dont on fait honneur au génie. Pour connaître toute l'influence du hasard, qu'on consulte l'expérience ; elle nous apprendra que dans les arts, c'est à lui que nous devons presque toutes nos découvertes.

En chimie, c'est au travail du grand œuvre que les adeptes<sup>203</sup> doivent la plupart de leurs secrets. Ces secrets n'étaient pas l'objet de leur recherche; ils ne doivent donc pas être regardés comme le produit du génie. Qu'on applique aux différents genres de sciences ce que je dis de la chimie, on verra qu'en chacune d'elles, le hasard a tout découvert. Notre mémoire est le creuset des souffleurs. C'est du mélange de certaines matières jetées sans dessein dans un creuset, que résultent quelquefois les effets les plus inattendus et les plus étonnants; et c'est pareillement du mélange de certains faits placés sans dessein dans notre souvenir, que résultent nos idées les plus neuves et les plus sublimes. Toutes les sciences sont également soumises à l'empire du hasard. Son influence est la même sur toutes, mais ne se manifeste point d'une manière aussi frappante.

# **Chapitre 2**

### Toute idée neuve est un don du hasard.

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Quelques adeptes cherchent dans la Genèse la pierre philosophale. Les seuls ecclésiastiques l'y ont trouvée.

Une vérité entièrement inconnue ne peut être l'objet de ma méditation ; lorsque je l'entrevois, elle est déjà découverte. Le premier soupçon est en ce genre le trait du génie. À qui dois-je ce premier soupçon ; est-ce à mon esprit ? non : il ne pouvait s'occuper de la recherche d'une vérité dont il ne supposait pas même l'existence. Ce soupçon est donc l'effet d'un mot, d'une lecture, d'une conversation<sup>204</sup>, d'un accident, enfin d'un rien auquel je donne le nom de hasard. Or si nous lui sommes redevables de ces premiers soupçons, et par conséquent de ces découvertes, peut-on assurer que nous ne lui devions pas encore le moyen de les étendre et de les perfectionner.

La sirène de Comus est l'exemple le plus propre à développer mes idées. Si l'on a longtemps montré cette sirène à la foire sans que personne en devinât le mécanisme, c'est que le hasard ne mettait sous les yeux de personne les objets de la comparaison desquels devait résulter cette découverte. Il avait été plus favorable à Comus. Mais pourquoi n'est-il pas en France compté parmi les grands esprits? c'est que son mécanisme est plus curieux que vraiment utile. S'il eût été d'un avantage très-général et très-étendu, nul doute que la reconnaissance publique n'eût mis Comus au rang des hommes les plus illustres. Il eût dû sa découverte au hasard, et le titre d'homme de génie à l'importance de cette découverte.

Que résulte-t-il de cet exemple?

- 1- Que toute idée neuve est un don du hasard ;
- 2- Que s'il est des méthodes sûres pour former des savants et même des gens d'esprit, il n'en est point pour former des génies et des inventeurs. Mais soit qu'on regarde le génie comme un don de la nature ou du hasard, n'est-il pas dans l'une ou l'autre supposition, également l'effet d'une cause indépendante de nous ? En ce cas, pourquoi mettre tant d'importance à la perfection plus ou moins grande de l'éducation ?

La raison en est simple. Si le génie dépend de la finesse plus ou moins grande des sens, l'instruction ne pouvant changer le physique de l'homme, rendre l'ouie aux sourds, et la parole aux muets, l'éducation est absolument inutile. Au contraire si le génie est en partie un don du hasard, les hommes après s'être assurés par des observations répétées des moyens employés par le hasard pour former de grands talents, peuvent en se servant à-peu-près des mêmes moyens, opérer à-peu-près les mêmes effets, et multiplier infiniment ces grands talents.

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> C'est à la chaleur de la conversation et de la dispute qu'on doit souvent ses idées les plus heureuses. Si ces idées une fois échappées de la mémoire ne s'y représentent plus et sont perdues sans retour, c'est qu'il est presque impossible de se trouver deux fois précisément dans le concours de circonstances qui les avaient fait naître. On doit donc regarder de telles idées comme des dons du hasard.

Supposons que pour produire un homme de génie, le hasard doive se combiner en lui avec l'amour de sa gloire. Supposons encore qu'un homme naisse dans un gouvernement où loin d'honorer, on avilisse les talents : dans cet empire il est évident que l'homme de génie sera entièrement l'œuvre du hasard.

En effet, ou cet homme aura vécu dans le monde, et devra son amour pour la gloire à l'estime qu'aura conservé pour les talents, la société particulière où il s'est trouvé<sup>205</sup>; ou il aura vécu dans la retraite, et devra alors ce même amour pour la gloire, à l'étude de l'histoire, au souvenir des honneurs anciennement décernés à la vertu et au talent, enfin à l'ignorance du mépris que ses concitoyens ont pour l'une ou l'autre.

Supposons au contraire que cet homme naisse dans un siècle et sous une forme de gouvernement où le mérite soit honoré. Dans cette hypothèse, il est évident que son amour pour la gloire, et son génie ne sera point en lui l'œuvre du hasard, mais de la constitution même de l'état ; par conséquent de son éducation, sur laquelle la forme des gouvernements a toujours la plus grande influence.

Considère-t-on l'esprit et le génie moins comme l'effet de l'organisation que du hasard<sup>206</sup>; il est certain, comme je l'ai déjà dit, qu'en observant les moyens employés par le hasard pour former de grands hommes, on peut d'après cette observation modeler un plan d'éducation qui les multipliant dans une nation, y rétrécisse infiniment l'empire de ce même hasard, et diminue la part immense qu'il a maintenant à notre instruction.

Cependant si c'est à des causes, à des accidents imprévus qu'on doit toujours le premier soupçon, par conséquent la découverte de toute idée neuve, le hasard conservera donc toujours une certaine influence sur les esprits ; j'en conviens ; mais cette influence a aussi des bornes.

# **Chapitre 3**

### Des limites à poser au pouvoir du hasard.

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> Il est de telles sociétés chez tous les peuples et même chez les plus stupides, s'ils sont policés.

J'ai connu la sottise et la méchanceté des théologiens. Tout est à crainte de leur part. Je suis donc forcé de renouveler de temps en temps la même profession de foi, de répéter que je ne regarde point le hasard comme un être, que je n'en fais point un Dieu, et que par ce mot, je n'entends que "l'enchaînement des effets dont nous n'apercevons pas les causes". C'est en ce sens qu'on dit du hasard, *il conduit le dé*. Cependant tout le monde sait que la manière de remuer le cornet et de jeter ce dé, est la raison suffisante qui fait amener plutôt terne que sonnet.

Si presque tous les objets considérés avec attention ne renfermaient point en eux la semence de quelque découverte ; si le hasard ne partageait pas à-peu-près également ses dons et n'offrait point à tous des objets de la comparaison desquels il pût résulter des idées grandes et neuves, l'esprit serait presque en entier le don du hasard.

Ce serait à son éducation qu'on devrait sa science, au hasard qu'on devrait son esprit ; et chacun en aurait plus ou moins, selon que le hasard lui aurait été plus ou moins favorable. Or que nous apprend à ce sujet l'expérience ? c'est que l'inégalité des esprits est moins en nous l'effet du partage trop inégal des dons du hasard, que de l'indifférence avec laquelle on les reçoit.

L'inégalité des esprits doit donc être principalement regardée comme l'effet du degré différent d'attention portée à l'observation des ressemblances et des différences, des convenances et des disconvenances qu'ont entre eux les objets divers. Or cette inégale attention est en nous le produit nécessaire de la force inégale de nos passions.

Il n'est point d'homme animé du désir ardent de la gloire qui ne se distingue toujours plus ou moins dans l'art ou la science qu'il cultive. Il est vrai qu'entre deux hommes également jaloux de s'illustrer, c'est le hasard qui présentant à l'un d'eux des objets de la comparaison desquels ils résulte des idées plus fécondes et des découvertes plus importantes, décide sa supériorité. Le hasard par l'influence qu'il aura toujours sur le choix des objets qui s'offrent à nous, conservera donc toujours quelque influence sur les esprits. Contient-on sa puissance dans ces étroites limites, on a fait tout le possible. On ne doit pas s'attendre, à quelque degré de perfection qu'on porte la science de l'éducation, qu'elle forme jamais des gens de génie de tous les habitants d'un empire. Ce qu'elle peut, c'est de les y multiplier; c'est de faire du plus grand nombre des citoyens des hommes de sens et d'esprit. Voilà jusqu'où s'étend son pouvoir. C'en est assez pour réveiller l'attention des citoyens et les encourager à la culture d'une science dont la perfection procurerait en général tant de bonheur à l'humanité, et en particulier tant d'avantages aux nations qui s'en occuperaient.

Un peuple où l'éducation publique donnerait du génie à un certain nombre de citoyens, et du sens à presque tous, serait sans contredit le premier peuple de l'univers. Le seul et sûr moyen d'opérer cet effet est d'habituer de bonne heure les enfants à la fatigue de l'attention. Les semences des découvertes présentées à tous par le hasard, sont stériles, si l'attention ne les féconde. La rareté de l'attention produit celle des génies. Mais que faire pour forcer les hommes à l'application? allumer en eux les passions de l'émulation, de la gloire et de la vérité. C'est la force inégale de ces passions, qu'on doit regarder en eux comme la cause de la grande inégalité de leurs esprits.

# **Chapitre 4**

### De la seconde cause de l'inégalité des esprits.

Presque tous les hommes sont sans passions, sans amour pour la gloire<sup>207</sup>. Loin d'en exciter en eux le désir, la plupart des gouvernements par une petite et fausse politique<sup>208</sup>, cherchent au contraire à l'éteindre. Alors indifférents à la gloire, les citoyens font peu de cas de l'estime publique, et peu d'efforts pour la mériter.

Je ne vois dans la plupart des hommes que des commerçants avides. S'ils arment, ce n'est point dans l'espérance de donner leur nom à quelque contrée nouvelle.

<sup>207</sup> Permis aux insensés de déclamer sans cesse contre les passions. Ce que l'expérience nous apprend à ce sujet, c'est que sans elles, il n'est ni grand artiste, ni grand général, ni grand ministre, ni grand poète, ni grand philosophe; c'est que la philosophie, comme le prouve l'étymologie de ce mot, consiste dans l'amour et la recherche de la sagesse et de la vérité. Or tout amour est passion. Ce sont donc les passions qui dans leurs travaux ont toujours soutenu les Newton, les Locke, les Baile, etc. Leurs découvertes furent le prix de leurs méditations. Ces découvertes ont supposé une poursuite vive, constante, assidue de la vérité, et cette poursuite une passion.

On n'est point philosophe, lorsque indifférent au mensonge ou à la vérité, on se livre à cette apathie et à ce repos prétendu philosophique qui retient l'âme dans l'engourdissement, et retarde sa marche vers la vérité. Que cet état soit doux, qu'on s'y trouve à l'abri de l'envie et de la fureur des bigots et qu'en conséquence, *le paresseux se dise prudent*; soit : *mais qu'il ne se dise pas philosophe*. Quelle est la société la plus dangereuse pour la jeunesse ? celle de ces hommes prudents, discrets, et d'autant plus sûrs d'étouffer dans l'adolescent tout genre d'émulation, qu'ils lui montrent dans l'ignorance un abri contre la persécution, par conséquent le bonheur dans l'inaction.

Parmi les apôtres de l'oisiveté, il est quelquefois des gens de beaucoup d'esprit. Ce sont ceux qui ne doivent leur paresse qu'aux dégoûts et aux chagrins éprouvés dans la recherche de la vérité. La plupart des autres sont des hommes médiocres ; ce qu'ils désirent, c'est que tous le soient. C'est l'envie qui leur fait prêcher la paresse.

Que faire pour échapper à la séduction de leurs discours ? en suspecter la sincérité : se rappeler qu'un intérêt noble ou vil fait toujours parler les hommes ; que toute supériorité d'esprit importune celui qui dédaigne la gloire et s'enveloppe d'une paresse réputée philosophique ; qu'un tel homme a toujours intérêt d'étouffer dans les cœurs les germes d'une émulation qui lui donnerait trop de supérieurs.

<sup>208</sup> Le projet de la plupart des despotes est de régner sur des esclaves, de changer chaque homme en automate. Ces despotes séduits par l'intérêt du moment, oublient que l'imbécillité des sujets, annonce la chute des rois, qu'elle est destructive de leur empire, et qu'enfin il est à la longue plus facile de régir un peuple éclairé, qu'un peuple stupide.

Uniquement sensibles à l'espoir du gain, ce qu'ils craignent, c'est que leur vaisseau ne s'écarte des routes fréquentées. Or ces routes ne sont pas celles des découvertes. Que le navire soit par le hasard ou la tempête porté sur des îles inconnues : le pilote forcé d'y relâcher, n'en connaît ni les terres ni les habitants. Il y fait de l'eau, remet à la voile et court de nouveau les côtes pour y échanger ses marchandises. Rentré enfin dans le port, il désarme, et remplit le magasin du propriétaire des richesses et des denrées du retour, et ne lui rapporte aucune découverte.

Il est peu de colons ; et sur les mers de ce monde, uniquement jaloux d'honneurs, de places, de crédit et de richesses, peu d'hommes s'embarquent pour la découverte de vérités nouvelles. Pourquoi donc s'étonner si ces découvertes sont rares ?

Les vérités sont par la main du ciel, semées çà et là dans une forêt obscure et sans route. Un chemin borde cette forêt : il est fréquenté par une infinité de voyageurs. Parmi eux il est des curieux à qui l'épaisseur et l'obscurité même du bois inspire le désir d'y pénétrer. Ils y entrent, mais embarrassés dans les ronces, déchirés par les épines et rebutés dès les premiers pas, ils abandonnent l'entreprise et regagnent le chemin. D'autres, mais en petit nombre, animés, non par une curiosité vague, mais par un désir vif et constant de gloire, s'enfoncent dans la forêt, en traversent les fondrières et ne cessent de la parcourir jusqu'à ce que le hasard leur ait enfin découvert quelque vérité plus ou moins importante. Cette découverte faite, ils reviennent sur leurs pas, percent une route de cette vérité jusqu'au grand chemin, et tout voyageur alors la regarde en passant, parce que tous ont des yeux pour l'apercevoir et qu'il ne leur manquait pour la découvrir que le désir vif de la chercher et la patience nécessaire pour la trouver.

Un homme jaloux d'un grand nom se met-il à la poursuite d'une vérité importante? Il doit s'armer de la patience du chasseur. Il en est du philosophe comme du sauvage : le moindre mouvement du dernier écarte de lui le gibier ; et la moindre distraction du premier éloigne de lui la vérité. Or rien de plus pénible que de tenir longtemps son corps et son esprit dans le même état d'immobilité ou d'attention ; c'est le produit d'une grande passion. Dans le sauvage c'est le besoin de manger, dans le philosophe c'est celui de la gloire qui opère cet effet.

Mais qu'est-ce que ce besoin de la gloire ? le besoin même du plaisir. Aussi dans tous pays où la gloire cesse d'en être représentative, le citoyen est indifférent à la gloire, le pays est stérile en génies et en découvertes. Il n'en est cependant point qui de temps en temps ne produise des hommes illustres ; parce qu'il n'en est aucun où il ne laisse de loin en loin quelque citoyen, qui, frappé comme je l'ai dit, des éloges prodigués dans l'histoire aux talents, ne désire d'en mériter de pareils, et ne se mette à cet effet en quête de quelque vérité nouvelle. S'obstine-t-il à sa recherche ? Parvient-il à sa découverte ? Est-il enorgueilli de sa conquête ? La porte-t-il en

triomphe dans sa patrie ? Quelle est sa surprise lorsque l'indifférence avec laquelle on la reçoit, lui apprend enfin le peu de cas qu'on en fait.

Alors convaincu qu'en échange des peines et des fatigues qu'exige la recherche de la vérité, il n'aura chez lui que peu de célébrité et beaucoup de persécution, il perd courage, il se rebute, ne tente plus de nouvelles découvertes, se livre à la paresse, et s'arrête à moitié de sa carrière.

Notre attention est fugitive : il faut des passions fortes pour la fixer. Je veux qu'en s'amusant l'on calcule une page de chiffre ;, on n'en calcule point un volume qu'on n'y soit forcé par l'intérêt puissant de sa gloire ou de sa fortune. Ce sont les passions qui mettent en action l'égale aptitude que les hommes ont à l'esprit. Sans elles cette aptitude n'est en eux qu'une puissance morte.

Qu'est-ce encore une fois que l'esprit ? la connaissance des vrais rapports qu'un certain nombre d'objets ont entre eux et avec nous. À quoi doit-on cette reconnaissance ? à la méditation, à la comparaison des objets. Mais que suppose cette comparaison ? un intérêt plus ou moins vif de les comparer. L'esprit est donc en nous le produit de cet intérêt et non de la finesse plus ou moins grande de nos sens.

Mais, dira-t-on, si la force de notre constitution déterminait celle de nos désirs ; si l'homme devait son génie à ses passions et ses passions à son tempérament, dans cette supposition, le génie serait encore en nous l'effet de l'organisation et par conséquent un don de la nature.

C'est à la discussion de ce point que se réduit maintenant cette importante question : c'est de l'examen de ce fait que dépend son exacte solution.

\_\_\_\_\_

# **Section 4**

Les hommes communément bien organisés sont tous susceptibles du même degré de passion : leur force inégale est toujours en eux l'effet de la différence des positions où le hasard les place. Le caractère original de chaque homme, (comme l'observe Pascal), n'est que le produit de ses premières habitudes.

# **Chapitre 1**

# Du peu d'influence de l'organisation et du tempérament sur les passions et le caractère des hommes.

Au moment où l'enfant se détache des flancs de la mère et s'ouvre les portes de la vie, il y entre sans idées, sans passions. L'unique besoin qu'il éprouve, est celui de la faim. Ce n'est donc point au berceau que se font sentir les passions de l'orgueil, de l'avarice, de l'envie, de l'ambition, du désir de l'estime et de la gloire. Ces passions factices<sup>209</sup> nées au sein des bourgs et des cités, supposent des conventions et des lois déjà établies entre les hommes, par conséquent leur réunion en société. De telles passions seraient donc inconnues, et de celui qui porté au moment de sa naissance par la tempête et les eaux sur une côte déserte, y aurait été, comme Romulus, allaité par une louve, et de celui qui la nuit enlevé de son berceau par une fée ou un génie, serait déposé dans quelqu'un de ces châteaux enchantés et solitaires où se promenaient jadis tant de princesses et de chevaliers. Or si l'on naît sans passions, l'on naît aussi sans caractère. Celui que produit en nous l'amour de la gloire est une acquisition, par conséquent un effet de l'instruction. Mais la nature ne nous doueraitelle point dès la plus tendre enfance de l'espèce d'organisation propre à former en nous un tel caractère? Sur quoi fonder cette conjecture? A-t-on remarqué qu'une certaine disposition dans les nerfs, les fluides, ou les muscles, donnât constamment la même manière de penser; que la nature retranchât certaines fibres du cerveau des

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> En Europe l'on peut, au nombre des passions factices, compter encore la jalousie. L'on y est jaloux parce qu'on y est vain. La vanité entre dans la composition de presque tous les grands amours Européens. Il n'en est pas de même en Asie. La jalousie y peut être un pur effet de l'amour des plaisirs physiques. Sait-on par expérience que plus les désirs des sultanes sont contraints, plus ils sont vifs, plus elles donnent et reçoivent de plaisir. La jalousie, fille de la luxure des sultans et des vizirs, y peut construire des sérails et y renfermer les femmes.

uns pour les ajouter à celui des autres ; qu'en conséquence, elle inspirât toujours à ceux-ci un désir vif de la gloire ? Dans la supposition où les caractères seraient l'effet de l'organisation, que pourrait l'éducation ? Le moral change-t-il le physique ? La maxime la plus vraie rend-elle l'ouie aux sourds ? Les plus sages leçons d'un précepteur aplatissent-elles le dos d'un bossu ? Allongent-elles la jambe d'un boiteux ? Élèvent-elles la taille d'un pygmée ? Ce que la nature fait, elle seule peut le défaire. L'unique sentiment qu'elle ait dès l'enfance gravé dans nos cœurs, est l'amour de nous-mêmes. Cet amour fondé sur la sensibilité physique, est commun à tous les hommes. Aussi quelque différente que soit leur éducation, ce sentiment est-il toujours le même en eux : aussi dans tous les temps et les pays, s'est-on aimé, et s'aime-t-on et s'aimera-t-on toujours de préférence aux autres. Si l'homme varie dans tous ses autres sentiments, c'est que tout autre est en lui l'effet des causes morales. Or si ces causes sont variables, leurs effets doivent l'être. Pour constater cette vérité par des expériences en grand, je consulterai d'abord l'histoire des nations.

# **Chapitre 2**

# Des changements survenus dans le caractère des nations, et des causes qui les ont produits.

Chaque nation a sa manière particulière de voir et de sentir qui forme son caractère; et chez tous les peuples, ce caractère, ou change tout-à-coup, ou s'altère peu à peu, selon les changements subits ou insensibles survenus dans la forme de leur gouvernement, par conséquent dans l'éducation publique<sup>210</sup>.

Celui des Français depuis longtemps regardé comme gai, ne fut pas toujours tel. L'empereur Julien dit des Parisiens, *je les aime*, *parce que leur caractère*, *comme le mien*, *est austère*<sup>211</sup> *et sérieux*.

Le caractère des peuples change donc. Mais dans quel moment ce changement se fait-il le plus sensiblement apercevoir? dans les moments de révolution où les peuples passent tout-à-coup de l'état de liberté à celui de l'esclavage. Alors de fier et d'audacieux qu'était un peuple, il devient faible et pusillanime; il n'ose lever ses

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> La forme du gouvernement où l'on vit, fait toujours partie de notre éducation.

<sup>&</sup>lt;sup>211</sup> Quelques-uns ont à la guerre regardé l'impétuosité de l'attaque comme le caractère distinctif des Français ; mais cette impétuosité n'est point un caractère : elle leur est commune avec les Turcs et généralement avec toutes les nations non accoutumées à une discipline sévère.

Les Français d'ailleurs en sont susceptibles. Le roi de Prusse en a dans ses armées et tous y font l'exercice à la Prussienne.

regards sur l'homme en place ; il est gouverné, et peu lui importe qui le gouverne. Ce peuple enfin découragé se dit comme l'âne de la fable : *quel que soit mon maître, je n'en porterai pas un plus lourd fardeau*. Autant un citoyen libre est passionné pour la gloire de sa nation, autant un esclave est indifférent au bien public. Son cœur privé d'activité et d'énergie est sans vertus, sans talents : les facultés de son âme sont engourdies : il néglige les arts, le commerce, l'agriculture, etc. Ce n'est point à des mains serviles qu'il appartient, disent les Anglais, de travailler et de fertiliser la terre. Un Simonide aborde un empire despotique et n'y trouve point de traces d'hommes. Le peuple libre est courageux, franc, humain et loyal<sup>212</sup>. Le peuple esclave est lâche, perfide, délateur, barbare : il pousse à l'excès sa cruauté. Si l'officier trop sévère au moment du combat a tout à redouter du soldat maltraité ; si le jour de la bataille est pour ce dernier le jour du ressentiment ; celui de la sédition est pareillement pour l'esclave opprimé le jour longtemps attendu de la vengeance : elle est d'autant plus atroce que la crainte en a plus longtemps concentré la fureur<sup>213</sup>.

Quel tableau frappant d'un changement subit dans le caractère d'une nation nous présente l'histoire romaine. Quel peuple avant l'élévation des Césars montra plus de force, de vertu, plus d'amour pour la liberté, plus d'horreur pour l'esclavage, et quel peuple (le trône des Césars affermi) montra plus de faiblesse et de vileté<sup>214</sup>. Sa bassesse fatiguait Tibère.

Indifférent à la liberté, Trajan la lui offre ; il la refuse. Il dédaigne cette liberté que ses ancêtres eussent payée de tout leur sang. Tout change alors dans Rome et l'on voit à ce caractère opiniâtre et grave qui distinguait ses premiers habitants, succéder ce caractère léger et frivole que Juvénal leur reproche dans sa dixième satyre.

Veut-on un exemple plus récent d'un pareil changement ? Comparons les Anglais d'aujourd'hui aux Anglais du temps d'Henri VIII, d'Édouard VI, de Marie et d'Élizabeth. Ce peuple maintenant si humain, si tolérant, si éclairé, si libre, si industrieux, si ami des arts et de la philosophie, n'était alors qu'un peuple esclave, inhumain, superstitieux, sans arts et sans industrie.

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> Les mots *loyal* et *poli*, ne sont point synonymes. Un peuple esclave peut être poli. L'habitude de la crainte doit le rendre révérencieux. Un tel peuple est souvent plus civil et toujours moins loyal qu'un peuple libre. Les négociants de tous les pays attestent la loyauté des commerçants Anglais. L'homme libre est en général l'homme honnête.

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> La déposition de Nabab-Jaffier-Ali-Kan, rapporté dans la gazette de Leide du 23 juin 1761, en est la preuve.

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> Dans une nation avilie, on ne trouve pas même parmi ses meilleurs citoyens, des caractères d'une certaine élévation. Des âmes nobles et fières y seraient trop discordantes avec les autres.

Un prince usurpe-t-il sur ses peuples une autorité sans bornes? il est sûr d'en changer le caractère, d'énerver leur âme, de la rendre craintive et basse<sup>215</sup>. C'est de ce moment qu'indifférents à la gloire, ses sujets perdent ce caractère d'audace et de constance propre à supporter tous les travaux, à braver tous les dangers. Le poids du pouvoir arbitraire brise en eux le ressort de l'émulation.

Qu'impatient de la contradiction<sup>216</sup>, le prince donne le nom de factieux à l'homme vrai, il a substitué dans sa nation le caractère de la fausseté à celui de la franchise. Que dans des moments critiques, ce prince livré à ses flatteurs, ne trouve ensuite auprès de lui que des gens sans mérite, à qui s'en prendre ? à lui-seul ; c'est lui-même qui les a rendus tels.

Qui croirait en considérant les maux de la servitude, qu'il fût encore des princes assez petits pour vouloir régner sur des esclaves, des princes assez stupides pour ignorer les changements funestes que le despotisme opère dans le caractère de leurs sujets?

Qu'est-ce que le pouvoir arbitraire ? un germe de calamités qui déposé dans le sein d'un état, ne s'y développe que pour y porter le fruit de la misère et de la dévastation.

<sup>215</sup> En Orient quel est l'homme le plus loué ? le plus tyran, le plus craint et le plus détestable. Mais ce tyran tant loué de son vivant peut donc toujours se croire l'idole et l'amour de ses peuples. Si l'histoire en trace enfin le portrait, c'est longtemps après sa mort. Quel moyen reste-t-il donc au monarque d'Orient pour savoir s'il emporte réellement dans la tombe l'estime et les regrets de ses sujets ? il n'en est qu'un ; c'est de réfléchir sur lui-même, d'examiner s'il s'est toujours occupé du bonheur de ses peuples, et si dans toutes ses actions il n'a jamais consulté que l'intérêt national. Y fut-il toujours indifférent ? il peut être sûr, quelque éloge qu'on lui donne, que son nom sera le mépris de la postérité. La mort est la lance d'Ituriel ; elle détruit le charme du mensonge et de la flatterie.

Ce que la mort opère sur les sultans, la disgrâce l'opère sur ses vizirs. Sont-ils en place, point d'éloges qu'on ne leur prodigue, point de talents qu'on leur refuse. En sortent-ils ? Ils ne sont plus que ce qu'ils étaient avant d'y parvenir, souvent des hommes communs et sans génie.

<sup>216</sup> Le despote toujours sans prévoyance contre les ennemis du dehors, pourrait-il se flatter que des peuples habitués à trembler sous le fouet du pouvoir, assez vils pour se laisser lâchement dépouiller de la propriété de leurs biens, de leur vie, et de leur liberté, le défendront contre l'attaque d'un ennemi puissant? Un monarque doit savoir qu'en brisant la chaîne qui lie l'intérêt de chaque particulier à l'intérêt général, il anéantit toute vertu : que la vertu détruite dans un empire le précipite à sa ruine ; que les étaies du trône despotique doivent s'affaisser sous son poids : qu'uniquement fort de la force de son armée, cette armée défaite, ses sujets affranchis de toute crainte cesseront de combattre pour lui ; que deux ou trois batailles ont en Orient décidé du sort des plus grands états. Darius, Tigrane, Antiochus en sont la preuve. Les Romains combattirent 400 ans pour subjuguer la libre Italie ; et pour se soumettre la servile Asie, ils ne firent que s'y présenter.

Croyons-en le roi de Prusse. "Rien de meilleur", dit-il, dans un discours prononcé à l'académie de Berlin, "que le gouvernement arbitraire, mais sous des princes justes, humains et vertueux : rien de pis sous le commun des rois". Or, que de rois de cette espèce ! Combien compte-t-on de Titus, de Trajan et d'Antonin ? Voilà ce que pense un grand homme. Quelle élévation d'âme, quelles lumières un tel aveu ne suppose-t-il pas dans un monarque ! Qu'annonce en effet le pouvoir despotique ? Souvent la ruine du despote et toujours celle de sa postérité<sup>217</sup>. Le fondateur d'une telle puissance met son royaume à fonds perdu ; ce n'est que l'intérêt viager et mal-entendu de la royauté, c'est-à-dire, celui de l'orgueil, de la paresse ou d'une passion semblable, qui fait préférer l'exercice d'un despotisme injuste et cruel sur des esclaves malheureux, à l'exercice d'une puissance légitime et bien aimée<sup>218</sup> sur un peuple libre et fortuné. Le pouvoir arbitraire est un enfant sans prévoyance qui sacrifie sans cesse l'avenir au présent.

Le plus redoutable ennemi du bien public n'est point le trouble, ni la sédition, mais le despotisme<sup>219</sup>. Il change le caractère d'une nation, et toujours en mal ; il n'y porte que des vices. Quelle que soit la puissance d'un Sultan des Indes, il n'y créera jamais de citoyens magnanimes. Il ne trouvera jamais dans ses esclaves les vertus des hommes libres. La chimie ne tire d'un corps mixte qu'autant d'or qu'il en renferme, et le pouvoir le plus arbitraire ne tire jamais d'un esclave que la bassesse qu'il contient.

L'expérience prouve donc que le caractère et l'esprit des peuples changent avec la forme de leur gouvernement ; qu'un gouvernement différent donne tour à tour à la même nation un caractère élevé ou bas, constant ou léger, courageux ou timide.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Pour l'intérêt de sa gloire et de sa sûreté, le despote devrait regarder comme amis ces mêmes philosophes qu'il hait, et comme ennemis ces mêmes courtisans qu'il chérit, et qui vils flatteurs de tous ses vices, l'excitent aux crimes qui préparent sa chute.

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> À quel signe distingue-t-on le pouvoir arbitraire du pouvoir légitime? Tous deux font des lois, tous deux infligent le supplice de mort ou de moindres peines aux violateurs de ces lois ; tous deux emploient la force de la communauté, c'est-à-dire, celle de la nation, ou pour maintenir leurs édits, ou pour repousser l'attaque de l'ennemi. Oui : mais ils diffèrent, dit Locke, en ceci, c'est que le premier de ces pouvoirs emploie la force publique pour satisfaire des fantaisies et s'asservir ses concitoyens, et que le second s'en sert pour se rendre respectable à ses voisins, pour assurer aux citoyens la propriété de leurs biens, leur vie, leur liberté, pour accroître leur bonheur. Enfin l'usage de la force nationale pour tout autre objet que l'avantage général, est un crime. C'est donc à la différente manière d'employer la force nationale qu'on peut distinguer le pouvoir arbitraire du pouvoir légitime.

 $<sup>^{219}</sup>$  Tel parut le despotisme au vertueux Tullius  $^{2\text{ime}}$  roi de Rome ; il eut le courage de mettre luimême des bornes à l'autorité royale.

Les hommes apportent donc en naissant, ou nulle disposition, ou des dispositions à tous les vices et les vertus contraires. Ils ne sont donc que le produit de leur éducation. Si le Persan n'a nulle idée de la servitude, c'est un effet de leur différente instruction.

Pourquoi, disent les étrangers, n'aperçoit-on d'abord dans les Français qu'un même esprit et un même caractère, comme une même physionomie dans tous les nègres? c'est que les Français ne jugent et ne pensent point d'après eux<sup>220</sup>, mais d'après les gens en place. Leur manière de voir par cette raison doit être assez uniforme. Il en est des Français comme de leurs femmes, ont-elles mis leur rouge, sont-elles au spectacle? Toutes semblent porter le même visage. Je sais qu'avec de l'attention, l'on découvre toujours quelque différence entre les caractères et les esprits des individus, mais il faut du temps pour l'apercevoir.

L'ignorance des Français, l'inquisition de leur police, le crédit de leur clergé les rend en général plus semblables entre eux qu'on ne l'est partout ailleurs. Or si telle est l'influence de la forme du gouvernement sur les mœurs et le caractère des peuples, quel changement dans les idées et le caractère des particuliers, ne doit point produire les changements arrivés dans leur fortune et leur position.

# **Chapitre 3**

### Des changements survenus dans le caractère des particuliers.

Ce qui s'opère en grand et d'une manière frappante dans les nations, s'opère en petit et d'une manière moins sensible dans les individus. Presque tout changement dans leurs positions en occasionne dans leurs caractères. Un homme est sévère, chagrin, impérieux ; il gronde, il maltraite ses esclaves, ses enfants, ses domestiques. Le hasard l'égare dans une forêt, il se retire la nuit dans un antre. Des lions y reposent. Cet homme y conserve-t-il son caractère dur et chagrin ? non : il se tapit dans un coin de l'antre et n'excite par aucun geste la fureur de ces animaux.

De l'antre du lion physique, qu'on transporte ce même homme dans la caverne du lion moral : qu'on l'attache au service d'un prince cruel et despote : doux et modéré en présence du maître, peut-être cet homme deviendra-t-il le plus vil et le plus

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> Entre les diverses causes du peu de succès de la France dans la dernière guerre, si l'on compte la jalousie, l'inexpérience des généraux et leur indifférence pour le bien public, peut-être ne faut-il pas oublier la gangrène de l'imbécillité religieuse qui commença dès-lors à s'étendre sur tous les esprits. Maintenant le Français n'ose plus penser par lui-même. De jour en jour il pensera moins, et sera de jour en jour moins redoutable.

rampant de ses esclaves. Mais, dira-t-on, son caractère contraint ne sera pas changé : c'est un arbre courbé avec effort que son élasticité naturelle rendra bientôt à sa première forme. Eh quoi! Imagine-t-on que cet arbre quelques années assujetti par des câbles à une certaine courbure pût jamais redresser? Quiconque assure qu'on contraint et qu'on ne change point les caractères, ne dit rien autre chose, sinon qu'on ne détruit point en un instant des habitudes anciennement contractées.

L'homme d'humeur la conserve, parce qu'il a toujours quelque inférieur sur lequel il peut l'exercer. Mais qu'on le tienne longtemps en présence du lion ou du despote, nul doute qu'une contrainte longue, répétée et transformée en habitude, n'adoucisse son caractère. En général, tant qu'on est jeune assez pour contracter des habitudes nouvelles, les seuls défauts et les seuls vices incurables, sont ceux qu'on ne peut corriger sans employer des moyens dont les mœurs, les lois ou la coutume ne permettent point l'usage. Il n'est rien d'impossible à l'éducation : elle fait danser l'ours.

Qu'on médite ce sujet, l'on sentira que notre première nature, comme le prouve Pascal et l'expérience, n'est autre chose que notre première habitude<sup>221</sup>.

L'homme naît sans idées, sans passions ; il naît imitateur ; il est docile à l'exemple : c'est par conséquent à l'instruction qu'il doit ses habitudes et son caractère. Or je demande pourquoi des habitudes contractées pendant un certain temps, ne seraient pas à la longue détruites par des habitudes contraires. Que de gens ne voit-on pas changer de caractère selon le rang, selon la place différente qu'ils occupent à la cour et dans le ministère, enfin selon le changement arrivé dans leurs positions. Pourquoi le bandit transporté d'Angleterre en Amérique, y devient-il souvent honnête ? c'est qu'il devient propriétaire, c'est qu'il a des terres à cultiver et qu'enfin sa position a changé.

Le militaire est dans les camps dur et impitoyable ; l'officier accoutumé à voir couler le sang, devient insensible à ce spectacle. Est-il de retour à Londres, à Paris, à Berlin ? il redevient humain et compatissant. Pourquoi regarde-t-on chaque caractère comme l'effet d'une organisation particulière, lorsqu'on ne peut déterminer quelle est cette organisation ? Pourquoi chercher dans des qualités occultes la cause d'un phénomène moral, que le développement du sentiment de l'amour de soi peut si clairement et si facilement expliquer.

<sup>&</sup>lt;sup>221</sup> Si l'auteur de l'Émile a nié la vérité de cet axiome, c'est qu'il n'a pas saisi le sens de Pascal.

# **Chapitre 4**

#### De l'amour de soi.

L'homme est sensible au plaisir et à la douleur physique : en conséquence, il fuit l'un et cherche l'autre ; et c'est à cette fuite et à cette recherche constante qu'on donne le nom d'amour de soi.

Ce sentiment est l'effet immédiat de la sensibilité physique, et par conséquent commun à tous, et inséparable à l'homme. J'en donne pour preuve sa permanence, l'impossibilité de le changer, ou même de l'altérer. De tous les sentiments, c'est le seul de cette espèce ; nous lui devons tous nos désirs, toutes nos passions ; elles ne peuvent être en nous que l'application du sentiment de l'amour de soi à tel ou tel objet.

C'est donc à ce sentiment diversement modifié selon l'éducation qu'on reçoit, selon le gouvernement sous lequel on vit, et les positions différentes où l'on se trouve, qu'on doit attribuer l'étonnante diversité des passions et des caractères.

L'amour de nous-mêmes nous fait en entier ce que nous sommes. Par quelle raison est-on si avide d'honneurs et de dignités ? c'est qu'on s'aime, c'est qu'on désire son bonheur, et par conséquent le pouvoir de se le procurer. L'amour de la puissance et des moyens de l'acquérir est donc nécessairement lié dans l'homme à l'amour de lui-même<sup>222</sup>. Chacun veut commander, parce que chacun voudrait accroître sa félicité, et pour cet effet que tous ses concitoyens s'en occupassent. Or entre tous les moyens de les y contraindre, le plus sûr est celui de la force et de la violence. L'amour du pouvoir fondé sur celui du bonheur, est donc l'objet commun de tous nos désirs<sup>223</sup>. Aussi les richesses, les honneurs, la gloire, l'envie, la considération, la justice, la vertu,

L'amour de l'homme pour le pouvoir est tel qu'en Angleterre même, il n'est presque point de ministre qui ne voulût revêtir son prince du pouvoir arbitraire. L'ivresse d'une grande place fait oublier au ministre qu'accablé lui-même sous le poids du pouvoir qu'il édifie, lui et sa postérité en seront peutêtre les premières victimes.

Qui fait chercher les grands emplois ? Serait-ce le désir d'y faire le bien ? Qui ne serait animé que de ce motif, les regarderait comme un fardeau. Si l'on les désire, c'est moins pour l'utilité publique que pour la sienne propre. Les hommes ne naissent donc pas aussi bons que quelques-uns le prétendent. Bonté suppose amour des autres, et c'est en nous seuls que se concentre tout notre amour.

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> Le désir du pouvoir est général, et si pour y parvenir tous les hommes ne s'exposent point aux mêmes dangers, c'est que l'amour de la conservation est dans la plupart d'entre eux en équilibre avec l'amour de la puissance.

l'intolérance, enfin toutes les passions factices<sup>224</sup> ne sont-elles en nous que l'amour du pouvoir déguisé sous ces noms différents.

Le pouvoir est l'objet unique de la recherche des hommes. Pour le prouver, je vais montrer que toutes les passions ci-dessus citées ne sont proprement en nous que l'amour du pouvoir, et j'en conclurai que cet amour étant commun à tous, tous sont susceptibles du désir de l'estime et de la gloire, par conséquent de l'espèce de passion propre à mettre en action l'égale aptitude qu'ont à l'esprit les hommes organisés comme le commun d'entre eux.

# Chapitre 5

### De l'amour des richesses et de la gloire.

À la tête des vertus cardinales, on place la force et le pouvoir : c'est la vertu la plus et peut-être la seule vraiment estimée. Le mépris est le partage de la faiblesse.

D'où naît notre dédain pour ces nations orientales dont quelques-unes nous égalent en industrie, comme le prouve la fabrique de leurs étoffes, et dont plusieurs nous surpassent peut-être en vertus sociales? Méprisons-nous simplement en elles la bassesse avec laquelle elles supportent le joug d'un despotisme honteux et cruel? Un tel mépris serait juste; mais non, nous les méprisons comme lâches et non exercées aux armes. C'est donc la force<sup>225</sup> qu'on respecte et la faiblesse qu'on méprise. L'amour de la force et du pouvoir est commun à tous<sup>226</sup>. Tous le désirent : mais tous, comme César ou Cromwell, n'aspirent point à un pouvoir suprême ; peu d'hommes en conçoivent le projet ; encore moins sont à portée de l'exécuter.

L'espèce de pouvoir qu'en général on souhaite, est celui qu'on peut facilement acquérir. Chacun peut devenir riche, et chacun désire les richesses. Par elles on satisfait à tous ses goûts, on secourt les malheureux, on oblige une infinité d'hommes, et par conséquent on leur commande.

 $<sup>^{224}</sup>$  Tout en nous est passion factice, à l'exception des besoins, des douleurs et des plaisirs physiques.

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> En presque tout pays l'on donne à la force la préférence sur la justice. En France, l'on met l'avocat à la taille ; l'on en exempte le lieutenant. Pourquoi ? c'est que l'un est jusqu'à un certain point représentatif de la justice et l'autre de la force.

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> L'homme sans désir, l'homme qui se croit parfaitement heureux, serait sans doute insensible à l'amour du pouvoir. Est-il des hommes de cette espèce ? oui, mais en trop petit nombre pour y avoir égard.

La gloire, comme les richesses, procure le pouvoir, et l'on en est pareillement avide. La gloire s'acquiert par les armes ou par l'éloquence. On sait quelle estime on avait à Rome et dans la Grèce pour l'éloquence : elle y conduisait aux grandeurs et à la puissance. *Magna vis et magnum nomen*, dit à ce sujet Cicéron, *sunt unum et idem*<sup>227</sup>. Chez ces peuples un grand nom donnait un grand pouvoir. L'orateur célèbre commandait à une multitude de clients. Or, dans tout état républicain, quiconque est suivi d'une foule de clients, est toujours un citoyen puissant. L'Hercule gaulois de la bouche duquel sortait une infinité de fils d'or était l'emblème de la force morale de l'éloquence. Mais pourquoi cette éloquence jadis si respectée, n'est-elle plus maintenant honorée et cultivée qu'en Angleterre ? c'est que par tout ailleurs elle n'ouvre plus la route des honneurs.

L'amour de la gloire, de l'estime, de la considération, n'est donc proprement en nous que l'amour déguisé de la puissance.

La gloire, dit-on, est la maîtresse de presque tous les grands hommes: ils la poursuivent à travers les dangers; ils bravent pour l'obtenir les travaux de la guerre, les ennuis de l'étude et la haine de mille rivaux<sup>228</sup>. Mais dans quel pays? dans ceux où la gloire fait puissance. Partout où la gloire ne sera qu'un vain titre, où le mérite sera sans crédit réel, le citoyen indifférent à l'estime publique fera peu d'effort pour l'obtenir. Pourquoi la gloire est-elle regardée comme une plante du sol républicain, qui dégénérée dans les pays despotiques, n'y pousse jamais avec une certaine vigueur? c'est que dans la gloire on n'aime proprement que le pouvoir, et que dans un gouvernement arbitraire, tout pouvoir disparaît devant celui du despote. L'homme qui passe la nuit sous les armes ou dans ses bureaux, s'imagine aimer l'estime, il se trompe. L'estime n'est que le nom qu'il donne à l'objet de son amour, et le pouvoir est la chose même.

Sur quoi j'observerai que ce même éclat, que cette même puissance dont quelquefois la gloire est environnée et qui nous la rend si chère, doit souvent nous la rendre odieuse dans nos concitoyens, et de-là l'envie.

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> Grande puissance et grand nom sont une seule et même chose.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> Quels sont les ennemis d'un homme célèbre ? ses rivaux et presque tous ses contemporains. Sa présence les humilie. De qui l'homme illustre est-il loué ? de l'étranger : l'étranger est sans envie. C'est la postérité vivante. L'éloignement des lieux équivaut à celle des temps. L'estime de l'étranger est pour l'homme de lettres presque l'unique récompense qu'il puisse maintenant attendre de ses travaux.

# **Chapitre 6**

#### De l'envie.

Le mérite, dit Pope, produit l'envie comme le corps produit l'ombre. L'envie annonce le mérite, comme la fumée l'incendie et la flamme. L'envie acharnée contre le mérite, ne le respecte ni dans les grandes places, ni sur le trône. Elle poursuit également un Voltaire, un Catinat, un Frédéric. Si l'on se rappelait souvent jusqu'où se porte sa fureur, peut-être qu'effrayés des malheurs semés sur les pas des grands talents, on serait sans courage pour les acquérir.

L'homme de génie qui se dit à la lueur de sa lampe : ce soir je finis mon ouvrage : demain est le jour de la récompense : demain le public reconnaissant s'acquitte envers moi : demain enfin, je reçois la couronne de l'immortalité. Cet homme oublie qu'il est des envieux. En effet, demain arrive ; l'ouvrage est publié ; il est excellent, et le public n'acquitte point sa dette. L'envie détourne loin de l'auteur le parfum suave des éloges<sup>229</sup>. Elle y substitue l'odeur empestée de la critique et de la calomnie. Le jour de la gloire ne luit presque jamais que sur la tombe des grands hommes. Qui mérite l'estime, rarement en jouit, et qui sème le laurier, se repose rarement sous son ombrage<sup>230</sup>.

Mais l'envie habite-t-elle tous les cœurs? Il n'en est point du moins où elle ne pénètre. Que de grands hommes ne peuvent souffrir des concurrents, ne veulent

<sup>229</sup> De toutes les passions l'envie est la plus détestable. Le portrait qu'en fait je ne sais quel poète est effrayant.

La compassion, dit-il, s'attendrit sur l'infortune des hommes : l'envie s'en réjouit et trouve sa joie dans leurs peines.

Il n'est point de passion qui ne se propose quelque plaisir pour objet. Le malheur d'autrui est le seul que se propose l'envie.

Le mérite s'indigne de la prospérité du méchant et de l'indigne, et l'envie de celle du bon et du spirituel.

L'amour et la colère allumés dans une âme y brûlent une heure, un jour, une année ; l'envie la ronge jusqu'au tombeau.

Sous la bannière de l'envie marchent la haine, la calomnie, la trahison et la cabale.

Par-tout l'envie traîne à sa suite la maigreur de la famine, les venins de la peste et la rage de la guerre.

<sup>230</sup> Si les grands écrivains deviennent après leur mort les précepteurs du genre humain, il faut convenir que de leur vivant, les précepteurs sont bien châtiés par leurs élèves.

entrer en partage d'estime avec aucun de leurs concitoyens, et oublient qu'au banquet de la gloire, il faut, si je l'ose dire, que chacun ait sa portion!

Les âmes mêmes les plus nobles prêtent quelquefois l'oreille à l'envie : elles résistent à ses conseils ; mais non sans efforts. La nature a fait l'homme envieux. Vouloir le changer à cet égard, c'est vouloir qu'il cesse de s'aimer ; c'est vouloir l'impossible. Que le législateur ne se propose donc point d'imposer silence à la jalousie, mais d'en rendre la rage impuissante, et d'établir, comme en Angleterre, des lois propres à protéger le mérite contre l'humeur du ministre et le fanatisme du prêtre. C'est tout ce que la sagesse peut en faveur des talents. Prétendre plus et se flatter d'anéantir l'envie, c'est folie. Tous les siècles ont déclamé contre ce vice. Qu'ont produit ces déclamations ? rien. L'envie existe encore et n'a rien perdu de son activité, parce que rien ne change la nature de l'homme.

Cependant il est un moment où l'envie lui est inconnue : ce moment est celui de la première jeunesse. Peut-on encore se flatter de surpasser ou du moins d'égaler en mérite des hommes déjà honorés de l'estime publique ; espère-t-on entrer en partage de la considération qui leur est décernée ? alors plein de respect pour eux, leur présence excite notre émulation : on les loue avec transport, parce qu'on a intérêt de les louer et d'accoutumer le public à respecter en eux nos talents futurs. La louange est donc un tribut que la jeunesse paie volontiers au mérite, et que l'âge mûr lui refusera toujours.

À trente ans l'émulation de vingt s'est déjà transformée en envie. Perd-on l'espoir d'égaler ceux qu'on admire, l'admiration fait place à la haine. La ressource de l'orgueil, c'est le mépris des talents. Le vœu de l'homme médiocre, c'est de n'avoir point de supérieur. Que d'envieux répètent tout bas, d'après je ne sais quel comique : je t'aime d'autant plus que je t'estime moins.

Ne peut-on étouffer la réputation d'un homme célèbre ? on exige du moins de lui la plus grande modestie. L'envieux a reproché à M. Diderot, jusqu'à ces mots du commencement de son interprétation de la nature, *jeune homme prends et lis*. L'on était jadis moins difficile. Le jurisconsulte Dumoulin dit de lui, *moi qui n'ai point d'égal, et qui suis supérieur à tout le monde*. Tant d'actes d'humilité exigés maintenant de la part des auteurs, suppose un singulier accroissement dans l'orgueil des lecteurs. Un tel orgueil annonce la haine du mérite, et cette haine est naturelle. En effet, si jaloux de leur bonheur les hommes désirent le pouvoir et par conséquent la gloire et la considération qui le procurent, ils doivent détester dans un homme trop illustre celui qui les en prive. Pourquoi dit-on hautement tant de mal des gens d'esprit ? c'est qu'on se sent intérieurement forcé d'en penser du bien. Lorsqu'on tire le gâteau des rois, l'on en conserve une part pour Dieu ; lorsqu'on détaille le mérite d'un homme supérieur, on lui trouve quelque défaut ; c'est la part de l'envie.

Ne s'élève-t-on point au-dessus de ses concitoyens, on veut les abaisser jusqu'à soi. Qui ne peut leur être supérieur, veut du moins vivre avec des égaux<sup>231</sup>. Tel est et sera toujours l'homme.

Parmi les âmes vertueuses et les plus au-dessus de la jalousie, peut-être n'en est-il aucune qui ne soit en ce genre souillée de quelque tache légère. Qui peut en effet se vanter d'avoir toujours loué courageusement le génie? De n'avoir à cet égard jamais dissimulé son estime? De n'avoir pas, en présence du maître, gardé un silence coupable, et dans les éloges donnés aux talents de n'avoir point ajouté un de ces *mais* perfides, qui si souvent échappent à la jalousie<sup>232</sup>.

Tout grand talent est en général un objet de haine, et delà l'empressement avec lequel on achète les feuilles où l'on le déchire cruellement. Quel autre motif les ferait lire ? Serait-ce le désir de perfectionner son goût<sup>233</sup> ? Mais les auteurs de ces feuilles

<sup>231</sup> Est-on intérieurement contraint de reconnaître dans un autre plus d'esprit qu'en soi, on le hait, sa présence importune : l'on veut se venger, s'en défaire, et pour cet effet, ou l'on le force à s'expatrier comme Descartes, Baile, Maupertuis, etc. ou l'on le persécute comme Montesquieu, Diderot, etc.

Il n'est point, dit-on, de grand homme aux yeux de sa femme ou de son valet de chambre. Je le crois bien. Comment vivre habituellement avec un homme qu'on serait trop souvent forcé d'admirer! On prend dans ce cas le parti ou de le quitter ou de l'estimer peu.

Les grandeurs et les richesses peuvent quelque temps imposer silence à l'envie ; mais elle s'en irrite en secret. On ne veut pas qu'un homme déjà notre supérieur en naissance et en dignité, le soit encore en talents. Cet homme écrit-il comme Frédéric ? On ridiculise en lui le talent d'écrire qu'on admire dans César, Cicéron, etc. On le voit à regret constater son mérite par un bon ouvrage. Eh quoi ! Sa seule conversation ne suffirait-elle pas pour prouver son esprit ? non, dans la conversation les idées se succèdent très-rapidement, on n'a le temps ni de les considérer sous toutes les faces, ni d'en apprécier la justesse. D'ailleurs le ton, le geste de celui qui parle, la disposition de celui qui écoute, tout peut en imposer. On est donc toujours en droit de nier un pareil mérite. On en use et l'on se console.

Peut-être pour être aimé, faut-il mériter peu d'estime. Toute supériorité attire respect et inimitié. Pourquoi l'affabilité rend-elle le mérite supportable ? c'est qu'elle le rend un peu méprisable.

Le mérite réservé donne à la fois une disposition au respect et à la haine, et le mérite affable une disposition à l'amour et au mépris. Qui veut être chéri de ce qui l'environne, doit se contenter de peu d'estime. L'oubli du mérite en est le pardon. Les grands talents font quelques admirateurs et peu d'amis. Le vœu secret et général du plus grand nombre, ce n'est pas que l'esprit s'exalte; et que la sottise s'étende.

<sup>232</sup> Que d'hommes donnent aux anciens la préférence sur les modernes, pour n'être pas forcés de reconnaître dans leur société un Locke, un Sénèque, un Virgile, etc.

<sup>233</sup> Quel motif fait acheter les feuilles satyriques ? la critique qu'on y fait des grands hommes ; les louanges qu'on y donne aux médiocres. On ne changera point à cet égard la nature humaine. Si les

ne sont ni des Longin, ni des Despréaux ; ils n'ont pas même la prétention d'éclairer le public. Qui peut composer de bons ouvrages ne s'amuse point à critiquer ceux des autres.

L'impuissance de bien faire, produit le critique. Sa profession est humble. Si les Desfontaines plaisent, c'est en qualité de consolateurs des sots<sup>234</sup>. C'est l'amertume de leur satire qui proclame le génie.

Blâmer avec acharnement, est la manière de louer de l'envie. C'est le premier éloge que reçoit l'auteur d'un bon ouvrage, et le seul qu'il puisse arracher de ses rivaux. C'est à regret qu'on admire ; c'est uniquement soi qu'on veut trouver estimable. Il n'est presque point d'homme qui ne parvienne à se le persuader. A-t-on le sens commun? on le préfère au génie. A-t-on quelques petites vertus? On les met audessus des plus grands talents. On déprise tout ce qui n'est pas soi.

En fait d'envie, il n'est qu'un homme qui puisse s'en croire exempt. C'est celui qui ne s'est jamais examiné.

Le génie a pour protecteur<sup>235</sup> et panégyriste la jeunesse et quelques hommes éclairés et vertueux. Mais leur impuissante protection<sup>236</sup> ne lui donne ni crédit ni considération. Quelle est cependant la nourriture commune du talent et de la vertu? la considération et les éloges. Privé de cette nourriture, l'un et l'autre languit et meurt ; l'activité et l'énergie de l'âme s'éteint. C'est la flamme qui n'a plus rien à dévorer.

Athéniens, dit Plutarque, avancèrent si promptement le jeune Cimon aux premières places, c'était pour mortifier Thémistocle. Ils s'ennuyaient d'estimer longtemps le même homme. Pourquoi vante-t-on à l'excès les talents naissants ? souvent pour déprimer les talents reconnus. Pénètre-t-on, dit Plutarque, profondément dans le cœur humain, en connaît-on les principes moteurs ? on voit que le désir d'obliger un homme a souvent moins de part au service qu'on lui rend, que l'envie d'en humilier un autre.

<sup>234</sup> Racine et Pradon font chacun une Phèdre. Les Desfontaines du siècle s'élevèrent contre Racine, et leur critique eut du succès. Elle déchargea quelque temps les sots du poids insupportable de l'estime.

<sup>235</sup> En général les pères honnêtes et peu éclairés voient impatiemment leur fils fréquenter les hommes de lettres et donner à leur société la préférence sur tout autre : l'orgueil paternel en est humilié.

<sup>236</sup> Si comme on le dit, les lettres et la philosophie sont en France sans protecteurs, on peut sans être prophète, assurer que la génération prochaine y sera sans esprit et sans talent, et que de tous les arts, ceux du luxe y seront les seuls cultivés.

En presque tous les gouvernements, les talents, comme les prisonniers des Romains, condamnés et livrés aux bêtes, en sont la proie. Le génie est-il en mépris à la cour ? l'envie fait le reste<sup>237</sup>. Elle en détruit jusqu'à la semence. Le mérite a-t-il toujours à lutter contre l'envie ? il se fatigue, et quitte l'arène, s'il n'y voit point de prix pour le vainqueur. On n'aime ni l'étude ni la gloire pour elles-mêmes, mais pour les plaisirs, l'estime et le pouvoir qu'elles procurent. Pourquoi ? c'est qu'en général on désire moins d'être estimable que d'être estimé ; c'est que jaloux de la gloire du moment<sup>238</sup>, la plupart des écrivains uniquement attentifs à flatter le goût de leur siècle et de leur nation<sup>239</sup>, ne lui présentent que les idées du jour, des idées agréables à l'homme en place, par la protection duquel ils espèrent obtenir argent, considération et même un succès éphémère.

Mais il est des hommes qui le dédaignent. Ce sont ceux qui transportés en esprit dans l'avenir, et jouissant d'avance des éloges de la considération, de la postérité, craignent de survivre à leur réputation<sup>240</sup>. Ce seul motif leur fait sacrifier la gloire et la considération du moment à l'espoir quelquefois éloigné d'une gloire et d'une considération plus grande. Ces hommes sont rares. Ils ne désirent que l'estime des citoyens estimables.

Qu'importe à Marmontel les censures<sup>241</sup> de la Sorbonne ? Il eût rougi de ses éloges. La couronne tressée par la sottise ne s'ajuste point sur la tête du génie. C'est le nouvel ornement d'architecture dont on avait en Languedoc couronné la maison quarrée. Un

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> La violence et la persécution sont en général proportionnées au mérite du persécuté. En tout pays, les hommes illustres ont éprouvé des disgrâces. En Angleterre il n'y a guère plus de 150 ans qu'on y peut être impunément grand homme.

<sup>&</sup>lt;sup>238</sup> Peu d'auteurs pensent d'après eux. La plupart font des livres d'après des livres. Cependant qui n'a point une manière à lui, ne doit pas s'attendre à l'estime de la postérité.

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> Jadis toujours à genoux devant les anciens, quiconque eût en secret préféré le Tasse à Virgile, ou à Homère, n'en fût pas toujours convenu. Quel motif néanmoins a-t-on de taire son sentiment, lorsqu'on ne le donne pas pour loi ? Qui mieux que la diversité des opinions peut éclairer le goût du public.

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> Le prince et le magistrat redoutent-ils le jugement de la postérité? ils méritent communément son estime, ils sont justes dans leurs édits et leurs sentences. Il en est de même d'un auteur. A-t-il en écrivant la postérité présente à son souvenir? sa manière de comparer devient grande. Il découvre des vérités importantes, il s'assure de l'estime générale, parce qu'il écrit pour les hommes de tous les siècles et de tous les pays.

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> Ce libelle théologique intitulé censure de Bélisaire, fait horreur par la barbarie et la cruauté de ses assertions : il rappelle toujours à mon esprit ce beau vers de Racine :

Eh quoi, Mathan! d'un prêtre est-ce-là le langage?

voyageur passe devant l'édifice, et s'écrie : "je vois le château d'Arlequin sur la tête de César".

Qu'on n'imagine cependant pas que le citoyen le plus jaloux d'une estime durable, aime et la gloire, et la vérité même. Si telle est la nature de chaque individu qu'il soit nécessité de s'aimer de préférence à tous, l'amour du vrai est toujours en lui subordonné à l'amour de son bonheur : il ne peut aimer dans le vrai que le moyen d'accroître sa félicité. Aussi ne recherche-t-il ni la gloire ni la vérité dans le pays et le gouvernement où l'un et l'autre sont méprisés.

Le résultat de ce chapitre et du précédent, c'est que la fureur de l'envie, le désir des richesses et des talents, l'amour de la considération, de la gloire et de la vérité, ne sont jamais dans l'homme que l'amour de la force et du pouvoir<sup>242</sup> déguisé sous ces noms différents.

# Chapitre 7

### De la justice.

La justice est la conservatrice de la vie, de la liberté des citoyens. Chacun veut jouir de ses diverses propriétés. Chacun aime donc la justice dans les autres, et veut qu'il soit juste à son égard. Mais qui lui ferait désirer de l'être à l'égard des autres ? Aime-t-on la justice pour la justice même ou pour la considération qu'elle procure ? C'est l'objet de mon examen.

Les citoyens auxquels on doit le plus de respect, sont d'abord ces généraux et ces ministres habiles dont la valeur ou la sagesse assure, ou la grandeur, ou la félicité des empires ; mais après ces chefs de guerre ou de justice, quels citoyens sont les plus utiles ? ceux qui perfectionnent les arts et les sciences, dont les découvertes utiles et agréables, ou fournissent aux besoins de l'homme, ou l'arrachent à ses ennuis. Pourquoi donc marquer plus de considération à l'homme riche, à l'homme en faveur, qu'au grand géomètre, au grand poète, et au grand philosophe ? c'est que notre premier respect est pour un pouvoir à la possession duquel nous joignons toujours l'idée de bonheur et de plaisir.

Le pouvoir est l'idole de la jeunesse et même de l'homme fait, tant qu'il peut entrelacer des myrtes à ses lauriers.

Si ce même pouvoir est quelquefois le dédain du vieillard, c'est qu'il n'en tire plus le même avantage.

L'homme s'ignore si souvent lui-même ; on aperçoit tant de contradiction entre sa conduite et ses discours<sup>243</sup> que pour le connaître, c'est dans ses actions et dans sa nature même qu'il le faut étudier.

## **Chapitre 8**

## De la justice considérée dans l'homme de la nature.

Pour juger l'homme, considérons-le dans son état primitif, dans celui d'un sauvage encore farouche. Est-ce l'équité que ce sauvage aime et respecte ? non : mais la force. Il n'a ni dans son cœur d'idée de la justice, ni dans sa langue de mots pour l'exprimer. Quelle idée pourrait-il s'en former, et qu'est-ce en effet qu'une injustice ? la violation d'une convention ou d'une loi faite pour l'avantage du plus grand nombre. L'injustice ne précède donc pas l'établissement d'une convention, d'une loi et d'un intérêt commun. Avant la loi, il n'est donc pas d'injustice. *Si non esset lex, non esset peccatum*<sup>244</sup>. Or, que suppose l'établissement des lois ?

- 1- La réunion des hommes en une plus ou moins grande société.
- 2- La création d'une langue propre à se communiquer un certain nombre d'idées<sup>245</sup>.

<sup>243</sup> En morale comme en religion, il est peu de vertueux et beaucoup d'hypocrites. Mille gens se parent des sentiments qu'ils n'ont ni ne peuvent avoir. Compare-t-on leur conduite avec leurs discours? On ne voit en eux que des fripons qui veulent faire des dupes. On doit en général se méfier de la probité de quiconque affiche des mœurs trop austères et se donne pour Romain. Il en est qui se montrent réellement vertueux au moment que la toile se lève et qu'ils vont jouer un grand rôle sur la scène de ce monde ; mais dans le déshabillé combien en est-il qui conservent la même honnêteté et sont toujours justes ?

Ce qui m'assure de l'amour des premiers Romains pour la vertu, c'est la connaissance de leurs lois et de leurs mœurs. Sans cette connaissance, la vertu des Romains modernes me ferait suspecter celle des premiers, et je dirais, comme le cardinal Bessarion au sujet des miracles, que les nouveaux le font douter des anciens.

L'homme juste, mais éclairé ne prétend point aimer la justice pour la justice même. Est-on sans reproche ? On avoue sans honte que dans toutes ses actions, on n'eut jamais que son bonheur en vue ; mais qu'on l'a toujours confondu avec celui des ses concitoyens. Peu le placent aussi heureusement.

<sup>244</sup> Mot-à-mot : S'il n'y avait pas loi, il n'y aurait pas péché.

<sup>245</sup> Selon M. Locke, "une loi est une règle prescrite aux citoyens avec la sanction de quelque peine ou récompense propre à déterminer leurs volontés. Toute loi, selon lui, suppose peine et récompense attachée à son observation ou à son infraction."

Or, s'il est des sauvages dont la langue ne s'étend point encore au-delà de cinq ou six sons ou cris, la formation d'une langue est donc l'œuvre de plusieurs siècles. Jusqu'à cette œuvre accomplie, les hommes sans conventions et sans lois, vivent donc en état de guerre.

Cet état, dira-t-on, est un état de malheurs, et le malheur créateur des lois doit forcer les hommes à les accepter. Oui : mais jusqu'à cette acceptation, si les hommes sont malheureux, ils ne sont pas du moins injustes. Comment usurper le champ, le verger du propriétaire, et commettre enfin un vol, lorsqu'il n'est encore ni propriétaire, ni partage de champ ou de verger ? Avant que l'intérêt public eût déclaré la loi du premier occupant une loi sacrée, quel eût été le plaidoyer d'un sauvage habitant un canton giboyeux, dont un sauvage plus fort eût voulu le chasser ?

Quel est ton droit, dirait le premier, pour me bannir de ce canton?

À quel titre, dirait le second, prétends-tu le posséder?

Le hasard, répondrait le faible, y a porté mes pas : il m'appartient parce que je l'habite et que la terre est au premier occupant.

Quel est ce droit de premier occupant<sup>246</sup>, répondrait le puissant ? Si le hasard t'a le premier conduit en ce lieu, le même hasard m'a donné la force nécessaire pour t'en chasser. Auquel des deux droits donner la préférence ? Veux-tu connaître toute la supériorité du mien ? Lève les yeux au ciel ; tu vois l'aigle fondre sur la colombe : abaisse-les sur terre, tu vois le cerf déchiré par le lion. Porte tes regards sur la profondeur des mers, tu vois la dorade dévorée par le requin. Tout dans la nature t'annonce que le faible est la proie du puissant. La force est un don des dieux. Par elle

Cette définition donnée, l'homme qui viole chez un peuple policé une convention non encore revêtue de cette sanction, n'est point punissable ; cependant il est injuste. Mais pouvait-il l'être avant l'établissement de toutes conventions et la formation d'une langue propre à l'exprimer ? non, parce que dans cet état, l'homme n'a d'idée, ni de la propriété, ni par conséquent de la justice.

Que nous apprend à ce sujet l'expérience à laquelle en morale comme en physique, il faut soumettre les théories les plus ingénieuses, et qui seule en constate la vérité ou la fausseté? c'est que l'homme a des idées de la force avant d'en avoir de la justice; c'est qu'en général il est sans amour pour elle; c'est que même dans les pays policés où l'on parle toujours d'équité, personne ne la consulte qu'il n'y soit forcé par la crainte d'un pouvoir égal ou supérieur au sien.

<sup>246</sup> C'est du moment où les hommes multipliés ont été forcés de cultiver la terre, qu'ils ont senti la nécessité d'assurer au cultivateur et sa récolte et la propriété du champ qu'il labourait. Avant la culture doit-on s'étonner que le fort crût avoir sur un terrain vague et stérile, autant de droit que le premier occupant ?

je possède tout ce que je puis ravir. En m'armant de ces bras nerveux, le ciel t'a donc déclaré sa volonté. Fuis de ces lieux, cède à la force ou combats<sup>247</sup>.

Que répondre aux discours de ce sauvage, et quelle injustice lui reprocher, lorsque le droit du premier occupant n'est pas encore un droit convenu ?

Justice suppose lois établies. Observation de la justice suppose équilibre de la puissance entre les citoyens. Le maintien de cet équilibre est le chef-d'œuvre de la science de la législation. C'est une crainte mutuelle et salutaire qui force les hommes d'être justes les uns envers les autres. Que cette crainte cesse d'être réciproque, alors la justice devient une vertu méritoire et dès-lors la législation d'un peuple est vicieuse. Sa perfection suppose que l'homme est nécessité à la justice.

La justice est inconnue du sauvage isolé. Si l'homme policé en a quelque idée, c'est qu'il reconnaît des lois. Mais aime-t-il la justice pour elle-même ? C'est à l'expérience à nous en instruire.

# **Chapitre 9**

## De la justice considérée dans l'homme et les peuples policés.

Quel amour l'homme a-t-il pour la justice ? Pour le savoir qu'on élève le citoyen au-dessus de tout espoir et de toute crainte : qu'on le place sur un trône d'Orient.

Assis sur ce trône, il peut lever d'immenses taxes sur ses peuples. Le doit-il? Non. Toute taxe a les besoins de l'état pour objet et pour mesure. Tout impôt perçu au-delà de ces besoins est un vol, une injustice. Point de vérité plus avouée. Cependant malgré le prétendu amour de l'homme pour l'équité, point de despote asiatique qui ne commette cette injustice, et ne la commette sans remords. Que conclure de ce fait? Que l'amour de l'homme pour la justice, est fondé, ou sur la crainte des maux compagnons de l'iniquité, ou sur l'espoir des biens compagnons de l'estime, de la considération et enfin du pouvoir attaché à la pratique de la justice.

La nécessité où l'on est pour former des hommes vertueux, de punir, de récompenser, d'instituer des lois sages, d'établir une excellente forme de gouvernement, sont autant de preuves évidentes de cette vérité.

\_

Leur méchanceté est telle sur certaines côtes d'Afrique qu'ils préfèrent la mort à l'esclavage. Sont-ils achetés ? Ils se poignardent, se jettent dans des puits. Autant de perdu pour l'acheteur. Jugez par ce fait de la perversité de cette maudite race."

Qu'on applique aux peuples ce que je dis de l'homme. Deux peuples sont voisins, ils sont à certains égards dans une dépendance réciproque : ils sont en conséquence forcés de faire entre eux des conventions et de créer un droit des gens. Le respectentils ? Oui, tant qu'ils se craignent réciproquement ; tant qu'une certaine balance de pouvoir subsiste entre eux. Cette balance est-elle rompue ? La nation la plus puissante viole sans pudeur ces conventions<sup>248</sup>. Elle devient injuste, parce qu'elle peut l'être impunément.

Le respect tant vanté des hommes pour la justice, n'est jamais en eux qu'un respect pour la force.

Cependant point de peuple qui dans la guerre ne réclame la justice en sa faveur. J'en conviens. Mais dans quel moment, dans quelle position? Lorsque ce peuple est entouré de nations puissantes, qui peuvent prendre part à ses querelles. Quel est alors l'objet de sa réclamation? De montrer dans son ennemi un voisin injuste, ambitieux, redoutable ; d'exciter contre lui la jalousie des autres peuples, de s'en faire des alliés et de se fortifier de leurs forces. L'objet d'une nation dans tant d'appels à la justice, c'est d'accroître sa puissance, et d'assurer sa supériorité sur une nation rivale. L'amour prétendu des peuples pour la justice, n'est donc en eux qu'un amour réel du pouvoir.

Pour s'assurer de cette vérité, supposons qu'uniquement occupés de leurs affaires domestiques, les voisins de deux nations rivales, ne puissent prendre part à leurs querelles et leur prêter secours, qu'arrivera-t-il? C'est que sans appel à la justice et sans égard à l'équité, la nation la plus puissante, portera le fer et le feu chez la nation ennemie. Son droit sera la force. Malheur, dira-t-elle, au faible et au vaincu.

Lorsqu'à la tête des Gaulois, Brennus attaqua les Clusiens; "Quelles offenses, lui dirent les Ambassadeurs Romains, les Clusiens vous ont-ils faites?" Brennus à cette demande se prit à rire. "Leur offense, répondit-il, c'est le refus qu'ils font de partager leurs terres avec moi. C'est la même que vous ont faite jadis, et ceux d'Albe, et les Fidénates et les Ardéates; que vous faisaient naguère les Veiens, les Carpenates, une partie des Falisques et des Volisques. Pour vous en venger, vous avez pris les armes, vous avez lavé cette injure dans leur sang, vous avez asservi leurs personnes, pillé

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> Dans quel moment les peuples violent-ils le droit des gens ? lorsqu'ils le peuvent impunément. Rome faible fut équitable et vertueuse. Eut-elle conquis la Macédoine ? aucune nation ne put lui résister. Rome devenue plus forte cessa d'être juste. Ses habitants furent dès-lors sans honneur et sans foi. Le puissant est toujours injuste. La justice entre les nations est toujours fondée sur une crainte réciproque et de-là cet axiome politique.

Si vis pacem, para bellum:

Veux-tu la paix ? Soit prêt à la guerre.

leurs biens, ruiné leurs villes et leurs campagnes : et en ceci vous ne leur avez fait ni tort ni injustice : vous avez obéi à la plus ancienne des lois, qui donne au fort le bien du faible ; loi souveraine dans la nature, qui commence aux Dieux et finit aux animaux. Étouffez donc, ô Romains, votre pitié pour les Clusiens. La compassion est encore inconnue aux Gaulois : ne leur en inspirez pas le sentiment, ou craignez qu'ils n'aient aussi pitié de ceux que vous opprimez".

Peu de chefs de nations ont l'audace et la franchise de Brennus. Leurs discours seront différents : leurs actions sont les mêmes, et dans le fait, tous ont le même mépris pour la justice <sup>249</sup>.

L'histoire du monde n'est que le vaste recueil des preuves multipliées de cette vérité<sup>250</sup>. Les invasions des Huns, des Goths, des Vandales, des Suèves, des Romains

<sup>249</sup> Aristote met le brigandage au nombre des différentes espèces de chasses. Solon entre les diverses professions compte celle du voleur. Il observe seulement qu'il ne faut voler, ni ses concitoyens, ni les alliés de la république. Rome fut sous le premier de ses rois un repaire de brigands. Les Germains, dit César, regardent la dévastation et le pillage comme le seul exercice convenable à la jeunesse, le seul qui puisse l'arracher à la paresse et former des hommes.

<sup>250</sup> Il est, dit-on, un droit des gens entre les Anglais, les Français, les Allemands, les Italiens, etc. Je le crois. La crainte des représailles l'établit chez des nations qu'une puissance à peu-près égale force à respecter. Sont-elles affranchies de cette crainte? Ont-elles affaire à des peuples sauvages? dès ce moment, le droit des gens est nul et chimérique à leurs yeux.

Est-ce aux nations chrétiennes à parler de droit de gens, de loi naturelle et de vertu? elles qui sans outrage de la part des Indiens orientaux, abordent leurs côtes, dévastent leurs villes et en chassent les habitants; elles qui dans les villages Africains portent avec les marchandises de l'Europe la discorde, la guerre et en profitent pour faire des esclaves; elles enfin qui sans prétexte et sans offense de la part des Indiens occidentaux, débarquent en Amérique, renversent les trônes de Montezuma et des Incas, égorgent leurs sujets, s'approprient leurs états et oublient qu'il est un droit de *primo occupanti* (au premier occupant).

L'église se vante de faire restituer les larcins et les dépôts volés : mais a-t-elle fait restituer les empires du Mexique et du Pérou à leurs vrais propriétaires ? De concert avec les princes, n'a-t-elle pas au contraire pillé le nouveau monde ? Ne s'est-elle pas enrichie de ses dépouilles, et n'a-t-elle pas enfin par sa conduite jeté du mépris sur les préceptes de cette loi naturelle qu'elle dit gravée par Dieu dans tous les cœurs ?

Est-il d'ailleurs une morale plus absurde et plus petite que celle de l'église? Qu'un prince prenne une maîtresse, qu'il satisfasse un goût aussi indifférent au bien public, si ce goût ou cette maîtresse est défavorable aux projets de l'église, le prêtre s'élève et crie à l'impiété. Mais que ce même prince porte la dévastation et la guerre chez un peuple qui ne l'a pas offensé, qu'il fasse périr 400 000 hommes dans

les conquêtes et des Espagnols, et des Portugais dans l'une et l'autre Inde, enfin nos croisades, tout prouve que dans leurs entreprises, c'est leur force que les nations consultent. Tel est le tableau que nous présente l'histoire. Or le même principe qui meut les nations doit, et nécessairement et pareillement mouvoir les individus qui les composent. Que la conduite des nations nous éclaire donc sur la nôtre.

## **Chapitre 10**

# Le particulier, comme les nations, n'estime dans la justice que la considération, et le pouvoir qu'elle lui procure.

Un homme est-il par rapport à ses concitoyens à-peu-près dans l'état d'indépendance d'un peuple à l'égard d'un autre? Cet homme n'aime dans la justice<sup>251</sup> que le pouvoir et le bonheur qu'elle lui procure. À quelle autre cause en effet, sinon à cet extrême amour pour le pouvoir, attribuer notre admiration pour les conquérants<sup>252</sup>? Le conquérant, dit le Corsaire Démétrius à Alexandre, est un

cette expédition, qu'il surcharge ses sujets d'impôts, le prêtre garde le silence. Belle morale que celle du clergé catholique !

<sup>251</sup> On aime, dit-on, la justice. Mais les magistrats en sont les organes, et chargés par état de l'administrer, ils doivent surtout protéger l'innocence. La protègent-ils réellement? Une affaire criminelle est en Espagne et en Angleterre instruite de deux manières différentes. Celle où l'on donne un avocat à l'accusé, où l'on fait publiquement son procès, est sans contredit celle où l'innocence est le plus à l'abri de la corruption et de la partialité des juges. C'est la meilleure. Pourquoi n'est-elle pas adoptée? Pourquoi les magistrats n'en sollicitent-ils pas l'admission? c'est qu'ils imaginent que plus leurs sentences seront arbitraires, plus ils inspireront de crainte et plus ils acquerront de pouvoir sur le peuple. L'amour tant vanté de l'équité, n'est donc ni naturel, ni commun aux hommes. Or comment se dire ami de l'humanité, lorsqu'on ne l'est pas même de la justice?

L'idée de bonheur étroitement liée dans notre mémoire à l'idée de puissance, en peut être difficilement séparée. On respecte jusqu'à l'apparence du pouvoir. C'est à ce sentiment qu'on doit peut-être une certaine admiration pour le suicide. On suppose une grande puissance à qui méprise assez la vie pour se donner la mort. À quelle autre cause, si non à l'amour du pouvoir, doit-on attribuer l'excessive haine des femmes sages pour les hommes d'un certain goût ? Les Alexandre, les Socrate, les Solon, les Catinat étaient des héros, des amis fidèles, des citoyens honnêtes. On peut donc avec ce certain goût servir utilement et sa famille et sa patrie. D'où vient l'horreur des femmes pour les hommes qui en sont soupçonnés ? c'est qu'elles ont sur eux peu de puissance. Or ce défaut de pouvoir leur est insupportable. Ce sont autant d'esclaves de moins dans leur empire. Ils sont donc coupables d'un crime que la mort seule peut expier.

homme qui à la tête de cent mille autres, vole à la fois cent mille bourses, égorge cent mille citoyens, fait en grand le mal que le brigand fait en petit, et qui plus injuste que ce dernier, est plus nuisible à la société. Le voleur est l'effroi du particulier. Le conquérant est comme le despote, le fléau d'une nation. Qui détermine notre respect pour les Alexandre, les Cortés, et notre mépris pour les Cartouche, les Raffiat ? la puissance des uns, et l'impuissance des autres. Dans le brigand, ce n'est pas proprement le crime, mais la faiblesse qu'on méprise<sup>253</sup>. Le conquérant se présente comme fort. On veut être fort : on ne peut mépriser ce qu'on voudrait être.

L'amour de l'homme pour le pouvoir est tel qu'en tous les cas l'exercice lui en est agréable, parce qu'il lui en rappelle l'existence. Tout homme désire une grande puissance, et tout homme sait qu'il est presque impossible d'être à la fois toujours juste et puissant. On fait sans doute de son pouvoir un usage meilleur ou moins bon, selon l'éducation différente qu'on a reçue, mais enfin quelque heureuse qu'elle ait été, il n'est point de grand qui ne commette encore des injustices. L'abus du pouvoir est lié au pouvoir, comme l'effet l'est à la cause. Corneille l'a dit :

Qui peut tout ce qu'il veut, veut plus que ce qu'il doit<sup>254</sup>.

<sup>253</sup> C'est la force qui rend un monarque respectable à un monarque. Philippe second travaille à son bureau ; il se sent un besoin ; il appelle, personne ne vient. Son bouffon se met à rire. De quoi ris-tu, dit le roi ? du respect, de l'estime et de la crainte que vous inspirez à l'Europe, et du mépris qu'elle aurait pour vous, si vous cessiez d'être fort, et que vos autres sujets ne vous servissent pas mieux que vos domestiques.

254 L'enthousiasme de l'équité se fait rarement sentir aux princes. Peu d'entre eux sont animés du noble amour de l'humanité. Dans l'antiquité le seul Gélon en fournit un exemple. Il a horreur des sacrifices humains ; il porte la guerre en Afrique et contraint les Carthaginois vaincus d'abolir ces détestables sacrifices. Catherine arme pareillement pour forcer les Polonais à la tolérance. De toutes les guerres, ces deux sont peut-être les seules réellement entreprises pour le bonheur des nations. Gélon et Catherine II partageront donc à cet égard l'estime de la postérité. Veut-on apprécier le mérite des souverains? Qu'on ne les juge point sur de petits maux produits par quelques tracasseries domestiques, mais sur les grands biens qu'ils ont, ou faits, ou voulu faire à l'humanité. Le désir du bien est rare en eux. Le seul moment où communément le bien public s'opère, est celui où l'intérêt du puissant se trouve conforme à l'intérêt général. Quel instant les rois de France prirent-ils pour rendre la liberté aux sujets et pour affaiblir le pouvoir féodal ? celui où les orgueilleux vassaux de la couronne marchaient égaux aux souverains. Alors l'ambition des monarques ordonna l'affranchissement des peuples.

Que les princes d'Orient ne vantent point leur amour pour l'équité. Qui veut abrutir des sujets ne les aime point. C'est folie de croire que les peuples en seront plus dociles et plus faciles à gouverner. Plus une nation est éclairée, plus elle se prête aux justes demandes d'un gouvernement équitable. Qui

Ce vers est un axiome moral confirmé par l'expérience ; et cependant personne ne refuse une grande place, dans la crainte de s'exposer à la tentation prochaine d'une injustice. L'amour de l'équité est donc toujours en nous subordonné à l'amour du pouvoir. L'homme uniquement occupé de lui-même, ne cherche que son bonheur. S'il respecte l'équité, c'est le besoin qui l'y nécessite <sup>255</sup>.

S'élève-t-il un différent entre deux hommes à-peu-près égaux en force et en puissance, tous deux contenus par une crainte réciproque, ont recours à la justice : chacun en réclame la décision. Pourquoi ? pour intéresser le public en sa faveur, et par ce moyen acquérir une certaine supériorité sur son adversaire.

Mais que l'un de ces hommes manifestement plus puissant que l'autre, puisse impunément l'outrager; alors sourd au cri de la justice, il ne discute plus, il commande. Ce n'est ni l'équité, ni même l'apparence de l'équité qui juge entre le faible et le puissant, mais la force, le crime et la tyrannie. C'est à ce titre que le divan donne le nom de séditieuses aux remontrances du faible qu'il opprime.

Pour faire encore plus fortement sentir tout l'amour des hommes pour le pouvoir, je n'ajoute qu'une preuve aux précédentes, c'est la plus forte.

veut aveugler les citoyens, veut être impunément injuste. Tels sont en général les hommes ; et cependant la plupart d'entre eux osent se dire amis de la justice. O ignorance de soi-même! O hypocrisie!

<sup>255</sup> Est-il, comme on le dit, des hommes qui sacrifient leur intérêt le plus cher à celui de la justice ? non : mais il en est qui n'ont rien de plus cher que la justice. Ce sentiment généreux est en eux l'effet d'une excellente éducation. Quel moyen de le graver dans toutes les âmes ? en leur présentant d'une part l'homme injuste comme avili, méprisé, et par conséquent comme faible ; et de l'autre, l'homme juste, comme estimé, honoré, et par conséquent comme fort.

Les idées de justice se sont-elles par ce moyen liées dans la mémoire aux idées de pouvoir et de bonheur? elles se confondent et n'en forment plus qu'une. Prend-on l'habitude de se les rappeler ensemble? bientôt il n'est plus possible de les séparer. Cette habitude une fois contractée, on met de l'orgueil à se montrer toujours juste et vertueux; et rien alors qu'on ne sacrifie à ce noble orgueil.

Voilà comme l'amour du pouvoir et de la considération engendre l'amour de la justice. Ce dernier amour, il est vrai, est étranger à l'homme : celui du pouvoir au contraire lui est naturel : il est commun à tous, au vertueux comme au fripon, au sauvage comme à l'homme policé. L'amour du pouvoir est l'effet immédiat de la sensibilité physique ; et le désir de la justice l'effet de l'instruction. En conséquence c'est de la sagesse des lois que dépend la vertu des peuples. Que d'hommes vertueux chez un peuple où l'on respecte la justice, seraient injustes chez une nation féroce, où l'équité serait traitée de faiblesse et de lâcheté ? On n'aime donc point l'équité même. C'est une question de tout temps décidée par la conduite et les mœurs de tous les peuples et de tous les despotes.

## **Chapitre 11**

# L'amour du pouvoir dans toute espèce de gouvernement, est le seul moteur des hommes.

Dans chaque forme de gouvernement, dit M. de Montesquieu, il est un différent principe d'action. "La crainte dans les états despotiques, l'honneur dans les monarchiques, la vertu dans les républicains sont ces divers principes moteurs".

Mais sur quelle preuve M. de Montesquieu<sup>256</sup> fonde-t-il cette assertion? Est-il bien vrai que la crainte, l'honneur, et l'amour de la vertu soient réellement les forces motrices et différentes des divers gouvernements? Ne pourrait-on pas au contraire assurer qu'une cause unique, mais variée dans ses applications, est également le principe d'activité de tous les empires, et que M. de Montesquieu moins frappé du brillant de sa division, eût plus scrupuleusement discuté cette question, il fût parvenu à des idées plus profondes, plus claires et plus générales? il eût aperçu dans l'amour du pouvoir le principe moteur de tous les citoyens; il eût reconnu dans les divers moyens d'acquérir le pouvoir, le principe auquel on doit en tous les siècles et dans

<sup>256</sup> La crainte, dit M. de Montesquieu, est le principe moteur des empires despotiques. Il se trompe. La crainte n'augmente point, elle affaiblit au contraire le ressort des âmes. Je n'admets pour principe d'activité d'une nation que les objets constants du désir de presque tous les citoyens. Or dans les états despotiques, il n'en est que deux, l'un le désir de l'argent, l'autre la faveur du prince.

Dans les deux autres formes de gouvernement, il est, selon le même écrivain, deux autres principes de mouvement d'une nature, dit-il, très-différente : l'un est l'honneur ; il s'applique aux états monarchiques ; l'autre est la vertu ; il n'est applicable qu'aux républiques.

Les mots *honneur* et *vertu* ne sont pas, il est vrai, parfaitement synonymes. Cependant si celui d'*honneur* rappelle toujours à l'esprit l'idée de quelque vertu, ces mots ne diffèrent donc entre eux que dans l'étendue de leur signification. L'honneur et la vertu sont donc des principes de même nature.

Si M. de Montesquieu ne se fût pas proposé de donner à chaque forme de gouvernement un principe différent d'action, il eût reconnu le même dans tous. Ce principe est l'amour du pouvoir, par conséquent l'intérêt personnel diversement modifié selon les différentes constitutions des états et leurs diverses législations. Si la vertu, comme il le dit, est le principe d'activité des états républicains, ce n'est du moins que dans les républiques pauvres et guerrières. L'amour de l'or et du gain est celui des républiques commerçantes.

Il paraît donc qu'en tous les gouvernements l'homme obéit à son intérêt, mais que son intérêt n'est pas le même dans tous. Plus on examine à cet égard les mœurs des peuples, plus on s'assure que c'est à leur législation qu'ils doivent leurs vices et leurs vertus. Les principes de M. de Montesquieu sur cette question me paraissent plus brillants que solides.

tous les pays rapporter la conduite différente des hommes. En effet, dans toute nation le pouvoir est ou comme à Maroc et en Turquie, concentré dans un seul homme ; ou comme à Venise et en Pologne, reparti entre plusieurs ; ou comme à Sparte, à Rome et en Angleterre, partagé dans le corps entier de la nation. Conséquemment à ces diverses répartitions de l'autorité on sent que tous les citoyens peuvent contracter des habitudes et des mœurs différentes, et cependant se proposer tous le même objet, c'est-à-dire, celui de plaire à la puissance suprême, de se la rendre favorable, et d'obtenir par ce moyen quelque portion ou émanation de son autorité.

## Du gouvernement d'un seul.

Le gouvernement est-il purement arbitraire? La suprême puissance réside dans les seules mains du Sultan. Ce Sultan communément mal-élevé, accorde-t-il sa protection à certains vices? Est-il sans humanité, sans amour de la gloire? Sacrifie-t-il à ses caprices le bonheur de ses sujets? Les courtisans uniquement jaloux de sa faveur, modèlent leur conduite sur la sienne; ils affectent d'autant plus de mépris pour les vertus patriotiques, que le despote marque pour elles plus d'indifférence. Dans ce pays on ne voit ni Timoléon, ni Léonidas, ni Régulus, etc. De tels citoyens ne peuvent éclore qu'au degré de considération et de respect qu'on avait pour eux à Rome et dans la Grèce, où l'homme vertueux assuré de l'estime nationale, ne voyait rien au-dessus de lui.

Dans un état despotique, quel respect aurait-on pour un homme honnête? Le Sultan unique dispensateur des récompenses et des punitions, concentre en lui toute la considération. L'on n'y brille que de son éclat réfléchi, et le plus vil favori y marche égal au héros. Dans tout gouvernement de cette espèce, il faut que l'émulation s'éteigne. L'intérêt du despote souvent contraire à l'intérêt public, y doit obscurcir toute idée de vertu, et l'amour du pouvoir, ce principe moteur du citoyen, n'y peut former des hommes justes et vertueux.

## Du gouvernement de plusieurs.

Dans ces gouvernements la suprême puissance est entre les mains d'un certain nombre de grands. Le corps des nobles est le despote<sup>257</sup>. L'objet de ces nobles est de retenir le peuple dans une pauvreté et un asservissement honteux et inhumain. Or

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> Dans le gouvernement féodal, quels sont les tyrans du peuple ? les seigneurs. Les tyrans, dira-t-on, y sont donc plus multipliés que dans les gouvernements despotiques ? J'en doute. Le sultan a sous lui des vizirs, des pachas, des beys, des receveurs d'impôts, des directeurs de douanes ou de domaines, enfin une infinité de commis ou de sous-despotes encore plus indifférents que les propriétaires au bonheur des vassaux.

pour leur plaire, pour en être protégé et mériter leur faveur, que faire? entrer dans leurs vues, favoriser leur tyrannie, sacrifier perpétuellement le bonheur du plus grand nombre à l'orgueil du plus petit. Dans une pareille nation, il est encore impossible que l'amour du pouvoir produise des hommes justes et de bons citoyens.

## Du gouvernement de tous.

Le pouvoir suprême est-il dans un état également réparti entre tous les ordres de citoyens? La nation est le despote. Que désire-t-elle? le bien du plus grand nombre. Par quels moyens obtient-on sa faveur? par les services qu'on lui rend. Alors toute action conforme à l'intérêt du grand nombre est juste et vertueuse : alors l'amour de pouvoir, principe moteur des citoyens, doit les nécessiter à l'amour de la justice et des talents.

Quel est le produit de cet amour ? la félicité publique.

La puissance suprême partagée dans toutes les classes des citoyens, est l'âme qui répandue également dans tous les membres d'un état, le vivifie, le rend sain et robuste.

Qu'on ne s'étonne donc point si cette forme de gouvernement a toujours été citée comme la meilleure. Les citoyens libres et heureux n'y obéissent qu'à la législation qu'eux-mêmes se sont donnée ; ils ne voient au-dessus d'eux que la justice et la loi ; ils vivent en paix, parce qu'au moral comme au physique, c'est l'équilibre des forces qui produit le repos. L'ambition d'un homme l'a-t-elle rompu ? N'existe-t-il plus de dépendance entre les diverses classes de citoyens ? Est-il, ou comme en Perse un homme, ou comme en Pologne un corps de grands dont l'intérêt s'isole de celui de leur nation ? L'on n'y rencontre que des oppresseurs ou des opprimés, et les citoyens se partagent entre deux classes, l'une d'esclaves, et l'autre de tyrans.

Si M. de Montesquieu eût médité profondément ces faits, il eût senti qu'en tous les pays, les hommes sont unis par l'amour du pouvoir, mais que ce pouvoir s'obtient par des moyens divers, selon que la puissance suprême, ou se réunit comme en Orient, dans les mains d'un seul, ou se divise comme en Pologne, dans le corps des grands, ou se partage comme à Rome et à Sparte, dans les divers ordres de l'état ; que c'est à la manière différente dont le pouvoir s'acquiert, que les hommes doivent leurs vices ou leurs vertus, et qu'ils n'aiment point la justice pour la justice même.

Une des plus fortes preuves de cette vérité, est la bassesse avec laquelle les rois eux-mêmes honorèrent l'injustice dans la personne de Cromwell. Ce Cromwell, instrument aveugle et criminel de la liberté future de son pays, n'était qu'un brigand injuste et redoutable. Cependant à peine est-il nommé protecteur, que tous les princes chrétiens courtisent son amitié, tous s'efforcent par leurs députations et leurs ambassadeurs de légitimer, autant qu'il est en eux, les crimes de l'usurpateur.

Personne alors ne s'indigna de la bassesse avec laquelle on recherchait cette alliance. L'injustice n'est donc jamais méprisée que dans le faible. Or si le principe moteur des monarques et des nations entières l'est des individus qui les composent, on peut donc assurer, qu'uniquement occupé d'accroître sa considération, l'homme n'aime dans la justice que la puissance et la félicité qu'elle lui procure.

C'est à ce même motif qu'il doit son amour pour la vertu.

# **Chapitre 12**

#### De la vertu.

Le mot *vertu*, également applicable à la *prudence*, au *courage*<sup>258</sup>, à la *charité*, n'a donc qu'une signification incertaine et vague. Cependant il rappelle toujours à l'esprit l'idée confuse de quelque qualité utile à la société.

Lorsque les qualités de cette espèce sont communes au plus grand nombre des citoyens, une nation est heureuse au dedans, redoutable au dehors, et recommandable à la postérité. La vertu toujours utile aux hommes, par conséquent toujours respectée, doit au moins en certains pays réfléchir pouvoir et considération sur le vertueux. Or, c'est cet amour de la considération qu'il prend en lui pour l'amour de la vertu. Chacun prétend l'aimer pour elle-même. Cette phrase est dans la bouche de tous et dans le cœur d'aucun. Quel motif détermine l'austère anachorète à jeûner, prendre le cilice et la discipline ? l'espoir du bonheur éternel : il craint l'enfer et désire le paradis.

Plaisir et douleur, ces principes productifs des vertus monacales, sont aussi les principes des vertus patriotiques. L'espoir des récompenses les fait éclore. Quelque amour désintéressé qu'on affecte pour elles, *sans intérêt d'aimer la vertu, point de vertu*. Pour connaître l'homme à cet égard, il faut l'étudier, non dans ses discours, mais dans ses actions. Quand je parle, je mets un masque ; quand j'agis, je suis forcé de l'ôter. Ce n'est plus alors sur ce que je dis ; c'est sur ce que je fais que l'on me juge : et l'on me juge bien.

Qui plus que le clergé prêcha l'amour de l'humilité et de la pauvreté ? Et qui mieux que l'histoire même du clergé prouve la fausseté de cet amour ?

En Bavière, l'électeur, dit-on, a pour l'entretien de ses troupes, de ses justices et de sa cour, moins de revenu que le clergé pour l'entretien de ses prêtres. Cependant en

-

<sup>&</sup>lt;sup>258</sup> *Virtus*, dit Cicéron, est un dérivé du mot *vis*. Sa signification naturelle est *fortitudo*. Aussi a-t-il en grec la même racine. Force et courage sont les premières idées que les hommes purent se former de la vertu.

Bavière, comme partout ailleurs, le clergé prêche la vertu de pauvreté. C'est donc la pauvreté d'autrui qu'il prêche.

Pour savoir le cas réel qu'on fait de la vertu, supposons-la reléguée près d'un prince dont elle ne puisse attendre ni grâce, ni faveur. Quel respect à sa cour aura-t-on pour la vertu ? aucun.

On n'y peut estimer que la bassesse, l'intrigue et la cruauté déguisées sous les noms de décence, de sagesse et de fermeté. Un vizir y donne-t-il audience? Les grands prosternés à ses pieds, daigneront à peine jeter un regard sur le mérite. Mais, dira-t-on, l'hommage de ces courtisans est forcé ; c'est un effet de leur crainte : soit. L'on rend donc plus à la crainte qu'à la vertu. Ces courtisans, ajoutera-t-on, méprisent l'idole qu'ils encensent. Il n'en est rien. On hait le puissant, on ne le méprise point. Ce n'est pas la colère du géant, c'est celle du pygmée qu'on dédaigne. Son impuissance le rend ridicule. Quelque chose qu'on dise, l'on ne méprise point réellement ce qu'on n'ose mépriser en face. Le mépris secret prouve faiblesse, et celui dont on se targue en pareil cas n'est que la vanterie d'une haine impuissante<sup>259</sup>. L'homme en place est le géant moral ; il est toujours honoré. L'hommage rendu à la vertu est passager, celui qu'on rend à la force est éternel. Dans les forêts, c'est le lion et non le cerf qu'on respecte. La force est tout sur la terre. La vertu sans crédit s'y éteint. Si dans les siècles d'oppression elle a quelquefois jeté le plus grand éclat, si lorsque Thèbes et Rome gémissaient sous la tyrannie, l'intrépide Pélopidas, le vertueux Brutus naissent et s'arment, c'est que le sceptre était encore incertain dans les mains du tyran ; c'est que la vertu pouvait encore ouvrir un chemin à la grandeur et à la puissance. N'y fraye-t-elle plus de route? Le tyran s'est-il, à la faveur du luxe et de la mollesse, affermi sur le trône ? A-t-il plié le peuple à la servitude ? il ne naît plus alors de ces vertus sublimes, qui, par le bienfait de l'exemple, pourraient être encore si utiles à l'univers. Le germe de l'héroïsme est étouffé.

En Orient une vertu mâle serait folie aux yeux même de ceux qui s'y piquent encore d'honnêteté. Quiconque y plaiderait la cause du peuple, y passerait pour séditieux.

Thamas-Kouli-Kan entre dans l'Inde avec son armée, la ravage et la désolation le suit. Un Indien courageux l'arrête : "Ô Thamas, lui dit-il, es-tu Dieu ? agis donc en Dieu : es-tu prophète ? conduis-nous dans la voie du salut : es-tu roi ? cesse d'être barbare ; que par toi le peuple soit protégé et non détruit. Je ne suis point, lui répond

<sup>&</sup>lt;sup>259</sup> En Angleterre, si mal-honnêteté est dans un grand méprisée des petits, c'est que ces petits protégés par la loi, n'ont rien à en redouter. Dans tout autre pays, si le vice du grand est au contraire respecté, c'est qu'en lui le vice est armé de puissance, et qu'on peut abhorrer et non mépriser la puissance.

Thamas, un Dieu, pour agir en Dieu; un prophète, pour montrer la voie du salut; un roi, pour rendre les peuples heureux. Je suis un homme envoyé dans la colère du ciel pour visiter les nations<sup>260</sup>." Le discours de l'Indien fut traité de séditieux<sup>261</sup>, et la réponse de Thamas applaudie de l'armée.

S'il est au théâtre un caractère généralement admiré, c'est celui de Léontine. Cependant quelle estime à la cour d'un Phocas, aurait-on pour un pareil caractère? Sa magnanimité effraierait les favoris, et le peuple à la longue toujours l'écho des grands, en condamnerait la noble audace.

Vingt-quatre heures de séjour dans une cour d'Orient prouvent ce que j'avance. La fortune et le crédit y sont seuls respectés. Comment y aimer la vertu? Comment la connaître? Pour s'en former des idées nettes<sup>262</sup>, il faut habiter un pays où l'utilité publique soit l'unique mesure du mérite des actions humaines. Ce pays est encore inconnu des géographes. Mais les Européens, dira-t-on, sont du moins à cet égard très-différents des Asiatiques. S'ils ne sont pas libres, du moins ne sont-ils pas encore entièrement dégradés par l'esclavage. Ils peuvent donc encore aimer et connaître la vertu.

# **Chapitre 13**

## De la manière dont la plupart des Européens considèrent la vertu.

La plupart des peuples de l'Europe honorent la vertu dans la spéculation : c'est un effet de leur éducation. Ils la méprisent dans la pratique : c'est un effet de la forme de leurs gouvernements.

Si l'Européen admire dans l'histoire, applaudit au théâtre des actions généreuses auxquelles l'Asiatique serait souvent insensible, c'est comme je viens de le dire, l'effet de son instruction.

L'étude de l'histoire grecque et romaine en fait partie. À cette lecture quelle âme encore sans intérêt et sans préjugés ne se sent pas affectée des mêmes sentiments patriotiques qui jadis animaient les anciens héros! L'adolescence ne refuse point son estime à des vertus qui consacrées par le respect universel, ont été célébrées dans tous les siècles par les écrivains les plus illustres.

<sup>&</sup>lt;sup>260</sup> Attila comme Thamas se glorifiait d'être le fléau de l'Éternel.

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> Séditieux et rebelle sont les noms injurieux que l'oppresseur puissant donne au faible opprimé.

<sup>&</sup>lt;sup>262</sup> Dans tout empire où les volontés momentanées du prince font loi, toutes les lois sont contradictoires, et l'on n'aperçoit des principes moraux, ni dans ceux qui gouvernent, ni dans ceux qui sont gouvernés.

Faute de la même instruction, l'Asiatique n'éprouve pas les mêmes sentiments et ne conçoit pas la même vénération pour les vertus mâles des grands hommes. Si l'Européen les admire sans les imiter, c'est qu'en presque aucun gouvernement ces vertus ne conduisent point aux grandes places et qu'on n'estime réellement que le pouvoir.

Qu'on me présente dans l'histoire ou sur le théâtre un grand homme Grec, Romain, Breton ou Scandinave, je l'admirerai. Les principes de vertu reçus dans mon enfance, m'y forceront : je me livrerai d'autant plus volontiers à ce sentiment que je ne me comparerai point à ce héros. Que sa vertu soit forte et la mienne faible, je m'en déguiserai la faiblesse ; je rejetterai sur la différence des lieux, des temps et des circonstances, celle que je remarque entre lui et moi. Mais si ce grand homme est mon concitoyen, pourquoi ne l'imitai-je point dans sa conduite? Sa présence doit humilier mon orgueil. Puis-je m'en venger? je me venge : je blâme en lui ce que je respecte dans les anciens. J'insulte à ses actions généreuses : je le punis de son mérite, et je méprise du moins hautement en lui son impuissance.

Ma raison qui juge la vertu des morts, me contraint d'estimer dans la spéculation les héros qui se sont rendus utiles à leur patrie. Le tableau de l'héroïsme ancien produit un respect involontaire dans toute âme qui n'est point encore entièrement dégradée. Mais dans mon concitoyen cet héroïsme m'est odieux. J'éprouve en sa présence deux sentiments contradictoires, l'un d'estime, l'autre d'envie. Soumis à ces deux impulsions différentes, je hais le héros vivant ; je dresse un trophée sur sa tombe, et satisfais ainsi mon orgueil et ma raison. Lorsque la vertu est sans crédit, son impuissance me met en droit de la mépriser et j'en profite. La faiblesse attire l'insulte<sup>263</sup> et le dédain.

Pour être honoré de son vivant, il faut être fort<sup>264</sup>. Aussi le pouvoir est-il l'unique objet du désir des hommes. Qu'ils aient à choisir entre les forces d'Encelade et les vertus d'Aristide, c'est au don de la force qu'ils donneront la préférence. De l'aveu de tous les critiques, le caractère d'Énée est plus juste et plus vertueux que celui

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> Le mépris est le partage de la faiblesse. Cette vérité est peut-être la seule qui ne soit ignorée d'aucun prince. Un souverain perd-il une province ? Une ville ? Il est méprisable à ses propres yeux. Enlève-t-il injustement cette ville ou cette province à son voisin ? Il s'en croit plus estimable ; il a toujours vu l'injustice honorée dans le puissant et l'univers se taire devant la force.

Le fort et le méchant, dit un poète Anglais, ne redoute qu'un plus fort et plus méchant que lui. Mais le juste et le vertueux doit redouter tous les hommes : il a tous ses concitoyens pour persécuteurs : jusqu'à ses amis tout l'attaque. Sa vertu les affranchit de la crainte de sa vengeance. Son humanité équivaut en lui à faiblesse ; et dans un gouvernement vicieux, le bon et le faible sont nés victimes du méchant et du fort.

d'Achille. Pourquoi donc celui du dernier excite-t-il plus d'admiration? c'est qu'Achille est fort; c'est qu'on désire encore plus d'être puissant que juste, et qu'on admire toujours ce qu'on voudrait être.

Sous le nom de vertu, c'est toujours le pouvoir et la considération que l'on recherche. Pourquoi exiger au théâtre que la vertu y triomphe toujours du vice ? Qui fut l'inventeur de cette règle ? le sentiment intérieur et confus qu'on n'aime dans la vertu que la considération qu'elle procure. Les hommes ne sont vraiment jaloux que de commander, et c'est cet amour de la puissance qui fournit au législateur le moyen de les rendre et plus fortunés et plus vertueux.

## **Chapitre 14**

# L'amour du pouvoir est dans l'homme la disposition la plus favorable à la vertu.

Si la vertu était en nous l'effet, ou d'une organisation particulière, ou d'une grâce de la divinité, il n'y aurait d'honnêtes que les hommes organisés par la nature, ou prédestinés par le ciel pour être vertueux. Les lois bonnes ou mauvaises, la forme plus ou moins parfaite des gouvernements n'auraient que peu d'influence sur les vertus des peuples. Les souverains seraient dans l'impuissance de former de bons citoyens ; et l'emploi sublime de législateur serait, pour ainsi dire, sans fonctions. Qu'on regarde au contraire la vertu comme l'effet d'un désir commun à tous (tel est le désir de commander), le législateur pouvant toujours attacher estime, richesse, enfin puissance, sous quelque dénomination que ce soit, à la pratique des vertus, il peut toujours y nécessiter les hommes. Dans une excellente législation les seuls vicieux seraient les fous. C'est donc toujours à l'absurdité plus ou moins grande des lois qu'il faut en tout pays attribuer la plus ou moins grande stupidité ou méchanceté des citoyens.

Le ciel en inspirant à tous l'amour du pouvoir leur a fait le don le plus précieux. Qu'importe que tous les hommes naissent vertueux, si tous naissent susceptibles d'une passion qui peut les rendre tels ?

Cette vérité clairement exposée, c'est au législateur, c'est aux magistrats à découvrir ensuite dans l'amour universel des hommes pour la puissance, les moyens d'assurer la vertu des citoyens et le bonheur des peuples.

Quant à moi j'ai rempli ma tâche, si j'ai prouvé que l'homme rapporte et rapportera toujours ses désirs, ses idées et ses actions à sa félicité; que l'amour de la vertu est en lui toujours fondé sur le désir du bonheur; qu'il n'aime dans sa vertu que la richesse et la considération qu'elle lui procure, et qu'enfin jusqu'au désir de la

gloire, tout n'est dans l'homme qu'un amour déguisé du pouvoir. C'est dans ce dernier amour que se cache encore le principe de l'intolérance. Il en est de deux espèces, l'une civile, l'autre religieuse.

## **Chapitre 15**

#### De l'intolérance civile.

L'homme naît entouré de peines et de plaisirs. S'il désire l'épée du pouvoir, c'est pour écarter les unes et conquérir les autres. Altéré de puissance, sa soif à cet égard est insatiable. Non content de commander à sa nation, il veut encore commander à ses opinions. Il n'est pas moins jaloux de s'emparer de la raison de ses concitoyens, que le conquérant d'envahir les trésors et les provinces de ses voisins.

Il ne se croit vraiment maître que de ceux dont il s'asservit les esprits. Il emploie à cet effet la force : elle soumet à la longue la raison. Les hommes finissent par croire les opinions qu'on les force de publier. Ce que ne peut le raisonnement, la violence l'exécute.

L'intolérance dans les monarques est toujours l'effet de leur amour pour le pouvoir. Ne pas penser comme eux, c'est mettre une borne à leur autorité : c'est annoncer un pouvoir égal au leur. Ils s'en irritent.

Quel est en certains pays le crime le plus sévèrement puni ? la contradiction. Quel forfait fit en France inventer le supplice oriental de la cage de fer ? Quel infortuné y renferma-t-on ? Fût-ce le militaire lâche et sans génie qui dirigea mal un siège, défendit mal une place et qui par ineptie, jalousie ou trahison, laissa ravager les provinces qu'il pouvait couvrir ? Fût-ce le ministre qui surchargea le peuple d'impôts<sup>265</sup> et dont les édits furent destructifs du bonheur public ? non : le malheureux condamné à ce supplice fut un gazetier d'Hollande qui critiquant peut-

<sup>&</sup>lt;sup>265</sup> Un milord débarque en Italie, parcourt les campagnes de Rome, et s'embarque brusquement pour l'Angleterre. Pourquoi, lui dit-on, quittez-vous ce beau pays? "Je n'y puis, répond-il, soutenir plus longtemps le spectacle du malheur des paysans romains ; leur misère me déchire : ils n'ont plus face humaine." Ce seigneur exagérait peut-être ; mais il ne mentait pas.

être trop amèrement les projets de quelques ministres français<sup>266</sup>, fit rire l'Europe à leurs dépens<sup>267</sup>.

Quel homme en Espagne, en Italie, fait-on pourrir dans les cachots? Est-ce le juge qui vend la justice, le gouverneur qui mésuse de son pouvoir? non: mais le colporteur qui vend pour vivre quelques livres où l'on doute de l'humilité et de la pauvreté ecclésiastique. À qui dans certaines contrées donne-t-on le nom de mauvais citoyen? Est-ce au fripon qui vole et dissipe la caisse nationale? De tels forfaits presque toujours impunis, trouvent partout des protecteurs. Celui-là seul est mauvais citoyen qui dans une chanson ou une épigramme, a ri de la friponnerie ou de la frivolité<sup>268</sup> d'un homme en place.

J'ai vu des pays où le disgracié n'est pas celui qui fait le mal, mais celui qui révèle son auteur.

Met-on le feu à la maison? c'est l'accusateur qu'on châtie et l'incendiaire qu'on caresse. Dans de tels gouvernements souvent le plus grand des crimes est l'amour de la patrie et la résistance aux ordres injustes du puissant.

Pourquoi le mérite est-il toujours suspect au ministre inepte ? D'où naît sa haine pour les gens de lettres<sup>269</sup> ? De ce qu'il les regarde comme autant de fanaux propres à éclairer ses méprises<sup>270</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>266</sup> Le meurtre de Clitus fut la honte d'Alexandre, et le supplice du gazetier hollandais, celle du ministère français. Le crime de ces deux infortunés fut le même : tous deux eurent l'imprudence d'être vrais. L'on s'indigna dans le siècle dernier du traitement fait au gazetier. Il est des siècles encore plus vils où le supplice de l'homme vrai trouverait des approbateurs.

<sup>&</sup>lt;sup>267</sup> S'attendrit-on sur le sort de ce gazetier? Compare-t-on le crime au châtiment? L'on se croit transporté chez ce sultan des Indes qui fait pendre son vizir pour avoir mis trois grains de poivre dans une tarte à la crème. Peu s'en est fallu que l'illustre et malheureux M. de La Chalotais n'ait subi le même sort pour avoir pareillement mis trois grains de sel dans une lettre écrite, dit-on, à un contrôleur-général.

<sup>&</sup>lt;sup>268</sup> En France, pourquoi n'oserait-on mettre la frivolité des grands sur la scène? c'est que des comédies de cette espèce opéreraient, dira-t-on, peu de conversion; j'en conviens. Un poète qui, par un tableau ridicule et saillant de la frivolité, se flatterait de corriger à cet égard les mœurs françaises, se tromperait. On ne remplit point le tonneau des Danaïdes. Il ne se forme point d'esprit sensé dans un gouvernement sur lequel les femmes et les prêtres ont une certaine influence. L'esprit léger et frivole est le seul qu'on y doive cultiver; c'est le seul qui conduise à la fortune.

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> Ce n'est point à son génie, c'est toujours à quelque événement particulier que l'homme de talents, doit la protection de l'ignorant. Si la laideur cherche la compagnie des aveugles, l'ignorance fuit celle des clairvoyants.

Sous le nom de fous l'on attachait jadis des sages à la personne des princes, et sous ce nom, il leur était quelquefois permis de dire la vérité<sup>271</sup>. Ces fous déplurent : leur charge a partout été supprimée ; c'est peut-être la seule réforme générale que les souverains aient faite dans leur maison. Ces fous sont les derniers sages qu'on ait soufferts auprès des grands. Veut-on s'en approcher, veut-on leur être agréable, que faire? parler comme eux et les fortifier dans leurs erreurs. Ce rôle n'est pas celui d'un homme éclairé, franc et loyal. Il parle et pense d'après lui : les grands le savent et l'en haïssent. Ils sentent à cet égard la borne de leur autorité. C'est aux hommes de cette espèce, qu'il est surtout défendu de penser et d'écrire sur les matières d'administration. Qu'en arrive-t-il? c'est que privés du conseil de gens instruits, les rois sacrifient à la crainte momentanée de la contradiction leur puissance réelle et durable. En effet, si le prince n'est fort que de la force de sa nation ; si la nation n'est forte que de la sagesse de son administration; et si les hommes chargés de cette administration sont nécessairement tirés du corps de la nation, il est impossible dans un gouvernement où l'on persécute l'homme qui pense, où l'on aveugle tous les citoyens, que la nation produise de grands ministres. Le danger de s'instruire y détruit l'instruction, et le peuple gémit sous le sceptre de cette orgueilleuse ignorance, qui bientôt précipite dans une ruine commune, et le despote et sa nation<sup>272</sup>.

L'intolérance de cette espèce est un écueil où se brisent tôt ou tard les plus grands empires.

# **Chapitre 16**

## L'intolérance est souvent fatale aux princes.

<sup>270</sup> Le vizir inepte voit toujours de mauvais œil l'homme qui voyage chez des peuples et des princes éclairés. Ce vizir craint qu'au retour le voyageur ne le méprise. Ennemi né des gens instruits, il se vante de son mépris pour eux ; et c'est sur ce mépris que l'étranger le juge. Les grands ministres et les grands princes ont toujours été protecteurs des lettres. Le prince de Brunswick, Catherine II, le prince Henri de Prusse, etc. en sont la preuve.

<sup>271</sup> C'était jadis le privilège des fous de dire quelquefois la vérité aux princes : mais encore avec quelle précaution et dans quel moment ? Imitons, disait l'un d'eux, la prudence des chats : ils ne se croient point en sûreté dans un appartement qu'ils n'en aient auparavant flairé tous les coins.

<sup>272</sup> C'est à la liberté dont jouissent encore les Anglais et les Hollandais, que l'Europe doit le peu qui lui en reste. Sans eux presque aucune nation qui ne gémît sous le joug de l'ignorance et du despotisme. Tout homme vertueux, tout bon citoyen doit donc s'intéresser à la liberté de ces deux peuples.

Le pouvoir et le plaisir présent sont souvent destructifs du plaisir et du pouvoir à venir. Pour commander avec plus d'empire, un prince désire-t-il des sujets sans idées, sans énergie, sans caractère<sup>273</sup>, enfin des automates, toujours obéissants à l'impression qu'il leur donne ? S'il parvient à les rendre tels, il sera puissant au dedans, faible au dehors : il sera le tyran de ses sujets et le mépris de ses voisins.

Telle est la disposition du despote. Qui la lui fait désirer? l'orgueil du moment. Il se dit à lui-même, c'est sur mes peuples que j'exerce habituellement mon pouvoir ; c'est donc leur résistance et leur contradiction qui rappelant plus souvent à ma mémoire l'idée de mon impuissance, me serait la plus insupportable. S'il défend en conséquence la pensée à ses sujets, il déclare par cet acte qu'indifférent à la grandeur et à la félicité de sa nation, peu lui importe de mal gouverner, mais beaucoup de gouverner sans contradiction. Or du moment où le fort a parlé, le faible se tait, s'abrutit et cesse de penser, parce qu'il ne peut communiquer ses pensées.

Mais, dira-t-on, si l'engourdissement dans lequel la crainte retient les esprits, est nuisible à un état, faut-il en conclure que la liberté de penser et d'écrire soit sans inconvénient ?

En Perse, dit Chardin, on peut jusque dans les cafés, parler hautement et censurer impunément le vizir. Le ministère qui veut être averti du mal qu'il fait, sait qu'il ne peut l'être que par le cri public. Peut-être en Europe est-il des pays plus barbares que la Perse.

Mais encore du moment où le citoyen pourra tout penser, tout écrire, que de livres faits sur des matières qu'il n'entendra pas! Que de sottises les écrivains ne diront-ils pas! Tant mieux: ils en laisseront moins à faire aux vizirs. La critique relèvera les erreurs de l'auteur: le public s'en moquera; c'est toute la punition qu'il mérite. Si la législation est une science, sa perfection doit être l'œuvre du temps et de l'expérience. En quelque genre que ce soit, un excellent livre en suppose une infinité de mauvais.

Les tragédies de la passion durent précéder celles d'Héraclius, de Phèdre, de Mahomet, etc. Que la presse cesse d'être libre<sup>274</sup>, l'homme en place non averti de ses fautes, en commettra sans cesse de nouvelles. Il fera presque toutes les sottises que

<sup>&</sup>lt;sup>273</sup> Ce n'est qu'à des automates que le despotisme commande. On n'a de caractère que dans les pays libres. Les Anglais en ont un. Les Orientaux n'en ont point. La crainte et la bassesse l'étouffent en eux.

Le gouvernement défend-il d'imprimer sur les matières d'administration? il fait vœu d'aveuglement et ce vœu est assez commun. "Tant que mes finances seront bien régies et mes armées bien disciplinées, disait un grand prince, écrira qui voudra contre ma discipline et mon administration. Mais si je négligeais l'un ou l'autre, qui sait si je n'aurais pas la faiblesse d'imposer silence aux écrivains?"

l'écrivain eût dites<sup>275</sup>. Or il importe peu à une nation qu'un auteur dise des sottises ; c'est tant pis pour lui : mais il lui importe beaucoup que le ministre n'en fasse point ; c'est tant pis pour elle.

La liberté de la presse n'a rien de contraire à l'intérêt général<sup>276</sup>: cette liberté est dans un peuple l'aliment de l'émulation. Quels hommes sont chargés de l'entretenir? les gens en place. Qu'ils veillent d'autant plus soigneusement à sa conservation, qu'une fois éteinte, il est presque impossible de la rallumer. Un peuple déjà policé tombe-t-il dans l'abrutissement, quel remède à ce mal? nul autre que la conquête : elle seule peut redonner de nouvelles mœurs à ce peuple, et le rendre de nouveau célèbre et puissant. Un peuple est-il avili ? qu'il soit conquis. C'est le vœu d'un citoyen honnête, d'un homme qui s'intéresse à la gloire de sa nation, qui se croit grand de sa grandeur et heureux de son bonheur. Le vœu du despote n'est pas le même, parce qu'il ne se confond pas avec ses esclaves, parce qu'indifférent à leur gloire comme à leur bonheur, il n'est touché<sup>277</sup> que de leur servile obéissance.

Le sultan aveuglément obéi est content. Que d'ailleurs ses sujets soient sans vertus, que l'empire s'affaiblisse, qu'il périsse par la consomption, peu lui importe : il suffit que la durée de la maladie en cache la véritable cause, et qu'on ne puisse en accuser l'ignorance du médecin. La seule crainte des sultans et de leurs vizirs, c'est une convulsion subite dans l'empire. Il en est des vizirs comme des chirurgiens ; leur unique désir, c'est que l'état et le malade n'expirent point entre leurs mains. Que d'ailleurs l'un et l'autre meurent du régime qu'ils prescrivent, leur réputation est sauve ; ils s'en inquiètent peu.

<sup>&</sup>lt;sup>275</sup> Entre-t-on au ministère ? ce n'est plus le temps de se faire des principes, mais de les appliquer. Emporté par le courant des affaires, ce qu'on apprend alors ne sont que des détails toujours ignorés de quiconque n'est point en place.

<sup>&</sup>lt;sup>276</sup> Gêner la presse, c'est insulter une nation ; lui défendre la lecture de certains livres, c'est la déclarer esclave ou imbécile. Cette défense doit l'indigner. Mais, dira-t-on, c'est presque toujours d'après l'opinion des puissants qu'elle approuve ou condamne un livre. Oui, dans le premier moment ; mais ce premier jugement est nul : c'est le cri des intéressés pour ou contre. Le jugement vraiment intéressant pour un auteur, est le jugement réfléchi du public : il est presque toujours juste.

<sup>&</sup>lt;sup>277</sup> L'âge où l'on parvient aux grandes places est souvent celui où l'attention devient la plus pénible. À cet âge qui me contraint d'étudier est mon ennemi. Je demande sa punition et désire sa mort. Je veux bien pardonner aux poètes leurs beaux vers ; je puis les lire sans attention : mais je ne pardonne point au moraliste ses bons raisonnements. L'importance des sujets qu'il traite m'oblige de réfléchir. Combat-il mes préjugés ? il blesse mon orgueil, il m'arrache d'ailleurs à ma paresse : il me force à penser. Or toute contrainte produit haine.

Dans les gouvernements arbitraires, l'on ne s'occupe que du moment présent. On ne demande point au peuple industrie et vertu, mais soumission et argent. Semblable à l'araignée qui sans cesse entoure de nouveaux fils l'insecte dont elle fait sa proie, le sultan, pour dévorer plus tranquillement ses peuples<sup>278</sup>, les charge chaque jour de nouvelles chaînes. A-t-il enfin, par la crainte, suspendu en eux tout mouvement ; quel secours en attendre contre l'attaque d'un voisin puissant ? Mais le sultan ne prévoit-il pas qu'en conséquence lui et tous ses sujets subiront bientôt le joug du vainqueur ? Le despotisme ne prévoit rien.

Toute remontrance l'importune et l'irrite. C'est l'enfant mal élevé : il mord dans le fruit empoisonné et bat la mère qui le lui arrache. Quel cas sous son règne fait-on d'un citoyen vrai et courageux ? C'est un fou qu'on punit comme tel<sup>279</sup>. Quel cas sous ce même règne fait-on d'un citoyen bas et vil<sup>280</sup> ? C'est un sage qu'on récompense comme tel. Les sultans veulent-ils être flattés<sup>281</sup> ? ils le sont. Qui peut se refuser constamment à leurs désirs ? Qui peut sous un pareil gouvernement s'intéresser vivement au bonheur public ? Seraient-ce quelques sages répandus çà et là dans un empire ? On est sourd à leur conseil. Leurs lumières n'éclairent personne. Ce sont des lampes dans des tombeaux. À qui le despote se confie-t-il ? à des hommes qui vieillis dans les antichambres en ont l'esprit et les mœurs. Ce furent ces flatteurs qui

<sup>&</sup>lt;sup>278</sup> Le terrain du despotisme est fécond en misères comme en monstres. Le despotisme est un luxe de pouvoir inutile au bonheur du souverain. La seule idée de ce pouvoir eût fait frémir un romain. Il est l'effroi d'un Anglais. "Craignons, dit à ce sujet le juge Prat, que l'étude de l'Italien et du Français n'avilisse un peuple libre".

Que sont aux yeux d'un Anglais les grands de l'Europe? des hommes qui joignent à la qualité d'esclaves celle d'oppresseurs des peuples : des citoyens que la loi même ne peut protéger contre l'homme en place. Un grand n'est en Portugal propriétaire, ni de sa vie, ni de ses biens, ni de sa liberté. C'est un nègre domestique qui, fouetté par l'ordre immédiat du maître, méprise le nègre de l'habitation fouetté par l'ordre de l'intendant. Voilà dans presque toutes les cours de l'Europe, l'unique différence sensible entre l'humble bourgeois et l'orgueilleux grand seigneur.

<sup>&</sup>lt;sup>279</sup> Il faut ou ramper ou s'éloigner de la cour. Qui ne peut vivre que de ses grâces, doit être vil ou mourir de faim. Peu d'hommes prennent ce dernier parti.

<sup>&</sup>lt;sup>280</sup> Le feu roi de Prusse à souper avec l'ambassadeur d'Angleterre, lui demande ce qu'il pense des princes. "En général, répond-il, ce sont de mauvais sujets ; ils sont ignorants, ils sont perdus par la flatterie. La seule chose à laquelle ils réussissent, c'est à monter à cheval. Aussi de tous ceux qui les approchent, le cheval est le seul qui ne les flatte point et qui leur casse le col, s'ils le gouvernent mal".

<sup>&</sup>lt;sup>281</sup> Plus un gouvernement est despotique, plus les âmes y sont avilies et dégradées, plus l'on s'y vante d'aimer son tyran. Les esclaves bénissent à Maroc leur sort et leur prince, lorsqu'il daigne luimême leur couper le col.

précipitèrent les Stuart à leur ruine. "Quelques prélats, dit un illustre Anglais, s'étant aperçus de la bigote faiblesse de Jacques premier, en profitèrent pour lui persuader que la tranquillité publique dépendait de l'uniformité du culte, c'est-à-dire, de certaines cérémonies religieuses. Jacques le crut, transmit cette opinion à ses descendants. Quelles en furent les suites ? l'exil et la ruine de sa maison.

Lorsque le ciel, dit Velleïus Paterculus, veut châtier un souverain, il lui inspire le goût de la flatterie<sup>282</sup> et la haine de la contradiction. Au même instant l'entendement du souverain s'obscurcit; il fuit la société des sages, marche dans les ténèbres, tombe dans les abîmes, et selon le proverbe latin, passe de la fumée dans le feu." Si tels sont les signes de la colère du ciel, contre quel sultan n'est-il pas irrité? Qui d'entre eux choisit ses favoris parmi les citoyens les plus vrais et les plus éclairés? Le philosophe Anacharsis, dira-t-on, flatta bassement un roi de Chypre. Il fut par l'ordre du prince pilé dans un mortier : oui, mais ce mortier s'est perdu.

"De quelle manière parle-t-on de moi et de mon gouvernement, disait un empereur de la Chine à Confucius? Chacun, répond le philosophe, se tait, tous gardent un morne silence. C'est ce que je désire, reprend l'empereur. Et c'est ce que vous devriez craindre, réplique le philosophe. Le malade flatté est abandonné; sa fin est prochaine. Il faut révéler au monarque les défauts de son esprit, comme les maladies de son corps. Sans cette liberté, l'état et le prince sont perdus". Cette réponse déplut à l'empereur. Il voulait être loué. L'intérêt présent de l'orgueil l'emporte presque toujours sur tout intérêt à venir, et les peuples sont princes en ce point.

# **Chapitre 17**

## La flatterie n'est pas moins agréable aux peuples qu'aux souverains.

Les peuples veulent, comme les rois, être courtisés et flattés. La plupart des orateurs d'Athènes n'étaient que de vils adulateurs de la populace. Prince, nation, particulier<sup>283</sup>, tout est avide d'éloges. À quoi rapporter ce désir universel ? à l'amour du pouvoir.

<sup>&</sup>lt;sup>282</sup> Les souverains corrompus par la flatterie sont des enfants gâtés. Habitués à commander à des esclaves, ils ont souvent voulu conserver le même ton avec leurs égaux, et en ont été quelquefois punis par la perte d'une partie de leurs états. C'est le châtiment que les Romains infligèrent à Tigrane, à Antiochus, etc. lorsque ces despotes osèrent s'égaler à des peuples libres.

<sup>&</sup>lt;sup>283</sup> Est-on riche ? on veut être loué comme gentilhomme. Est-on bien fait ? on veut être loué pour sa taille. En fait de louange, on n'est point difficile ; on s'accommode de tout.

Qui me loue, réveille en moi l'idée de puissance à laquelle se joint toujours l'idée du bonheur.

Qui me contredit rappelle au contraire à mon souvenir l'idée de faiblesse à laquelle se joint toujours l'idée du malheur. Le désir de la louange est commun à tous : mais trop sensibles à cette louange, les peuples ont quelquefois donné le nom de bons patriotes à leurs plus vils flatteurs. Qu'on vante avec transport les vertus de sa nation, mais qu'on ne soit pas aveugle sur ses vices. L'élève le plus vraiment aimé, n'est pas le plus loué. Le véritable ami n'est point adulateur.

Les particuliers ne sont que trop portés à vanter les vertus de leurs concitoyens, ils font cause commune avec eux. Notre adulation pour nos compatriotes, n'est point la mesure de notre amour pour la patrie. En général point d'homme qui n'aime sa nation. L'amour des Français est naturel au Français. Pour devenir mauvais citoyen, il faut que détachant mon intérêt de l'intérêt public, les lois me rendent tel.

L'homme vertueux se reconnaît au désir qu'il a de rendre encore, s'il est possible, ses concitoyens et plus illustres et plus heureux. En Angleterre les vrais patriotes sont ceux qui s'élèvent avec le plus de force contre les abus du gouvernement. En Portugal à qui donne-t-on ce même titre? à celui qui loue le plus bassement l'homme en place : et cependant quel citoyen ! quel patriote !

C'est à cette connaissance approfondie des motifs de notre amour pour la flatterie et de notre haine pour la contradiction, qu'on doit la solution d'une infinité de problèmes moraux, inexplicables sans cette connaissance. Pourquoi toute vérité nouvelle est-elle d'abord si mal accueillie? c'est que toute vérité de cette espèce contredit toujours quelque opinion généralement accréditée, prouve la faiblesse ou la fausseté d'une infinité d'esprits, et qu'une infinité de gens par conséquent ont intérêt de haïr et d'en persécuter l'auteur.

Le frère Côme perfectionne l'instrument de la taille : il opère d'une manière nouvelle : cette manière est à la fois moins dangereuse et moins douloureuse. Qu'importe ? L'orgueil des chirurgiens fameux en est humilié, ils le persécutent, veulent le bannir de France ; ils sollicitent une lettre de cachet, et le hasard veut qu'on la refuse.

Si l'homme de génie est presque partout plus vivement poursuivi que l'assassin, c'est que l'un n'a que les parents de l'assassiné, et l'autre tous ses concitoyens pour ennemis.

J'ai vu une dévote demander à la fois au ministre la grâce d'un voleur et l'emprisonnement d'un janséniste et d'un déiste. Quel motif la déterminait? son orgueil. Que m'importe, eût-elle dit volontiers, qu'on vole et qu'on assassine, pourvu que ce ne soit ni moi ni mon confesseur! ce que je veux, c'est qu'on ait de la religion, c'est que le déiste par ses raisonnements ne blesse plus ma vanité.

Nous éclaire-t-on? on nous humilie. Porte-t-on la lumière au nid des petits hiboux; son éclat les importune : ils crient. Les hommes médiocres sont ces petits hiboux. Qu'on leur présente quelques idées claires et lumineuses, ils crieront qu'elles sont dangereuses, fausses<sup>284</sup> et punissables.

Sous quel prince et dans quel pays est-on impunément grand homme? en Angleterre, ou sous le règne d'un Trajan ou d'un Frédéric. Dans toute autre forme de gouvernement, ou sous tout autre souverain, la récompense des talents, c'est la persécution. Les idées fortes et grandes sont presque partout proscrites. Les auteurs les plus généralement lus, sont ceux qui rendent d'une manière neuve et saillante les idées communes. Ils sont loués parce qu'ils ne sont pas louables, parce qu'ils ne contredisent personne. La contradiction insupportable à tous l'est surtout aux grands. À quel degré n'alluma-t-elle pas la fureur de Charles-Quint contre les Luthériens ? Ce prince, dit-on, se repentit de les avoir persécutés. Soit : mais dans quel moment? lorsque après avoir abdiqué l'empire, il vivait dans la retraite. J'ai, disait-il alors, trente montres sur ma table, et pas deux qui marquent au même instant précisément la même heure<sup>285</sup>. Comment donc imaginer qu'en fait de religion, je ferais penser tous les hommes de la même manière. Quelle était ma folie et mon orgueil! Plût au ciel que Charles-Quint eût fait plutôt cette réflexion! Il eût été plus juste, plus tolérant et plus vertueux. Que de semences de guerres il eût étouffé! Que de sang humain il eût épargné!

Nul prince, nul homme même n'assigne des bornes à son pouvoir. Ce n'est point assez de régner sur un peuple, de commander aux idées de ses concitoyens, on veut encore commander à leurs goûts. M. Rousseau n'aime point la musique française. Son sentiment est sur ce point d'accord avec celui de toutes les nations de l'Europe. Il le déclare dans un ouvrage ; mille voix s'élèvent contre lui ; il faut le faire pourrir dans un cachot. On sollicite une lettre de cachet ; et le ministre heureusement trop sage pour l'accorder, ne veut point exposer la nation française à ce ridicule.

Point d'attentats auxquels ne se porte l'intolérance humaine. Prétendre sur ce point corriger l'homme, c'est vouloir qu'il préfère les autres à lui, c'est vouloir changer sa nature. Le sage ne veut pas l'impossible. Il se propose de désarmer, et non de détruire l'intolérance. Mais qui peut l'enchaîner? une crainte réciproque. Que

L'homme de génie pense d'après lui. Ses opinions sont quelquefois contraires aux opinions reçues : il blesse donc la vanité du grand nombre. Pour n'offenser personne, il ne faut avoir que les idées de tout le monde. L'on est alors sans génie et sans ennemi.

<sup>&</sup>lt;sup>285</sup> Un domestique de Charles-Quint entre étourdiment dans sa cellule, renverse une table et brise les trente montres posées dessus. Charles se prend à rire ; plus heureux que moi, dit-il au domestique, tu trouves enfin le seul moyen de les mettre d'accord.

deux hommes égaux en force diffèrent d'opinions, aucun d'eux ne s'insulte, parce qu'on offense rarement celui qu'on croit ne pouvoir impunément offenser.

À quelles causes attribuer entre militaires la politesse des disputes ? à la crainte du duel. Entre les gens de lettres, à quelle cause attribuer cette même politesse ? à la crainte du ridicule. Nul ne veut être confondu avec les pédants de collège. Or qu'on juge par ces deux exemples, de ce que produirait sur les citoyens la crainte encore plus efficace des lois.

Des lois sévères peuvent réprimer l'intolérance comme le vol. Que libre dans mes goûts et mes opinions, la loi me défende d'insulter à ceux d'autrui, mon intolérance enchaînée par les édits du magistrat, ne se portera point à des violences. Mais que par imprudence le gouvernement m'affranchisse de la crainte du duel, du ridicule et des lois, mon intolérance non contenue me rendra de nouveau cruel et barbare.

La fureur atroce avec laquelle les différentes sectes religieuses se sont persécutées en est la preuve.

# **Chapitre 18**

## De l'intolérance religieuse.

Cette espèce d'intolérance est la plus dangereuse. L'amour du pouvoir en est le motif, et la religion le prétexte. Que punit-on dans l'hérétique ou l'impie ? l'homme assez audacieux pour penser d'après lui, pour croire plus à sa raison qu'à celle des prêtres, et pour se déclarer leur égal. Ce prétendu vengeur du ciel ne l'est jamais que de son orgueil humilié. Le prêtre est le même dans presque toutes les religions.

Aux yeux d'un Muphti comme à ceux d'un Bonze, un incrédule est un impie que doit frapper le feu du ciel, un homme qui destructeur de la société, doit être brûlé par elle.

Cependant aux yeux du sage, ce même incrédule est un homme qui ne croit pas au conte de ma mère l'oie. Mais que manque-t-il à ce conte pour être une religion ? rien : sinon qu'un grand nombre de gens en soutiennent la vérité.

Se peut-il que des hommes couverts des haillons de la pénitence et du masque de la charité, aient en tous temps été les plus atroces? Quoi! le jour de la tolérance ne luit point encore? Quoi! des gens honnêtes se haïssent et se persécutent sans honte pour des disputes de mots, souvent pour le choix des erreurs, et parce qu'ils portent les noms divers de luthériens, de calvinistes, de catholiques, de mahométans, etc.

En anathématisant le kalender ou le derviche, le moine ignore-t-il qu'aux yeux de ce derviche, le vrai scélérat est ce chrétien, ce pape, ce moine qui ne croit pas à Mahomet ? Faut-il qu'éternellement condamnée à la stupidité, chaque secte approuve en elle ce qu'elle déteste dans les autres ?

Qu'on se rappelle quelquefois la parabole ingénieuse d'un peintre célèbre. Transporté, dit-il, en rêve aux portes du paradis, le premier objet qui frappe mes yeux est un vieillard vénérable : à ses clefs, à sa tête chauve, à sa longue barbe, je reconnais Saint Pierre. L'apôtre se tient sur le seuil des portes célestes. Une foule de gens s'avancent vers lui. Le premier qui se présente est un papiste. J'ai, lui dit-il, toute ma vie été dévot et cependant assez honnête homme. Entre donc, répond le saint, et place-toi au banc des catholiques. Vient après un réformé, il lui présente la même requête ; il en reçoit la même réponse ; place-toi, dit le saint, parmi les réformés. Arrivent ensuite des marchands de Smyrne, de Bagdad, de Bassora, etc. Ils étaient musulmans, avaient toujours été vertueux et Saint Pierre leur fit prendre place parmi les musulmans. Enfin vient un incrédule. Quelle est ta secte, demanda l'apôtre ? d'aucune, monseigneur, j'ai cependant toujours été honnête. Tu peux donc entrer ; mais où te mettre ? choisis toi-même : assis-toi près de ceux qui te paraissent les plus raisonnables.

Plût au ciel qu'éclairé par cette parabole, on ne prétendît plus commander aux opinions des autres! Dieu veut que la vérité soit la récompense de l'examen. Les prières les plus efficaces pour en obtenir la connaissance, sont, dit-on, l'étude et l'application. O moines stupides! avez-vous jamais fait cette prière?

Qu'est-ce que vérité ? Vous l'ignorez, et vous persécutez celui qui, dites-vous, ne la connaît pas, et vous avez canonisé les dragonnades des Cévennes, et vous avez élevé à la dignité de saint, un Dominique, un barbare qui fonda le tribunal de l'inquisition et massacra les Albigeois<sup>286</sup>, et sous Charles IX, vous faisiez aux catholiques un devoir

<sup>286</sup> Les Albigeois furent traités comme les Vaudois. On n'imagine point l'excès auquel se porta contre eux la fureur de l'intolérance. Le tableau effrayant des barbaries exercées contre les Vaudois, nous est conservé par Samuel Morland, ambassadeur d'Angleterre en Savoie et pour lors résidant sur les lieux mêmes. "Jamais, dit-il, les chrétiens n'ont commis tant de cruautés contre les chrétiens. L'on coupait la tête aux Barbes (c'étaient les pasteurs de ces peuples), on les faisait bouillir; on les mangeait. On fendait avec des cailloux le ventre des femmes jusqu'au nombril. On coupait à d'autres les mamelles: on les faisait cuire sur le feu et on les mangeait. On mettait à d'autres le feu aux parties honteuses: on les leur brisait, et l'on mettait en place des charbons ardents. On arrachait à d'autres les ongles avec des pinces. On attachait des hommes demi-morts à la queue des chevaux, et on les traînait en cet état à travers les rochers. Le moindre de leurs supplices était d'être précipité d'un mont escarpé, d'où ils tombaient souvent sur des arbres auxquels ils restaient attachés et sur lesquels ils périssaient de faim, de froid ou de blessures. L'on en hachait en mille pièces, et l'on semait leurs membres et leurs chairs meurtries dans les campagnes. On empalait les vierges par les parties naturelles; on les portait

du meurtre des réformés; et dans ce siècle enfin si éclairé, si philosophe, où la tolérance recommandée dans l'évangile devrait être la vertu de tous les hommes, il est des Caveiracs qui traitent la tolérance de crime et d'indifférence pour la religion, et qui voudraient revoir encore ce jour de sang et de massacre, ce jour affreux de Saint Barthélemy, où l'orgueil sacerdotal se promenait dans les rues, commandant la mort des Français. Tel le sultan suivi du bourreau, parcourt les rues de Constantinople demandant le sang du chrétien qui porte la culotte rouge. Plus barbares que ce sultan, c'est vous qui distribuez aux chrétiens des glaives pour s'entr'égorger.

O religions, quelles que vous soyez (je parle ici des fausses) vous êtes toutes d'un ridicule palpable! encore si vous n'étiez que ridicules, l'homme d'esprit ne relèverait point vos absurdités<sup>287</sup>. S'il s'en fait un devoir c'est que ces absurdités dans des

en cette posture en guise d'étendards. On traîna entre autres un jeune homme nommé Pélanchion par les rues de Lucerne semé partout de cailloux pointus. Si la douleur lui faisait lever la tête ou les mains, on les lui assommait. Enfin on lui coupa les parties honteuses qu'on lui enfonça dans la gorge, et on l'étouffa ainsi ; ensuite on lui coupa la tête et l'on jeta le tronc sur le rivage. Les catholiques déchiraient de leurs mains les enfants qu'ils arrachaient au berceau ; ils faisaient rôtir les petites filles toutes vives, leur coupaient les mamelle et les mangeaient. Ils coupaient à d'autres le nez, les oreilles et les autres parties du corps. Ils remplissaient la bouche de quelques-uns de poudre à canon et y mettaient le feu. Ils en écorchaient tout vifs ; ils en tendaient la peau devant les fenêtres de Lucerne : ils arrachaient la cervelle à d'autres qu'ils faisaient rôtir et bouillir pour en manger. Les moindres supplices étaient de leur arracher le cœur, de les brûler vifs, de leur couper le visage, de les mettre en mille morceaux et de les noyer. Mais ils se montrèrent vrais catholiques et dignes romains, quand ils allumèrent un four à Garcigliane dans lequel ils forcèrent onze Vaudois à se jeter les uns après les autres dans les flammes, jusqu'au dernier que ces meurtriers y jetèrent eux-mêmes. On ne voyait dans toutes les vallées que des corps morts ou mourants. La neige des Alpes était teinte de sang. L'on trouvait ici une tête coupée ; là, un tronc, des jambes, des bras, des entrailles déchirées et un cœur palpitant." Quel prétendu crime punissait-on dans les Vaudois avec tant de barbarie? celui, disait-on, de la rébellion. Ce qu'on leur reprochait, c'était de n'avoir point abandonné leur demeure et le lieu de leur naissance au premier ordre de Gastalde et du pape ; de ne s'être point exilés d'un pays qu'ils possédaient depuis 1500 ans et dans lequel ils avaient toujours librement exercé leur culte. C'est ainsi que la douce religion catholique, ses doux ministres et ses doux saints, ont toujours traité les hommes. Que feraient de plus les apôtres du diable?

On ne porte point sur les religions l'œil attentif de l'examen, sans concevoir le dernier mépris pour l'espèce humaine en général, et pour soi-même en particulier. Quoi, se dit-on, il a fallu des milliers d'années pour désabuser des hommes aussi spirituels que moi des contes du paganisme? quoi! les Juifs et les Guèbres conservent encore leurs erreurs? quoi! les Musulmans croient encore à Mahomet et seront peut-être des milliers d'années à reconnaître la fausseté du Koran? il faut donc que

hommes armés du glaive de l'intolérance<sup>288</sup>, sont un des plus cruels fléaux de l'humanité.

Entre les diverses religions quelles sont celles qui portent le plus de haine aux autres sectes ? la catholique et la juive. Cette haine est-elle dans leurs ministres l'effet de leur ambition, ou celui d'un zèle stupide et mal entendu ? La différence entre le vrai et le faux zèle est frappante ; on ne peut s'y méprendre<sup>289</sup>. Le premier est toute onction, toute humanité, toute douceur, toute charité ; il pardonne à tous et ne nuit à personne. Telle est au moins l'idée que nous en donnent les paroles et les actions du fils de Dieu<sup>290</sup>.

# **Chapitre 19**

## L'intolérance et la persécution ne sont pas de commandement divin.

À qui Jésus donna-t-il le nom de races de vipères? Fut-ce aux Païens, aux Esséniens, à ces Saducéens<sup>291</sup>, qui niaient l'immortalité de l'âme et même l'existence de Dieu? non : ce fut aux Pharisiens ; ce fut aux prêtres juifs.

l'homme soit un animal bien imbécile et bien crédule, et qu'enfin notre planète, comme l'a dit un sage, soit le Bedlam ou les petites maisons de l'univers.

<sup>288</sup> Pourquoi le prêtre est-il assez généralement aimé en Angleterre? c'est qu'il est tolérant, c'est que la loi lui lie les mains, et ne lui laisse nulle part à l'administration; c'est qu'il ne nuit et ne peut nuire à personne; c'est que l'entretien du clergé anglais est moins à charge à l'état que celui du clergé catholique, et qu'enfin en ce pays la religion n'est proprement qu'une opinion philosophique.

<sup>289</sup> Ce que je dis du zèle, je le dis de l'humilité. Quelque sot qu'on suppose un cardinal, il ne l'est jamais assez pour se croire vraiment humble, lorsqu'il se donne à Rome pour le protecteur d'un empire tel que la France. La vraie humilité refuserait un titre aussi fastueux. Non que je veuille nier la stupidité de quelques prélats. Mais leurs ambitieuses prétentions prouvent moins l'habileté du clergé que la sottise des peuples. Pendant mon séjour au Japon, me disait un voyageur, on ne prononça jamais le nom de *Dot-Sury-Samo*, c'est-à-dire, *Monseigneur la Grue*, sans que je me rappelasse malgré moi le nom de quelque évêque.

<sup>290</sup> Jésus n'exerça nulle domination sur la terre. S'il eût voulu que le sacerdoce y commandât, il eût d'abord légué ce commandement à ses apôtres. Or, leurs successeurs en sont encore à nous montrer leur commission et le titre d'un pareil legs.

<sup>291</sup> Les Saducéens étaient regardés comme les plus vertueux d'entre les Juifs. En hébreu le mot Suduc est synonyme de juste. Aussi ces Saducéens étaient-ils et devaient-ils être moins haïs de Dieu que les Pharisiens. Ces derniers demandaient la mort et le sang de Jésus-Christ. Or l'incrédulité est et sera toujours moins contraire à l'esprit de l'évangile que l'inhumanité et le déicide.

Faut-il que par la fureur de leur intolérance, les prêtres catholiques méritent encore ce nom ? À quel titre persécutent-ils un hérétique ? Il ne pense pas, diront-ils, comme nous. Mais vouloir réunir tous les hommes précisément dans la même croyance, c'est prétendre qu'ils aient tous les mêmes yeux et la même physionomie : c'est un souhait contre nature. L'hérésie est un nom que le puissant donne à des opinions communément vraies, mais contradictoires aux siennes. L'hérésie est locale, comme l'orthodoxie. L'hérétique est un homme de la secte non dominante dans la nation où il vit. Cet homme moins protégé et par conséquent plus faible, peut être impunément insulté. Pourquoi faut-il qu'il le soit ? Pourquoi le fort persécuterait-il le faible jusque dans ses opinions ?

Si les ministres de Neufchâtel accusateurs de M. Rousseau<sup>292</sup>, fussent nés Athéniens ou juifs, ils eussent donc à titre de forts, également poursuivi Socrate ou

<sup>292</sup> À la honte de la France, M. Rousseau n'a pas été moins persécuté à Paris qu'à Neufchâtel. Les sorbonistes ne pouvaient lui pardonner son dialogue du raisonneur et de l'inspiré. Ce dialogue, disaient-ils, est trop fort. Qu'y répondre ? Mais les raisonnements de M. Rousseau étaient vrais ou ils étaient faux. Réfuter par la force de bons raisonnements, c'est injustice : en réfuter de faux par la violence, c'est folie. C'est avouer sa stupidité ; c'est décrier sa propre cause. Les sophismes se réfutent d'eux-mêmes. La vérité est facile à défendre.

D'ailleurs quelles sont les objections de M. Rousseau? celle que tout bonze, dervis, mandarin fait au moine qui veut le convertir. Ces objections sont-elles insolubles? Qu'est-ce que les moines vont faire à la Chine? Pourquoi demandent-ils aux princes des biens, des aumônes, des gratifications pour subvenir aux frais d'une mission où ils ne convertissent personne? Mais les moines en parcourant l'Orient, n'ont d'autre objet que de s'enrichir par le commerce : ils n'emploient les trésors que leur prodiguent les peuples, qu'à frustrer ces mêmes peuples du produit d'un commerce légitime. En ce cas, quels justes reproches les nations n'ont-elles pas à leur faire? Et quelles accusations peuvent-ils porter contre M. Rousseau? Il a prêché, diront-ils, la religion naturelle. Mais elle n'est point contraire à la révélée. M. Rousseau fut honnête dans ses critiques. Il n'est point auteur de ces infâmes libelles intitulés, gazette ecclésiastique; cependant il fut banni, et le nouvelliste est toléré. Quels furent donc tes juges, ô célèbre Rousseau! des fanatiques qui flétriraient, s'ils le pouvaient, la mémoire des Marc Aurèle, des Antonin, des Trajan, et feraient un crime au plus grand prince de l'Europe de la supériorité de ses talents. Quels cas faire de tels jugements? aucun. En appeler à la postérité, mépriser tous ceux que la raison et l'équité n'auront pas prononcés. La postérité juge les juges; et les plus intolérants, s'ils n'ont point été les plus fripons, ont du moins été toujours les plus stupides.

En butte aux cabales des prêtres, M. Rousseau est traité dans ce siècle comme Abélard le fut au douzième par les moines de saint Denis. Il avait nié que leur fondateur fut ce Denis l'Aréopagite cité dans le nouveau testament. Dès ce moment on le déclare ennemi de la gloire et de la couronne de France. Il est en conséquence flétri, persécuté, proscrit par les saints de son siècle.

Jésus. O ! éloquent Rousseau, que la faveur du grand prince qui vous protégea contre de tels fanatiques, vous venge bien de leur insulte ! Vous n'eûtes point à rougir de l'estime de ces stupides ; elle eût prouvé quelque analogie entre leurs idées et les vôtres ; elle eût taché vos talents. Vous fûtes persécuté au nom de la divinité, mais non par elle.

Qui s'élève avec plus de force que le fils de Dieu contre l'intolérance ? Ses apôtres veulent qu'il fasse descendre le feu du ciel sur les Samaritains ; il les en reprend aigrement. Les apôtres alors animés de l'esprit du monde n'avaient point encore reçu celui de Dieu. À peine en furent-ils éclairés qu'ils furent proscrits et non proscripteurs.

Le ciel ne confère à personne le droit de massacrer l'hérétique. Jean n'ordonne point aux chrétiens de s'armer contre les Païens<sup>293</sup>. Aimez-vous les uns les autres, répète-t-il sans cesse, telle est la volonté de Dieu. Accomplit-on ce précepte, on a rempli la loi.

Néron, je le sais, poursuivit dans les premiers chrétiens, des hommes d'une opinion différente de la sienne : mais Néron fut un tyran en horreur à l'humanité. Commet-on les mêmes barbaries, viole-t-on sans remords la loi naturelle et divine qui défend *de faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qui nous soit fait*? on doit être également maudit de Dieu et des hommes.

Qui s'oppose aux prétentions d'un moine est un impie. De-là ces accusations de blasphème et d'athéisme devenues maintenant si puériles et si ridicules. J'espère, pour l'honneur de l'esprit humain, que les grands, les princes, les ministres et les magistrats rougiront un jour d'être les vils instruments de la fureur et des vengeances monacales. Ils craindront de rendre les exils et les punitions honorables par le mérite de ceux auxquels ils seront infligés.

Les Athéniens, pour assurer leur liberté, bannissaient quelquefois un citoyen trop illustre. La crainte d'un maître leur faisait proscrire un grand homme. Les nations de l'Europe, à l'abri de ce danger, n'ont pas le même prétexte, pour commettre les mêmes injustices.

<sup>293</sup> Cassiodore pensait comme saint Jean. La religion, dit-il, ne peut être commandée. La force fait des hypocrites et non des croyants. *Religio imperari non potest, quia nemo coguitur ut credat* (Une religion ne peut être imposée, parce que personne n'est contraint de croire). La foi, dit saint Bernard, doit être persuadée et non ordonnée; *fides suadenda, non imperanda*. Rien de plus volontaire, dit Lactance, que la religion; elle est nulle dans celui auquel elle répugne. *Nihil est tam voluntarium quam religionem profiteri in quâ, si animus adversus est, jam sublata, jam nulla est* (Rien n'est aussi volontaire que de professer une religion; si l'esprit y répugne, elle est aussitôt détruite, elle est aussitôt nulle). Rien de moins religieux, dit Tertullien, que de vouloir contraindre la croyance : ce n'est point par la violence, c'est librement qu'on peut croire. *Non est religionis religionem coguere velle, cum spontè suscipi debeat, non vi.* 

Qui tolère les intolérants, se rend coupable de tous leurs crimes. Qu'une église se dise persécutée, lorsqu'on lui conteste le droit de persécuter, le prince doit être sourd à ses sollicitations. C'est sur la conduite du fils de Dieu que l'église doit régler la sienne. Or Jésus et les apôtres laissèrent à l'homme le libre exercice de sa raison. Pourquoi l'église lui en défendrait-elle l'usage. Nul n'a droit sur l'air que je respire, ni sur la plus noble fonction de mon esprit, sur celle de juger par moi-même. Serait-ce aux autres que j'abandonnerais le soin de penser pour moi? J'ai ma conscience, ma raison, ma religion, et ne veux avoir ni la conscience, ni la raison, ni la religion du Pape. Je ne veux point modeler ma croyance sur celle d'autrui, dit un archevêque de Cantorbéry. Chacun répond de son âme : c'est donc à chacun à examiner ;

Ce qu'il croit;

Sur quel motif il croit;

Quelle est la croyance qui lui paraît la plus raisonnable.

Quoi, dit Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, le ciel m'aurait doué d'une âme, d'une faculté de juger et je la soumettrais à celle des autres ; et ce serait eux qui me guideraient dans ma manière de vivre et de mourir ?

Mais un homme peut-il préférer sa raison à celle de sa nation? Un tel orgueil est-il légitime? Pourquoi non? Si Jupiter prenaît encore en main les balances avec lesquelles il pesait jadis les destinées des héros; s'il mettait dans l'un des plateaux l'opinion d'un Locke, d'un Fontenelle, d'un Baile, et de l'autre l'opinion des nations Italiennes, Françaises, Espagnoles, etc.; le dernier des plateaux s'élèverait comme chargé de nul poids. La diversité et l'absurdité des différents cultes prouve le peu de cas qu'on doit faire de l'opinion des peuples. La sagesse divine elle-même, parut, dit l'écriture, *Judæis scandalum, gentibus stultitiam*, scandale aux Juifs, folie aux yeux des nations. Je ne dois en fait de religion, nul respect à l'opinion d'un peuple : c'est à moi seul que je dois compte de ma croyance. Tout ce qui se rapporte immédiatement à Dieu ne doit avoir pour juge que l'être suprême. Le magistrat lui-même uniquement chargé du bonheur temporel des hommes, n'a droit de punir que les crimes commis contre la société. Nul prince, nul prêtre ne peut poursuivre en moi la prétendue faute de ne pas penser comme lui.

Par quel motif la loi défendrait-elle à mon voisin de disposer de mon bien, et lui permettrait-elle de disposer de ma raison et de mon âme ? mon âme est mon bien. C'est de la nature que je tiens le droit de penser et de dire ce que je pense. Lorsque les premiers chrétiens exposèrent aux nations et leur croyance, et les motifs de cette croyance, lorsqu'ils mirent le gentil à portée de juger entre sa religion et la leur, et de faire usage d'une raison donnée à l'homme pour distinguer le vice de la vertu, et le mensonge de la vérité, l'exposition de leur sentiment n'eut sans doute rien de criminel. Dans quel moment les chrétiens méritèrent-ils la haine et le mépris des

nations? Lorsque brûlant les temples des idoles, ils voulurent par la violence arracher le païen à la religion qu'il croyait la meilleure<sup>294</sup>. Quel était le but de cette violence? La force impose silence à la raison; elle proscrit tel culte rendu à la divinité; mais que peut-elle sur la croyance? Croire, suppose des motifs pour croire. La force n'en est point un. Or sans motif, on ne croit pas réellement: c'est tout au plus si l'on croit croire<sup>295</sup>.

Point de prétexte pour admettre une intolérance condamnée par la raison et la loi naturelle. Cette dernière loi est sainte, elle est de Dieu, il ne l'a point annulée. Il la confirme au contraire dans son évangile.

Tout prêtre qui sous le nom d'ange de paix excite les hommes à la persécution, n'est donc point, comme on le croit, dupe d'un zèle stupide<sup>296</sup> et mal entendu. Ce n'est point à son zèle, c'est à son ambition qu'il obéit.

# Chapitre 20

## L'intolérance est le fondement de la grandeur du clergé.

La doctrine, la conduite du prêtre, tout prouve son amour pour le pouvoir. Que protège-t-il? l'ignorance. Pourquoi? c'est que l'ignorant est crédule, c'est qu'il fait peu d'usage de sa raison, qu'il pense d'après les autres, qu'il est facile à tromper, et qu'il est dupe du plus grossier sophisme<sup>297</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>294</sup> Les païens, dira-t-on, croyaient à des prêtres imposteurs. Soit : cette croyance donnait-elle droit de les persécuter ? Mille gens croient au charlatan, à la bonne femme, de préférence au médecin. Ce dernier peut-il demander la mort des incrédules en médecine ? Dans les maladies corporelles comme spirituelles, c'est à chacun à choisir son médecin.

<sup>&</sup>lt;sup>295</sup> Souvent, dit M. Lambert de Prusse, dans son *Novum Organum*, l'on croit penser et croire plus qu'on ne pense et ne croit réellement. C'est la source de mille erreurs. Un homme s'abstient-il, par exemple, de la lecture des livres défendus? C'est un homme qui croit croire, et qui soupçonne en secret la fausseté de sa croyance; c'est le plaideur de mauvaise foi qui n'ose lire le factum de sa partie adverse.

<sup>&</sup>lt;sup>296</sup> Les pilotes du vaisseau de la superstition sont éclairés. Quant aux matelots, la plupart sont imbéciles. Le clergé gouvernant exige peu de lumières du clergé gouverné, et l'on n'a sur ce point rien à reprocher à ce dernier. À quoi s'occupe votre frère le prêtre, demandait-on un jour à Fontenelle ? Le matin, répond le philosophe, il dit la messe, et le soir il ne sait ce qu'il dit.

<sup>&</sup>lt;sup>297</sup> Rien de plus absurdement subtil, disent les Anglais, que les arguments des théologiens, pour prouver aux ignorants catholiques la vérité du papisme. Ces arguments démontreraient également la vérité du Koran, celle des mille et une nuits et du conte de ma mère l'Oie. Veut-on s'en convaincre,

Qu'est-ce que le prêtre persécute? la science. Pourquoi? c'est que le savant ne croit pas sans examen; c'est qu'il veut voir par ses yeux, et qu'il est plus difficile à tromper. Le savant a pour ennemis, Bonze, Derviche, Bramine, enfin tout ministre de quelque religion que ce soit. En Europe les prêtres se sont élevés contre Galilée; ils ont excommunié dans Virgile et Scheiner les découvertes que l'un avait faite des antipodes, et l'autre des taches dans le soleil; ils ont proscrit dans Baile la saine logique, dans Descartes l'unique méthode d'apprendre: ils ont forcé ce philosophe à s'expatrier<sup>298</sup>; ils ont jadis accusé tous les grands hommes de magie<sup>299</sup>; et maintenant que la magie a passé de mode, ils accusent encore d'athéisme et de matérialisme<sup>300</sup> ceux qu'en qualité de sorciers, ils eussent jadis fait brûler.

Le soin du prêtre fut toujours d'éloigner la vérité du regard des hommes. Toute lecture instructive leur est interdite. Le prêtre s'enferme avec eux dans une chambre obscure et ne s'y occupe qu'à boucher les crevasses par lesquelles la lumière pourrait entrer. Il hait et il haïra toujours le philosophe. Il craindra toujours que des hommes éclairés ne renversent un empire fondé sur l'erreur et l'aveuglement.

Sans amour pour les talents, il est l'ennemi secret des vertus humaines. Le prêtre en nie souvent jusqu'à l'existence. Il n'est à ses yeux d'actions vertueuses que les actions conformes à sa doctrine, c'est-à-dire, à ses intérêts. Les premières des vertus sont la foi et la soumission au sacerdoce : ce n'est qu'à ses esclaves qu'il accorde le nom de saints et d'hommes de bien.

Quoi cependant de plus distinct que les idées de vertu et de sainteté. Celui-là est vertueux qui fait le bien de ses concitoyens. Le mot *vertu* renferme toujours l'idée de quelque utilité publique.

qu'on applique à ces contes les sophismes et distinctions de l'école, ils n'auront rien de théologiquement incroyable.

<sup>298</sup> Descartes persécuté quitte la France, emportant comme Énée, ses pénates avec lui, c'est-à-dire, l'estime et les regrets des gens éclairés. Le parlement alors Aristotélicien rend arrêt contre les Cartésiens. Leur doctrine y est condamnée comme l'a depuis été celle de l'Encyclopédie, de l'Esprit et d'*Émile*. Rien de différent dans ses divers arrêts que leur date. Or les parlements actuels se moquent du premier. Les parlements futurs riront pareillement des derniers.

<sup>299</sup> Voyez l'apologie des grands hommes accusés de magie par Naudé. L'auteur s'y croit obligé de prouver qu'Homère, Virgile, Zoroastre, Orphée, Démocrite, Salomon, le pape Sylvestre, Empédocle, Apollonius, Agrippa, Albert Le Grand, Paracelse, etc., n'ont jamais été sorciers.

<sup>300</sup> Les théologiens ont tant abusé du mot *matérialiste*, dont ils n'ont jamais pu donner d'idées nettes, qu'enfin ce mot est devenu synonyme d'esprit éclairé. On désigne maintenant par ce nom les écrivains célèbres, dont les ouvrages sont avidement lus.

Il n'en est pas de même du mot sainteté. Un hermite, un moine s'impose la loi du silence, se fesse toutes les nuits, se nourrit de légumes cuits à l'eau, dort sur la paille, offre à Dieu sa mal-propreté et son ignorance ; il peut à force de macérations faire fortune en paradis ; on peut le décorer de l'auréole ; mais s'il n'a fait aucun bien sur la terre, il n'est pas honnête. Un scélérat se convertit à la mort, il est sauvé, il est bienheureux ; mais il n'est pas vertueux. On ne mérite ce nom que par une conduite habituellement juste et noble.

Les cloîtres sont les minarets d'où l'on tire communément les saints. Mais en général que sont les moines ? des fainéants, des hommes processifs, dangereux dans la société et dont le voisinage est à redouter. Que prouve leur conduite ? qu'il n'est rien de commun entre la religion et la vertu. Que faire pour en acquérir une idée nette, substituer une morale nouvelle à cette morale théologique qui toujours indulgente aux tours perfides que se jouent les différentes sectes<sup>301</sup>, sanctifie encore aujourd'hui les forfaits atroces que se reprochent réciproquement les jansénistes et les molinistes<sup>302</sup>, et leur commande enfin de dépouiller leurs concitoyens de leurs biens et de leur liberté.

<sup>301</sup> De quelles imputations odieuses les catholiques n'ont-ils pas chargé les réformés! Que de ruses employées par les moines pour irriter les princes contre des sujets fidèles! Que d'art pour ne faire voir en eux que des rebelles qui, la rage dans le cœur, les armes à la main, sont toujours prêts d'escalader le trône! Telle est donc, ô moines, votre justice et votre charité! Sur quoi fonder vos calomnies? Laquelle des églises romaine ou protestante s'est le plus souvent arrogée le droit de détrôner les rois, de leur ravir le sceptre avec la vie? Qui du calviniste ou du catholique a le plus souvent réduit ce droit en pratique? Qu'on ouvre l'histoire, qu'on calcule le nombre et l'espèce d'attentats commis par l'une et l'autre secte, la question sera bientôt décidée par le fait.

Les réformés, dira-t-on, ont fait la guerre aux princes. Non; mais les princes l'ont faite aux réformés. M'attaque-t-on injustement? la défense est de droit naturel; et des persécutés nombreux useront toujours de ce droit. C'est en irritant le souverain contre des sujets fidèles, que le moine a mis les armes à la main des réformés. Toutes les différentes sectes du christianisme sont aujourd'hui tolérées en Hollande, en Angleterre et en Allemagne, quels troubles y excitent-elles? La paix dans cet empire s'est établie à la suite de la tolérance, et s'y maintiendra sans doute tant que le magistrat y saura contenir l'ambition ecclésiastique.

Qu'au reste, comme je l'ai déjà dit, le gouvernement ne prenne point parti dans les querelles théologiques ; les peuples n'y mettront pas plus d'importance qu'aux disputes sur les anciens et les modernes.

<sup>302</sup> Qui n'a point ri de voir les jésuites accuser tant de fois les parlements de révolte, de sédition, et les citer devant le prince, comme l'écolier devant le préfet? La France, disait-on alors, est un pays d'esclaves où chacun s'accuse d'être séditieux.

Un despote d'Asie veut que ses sujets concourent de tout leur pouvoir à ses plaisirs ; qu'ils apportent à ses pieds leur hommage et leurs richesses. Les prêtres papistes exigent pareillement l'hommage et les richesses des catholiques.

Est-il un moyen d'accroître leur puissance et leurs trésors qu'ils n'aient employé? A-t-il fallu pour cet effet recourir à la barbarie et à la cruauté? ils ont été cruels et barbares.

Du moment qu'instruits par l'expérience, les prêtres ont su qu'on rendait plus à la crainte qu'à l'amour, qu'on présentait plus d'offrandes à Ariman qu'à Oromaze, au cruel Moloc qu'au doux Jésus, c'est sur la terreur qu'ils ont voulu fonder leur empire : ils ont voulu pouvoir à leur gré brûler le juif, emprisonner le janséniste et le déiste, et malgré l'horreur qu'inspire à toute âme humaine et sensible le tribunal de l'inquisition, ils conçurent dès-lors le projet de l'établir. Ce fut à force d'intrigues qu'ils y parvinrent en Espagne, en Italie, en Portugal etc.

Plus la manière de procéder de ce tribunal fut arbitraire, plus il fut redouté. Les prêtres s'apercevant que la puissance sacerdotale s'accroissait de toutes les frayeurs dont elle frappait l'imagination des hommes, devinrent bientôt impitoyables. Le moine, impunément sourd au cri de la compassion, aux larmes de la misère et aux gémissements de la douleur, n'épargna ni la vertu, ni les talents. Ce fut par la confiscation des biens, ce fut à l'aide des tortures et des bûchers, qu'il usurpa enfin sur les peuples une autorité supérieure à celle des magistrats et souvent même à celle des rois. Mais quelle main hardie osa jeter dans un royaume chrétien les fondements d'un pareil tribunal. L'ambition sacerdotale l'édifia ; la stupidité des peuples et des princes la laissa faire.

N'est-il donc plus dans l'église catholique de Fénelon et de Fitz-James qui, touchés des maux de leurs semblables, voient avec horreur un pareil tribunal? Il est encore des jansénistes assez vertueux pour détester l'inquisition, lors même qu'elle brûle un jésuite; mais en général on n'est point à la fois religieux et tolérant. Humanité suppose lumière.

Un esprit éclairé sait que la violence fait les hypocrites et la persuasion les chrétiens; qu'un hérétique est un frère qui ne pense pas comme lui sur certains dogmes métaphysiques; que ce frère privé du don de la foi est à plaindre, non à punir<sup>303</sup>, et que si nul ne peut croire vrai ce qu'il voit faux, nul pouvoir humain ne peut commander à la croyance. Que résulte-t-il de l'intolérance religieuse? le malheur des nations. Qui sanctifia l'intolérance ? l'ambition sacerdotale. L'excessif

\_

<sup>&</sup>lt;sup>303</sup> Le moine s'occupe sans cesse à chercher dans les écritures quelques passages dont l'interprétation soit favorable à l'intolérance. Mais ne sait-on pas que si les saintes écritures sont de Dieu, les interprétations sont des hommes ?

amour du moine pour le pouvoir produisit son excessive barbarie. Cruel par système, le moine l'est encore par son éducation. Faible, hypocrite et poltron par état, tout prêtre catholique doit en général être atroce<sup>304</sup>. Aussi dans les pays soumis à sa puissance, exerça-t-il en tous les temps tout ce que peut imaginer l'injustice et la cruauté la plus raffinée. Si d'une religion instituée pour inspirer la douceur et la charité, il fit un instrument de persécutions et de massacres ; si tout dégoûtant du sang versé dans un auto-da-fé, il ose dans le sacrifice de l'autel, lever ses mains homicides au ciel, qu'on ne s'en étonne point, le moine est ce qu'il doit être. Couvert du sang hérétique, il doit se regarder comme le vengeur de la divinité. Quel instant néanmoins pour implorer sa clémence? Ses mains seraient-elles pures, parce que l'église les déclarerait telles? Quel corps n'a pas légitimé les actions les plus abominables, lorsqu'elles tendaient à l'accroissement de son pouvoir!

C'est assez de l'aveu de l'église pour sanctifier un crime. J'ai considéré les diverses religions, et j'ai vu leurs divers sectateurs s'entre arracher les flambeaux avec lesquels ils voulaient brûler leurs semblables. J'ai vu les diverses superstitions servir de marche-pied à l'orgueil ecclésiastique. Quel est donc, me suis-je dit, le vrai impie? Est-ce l'incrédule? non: mais le fanatique<sup>305</sup> ambitieux. C'est lui qui, persécuteur, assassin de ses frères, enviant à l'exécuteur des vengeances célestes, le plaisir de tourmenter les hommes dans les enfers, se présente pour remplir ses abominables fonctions sur la terre: qui ne voyant qu'un damné dans un incrédule, voudrait par une mort prompte, hâter encore sa damnation, et par une gradation inouïe de cruauté, que cet homme, son semblable, fût au même instant arrêté, emprisonné, jugé, maudit, brûlé et damné.

<sup>&</sup>lt;sup>304</sup> Le guerrier franc et brave est communément humain. Sa franchise et son courage le mettent au dessus de toute crainte. Le prêtre au contraire est cruel. Pourquoi ? c'est qu'il est faible, faux et poltron. Or de toutes les créatures, dit Montagne, si la femme est la plus cruelle, c'est qu'en général elle est faible et sans courage. *La cruauté est toujours l'effet de la crainte, de la faiblesse et de la couardise*.

<sup>305</sup> Rien de moins déterminé que la signification de ce mot *impie* auquel on attache si souvent une idée vague et confuse de scélératesse. Entend-on par ce mot un athée ? Donne-t-on ce nom à celui qui n'a que des idées obscures de la divinité ? en ce sens, tout le monde est athée : car personne n'en comprend l'incompréhensible. Applique-t-on ce nom aux soi-disants matérialistes ? Mais si l'on a point encore d'idées nettes et complètes de la matière, on n'a point en ce sens d'idées nettes et complètes de l'impie matérialiste. Traitera-t-on d'athées ceux qui n'ont pas de Dieu la même idée que les catholiques ? Il faudra donc appeler de ce nom les païens, les hérétiques et les infidèles. Or en ce dernier sens, athée n'est plus synonyme de scélérat. Il désigne un homme qui sur certains points de métaphysique ou de théologie, ne pense pas comme le moine et la sorbonne. Pour que ce mot d'athée ou d'impie rappelle à l'esprit quelque idée de scélératesse, à qui l'appliquer ? aux persécuteurs.

### **Chapitre 21**

## Impossibilité d'étouffer dans l'homme le sentiment de l'intolérance ; moyen de s'opposer à ses effets.

Le levain de l'intolérance est indestructible : il ne s'agit que d'en suspendre le développement et l'action. Des lois sévères doivent donc les réprimer comme le vol.

S'agit-il d'un intérêt personnel ? Le magistrat en défendant les voies de fait, lie les mains de l'intolérance. Pourquoi les lui délie-t-il lorsque sous le masque de la religion, cette intolérance peut exercer les plus grandes cruautés ?

Les hommes sont de leur nature intolérants. Le soleil de la raison les éclaire-t-il un moment ? Qu'ils en profitent pour s'enchaîner par des lois sages, et se mettre dans l'heureuse impuissance de se nuire, lorsqu'ils seront de nouveau saisis de l'accès d'une rage intolérante.

Les bonnes lois peuvent également contenir le dévot furieux et le prêtre perfide. L'Angleterre, la Hollande, une partie de l'Allemagne en sont la preuve. Des crimes et des malheurs multipliés ont sur cet objet ouvert enfin les yeux de ces peuples. Ils sentent que la liberté de penser est de droit naturel ; que penser produit le besoin de communiquer ses pensées, et que dans un peuple, comme dans un particulier, l'indifférence à cet égard est un signe de stupidité.

Qui n'éprouve pas le besoin de penser, ne pense pas. Il en est de l'esprit comme du corps ; ne fait-on point usage de leurs facultés, on devient impotent de corps et d'esprit. Lorsque l'intolérance a comprimé l'âme des citoyens, lorsqu'elle en a détruit le ressort, alors l'esprit de vertige et d'aveuglement se répand sur une nation.

Le toucher de Midas, disent les poètes, changeait tout en or : la tête de Méduse transformait tout en pierres : l'intolérance transforme pareillement en hypocrites, en fous, en idiots<sup>306</sup>, tout ce qui se trouve dans l'atmosphère de sa puissance. C'est elle

<sup>&</sup>lt;sup>306</sup> On n'imagine point à quel degré l'intolérance a dans ces derniers temps porté l'idiotisme en France. Durant la dernière guerre cent caillettes d'après leurs confesseurs, me disait un Français homme d'esprit, accusaient les encyclopédistes du dérangement de nos finances ; et Dieu sait si aucun des encyclopédistes avait été chargé de leur administration. D'autres reprochaient aux philosophes le peu d'amour des colonels pour la gloire, et ces mêmes philosophes étaient alors exposés à une persécution que le seul amour de la gloire et du bien public peut supporter. D'autres rapportaient à la publication de l'encyclopédie, aux progrès de l'esprit philosophique les défaites des Français, et c'était alors le roi très-philosophe de Prusse, et le peuple très-philosophe des Anglais qui battaient partout leurs armées. La philosophie était le baudet de la fable ; elle avait fait tout le mal.

qui dans l'Orient porta ces premiers germes de stupidité, qu'y développa depuis le despotisme. C'est l'intolérance qui condamne au mépris de l'univers présent et à venir, toutes ces contrées superstitieuses dont les habitants paraissent réellement plutôt appartenir à la classe des brutes qu'à celle des hommes.

Il n'est qu'un cas où la tolérance puisse devenir funeste à une nation; c'est lorsqu'elle tolère une religion intolérante; telle est la catholique<sup>307</sup>. Cette religion devenue la plus puissante dans un état, y répandrait encore le sang de ses stupides protecteurs; c'est un serpent qui piquerait le sein qui l'aurait réchauffé. Que l'Allemagne y soit attentive! Ses princes ont intérêt d'embrasser le papisme : il leur offre de grands établissements pour leurs frères, leurs enfants, etc. Ces princes, une fois catholiques, voudront forcer la croyance de leurs sujets, et dussent-ils encore verser le sang humain, ils le feront de nouveau couler. Les flambeaux de la superstition et de l'intolérance fument encore. Un léger souffle peut les rallumer et embraser l'Europe. Où s'arrêterait l'incendie? je l'ignore. La Hollande serait-elle sure de s'y soustraire? Le Breton lui-même pourrait-il du haut de ses dunes longtemps braver la fureur du catholique? Le fossé des mers est une barrière impuissante contre le fanatisme. Qui l'empêcherait de prêcher une nouvelle croisade, d'armer l'Europe contre l'Angleterre; d'y prendre terre et de traiter un jour les Bretons, comme il traita jadis les Albigeois?

Que le ton insinuant du catholique n'en impose pas aux protestants. Le même prêtre qui regarde en Prusse l'intolérance comme une abomination et une infraction à la loi naturelle et divine, regarde en France la tolérance comme un crime et une hérésie<sup>308</sup>. Qui le rend en ces pays si différent de lui-même ? sa faiblesse en Prusse et sa puissance en France.

Cependant, disait à ce sujet un grand prince, tout peuple qui bannit de chez lui la philosophie et le bon sens, ne peut se promettre ni grands succès dans la guerre, ni prompt rétablissement dans la paix.

En Portugal on rencontre peu de philosophes ; et peut-être la faiblesse de l'état s'y trouve-t-elle en proportion avec la sottise et la superstition des peuples.

<sup>307</sup> Sans la puissance des princes catholiques, les papistes aussi stupides et peut-être plus intolérans que les juifs, tomberaient dans le même mépris.

<sup>308</sup> On ne fut jamais en France plus intolérant. Peut-être n'y imprimerait-on pas aujourd'hui sans carton l'histoire ecclésiastique de M. Fleuri, et n'y permettrait-on pas l'impression des fables de Lafontaine. Quelle impiété ne trouverait-on pas dans ces vers du statuaire et de la statue de Jupiter?

À la faiblesse du sculpteur,

Le poète autrefois n'en dut guère ;

Des dieux dont il fut l'inventeur

Qu'on considère la conduite des chrétiens d'abord faibles ; ce sont des agneaux : devenus forts, ce sont des tigres.

Instruites par leurs malheurs passés, les nations ne sentiront-elles jamais la nécessité d'enchaîner le fanatisme et de bannir de toute religion le dogme monstrueux de l'intolérance? Qui dans ce moment-même ébranle le trône de Constantinople et ravage la Pologne? le fanatisme. C'est lui qui défendant aux catholiques Polonais d'admettre le dissident au partage de ses privilèges, ordonne de préférer la guerre à la tolérance. En vain impute-t-on au seul orgueil des grands les malheurs actuels de ces contrées ; sans la religion, les grands n'eussent point armé la nation ; et l'impuissance de leur orgueil eût maintenu la paix dans la patrie. Le papisme est l'auteur caché des malheurs de la Pologne.

À Constantinople, c'est le fanatisme musulman qui couvrant d'opprobre et d'ignominie le chrétien grec, l'arme en secret contre l'empire dont il aurait été le défenseur.

Plût au ciel que ces deux exemples, et présents et frappants des maux produits par l'intolérance religieuse, fussent les derniers de cette espèce, et que désormais indifférents à tous les cultes, les gouvernements jugeassent les hommes sur leurs actions et non sur leur croyance : qu'ils regardassent les vertus et le génie comme les seuls titres à la faveur publique ; apprissent que ce n'est point de l'horloger papiste, Turc ou réformé, mais du meilleur qu'il faut acheter sa montre ; et qu'enfin ce n'est point à l'étendue de la croyance, mais à celle des talents qu'il faut confier les places.

Tant que le dogme de l'intolérance subsiste, l'univers moral renferme dans son sein le germe de nouvelles calamités. C'est un volcan demi-éteint qui se rallumant un jour avec plus de violence, peut de nouveau porter l'incendie et la désolation.

Telles sont les craintes d'un citoyen, qui sincère ami des hommes souhaite vivement leur bonheur.

J'ai, je crois, suffisamment prouvé dans cette section qu'en général toutes les passions factices et en particulier l'intolérance civile et religieuse n'étaient dans l'homme qu'un amour déguisé du pouvoir. Les longs détails où m'ont entraîné les preuves de cette vérité, auront sans doute fait oublier au lecteur les motifs qui m'ont nécessité à cette discussion.

Craignant la haine et la colère.

Il était enfant en ceci ;

Les enfants n'ont l'âme occupée

Que du continuel souci.

Qu'on ne fâche point leur poupée.

Mon objet était de montrer que dans les hommes, si toutes les passions citées cidessus, sont factices, tous par conséquent en sont susceptibles. C'est pour faire plus évidemment encore sentir cette vérité, que je lui présente de nouveau le tableau de généalogie des passions.

## Chapitre 22

#### Généalogie des passions.

Un principe de vie anime l'homme. Ce principe est la sensibilité physique. Que produit en lui cette sensibilité? un sentiment d'amour pour le plaisir, et de haine pour la douleur : c'est de ces deux sentiments réunis dans l'homme et toujours présents à son esprit que se forme ce qu'on appelle en lui le sentiment de l'amour de soi 309. Cet amour de soi engendre le désir du bonheur ; le désir du bonheur, celui du pouvoir ; et c'est ce dernier qui donne à son tour naissance à l'envie, à l'avarice, à l'ambition et généralement à toutes les passions factices 310, qui sous des noms divers, ne sont en nous qu'un amour du pouvoir déguisé et appliqué aux divers moyens de se le procurer.

Ces moyens ne sont pas toujours les mêmes. Aussi voit-on les hommes selon les positions où ils se trouvent, et le gouvernement sous lequel ils vivent, marcher au pouvoir, par la voie, ou des richesses, ou de l'intrigue, ou de l'ambition, ou de la gloire, ou des talents, etc., mais y marcher constamment.

Si l'on se rappelle maintenant de ce que j'ai dit, section 2, 3 et 4 de cet ouvrage :

- 1- Que tous les hommes ont une égale aptitude à l'esprit ;
- 2- Que cette égale aptitude est en eux une puissance morte, si elle n'est vivifiée par les passions ;
- 3- Que la passion de la gloire est celle qui met le plus communément cette puissance en action ;
  - 4- Que tous en sont susceptibles dans les pays où la gloire conduit au pouvoir ;

<sup>&</sup>lt;sup>309</sup> Tout jusqu'à l'amour de soi est en nous une acquisition. On apprend à s'aimer, à être humain ou inhumain, vertueux ou vicieux. L'homme moral est tout éducation et imitation.

<sup>&</sup>lt;sup>310</sup> Nos divers caractères sont le produit de nos passions factices. La preuve qu'ils ne sont pas l'effet d'une organisation ou d'un tempérament particulier, c'est qu'il en est d'attachés à certaines professions. Tel est, selon M. Hume, et celui des gens de guerre, à-peu-près le même en tout pays, et celui des ministres des Dieux, dans tous les siècles, les empires, et les religions.

La conclusion générale que j'en tirerai, c'est que tous les hommes organisés comme le commun d'entre eux peuvent être animés de l'espèce de passion propre à les élever aux plus hautes vérités.

La seule objection à laquelle il me reste à répondre est celle-ci. Tous les hommes, dira-t-on, peuvent aimer la gloire<sup>311</sup> : mais cette passion peut-elle être portée dans chacun d'eux au degré de force suffisant pour mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit ?

Pour résoudre cette question, je suppose que j'ai concentré tout mon bonheur dans la possession de la gloire : alors cette passion aussi vive que l'amour de moi-même, se confondra nécessairement en moi avec ce sentiment. Il s'agit donc de prouver que le sentiment de l'amour de soi, commun à tous les hommes, est le même dans tous, et qu'il peut du moins les douer tous de l'énergie et de la force d'attention qu'exige l'acquisition des plus grandes idées.

## Chapitre 23

#### De la force du sentiment de l'amour de soi.

Le sentiment de l'amour de soi différemment modifié dans les différents hommes, est essentiellement le même dans tous. Ce sentiment est indépendant de la finesse plus ou moins grande des organes. On peut être sourd, aveugle, bossu, boiteux, et avoir le même désir de sa conservation, la même haine pour la douleur et le même amour pour le plaisir.

Ni la force, ni la faiblesse du tempérament, ni la perfection des organes n'augmentent ou ne diminuent en nous le sentiment de l'amour de soi. Les femmes n'ont pas moins d'amour pour elles que les hommes, et n'ont cependant pas la même organisation. S'il était un moyen de mesurer la force de ce sentiment, ce serait par *sa constance, son unité*, et si je l'ose dire, par sa présence habituelle. Or, à tous ces égards, le sentiment de l'amour de soi est le même dans tous les hommes.

C'est ce sentiment qui tantôt les arme d'un courage opiniâtre, comme d'une épée pour triompher des plus grands obstacles, et qui tantôt les doue d'une crainte prudente, comme d'un bouclier pour échapper au danger. C'est ce sentiment enfin, qui toujours occupé du bonheur de chaque individu, veille sans cesse à sa

gouvernement, que le législateur peut toujours à son gré l'éteindre ou l'allumer dans une nation.

222

<sup>&</sup>lt;sup>311</sup> L'amour de la gloire élève l'homme au-dessus de lui-même ; elle étend les facultés de son âme et de son esprit. Mais qui regarderait cet amour comme l'effet d'une organisation particulière, se tromperait. Le désir de la gloire est une passion tellement factice et dépendante de la forme du

conservation. Or, si l'amour de soi est à cet égard le même dans tous, tous sont donc susceptibles du même degré de passion ; par conséquent du degré propre à mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit. Mais j'admets pour un moment que le sentiment de l'amour de soi se fît moins vivement sentir à l'un qu'à l'autre : il est certain que cette différence non encore aperçue par l'expérience serait par conséquent très-petite, et qu'elle n'influerait en rien sur les esprits.

Un mécanicien ne détourne d'un fleuve que la partie nécessaire à mouvoir les rouages et les machines placées le long de son rivage ; il laisse le surplus des eaux suivre leurs cours, et se perdre dans des marais. Il ne faut donc pareillement détourner du sentiment total de l'amour de soi, que la partie propre à mettre en action l'égale aptitude que tous les hommes ont à l'esprit. Or cette partie est moins considérable qu'on ne le pense. Consulte-t-on sur ce point l'expérience? elle nous apprend que la crainte de la férule, du fouet, ou d'une punition encore plus légère, suffit pour douer l'enfant de l'attention qu'exige l'étude de la lecture et des langues<sup>312</sup>. Or, cette espèce d'attention est, ou la plus, ou du moins une des plus pénibles et des plus fatigantes<sup>313</sup>.

L'expérience nous apprend encore que toutes nos découvertes sont des dons du hasard ; que nous lui devons le premier soupçon de toute vérité nouvelle ; que toutes les vérités de cette espèce sont, pour ainsi dire, saisies sans attention ; que leur découverte par cette raison a toujours été regardée comme une inspiration, et qu'il n'est point en conséquence de poète, ni de philosophe à qui l'expression harmonieuse et brillante, claire et précise de ses pensées, n'ait coûté plus de soins et de travail que ses idées les plus heureuses.

D'où il résulte que tous les hommes organisés comme le commun d'entre eux sont susceptibles du degré d'attention requis pour s'élever aux plus hautes vérités, et que dans l'hypothèse où le sentiment de l'amour de soi ne fût pas le même dans tous, (hypothèse sans doute impossible), la petite différence qui se trouverait à cet égard entre les hommes, n'aurait encore aucune influence sur leur esprit.

En effet, qu'on suppose le sentiment de l'amour de soi plus vif dans l'un que dans l'autre, ce sentiment, comme l'expérience le prouve, n'en serait pas moins également habituel dans eux. Or si toute supériorité d'esprit dépend moins d'une attention vive

<sup>&</sup>lt;sup>312</sup> Il n'est point d'art ou de science qui n'ait sa langue particulière ; et c'est l'étude de cette langue qui dans un âge avancé, nous rend incapable de l'étude d'une nouvelle science.

<sup>&</sup>lt;sup>313</sup> Si l'étude de leur propre langue paraît en général moins pénible aux enfants que l'étude de la géométrie, c'est que les enfants éprouvent plus habituellement le besoin de parler que de comparer ensemble des figures géométriques, et que le besoin senti de l'attention la rend toujours moins désagréable et moins pénible.

que d'une attention habituelle<sup>314</sup>, il est évident que dans cette supposition, tous les hommes seraient encore doués du degré de passion nécessaire pour mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit.

### **Chapitre 24**

#### Des grandes idées, effets de la constance de l'attention.

Un désir violent occasionne souvent un effort d'esprit plus vif que continu. Or l'acquisition des grands talents suppose un travail opiniâtre et un désir de s'instruire encore plus habituel que vif.

Quelque occupés que les gens du monde soient de leur fortune et de leurs plaisirs, ils éprouvent par instant des désirs de gloire. Pourquoi ces désirs sont-ils stériles en eux? c'est qu'ils ne sont pas assez durables. C'est à la constance des désirs que sont attachés les grands succès. Si les Agnès trompent toujours les Arnolphe, c'est que le désir de voir leurs amants est en elles toujours plus habituel que le désir de les en empêcher ne l'est à leurs surveillants.

Les habitants de Kamtchatka d'une stupidité sans égale à certains égards, sont à d'autres d'une industrie merveilleuse. S'agit-il de se faire des vêtements ? leur adresse en ce genre, dit leur historien, surpasse celle des Européens<sup>315</sup>. Pourquoi ? c'est qu'ils

<sup>&</sup>lt;sup>314</sup> Lorsqu'il s'agit d'esprit, le lecteur, pour bien saisir mes idées, doit rappeler à sa mémoire que l'esprit est le produit de l'attention, et l'attention celui d'une passion quelconque, surtout celle de la gloire. Qu'en vain le hasard ou l'éducation nous offrirait dans une lecture, une conversation, etc. des objets de la comparaison desquels il pût résulter des idées nouvelles ; que ces objets seraient pour nous des semences stériles, si l'attention ne les fécondait, c'est-à-dire, si nous n'avions un intérêt, un désir vif de les comparer, et d'observer les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances que ces objets ont entre eux et avec nous.

Si l'on dit souvent du grand homme qu'il est fils du malheur, c'est qu'en général toujours occupé de s'y soustraire, l'homme est alors forcé de penser et de réfléchir. Il est donc toujours ce que le fait la position où il se trouve. Mais l'adversité est-elle si salutaire qu'on le dit; oui, dans la première jeunesse, lorsqu'on peut encore contracter l'habitude de penser et de réfléchir. Cet âge passé, le malheur afflige l'homme et l'éclaire peu. *L'infortune*, dit le proverbe écossais, *est saine à déjeuner, indifférente à dîner et mortelle à souper*. D'ailleurs l'adversité n'excite souvent en nous qu'une effervescence vive et momentanée, parce qu'elle est souvent passagère. La passion de la gloire est plus durable, et par cette raison la plus propre à produire de grands hommes et à former des grands talents.

<sup>&</sup>lt;sup>315</sup> Si les habitants de Kamtchatka nous surpassent dans certains arts, ils peuvent nous égaler en tous. Les talents ne sont que la différente application du même esprit à des genres divers.

habitent une des contrées de la terre la plus sujette aux intempéries de l'air, où par conséquent le besoin d'être vêtu se fait le plus habituellement sentir. Or le besoin habituel est toujours industrieux. Éprouve-t-on celui de la considération ? procure-t-elle pouvoir (cet objet commun du désir des hommes), on fait tout pour l'obtenir. C'est dans la possession de cette estime qu'on concentre tout son bonheur, et c'est alors que le désir de la gloire s'identifie avec l'amour de nous-mêmes. Or si ce dernier sentiment, comme l'expérience le prouve, est habituellement présent à tous les hommes, il doit donc les douer tous de l'espèce d'attention à laquelle est attachée la supériorité de l'esprit.

Tous les hommes organisés comme le commun d'entre eux sont donc susceptibles non seulement de passions, mais encore du degré habituel de passions suffisant pour les élever aux plus grandes idées.

D'où provient donc l'extrême inégalité des esprits? de ce que personne ne voit précisément<sup>316</sup> les mêmes objets; ne s'est précisément trouvé dans les mêmes positions<sup>317</sup>: n'a reçu la même éducation; et de ce qu'enfin le hasard qui préside à notre instruction ne conduit pas tous les hommes à des mines également riches et fécondes.

C'est donc à l'éducation prise dans toute l'étendue du sens qu'on peut attacher à ce mot, et dans lequel même l'idée du hasard se trouve comprise<sup>318</sup>, qu'on peut rapporter l'inégalité des esprits.

Qui soulève une livre de plume ou de laine, soulève une livre de fer ou de plomb. La différence aperçue entre l'industrie des habitants de Kamtchatka et la nôtre tient donc à la différence de besoins que doivent éprouver dans des climats différents, des peuples sauvages ou policés.

<sup>316</sup> Dans chaque pays, il est un certain nombre d'objets que l'éducation offre également à tous, et c'est cette impression uniforme de ces objets qui produit dans les citoyens cette ressemblance d'idées et de sentiments à laquelle on donne le nom d'esprit et de caractère national.

Il est en outre un certain nombre d'objets divers que le hasard et l'éducation présentent à chacun des individus, et c'est l'impression différente de ces objets qui dans ces mêmes individus, produit cette diversité d'idées et de sentiments à laquelle on donne le nom d'esprit et de caractère particulier.

<sup>317</sup> Je suppose qu'on ne puisse s'illustrer dans les lettres sans partager son temps entre le monde et la retraite ; que ce soit dans les déserts que se ramassent les diamants, et dans les villes qu'on les taille, les polisse et les monte ; il est évident que le hasard et la fortune qui me permettent d'habiter tour à tour la ville et la campagne, auront plus fait pour moi que pour un autre.

<sup>318</sup> De ce que le hasard aura toujours part à notre instruction, en faut-il conclure l'inutilité de l'éducation? non. L'éducation ne fera jamais des hommes supérieurs de tous les habitants d'une nation : mais en la perfectionnant, en imaginant de nouveaux moyens d'allumer en nous le désir de la

Pour compléter les preuves de cette vérité, il ne me reste qu'à montrer dans la section suivante les erreurs et les contradictions où tombent ceux qui sur ce même sujet, adoptent des principes différents des miens.

Je prendrai M. Rousseau pour exemple. C'est de tous les auteurs celui qui dans ses ouvrages a traité cette question avec le plus d'esprit et d'éloquence. Je discuterai donc ses principales opinions, et si j'en démontre la fausseté et la contradiction, j'imagine que le public alors moins attaché à ses anciens préjugés, jugera sans partialité mes principes et se trouvera dans cette disposition heureuse et calme qui fait adopter toute idée juste, quelque paradoxale qu'elle ait d'abord parue.

\_\_\_\_\_

gloire, en mettant souvent les citoyens dans les positions où le hasard ne les place que rarement, nul doute qu'on en puisse infiniment rétrécir l'empire.

Il est à Rome des conservatoires ou écoles de musique dont on sort toujours bon musicien, et dans lesquels il se forme tous les ans quelques hommes de génie. On voit aussi à Paris une école des ponts et chaussées dont il ne sort que des gens instruits, parmi lesquels se trouvent quelques hommes supérieurs.

Une excellente éducation peut donc les multiplier dans une nation et faire du reste des citoyens des gens de sens et d'esprit. Or ces avantages d'une excellente éducation sont suffisants pour encourager à l'étude d'une science à la perfection de laquelle est en partie attachée le bonheur de l'humanité.

## **Section 5**

Des erreurs et contradictions de ceux dont les principes différents des miens, rapportent à l'inégale perfection des sens, l'inégale supériorité des esprits.

M. Rousseau et moi sommes sur cette question d'une opinion contraire. Mon objet en réfutant quelques-unes de ses idées, n'est point la critique de l'*Émile*. Cet ouvrage est à la fois digne de son auteur et de l'estime publique<sup>319</sup>. Mais trop fidèle imitateur de Platon, peut-être M. Rousseau a-t-il souvent sacrifié l'exactitude à l'éloquence; est-il tombé dans des contradictions que sans doute il eût évitées, si, plus sévère observateur de ses idées, il les eût plus attentivement comparées entre elles.

Ce que je me propose dans l'examen des principales assertions de l'auteur, c'est de montrer que presque toutes ses erreurs sont des conséquences nécessaires de ce principe trop légèrement admis ;

#### Savoir:

"Que l'inégalité des esprits est l'effet de la perfection plus ou moins grande des organes des sens<sup>320</sup> ; et que nos vertus comme nos talents sont également dépendants de la diversité de nos tempéraments."

## **Chapitre 1**

# Contradictions de l'auteur de l'Émile sur les causes de l'inégalité des esprits.

Le simple rapprochement des idées de M. Rousseau prouvera leur contradiction.

#### 1ère proposition.

Il dit lettre 3ème, page 116, tome 5, de l'*Héloïse*<sup>321</sup> :

<sup>&</sup>lt;sup>319</sup> La fureur avec laquelle les moines et les prêtres ont persécuté M. Rousseau, est un témoignage non suspect de la bonté de son ouvrage. On ne poursuit point les auteurs médiocres.

<sup>&</sup>lt;sup>320</sup> Il ne s'agit dans cette question que de cette petite différence d'organisation que la nature met entre des hommes doués de tous leurs sens.

 $<sup>^{321}</sup>$  Je tire la plupart de mes citations de la lettre troisième, tome 5 de l'*Héloïse*. C'est un extrait de l'*Émile* fait par l'auteur lui-même. Dans cette lettre, il rassemble presque tous les principes de son grand ouvrage.

"Pour changer les caractères il faudrait pouvoir changer les tempéraments ; vouloir pareillement changer les esprits, et d'un sot faire un homme de talent, c'est d'un blond vouloir faire un brun. Comment fondrait-on les cœurs et les esprits sur un modèle commun ? Nos talents, nos vices, nos vertus et par conséquent nos caractères, ne dépendent-ils pas entièrement de notre organisation ?"

#### 2ème proposition.

Il dit page 164, 165 et 166, tome 5 de l'*Héloïse*.

"Lorsqu'on nourrit les enfants dans leur première simplicité, d'où leur viendraient des vices dont ils n'ont pas vu d'exemple, des passions qu'ils n'on nulle occasion de sentir, des préjugés que rien ne leur inspire. Les défauts dont nous accusons la nature ne sont pas son ouvrage, mais le nôtre. Un propos vicieux est dans la bouche d'un enfant, une herbe étrangère dont le vent apporte la graine."

Dans la première de ces citations, M. Rousseau croit que c'est à l'organisation que nous devons nos vices, nos passions et par conséquent nos caractères.

Dans la seconde au contraire, il croit, (et je le crois comme lui) qu'on naît sans vices, parce qu'on naît sans idées ; mais par la même raison, on naît aussi sans vertu. Si le vice est étranger à la nature de l'homme, la vertu lui doit être pareillement étrangère. L'un et l'autre ne sont et ne peuvent être que des acquisitions<sup>322</sup>. C'est pourquoi l'on est censé ne pouvoir pécher qu'à sept ans, parce qu'avant cet âge, on n'a encore aucune idée précise du juste et de l'injuste, ni aucune connaissance de ses devoirs envers les hommes.

#### 3ème proposition.

M. Rousseau dit page 63, tome 3 de l'émile. "Que le sentiment de la justice est inné dans le cœur de l'homme" ; il répète page 107 du même volume : "qu'il est au fond des âmes un principe inné de vertu et de justice."

#### 4ème proposition.

Il dit page 11, tome 3, de l'*Émile*. "La voix intérieure de la vertu ne se fait point entendre au pauvre<sup>323</sup> qui ne songe qu'à se nourrir". Il ajoute p 161, tome 4, ibid : "Le

<sup>&</sup>lt;sup>322</sup> M. Rousseau, livre 4, tome 2 de son *Émile*, après avoir dit un mot de l'origine des passions, ajoute, "Sur ce principe il est aisé de voir comment on peut diriger au bien ou au mal toutes les passions des enfants et des hommes". Mais s'il est possible de diriger au bien ou au mal les passions des enfants, il est donc possible de changer leur caractère.

<sup>&</sup>lt;sup>323</sup> "La voix intérieure de la vertu, dit M. Rousseau, ne se fait point entendre aux pauvres". Cet auteur range apparemment les incrédules dans la classe des pauvres, lorsqu'il ajoute p 207, tome 3 de

peuple a peu d'idées de ce qui est beau et honnête", et conclut p 112, tome 3, ibid, "qu'avant l'âge de raison l'homme fait le bien et le mal sans le connaître".

On voit que si dans la troisième de ces propositions, M. Rousseau croit l'idée de la vertu innée, il la croit acquise dans la quatrième, et il a raison. Ce n'est qu'une parfaite législation qui donnerait à tous les hommes une idée parfaite de la vertu, et qui les nécessiterait à l'honnêteté.

Tous seraient justes, si le ciel eût dès le berceau gravé dans tous les cœurs les vrais principes de la législation ; il ne l'a point fait.

Le ciel a donc voulu que les hommes dussent à leur méditation l'excellence de leurs lois ; que la connaissance de ces lois fût une acquisition, et le produit du génie perfectionné par le temps et l'expérience. En effet, dirais-je à M. Rousseau, s'il était un sentiment inné de justice et de vertu, ce sentiment comme celui de la douleur et du plaisir physique, serait commun à tous les hommes, au pauvre comme au riche, au peuple comme au grand, et l'homme distinguerait à tout âge le bien du mal<sup>324</sup>.

Mais M. Rousseau dit, p 109, tome 3 de l'*Émile*: "sans un principe inné de vertu, verrait-on l'homme juste et le citoyen honnête concourir à son préjudice au bien public"? Personne, répondrai-je, n'a jamais concouru à son préjudice au bien public. Le héros citoyen qui risque sa vie pour se couronner de gloire, pour mériter l'estime publique et pour affranchir sa patrie de la servitude, cède au sentiment qui lui est le plus agréable. Pourquoi ne trouverait-il pas son bonheur dans l'exercice de la vertu, dans l'acquisition de l'estime publique et des plaisirs attachés à cette estime? Par quelle raison enfin n'exposerait-il pas sa vie pour la patrie, lorsque le matelot et le soldat, l'un sur mer et l'autre à la tranchée, l'exposent tous les jours pour un écu?

l'Émile. "Un incrédule souhaite que tout l'univers soit dans la misère pour s'épargner la moindre peine et se procurer le moindre plaisir". M. Rousseau est incrédule et je ne l'accuse pas d'un pareil souhait. M. de Voltaire n'est pas bigot, et c'est cependant lui qui prit en main la défense de l'innocente famille de Calas, qui leur ouvrit sa bourse, qui sacrifia en sollicitations, un temps pour lui toujours si précieux, et qui protégea seul la veuve et les orphelins opprimés, lorsque l'église et les magistrats les abandonnaient. M. Rousseau n'aurait-il voulu dire autre chose, sinon que l'incrédule s'aime de préférence aux autres. Ce sentiment est commun au dévot comme à l'incrédule. Point de saint qui voulût être damné pour son voisin. Quand saint Paul a souhaité d'être anathème pour ses frères, ne s'est-il pas exagéré la noblesse de ce sentiment, et ne lui fallait-il pas quinze jours de résidence en enfer pour s'assurer de sa vérité ?

<sup>324</sup> "Tant que la sensibilité de l'homme, (*Émile* livre 4, tome 2) reste bornée à son individu, il n'y a rien de moral dans ses actions. Ce n'est que quand elle commence à s'étendre hors de lui qu'il prend d'abord ces sentiments et ensuite ces notions du bien et du mal, qui le constituent véritablement homme". Ce texte prouve l'ingénuité avec laquelle M. Rousseau se réfute lui-même.

L'homme honnête qui semble concourir à son préjudice au bien public, n'obéit donc qu'au sentiment d'un intérêt noble. Pourquoi M. Rousseau nierait-il ici que l'intérêt est le moteur unique et universel des hommes ? Il en convient en mille endroits de ses ouvrages. Il dit page 73, tome 3 de l'*Émile*. "Un homme a beau faire semblant de préférer mon intérêt au sien propre, de quelque démonstration qu'il colore ce mensonge, je suis très-sûr qu'il en fait un". Page 137, tome 1, ibid. "Je veux quand mon élève s'engage avec moi, qu'il ait toujours un intérêt présent et sensible à remplir son engagement, et que si jamais il y manque, ce mensonge attire sur lui des maux qu'il voie sortir de l'ordre des choses".

Dans cette citation, si M. Rousseau se croit d'autant plus assuré de la promesse de son élève, que cet élève a plus d'intérêt à la garder, pourquoi dire tome 1, page 130 de l'*Émile*: "Celui qui ne tient que par son profit et son intérêt à sa parole, n'est guère plus lié que s'il n'avait rien promis"? Cet homme sans doute ne sera pas lié par sa parole, mais par son intérêt. Or ce lien en vaut bien un autre, et M. Rousseau n'en doute point, puisqu'il veut que ce soit *l'intérêt qui lie le disciple à sa promesse*. L'on en est et l'on en sera toujours d'autant plus exacte observateur de sa parole qu'on aura plus d'intérêt à la tenir. Quiconque alors y manque est encore plus fou que malhonnête.

J'avoue qu'il est rare de trouver des contradictions si palpables dans les principes du même ouvrage. La seule manière d'expliquer ce phénomène moral, c'est de convenir que M. Rousseau s'est moins occupé dans son *Émile* de la vérité de ce qu'il dit, que de la manière de l'exprimer. Le résultat de ces contradictions, c'est que les idées de la justice et de la vertu sont réellement acquises.

## Chapitre 2

#### De l'esprit et du talent.

Qu'est-ce dans l'homme que l'esprit ? l'assemblage de ses idées. À quelle sorte d'esprit donne-t-on le nom de talent ? à l'esprit concentré dans un seul genre, c'est-à-dire, à un grand assemblage d'idées de la même espèce.

Or, s'il n'est point d'idées innées, (et M. Rousseau en convient dans plusieurs endroits de ses ouvrages) l'esprit et le talent sont donc en nous des acquisitions, et l'un et l'autre, comme je l'ai déjà dit, ont donc pour principes générateurs :

- 1- La sensibilité physique. Sans elle nous ne recevrions point de sensations ;
- 2- La mémoire, c'est-à-dire, la faculté de se rappeler les sensations reçues ;

3- L'intérêt que nous avons de comparer nos sensations entre elles<sup>325</sup>, c'est-à-dire, d'observer avec attention les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'ont entre eux les objets divers.

C'est cet intérêt qui fixe l'attention et qui, dans les hommes organisés comme le commun d'entre eux, est le principe productif de leur esprit.

Les talents regardés par quelques-uns comme l'effet d'une aptitude particulière à tel ou tel genre d'esprit, ne sont réellement que le produit de l'attention appliquée aux idées d'un certain genre. Je compare l'ensemble des connaissances humaines au clavier d'un orgue. Les divers talents en sont les touches, et l'attention mise en action par l'intérêt, est la main qui peut indifféremment se porter sur l'une ou l'autre de ces touches.

Au reste, si l'on acquiert jusqu'au sentiment de l'amour de soi ; si l'on ne peut s'aimer qu'on n'ait auparavant éprouvé le sentiment de la douleur et du plaisir physique ; tout est donc en nous acquisition.

Notre esprit, nos talents, nos vices, nos vertus, nos préjugés et nos caractères, nécessairement formés du mélange de nos idées et de nos sentiments, ne sont donc pas l'effet de nos divers tempéraments. Nos passions elles-mêmes en sont dépendantes. Je citerai les peuples du nord en preuve de cette vérité. Leur tempérament pituiteux et flegmatique est, dit-on, l'effet particulier de la nature de leur climat et de leur nourriture; cependant ils sont aussi susceptibles d'orgueil, d'envie, d'ambition, d'avarice, de superstition, que les peuples sanguins<sup>326</sup>, et bilieux du midi<sup>327</sup>. Ouvre-t-on l'histoire, on voit les peuples tout-à-coup changer de

<sup>&</sup>lt;sup>325</sup> Juger, dit M. Rousseau, n'est pas sentir. La preuve de son opinion, "c'est qu'il est en nous une faculté ou force qui nous fait comparer les objets. Or, dit-il, cette force ne peut être l'effet de la sensibilité physique". Si M. Rousseau eût plus approfondi cette question, il eût reconnu que cette force n'était autre chose que l'intérêt même que nous avons de comparer les objets entre eux, et que cet intérêt prend sa source dans le sentiment de l'amour de soi, effet immédiat de la *sensibilité physique*.

<sup>&</sup>lt;sup>326</sup> Ce fait prouve clairement que les passions citées ci-dessus, ne sont pas l'effet de la diversité de nos tempéraments, mais, comme je l'ai dit, de l'amour du pouvoir.

<sup>&</sup>lt;sup>327</sup> L'imagination des peuples du nord n'est pas moins vive que celle des peuples du midi. Comparet-on les poésies d'Ossian à celles d'Homère, lit-on les poèmes de Milton, de Fingal, les poésies Erses, etc.; on n'aperçoit pas moins de force dans les tableaux des poètes du nord que dans ceux des poètes du midi. Aussi le sublime traducteur des poésies d'Ossian, après avoir démontré dans une excellente dissertation, que les grandes et mâles beautés de la poésie appartiennent à tous les peuples, observe à ce sujet, que les compositions de cette espèce ne supposent qu'un certain degré de police dans une nation. Ce n'est point, ajoute-t-il, le climat, mais les mœurs du siècle qui donnent un caractère fort et sublime à la poésie, celle d'Ossian en est la preuve.

caractère, sans qu'il soit arrivé de changement dans la nature de leurs climats ou de leur nourriture.

J'ajouterai même que si *tous les caractères*, comme le prétend M. Rousseau page 109, tome 5 de l'*Héloïse*, *étaient bons et sains en eux-mêmes*, cette bonté universelle et par conséquent indépendante de la diversité des tempéraments, prouverait contre son opinion. Plût au ciel que la bonté fût le partage de l'homme! C'est à regret que sur ce point, je suis encore d'un avis contraire à M. Rousseau. Quel plaisir pour moi de trouver tous les hommes bons! Mais en leur persuadant qu'ils sont tels, je ralentirais leur ardeur pour le devenir. Je les dirais bons et les rendrais méchants.

Est-on honnête? Sert-on son souverain? Mérite-t-on sa confiance, lorsqu'on lui cache la misère de ses peuples? non; mais lorsqu'on la lui fait connaître et qu'on lui montre les moyens de la soulager. Qui trompe les hommes, n'est point leur ami. Où sont donc ceux des rois? Quel courtisan est toujours vrai avec son prince? Quel homme l'est toujours avec lui-même? Le faux brave dit tous les individus courageux, pour être cru lui-même tel; et c'est quelquefois le Shaftesburyste le plus fripon qui soutient le plus vivement la bonté originelle des hommes.

Quant à moi je ne les entretiendrai pas à cet égard dans une sécurité funeste. Je ne leur répéterai point sans cesse qu'ils sont bons. Le législateur, moins en garde contre le vice négligerait l'établissement des lois propres à les réprimer ; je ne commettrai point le crime de lèse-humanité ; j'oserai dire la vérité et discuter une question que je ne puis traiter, sans montrer relativement à mon objet, que sur ce point M. Rousseau n'est pas plus d'accord avec lui-même que sur les précédents.

## **Chapitre 3**

#### De la bonté de l'homme au berceau.

Je vous aime, ô mes concitoyens! et mon premier désir est de vous être utile. J'envie sans doute vos suffrages; mais voudrais-je devoir au mensonge et votre estime et vos éloges? Mille autres vous tromperont; je ne serai point leur complice. Les uns vous diront bons et flatteront le désir que vous avez de vous croire tels; ne les en croyez pas. Les autres vous diront méchants; ils vous mentiront pareillement, vous n'êtes ni l'un ni l'autre.

Nul individu ne naît bon, nul individu ne naît méchant. Les hommes sont l'un ou l'autre, selon qu'un intérêt conforme ou contraire les réunit ou les divise<sup>328</sup>. Des philosophes croient les hommes nés dans l'état de guerre. Le désir commun de posséder les mêmes choses, les arme, disent-ils, dès le berceau les uns contre les autres.

L'état de guerre sans doute suit de près l'instant de leur naissance. La paix entre eux est peu durable. Cependant ils ne naissent point ennemis. La bonté ou la méchanceté est en eux un accident: c'est le produit de leurs lois bonnes ou mauvaises. Ce qu'on appelle dans l'homme la bonté ou le sens moral est sa bienveillance pour les autres, et cette bienveillance est toujours en lui proportionnée à l'utilité dont ils lui sont. Je préfère mes concitoyens aux étrangers et mon ami à mes concitoyens. Le bonheur de mon ami se réfléchit sur moi. S'il devient plus riche et plus puissant, je participe à sa richesse et à sa puissance. La bienveillance pour les autres est donc l'effet de l'amour de nous-mêmes. Or, si l'amour de soi, comme je l'ai prouvé, section 4, est en nous l'effet nécessaire de la faculté de sentir, notre amour pour les autres quoi qu'en disent les Shaftesburystes, est donc pareillement l'effet de cette même faculté.

Qu'est-ce en effet que cette bonté originelle ou ce sens moral tant vanté par les Anglais<sup>329</sup> ? Quelle idée nette se former d'un pareil sens<sup>330</sup>, et sur quel fait en fonder

<sup>&</sup>lt;sup>328</sup> Si l'homme est quelquefois méchant, c'est lorsqu'il a intérêt de l'être ; c'est lorsque les lois qui par la crainte de la punition et l'espoir de la récompense devraient le porter à la vertu, le portent au contraire au vice. Tel est l'homme dans les pays despotiques, c'est-à-dire, dans ceux de la flatterie, de la bassesse, de la bigoterie, de l'espionnage, de la paresse, de l'hypocrisie, du mensonge, de la trahison, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>329</sup> C'est sur une observation constante et générale qu'est fondé ce proverbe : *mal d'autrui n'est que songe*. L'expérience ne prouve donc pas que les hommes soient si bons.

l'homme un sixième sens ? Serait-ce pour lui donner des idées plus nettes de la morale ? Mais qu'est-ce que la morale. La science des moyens inventés par les hommes pour vivre entre eux de la manière la plus heureuse possible. Que le puissant ne s'oppose point à ses progrès, cette science se perfectionnera proportionnellement aux lumières que les peuples acquerront. On veut que la morale soit l'œuvre de Dieu : mais elle fait en tous pays partie de la législation des peuples. Or, la législation est des hommes. Si Dieu est réputé l'auteur de la morale, c'est qu'il l'est de la raison humaine et que la morale est l'œuvre de cette raison. Identifier Dieu et la morale, c'est être idolâtre, c'est diviniser l'ouvrage des hommes. Ils ont fait des conventions. La morale n'est que le recueil de ces conventions. Le véritable objet de cette science est la félicité du plus grand nombre. Salus populi suprema lex esto (Le Salut du peuple doit être la loi suprême). Si la morale des peuples produit si souvent l'effet contraire, c'est que

l'existence ? sur ce qu'il est des hommes bons ? Mais il en est aussi d'envieux et de menteurs, *omnis homo mendax*<sup>331</sup>. Dira-t-on en conséquence que ces hommes ont en eux un sens immoral d'envie ou un sens mentitif. Rien de plus absurde que cette philosophie théologique de Shaftesbury, et cependant la plupart des Anglais en sont amateurs comme les Français l'étaient jadis de leur musique. Il n'en est pas de même des autres nations. Aucun étranger ne peut comprendre l'un et écouter l'autre. C'est une taie sur les yeux des Anglais. Il faut la leur lever pour qu'ils voient.

Selon leurs philosophes, l'homme indifférent, l'homme assis dans son fauteuil désire le bien des autres, mais en tant qu'indifférent, l'homme ne désire et ne peut même rien désirer. L'état de désir et d'indifférence est contradictoire. Peut-être même cet état de parfaite indifférence est-il impossible. Ce que l'expérience m'apprend, c'est que l'homme ne naît ni bon ni méchant ; c'est que son bonheur n'est pas nécessairement attaché au malheur d'autrui ; c'est qu'au contraire dans toute saine éducation, l'idée de ma propre félicité sera toujours plus ou moins étroitement liée dans ma mémoire à celle de mes concitoyens ; c'est que le désir de l'une produira en moi le désir de l'autre. D'où il résulte que l'amour du prochain n'est dans chaque individu qu'un effet de l'amour de lui-même. Aussi les plus bruyants prôneurs de la bonté originelle<sup>332</sup>, n'ont-ils pas toujours été les plus zélés bienfaiteurs de l'humanité.

le puissant en dirige tous les préceptes à son avantage particulier, c'est qu'il se répète toujours, *Salus gubernantium suprema lex esto* (Le Salut des gouvernants doit être la loi suprême). C'est qu'enfin la morale de la plupart des nations n'est plus maintenant que le recueil des moyens employés et des préceptes dictés par le puissant, pour affermir son autorité et pouvoir être impunément injuste.

Mais peut-on respecter de tels préceptes ? oui, lorsqu'ils sont consacrés par des édits, par des lois absurdes et surtout par la craint du puissant. C'est alors qu'ils acquièrent une autorité légale, si le puissant continue de l'être.

Alors, rien de plus difficile que de rappeler la science de la morale à son véritable objet. Aussi ne trouve-t-on de législation sage et de morale pure que dans les pays où comme en Angleterre, le peuple a part à l'administration, où la nation est le souverain, où les lois enfin, toujours établies en faveur du puissant, se trouvent nécessairement conformes à l'intérêt du plus grand nombre.

D'après cette idée sommaire de la science de la morale, il est évident qu'elle est comme les autres, le produit de l'expérience, de la méditation et non celui d'un *sens moral*; qu'elle peut comme les autres sciences de jour en jour se perfectionner, et que rien n'autorise l'homme à supposer en lui un sixième sens dont il serait impossible de se former des idées nettes.

331 Tout homme est menteur.

<sup>332</sup> Les romanciers du beau moral ignorent le mépris que doit avoir pour leur roman, quiconque en qualité de ministre, de lieutenant de police et d'homme public, est à portée de connaître l'humanité.

Se fût-il agi du salut d'Angleterre? Pour la sauver, dit-on, le paresseux Shaftesbury, cet ardent apôtre du beau moral, ne se fût pas fait porter jusqu'au parlement. Ce n'est point le sens du beau moral, c'est l'amour de la gloire et de la patrie qui forme les Horace, les Brutus et les Scœvola<sup>333</sup>. Les philosophes Anglais me répéteraient en vain que le beau moral est un sens qui se développant avec le fétus de l'homme, le rend dans un temps<sup>334</sup> marqué, compatissant aux maux de ses semblables. Je puis me former une idée de mes cinq sens, et des organes qui les constituent; mais j'avoue que je n'ai pas plus d'idée d'un sens moral, que d'un éléphant et d'un château moral.

Se servira-t-on encore longtemps de ces mots vides de sens, qui ne présentant aucune idée claire et distincte<sup>335</sup>, devraient être à jamais relégués dans les écoles théologiques<sup>336</sup>. Entend-on par ce mot de sens moral, le sentiment de compassion éprouvé à la vue d'un malheureux? Mais pour compatir aux maux d'un homme, il faut d'abord savoir qu'il souffre, et pour cet effet avoir senti la douleur. Une compassion sur parole en suppose encore la connaissance ; d'ailleurs, quels sont les maux auxquels en général on se montre le plus sensible? Ce sont ceux qu'on a soufferts le plus impatiemment, et dont le souvenir en conséquence est le plus

<sup>&</sup>lt;sup>333</sup> Ce système, si vanté du beau moral, n'est au fond que le système des idées innées détruit par Locke, et redonné de nouveau sous un nom et une forme différente.

<sup>&</sup>lt;sup>334</sup> Le *sens moral* comme la puberté disent les Shaftesburystes, ne se développe en nous que vers un certain âge. Ce sens est selon eux une espèce d'excroissance morale. Or, je demande qu'est-ce qu'un sens ou excroissance qui n'est pas physique? Il faut compter beaucoup sur la foi du lecteur, pour lui donner une supposition aussi absurde, qui d'ailleurs n'explique rien qu'on ne puisse expliquer sans elle.

<sup>335</sup> Ce n'est point le sentiment du beau moral qui fait travailler l'ouvrier, mais la promesse de 24 sols pour boire. Qu'un homme soit infirme, qu'il doive la prolongation de sa vie aux soins assidus de ses domestiques : que doit-il faire pour s'assurer la continuité de ces mêmes soins ? Faut-il qu'il prêche le beau moral ? non, mais qu'il leur déclare que n'étant point sur son testament, il récompensera leur zèle de son vivant, en leur comptant chaque année de sa vie telle gratification honnête et graduelle. Qu'il tienne parole, il sera bien servi, et l'eût été mal, s'il n'en eût appelé qu'à leur sens du beau moral.

Point d'objets sur lesquels on ne pût donner de pareilles recettes, qui, tirées du principe de l'intérêt personnel, seraient tout autrement efficaces que des recettes extraites, ou de la métaphysique-théologique, ou de la métaphysique alambiquée du Shaftesburysme.

<sup>&</sup>lt;sup>336</sup> Le *sens moral* me paraît un de ces êtres métaphysiques ou moraux qu'on ne devrait jamais citer dans un livre de philosophie. On les a quelques fois introduits dans la comédie Italienne, encore en refroidissaient-ils l'action. On les supporte à peine dans les prologues.

habituellement présent à notre mémoire. La compassion n'est donc point en nous un sentiment inné.

Qu'éprouvai-je à la présence d'un malheureux ? une émotion forte. Qui la produit ? le souvenir des douleurs auxquelles l'homme est sujet et auxquelles je suis moi-même exposé<sup>337</sup>. Une telle idée me trouble, m'importune, et tant que cet infortuné est en ma présence, je suis tristement affecté. L'ai-je secouru, ne le vois-je plus ? le calme renaît insensiblement dans mon âme, parce qu'en proportion de son éloignement le souvenir des maux que me rappelait sa présence, s'est insensiblement effacé. Quand je m'attendrissais sur lui, c'était donc sur moi-même que je m'attendrissais. Quels sont en effet les maux auxquels je compatis le plus ? ce sont, comme je l'ai déjà dit, non seulement ceux que j'ai sentis, mais ceux que je puis sentir encore : ces maux plus présents à ma mémoire me frappent le plus fortement. Mon attendrissement pour les douleurs d'un infortuné est toujours proportionné à la crainte que j'ai d'être affligé des mêmes douleurs. Je voudrais, s'il était possible, en anéantir en lui jusqu'au germe : je m'affranchirais en même temps de la crainte d'en éprouver de pareilles. L'amour des autres ne sera jamais dans l'homme qu'un effet de l'amour de luimême<sup>338</sup>, et par conséquent de sa sensibilité physique. En vain Mr Rousseau répète-til sans cesse que tous les hommes sont bons et tous les premiers mouvements de la nature droits. La nécessité des lois est la preuve du contraire. Que suppose cette nécessité? Que ce sont les divers intérêts de l'homme qui le rendent méchant ou bon, et que le seul moyen de former des citoyens vertueux, c'est de lier l'intérêt particulier à l'intérêt public.

Au reste, quel homme moins persuadé que M. Rousseau, de la bonté originelle des caractères. Il dit page 179, tome 1 de l'*Émile*. "Tout homme qui ne connaît point la douleur, ne connaît, ni l'attendrissement de l'humanité, ni la douceur de la commisération : son cœur n'est ému de rien, il n'est point sociable : c'est un monstre avec ses semblables." Il ajoute, page 220, tome 2, ibid. "Rien selon moi, de plus beau et de plus vrai que cette maxime, *on ne plaint jamais dans autrui que les maux dont* 

<sup>&</sup>lt;sup>337</sup> On écrase sans pitié une mouche, une araignée, un insecte, et l'on ne voit pas sans peine égorger un bœuf. Pourquoi? c'est que dans un grand animal l'effusion du sang, les convulsions de la souffrance, rappellent à la mémoire un sentiment de douleur que n'y rappelle point l'écrasement d'un insecte.

<sup>&</sup>lt;sup>338</sup> Deux nations ont-elles intérêt de s'unir? Elles font entre elles un traité de bonté et d'humanité réciproque. Que l'une des deux nations ne trouve plus d'avantage à ce traité; elle le rompt; voilà l'homme. L'intérêt détermine sa haine ou son amour. L'humanité n'est point essentielle à sa nature. Qu'entend-on en effet par ce mot essentiel? ce sans quoi une chose n'existe pas. Or en ce sens la sensibilité physique est la seule qualité essentielle à la nature de l'homme.

*on ne se croit pas soi-même exempt*; et c'est pourquoi, ajoute-t-il, le prince est sans pitié pour ses sujets, le riche est dur avec le pauvre, et le noble avec le roturier".

D'après ces maximes comment soutenir la bonté originelle de l'homme et prétendre que *tous les caractères sont bons*?

La preuve que l'humanité n'est dans l'homme que l'effet du souvenir des maux qu'il connaît ou par lui-même<sup>339</sup>, ou par les autres, c'est que de tous les moyens de le rendre humain et compatissant, le plus efficace est de l'habituer dès sa plus tendre jeunesse à s'identifier avec les malheureux et à se voir en eux. Quelques-uns ont en conséquence traité la compassion de faiblesse. Qu'on lui donne tel nom qu'on voudra, cette faiblesse sera toujours à mes yeux la première des vertus<sup>340</sup>; parce qu'elle contribuera toujours le plus au bonheur de l'humanité.

J'ai prouvé que la compassion n'est ni un *sens moral* ni un *sentiment inné*, mais un pur effet de l'amour de soi. Que s'ensuit-il ? que c'est ce même amour diversement modifié, selon l'éducation différente qu'on reçoit, les circonstances et les positions où le hasard nous place, qui rend humain ou dur ; que les hommes ne naissent point compatissants, mais que tous peuvent le devenir, et le seront lorsque les lois, la forme du gouvernement et l'éducation les rendront tels.

O! vous, à qui le ciel confie la puissance législative, que votre administration soit douce, que vos lois soient sages, et vous aurez pour sujets des hommes humains, vaillants et vertueux! Mais si vous altérez, ou ces lois, ou cette sage administration, ces vertueux citoyens mourront sans postérité, et vous n'aurez près de vous que des méchants, parce que vos lois les auront rendus tels. L'homme indifférent au mal par sa nature, ne s'y livre pas sans motifs. L'homme heureux est humain ; c'est le lion repu.

<sup>339</sup> On frémit au spectacle de l'assassin qu'on roue. Pourquoi ? c'est que son supplice rappelle à notre souvenir la mort et la douleur à laquelle la nature nous a condamnés. Mais pourquoi les bourreaux et les chirurgiens sont-ils impitoyables ? c'est qu'habitués ou de torturer un coupable, ou d'opérer sur un malade, sans éprouver eux-mêmes de douleur, ils deviennent insensibles à ses cris. N'aperçoit-on plus dans les souffrances d'autrui, celles auxquelles on est soi-même sujet, on devient dur.

<sup>&</sup>lt;sup>340</sup> Le besoin d'être plaint dans ses malheurs, aidé dans ses entreprises ; le besoin de fortune, de conservation, de plaisirs, etc., produit dans tous le sentiment de l'amitié. Elle n'est donc pas toujours fondée sur la vertu : aussi les méchants sont-ils comme les bons, susceptibles d'amitié et non d'humanité. Les bons seuls éprouvent ce sentiment de compassion et de tendresse éclairée, qui réunissant l'homme à l'homme, le rend l'ami de tous ses concitoyens. Ce sentiment n'est éprouvé que du vertueux.

Malheur au prince qui se fie à la bonté originelle des caractères<sup>341</sup>. M. Rousseau la suppose : l'expérience la dément. Qui la consulte, apprend que l'enfant qui noie des mouches<sup>342</sup>, bat son chien, étouffe son moineau, et que né sans humanité, l'enfant a tous les vices de l'homme.

Le puissant est souvent injuste : l'enfant robuste l'est de même. N'est-il pas contenu par la présence du maître, à l'exemple du puissant, il s'approprie par la force le bonbon ou le bijou de son camarade ; il fait pour une poupée, pour un hochet, ce que l'âge mûr fait pour un titre ou un sceptre. La manière uniforme d'agir de ces deux âges a fait dire à M. de La Mothe.

C'est que déjà l'enfant est homme,

Et que l'homme est encore enfant.

C'est sans raison qu'on soutient la bonté originelle des caractères. J'ajouterai même que dans l'homme, la bonté et l'humanité ne peuvent être l'ouvrage de la nature, mais uniquement celui de l'éducation.

## **Chapitre 4**

#### L'homme de la nature doit être cruel.

Que nous présente le spectacle de la nature ? une multitude d'êtres destinés à s'entre-dévorer. L'homme en particulier, disent les anatomistes, a la dent de l'animal carnassier. Il doit donc être vorace et par conséquent cruel et sanguinaire. D'ailleurs la chair est pour lui l'aliment le plus sain, le plus conforme à son organisation. Sa conservation, comme celle de presque toutes les espèces d'animaux, est attachée à la destruction des autres. Les hommes répandus par la nature dans de vastes forêts, sont d'abord chasseurs.

Plus rapprochés les uns des autres et forcés de trouver leur nourriture dans un plus petit espace, le besoin les fait *pasteurs*. Plus multipliés encore, ils deviennent enfin *cultivateurs*. Or, dans toutes ces diverses positions, l'homme est le destructeur né des animaux, soit pour se repaître de leur chair, soit pour défendre contre eux le bétail, les fruits, grains et légumes nécessaires à sa subsistance.

<sup>&</sup>lt;sup>341</sup> Que d'arrêts et d'édits cruels prouvent contre la prétendue bonté naturelle de l'homme!

<sup>&</sup>lt;sup>342</sup> On voit des enfants enduire de cire chaude des hannetons, des cerfs volants, les habiller en soldats et prolonger ainsi leur mort pendant deux ou trois mois. En vain dira-t-on, que ces enfants ne réfléchissent point aux douleurs qu'éprouvent ces insectes. Si le sentiment de la compassion leur était aussi naturel que celui de la crainte, il les avertirait des souffrances de l'insecte, comme la crainte les avertit du danger à la rencontre d'un animal furieux.

L'homme de la nature est son boucher, son cuisinier. Ses mains sont toujours souillées de sang. Habitué au meurtre, il doit être sourd au cri de la pitié. Si le cerf aux abois m'émeut, si ses larmes font couler les miennes ; ce spectacle si touchant par sa nouveauté, est agréable au sauvage que l'habitude y endurcit.

La mélodie la plus agréable à l'inquisiteur sont les hurlements de la douleur. Il rit près du bûcher où l'hérétique expire. Cet inquisiteur, assassin autorisé par la loi, conserve même au sein des villes la férocité de l'homme de la nature ; c'est un homme de sang. Plus on se rapproche de cet état, plus on s'accoutume au meurtre, moins il coûte. Pourquoi le dernier boucher est-il au défaut du bourreau, forcé de remplir ses fonctions ? C'est que sa profession le rend impitoyable. Celui qu'une bonne éducation n'accoutume pas à voir dans les maux d'autrui, ceux auxquels il est lui-même exposé, sera toujours dur et souvent sanguinaire. Le peuple l'est ; il n'a pas l'esprit d'être humain. C'est, dit-on, la curiosité qui l'entraîne à Tyburn, ou à la Grève : oui, la première fois ; s'il y retourne, il est cruel. Il pleure aux exécutions, il est ému ; mais l'homme du monde pleure à la tragédie, et la représentation lui en est agréable.

Qui soutient la bonté originelle des hommes, veut les tromper. Faut-il qu'en humanité, comme en religion, il y ait tant d'hypocrites et si peu de vertueux? Prendra-t-on pour bonté naturelle dans l'homme les égards qu'une crainte respective inspire à deux êtres à-peu-près égaux en forces? L'homme policé lui-même n'est-il plus retenu par cette crainte? il devient cruel et barbare.

Qu'on se rappelle le tableau d'un champ de bataille au moment qui suit la victoire ; lorsque la plaine est encore jonchée des morts et des mourants, lorsque l'avarice et la cupidité portent leurs regards avides sur les vêtements sanglants des victimes encore palpitantes du bien public ; lorsque, sans pitié pour des malheureux dont elles redoublent les souffrances, elles s'en approchent et les dépouillent.

Les larmes, le visage effrayant de l'angoisse, le cri aigu de la douleur, rien ne les touche : aveugles aux pleurs de ces infortunés, elles sont sourdes à leurs gémissements.

Tel est l'homme aux champs de la victoire. Est-il plus humain sur les *trônes* d'Orient<sup>343</sup> d'où il commande aux lois? Quel usage y fait-il de sa puissance?

<sup>&</sup>lt;sup>343</sup> Le despotisme de la Chine est, dit-on, fort modéré. L'abondance de ses récoltes en est la preuve. En Chine, comme partout ailleurs, on sait que pour féconder la terre, il ne suffit pas de faire de bons livres d'agriculture ; qu'il faut encore que nulle loi ne s'oppose à la bonne culture. Aussi les impôts à la Chine, dit à ce sujet M. Poivre, ne sont portés sur les terres médiocres qu'au trentième du produit. Les Chinois jouissent donc presque en entier de la propriété de leurs biens. Leur gouvernement à cet égard est donc bon. Mais jouit-on pareillement à la Chine de la propriété de sa personne ? L'habituelle et prodigieuse distribution qui s'y fait de coups de bambou prouve le contraire. C'est l'arbitraire des

S'occupe-t-il de la félicité des peuples ? Soulage-t-il leurs besoins ? Allège-t-il le poids de leurs fers ? L'Orient est-il libre et déchargé du joug insupportable du despotisme ? chaque jour au contraire ce joug s'appesantit. C'est sur la crainte qu'il inspire, c'est sur les barbaries exercées sur des esclaves tremblants, que le despote mesure sa gloire et sa grandeur. Chaque jour est marqué par l'invention d'un supplice nouveau et plus cruel. Qui plaint les peuples en sa présence est son ennemi, et qui donne à ce sujet, des conseils à son maître, lave, dit le poète Saadi, ses mains dans son propre sang.

Indifférent au malheur des Romains, Arcade uniquement occupé de la poule qu'il nourrit, est forcé par les barbares d'abandonner Rome : il se retire à Ravenne, y est poursuivi par l'ennemi ; une seule armée lui reste, il la leur oppose. Elle est attaquée, battue ; on lui en apprend la défaite. En proie, lui dit-on, à l'avarice, et à la cruauté du vainqueur, Rome est pillée, les citoyens fuient nus, ils n'ont le temps de rien emporter. Arcade impatient interrompt le récit ; a-t-on, dit-il, sauvé ma poule ?

Tel est l'homme ceint de la couronne du despotisme ou des lauriers de la victoire<sup>344</sup>. Affranchi de la crainte des lois ou des représailles, ses injustices n'ont d'autres mesures que celles de sa puissance. Que devient donc cette bonté originelle que tantôt M. Rousseau suppose dans l'homme, que tantôt il lui refuse.

punitions qui sans doute y avilit les âmes et fait de presque tout Chinois un négociant fripon, un soldat poltron, un citoyen sans honneur.

<sup>344</sup> M. de Montesquieu compare le despotisme oriental à l'arbre abattu par le sauvage pour en cueillir les fruits. Un simple fait rapporté dans le journal intitulé, état politique de l'Angleterre, donnera peut-être du despotisme une idée encore plus effrayante.

Les Anglais, dit le journaliste, investis dans le Fort Guillaume par les troupes du Suba ou vice-roi de Bengale, sont faits prisonniers. Enfermés dans le cachot noir de Collicotta, ils y sont au nombre de 146, entassés dans une espace de dix-huit pieds en quarré. Ces malheureux dans un des climats le plus chaud de l'univers, et dans la saison la plus chaude de ce climat, ne reçoivent d'air que par une fenêtre en partie bouchée par la largeur des barreaux. À peine y sont-ils entrés qu'ils sont trempés de sueur et dévorés de soif. Ils étouffent, poussent des cris affreux, demandent qu'on les transporte dans une plus grande prison. On est sourd à leurs plaintes. Ils veulent mettre en mouvement l'air qui les environne ; ils se servent à cet effet de leurs chapeaux ; ressource impuissante. Ils tombent en défaillance et meurent. Ce qui survit boit sa sueur, redemande de l'air, veut qu'on les partage en deux cachots. Ils s'adressent à cet effet au Jemman-daar, un des gardes de la prison. Le cœur du garde s'ouvre à la pitié et à l'avarice. Il consent pour une grosse somme d'avertir le Suba de leur état. À son retour les Anglais vivants crient du milieu des cadavres qu'on leur rende l'air, qu'on ouvre le cachot ; "malheureux, dit le garde, achevez de mourir, le Suba repose. Quel esclave oserait interrompre son sommeil". Tel est le despotisme.

Qu'on ne m'accuse pas de nier l'existence des hommes bons. Il en est de tendres, de compatissants aux maux de leurs semblables ; mais l'humanité est en eux l'effet de l'éducation et non de la nature.

Nés parmi les Iroquois, ces mêmes hommes en eussent adopté les coutumes barbares et cruelles. Si Monsieur Rousseau est encore sur ce point contradictoire à lui-même, c'est que ses principes sont en contradiction avec ses propres expériences ; c'est qu'il écrit tantôt d'après les uns, tantôt d'après les autres. Oubliera-t-il donc toujours que, nés sans idées, sans caractères, et indifférents au bien et au mal moral, la sensibilité physique est le seul don que nous ait fait la nature ; que l'homme au berceau n'est rien, que ses vices, ses vertus, ses passions factices, ses talents, ses préjugés, enfin jusqu'au sentiment de l'amour de soi, tout est en lui une acquisition.

## Chapitre 5

#### M. Rousseau croit tour à tour l'éducation utile et inutile.

#### 1ère proposition.

Monsieur Rousseau dit p 109, tome 5 de l'*Héloïse*: "L'éducation gêne de toute part la nature, efface les grandes qualités de l'âme pour en substituer de petites et d'apparentes qui n'ont nulle réalité". Ce fait admis, rien de plus dangereux que l'éducation. Cependant, dirai-je à M. Rousseau, si telle est sur nous la force de l'instruction, qu'elle substitue de petites qualités aux grandes que nous tenons de la nature et qu'elle change ainsi nos caractères en mal; pourquoi cette même instruction ne substituerait-elle pas de grandes qualités aux petites que nous aurions reçues de cette même nature, et ne changerait-elle pas ainsi nos caractères en bien? L'héroïsme des républiques naissantes prouve la possibilité de cette métamorphose.

#### 2ème proposition.

M. Rousseau p 121, tome 5, ibid, fait dire à Volmar. "Pour rendre mes enfants dociles, ma femme a substitué au joug de la discipline un joug plus inflexible, celui de la nécessité". Mais si dans l'éducation l'on peut faire usage de la nécessité, et si son pouvoir est irrésistible, on peut donc corriger les défauts des enfants, en changer les caractères, et les changer en bien.

Dans l'une de ces deux propositions M. Rousseau est donc non-seulement en contradiction avec lui-même, mais encore avec l'expérience.

Quels hommes en effet ont donné les plus grands exemples de vertu? Sont-ce ces sauvages du nord ou du midi, ces Lapons, ces Papous sans éducation, ces hommes, pour ainsi dire, de la nature, dont la langue n'est composée que de cinq ou six sons ou

cris? non, sans doute. La vertu consiste dans le sacrifice de ce qu'on appelle son intérêt à l'intérêt public. Or, de pareils sacrifices supposent les hommes déjà rassemblés en sociétés, et les lois de ces sociétés perfectionnées à un certain point. Où trouve-t-on des *héros*? chez des peuples plus ou moins policés. Tels sont les Chinois, les Japonais, les Grecs, les Romains, les Anglais, les Allemands, les Français, etc.

Quel serait dans toute société l'homme le plus détestable? l'homme de la nature qui n'ayant point fait de convention avec ses semblables, n'obéirait qu'à son caprice et au sentiment actuel qui l'inspire.

#### 3ème proposition.

Après avoir répété que l'éducation efface les grandes qualités de l'âme, imaginerait-on que M. Rousseau p 192, tome 4 de l'*Émile*, divise les hommes en deux classes ; l'une de gens qui pensent, l'autre de gens qui ne pensent pas? Différence selon lui, entièrement dépendante de la différence de l'éducation. Quelle contradiction frappante! Est-il plus d'accord avec lui-même, lorsque après avoir regardé l'esprit comme un pur effet de l'organisation, et avoir en conséquence déclamé contre toutes sortes d'instructions, il fait le plus grand cas de celle des Spartiates qui commençait à la mamelle ? Mais, dira-t-on, en s'opposant en général à toute instruction, l'objet de M. Rousseau est simplement de soustraire la jeunesse au danger d'une mauvaise éducation. Sur ce point tout le monde est de son avis et convient que, mieux vaut refuser toute éducation aux enfants que de leur en donner une mauvaise. Ce n'est donc pas sur une vérité aussi triviale que peut insister M. Rousseau. Une preuve du peu de netteté de ses idées sur cet objet, c'est qu'en plusieurs autres endroits de ses ouvrages il consent qu'on donne quelques instructions aux enfants, pourvu, dit-il, qu'elle ne soit pas prématurée. Or, sur ce point il est encore contradictoire à lui-même.

#### 4ème proposition.

Il dit p 153, tome 5 de l'*Héloïse*. "La marche de la nature est la meilleure ; il faut surtout ne la pas contraindre par une éducation prématurée". Or, s'il est une éducation prématurée, c'est sans contredit celle des nourrices. Il faudrait donc qu'elles n'en donnassent aucune à leurs nourrissons. Voyons si c'est l'opinion constante de M. Rousseau.

#### 5ème proposition.

Il dit tome 5, p 135 et 136, ibid. "Les nourrices devraient, dès l'âge le plus tendre, réprimer dans les enfants le défaut de la criaillerie : la même cause qui rend l'enfant criard à trois ans, le rend mutin à douze, querelleur à vingt, impérieux à trente, et

insupportable toute sa vie". M. Rousseau avoue donc ici que les nourrices peuvent *réprimer* dans les enfants le défaut de la criaillerie. Les enfants au berceau sont donc déjà susceptibles d'instructions. S'ils le sont, pourquoi dès le plus bas âge ne pas commencer leur éducation? Par quelle raison en hasarder le succès en se donnant à la fois, et les défauts de l'enfant et l'habitude de ces défauts à combattre? Pourquoi ne se hâterait-on pas d'étouffer dans ses passions encore faibles le germe des plus grands vices? M. Rousseau ne doute point à cet égard, du pouvoir de l'éducation.

#### 6ème proposition.

Il dit tome 5, p 158, ibid. "Une mère un peu vigilante tient dans ses mains les passions de ses enfants". Elle y tient donc aussi leur caractère. Qu'est-ce en effet qu'un caractère? le produit d'une volonté vive et constante, par conséquent d'une passion forte. Or, si la mère peut tout sur celle de ses fils, elle peut tout sur leur caractère. Qui peut disposer de la cause, est le maître de l'effet.

Mais pourquoi Julie toujours contraire à elle-même, répète-t-elle sans cesse qu'elle met peu d'importance à l'instruction de ses enfants et qu'elle en abandonne le soin à la nature, lorsque dans le fait, *il n'est point d'éducation*, si je l'ose dire, *plus éducation que la sienne*; et qu'enfin en ce genre, elle ne laisse, pour ainsi dire, rien à faire à la nature.

C'est avec plaisir que je saisis cette occasion de louer M. Rousseau : ses vues sont quelquefois extrêmement fines. Les moyens employés par Julie pour l'instruction de ses fils sont souvent les meilleurs possibles. Tous les hommes, par exemple, sont singes et imitateurs. Le vice se gagne par contagion. Julie le sait, et veut en conséquence que tous, jusqu'à ses domestiques concourent par leur exemple et leurs discours à inspirer à ses enfants les vertus qu'elle désire en eux. Mais un pareil plan d'instruction est-il praticable dans la maison paternelle ? J'en doute : et si, de l'aveu de Julie, un seul valet brutal ou flatteur suffit pour gâter toute une éducation<sup>345</sup>, où

"Deux hommes, dit-il, de même état ne reçoivent-ils pas à-peu-près les mêmes instructions, et néanmoins quelle différence n'aperçoit-on pas entre leurs esprits? Pour expliquer cette différence, supposera-t-on, ajoute-t-il page 114, tome 5 de l'*Héloïse*, que certains objets ont agi sur l'un et non pas sur l'autre? Que de petites circonstances les ont frappé diversement sans qu'ils s'en soient aperçus?" Tous ces raisonnements ne sont que des subtilités. Mais, répondrai-je à M. Rousseau, assurer que le caractère brutal ou flatteur d'un domestique suffit pour gâter toute une éducation, qu'un éclat de rire indiscret (page 156, tome 1 de l'*Émile*) peut retarder de six mois une éducation, c'est convenir que ces mêmes petites circonstances pour lesquelles vous affectez tant de mépris, sont quelquefois de la plus

 $<sup>^{345}</sup>$  D'après cet aveu de Julie, croirait-on que M. Rousseau me reproche de trop donner à l'éducation. Nulle contradiction n'arrête l'auteur de l'*Émile*.

trouver des domestiques tels que l'exige ce plan d'instruction! Au reste, ce qui paraît impossible à l'éducation particulière, l'est-il à l'éducation publique? Je vais l'examiner.

## **Chapitre 6**

## De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'éducation publique de quelque idée de M. Rousseau.

Dans l'éducation particulière on n'a pas le choix du maître. L'excellent est rare, il doit être cher, et peu de particuliers sont assez riches pour le bien payer. Il n'en est pas de même dans une éducation publique. Le gouvernement attache-t-il de gros revenus aux maisons d'instruction? Paye-t-il libéralement les instituteurs? Leur marque-t-il une certaine considération? Rend-il enfin leur place honorable<sup>346</sup>? il les rend généralement désirables. Le gouvernement alors a le choix sur un si grand

grande importance, et que l'éducation par conséquent ne peut précisément être la même pour deux hommes. Or, comment se peut-il, après avoir si authentiquement reconnu l'influence des plus petites causes sur l'éducation, que M. Rousseau compare (page 113 et 114, tome 5 de l'*Héloïse*) les raisonnements faits à ce sujet à ceux des astrologues ? "pour expliquer, dit-il, comment les hommes, qui semblent nés sous le même aspect du ciel, éprouvent des fortunes très-différentes, ces astrologues nient que ces hommes soient nés précisément au même instant". Mais, répliquera-t-on à M. Rousseau, ce n'est point dans cette négation que consiste l'erreur des astrologues.

Dire que les astres dans un instant, quelque petit qu'il soit, parcourent un espace plus ou moins grand proportionnément à la vitesse plus ou moins grande avec laquelle ils se meuvent, c'est une vérité mathématique.

Assurer que faute d'une pendule assez juste ou d'une observation assez exacte, deux hommes qu'on croit nés dans le même instant, n'ont cependant pas vu le jour dans le moment, où les astres étaient précisément dans la même position les uns à l'égard des autres : c'est souvent un doute assez bien fondé.

Mais croire sans aucune preuve que les astres influent sur le sort et le caractère des hommes, c'est une sottise, et c'est celle des astrologues.

<sup>346</sup> Que faut-il, dit Rousseau, pour qu'un enfant apprenne ? qu'il ait intérêt d'apprendre. Que faut-il pour qu'un maître perfectionne sa méthode d'enseigner? qu'il ait pareillement intérêt de la perfectionner. Mais pour s'occuper d'un travail si pénible, il faut qu'il espère une récompense considérable. Or, peu de père sont assez riche pour réaliser son espoir et payer noblement ses services. Le prince seul en honorant les places d'instituteurs, en y attachant des appointements honnêtes, peut à la fois inspirer aux gens de mérite le désir de les mériter et de les obtenir.

nombre d'hommes éclairés, qu'il en trouve toujours de propres à remplir les places qu'il leur destine. En tous les genres c'est la disette des récompenses qui produit celle des talents.

Mais dans le plan d'éducation proposé par M. Rousseau, quel doit être le premier soin des maîtres? l'éducation des domestiques destinés à servir les enfants. Ces domestiques élevés, alors les maîtres, d'après leur propre expérience et celle de leurs prédécesseurs, peuvent s'attacher à perfectionner les méthodes de l'instruction.

Ces maîtres sont-ils chargés d'inspirer à leurs disciples les goûts, les idées, les passions les plus conformes à l'intérêt général ? ils sont, en présence de l'élève, forcés de porter sur leurs démarches, leur conduite et leurs discours, une attention impossible à soutenir longtemps. C'est tout le plus, s'ils peuvent quatre ou cinq heures par jour supporter une telle contrainte. Aussi n'est-ce que dans les collèges où les maîtres se relaient successivement qu'on peut faire usage de certaines vues et de certaines idées répandues dans l'*Émile* et l'*Héloïse*. Le possible dans une maison publique d'instruction, cesse de l'être dans la maison paternelle.

À quel âge commencer l'éducation des enfants? Si l'on en croit M. Rousseau page 116, tome 5 de l'Héloïse, ils sont jusqu'à dix ou douze ans sans jugement. Jusqu'à cet âge toute éducation est donc inutile. L'expérience, il est vrai, est sur ce point en contradiction avec cet auteur. Elle nous apprend que l'enfant discerne au moins confusément au moment même qu'il sent, qu'il juge avant douze ans des distances, des grandeurs, de la dureté, de la mollesse des corps ; de ce qui l'amuse ou l'ennuie ; de ce qui est bon ou mauvais au goût ; qu'enfin il sait avant douze ans une grande partie de la langue usuelle et connaît déjà les mots propres à exprimer ses idées. D'où je conclus que l'intention de la nature n'est pas, comme le dit l'auteur d'*Emile*, que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce, mais que l'esprit s'exerce à mesure que le corps se fortifie. M. Rousseau sur ce point ne paraît pas bien assuré de la vérité de ses raisonnements. Aussi avoue-t-il page 259, tome 1 de l'*Émile*. "Qu'il est souvent en contradiction avec lui-même; mais, ajoute-t-il, cette contradiction n'est que dans les mots". J'ai déjà fait voir qu'elle est dans les choses ; et l'auteur m'en fournit une nouvelle preuve dans le même endroit de son ouvrage. "Si je regarde, ditil, les enfants comme incapables de raisonnement<sup>347</sup>, c'est qu'on les fait raisonner sur ce qu'ils ne comprennent pas". Mais il en est à cet égard de l'homme fait comme de l'enfant. L'un et l'autre raisonnent mal sur ce qu'ils n'entendent pas. L'on peut même assurer que si l'enfant est aussi capable de l'étude des langues que l'homme fait, il est

<sup>&</sup>lt;sup>347</sup> "La prétendue incapacité des jeunes gens pour le raisonnement, dit à ce sujet S. Réal, est plutôt une condescendance pour le maître, que pour le disciple. Les maîtres ne sachant pas les faire raisonner ont un intérêt de les en dire incapables".

aussi susceptible d'attention, et peut également apercevoir les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'ont entre eux les objets divers, et par conséquent raisonner également juste.

Quelles sont d'ailleurs les expériences sur lesquelles se fonde M. Rousseau pour assurer page 203, tome 1, de l'*Émile*, "que si l'on pouvait amener un élève sain et robuste à l'âge de 10 ou 12 ans, sans qu'il pût distinguer sa main droite de la gauche, et sans savoir ce que c'est qu'un livre, les yeux de son entendement s'ouvriraient tout-à-coup aux leçons de la raison".

Je ne conçois pas, je l'avoue, pourquoi l'enfant en verrait mieux, s'il n'ouvrait, qu'à 10 ou 12 ans *les yeux de son entendement*. Tout ce que je sais, c'est que l'attention d'un enfant livré jusqu'à 12 ans à la dissipation est très-difficile à fixer; c'est que le savant lui-même distrait trop longtemps de ses études ne s'y remet pas sans peine. Il en est de l'esprit comme du corps, l'on ne rend l'un attentif, et l'autre souple que par un exercice continuel. L'attention ne devient facile que par l'habitude.

Mais on a vu des hommes triompher dans un âge mûr des obstacles qu'une longue inapplication met à l'acquisition des talents.

Un désir excessif de la gloire peut sans doute opérer ce prodige. Mais quel concours, quelle réunion rare de circonstances pour allumer un tel désir! Doit-on compter sur ce concours et tout attendre d'un miracle? Le parti le plus sûr est d'habituer de bonne heure les enfants à la fatigue de l'attention. Cette habitude est l'avantage le plus réel qu'on retire maintenant des meilleures études. Mais que faire pour rendre les enfants attentifs? qu'ils aient intérêt à l'être. C'est pour cet effet qu'on a quelquefois recours au châtiment<sup>348</sup>. La crainte engendre l'attention, et si l'on a d'ailleurs perfectionné les méthodes de l'instruction, cette attention est peu pénible.

Qu'on perfectionne d'ailleurs les méthodes encore trop imparfaites d'enseigner ; qu'on les simplifie, l'étude devenue plus facile, l'élève sera moins exposé au châtiment. L'enfant apprendra l'Italien ou

<sup>&</sup>lt;sup>348</sup> M. Rousseau ne veut pas qu'on châtie les enfants. Mais suivant lui-même, pour que les enfants soient attentifs, il faut qu'ils aient intérêt de l'être. N'ont-ils point encore atteint l'âge de l'émulation ? il n'est alors que deux moyens d'exciter en eux cet intérêt. L'un est l'espoir d'un bonbon ou d'un joujou, (l'amusement et la gourmandise sont les seules passions de l'enfance.) L'autre est la crainte du châtiment. Le premier moyen suffit-il ? il mérite la préférence. Ne suffit-il pas ? C'est au châtiment qu'il faut avoir recours. La crainte est toujours efficacement employée. L'enfant craint encore plus la douleur qu'il n'aime un bonbon. Le châtiment est-il sévère ? Est-il justement infligé ? On est rarement obligé d'y revenir. Mais c'est répandre sur l'aube de la vie les images du chagrin. Non : ce chagrin est aussi court que la punition. L'instant d'après l'enfant châtié saute, joue avec ses camarades, et s'il se souvient du fouet, c'est dans ces moments calmes et consacrés à l'étude, où ce souvenir soutient son application.

Mais ces méthodes sont-elles faciles à perfectionner?

Que dans une science abstraite, telle par exemple que la morale, on fasse remonter un enfant des idées particulières aux générales; qu'on attache des idées nettes et précises aux divers mots qui composent la langue de cette science, l'étude en deviendra facile. Par quelle raison, observateur exact de l'esprit humain, ne disposerait-on pas les études de manière que l'expérience fût l'unique ou du moins le premier des maîtres, et que dans chaque science le disciple s'élevât toujours des simples sensations aux idées les plus composées? Cette méthode une fois adoptée, les progrès de l'élève seraient plus rapides, sa science plus assurée, l'étude pour lui moins pénible, lui deviendrait moins odieuse, et l'éducation enfin pourrait plus sur lui.

Répéter que *l'enfance et la jeunesse sont sans jugement*, c'est le propos des vieillards de la comédie. La jeunesse réfléchit moins que la vieillesse, parce qu'elle sent plus, parce que tous les objets nouveaux pour elle, lui font une impression plus forte. Mais si la force de ses sensations la distrait de la méditation, leur vivacité grave plus profondément dans son souvenir les objets qu'un intérêt quelconque doit lui faire un jour comparer entre eux.

## **Chapitre 7**

#### Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence.

L'homme sait plus que l'adolescent ; il y a plus de faits dans sa mémoire : mais a-t-il plus de capacité d'apprendre, plus de force d'attention, plus d'aptitude à raisonner ? non : c'est au sortir de l'enfance, c'est dans l'âge des désirs et des passions que les idées, si je l'ose dire, poussent le plus vigoureusement. Il en est du printemps de la vie, comme du printemps de l'année. La sève alors monte avec force dans les arbres, se répand dans leurs branches, se partage dans leurs rameaux, se porte à leurs extrémités, les ombrage de feuilles, les pare de fleurs et en noue les fruits. C'est dans la jeunesse de l'homme que se nouent pareillement en lui les pensées sublimes qui doivent un jour le rendre célèbre.

Dans l'été de sa vie ses idées se mûrissent. Dans cette saison l'homme les compare, les unit entre elles, en compose un grand ensemble. Il passe dans ce travail, de la jeunesse à l'âge mûr, et le public qui récolte alors le fruit de ses travaux, regarde les

l'Allemand avec la même facilité que sa propre langue, si toujours entouré d'Italiens ou d'Allemands, il ne peut demander qu'en ces langues les choses qui lui sont agréables.

dons de son printemps comme un présent de son automne<sup>349</sup>. L'homme est-il jeune ? c'est alors qu'en total il est le plus parfait<sup>350</sup>, qu'il porte en lui plus d'esprit, de vie et qu'il en répand davantage sur ce qui l'entoure.

Considérons les empires où l'âme du prince devenue celle de sa nation, lui communique le mouvement et la vie ; où semblable à la fontaine d'Alcinoüs, dont les eaux jaillissaient dans l'enceinte du palais et se distribuaient ensuite par cent canaux dans la capitale. L'esprit du souverain est par le canal des grands pareillement transmis aux sujets. Qu'arrive-t-il? c'est qu'en ces empires où tout émane du monarque, le moment de sa jeunesse est communément celui où la nation est la plus florissante. Si la fortune à l'exemple des coquettes semble fuir les cheveux gris, c'est qu'alors l'activité des passions abandonne le prince<sup>351</sup> et que l'activité est la mère des succès.

À mesure que la vieillesse approche, l'homme moins attaché à la terre, est moins fait pour la gouverner. Il sent chaque jour décroître en lui le sentiment de son existence. Le principe de son mouvement s'exhale. L'âme du monarque s'engourdit, et son engourdissement se communiquant à ses sujets, ils perdent leur audace, leur énergie, et l'on redemande en vain à la vieillesse de Louis XIV, les lauriers qui couronnaient sa jeunesse.

Veut-on savoir ce que l'éducation peut sur l'enfance; ouvrons le tome 5 de l'*Héloïse* et rapportons-nous-en à Julie ou à M. Rousseau lui-même. Il y dit (p. 159), "que les enfants de Julie dont l'aîné (p. 120) a six ans, lisent déjà passablement; qu'ils sont déjà dociles (p. 148); qu'ils sont accoutumés au refus (p. 132); que Julie a

<sup>&</sup>lt;sup>349</sup> Dans la première jeunesse, c'est au désir de la gloire, quelquefois à l'amour des femmes, qu'on doit le goût vif pour l'étude ; et dans un âge plus avancé, ce n'est qu'à la force de l'habitude qu'on doit la continuité de ce même goût.

<sup>&</sup>lt;sup>350</sup> Avec l'âge on gagne en connaissances, en expérience : mais l'on perd en activité et en fermeté. Or dans l'administration des affaires civiles et militaires, lesquelles de ces qualités sont les plus nécessaires ? les dernières. C'est toujours trop tard, dit à ce sujet Machiavel, qu'on élève les hommes aux places importantes. Presque toutes les grandes actions des siècles présents et passés, ont été exécutées avant l'âge de 30 ans. Les Hannibal, les Alexandre, etc., en sont la preuve. L'homme qui doit se rendre illustre, dit Philippe De Commines, l'est toujours de bonne heure. Ce n'est point dans le moment qu'affaibli par l'âge, qu'alors insensible aux charmes de la louange et indifférent à la considération, compagne de la gloire, qu'on fait des efforts pour la mériter.

<sup>&</sup>lt;sup>351</sup> Dans les grands romans, c'est toujours avant le mariage que les héros combattent les monstres, les géants et les enchanteurs. Un sentiment sûr et sourd avertit le romancier que les désirs de son héros une fois satisfaits, il n'y a plus en lui de principe d'action. Aussi tous les auteurs de ce genre nous assurent qu'après les noces du prince et de la princesse, tous deux vécurent heureux, mais en paix.

détruit en eux la cause de la criaillerie (p. 135 et 136), qu'elle a écarté de leur âme, le mensonge, la vanité, la colère et l'envie (p. 123)".

Que Julie ou M. Rousseau regardent, s'ils le veulent, ces instructions comme simplement préparatoires, le nom ne fait rien à la chose. Toujours est-il vrai qu'à six ans, il est peu d'éducation plus avancée. Quels progrès plus étonnants encore M. Rousseau page 132, tome 2, de l'*Émile*, ne fait-il pas faire à son élève. "Par le moyen, dit-il, de mon éducation, quelles grandes idées je vois s'arranger dans la tête d'*Émile*? Quelle netteté de judiciaire? Quelle justesse de raison? Homme supérieur, s'il ne peut élever les autres à sa mesure, il sait s'abaisser à la leur. Les vrais principes du juste, les vrais modèles du beau, tous les rapports moraux des êtres, toutes les idées de l'ordre se gravent dans son entendement".

Si tel est l'*Émile* de M. Rousseau, personne ne lui contestera la qualité d'homme supérieur. Cependant cet élève tome 2, page 302, "n'avait reçu de la nature que de médiocres dispositions à l'esprit".

Sa supériorité, comme le soutient M. Rousseau, n'est donc pas en nous l'effet de la perfection plus ou moins grande de nos organes, mais de notre éducation.

Qu'on ne s'étonne point des contradictions de ce célèbre écrivain. Ses observations sont presque toujours justes, et ses principes presque toujours faux et communs. De-là ses erreurs. Peu scrupuleux examinateur des opinions généralement reçues, le nombre de ceux qui les adoptent, lui en impose. Et quel philosophe porte toujours sur ses opinions l'œil sévère de l'examen? La plupart des hommes se répètent : ce sont des voyageurs qui, les uns d'après les autres, donnent la même description des pays qu'ils ont rapidement parcourus, ou même qu'ils n'ont jamais vus.

Dans les anciennes salles de spectacle, il y avait, dit-on, beaucoup d'échos artificiels placés de distance en distance et peu d'acteurs sur la scène. Or, sur le théâtre du monde, le nombre de ceux qui pensent par eux-mêmes est pareillement très-petit et le nombre des échos très-grand. L'on est partout étourdi du bruit de ces échos. Je n'appliquerai pas cette comparaison à M. Rousseau : mais j'observerai que s'il n'est pas de génie dans la composition duquel il n'entre souvent beaucoup de oui-dire, c'est l'un de ces oui-dire, qui sans doute a fait croire à M. Rousseau, "qu'avant 10 ou 12 ans, les enfants étaient entièrement incapables et de raisonnement et d'instruction".

## **Chapitre 8**

Des éloges donnés par Monsieur Rousseau à l'ignorance.

Celui qui par fois regarde la diversité des esprits et des caractères comme l'effet de la diversité des tempéraments<sup>352</sup>, et qui persuadé que l'éducation *ne substitue que de* petites qualités aux grandes données par la nature, croit en conséquence l'éducation nuisible<sup>353</sup>, doit aussi par fois se faire l'apologiste de l'ignorance. Aussi, dit Rousseau page 153, tome 5 de l'*Héloïse*. "Ce n'est point des livres que les enfants doivent tirer leurs connaissances; les connaissances ajoute-t-il, ne s'y trouvent pas". Mais sans livres les sciences et les arts eussent-ils jamais atteint un certain degré de perfection? Pourquoi n'apprendrait-on pas la géométrie dans les Euclide et les Clairaut; la médecine dans les Hippocrate et les Boerhaave; la guerre dans les César, les Feuquières et les Montecucculi ; le droit civil dans les Domat ; enfin la politique et la morale dans des historiens tels que les Tacite, les Hume, les Polybe, les Machiavel? Pourquoi non content de mépriser les lettres, M. Rousseau semble-t-il insinuer que l'homme vertueux de sa nature, doit ses vices à ses connaissances? "Peu m'importe, dit Julie, page 158 et 159, tome 5 ibid, que mon fils soit savant : il me suffit qu'il soit sage et bon". Mais les sciences rendent-elles le citoyen vicieux? L'ignorant est-il le meilleur<sup>354</sup> et le plus sage des hommes?

Si l'espèce de probité nécessaire pour n'être pas pendu, exige peu de lumières, en est-il ainsi d'une probité fine et délicate? Quelle connaissance des devoirs patriotiques, cette probité ne suppose-t-elle pas?

Parmi les stupides, j'ai vu des hommes bons, mais en petit nombre. J'ai vu beaucoup d'huîtres et peu qui renferment des perles. On n'a point observé que les

<sup>&</sup>lt;sup>352</sup> Si les caractères étaient l'effet de l'organisation, il y aurait en tout pays un certain nombre d'hommes de caractère. Pourquoi n'en voit-on communément que dans les pays libres ? C'est, dit-on, que ces pays sont les seuls où les caractères puissent se développer. Mais le moral pourrait-il s'opposer au développement d'une cause physique ? Est-il quelque maxime morale qui fasse fondre une loupe ?

<sup>&</sup>lt;sup>353</sup> L'instruction toujours utile nous fait ce que nous sommes. Les savants sont nos instituteurs ; notre mépris pour les livres est donc toujours un mépris de mauvaise foi. Sans livres nous serions encore ce que sont les sauvages.

Pourquoi la femme du sérail n'a-t-elle pas l'esprit des femmes de Paris ? C'est qu'il en est des idées comme des langues. On parle celle de ceux qui nous entourent. L'esclave de l'Orient ne soupçonne pas la fierté du caractère romain. Il n'a point lu Tite-Live : il n'a d'idées, ni de la liberté, ni du gouvernement républicain. Tout est en nous acquisition et éducation.

<sup>&</sup>lt;sup>354</sup> La connaissance et la méfiance des hommes, sont, dit-on, inséparables. L'homme n'est donc pas aussi bon que le prétend Julie.

peuples les plus ignorants fussent toujours les plus heureux, les plus doux et les plus vertueux<sup>355</sup>.

Au Nord de l'Amérique, une guerre inhumaine arme perpétuellement les ignorants sauvages les uns contre les autres. Ces sauvages cruels dans leurs combats, sont plus cruels encore dans leurs triomphes. Quel traitement attendent leurs prisonniers? la mort dans des supplices abominables. La paix, le calumet en main, a-t-elle suspendu la fureur de deux peuples sauvages ; quelles violences n'exercent-ils pas souvent dans leurs propres peuplades? Combien de fois a-t-on vu le meurtre, la cruauté, la perfidie encouragée par l'impunité<sup>356</sup>, y marcher le front levé?

Par quelle raison en effet l'homme stupide des bois, serait-il plus vertueux que l'homme éclairé des villes ? Par-tout les hommes naissent avec les mêmes besoins et le même désir de les satisfaire. Ils sont les mêmes au berceau, et s'ils différent entre eux, c'est lorsqu'ils entrent plus avant dans la carrière de la vie.

Les besoins, dira-t-on, d'un peuple sauvage se réduisent aux seuls besoins physiques. Ils sont en petit nombre. Ceux d'une nation policée au contraire sont immenses. Peu d'hommes y sont exposés aux rigueurs de la faim ; mais que de goûts et de désirs n'ont-ils pas à satisfaire? Et dans cette multiplicité de goûts, que de germes de querelles, de discussions et de vices! Oui : mais aussi que de lois et de police pour les réprimer!

Au reste les grands crimes ne sont pas toujours l'effet de la multitude de nos désirs. Ce ne sont pas les passions multipliées, mais les passions fortes qui sont fécondes en forfaits. Plus j'ai de désirs et de goûts, moins ils sont ardents. Ce sont des torrents d'autant moins gonflés et dangereux dans leurs cours, qu'ils se partagent en plus de rameaux. Une passion forte est une passion solitaire qui concentre tous nos désirs en un seul point. Telles sont souvent en nous les passions produites par des besoins physiques.

Deux nations sans arts et sans agriculture sont-elles quelquefois exposées au tourment de la faim? Dans cette faim quel principe d'activité! Point de lac poissonneux, point de forêt giboyeuse, qui ne devienne entre elles un germe de discussion et de guerre. Le poisson et le gibier cesse-t-il d'être abondant? Chacune

<sup>&</sup>lt;sup>355</sup> Moins on a de lumières, plus on devient personnel. J'entends une petite maîtresse pousser les hauts cris : quelle en est la cause ? Est-ce le mauvais choix d'un général ou l'enregistrement d'un édit onéreux au peuple ? non : c'est la mort de son chat ou de son oiseau. Plus on est ignorant, moins on aperçoit de rapport entre le bonheur national et le sien.

<sup>&</sup>lt;sup>356</sup> Chez certains sauvages l'ivresse attire le respect. Qui se dit ivre est déclaré prophète ; et comme ceux des Juifs, il peut impunément assassiner.

défend le lac ou le bois qu'elle s'approprie, comme le laboureur l'entrée du champ prêt à moissonner.

La faim se renouvelle plusieurs fois le jour et par cette raison devient dans le sauvage un principe plus actif que ne l'est chez un peuple policé la variété de ses goûts et de ses désirs. Or, l'activité dans le sauvage est toujours cruelle, parce qu'elle n'est pas contenue par la loi. Aussi proportionnément au nombre de ses habitants, se commet-il au nord de l'Amérique, plus de cruauté et de crimes que dans l'Europe entière. Sur quoi donc fonder l'opinion de la vertu et du bonheur des sauvages ?

Le dépeuplement des contrées septentrionales, si souvent ravagées par la famine, prouverait-il que les Samoïedes soient plus heureux que les Hollandais? Depuis l'invention des armes à feu et le progrès de l'art militaire<sup>357</sup>, quel état que celui de l'Esquimau! À quoi doit-il son existence? à la pitié des nations Européennes. Qu'il s'élève quelque démêlé entre elles et lui, le peuple sauvage est détruit. Est-ce un peuple heureux que celui dont l'existence est aussi incertaine?

Quand le Huron ou l'Iroquois serait aussi ignorant que M. Rousseau le désire, je ne l'en croirais pas plus fortuné. C'est à ses lumières, c'est à la sagesse de sa législation qu'un peuple doit ses vertus, sa prospérité, sa population et sa puissance. Dans quel moment les Russes devinrent-ils redoutables à l'Europe? Lorsque le Czar les eut forcé de s'éclairer<sup>358</sup>. M. Rousseau tome 3, page 30 de l'*Émile*; "veut absolument que les arts, les sciences, la philosophie et les habitudes qu'elle engendre, changent bientôt l'Europe en désert<sup>359</sup>, et qu'enfin les connaissances corrompent les mœurs".

<sup>&</sup>lt;sup>357</sup> Un peuple est-il heureux? Pour continuer de l'être que faut-il? que les nations voisines ne puissent l'asservir. Pour cet effet, ce peuple doit être exercé aux armes ; il doit être bien gouverné, avoir d'habiles généraux, d'excellents amiraux, de sages administrateurs de ses finances ; enfin une excellente législation. Ce n'est donc jamais de bonne foi qu'on se fait l'apologiste de l'ignorance. M. Rousseau sent bien que c'est à l'imbécillité commune à tous les sultans qu'il faut rapporter presque tous les malheurs du despotisme.

<sup>&</sup>lt;sup>358</sup> Quelques officiers adoptent en France l'opinion de M. Rousseau; ils veulent des soldats automates. Cependant jamais Turenne ni Condé ne se sont plaints du trop d'esprit des leurs. Des soldats Grecs et Romains citoyens au retour de la campagne étaient nécessairement plus instruits, plus éclairés que les soldats de nos jours, et les armées grecques et romaines valaient bien les nôtres. Les soins que les généraux actuels prennent pour étouffer les lumières des subalternes, n'annonceraient-ils pas la crainte qu'ils ont d'avoir des censeurs trop éclairés de leur manœuvre? Scipion et César avaient moins de défiance.

<sup>&</sup>lt;sup>359</sup> De toutes les parties de l'Asie la plus savante est la Chine, et c'est aussi la mieux cultivée et la plus habitée. Quelques érudits veulent que l'ignorante et barbare Europe ait été jadis plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ma réponse à leurs nombreuses citations, c'est que dix arpents en froment

Mais sur quoi fonde-t-il cette opinion? Pour soutenir de bonne foi ces paradoxes, il faut n'avoir jamais porté ses regards sur les empires de Constantinople, d'Ispahan, de Delhi de Méquinès, enfin sur aucun de ces pays où l'ignorance est également encensée et dans les mosquées et dans les palais.

Que voit-on sur le trône Ottoman? un souverain dont le vaste empire n'est qu'une vaste lande, dont toutes les richesses et tous les sujets rassemblés, pour ainsi dire, dans une capitale immense, ne présentent qu'un vain simulacre de puissance et qui maintenant sans force pour résister à l'attaque d'un seul des princes chrétiens, échouerait devant le rocher de Malte, et ne jouera peut-être plus de rôle en Europe.

Quel spectacle offre la Perse ? des habitants épars dans des vastes régions infestées de brigands et vingt tyrans qui le fer en main, se disputent des villes en cendres et des champs ravagés.

Qu'aperçoit-on dans l'Inde, dans ce climat le plus favorisé de la nature? des peuples paresseux, avilis par l'esclavage et qui sans amour du bien public, sans élévation d'âme, sans discipline, sans courage, végètent sous le plus beau ciel du monde<sup>360</sup>; des peuples enfin dont toute la puissance ne soutient pas l'effort d'une poignée d'Européens. Tel est dans une grande partie de l'Orient l'état des peuples soumis à cette ignorance si vantée.

M. Rousseau croit-il réellement que les empires que je viens de citer, soient plus peuplés que la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, etc.? Croit-il les peuples ignorants de ces contrées plus vertueux et plus fortunés que la nation éclairée et libre de l'Angleterre? non sans doute. Il ne peut ignorer des faits connus du petit-maître le plus superficiel et de la caillette la plus dissipée. Quel intérêt détermine donc M. Rousseau à prendre si hautement parti pour l'ignorance?

nourrissent plus d'hommes que cent arpents en bruyères, pâtures, etc.; c'est que l'Europe était autrefois couverte d'immenses forêts, et que les Germains se nourrissaient du produit de leurs bestiaux. César et Tacite l'assurent, et leur témoignage décide la question. Un peuple pasteur ne peut être nombreux. L'Europe civilisée est donc nécessairement plus peuplée que ne l'était l'Europe barbare et sauvage. S'en rapporter là-dessus à des historiens souvent menteurs ou mal-instruits, lorsqu'on a en main des preuves évidentes de leur mensonge, c'est folie. Un pays sans agriculture ne peut, sans un miracle, nourrir un grand nombre d'habitants. Or les miracles sont plus rares que les mensonges.

<sup>360</sup> Les Indiens n'ont nulle force de caractère. Ils n'ont que l'esprit de commerce. Il est vrai qu'en ce genre la nature a tout fait pour eux. C'est elle qui couvre leur sol de ces denrées précieuses que l'Europe y vient acheter. Les Indiens en conséquence sont riches et paresseux. Ils aiment l'argent et n'ont pas le courage de le défendre. Leur ignorance dans l'art militaire et dans la science du gouvernement les rendra longtemps vils et méprisables.

## **Chapitre 9**

# Quels motifs ont pu engager M. Rousseau à se faire l'apologiste de l'ignorance.

C'est à M. Rousseau à nous éclairer sur ce point. "Il n'est point, dit-il tome 3, page 30 de l'*Émile*, "de philosophe qui venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Quel est, ajoute-il, le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain"?

M. Rousseau serait-il ce philosophe<sup>361</sup>? Je ne me permets pas de le penser. Au reste, s'il croyait qu'un mensonge ingénieux pût à jamais immortaliser le nom de son inventeur, il se tromperait<sup>362</sup>. Le vrai seul a des succès durables. Les lauriers dont l'erreur quelquefois se couronne, n'ont qu'une verdure éphémère.

Qu'une âme vile, un esprit trop faible pour atteindre au vrai, avance sciemment un mensonge ; il obéit à son instinct : mais qu'un philosophe puisse se faire l'apôtre d'une erreur qu'il ne prend pas pour la vérité<sup>363</sup> même ; j'en doute, et mon garant est

<sup>361</sup> Il n'est point de proposition, soit morale, soit politique, que M. Rousseau n'adopte et ne rejette tour à tour. Tant de contradictions ont fait quelquefois suspecter sa bonne foi. Il assure par exemple tome 3, page 132, dans une note de l'*Émile*, "que c'est au christianisme que les gouvernements modernes doivent leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes ; que le christianisme a rendu les princes moins sanguinaires ; que c'est une vérité prouvée par le fait".

Il dit Contrat social, chapitre 8, "qu'au moins le paganisme n'allumait point de guerres de religion; que Jésus en établissant un royaume spirituel sur la terre, sépara le système théologique du système politique, que l'état alors cessa d'être un; qu'on y vit naître des divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter le peuple chrétien; que le prétendu royaume de l'autre monde est devenu sous un chef visible le plus violent despotisme dans celui-ci; que de la double puissance spirituelle et temporelle a résulté un conflit de juridiction qui rend toute bonne politique impossible dans les états papistes; qu'on n'y sait jamais auquel du prêtre ou du maître on doit obéir; que la loi chrétienne est nuisible à la forte constitution de l'État; que le christianisme est si évidemment mauvais, que s'est perdre le temps que de s'amuser à le démontrer".

Or, en deux ouvrages donnés presque en même temps au public, comment imaginer que le même homme puisse être si contraire à lui-même et qu'il soutienne de bonne foi deux propositions aussi contradictoires?

<sup>&</sup>lt;sup>362</sup> J'en excepte cependant les mensonges religieux.

<sup>&</sup>lt;sup>363</sup> L'homme, je le sais, n'aime point la vérité pour la vérité même... Il rapporte tout à son bonheur. Mais s'il le place dans l'acquisition d'une estime publique et durable, il est évident puisque cette espèce

irrécusable ; c'est le désir que tout auteur a de l'estime publique et de la gloire. M. Rousseau la cherche sans doute, mais c'est en qualité d'orateur, non de philosophe. Aussi de tous les hommes célèbres est-il le seul qui se soit élevé contre la science<sup>364</sup>. La méprise-t-il en lui ? Manquerait-il d'orgueil ? non, mais cet orgueil fut aveugle un moment. Sans doute qu'en se faisant l'apologiste de l'ignorance, il s'est dit à lui-même :

"Les hommes en général sont paresseux, par conséquent ennemis de toute étude qui les force à l'attention.

Les hommes sont vains, par conséquent ennemis de tout esprit supérieur.

Les hommes médiocres enfin ont une haine secrète pour les savants et pour les sciences. Que j'en persuade l'inutilité ; je flatterai la vanité du stupide : je me rendrai cher aux ignorants ; je serai leur maître, eux mes disciples, et mon nom consacré par leurs éloges, remplira l'univers. Le moine lui-même se déclarera pour moi<sup>365</sup>. L'homme ignorant et crédule est l'homme du moine. La stupidité publique fait sa grandeur. D'ailleurs quel moment plus favorable à mon projet ? En France tout concourt à dépriser les talents. Si j'en profite, mes ouvrages deviennent célèbres".

Mais cette célébrité doit-elle être durable? L'auteur de l'*Émile* a-t-il pu se le promettre? Ignore-t-il qu'il s'opère une révolution sourde et perpétuelle dans l'esprit et le caractère des peuples, et qu'à la longue, l'ignorance se décrédite elle-même?

Or, quel supplice pour cet auteur, s'il entrevoit déjà le mépris futur où tomberont ses panégyriques de l'ignorance<sup>366</sup>. Quel moyen sur cet objet de faire longtemps

d'estime est attachée à la découverte de la vérité, qu'il est par la nature même de sa passion forcé de n'aimer et de ne rechercher que le vrai. Un nom célèbre qu'on doit à l'erreur, est un prestige de gloire qui se détruit aux premiers rayons de la raison et de la vérité.

<sup>364</sup> Conséquemment à la haine de M. Rousseau pour les sciences, j'ai vu des prêtres se flatter de sa prochaine conversion. Pourquoi, disaient-ils, désespérer de son salut ? Il protége l'ignorance, il hait les philosophes : il ne peut souffrir un bon raisonneur.

Si Jean-Jacques était saint, que ferait-il de plus?

<sup>365</sup> Tous les dévots sont ennemis de la science. Sous Louis XIV ils donnaient le nom de jansénistes aux savants qu'ils voulaient perdre. Ils y ont depuis substitué le nom d'encyclopédistes. Cette expression n'a maintenant en France aucun sens déterminé. C'est un mot prétendu injurieux dont les sots se servent pour diffamer quiconque a plus d'esprit qu'eux.

<sup>366</sup> Le despotisme, ce cruel fléau de l'humanité, est le plus souvent une production de la stupidité nationale. Tout peuple commence par être libre. À quelle cause attribuer la perte de sa liberté ? à son ignorance, à sa folle confiance en des ambitieux. L'ambitieux et le peuple, c'est la fille et le lion de la

illusion à l'Europe ? L'expérience apprend à ses peuples que le génie, les lumières et les connaissances sont les vrais sources de leur puissance, de leur prospérité, de leurs vertus. Que leur faiblesse et le malheur sont au contraire toujours l'effet d'un vice dans le gouvernement, par conséquent de quelque ignorance dans le législateur. Les hommes ne croiront donc jamais les sciences et les lumières vraiment nuisibles.

Mais dans le même siècle, l'on a vu quelquefois les arts et les sciences se perfectionner, et les mœurs se corrompre. J'en conviens, et je sais avec quelle adresse l'ignorance toujours envieuse profite de ce fait, pour imputer aux sciences, une corruption de mœurs entièrement dépendante d'une autre cause.

# **Chapitre 10**

### Des causes de la décadence d'un empire.

L'introduction et la perfection des arts et des sciences dans un empire n'en occasionnent pas la décadence. Mais les mêmes causes qui y accélèrent le progrès des sciences, y produisent quelquefois les effets les plus funestes.

Il est des nations où par un singulier enchaînement de circonstances, le germe productif des arts et des sciences ne se développe qu'au moment même où les mœurs se corrompent.

Un certain nombre d'hommes se rassemblent pour former une société. Ces hommes fondent une nouvelle ville. Leurs voisins la voient s'élever d'un œil jaloux. Les habitants de cette ville forcés d'être à la fois laboureurs et soldats se servent tour à tour de la bêche et de l'épée. Quelles sont dans ce pays la science et la vertu de nécessité? La science militaire et la valeur. Elles y sont les seules honorées. Toute autre science, toute autre vertu y est inconnue. Tel fut l'état de Rome naissante, lorsque faible, lorsque environnée de peuples belliqueux, elle ne soutenait qu'à peine leurs efforts.

Sa gloire, sa puissance s'étendirent par toute la terre. Mais Rome acquit l'un et l'autre avec lenteur. Il lui fallut des siècles de triomphes pour s'asservir ses voisins. Or ces voisins asservis, si les guerres civiles durent par la forme de son gouvernement, succéder aux guerres étrangères, comment imaginer que des citoyens engagés alors dans des partis différents en qualité de chefs ou de soldats, que des citoyens sans cesse agités de crainte ou d'espérances vives, pussent jouir du loisir et de la tranquillité qu'exige l'étude des sciences.

fable. A-t-elle persuadé à cet animal de se laisser couper les griffes, et limer les dents ? elle le livre aux mâtins.

En tout pays où ces événements s'enchaînent et se succèdent, le seul instant favorable aux lettres est malheureusement celui où les guerres civiles, les troubles, les factions s'éteignent, où la liberté expirante succombe comme du temps d'Auguste sous les efforts du despotisme<sup>367</sup>. Or cette époque précède de peu celle de la décadence d'un empire. Cependant les arts et les sciences y fleurissent. Il est deux causes de cet effet.

La première est la force des passions. Dans le premier moment de l'esclavage, les esprits encore vivifiés par le souvenir de leur liberté perdue, sont dans une agitation assez semblable à celle des eaux après la tourmente. Le citoyen brûle encore du désir de s'illustrer, mais sa position a changé. Il ne peut élever son buste à côté de celui des Timoléon, des Pélopidas et des Brutus. Ce n'est plus à titre de destructeur des tyrans, de vengeurs de la liberté que son nom peut parvenir à la postérité. Sa statue ne peut être placée qu'entre celle des Homère, des Épicure, des Archimède, etc. Il le sent, et s'il n'est plus qu'une sorte de gloire à laquelle il puisse prétendre ; si les lauriers des muses sont les seuls dont il puisse se couronner, c'est dans l'arène des arts et des sciences qu'il descend pour les disputer, et c'est alors qu'il s'élève des hommes illustres en tous les genres.

La seconde de ces causes est l'intérêt qu'ont alors les souverains d'encourager les progrès de ces mêmes sciences. Au moment où le despotisme s'établit, que désire le monarque? d'inspirer l'amour des arts et des sciences à ses sujets. Que craint-il? qu'ils ne portent les yeux sur leurs fers ; qu'ils ne rougissent de leur servitude, et ne tournent encore leurs regards vers la liberté. Il veut donc leur cacher leur avilissement ; il veut occuper leur esprit. Il leur présente à cet effet de nouveaux objets de gloire. Hypocrite amateur des sciences, il marque d'autant plus de considération à l'homme de génie, qu'il a plus besoin de ses éloges.

Les mœurs d'une nation ne changent point au moment même de l'établissement du despotisme. L'esprit des citoyens est libre quelque temps après que leurs mains sont liées. Dans ces premiers instants les hommes célèbres conservent encore quelque crédit sur une nation. Le despote les comble donc de faveurs pour qu'ils le comblent de louanges, et les grands talents se sont trop souvent prêtés à cet échange ; ils ont trop souvent été panégyristes de l'usurpation et de la tyrannie.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>367</sup> Il en fut de même en France, lorsque le cardinal de Richelieu eut désarmé le peuple, les grands, et se les fut asservis. Ce fut alors que les arts et les sciences y fleurirent.

Quels motifs les y déterminent? quelquefois la bassesse et souvent la reconnaissance<sup>368</sup>. Il en faut convenir : toute grande révolution dans un empire en impose à l'imagination, et suppose dans celui qui l'opère quelque grande qualité, ou du moins quelque vice brillant que l'étonnement ou la reconnaissance peut métamorphoser en vertu<sup>369</sup>.

Telle est au moment de l'établissement du despotisme, la cause productrice des grands talents dans les sciences et les arts. Ce premier moment passé, si ce même pays devient stérile en hommes de cette espèce<sup>370</sup>, c'est que le despote plus assuré sur son trône, n'a plus d'intérêt de les protéger. Aussi dans les états le règne des arts et des sciences ne s'étend guère au delà d'un siècle ou deux. L'aloès est chez tous les peuples l'emblème de la production des sciences. Il emploie cent ans à fortifier ses racines ; il se prépare cent ans à pousser sa tige ; le siècle écoulé, il s'élève, s'épanouit en fleurs et meurt.

Si dans chaque empire les sciences pareillement ne poussent, si je l'ose dire, qu'un jet et disparaissent ensuite ; c'est que les causes propres à produire des hommes de génie, ne s'y développent communément qu'une fois. C'est au plus haut période de sa grandeur qu'une nation porte ordinairement les fruits de la science et des arts. Trois ou quatre générations d'hommes illustres se sont-elles écoulées ? les peuples dans cet intervalle ont changé de mœurs ; ils se sont façonnés à la servitude. Leur âme a perdu son énergie ; nulle passion forte ne la met en action : le despote n'excite plus les citoyens à la poursuite d'aucune espèce de gloire. Ce n'est plus le talent qu'il honore, c'est la bassesse : et le génie, s'il en est encore en ce pays, vit et meurt inconnu à sa propre patrie. C'est l'oranger qui fleurit, parfume l'air et meurt dans un désert.

Le despotisme qui s'établit, laisse tout dire pourvu qu'on le laisse faire. Mais le despotisme affermi défend de parler, de penser et d'écrire. Alors les esprits tombent

<sup>&</sup>lt;sup>368</sup> Les gens de lettres ont a se reprocher d'avoir loué dans le cardinal de Richelieu le plus mauvais des citoyens, le fauteur du despotisme, l'homme qui féconda les semences des maux actuels de l'empire Français ; l'homme enfin qui doit être également l'horreur et du prince et de la nation.

<sup>&</sup>lt;sup>369</sup> Les gens de lettres sont hommes comme les courtisans : ils ont donc souvent flatté le puissant injuste. Cependant il est entre eux une différence remarquable. Les gens de lettres ayant toujours été protégés par les princes de quelque mérite, ils n'ont pu qu'en exagérer les vertus. Ils ont trop loué Auguste. Mais les courtisans ont loué Néron et Caracalla.

<sup>&</sup>lt;sup>370</sup> Le mérite ne conduit-il plus aux honneurs? Il est méprisé; et pour comparer les petites choses aux grandes, il en est d'un empire comme d'un collège. Les prix et les premières places sont-ils pour les favoris du régent? plus d'émulation parmi les élèves. Les études tombent. Or, ce qui se fait en petit dans les écoles, s'opère en grand dans les empires; et lorsque la faveur seule y dispose des places, la nation alors est sans énergie; les grands hommes en disparaissent.

dans l'apathie ; tous les citoyens devenus esclaves maudissent le sein qui les a allaités, et dans un pareil empire, tout nouveau né est un malheureux de plus.

Le génie enchaîné y traîne pesamment ses fers ; il ne vole plus, il rampe. Les sciences sont négligées ; l'ignorance est en honneur<sup>371</sup> et tout homme de sens déclaré ennemi de l'état. Dans un royaume d'aveugles, quel citoyen serait le plus odieux ? le clairvoyant. Si les aveugles le saisissaient, il serait mis en pièces. Or dans l'empire de l'ignorance, le même sort attend le citoyen éclairé. La presse en est d'autant plus gênée que les vues du ministère sont plus courtes. Sous le règne d'un Frédéric ou d'un Antonin, on ose tout dire, tout penser, tout écrire et l'on se tait sous les autres règnes.

L'esprit du prince s'annonce toujours par l'estime et la considération qu'il marque aux talents<sup>372</sup>. La faveur qu'il leur accorde loin de nuire à l'état, le sert.

Les arts et les sciences sont la gloire d'une nation ; ils ajoutent à son bonheur. C'est donc au seul despotisme intéressé d'abord à les protéger, et non aux sciences mêmes qu'il faut attribuer la décadence des empires. Le souverain d'une nation puissante a-t-il ceint la couronne du pouvoir arbitraire ? cette nation s'affaiblit de jour en jour.

La pompe d'une cour orientale peut sans doute en imposer au vulgaire : il peut croire la force de l'empire égale à la magnificence de ses palais. Le sage en juge autrement. C'est sur cette même magnificence qu'il en mesure la faiblesse. Il ne voit dans le luxe imposant au milieu duquel est assis le despote que la superbe, la riche et la funèbre décoration de la mort, qu'un catafalque fastueux au centre duquel est un cadavre froid et sans vie, une cendre inanimée ; enfin un fantôme de puissance prêt à disparaître devant l'ennemi qui la méprise. Une grande nation où s'est enfin établi le pouvoir despotique est comparable au chêne que les siècles couronnent. Son tronc majestueux, la grosseur de ses branches, annoncent encore quelle fut sa force et sa grandeur première ; il semble être encore le monarque des forêts : mais son véritable état est celui du dépérissement : ses branches dépouillées de feuilles, privées de l'esprit de vie et demi-pourries, sont chaque année brisées par les vents. Tel est l'état des nations soumises au pouvoir arbitraire.

<sup>&</sup>lt;sup>371</sup> En Orient les meilleurs titres à la grande fortune sont la bassesse et l'ignorance. Une place importante vient-elle à vaquer ? Le despote passe dans l'antichambre : n'ai-je pas, dit-il, quelque valet dont je puisse faire un vizir ? Tous les esclaves se présentent. Le plus vil obtient la place. Faut-il ensuite s'étonner si les actions du vizir répondent à la manière dont il est choisi ?

<sup>&</sup>lt;sup>372</sup> De trois choses, disait Mathias, roi d'Hongrie, que doit se proposer un prince.

La première est d'être juste,

La seconde de vaincre ses ennemis,

La troisième de récompenser les lettres et d'honorer les hommes célèbres.

## **Chapitre 11**

# La culture des arts et des sciences dans un Empire despotique en retarde la ruine.

C'est au moment que le despotisme entièrement affermi, réduit, comme je l'ai dit, les peuples en esclavage : c'est lorsqu'il éteint en eux tout amour de la gloire, qu'il étend partout les ténèbres de l'ignorance, qu'un empire se précipite à sa ruine<sup>373</sup>. Cependant, si comme l'observe M. Saurin, l'étude des sciences et la douceur des mœurs qu'elles inspirent, tempèrent quelque temps la violence du pouvoir arbitraire, les sciences loin de hâter, retardent donc la chute des états.

La digue des sciences, il est vrai, ne soutient pas longtemps l'effort d'un pouvoir à qui tout cède, et qui détruit et les trônes les plus solides et les empires les plus puissants ; mais du moins n'y peut-on imputer aux sciences la corruption des mœurs. Les sciences n'engendrent point les malheurs publics, proportionnés dans chaque état à l'accroissement du pouvoir arbitraire. Par quelle raison, en effet, les arts et les sciences corrompraient-elles les mœurs<sup>374</sup>, et énerveraient-elles le courage ? Qu'est-

Dans les contrées même où la terre est la mieux cultivée, que de soins sa culture n'exige-t-elle pas du laboureur? C'est le travail de toute son année. Mais ne fallût-il que l'ouvrir pour la féconder, son ouverture suppose l'invention du soc, de la charrue, celle des forges, par conséquent une infinité de connaissances dans les mines, dans l'art de construire des fourneaux, dans les mécaniques, dans l'hydraulique, enfin dans presque toutes les sciences dont M. Rousseau veut *préserver l'homme*. On ne parvient donc pas à faire du pain sans quelque peine et quelque industrie.

 $<sup>^{373}</sup>$  Les Romains ni les Français n'avaient encore rien perdu de leur courage au temps d'Auguste et de Louis XIV.

<sup>374</sup> M. Rousseau, trop souvent panégyriste de l'ignorance, dit en je ne sais quel endroit de ses ouvrages : "La nature a voulu préserver les hommes de la science, et la peine qu'ils trouvent à s'instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits." Mais, lui répond un nommé M. Gautier, ne pourraiton pas dire également : "Peuples, sachez que la nature ne veut pas que vous vous nourrissiez des grains de la terre. La peine qu'elle attache à sa culture vous annonce qu'il faut la laisser en friche." Cette réponse n'est pas du goût de M. Rousseau, et dans une lettre écrite à M. Grimm, "ce M. Gautier, dit-il, n'a pas songé qu'avec peu de travail on est sûr de faire du pain, et qu'avec beaucoup d'étude il est douteux qu'on parvienne à faire un homme raisonnable." Je ne suis pas à mon tour trop content de la réponse de M. Rousseau. Est-il premièrement bien vrai que dans une île inconnue l'on parvienne si facilement à faire du pain? Avant de cuire le grain, il faudrait le semer ; avant de semer il faudrait dessécher les marécages, abattre les forêts, défricher la terre, et ce défrichement ne se ferait pas sans peine.

ce qu'une science ? c'est un recueil d'observations faites, si c'est en mécanique, sur la manière d'employer les forces mouvantes ; si c'est en géométrie, sur les rapports des grandeurs entre elles ; si c'est en chirurgie, sur l'art de panser et de guérir les plaies ; si c'est enfin en législation, sur les moyens les plus propres à rendre les hommes heureux et vertueux. Or pourquoi ces divers recueils d'observations en énerveraient-ils le courage ? Ce fut la science de la discipline qui soumit l'univers aux Romains. Ce fut donc en qualité de savants qu'ils domptèrent les nations. Aussi lorsque pour s'attacher la milice et s'en assurer la protection, la tyrannie eut été contrainte d'adoucir la sévérité de la discipline militaire ; lorsque enfin la science en fut presque entièrement perdue, ce fut alors que vaincus à leur tour, les vainqueurs du monde subirent en qualité d'ignorants le joug des peuples du nord.

On forgeait à Sparte des casques, des cuirasses, des épées bien trempées. Cet art en suppose une infinité d'autres<sup>375</sup>, et les Spartiates n'en étaient pas moins vaillants.

"Un homme raisonnable, dit M. Rousseau, est encore plus difficile à faire : avec beaucoup d'études, on n'est pas toujours sûr d'y parvenir". Mais est-on toujours sûr d'une bonne récolte? Le pénible labour de l'automne assure-t-il l'abondante moisson de l'été? Au reste qu'il soit difficile ou non de former un homme raisonnable, le fait est qu'il ne le devient que par l'instruction. Qu'est-ce qu'un homme raisonnable? Celui dont les jugements sont en général toujours justes. Or pour bien juger des progrès d'une maladie, de l'excellence d'une pièce de théâtre et de la beauté d'une statue, que faut-il avoir préliminairement étudié? les sciences et les arts de la médecine, de la poésie et de la sculpture. M. Rousseau n'entend-il par ce mot raisonnable, que l'homme d'une conduite sage? Mais une telle conduite suppose quelquefois une connaissance profonde du cœur humain, et cette connaissance en vaut bien une autre. L'auteur de l'Émile décrie l'instruction ; c'est, dira-t-il, qu'il a vu quelquefois l'homme éclairé se conduire mal. Cela se peut. Les désirs d'un tel homme sont souvent contraires à ses lumières. Il peut agir mal et voir bien. Cependant cet homme, (et M. Rousseau n'en peut disconvenir) n'a du moins en lui qu'une cause de mauvaise conduite : ce sont ces passions criminelles. L'ignorance au contraire en a deux. L'une, sont ces mêmes passions, l'autre est l'ignorance de ce que l'homme doit à l'homme, c'est-à-dire de ses devoirs envers la société; ces devoirs sont plus étendus qu'on ne pense. L'instruction est donc toujours utile.

<sup>375</sup> Les arts du luxe, dit-on, énervent le courage. Mais qui leur ferme l'entrée d'un état? Est-ce l'ignorance? non: c'est la pauvreté ou le partage à-peu-près égal des richesses nationales. À Sparte quel citoyen eût acheté une boîte émaillée? Le trésor public n'eût pas suffi pour la payer. Nul bijoutier ne se fût donc point établi à Lacédémone: il y fût mort de faim. Ce n'est point l'ouvrier de luxe qui vient corrompre les mœurs d'un peuple; mais la corruption des mœurs de ce peuple qui appelle à lui l'ouvrier du luxe. En tout genre de commerce, c'est la demande qui précède l'offre.

D'ailleurs, si le luxe, comme je l'ai déjà dit, est l'effet du partage trop inégal des richesses nationales, il est évident que les sciences n'ayant aucune part à cet inégal partage, ne peuvent être

César, Cassius et Brutus étaient éloquents, savants et braves. L'on exerçait à la fois en Grèce et son esprit et son corps. La mollesse est fille de la richesse et non des sciences. Lorsque Homère versifiait l'Iliade, il avait pour contemporains les graveurs du bouclier d'Achille. Les arts avaient donc alors atteint en Grèce un certain degré de perfection, et cependant l'on s'y exerçait encore aux combats du ceste et de la lutte.

En France ce ne sont point les sciences qui rendent la plupart des officiers incapables des fatigues de la guerre, mais la mollesse de leur éducation. Qu'on refuse du service à quiconque ne peut faire certaines marches, soulever certains poids et supporter certaines fatigues, le désir d'obtenir des emplois militaires, arrachera les Français à la mollesse : ils voudront être hommes : leurs mœurs et leur éducation changeront. L'ignorance produit l'imperfection des lois ; et leur imperfection les vices des peuples. Les lumières produisent l'effet contraire. Aussi n'a-t-on jamais compté parmi les corrupteurs des mœurs ce Lycurgue, ce sage qui parcourut tant de contrées pour puiser dans les entretiens des philosophes, les connaissances qu'exigeait l'heureuse réforme des lois de son pays.

Mais, dira-t-on, ce fut dans l'acquisition même de ces connaissances qu'il puisa son mépris pour elles. Et qui croira jamais qu'un législateur qui se donna tant de peines pour rassembler les ouvrages d'Homère, et qui fit élever la statue du rire dans la place publique, ait réellement méprisé les sciences? Les Spartiates ainsi que les Athéniens, furent les peuples les plus éclairés et les plus illustres de la Grèce. Quel rôle y jouèrent les ignorants Thébains, jusqu'au moment qu'Épaminondas les eut arrachés à leur stupidité?

J'ai montré dans cette section les erreurs et les contradictions de ceux dont les principes différent des miens.

J'ai prouvé que tout panégyriste de l'ignorance, est du moins à son insu, l'ennemi du bien public.

Que c'est dans le cœur de l'homme qu'il faut étudier la science de la morale.

Que tout peuple ignorant, si d'ailleurs il est riche et policé, est toujours un peuple sans mœurs.

regardées comme la cause du luxe. Les savants sont peu riches. C'est chez l'homme d'affaire et non chez eux que la magnificence éclate. Si les arts de luxe ont quelquefois fleuri dans une nation au même instant que les lettres, c'est que l'époque où les sciences ont été cultivées, est quelquefois celle où les richesses s'y trouvent accumulées dans un petit nombre de mains.

Il faut maintenant détailler les malheurs où l'ignorance plonge les nations : on en sentira plus fortement l'importance d'une bonne éducation : j'inspirerai plus de désir de la perfectionner, et j'intéresserai d'avance mes concitoyens aux idées que je dois leur proposer à ce sujet.

\_\_\_\_\_

# **Section 6**

Des maux produits par l'ignorance; que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse; qu'elle n'assure point la fidélité des sujets; qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Celle du luxe citée en exemple. Des malheurs où ces jugements peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris et de la haine qu'on doit aux protecteurs de l'ignorance.

# **Chapitre 1**

### De l'ignorance et de la mollesse des peuples.

L'ignorance n'arrache point les peuples à la mollesse. Elle les y plonge, les dégrade et les avilit. Les nations les plus stupides ne sont pas les plus recommandables pour leur magnanimité, leur courage et la sévérité de leurs mœurs. Les Portugais et les Romains modernes sont ignorants : ils n'en sont pas moins pusillanimes, voluptueux et mous. Il en est ainsi de la plupart des peuples de l'Orient. En général dans tout pays où le despotisme et la superstition engendrent l'ignorance, l'ignorance à son tour y enfante la mollesse et l'oisiveté.

Le gouvernement défend-il de penser ? je me livre à la paresse. L'inhabitude de réfléchir, me rend l'application pénible et l'attention fatigante<sup>376</sup>. Quels charmes pour moi aurait alors l'étude ? Indifférent à toute espèce de connaissances, aucune ne m'intéresse assez pour m'en occuper ; et ce n'est plus que dans des sensations agréables que je puis chercher mon bonheur.

Qui ne pense pas veut sentir et sentir délicieusement. On veut même croître, si je l'ose dire, en sensations à mesure qu'on diminue en pensées. Mais peut-on être à chaque instant affecté de sensations voluptueuses ? non : c'est de loin en loin qu'on en éprouve de telles.

L'intervalle qui sépare chacune de ces sensations est, chez l'ignorant et le désœuvré, rempli par l'ennui. Pour en abréger la durée, il se provoque au plaisir,

<sup>&</sup>lt;sup>376</sup> La haine d'un peuple ignorant pour l'application, s'étend jusqu'à ses amusements. Aime-t-il le jeu ? Il ne joue que les jeux de hasards. Aime-t-il les opéra ? C'est, pour ainsi dire, des poèmes sans parole qu'il demande. Peu lui importe que son esprit soit occupé : il suffit que ses oreilles soient frappées de sons agréables. Entre tous les plaisirs ceux qu'il préfère sont ceux qui ne supposent ni esprit, ni connaissance.

s'épuise et se blase. Entre tous les peuples quels sont les plus généralement livrés à la débauche ? les peuples esclaves et superstitieux.

Il n'est point de nation plus corrompue que la Vénitienne<sup>377</sup>, et sa corruption, dit M. Burck, est l'effet de l'ignorance qu'entretient à Venise le despotisme aristocratique. "Nul citoyen n'ose y penser. Y faire usage de sa raison est un crime, et c'est le plus puni. Or, qui n'ose penser veut du moins sentir, et doit, par ennui, se livrer à la mollesse. Qui supporterait le joug d'un despotisme aristocratique, si ce n'est un peuple ignorant et voluptueux? Le gouvernement le sait, et le gouvernement encourage ses sujets à la débauche. Il leur offre à la fois des fers et des plaisirs ; ils acceptent les uns pour les autres ; et dans leurs âmes avilies, toujours l'amour des voluptés l'emporte sur celui de la liberté. Le Vénitien n'est qu'un pourceau, qui, nourri par le maître et pour son usage, est gardé dans une étable où l'on le laisse se vautrer dans la fange et dans la boue.

À Venise, grand, petit, homme, femme, clergé, laïc, tout est également plongé dans la mollesse. Les nobles toujours en crainte du peuple et toujours redoutables les uns aux autres, s'avilissent, s'énervent eux-mêmes par politique et se corrompent par les mêmes moyens qu'ils corrompent leurs sujets. Ils veulent que les plaisirs et les voluptés engourdissent en eux le sentiment d'horreur, qu'exciterait dans un esprit élevé et fier le tribunal d'inquisition de l'État."

Ce que M. Burck dit ici des Vénitiens est applicable aux Romains modernes, et généralement à tous les peuples ignorants et policés. Si le catholicisme, disent les réformés, énerve les âmes et ruine à la longue l'empire où il s'établit, c'est qu'il y propage l'ignorance et l'oisiveté, et que l'oisiveté est mère de tous les vices politiques et moraux.

L'amour du plaisir serait-il donc un vice ? non. La nature porte l'homme à sa recherche, et tout homme obéit à cette impulsion de la nature. Mais le plaisir est le délassement du citoyen instruit, actif et industrieux, et c'est l'unique occupation de l'oisif et du stupide. Le Spartiate, comme le Perse était sensible à l'amour : mais l'amour différent en chacun d'eux, faisait de l'un un peuple vertueux et de l'autre un peuple efféminé. Le ciel a fait les femmes dispensatrices de nos plaisirs les plus vifs ; mais le ciel a-t-il voulu qu'uniquement occupés d'elles, les hommes à l'exemple des fades bergers de l'Astrée, n'eussent d'autre emploi que celui d'amans ? Ce n'est point dans les petits soins d'une passion langoureuse, mais dans l'activité de son esprit, dans l'acquisition des connaissances, dans ses travaux et son industrie que l'homme peut trouver un remède à l'ennui. L'amour est toujours un péché théologique et

\_

<sup>&</sup>lt;sup>377</sup> Voyez traité du sublime de M. Burck. Je le traduis et ne prétends point juger d'un peuple que je ne connais que sur des relations.

devient un péché moral, lorsqu'on en fait sa principale occupation. Alors il énerve l'esprit et dégrade l'âme.

Qu'à l'exemple des Grecs et des Romains les nations fassent de l'amour un Dieu<sup>378</sup>: mais qu'elles ne s'en rendent point les esclaves. L'Hercule qui combat Achéloüs et lui enlève Déjanire est fils de Jupiter. Mais l'Hercule qui file aux pieds d'Omphale n'est qu'un sybarite. Tout peuple actif et éclairé est le premier de ces Hercules; il aime le plaisir, le conquiert et ne s'en excède point, il pense souvent, jouit quelquefois.

Quant au peuple esclave et superstitieux, il pense peu, s'ennuie beaucoup, voudrait toujours jouir, s'excite et s'énerve. Le seul antidote à son ennui, serait le travail, l'industrie et les lumières. Mais, dit à ce sujet Sidney, les lumières d'un peuple sont toujours proportionnées à sa liberté, comme son bonheur et sa puissance toujours proportionnés à ses lumières. Aussi l'Anglais plus libre est communément plus éclairé que le Français<sup>379</sup>, le Français que l'Espagnol, l'Espagnol que le Portugais, le Portugais que le Maure. L'Angleterre en conséquence est, relativement à son étendue, plus puissante que la France<sup>380</sup>, la France que l'Espagne, l'Espagne que le Portugal, et le Portugal que Maroc. Plus les peuples sont éclairés, plus ils sont vertueux, puissants, et heureux. C'est à l'ignorance seule qu'il faut imputer les effets contraires. Il n'est qu'un cas où l'ignorance puisse être désirable ; c'est lorsque tout est désespéré dans un état, et qu'à travers les maux présents, on aperçoit encore de plus grands maux à venir. Alors la stupidité est un bien<sup>381</sup>. La science et la prévoyance sont un

<sup>&</sup>lt;sup>378</sup> L'amour est dans l'homme un principe puissant d'activité. Il a souvent changé la face des empires. L'Amour et la jalousie ouvrirent aux Maures les portes de l'Espagne et y détruisirent la dynastie des Ommiades. Son influence sur le monde moral enhardit sans doute les poètes à lui donner sur le physique une puissance qu'il n'a pas. Hésiode en fit l'architecte de l'Univers.

<sup>379</sup> La France, dit-on, a dans ces derniers temps produit plus d'hommes illustres que l'Angleterre. Soit ; il n'est pas moins vrai que le corps de la nation Française s'abrutit de jour en jour. Le Français n'a ni le même intérêt, ni les mêmes moyens de s'éclairer que l'Anglais. La France est actuellement peu redoutable. Le citoyen sans émulation y croupit dans la paresse. Le mérite, sans considération, est le mépris des grands. Les hommes actuellement célèbres mourront sans postérité.

<sup>&</sup>lt;sup>380</sup> Pour prouver l'avantage du moral sur le physique, le ciel, disent les Anglais, a voulu que la grande Bretagne proprement dite, n'eût que le quart d'étendue de l'Espagne, que le tiers de la France, et que moins peuplée peut-être que ce dernier royaume, elle lui commandât par la supériorité de son gouvernement.

<sup>&</sup>lt;sup>381</sup> Dans les empires d'Orient, le plus funeste et le plus dangereux don du ciel, dit un voyageur célèbre, serait une âme noble, un esprit élevé. Les gens vertueux, raisonnables, supportent

mal. C'est alors que fermant les yeux à la lumière, on voudrait se cacher des maux sans remède. La position du citoyen est semblable à celle du marchand naufragé; l'instant pour lui le plus cruel n'est pas celui où porté sur les débris du vaisseau, la nuit couvre la surface des mers, où l'amour de la vie et l'espérance lui font dans l'obscurité entrevoir une terre prochaine. Le moment terrible est le lever de l'aurore, lorsque repliant les voiles de la nuit, elle éloigne la terre de ses yeux et lui découvre à la fois l'immensité des mers et de ses malheurs : c'est alors que l'espérance portée avec lui sur les débris du vaisseau fuit et cède sa place au désespoir.

Mais est-il quelque royaume en Europe où les malheurs des citoyens soient sans remède? Qu'on y détruise l'ignorance et l'on y aura détruit tous les germes du mal moral.

L'ignorance plonge non-seulement les peuples dans la mollesse, mais éteint en eux jusqu'au sentiment de l'humanité. Les plus ignorants, sont les plus barbares. Lequel se montra dans la dernière guerre le plus inhumain des peuples? L'ignorant Portugais. Il coupait le nez et les oreilles des prisonniers faits sur les Espagnols. Pourquoi les Anglais et les Français se montrèrent-ils plus généreux, c'est qu'ils étaient moins stupides.

Nul citoyen de la grande Bretagne qui ne soit plus ou moins instruit<sup>382</sup>. Point d'Anglais que la forme de son gouvernement ne nécessite à l'étude<sup>383</sup>. Nul ministre

impatiemment le joug du despotisme. Or cette impatience est un crime dont le sultan les punirait. Peu d'Orientaux sont exposés à ce danger.

<sup>382</sup> En Angleterre pourquoi les grands sont-ils en général plus éclairés qu'en tout autre pays ? C'est qu'ils ont intérêt de l'être. En Portugal au contraire, pourquoi sont-ils si souvent ignorants et stupides ? C'est que nul intérêt ne les nécessite à s'instruire.

La science des premiers est celle de l'homme et du gouvernement.

Celle des seconds est la science du lever, du coucher et des voyages du prince.

Mais les Anglais ont-ils porté dans la morale et la politique les lumières qu'on devait attendre d'un peuple aussi libre? J'en doute. Enivrés de leur gloire, les Anglais ne soupçonnent point de défaut dans leur gouvernement actuel. Peut-être les écrivains Français ont-ils eu sur cet objet des vues plus profondes et plus étendues. Il est deux causes de cet effet.

La première est l'État de la France. Le malheur n'est-il pas encore excessif en un pays ; n'a-t-il pas entièrement abattu les esprits ? Il les éclaire et devient dans l'homme un principe d'activité. Souffre-t-on ? On veut s'arracher à la douleur, et ce désir est inventif.

La seconde est peut-être le peu de liberté dont jouissent en France les écrivains. L'homme en place fait-il une injustice, une bévue, il faut la respecter. La plainte est en ce royaume le crime le plus puni. Y veut-on écrire sur les matières d'administration? Il faut, pour cet effet, remonter en morale et en

qui doive être et qui soit en effet plus sage à certains égards. Aucun que le cri national avertisse plus promptement de ces fautes. Or, si dans la science du gouvernement comme dans toute autre, c'est du choc des opinions contraires que doit jaillir la lumière, point de pays où l'administration puisse être plus éclairée, puisqu'il n'en est aucun où la presse soit plus libre.

Il n'en est pas de même à Lisbonne. Où le citoyen étudierait-il la science du gouvernement? Serait-ce dans les livres? La superstition souffre à peine qu'on y lise la bible. Serait-ce dans la conversation? Il est dangereux d'y parler des affaires publiques, et personne en conséquence ne s'y intéresse. Serait-ce enfin au moment qu'un grand entre en place? Mais alors, comme je l'ai dit, le moment de se faire des principes est passé; c'est le temps de les appliquer, d'exécuter et non de méditer. D'où faut-il donc qu'une pareille nation tire ses généraux et ses ministres? de l'étranger. Tel est l'état d'avilissement où l'ignorance réduit un peuple.

# **Chapitre 2**

### L'ignorance n'assure point la fidélité des sujets.

Quelques politiques ont regardé l'ignorance comme favorable au maintien de l'autorité du prince, comme l'appui de sa couronne et la sauve-garde de sa personne. Rien de moins prouvé par l'Histoire. L'ignorance du peuple n'est vraiment favorable qu'au sacerdoce. Ce n'est point en Prusse, en Angleterre, où l'on peut tout dire et tout

politique, jusqu'à ces principes simples et généraux dont le développement indique, d'une manière éloignée, la route que le gouvernement doit tenir pour faire le bien. Les écrivains Français ont présenté en ce genre les idées les plus grandes et les plus étendues. Ils se sont par cette raison rendus plus universellement utiles que les écrivains Anglais. Ces derniers n'ayant pas les mêmes motifs pour s'élever à des principes généraux et premiers, font de bons ouvrages, mais presque uniquement applicables à la forme particulière de leur gouvernement, aux circonstances présentes et enfin à l'affaire du jour.

<sup>383</sup> Il n'est point à Londres d'ouvrier, de porteur de chaise qui ne lise les gazettes, qui ne soupçonne la vénalité de ses représentants et ne croie en conséquence devoir s'instruire de ses droits en qualité de citoyen. Aussi nul membre du parlement n'oserait y proposer une loi directement contraire à la liberté nationale. S'il le faisait, ce membre, cité par le parti de l'opposition et les papiers publics devant le peuple, serait exposé à sa vengeance. Le corps du parlement est donc contenu par la nation. Nul bras maintenant assez fort pour enchaîner un pareil peuple. Son asservissement est donc éloigné. Est-il impossible? Je ne l'assurerai point, peut-être ses immenses richesses présagent-elles déjà cet événement futur.

écrire, qu'on attente à la vie des monarques, mais en Portugal, en Turquie, dans l'Indostan, etc. Dans quel siècle dressa-t-on l'échafaud de Charles I ? dans celui où la superstition commandait en Angleterre, où les peuples gémissant sous le joug de l'ignorance, étaient encore sans art et sans industrie.

La vie de George III est assurée : et ce n'est point l'esclavage et l'ignorance, mais les lumières et la liberté qui la lui assurent. En est-il de même en Asie ? Y voit-on un trône au-dessus de l'atteinte d'un meurtrier ? Tout pouvoir sans bornes est un pouvoir incertain<sup>384</sup>. Les siècles où les princes sont les plus exposés aux coups du fanatisme et de l'ambition, sont ceux de l'ignorance et du despotisme. L'ignorance et la servitude détruisent les empires, et tout monarque qui les propage, creuse le gouffre où du moins s'abîmera sa postérité.

Un prince a-t-il avili l'homme au point de fermer la bouche aux opprimés? Il a conjuré contre lui-même. Qu'alors un prêtre armé du poignard de la religion, ou qu'un usurpateur à la tête d'une troupe de brigands descende dans la place publique, il sera suivi de ceux-mêmes qui, s'ils avaient eu des idées nettes de la justice, eussent sous l'étendard du prince légitime, combattu et puni le prêtre ou l'usurpateur. Tout l'Orient dépose en faveur de ce que j'avance. Tous les trônes y ont été souillés du sang de leur maître : l'ignorance n'assure donc pas la fidélité des sujets.

Ses principaux effets sont d'exposer les empires à tous les malheurs d'une mauvaise administration, de répandre sur tous les esprits un aveuglement qui passant bien-tôt du gouverné au gouvernant, assemble les tempêtes sur la tête du monarque.

Dans les pays policés, si l'ignorance, trop souvent compagne du despotisme, expose la vie des rois, porte le désordre dans les finances et l'injustice dans la répartition des impôts, quel homme osera donc se déclarer l'ennemi de la science et le protecteur d'une ignorance qui, s'opposant à toute réforme utile, éternise les abus et non-seulement prolonge la durée des calamités publiques, mais rend encore les citoyens incapables de cette opiniâtre attention qu'exige l'examen de la plupart des questions politiques?

Je prendrai pour exemple celle du luxe. Que de faces sous lesquelles on peut la considérer! Que de contradictions à ce sujet dans les décisions des moralistes! Que de sagacité et d'attention pour résoudre ce problème politique! Combien une erreur

269

<sup>&</sup>lt;sup>384</sup> Le dernier roi de Danemark doutait sans contredit de la légitimité du pouvoir despotique, lorsqu'il permit à des écrivains célèbres de discuter à cet égard ses droits, ses prétentions, et d'examiner les limites que l'intérêt public devait mettre à sa puissance. Quel magnanimité dans un souverain! Son autorité en fut-elle affaiblie? Non; et cette noble conduite qui le rendit cher à son peuple doit à jamais le rendre respectable à l'humanité.

sur de pareilles questions n'est-elle pas quelquefois préjudiciable aux empires, et l'ignorance par conséquent funeste aux nations ?

# **Chapitre 3**

### De la question du Luxe.

Qu'est-ce que le luxe? En vain voudrait-on en donner une définition précise. Le mot de luxe comme celui de grandeur est une de ces expressions comparatives, qui n'offrent à l'esprit aucune idée nette et déterminée. Ce mot n'exprime qu'un rapport entre deux ou plusieurs objets. Il n'a de sens fixe qu'au moment où l'on les met, si je l'ose dire, en équation : et qu'on compare le luxe d'une certaine nation, d'une certaine classe d'hommes, d'un certain particulier, avec le luxe d'une autre nation, d'une autre classe d'hommes et d'un autre particulier.

Le paysan Anglais bien nourri, bien vêtu, est dans un état de luxe comparé au paysan Français. L'homme habillé d'un draps épais est dans un état de luxe par rapport au sauvage couvert d'une peau d'ours. Tout, jusqu'aux plumes dont le Caraïbe orne son bonnet, peut être regardé comme luxe.

# Chapitre 4

#### Si le Luxe est nécessaire et utile.

Il est de l'intérêt de toute nation de former de grands hommes dans les arts et les sciences de la guerre, de l'administration, etc. Or, les grands talents sont partout le fruit de l'étude et de l'application. L'homme paresseux de sa nature ne peut être arraché au repos que par un motif puissant. Quel peut être ce motif ? de grandes récompenses. Mais de quelle nature doivent être les récompenses décernées par une nation ? Entendrait-on par ce mot le simple don du nécessaire ? non sans doute. Le mot récompense désigne toujours le don de quelque superfluité<sup>385</sup>, ou dans les

<sup>385</sup> Dans les siècles héroïques, dans ceux des Hercule, des Thésée, des Fingal, c'était par le don d'un riche carquois, d'une épée bien trempée, ou d'une belle esclave, qu'on récompensait les vertus des guerriers. Du temps de Manlius Capitolinus, c'était un agrandissant de deux acres les domaines d'un héros, que la patrie s'acquittait envers lui. La dîme d'une paroisse aujourd'hui cédée au plus vil moine eût donc jadis été la récompense d'un Scœvola ou d'un Horace Coclès. Si c'est en argent qu'on paye aujourd'hui tous les services rendus à la patrie, c'est que l'argent est représentatif de ces anciens dons. L'amour des superfluités fut en tout temps le moteur de l'homme. Mais quelle manière d'administrer les dons de la reconnaissance publique, et quelle espèce de superfluités faut-il préférer pour en faire la

plaisirs, ou dans les commodités de la vie. Or, toutes les superfluités dont jouit celui auquel elles sont accordées, le mettent dans un état de luxe par rapport au plus grand nombre de ses concitoyens. Il est donc évident que les esprits ne pouvant être arrachés à une stagnation nuisible à la société que par l'espoir des récompenses, c'est-à-dire des superfluités, la nécessité du luxe est démontrée, et qu'en ce sens le luxe est utile.

Mais, dira-t-on, ce n'est point contre cette espèce de luxe ou de superfluités, récompense des grands talents, que s'élèvent les moralistes : c'est contre ce luxe destructeur qui produit l'intempérance et surtout cette avidité des richesses, corruptrice des mœurs d'une nation et présage de sa ruine.

J'ai souvent prêté l'oreille aux discours des moralistes : je me suis souvent rappelé leurs panégyriques vagues de la tempérance, et leurs déclamations encore plus vagues contre les richesses ; et jusqu'à présent nul d'entre eux examinateur profond des accusations portées contre le luxe et des calamités qu'on lui impute, n'a, selon moi, réduit la question au point de simplicité qui doit en donner la solution.

Ces moralistes prennent-ils le luxe de la France pour exemple ? Je consens d'en examiner avec eux les avantages et les désavantages. Mais avant d'aller plus loin, est-il bien vrai, comme ils le répètent sans cesse :

- 1- Que le luxe produise l'intempérance national?
- 2- Que cette intempérance enfante tous les maux qu'on lui attribue?

# **Chapitre 5**

#### Du luxe et de la tempérance.

Il est deux sortes de luxe :

Le premier est un luxe national fondé sur une certaine égalité dans le partage des richesses publiques. Il est peu apparent<sup>386</sup>, s'étend à presque tous les habitants d'un

récompense des talents et de la vertu ? C'est un problème moral également digne de l'attention du ministre et du philosophe.

<sup>386</sup> De grandes richesses sont-elles réparties entre un grand nombre de citoyens ? Chacun d'eux vit dans un état d'aisance et de luxe par rapport aux citoyens d'une autre nation, et n'a cependant que peu d'argent à mettre en ce qu'on appelle magnificence.

Chez un tel peuple le luxe est, si j'ose le dire, national, mais peu apparent.

Au contraire dans un pays où tout l'argent est rassemblé dans un petit nombre de mains, chacun des riches a beaucoup à mettre en somptuosité.

pays. Ce partage ne permet pas aux citoyens de vivre dans le faste et l'intempérance d'un Samuel Bernard, mais dans un certain état d'aisance et de luxe par rapport aux citoyens d'une autre nation. Telle est la disposition du paysan Anglais<sup>387</sup> comparé au paysan Français. Or, le premier n'est pas toujours le plus tempérant.

La seconde espèce de luxe, moins générale<sup>388</sup>, plus apparente et renfermée dans une classe plus ou moins nombreuse de citoyens, est l'effet d'une répartition trèsinégale des richesses nationales. Ce luxe est celui des gouvernements despotiques, où la bourse des petits est sans cesse vidée dans celle des grands, où quelques-uns regorgent du superflu, lorsque les autres manquent du nécessaire<sup>389</sup>. Les habitants d'un tel pays consomment peu : qui n'a rien, n'achète rien. Ils sont d'ailleurs d'autant plus tempérants, qu'ils sont plus indigents. La misère est toujours sobre, et le luxe dans ces gouvernements ne produit pas l'intempérance, mais la tempérance nationale, c'est-à-dire, du plus grand nombre.

Un tel luxe suppose un partage très-inégal des richesses de l'État, et ce partage est sans doute une calamité publique. En est-il ainsi de ce luxe national qui suppose tous les citoyens dans un certain état d'aisance, et par conséquent un partage à-peu-près égal de ces mêmes richesses ? Non : ce luxe loin d'être un malheur est un bien public. Le luxe par conséquent n'est point en lui-même un mal.

<sup>387</sup> Le Spartiate était fort et robuste : il était donc suffisamment substanté. Les paysans en certains pays sont maigres et faibles. Ils ne sont donc pas assez nourris : le Spartiate a donc vécu dans un état de luxe par rapport aux habitants de quelques autres contrées.

<sup>388</sup> On peut au nombre, et surtout à l'espèce de manufactures d'un pays, juger de la manière dont les richesses y sont réparties. Tous les citoyens y sont-ils aisés ? tous veulent être bien vêtus. Il s'y établit en conséquence un grand nombre de manufactures ni trop fines, ni trop grossières.

Les étoffes en sont solides, durables et bien frappées, parce que les citoyens sont pourvus de l'argent nécessaire pour se vêtir, mais non pour changer souvent d'habits.

L'argent d'un royaume est-il au contraire rassemblé dans un petit nombre de mains? La plupart des citoyens languissent dans la misère. Et l'indigent ne s'habille point et plusieurs des manufactures dont nous venons de parler, tombent. Que substitue-t-on à ces établissements? Quelques manufactures d'étoffes riches, brillantes et peu durables : parce que l'opulence honteuse d'user un habit, veut en changer souvent. C'est ainsi que tout se tient dans un gouvernement.

<sup>389</sup> Lorsque je vois, disait un grand roi, délicatesse et profusion sur la table du riche, du grand et du prince, je soupçonne disette sur celle du peuple. Or j'aime à savoir mes sujets bien nourris, bien vêtus. Je ne tolère la pauvreté qu'à la tête de mes régiments. La pauvreté est brave, active, intelligente, parce qu'elle est avide de richesses, parce qu'elle poursuit l'or à travers les dangers, parce que l'homme est plus hardi pour conquérir que pour conserver, et le voleur plus courageux que le marchand. Ce dernier est plus opulent, il apprécie mieux la vraie valeur des richesses : le voleur s'en exagère toujours le prix.

Sachons maintenant si cette tempérance est aussi féconde en prodiges que l'assurent les moralistes.

Qu'on consulte l'Histoire : l'on apprend que les peuples communément les plus corrompus sont les sobres habitants soumis au pouvoir arbitraire ; que les nations réputées les plus vertueuses sont au contraire ces nations libres, aisées, dont les richesses sont les plus également réparties, et dont les citoyens en conséquence ne sont pas toujours le plus tempérants. En général, plus un homme a d'argent, plus il en dépense, mieux il se nourrit. La frugalité, vertu sans doute respectable et méritoire dans un particulier, est dans une nation toujours l'effet d'une grande cause. La vertu d'un peuple est presque toujours *une vertu de nécessité* ; et la frugalité, par cette raison, produit rarement dans les empires les miracles qu'on en publie.

Les Asiatiques esclaves, pauvres et nécessairement tempérants sous Darius et Tigrane, n'eurent jamais les vertus de leurs vainqueurs.

Les Portugais comme les Orientaux surpassent les Anglais en sobriété et ne les égalent point en valeur, en industrie, en vertu, enfin en bonheur<sup>390</sup>. Si les Français ont été battus dans la dernière guerre, ce n'est point à l'intempérance de leurs soldats qu'il faut rapporter leur défaite. La plupart des soldats sont tirés de la classe des cultivateurs, et les cultivateurs Français ont l'habitude de la sobriété.

Si les moralistes vantent sans cesse la frugalité et décrient continuellement le luxe, c'est que, plus respectables à leurs propres yeux, ils s'honorent de ces déclamations ; c'est qu'ils n'ont point d'idées nettes du luxe ; qu'ils le confondent avec la cause souvent funeste qui le produit, qu'ils se croient vertueux parce qu'ils sont austères, et raisonnables parce qu'ils sont ennuyeux. Or, l'ennui n'est pas raison.

Qu'on se défie donc à cet égard des moralistes modernes : ils n'ont sur cette question que des idées superficielles. Mais, dira-t-on, les écrivains de l'antiquité ont dans le luxe vu pareillement le corrupteur de l'Asie. Ils se sont donc trompés comme les modernes.

Pour savoir si c'est le luxe ou la cause même du luxe qui dans l'homme détruit tout amour de la vertu, qui corrompt les mœurs d'une nation et l'avilit, il faut d'abord déterminer ce qu'on entend par le mot *peuple vil*. Est-ce celui dont tous les citoyens sont corrompus? Il n'est point de tel peuple ; il n'est point de pays où l'ordre commun du bourgeois, toujours opprimé et rarement oppresseur, n'aime et n'estime la vertu. Son intérêt l'y sollicite. Il n'en est pas de même de l'ordre des grands.

273

<sup>&</sup>lt;sup>390</sup> L'Angleterre a peu d'étendue et toute l'Europe la respecte. Quelle preuve plus assurée de la sagesse de son administration, de l'aisance, du courage des peuples, enfin de ce bonheur national que les législateurs et les philosophes se proposent de procurer aux hommes, les premiers par les lois, les seconds par leurs écrits.

L'intérêt de qui veut être impunément injuste, c'est d'étouffer dans les cœurs tout sentiment d'équité. Cet intérêt commande impérieusement aux puissants, mais non au reste de la nation. Les ouragans bouleversent la surface des mers ; mais leurs profondeurs sont toujours calmes et tranquilles. Telle est la classe inférieure des citoyens de presque tous les pays. La corruption parvient lentement jusqu'aux cultivateurs, qui seuls composent la plus grande partie de toute nation.

L'on n'entend et l'on ne peut donc entendre par *nation avilie*, que celle où la partie gouvernante, c'est-à-dire les puissants, sont ennemis de la partie gouvernée ou du moins indifférents à son bonheur<sup>391</sup>. Or, cette différence n'est pas l'effet du luxe, mais de la cause qui le produit, c'est-à-dire, de l'excessif pouvoir des grands, et du mépris qu'en conséquence ils conçoivent pour leurs concitoyens.

Dans la ruche de la société humaine, il faut, pour y entretenir l'ordre et la justice, pour en écarter le vice et la corruption, que tous les individus également occupés soient forcés de concourir également au bien général, et que les travaux soient également partagés entre eux.

En est-il que leurs richesses et leur naissance dispensent de tout service? La division et le malheur est dans la ruche; les oisifs y meurent d'ennui : ils sont enviés, sans être enviables, parce qu'ils ne sont pas heureux. Leur oisiveté cependant fatigante pour eux-mêmes, est destructive du bonheur général. Ils dévorent par ennui le miel que les autres mouches apportent, et les travailleuses meurent de faim pour des oisifs qui n'en sont pas plus fortunés.

Pour établir solidement le bonheur et la vertu d'une nation, il faut la fonder sur une dépendance réciproque entre tous les ordres des citoyens. Est-il des grands qui revêtus d'un pouvoir sans bornes, n'ont du moins pour le moment rien à craindre ou à espérer de la haine ou de l'amour de leurs inférieurs? Alors toute dépendance mutuelle entre les grands et les petits est rompue; et sous un même nom ces deux

st le moment de cette division? celui où toutes les richesses et le pouvoir de l'État se rassemblent dans les mains du petit nombre. Nul lien alors entre les différentes classes des citoyens. Le grand, tout entier à son intérêt personnel, indifférent à l'intérêt public, sacrifiera l'État à ses passions particulières. Faudra-t-il, pour perdre un ennemi, faire manquer une négociation, une opération de finance, déclarer une guerre injuste, perdre une bataille ; il fera tout, il accordera tout au caprice, à la faveur et rien au mérite. Le courage et l'intelligence du soldat et du bas officier resteront sans récompenses. Qu'en arrivera-t-il? que le magistrat cessera d'être intègre et le soldat courageux ; que l'indifférence succèdera dans leur âme à l'amour de la justice et de la patrie, et qu'une telle nation, devenue le mépris des autres, tombera dans l'avilissement. Or cet avilissement ne sera pas l'effet de son luxe, mais de cette trop inégale répartition du pouvoir des richesses, dont le luxe même est un effet.

ordres de citoyens composent deux nations rivales. Alors le grand se permet tout : il sacrifie sans remords à ses caprices, à ses fantaisies, le bonheur de tout un peuple.

Si la corruption des puissants ne se manifeste jamais d'avantage que dans les siècles du grand luxe, c'est que ces siècles sont ceux où les richesses se trouvent rassemblées dans un petit nombre de mains, où les grands sont plus puissants, par conséquent plus corrompus.

Pour connaître la source de leur corruption, l'origine de leur pouvoir, de leurs richesses et de cette division d'intérêts des citoyens qui sous le même nom forment deux nations ennemies, il faut remonter à la formation des premières sociétés.

## Chapitre 6

### De la formation des peuplades.

Quelques familles ont passé dans une île. Je veux que le sol en soit bon, mais inculte et désert. Quel est, au moment du débarquement, le premier soin de ces familles ? celui de construire des huttes et de défricher l'étendue de terrain nécessaire à leur subsistance.

Dans ce premier moment quelles sont les richesses de l'île ? les récoltes et le travail qui les produit. Cette île contient-elle plus de terres à cultiver que de cultivateurs, quels sont les vrais opulents ? ceux dont les bras sont les plus forts et les plus actifs.

Les intérêts de cette société naissante seront d'abord peu compliqués, et peu de lois en conséquence lui suffiront. C'est à la défense du vol et du meurtre que presque toutes se réduiront. De telles lois seront toujours justes, parce qu'elles seront faites du consentement de tous ; parce qu'une loi généralement adoptée dans un État naissant, est toujours conforme à l'intérêt du grand nombre, et par conséquent toujours sage et bienfaisante.

Je suppose que cette société élise un chef, ce ne sera qu'un chef de guerre, sous les ordres duquel elle combattra les pirates et les nouvelles colonies qui voudront s'établir dans son île. Ce chef, comme tout autre colon, ne sera possesseur que de la terre qu'il aura défrichée. L'unique faveur qu'on pourra lui faire, c'est de lui laisser le choix du terrain. Il sera d'ailleurs sans pouvoir.

Mais les chefs successeurs du premier resteront-ils longtemps dans cet état d'impuissance? Par quel moyen en sortiront-ils, et parviendront-ils au pouvoir arbitraire?

L'objet de la plupart d'entre eux sera de se soumettre l'île qu'ils habitent. Mais leurs efforts seront vains tant que la nation sera peu nombreuse. Le despotisme s'établit difficilement dans un pays qui, nouvellement habité, est encore peu peuplé.

Dans toutes les monarchies les progrès du pouvoir sont lents. Le temps employé par les souverains de l'Europe pour s'asservir leurs grands vassaux en est la preuve. Le prince qui de trop bonne heure attenterait à la propriété des biens, de la vie et de la liberté des puissants propriétaires, et voudrait accabler le peuple d'impôts, se perdrait lui-même. Grand et petit, tout se révolterait contre lui. Le monarque n'aurait ni argent pour lever une armée, ni armée pour combattre ses sujets.

Le moment où la puissance du prince ou du chef s'accroît, est celui où la nation est devenue riche et nombreuse, où chaque citoyen cesse d'être soldat<sup>392</sup>, où pour repousser l'ennemi le peuple consent de soudoyer des troupes et de les tenir toujours sur pied. Si le chef s'en conserve le commandement dans la paix et dans la guerre, son crédit insensiblement augmente ; il en profite pour grossir l'armée. Est-elle assez forte ? Alors le chef ambitieux lève le masque, opprime les peuples, anéantit toute propriété, pille la nation ; parce qu'en général l'homme s'approprie tout ce qu'il peut ravir ; parce que le vol ne peut être contenu que par des lois sévères, et que les lois sont impuissantes contre le chef et son armée.

C'est ainsi qu'un premier impôt fournit souvent à l'usurpateur les moyens d'en lever de nouveaux, jusqu'à ce qu'enfin armé d'une puissance irrésistible, il puisse comme à Constantinople engloutir dans sa cour et son armée toutes les richesses nationales. Alors indigent et faible, un peuple est attaqué d'une maladie incurable. Nulle loi ne garantit alors aux citoyens la propriété de leur vie, de leurs biens et de leur liberté.

Faute de cette garantie, tous rentrent en état de guerre et toute société est dissoute.

Ces citoyens vivent-ils encore dans les mêmes cités ? Ce n'est plus dans une union, mais dans une servitude commune. Il ne faut alors qu'une poignée d'hommes libres pour renverser les empires en apparence si formidables.

Qu'on batte trois ou quatre fois l'armée avec laquelle l'usurpateur tient la nation aux fers, point de ressource pour lui dans l'amour et la valeur de ses peuples. Lui et sa milice sont craints et haïs. Le bourgeois de Constantinople ne voit dans les Janissaires, que les complices du sultan et les brigands à l'aide desquels il pille et ravage l'empire. Le vainqueur a-t-il affranchi les peuples de la crainte de l'armée ? Ils favorisent ses entreprises et ne voient en lui qu'un vengeur.

Les Romains font cent ans la guerre aux Volsques, ils en emploient cinq cents à la conquête de l'Italie; ils paraissent en Asie: elle leur est asservie. La puissance d'Antiochus et de Tigrane s'anéantit à leur aspect, comme celle de Darius à l'aspect d'Alexandre.

276

<sup>&</sup>lt;sup>392</sup> Il n'est peut-être qu'un moyen de soustraire un empire au despotisme de l'armée, c'est que ses habitants soient, comme à Sparte, citoyens et soldats.

Le despotisme est la vieillesse et la dernière maladie d'un empire. Cette maladie n'attaque point sa jeunesse. L'existence du despotisme suppose ordinairement celle d'un peuple déjà riche et nombreux. Mais se peut-il que la grandeur, la richesse et l'extrême population d'un État ait quelquefois des suites aussi funestes ?

Pour s'en éclaircir, considérons dans un royaume les effets de l'extrême richesse et de la grande multiplication des citoyens. Peut-être découvrira-t-on dans cette multiplication le premier germe du despotisme.

## **Chapitre 7**

### De la multiplication des hommes dans un état et de ses effets.

Dans l'île d'abord inculte où j'ai placé un petit nombre de familles; que ces familles se multiplient; qu'insensiblement l'île se trouve pourvue et du nombre de laboureurs nécessaires à sa culture, et du nombre d'artisans nécessaires aux besoins d'un peuple agriculteur, la réunion de ces familles formera bientôt une nation nombreuse. Que cette nation continue à se multiplier, qu'il naisse dans l'île plus d'hommes que n'en peut occuper la culture des terres et les arts que suppose cette culture, que faire de ce surplus d'habitants? Plus ils croîtront en nombre, plus l'État croîtra en charges, delà la nécessité, ou d'une guerre qui consomme ce surplus d'habitants, ou d'une loi qui tolère, comme à la Chine, l'exposition des enfants 393.

Tout homme sans propriété et sans emploi dans une société, n'a que trois partis à prendre, ou de s'expatrier et d'aller chercher fortune ailleurs, ou de voler pour subvenir à sa subsistance, ou d'inventer enfin quelque commodité ou parure nouvelle en échange de laquelle ses concitoyens fournissent à ses besoins. Je n'examinerai point ce que devient le voleur ou la banni volontaire. Ils sont hors de cette société. Mon unique objet est de considérer ce qui doit arriver à l'inventeur d'une commodité ou d'un luxe nouveau. S'il découvre le secret de peindre la toile et que cette invention soit du goût de peu d'habitants, peu d'entre eux échangeront leurs denrées contre sa

habitants.

<sup>&</sup>lt;sup>393</sup> La dépense et la consommation d'homme,s occasionnée par le commerce, la navigation et l'exercice de certains arts, est, dit-on, très-considérable. Tant mieux : il faut pour la tranquillité d'un pays très-peuplé, ou que la dépense en ce genre soit, si je l'ose dire, égale à la recette, ou que l'État prenne, comme en Suisse, le parti de consommer dans des guerres étrangères le surplus de ses

toile<sup>394</sup>. Mais si le goût de ces toiles devient général, et qu'en ce genre on lui fasse beaucoup de demandes, que fera-t-il pour y satisfaire? Il s'associera un plus ou moins grand nombre de ces hommes que j'appelle superflus; il lèvera une manufacture, l'établira dans un lieu agréable, commode et communément sur les bords d'un fleuve dont les bras s'étendant au loin dans le pays, y faciliteront le transport de ses marchandises. Or, je veux que la multiplication continuée des habitants donne encore lieu à l'invention de quelque autre objet de luxe, et qu'il s'élève encore une nouvelle manufacture. L'entrepreneur pour l'avantage de son commerce aura intérêt de la placer sur les bords du même fleuve. Il la bâtira donc près de la première. Plusieurs de ces manufactures formeront un bourg; puis une ville considérable. Cette ville renfermera bientôt les citoyens les plus opulents, parce que les profits du commerce sont toujours immenses lorsque les négociants peu nombreux ont encore peu de concurrents.

Les richesses de cette ville y attireront les plaisirs. Pour en jouir et les partager, les riches propriétaires quitteront leur campagne, passeront quelques mois dans cette ville, y construiront des hôtels. La ville de jour en jour s'agrandira, les hommes s'y rendront de toutes parts, parce que la pauvreté y trouvera plus de secours, le vice plus d'impunité, et la volupté plus de moyens de se satisfaire. Cette ville portera enfin le nom de capitale.

Tels seront dans cette île les premiers effets de l'extrême multiplication des citoyens.

Un autre effet de la même cause sera l'indigence de la plupart des habitants. Leur nombre s'accroît-il? Est-il plus d'ouvriers que d'ouvrages? La concurrence baisse le prix des journées, l'ouvrier préféré est celui qui vend moins chèrement son travail, c'est-à-dire, qui retranche le plus de sa subsistance. Alors l'indigence s'étend; le pauvre vend, le riche achète; le nombre des possesseurs diminue et les lois deviennent de jour en jour plus sévères.

Des lois douces peuvent régir un peuple de propriétaires. La confiscation partielle ou totale des biens y suffit pour réprimer les crimes. Chez les Germains, les Gaulois et les Scandinaves, des amendes plus ou moins fortes étaient les seules peines infligées aux différents délits.

Il n'en est pas de même lorsque les non-propriétaires composent la plus grande partie d'une nation. On ne les gouverne que par des lois dures. Un homme est-il pauvre ? ne peut-on le punir dans ses biens ? il faut le punir dans sa personne : et

<sup>&</sup>lt;sup>394</sup> On a dit du luxe qu'il augmenterait l'industrie du laboureur : l'on a dit vrai. Le laboureur veut-il faire beaucoup d'échanges, il est obligé, pour cet effet, d'améliorer son champ et d'augmenter sa récolte.

delà les peines afflictives. Or ces peines d'abord impliquées aux indigents, sont par le laps du temps étendues jusqu'aux propriétaires, et tous les citoyens sont alors régis par des lois de sang. Tout concourt à les établir.

Chaque citoyen possède-t-il quelque bien dans un État? *Le désir de la conservation est sans contredit le vœu général d'une nation*. Il s'y fait peu de vols. Le grand nombre au contraire y vit-il sans propriétés? *Le vol devient le vœu général de cette même nation*. Et les brigands se multiplient. Or, cet esprit de vol, généralement répandu, nécessite souvent à des actes de violence.

Supposons que par la lenteur des procédures criminelles et la facilité avec laquelle l'homme sans propriété se transporte d'un lieu à l'autre, le coupable doive presque toujours échapper au châtiment, et que les crimes deviennent fréquents : il faudra pour les prévenir pouvoir arrêter un citoyen sur le premier soupçon. Or, arrêter est déjà une punition arbitraire, qui bientôt exercée sur les propriétaires eux-mêmes, substitue l'esclavage à la liberté. Quel remède à cette maladie de l'État ? Est-il un moyen de le rappeler à des lois douces ? Le seul que je sache, serait de multiplier le nombre des propriétaires et de refaire en conséquence un nouveau partage des terres. Or, ce partage est toujours difficile dans l'exécution. Voilà comme l'inégale répartition des richesses nationales et la trop grande multiplication des hommes sans propriété introduisant à la fois dans un empire des vices et des lois cruelles, y développe enfin le germe d'un despotisme qu'on doit regarder comme un nouvel effet de la même cause<sup>395</sup>.

Un peuple nombreux n'est-il point comme les Grecs et les Suisses, divisé en un certain nombre de républiques fédératives ; ne compose-t-il, comme en Angleterre, qu'un seul et même peuple ; alors les citoyens en trop grand nombre, et trop éloignés les uns des autres pour y délibérer sur les affaires générales, sont forcés de nommer des représentants pour chaque bourg, ville, province, etc. Ces représentants

<sup>&</sup>lt;sup>395</sup> Les malheurs occasionnés par une extrême population, furent connus des anciens. En conséquence point de moyens qu'il n'aient employés pour la diminuer. L'amour socratique en Crête en fut un. Cet amour, dit M. Goguet, conseiller au parlement, y était autorisé par les lois de Minos.

Un jeune homme, loué pour tant de temps, s'échappait-il de la maison de son amant, il était cité devant le magistrat, et par l'autorité des lois remis jusqu'au temps convenu entre les mains de ce même amant.

Le motif de cette loi bizarre, disent Platon et Aristote, fut en Crête la craint d'une trop grande population. Ce fut dans cette même vu que Pythagore commanda à ses disciples le jeûne et l'abstinence. Les jeûneurs font peu d'enfants.

Aux Pythagoriciens succédèrent les vestales, enfin les moines, qui peut-être asservis par la même raison à la loi de la continence, ne sont par conséquent que les représentants des anciens Pédérastes.

s'assemblent dans la capitale, et c'est-là qu'ils séparent leur intérêt de l'intérêt des représentés.

# **Chapitre 8**

### Division des intérêts des citoyens, produite par leur multiplication.

Du moment où les citoyens, trop multipliés dans un État pour se rassembler dans un même lieu, ont nommé des représentants, ces représentants tirés du corps même de la nation, choisis par elle, honorés de ce choix, ne proposent d'abord que des lois conformes à l'intérêt public. Le droit de propriété est pour eux un droit sacré. Ils le respectent d'autant plus que surveillés par la nation, s'ils en trahissaient la confiance ils en seraient punis par le déshonneur et peut-être par un châtiment plus sévère.

C'est donc au moment, où comme je l'ai déjà dit, les peuples ont édifié une capitale immense où les intérêts compliqués des différents ordres de l'État ont multiplié les lois, où pour se soustraire à leur étude fatigante, les peuples se reposent de ce soin sur leurs représentants ; où les habitants enfin uniquement occupés de mettre leurs terres en valeur, cessent d'être citoyens et ne sont qu'agriculteurs, que le représentant sépare son intérêt de celui des représentés.

C'est alors que la paresse de l'esprit dans les commettants, le désir actif du pouvoir dans les commis, annoncent un grand changement dans l'État. Tout en ce moment favorise l'ambition de ces derniers.

Lorsqu'en conséquence de la multiplication de ses habitants, un peuple se subdivise en plusieurs et qu'on compte dans la même nation celle des riches, des indigents, des propriétaires, des négociants, etc., il n'est pas possible que les intérêts de ces divers ordres de citoyens soient toujours les mêmes. Rien à certains égards de plus contraire à l'intérêt national, qu'un trop grand nombre d'hommes sans propriétés. Ce sont autant d'ennemis secrets que le tyran peut à son gré armer contre les propriétaires. Cependant rien de plus conforme à l'intérêt du négociant. Plus il est d'indigents, moins il paie leur travail. L'intérêt du commerçant est donc quelquefois contraire à l'intérêt public. Or, un corps de négociants est souvent le puissant dans un pays de commerce. Il a sous ses ordres un nombre infini de matelots, d'artisans, de porte-faix, d'ouvriers de toute espèce, qui n'ayant d'autres richesses que leurs bras, sont toujours prêts à les employer au service de quiconque les paye.

Un peuple compose-t-il, sous un même nom, une infinité de peuples différents et dont les intérêts sont plus ou moins contradictoires ; il est évident que faute d'unité dans l'intérêt national et d'unanimité réelle dans les arrêtés des divers ordres des commettants, le représentant favorisant tour à tour telle ou telle classe de citoyens,

peut en semant entre elles la division, se rendre d'autant plus redoutable à toutes, qu'en armant une partie de la nation contre l'autre il se met par ce moyen à l'abri de toute recherche.

L'impunité lui a-t-il donné plus de considération et de hardiesse? Il sent enfin qu'au milieu de l'anarchie des intérêts nationaux, il peut de jour en jour devenir plus indépendant, s'approprier de jour en jour plus d'autorité et de richesses ; qu'avec des richesses il peut soudoyer ceux qui, sans propriétés, se vendent à quiconque veut les acheter, et que l'acquisition de tout nouveau degré d'autorité doit lui fournir de nouveaux moyens d'en usurper une plus grande.

Lorsque animés de cet espoir, les représentants ont, par une conduite aussi malhonnête qu'adroite, acquis un pouvoir égal à celui de la nation entière, de ce moment il se fait une division d'intérêt contre la partie gouvernante et la partie gouvernée. Tant que la dernière est composée de propriétaires aisés, braves, éclairés, en état d'ébranler et peut-être même de détruire l'autorité des représentants, le corps de la nation est ménagé ; il est même florissant. Mais cet équilibre de puissance peut-il subsister longtemps entre ces deux ordres de citoyens ? N'est-il pas à craindre que les richesses s'accumulant insensiblement dans un petit nombre de mains, le nombre des propriétaires, (seuls soutiens de la liberté publique) ne diminue journellement<sup>396</sup> ? Que l'esprit d'usurpation, toujours plus actif dans les représentants, que l'esprit de conservation et de défense dans les représentés, ne mette à la longue la balance du pouvoir en faveur des premiers ? Quelle autre cause du despotisme auquel ont jusqu'à présent abouti toutes les différentes espèces de gouvernement ?

Ne sent-on pas qu'en un pays vaste et peuplé, la division des intérêts des gouvernés, doit toujours fournir aux gouvernants les moyens d'envahir une autorité que l'amour naturel de l'homme pour le pouvoir lui a toujours fait désirer ?

Tous les empires se sont détruits : et c'est du moment où les nations, devenues nombreuses, ont été gouvernées par des représentants ; où ces représentants, favorisés par la division des intérêts des commettants, ont pu s'en rendre indépendants, qu'on doit dater la décadence de ces empires.

Elle est l'effet nécessaire de la trop grande multiplication des hommes dans un empire. C'est le cercle vicieux qu'on jusqu'à présent parcouru tous les divers gouvernements connus.

<sup>&</sup>lt;sup>396</sup> Un homme s'enrichit-il dans le commerce? il réunit une infinité de petites propriétés à la sienne. Alors le nombre des propriétaires, et par conséquent de ceux dont l'intérêt est le plus étroitement lié à l'intérêt national, est diminué, le nombre au contraire des hommes sans propriété et sans intérêt à la chose publique s'est accru. Or, si de tels hommes sont toujours aux gages de quiconque les paie, comment se persuader que le puissant ne s'en serve jamais pour se soumettre ses concitoyens?

En tous les pays la grande multiplication des hommes fut la cause inconnue, nécessaire et éloignée de la perte des mœurs<sup>397</sup>. Si les nations de l'Asie, toujours citées comme les plus corrompues, reçurent les premières le joug du despotisme, c'est que de toutes les parties du monde, l'Asie fut la première habitée et policée.

Son extrême population la soumit à des souverains. Ces souverains accumulèrent les richesses de l'État sur un petit nombre de grands, les revêtirent d'un pouvoir excessif : et ces grands alors se plongèrent dans ce luxe, languirent dans cette corruption, c'est-à-dire, dans cette indifférence pour le bien public que l'Histoire a toujours si justement reproché aux Asiatiques.

Après avoir rapidement considéré les grandes causes dont le développement vivifie les sociétés depuis le moment de leur formation jusqu'au moment de leur décadence ; après avoir indiqué les situations et les états différents par lesquels passent ces sociétés pour tomber enfin sous le pouvoir arbitraire, il faut maintenant examiner pourquoi ce pouvoir une fois établi, il se fait dans les nations une répartition de richesses qui plus inégale et plus prompte dans le gouvernement despotique que dans tout autre, les précipite plus rapidement à leur ruine.

## **Chapitre 9**

### Du partage trop inégal des richesses nationales.

Point de forme de gouvernement où maintenant les richesses nationales soient et puissent être également réparties. Se flatter de cet égal partage chez un peuple soumis au pouvoir arbitraire, c'est folie.

Dans les gouvernements despotiques, si les richesses de tout un peuple s'absorbent dans un petit nombre de familles, la cause en est simple.

Les peuples reconnaissent-ils un maître ; peut-il arbitrairement leur imposer des taxes, transporter à son gré les biens d'une certaine classe de citoyens à une autre ? Il

<sup>&</sup>lt;sup>397</sup> Mais n'est-il point de loi qui pût prévenir les funestes effets de la trop grande multiplication des hommes, et lier étroitement l'intérêt du représenté? En Angleterre ces deux intérêts s'en doute sont plus les mêmes qu'en Turquie, où le sultan se déclare l'unique représentant de sa nation. Mais s'il est des formes de gouvernement plus favorables les uns que les autres à l'union de l'intérêt public et particulier, il n'en est aucune ou ce grand problème moral et politique ait été parfaitement résolu. Or jusqu'à son entière résolution, la seule multiplication des hommes doit en tout empire engendrer la corruption des mœurs.

faut qu'en peu de temps les richesses de l'empire<sup>398</sup> se rassemblent dans les mains des favoris. Mais quel bien ce mal de l'État fait-il au prince ? le voici.

Un despote, en qualité d'homme, s'aime de préférence aux autres. Il veut être heureux et sent, comme le particulier, qu'il participe à la joie et à la tristesse de tout ce qui l'environne. Son intérêt c'est que ses gens, c'est-à-dire ses courtisans, soient contents. Or, leur soif pour l'or est insatiable. S'ils sont à cet égard sans pudeur, comment leur refuser sans cesse ce qu'ils lui demandent toujours? Voudra-t-il constamment mécontenter ses familles et s'exposer au chagrin communicatif de tout ce qui l'entoure? Peu d'hommes ont ce courage. Il videra donc perpétuellement la bourse de ses peuples dans celle de ses courtisans, et c'est entre ses favoris qu'il partagera presque toutes les richesses de l'État. Ce partage fait, quelles bornes mettre à leur luxe? Plus il est grand, et plus dans la situation où se trouve alors un empire, ce luxe est utile. Le mal n'est que dans sa cause productrice, c'est-à-dire, dans le partage trop inégal des richesses nationales et dans la puissance excessive du prince, qui peu instruit de ses devoirs et prodigue par faiblesse, se croit généreux lorsqu'il est injuste<sup>399</sup>.

<sup>398</sup> Plus ce prince croît en pouvoir, moins il est accessible. Sous le vain prétexte de rendre la personne royale plus respectable, les favoris le voilent à tous les yeux. L'approche en est interdite aux sujets. Le monarque devient un Dieu invisible. Or, quel est dans cet apothéose l'objet des favoris? Celui d'abrutir le prince pour le gouverner. Ils le relèguent donc à cet effet dans un sérail, ou le renferment dans leur petite société; et toutes les richesses nationales s'absorbent alors dans un très petit nombre de familles.

<sup>399</sup> De la somme des impôts mis sur les peuples, une partie est destinée à l'entretien et à l'amusement particulier du souverain : mais l'autre doit être en entier appliquée aux besoins de l'État. Si le prince est propriétaire de la première partie, il n'est qu'administrateur de la seconde. Il peut être libéral de l'une, il doit être économe de l'autre.

Le trésor public est un dépôt entre les mains du souverain. Le courtisan avide donne, je le sais, le nom de générosité à la dissipation de ce dépôt : mais le prince qui le viole commet une injustice et un vol réel. Le devoir d'un monarque est d'être avare du bien de ses sujets. "Je me croirais indigne du trône, disait un grand prince, si dépositaire de la recette des impôts j'en distrayais une seule pension pour enrichir un favori ou un délateur."

L'emploi légitime de toute taxe levée pour subvenir aux besoins de l'État, est le paiement des troupes pour repousser la guerre au dehors, et le paiement de la magistrature pour entretenir la paix et l'ordre au dedans.

Tibère lui-même répétait souvent à ses favoris : "Je me garderai bien de toucher au trésor public. Si je l'épuisais en folles dépenses, il faudrait le remplir, et pour cet effet avoir recours à des moyens injustes, le trône en serait ébranlé."

Mais le cri de la misère ne peut-il l'avertir de sa méprise ? le trône où s'assied un sultan est inaccessible aux plaintes de ses sujets : elles ne parviennent point jusqu'à lui. D'ailleurs que lui importe leur félicité, si leur mécontentement n'a nulle influence immédiate sur son bonheur actuel ?

Le luxe, comme je le prouve, est dans la plupart des pays l'effet rapide et nécessaire du despotisme. C'est donc contre le despotisme que doivent s'élever les ennemis du luxe<sup>400</sup>. Pour supprimer un effet, il faut en détruire la cause. S'il est un moyen d'opérer en ce genre quelque changement heureux, c'est par un changement insensible dans les lois et l'administration<sup>401</sup>.

<sup>400</sup> À quel signe reconnaît-on le luxe vraiment nuisible? à l'espèce de marchandise étalée sur les boutiques. Plus ces marchandises sont riches, moins il y a de proportion dans la fortune des citoyens. Or, cette grande proportion, toujours un mal en elle-même, devient encore un plus grand mal pour la multiplicité des goûts qu'elle engendre. Ces goûts contractés, on veut les satisfaire. Il faut à cet effet d'immenses trésors. Point de bornes alors au désir des richesses. Rien qu'on ne fasse pour les acquérir. Vertu, honneur, patrie, tout est sacrifié à l'amour de l'argent.

Dans les pays au contraire où l'on se contente du nécessaire, l'on est heureux et l'on peut être vertueux.

Le luxe excessif qui presque partout accompagne le despotisme, suppose une nation déjà partagée en oppresseurs et en opprimés, en voleurs et en volés. Mais si les voleurs forment le plus petit nombre, pourquoi ne succombent-ils pas sous les efforts des plus grands? à quoi doivent-ils leur salut? à l'impossibilité où se trouvent les volés de se donner le mot et de se rassembler le même jour. D'ailleurs l'oppresseur avec l'argent déjà pillé peut toujours soudoyer une armée pour combattre les opprimés et les vaincre en détail.

Aussi le pillage d'une nation soumise au despotisme continue-t-il jusqu'à ce qu'enfin le dépeuplement, la misère des peuples, ait également soumis et le voleur et le volé au joug d'un voisin puissant. Une nation n'est plus, en cet état, composée que d'indigents sans courage, et de brigands sans justice. Elle est avilie et sans vertu.

Il n'en est pas ainsi dans un pays où les richesses sont à-peu-près également réparties entre les citoyens, où tous sont aisés par rapport aux citoyens des autres nations. Dans ce pays nul homme assez riche pour se soumettre ses compatriotes. Chacun, contenu par son voisin, est plus occupé de conserver que d'envahir. Le désir de la conservation y devient donc le vœu général et dominant de la plus grande et de la plus riche partie de la nation. Or, c'est et ce désir, et l'état d'aisance des citoyens, et le respect de la propriété d'autrui, qui chez tous les peuples féconde les germes de la vertu, de la justice et du bonheur. C'est donc à la cause productrice d'un certain luxe qu'il faut rapporter presque toutes les calamités qu'on lui impute.

<sup>401</sup> Les courtisans, dit-on, se modèlent sur le prince. Méprise-t-il le luxe et la mollesse? L'un et l'autre disparaissent : oui, pour le moment. Mais pour opérer un changement durable dans les mœurs

Il faudrait pour le bonheur même du prince et de sa postérité, que ces moralistes austères fixassent, en fait d'impôts, les limites immuables que le souverain ne doit jamais reculer. Du moment où la loi, comme un obstacle insurmontable, s'opposera à la prodigalité du monarque, les courtisans mettront des bornes à leurs désirs et à leurs demandes ; ils n'exigeront point ce qu'ils ne pourront obtenir.

Le prince, dira-t-on, en sera moins heureux. Il aura sans doute près de lui moins de courtisans, et de courtisans moins bas ; mais leur bassesse n'est peut-être pas si nécessaire qu'on le croit à sa félicité. Les favoris d'un roi sont-ils libres et vertueux ? Le souverain s'accoutume insensiblement à leur vertu. Il ne s'en trouve pas plus mal, et ses peuples s'en trouvent beaucoup mieux.

Le pouvoir arbitraire ne fait donc que hâter le partage inégal des richesses nationales.

# Chapitre 10

### Causes de la trop grande inégalité des fortunes des Citoyens.

Dans les pays libres et gouvernés par des lois sages, nul homme sans doute n'a le pouvoir d'appauvrir sa nation pour enrichir quelques particuliers. Dans ces mêmes pays cependant tous les citoyens ne jouissent pas de la même fortune. La réunion des richesses s'y fait moins lentement ; mais enfin elle s'y fait.

Il faut bien que le plus industrieux gagne plus, que le plus ménagé épargne davantage, et qu'avec des richesses déjà acquises, il en acquière de nouvelles. D'ailleurs il est des héritiers qui recueillent de grandes successions. Il est des négociants qui mettant de gros fonds sur leurs vaisseaux, font de gros gains ; parce qu'en toute espèce de commerce, c'est l'argent qui attire l'argent. Son inégale distribution est donc une suite nécessaire de son introduction dans un État<sup>402</sup>.

d'un peuple, ce n'est pas assez de l'exemple ou de l'ordre du souverain. Cet ordre ne transforme pas un peuple de Sybarites en un peuple robuste, laborieux et vaillant. C'est l'œuvre des lois. Qu'elles imposent tous les jours le citoyen à quelques heures d'un travail pénible, qu'elles l'obligent de s'exposer tous les jours à quelque petit danger, elles le rendront à la longue robuste et brave ; parce que la force et le courage, disent le roi de Prusse et Végèce, s'acquièrent par l'habitude du travail et du danger.

<sup>402</sup> Dans un pays libre, la réunion des richesses nationales en un certain nombre de mains se fait lentement : c'est l'œuvre des siècles, mais à mesure qu'elle se fait, le gouvernement tend au pouvoir arbitraire, par conséquent à sa dissolution.

## **Chapitre 11**

### Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses en peu de mains.

Il est mille moyens d'opérer cet effet. Qui pourrait empêcher un peuple de se déclarer héritier de tous les nationaux ; et lors du décès d'un particulier très-riche de répartir entre plusieurs les biens trop considérables d'un seul ?

Par quelle raison, à l'exemple des Lucquois, un peuple ne proportionnerait-il pas tellement les impôts à la richesse de chaque citoyen, qu'au de-là de la possession d'un certain nombre d'arpents, l'impôt mis sur ces arpents excédât le prix de leur fermage ? Dans ces pays il ne se ferait certainement pas de grandes acquisitions.

On peut imaginer cent lois de cette espèce. Il est donc mille moyens de s'opposer à la trop prompte réunion des richesses dans un certain nombre de mains, et de suspendre les progrès trop rapides du luxe.

Mais peut-on, dans un pays où l'argent a cours, se promettre de maintenir toujours un juste équilibre entre les fortunes des citoyens? Peut-on empêcher qu'à la longue les richesses ne s'y distribuent d'une manière très-inégale, et qu'enfin le luxe ne s'y introduise et ne s'y accroisse? Ce projet est impossible. Le riche, fourni du nécessaire, mettra toujours le superflu de son argent à l'achat des superfluités 403. Des lois somptuaires, dira-t-on, réprimeraient en lui ce désir. J'en conviens. Mais alors le riche n'ayant plus le libre usage de son argent, l'argent lui en paraîtrait moins

L'état de république est l'âge viril d'un empire ; le despotisme en est la vieillesse. L'empire est-il vieux ? Rarement il rajeunit. Les riches ont-ils soudoyé une partie de la nation ? Avec cette partie ils soumettent l'autre au despotisme aristocratique ou monarchique. Propose-t-on quelques lois nouvelles dans cet empire ? toutes sont en faveur des riches et des grands ; aucune en faveur du peuple. L'esprit de législation se corrompt, et sa corruption annonce la chute de l'État.

<sup>403</sup> Rien à ce sujet de plus contradictoire que les opinions des moralistes. Conviennent-ils de la nécessité et de l'utilité du commerce en certains pays ? Ils veulent en même temps y introduire une austérité de mœurs incompatible avec l'esprit commerçant.

En France le moraliste qui le matin recommande les riches manufactures aux soins du gouvernement, déclame le soir contre le luxe, les spectacles et les mœurs de la capitale.

Mais quel est l'objet du gouvernement, lorsqu'il perfectionne ses manufactures, lorsqu'il étend son commerce ? c'est d'attirer chez lui l'argent de ses voisins. Or, qui doute que les mœurs, les amusements de la capitale, ne concourent à cet effet ? Que les spectacles, les actrices, les dépenses qu'elles font et font faire aux étrangers, ne soient une des parties les plus lucratives du commerce de Paris ? Quel est donc, ô moralistes, l'objet de vos déclamations contradictoires ?

désirable : il ferait moins d'efforts pour en acquérir. Or dans tous pays où l'argent a cours, peut-être l'amour de l'argent, comme je le prouverai ci-après, est-il un principe de vie et d'activité dont la destruction entraîne celle de l'État.

Le résultat de ce chapitre, c'est que l'argent une fois introduit et toujours inégalement partagé entre les citoyens, y doit à la longue nécessairement amener le goût des superfluités.

La question du luxe se réduit donc maintenant à savoir si l'introduction de l'argent dans un État y est utile ou nuisible.

Dans la position actuelle de l'Europe, tout examen à ce sujet paraît superflu. Quelque chose qu'on pût dire, on n'engagerait point les Français, les Anglais et les Hollandais à jeter leur or à la mer. Cependant la question est par elle-même si curieuse, que le lecteur considérera sans doute avec quelque plaisir, l'état différent de deux nations chez lesquelles l'argent a, ou n'a pas cours.

# Chapitre 12

### Du pays où l'argent n'a point cours.

L'argent est-il sans valeur dans un pays? Quel moyen d'y faire le commerce? par échange. Mais les échanges sont incommodes. Aussi s'y fait-il peu de ventes, peu d'achats et point d'ouvrages de luxe. Les habitants de ce pays peuvent être sainement nourris, bien vêtus, et non connaître ce qu'en France on appelle le luxe.

Mais un peuple sans argent et sans luxe, n'aurait-il pas à certains égards, quelques avantages sur un peuple opulent ? oui, sans doute : et ces avantages sont tels, qu'en un pays où l'on ignorerait le prix de l'argent, peut-être ne pourrait-on l'y introduire sans crime.

Un peuple sans argent, s'il est éclairé, est communément un peuple sans tyrans<sup>404</sup>. Le pouvoir arbitraire s'établit difficilement dans un royaume sans canaux, sans commerce et sans grands chemins. Le prince qui lève ses impôts en nature, c'est-à-dire, en denrées, peut rarement soudoyer et rassembler le nombre d'hommes nécessaires pour mettre une nation aux fers.

Un prince d'Orient se fût difficilement assis et soutenu sur le trône de Sparte ou de Rome naissante.

<sup>&</sup>lt;sup>404</sup> On pourrait dire aussi sans ennemis. Qui se proposera d'attaquer un pays où l'on ne peut gagner que des coups. On sait d'ailleurs qu'un peuple, tel que les Lacédémoniens, par exemple, est invincible s'il est nombreux.

Or, si le despotisme est le plus cruel fléau des nations et la source la plus féconde de leurs malheurs, la non-introduction de l'argent, qui communément les défend de la tyrannie, peut donc être regardée comme un bien.

Mais jouissait-on à Sparte de certaines commodités de la vie? O riches et puissants! Qui faites cette question, ignorez-vous que les pays de luxe sont ceux où les peuples sont les plus misérables!

Uniquement occupés de satisfaire vos fantaisies, vous prenez-vous pour la nation entière ? Êtes-vous seuls dans la nature ? Y vivez-vous sans frères ? O ! hommes sans pudeur, sans humanité et sans vertu, qui concentrez en vous seuls vos affections, et vous créez sans cesse de nouveaux besoins, sachez que Sparte était sans luxe, sans commodité, et que Sparte était heureuse ! Serait-ce en effet la somptuosité des ameublements et les recherches de la mollesse qui constitueraient la félicité humaine ? Il y aurait trop peu d'heureux. Placera-t-on le bonheur dans la délicatesse de la table ? Mais la différente cuisine des nations prouve que la bonne chère n'est que la chère accoutumée.

Si des mets bien apprêtés irritent mon appétit et me donnent quelques sensations agréables, ils me donnent aussi des pesanteurs, des maladies ; et tout compensé, le tempérant est au bout de l'an du moins aussi heureux que le gourmand. Quiconque a faim et peut satisfaire ce besoin, est content<sup>405</sup>. Un homme est-il bien nourri, bien vêtu ? Le surplus de son bonheur dépend de la manière plus ou moins agréable dont il remplit, comme je le prouverai bientôt, *l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant*. Or, à cet égard, rien ne manquait au bonheur du Lacédémonien ; et malgré l'apparente austérité de ses mœurs, de tous les Grecs, dit Xénophon, c'était le plus heureux. Le Spartiate avait-il satisfait à ses besoins, il descendait dans l'arène, et c'est-là qu'en présence des vieillards et des plus belles femmes, il pouvait chaque jour déployer dans des jeux et des exercices publics, toute la force, l'agilité, la souplesse de son corps, et montrer dans la vivacité de ses réparties toute la justesse et la précision de son esprit.

Or, de toutes les occupations propres à remplir *l'intervalle d'un besoin satisfait au besoin renaissant*, aucunes qui soient plus agréables. Le Lacédémonien, sans commerce et sans argent, était donc à peu près aussi heureux qu'un peuple peut l'être. J'assurerai donc, d'après l'expérience et Xénophon, qu'on peut bannir l'argent d'un État et y conserver le bonheur. À quelle cause d'ailleurs rapporter la félicité publique, si ce n'est à la vertu des particuliers. Les contrées en général les plus

\_

 $<sup>^{405}</sup>$  Le paysan a-t-il du lard et des choux dans son pot ? Il ne désire ni la génilote des Alpes, ni la carpe du Rhin, ni l'hombre du lac de Genève. Aucun de ces mets ne lui manquent ni à moi non plus.

fortunées sont donc celles où les citoyens sont les plus vertueux. Or, serait-ce dans les pays où l'argent a cours que les citoyens seraient tels ?

# **Chapitre 13**

# Quels sont, dans les pays où l'argent n'a point cours, les principes productifs de la vertu.

Dans tout gouvernement le principe le plus fécond en vertu est l'exactitude à punir et à récompenser les actions utiles ou nuisibles à la société.

Mais en quels pays ces actions sont-elles le plus exactement honorées et punies ? dans ceux où la gloire, l'estime générale et les avantages attachés à cette estime, sont les seules récompenses connues. Dans ces pays, la nation est l'unique et juste dispensatrice des récompenses. La considération générale, ce don de la reconnaissance publique, n'y peut être accordée qu'aux idées et aux actions utiles à la nation, et tout citoyen en conséquence s'y trouve nécessité à la vertu.

En est-il ainsi dans un pays où l'argent a cours ? Non : le public n'y peut être le seul possesseur des richesses, ni par conséquent l'unique distributeur des récompenses. Quiconque a de l'argent peut en donner, et le donne communément à la personne qui lui procure le plus de plaisir. Or, cette personne n'est pas toujours la plus honnête. En effet, si l'homme veut toujours obtenir avec le plus de sûreté et le moins de peine possible 406 l'objet de ses désirs, et qu'il soit plus facile de se rendre agréable aux puissants que recommandable au public, c'est donc au puissant qu'en général on veut plaire. Or, si l'intérêt du puissant est souvent contraire à l'intérêt national, les plus grandes récompenses seront donc, en certains pays, souvent décernées aux actions, qui personnellement utiles aux grands, sont nuisibles au public, et par conséquent criminelles. Voilà pourquoi les richesses y sont si souvent accumulées sur des hommes accusés de bassesses, d'intrigues, d'espionnage, etc.; pourquoi les

circonstances pour former et ce législateur et le peuple propre à recevoir ses lois !

<sup>&</sup>lt;sup>406</sup> Qu'on ne s'étonne point de l'extrême amour des hommes pour l'argent. Un phénomène vraiment surprenant serait leur indifférence pour les richesses. Il faut en tous pays où l'argent a cours, où les richesses font l'échange de tous les plaisirs, que les richesses y soient aussi vivement poursuivies que les plaisirs mêmes dont elles sont représentatives. Il faut la naissance d'un Lycurgue et la prohibition de l'argent pour éteindre chez un peuple l'amour des richesses. Or, quel concours singulier de

récompenses pécuniaires, presque toujours accordées au vice<sup>407</sup>, y produisent tant de vicieux ; et pourquoi l'argent a toujours été regardé comme une source de corruption.

Je conviens donc qu'à la tête d'une nouvelle colonie, si j'allais fonder un nouvel empire, et que je puisse à mon choix enflammer mes colons de la passion de la gloire ou de l'argent, c'est celle de la gloire que je devrais leur inspirer. C'est en faisant de l'estime publique et des avantages attachés à cette estime, le principe d'activité de ces nouveaux citoyens, que je les nécessiterais à la vertu.

Dans un pays où l'argent n'a point de cours, rien de plus facile que d'entretenir l'ordre et l'harmonie, d'encourager les talents et les vertus, et d'en bannir les vices. On entrevoit même en ce pays la possibilité d'une législation inaltérable, qui, supposée bonne, conserverait toujours les citoyens dans le même état de bonheur. Cette possibilité disparaît dans les pays où l'argent a cours.

Peut-être le problème d'une législation parfaite et durable y devient-il trop compliqué pour pouvoir être encore résolu. Ce que je sais, c'est que l'amour de l'argent y étouffant tout esprit, toute vertu patriotique, y doit à la longue engendrer tous les vices dont il est trop souvent la récompense.

Mais convenir que dans l'établissement d'une nouvelle colonie on doit s'opposer à l'introduction de l'argent, c'est convenir avec les moralistes austères du danger du luxe. Non, c'est avouer simplement que la cause du luxe, c'est-à-dire, que le partage trop inégal des richesses est un mal<sup>408</sup>. C'en est un en effet, et le luxe est, à certains

De tous les commerces, le plus avantageux à chaque nation est celui dont les profits se partagent en un plus grand nombre de mains. Plus on compte dans un État d'hommes libres, indépendants et jouissants d'une fortune médiocre, plus l'État est fort. Aussi tout prince sage n'a-t-il jamais accablé ses sujets d'impôts, ne les a-t-il jamais privé de leur aisance, et n'a-t-il enfin jamais gêné leur liberté, ou par trop d'espionnage, ou par des lois sévères et trop incommodes de police.

<sup>&</sup>lt;sup>407</sup> Du moment où les honneurs ne sont plus le prix des actions honnêtes, les mœurs se corrompent. Lors de l'arrivée du duc de Milan à Florence, le mépris, dit Machiavel, était le partage des vertus et des talents. Les Florentins sans esprit et sans courage étaient entièrement dégénérés. S'ils cherchaient à se surpasser les uns les autres, c'était en magnificence d'habits, en vivacités et d'expressions et de réparties. Le plus satyrique était chez eux réputé le plus spirituel. Y aurait-il maintenant dans l'Europe quelque nation dont le tour d'esprit ressemblât à celui des Florentins de ce temps-là.

<sup>&</sup>lt;sup>408</sup> Ce n'est point dans la masse plus ou moins grande des richesses nationales, mais de leur plus ou moins inégale répartition, que dépend le bonheur ou le malheur des peuples. Supposons qu'on anéantisse la moitié des richesses d'une nation ; si l'autre moitié est à-peu-près également répartie entre tous les citoyens, l'État sera presque également heureux et puissant.

égards, le remède à ce mal. Au moment de la formation d'une société, l'on peut sans doute se proposer d'en bannir l'argent. Mais peut-on comparer l'état d'une telle société à celui où se trouvent maintenant la plupart des nations de l'Europe ?

Serait-ce dans des contrées à moitié soumises au despotisme, où l'argent eut toujours cours, où les richesses sont déjà rassemblées en un petit nombre de mains, qu'un esprit sensé formerait un pareil projet? Supposons le projet exécuté: supposons l'usage et l'introduction de l'argent défendu dans un pays. Qu'en résulterait-il? je vais l'examiner.

## Chapitre 14

## Des pays où l'argent a cours.

Chez les peuples riches, s'il est beaucoup de vicieux, c'est qu'il est beaucoup de récompenses pour le vice. S'il s'y fait communément un grand commerce, c'est que l'argent y facilite les échanges. Si le luxe s'y montre dans toute sa pompe, c'est que la très-inégale répartition des richesses produit le luxe le plus apparent, et qu'alors, pour le bannir d'un État, il faudrait, comme je l'ai déjà prouvé, en bannir l'argent. Or, nul prince ne peut concevoir un tel dessein; et supposé qu'il le conçût, nulle nation dans l'état actuel de l'Europe, qui se prêtât à ses désirs. Je veux cependant qu'humble disciple d'un moraliste austère, un monarque forme ce projet et l'exécute. Que s'ensuivrait-il? la dépopulation presque entière de l'État. Qu'en France, par exemple, on défende, comme à Sparte, l'introduction de l'argent et l'usage de tout meuble non fait avec la hache ou la serpe. Alors le maçon, l'architecte, le sculpteur, le serrurier de luxe, le charron, le vernisseur, le perruquier, l'ébéniste, la fileuse, l'ouvrier en toile, en laine fine, en dentelles, soierie, etc. 409, abandonneront la France et chercheront un pays qui les nourrisse. Le nombre de ces exilés volontaires montera peut-être en ce royaume au quart de ses habitants. Or, si le nombre des laboureurs et des artisans grossiers que suppose la culture, se proportionne toujours au nombre des consommateurs, l'exil des ouvriers de luxe entraînera donc à sa suite celui de

Un monarque qui ne respecte ni l'aisance ni la liberté de ses sujets, voit leur âme flétrie languir dans l'inertie. Or cette maladie des esprits est d'autant plus fâcheuse qu'elle est communément déjà incurable alors qu'elle est aperçue.

<sup>409</sup> Mais dans cette supposition, ces ouvriers, dit-on, reprendraient les travaux de la campagne et se feraient charretiers, bûcherons, etc. Il n'en feraient rien. D'ailleurs, où trouver de l'emploi dans un pays déjà fourni à-peu-près du nombre de charretiers et de bûcherons nécessaires pour labourer les plaines et couper les bois ?

beaucoup d'agriculteurs. Les hommes opulents fuyant avec leurs richesses chez l'étranger, seront suivis dans leur exil d'un certain nombre de leurs concitoyens, et d'un grand nombre de domestiques. La France alors sera déserte. Quels seront ses habitants? quelques laboureurs, dont le nombre depuis l'invention de la charrue sera bien moins considérable qu'il l'eût été lors de la culture à la bêche. Or, dans cet état de dépopulation et d'indigence, que deviendrait ce royaume? Porterait-il la guerre chez ses voisins? non: il serait sans argent<sup>410</sup>. La soutiendrait-il sur son territoire? non: il serait sans hommes. D'ailleurs, la France n'étant pas, comme la Suisse, défendue par des montagnes inaccessibles, comment imaginer qu'un royaume dépeuplé, ouvert de toute part, attaquable en Flandre et en Allemagne, pût repousser le choc d'une nation nombreuse? Il faudrait, pour y résister, que les Français, par leur courage et leur discipline, eussent sur leurs voisins le même avantage que les Grecs avaient jadis sur les Perses, ou que les Français conservent encore aujourd'hui sur les Indiens. Or, nulle nation Européenne n'a cette supériorité sur les autres.

La France dévastée et sans argent, serait donc exposée au danger presque certain d'une invasion. Est-il un prince qui voulût à ce prix bannir les richesses et le luxe de son État ?

<sup>410</sup> A-t-on défendu l'introduction de l'argent dans une nation ? Il faut ou que cette nation adopte les lois de Sparte, ou qu'elle reste exposée à l'invasion de ses voisins. Quel moyen à la longue de leur résister, si pouvant être toujours attaquée, elle ne peut les attaquer ?

Dans tout État, il faut pour repousser la guerre maintenant si dispendieuse, ou de grandes richesses, ou la pauvreté, le courage et la discipline des Spartiates.

Or, qui fournit de grandes richesses au gouvernement? de grosses taxes levées sur le superflu et non sur les besoins des citoyens. Que supposent de grosses taxes? de grandes consommations. Si l'Anglais vivait comme l'Espagnol, de pain, d'eau et d'oignons, l'Angleterre, bientôt appauvrie et dans l'impossibilité de soudoyer des flottes et des armées, cesserait d'être respectée. Sa puissance, aujourd'hui fondée sur d'immenses revenus et de gros impôts, serait encore détruite, si ces impôts, comme je l'ai déjà dit, se levaient sur les besoins et non sur l'aisance des habitants.

Le crime le plus habituel des gouvernements de l'Europe est leur avidité à s'approprier tout l'argent du peuple. Leur soif est insatiable. Que s'ensuit-il? que les sujets, dégoûtés de l'aisance par l'impossibilité de se le procurer, sont sans émulation et sans honte de leur pauvreté. De ce moment la consommation diminue, les terres restent en friche, les peuples croupissent dans la paresse et l'indigence, parce que l'amour des richesses a pour base :

- 1- La possibilité d'en acquérir.
- 2- L'assurance de les conserver.
- 3- Le droit d'en faire usage.

## **Chapitre 15**

## Du moment où les richesses se retirent d'elles-mêmes d'un empire.

Il n'est point de pays où les richesses se fixent et puissent à jamais se fixer. Semblables aux mers qui tour à tour inondent et découvrent différentes plages, les richesses, après avoir porté l'abondance et le luxe chez certaines nations, s'en retirent pour se répandre dans d'autres contrées<sup>411</sup>. Elles s'accumulèrent jadis à Tyr et à Sydon, passèrent ensuite à Carthage, puis à Rome. Elles séjournent maintenant en Angleterre. S'y arrêteront-elles ? je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'un peuple enrichi par son commerce et son industrie appauvrit ses voisins et les met à la longue hors d'état d'acheter ses marchandises.

C'est que dans une nation riche l'argent et les papiers représentatifs de l'argent, se multipliant peu à peu, les denrées et la main-d'œuvre<sup>412</sup> enchérissent.

C'est que toutes<sup>413</sup> choses d'ailleurs égales, la nation opulente ne pouvant fournir ses denrées et marchandises au prix d'une nation pauvre, l'argent de la première doit insensiblement passer aux mains de la seconde, qui devenue opulente à son tour, se ruine de la même manière<sup>414</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>411</sup> Supposons que la grande Bretagne attaque l'Inde, la dépouille de ses trésors et les transporte à Londres, les Anglais seront alors possesseurs d'immenses richesses. Qu'en feront-ils? ils épuiseront d'abord l'Angleterre de tout ce qui peut contribuer à leurs plaisirs; ils tireront ensuite de l'étranger les vins exquis, les huiles, les cafés, enfin tout ce qui peut flatter leur goût, et toutes les nations entreront en partage des trésors Indiens. Je doute que des lois somptuaires puissent s'opposer à cette dispersion de leurs richesses. Ces lois, toujours faciles à éluder, donnent d'ailleurs trop d'atteinte au droit de propriété, le premier et le plus sacré des droits. Mais quel moyen de fixer les richesses dans un empire? Je n'en connais aucun. Le flux et reflux de l'argent sont dans le moral l'effet de causes aussi constantes, aussi nécessaires et aussi puissantes que le sont dans le physique le flux et reflux des mers.

<sup>&</sup>lt;sup>412</sup> La main-d'œuvre devenue très-chère chez une nation riche, cette nation tire plus de l'étranger qu'elle ne lui porte. Elle doit donc s'appauvrir en plus ou moins de temps.

<sup>&</sup>lt;sup>413</sup> On sait quelle augmentation subite apporte dans le prix des denrées le transport de l'or Américain en Europe.

<sup>&</sup>lt;sup>414</sup> Rien de plus facile à tracer que les divers degrés par lesquels une nation passe de la pauvreté à la richesse, de la richesse à l'inégal partage de cette richesse, de cet inégal partage au despotisme, et du despotisme à sa ruine. Un homme pauvre s'applique-t-il au commerce, s'adonne-t-il à l'agriculture, fait-il fortune ? il a des imitateurs. Ces imitateurs se sont-ils enrichis ? Leur nombre se multiplie, et la nation entière se trouve insensiblement animée de l'esprit de travail et de gain. Alors son industrie s'éveille, son commerce s'étend ; elle croit chaque jour en richesses et en puissance. Mais si sa richesse

Telle est peut-être la principale cause du flux et du reflux des richesses dans les empires. Or, les richesses en se retirant d'un pays où elles ont séjourné, y déposent presque toujours la fange de la bassesse et du despotisme. Une nation riche qui s'appauvrit, passe rapidement du dépérissement à sa destruction entière. L'unique ressource qui lui reste serait de reprendre des mœurs mâles, les seules convenables à sa pauvreté<sup>415</sup>. Mais rien de plus rare que ce phénomène moral. L'histoire ne nous en offre point d'exemple. Une nation tombe-t-elle de la richesse dans l'indigence ? Cette nation n'attend plus qu'un vainqueur et des fers. Il faudrait, pour l'arracher à ce malheur, qu'en elle l'amour de la gloire pût remplacer celui de l'argent. Or, des peuples anciennement policés et commerçants sont peu susceptibles de ce premier amour ; et toute loi qui refroidirait en eux le désir des richesses, hâterait leur ruine.

Dans le corps politique, comme dans le corps de l'homme, il faut une âme, un esprit qui le vivifie et le mette en action. Quelle sera-t-elle ?

## **Chapitre 16**

## Des divers principes d'activité des nations.

et sa puissance se réunissent insensiblement dans un petit nombre de mains, alors le goût du luxe et des superfluités s'emparera des grands ; parce que, si l'on en excepte quelques avares, l'on n'acquiert que pour dépenser. L'amour des superfluités irritera dans ces grands la soif de l'or et le désir du pouvoir ; ils voudront commander en despotes à leurs concitoyens. Ils tenteront tout à cet effet ; et c'est alors qu'à la suite des richesses, le pouvoir arbitraire s'introduisant peu à peu chez un peuple, en corrompra les mœurs et l'avilira.

Lorsqu'une nation commerçante atteint la période de sa grandeur, le même désir du gain qui fit d'abord sa force et sa puissance devient ainsi la cause de sa ruine.

Le principe de vie qui se développant dans un chêne majestueux élève sa tige, étend ses branches, grossit son tronc et le fait régner sur les forêts, est le principe de son dépérissement.

Mais en suspendant dans les peuples le développement trop rapide du désir de l'or, ne pourrait-on prolonger la durée des empires? L'on n'y parviendrait, répondrai-je, qu'en affaiblissant dans les citoyens l'amour des richesses. Or, qui peut assurer qu'alors les citoyens ne tombassent point dans cette paresse espagnole, la plus incurable des maladies politiques?

<sup>415</sup> Les vertus de la pauvreté sont, dans une nation, l'audace, la fierté, la bonne-foi, la constance, enfin une sorte de férocité noble. Elles sont, chez des peuples nouveaux, l'effet de l'espèce d'égalité qui règne d'abord entre tous les citoyens. Mais ces vertus séjournent-elles long-temps dans un empire ? non : elles y vieillissent rarement, et la seule multiplication des habitants suffit souvent pour les en bannir.

Parmi les hommes en est-il sans désirs ? presque aucun. Leurs désirs sont-ils les mêmes ? il en est deux qui leur sont communs.

Le premier est celui du bonheur.

Le second celui de la puissance nécessaire pour se le procurer.

Ai-je un goût ? Je veux pouvoir le satisfaire. Le désir du pouvoir, comme je l'ai déjà prouvé, est donc nécessairement commun à tous. Par quel moyen acquiert-on du pouvoir sur ces concitoyens ? par la crainte dont on les frappe, ou par l'amour qu'on leur inspire, c'est-à-dire par les biens et les maux qu'on leur peut faire : et de-là la considération conçue pour le fort, ou méchant ou vertueux.

Mais dans un pays libre où l'argent n'a point cours, quel avantage cette considération procure-t-elle au héros qui, par exemple, contribue le plus au gain d'une bataille? Elle lui donne le choix sur les dépouilles ennemies; elle lui assigne pour récompense la plus belle esclave, le meilleur cheval, le plus riche tapis, le plus beau char, la plus armure<sup>416</sup>. Dans une nation libre, la considération et l'estime publique<sup>417</sup> est un pouvoir, et le désir de cette estime y devient en conséquence un principe puissant d'activité. Mais ce principe moteur est-il celui d'un peuple soumis au despotisme, d'un peuple où l'argent a cours, où le public est sans puissance, où son estime n'est représentative d'aucune espèce de plaisir et de pouvoir? non : dans un tel pays, les deux seuls objets du désir des citoyens sont, l'un la faveur du despote, et l'autre de grandes richesses, à la possession desquelles chacun peut aspirer.

Leur source, dira-t-on, est souvent infecte. L'amour de l'argent est destructif de l'amour de la patrie, des talents et de la vertu<sup>418</sup>. Je le sais : mais comment imaginer qu'on puisse mépriser l'argent qui soulagera l'homme dans ses besoins, qui le soustraira à des peines et lui procurera des plaisirs. Il est des pays où l'amour de l'argent devient le principe de l'activité nationale, où cet amour par conséquent est

<sup>&</sup>lt;sup>416</sup> Point de talents et de vertus que ne crée dans un peuple l'espoir des honneurs décernés par l'estime et la reconnaissance publique, rien que n'entreprend le désir de les mériter et de les obtenir. Les honneurs sont une monnaie qui hausse et baisse selon le plus ou le moins de justice avec laquelle on la distribue. L'intérêt public exigerait qu'on lui conservât la même valeur, et qu'on la dispensât avec autant d'équité que d'économie. Tout peuple sage doit payer en honneurs les services qu'on lui rend. Veut-il les acquitter en argent ? il épuise bientôt son trésor, et dans l'impuissance alors de récompenser le talent et la vertu, l'un et l'autre est étouffé dans son germe.

<sup>417</sup> Cette estime est réellement un pouvoir que les anciens désignaient par le mot *autoritas*.

<sup>&</sup>lt;sup>418</sup> L'argent est-il devenu l'unique principe d'activité dans une nation? c'est un mal. Je n'y connais plus de remède. Les récompenses en nature seraient sans doute plus favorables à la production des hommes vertueux. Mais pour les proposer, que de changements à faire dans les gouvernements de la plupart des États de l'Europe!

salutaire. Le plus vicieux des gouvernements est un gouvernement sans principe moteur<sup>419</sup>. Un peuple sans objet de désirs, est sans action. Il est le mépris de ses voisins. Or, leur estime importe plus qu'on ne pense à sa prospérité<sup>420</sup>.

En tout empire où l'argent a cours, où le mérite ne conduit ni aux honneurs ni au pouvoir, que le magistrat se garde bien d'affaiblir ou d'éteindre dans les citoyens le désir de l'argent et du luxe. Il étoufferait en eux tout principe de mouvement et d'action.

## **Chapitre 17**

## De l'argent, considéré comme principe d'activité.

L'argent et les papiers représentatifs de l'argent facilitent les emprunts. Tous les gouvernements abusent de cette facilité. Par-tout les emprunts se sont multipliés ; les intérêts se sont grossis. Il a fallu pour les payer, accumuler impôts sur impôts. Leur

<sup>419</sup> À quelle cause attribuer l'extrême puissance de l'Angleterre ? Au mouvement, au jeu de toutes les passions contraires. Le parti de l'opposition, excité par l'ambition, la vengeance ou l'amour de la patrie, y protége le peuple contre la tyrannie. Le parti de la cour, animé du désir des places, de la faveur ou de l'argent, y soutient le ministre contre les attaques quelquefois injustes, de l'opposition.

L'avarice et la cupidité toujours inquiètes des commerçants y réveillent à chaque instant l'industrie de l'artisan. Les richesses de presque tout l'univers sont, par cette industrie, transportées en Angleterre. Mais dans une nation aussi riche, aussi puissante, comment se flatter que les divers partis se conserveront toujours dans cet équilibre de force qui maintenant assure son repos et sa grandeur? Peut-être cet équilibre est-il très-difficile à maintenir. On a pu faire jusqu'à présent aux Anglais l'application de cette épitaphe du duc de Devonshire, *fidèle sujet des bons rois, ennemi redoutable des tyrans*. Pourra-t-on toujours la leur faire? Heureuse la nation de qui M. de Gourville a pu dire : *son roi, lorsqu'il est l'homme de son peuple, est le plus grand roi du monde*; *veut-il être plus*? *il n'est rien*. Ce mot, répété par M. Temple à Charles II irrita d'abord l'orgueil du prince : mais revenu à lui-même, il serra la main de M. Temple et dit, *Gourville a raison*; *je veux être l'homme de mon peuple*.

<sup>420</sup> C'est l'esprit de juiverie d'une métropole qui souvent porte le feu de la révolte dans ses colonies. En traite-t-elle les colons en nègres ? Ce traitement les irrite. S'ils sont nombreux, ils lui résistent et s'en séparent enfin comme le fruit mûr se détache de sa branche.

Pour s'assurer l'amour et la soumission de ses colonies, une nation doit être juste. Elle doit souvent se rappeler qu'elle ne transporte dans des terres étrangères qu'un superflu de citoyens qui lui eût été à charge ; qu'elle n'est par conséquent en droit d'exiger d'eux, que des secours en temps de guerre et la signature d'un traité fédératif auquel se soumettront toujours les colonies, lorsque la métropole ne voudra pas s'approprier tout le profit de leurs travaux.

fardeau accable maintenant les empires les plus puissants de l'Europe, et ce mal cependant n'est pas le plus grand qu'ait produit le désir de l'argent et des papiers représentatifs de cet argent.

L'amour des richesses ne s'étend point à toutes les classes des citoyens sans inspirer à la partie gouvernante le désir du vol et des vexations<sup>421</sup>.

Dès-lors la construction d'un port, un armement, une compagnie de commerce, une guerre entreprise, dit-on, pour l'honneur de la nation ; enfin tout prétexte de la piller est avidement saisi. Alors tous les vices, enfants de la cupidité, s'introduisant à la fois dans un empire, en infectent successivement tous les membres et le précipitent enfin à sa ruine.

Quel spécifique à ce mal? aucun.

Le sang qui porte la nutrition dans tous les membres de l'enfant, et qui successivement en développe toutes les parties, est un principe de destruction. La circulation du sang ossifie à la longue les vaisseaux : elle en anéantit les ressorts, devient un germe de mort. Cependant qui la suspendrait en serait sur-le-champ puni.

La stagnation d'un instant serait suivie de la perte de la vie. Il en est de même de l'argent. Le désire-t-on vivement ? ce désir vivifie une nation, éveille son industrie, anime son commerce, accroît ses richesses et sa puissance ; et la stagnation, si je l'ose dire, de ce désir, serait mortelle à certains États.

Mais les richesses en abandonnant les empires où elles se sont d'abord accumulées, n'en occasionnent-elles pas la ruine, et tôt ou tard rassemblées dans un petit nombre de mains, ne détachent-elles pas l'intérêt particulier de l'intérêt public ? oui sans doute. Mais dans la forme actuel des gouvernements, peut-être ce mal est-il inévitable. Peut-être est-ce à cette époque qu'un empire s'affaiblissant de jour en jour,

Un prince traite-t-il mal ses sujets? Les accable-t-il d'impôts? il dépeuple son pays, engourdit l'activité des habitants; parce que l'extrême misère produit nécessairement le découragement, et le découragement la paresse.

<sup>&</sup>lt;sup>421</sup> Dans tout pays où l'argent a cours il faut qu'à la longue la manière inégale dont l'argent s'y répartit y engendre la pauvreté générale. Or, cette espèce de pauvreté est mère de la dépopulation. L'indigence soigne peu ses enfants, les nourrit mal, en élève peu. J'en citerai pour preuve, les sauvages du nord de l'Amérique et les esclaves des colonies. Le travail excessif exigé des négresses enceintes ; le peu de soin qu'on y prend d'elles ; enfin le despotisme du maître, tout concourt à leur stérilité.

En Amérique, si les Jésuites étaient les seuls chez qui la reproduction des nègres fut à-peu-près égale à la consommation, c'est que maîtres plus éclairés, ils fatiguaient et maltraitaient moins leurs esclaves.

tombe dans un affaissement précurseur d'une entière destruction : et peut-être est-ce ainsi que doit germer, croître, s'élever et mourir la plante morale nommée empire.

# **Chapitre 18**

## Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice, qu'on doit changer le principe destructeur des grands empires.

Que conclure de l'examen rapide de la question que je traite? que presque toutes les accusations intentées contre le luxe sont sans fondement ; que de deux espèces de luxe citées au chapitre 5, il en est un qui, toujours l'effet de la trop grande multiplication des hommes et de la forme despotique de leurs gouvernements, suppose une très-inégale répartition des richesses nationales ; qu'une telle répartition est sans doute un grand mal, mais qu'une fois établie, le luxe devient, sinon un remède efficace, du moins un palliatif à ce mal<sup>422</sup>. C'est la magnificence des grands qui reporte journellement l'argent et la vie dans la classe inférieure des citoyens.

L'emportement avec lequel la plupart des moralistes s'élèvent contre le luxe, est l'effet de leur ignorance. Que cet emportement trouve place dans un sermon : un sermon n'exige aucune précision dans les idées. Ces ouvrages, applaudis d'un vieillard craintif et bénévole, sont trop vagues, trop enthousiastes et trop ridicules pour obtenir l'estime d'un auditoire éclairé.

Ce que le bon-sens examine, l'ignorance du prédicateur le décide. Son esprit léger et confiant ne sut jamais douter. Malheur au prince qui prêterait l'oreille à ses déclamations, et qui sans des changements préalables dans la forme du gouvernement, tenterait de bannir tout luxe d'une nation dont l'amour de l'argent est le principe d'activité. Il aurait bientôt dépeuplé son pays, énervé l'industrie de ses sujets, et jeté les esprits dans une langueur fatale à sa puissance.

Le luxe des chevaux, préférable à celui des bijoux et particulier aux Anglais, est en partie l'effet du long séjour qu'ils font dans leurs campagnes. Si tous les habitent, c'est qu'ils y sont, pour ainsi-dire, nécessités par la constitution de leur État.

C'est la forme des gouvernements qui dirige, d'une manière invisible, jusqu'aux goûts des particuliers. C'est toujours à leurs lois que les peuples doivent leurs mœurs et leurs habitudes.

<sup>&</sup>lt;sup>422</sup> Une trop inégale répartition des richesses nationales précède et produit toujours le goût du luxe. Un particulier a-t-il plus d'argent qu'il n'en faut pour subvenir à ses besoins ? il se livre à l'amour des superfluités. L'ennemi du luxe doit donc chercher dans la cause même du partage trop inégal des richesses et dans la destruction du despotisme, le remède aux maux dont il accuse le luxe, et que réellement le luxe soulage. Toute espèce de superfluités a sa cause productrice.

Je suis content si l'on regarde ces idées premières et peut-être encore superficielles qu'occasionne la question du luxe, comme un exemple des points de vue divers sous lesquels on doit considérer tout problème important et compliqué de la morale<sup>423</sup>; si l'on sent toute influence que doit avoir sur le bonheur public la solution plus ou moins exacte de pareils problèmes, et la scrupuleuse attention qu'on doit par conséquent porter à leur examen.

Qui se déclare protecteur de l'ignorance, se déclare donc l'ennemi de l'État, et sans le savoir, commet le crime de lèse-humanité.

Chez tous les peuples, il est une dépendance réciproque entre la perfection de la législation et les progrès de l'esprit humain. Plus les citoyens seront éclairés, plus les lois seront parfaites. Or c'est de leur seule bonté, comme je vais le prouver, que dépend la félicité publique.

\_\_\_\_\_

des creusets.

299

<sup>&</sup>lt;sup>423</sup> On ne peut trop scrupuleusement examiner toute question importante de morale et de politique. C'est, si je l'ose dire, au fond de l'examen que se trouve la science et la vérité. L'or se ramasse au fond

# **Section 7**

Les vertus et le bonheur d'un peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa religion, mais de la sagesse de ses lois.

## **Chapitre 1**

# Du peu d'influence des religions sur les vertus et la félicité des peuples.

Des hommes plus pieux qu'éclairés ont imaginé que les vertus des nations, leur humanité et la douceur de leurs mœurs dépendait de la pureté de leur culte. Les hypocrites intéressés à propager cette opinion l'ont publiée sans la croire. Le commun des hommes l'a crue sans examiner.

Cette erreur une fois annoncée, a presque partout été reçue comme une vérité constante. Cependant l'expérience et l'Histoire nous apprennent que la prospérité des peuples dépendent non de la pureté de leur culte, mais de l'excellence de leur législation.

Qu'importe en effet leur croyance ? Celle des Juifs était pure, et les Juifs étaient la lie des nations. On ne les compare jamais ni aux Égyptiens, ni aux anciens Perses.

Ce fut sous Constantin que la religion chrétienne devint la religion dominante. Elle ne rendra cependant point les Romains à leurs premières vertus. Or, on ne vit point alors de Décius se dévouer pour la patrie, et de Fabricius préférer sept acres de terres aux richesses de l'empire.

En quel moment Constantinople devint-il le cloaque de tous les vices ? au moment même de l'établissement de la religion chrétienne. Son culte ne changea point les mœurs des souverains. Leur piété ne les rendit pas meilleurs. Les rois les plus chrétiens ne furent pas les plus grands des rois. Peu d'entre eux montrèrent sur le trône les vertus des Tite, des Trajan, des Antonin. Quel prince dévot leur fut comparable ?

Ce que je dis des monarques, je le dis des nations. Le pieux Portugais si ignorant et si crédule, n'est ni plus vertueux, ni plus humain, que le peuple moins crédule et plus tolérant des Anglais.

L'intolérance religieuse est fille de l'ambition sacerdotale et de la stupide crédulité. Elle n'améliorera jamais les hommes. Avoir recours à la superstition, à la crédulité et

au fanatisme pour leur inspirer la bienfaisance, c'est jeter de l'huile sur le feu pour l'éteindre.

Pour adoucir la férocité humaine et rendre les hommes plus sociables entre eux, il faut d'abord les rendre indifférents à la diversité des cultes. Les Espagnols moins superstitieux eussent été moins barbares envers les Américains.

Rapportons-nous-en au roi Jacques. Ce prince était bigot et connaisseur en ce genre. Il ne croyait point à l'humanité des prêtres. "Il est très-difficile, disait-il, d'être à la fois bon théologien et bon sujet".

En tout pays, beaucoup de gens de la bonne doctrine et peu de vertueux. Pourquoi ? C'est que la religion n'est pas vertu. Toute croyance et même tout principe spéculatif n'a pour l'ordinaire aucune influence sur la conduite<sup>424</sup> et la probité des hommes<sup>425</sup>.

Le dogme de la fatalité est le dogme presque général de l'Orient : c'était celui de Stoïciens. Ce qu'on appelle liberté ou puissance de délibérer n'est, disaient-ils, dans l'homme, qu'un sentiment de crainte ou d'espérance successivement éprouvé, lorsqu'il s'agit de prendre un parti de choix duquel dépend son bonheur ou son malheur. La délibération est donc toujours en nous l'effet nécessaire de notre haine pour la douleur et de notre amour pour le plaisir<sup>426</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>424</sup> Tous les Français se vantent d'être des amis tendres. Lorsque le livre de l'Esprit parut, ils crièrent beaucoup contre le chapitre de l'amitié. On eût cru Paris peuplé d'Oreste et de Pylade. C'est cependant dans cette nation que la loi militaire oblige un soldat de fusiller son compagnon et son ami déserteur. L'établissement d'une pareille loi ne prouve pas de la part du gouvernement un grand respect pour l'amitié ; et l'obéissance à cette loi une grande tendresse pour ses amis.

<sup>&</sup>lt;sup>425</sup> En montrant l'inutilité de la prédication papiste, un auteur célèbre a très-bien prouvé l'inutilité de cette religion.

<sup>&</sup>lt;sup>426</sup> Quiconque, disaient les Stoïciens, se voudrait du mal, et sans motif se jetterait dans le feu, dans l'eau ou par la fenêtre, passerait pour fou et le serait en effet, parce qu'en son état naturel l'homme cherche le plaisir et fuit la douleur ; parce qu'en toutes ses actions il est nécessairement déterminé par le désir d'un bonheur apparent ou réel. L'homme n'est donc pas libre. Sa volonté est donc aussi nécessairement l'effet de ses idées, par conséquent de ses sensations, que la douleur est l'effet d'un coup. D'ailleurs, ajoutaient les Stoïciens, est-il un seul instant où la liberté de l'homme puisse être rapportée aux différentes opérations de son âme ?

Si par exemple, la même chose ne peut au même instant être et n'être pas, il n'est donc pas possible,

Qu'au moment où l'âme agit, elle agisse autrement;

Qu'au moment où elle choisit, elle choisisse autrement;

Qu'au moment où elle délibère, elle délibère autrement;

Qu'on consulte à ce sujet les théologiens. Un tel dogme, diront-ils, est destructif de toute vertu. Cependant les Stoïciens n'étaient pas moins vertueux que les philosophes des autres sectes : cependant les princes Turcs ne sont pas moins fidèles à leurs traités que les princes catholiques : cependant le Fataliste Persan n'est pas moins honnête dans son commerce que le chrétien Français ou Portugais. La pureté des mœurs est donc indépendante de la pureté des dogmes.

La religion païenne quant à sa partie morale était fondée, comme toute autre sur ce qu'on appelle la loi naturelle. Quant à sa partie théologique ou mythologique, elle n'était pas très-édifiante. On ne lit point l'histoire de Jupiter, de ses amours, et surtout du traitement fait à son père Saturne, sans convenir qu'en fait de vertus les dieux ne prêchaient point d'exemple. Cependant la Grèce et l'ancienne Rome abondaient en héros, en citoyens vertueux. Et maintenant la Grèce moderne et la nouvelle Rome n'engendrent, comme le Brésil et le Mexique, que des hommes vils, paresseux, sans talents, sans vertus et sans industrie.

Or, depuis l'établissement du christianisme dans les monarchies de l'Europe, si les souverains n'ont été ni plus vaillants, ni plus éclairés ; si les peuples n'ont été ni plus instruits ni plus humains ; si le nombre des patriotes ne s'est nulle part multiplié, quel bien font donc les religions ? Sous quel prétexte le magistrat tourmenterait-il l'incrédule<sup>427</sup> ? égorgerait-il l'hérétique<sup>428</sup> ? Pourquoi mettre tant d'importance à la

Qu'au moment où elle veut, elle veuille autrement.

Or, si c'est ma volonté telle qu'elle est qui me fait délibérer; si c'est ma délibération telle qu'elle est qui me fait choisir; si c'est mon choix tel qu'il est qui me fait agir; si, lorsque j'ai délibéré, il n'était pas possible (vu l'amour que je me porte) que je ne voulusse pas délibérer, il est évident que la liberté n'existe ni dans la volonté actuelle ni dans la délibération actuelle, ni dans le choix actuel, ni dans l'action actuelle et qu'enfin la liberté ne se rapporte à nulle des opérations de l'âme.

Il faudrait pour cet effet qu'une même chose, comme je l'ai déjà dit, pût au même instant être et n'être pas. Or, ajoutaient les Stoïciens, voici la question que nous faisons aux philosophes. "L'âme estelle libre, si quand elle veut, quand elle délibère, quand elle choisit, quand elle agit, elle n'est pas libre?"

<sup>427</sup> Il n'est presque point de saint qui n'ait une fois dans sa vie lavé ses mains dans le sang humain et fait supplicier son homme. L'évêque qui dernièrement sollicita vivement la mort d'un jeune homme d'Abbeville, était un saint. Il voulut que cet adolescent expiât dans des tourments affreux le crime d'avoir chanté quelques couplets licencieux.

<sup>428</sup> Si nous massacrons les hérétiques, disent les dévots, c'est par pitié. Nous ne voulons que leur faire sentir l'aiguillon de la charité. Nous espérons par la crainte de la mort et des bourreaux les arracher à l'enfer. Mais depuis quand la charité a-t-elle un aiguillon ? depuis quand égorge-t-elle ?

croyance de certaines révélations toujours contestées, souvent si contestables, lorsqu'on en met si peu à la moralité des actions humaines ?

Que nous apprend l'histoire des religions?

Qu'elles ont partout allumé les flambeaux de l'intolérance, jonché les plaines de cadavres, abreuvé les campagnes de sang, embrasé les villes, dévasté les empires ; mais qu'elles n'ont jamais rendu les hommes meilleurs. Leur bonté est l'œuvre des lois<sup>429</sup>.

Ce sont les chaussées qui contiennent les torrents ; c'est la digue du supplice et du mépris qui contient le vice. C'est au magistrat d'élever cette digue.

Si les sciences de la morale, de la politique et de la législation ne sont qu'une seule et même science, quels devraient être les vrais docteurs de la morale? Les prêtres? non; mais les magistrats. La religion détermine notre croyance, et les lois nos mœurs et nos vertus.

Quel signe distingue le Chrétien du Juif, du Guèbre, du Musulman? Est-ce une équité, un courage, une humanité, une bienfaisance particulière à l'un et non connue des autres? on les reconnaît à leurs diverses professions de foi. Qu'on ne confonde donc jamais l'homme honnête avec l'orthodoxe<sup>430</sup>.

En chaque pays, l'orthodoxe est celui qui croit tel ou tel dogme, et dans tout l'univers, le vertueux est celui qui fait telle ou telle action humaine et conforme à

D'ailleurs si les vices ne damnent pas moins que les erreurs, pourquoi les dévots ne massacrent-ils pas les hommes vicieux de leur secte ?

<sup>429</sup> C'est la faim, c'est le besoin qui rend les citoyens industrieux, et ce sont des lois sages qui les rendent bons. Si les anciens Romains, dit Machiavel, donnèrent en tout genre des exemples de vertu ; si l'honnêteté chez eux fut commune ; si dans l'espace de plusieurs siècles on a compté à peine six ou sept condamnés à l'amende, à l'exil, à la mort, à quoi durent-ils et leurs vertus et leurs succès ? à la sagesse de leurs lois, aux premières dissensions qui s'élevant entre les Plébéiens et les Patriciens, établirent cet équilibre de puissance que des dissensions, toujours renaissantes, maintinrent long-temps entre ces deux corps.

Si les Romains, ajoute cet illustre écrivain, différèrent en tout des Vénitiens ; si les premiers ne furent ni humbles dans le malheur, ni présomptueux dans la prospérité, la diverse conduite et le caractère différent de ces deux peuples fut l'effet de la différence de leur discipline.

<sup>430</sup> M. Helvétius fut par quelques théologiens traité *d'impie* et le père Bertier de *saint*. Cependant le premier n'a fait, ni voulu faire mal à personne, et le second disait publiquement que s'il eût été roi, il eût noyé le président de Montesquieu dans son sang.

L'un d'eux est l'honnête homme et l'autre le chrétien.

l'intérêt général. Or, si ce sont les lois $^{431}$  qui déterminent nos actions, ce sont elles qui font les bons citoyens $^{432}$ .

Ce n'est donc point à la sainteté du culte qu'on doit rapporter et les vertus et la pureté des mœurs d'un peuple. Pousse-t-on plus loin cet examen? On voit que l'esprit religieux est entièrement destructif de l'esprit législatif.

## **Chapitre 2**

## De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif.

L'obéissance aux lois est le fondement de toute législation. L'obéissance au prêtre est le fondement de presque toute religion.

<sup>431</sup> Des lois justes sont toutes puissantes sur les hommes. Elles commandent à leurs volontés, les rendent honnêtes, humains et fortunés. C'est à 4 ou 5 lois de cette espèce que les Anglais doivent leur bonheur et l'assurance de leur propriété et de leur liberté.

La première de ces lois est celle qui remet à la chambre des communes le pouvoir de fixer les subsides.

La seconde est l'acte de l'habeas corpus.

La troisième sont les jugements rendus par jurés.

La quatrième la liberté de la presse.

La cinquième la manière de lever les impôts.

Mais ces impôts ne sont-ils pas maintenant onéreux à la nation ? S'ils le sont, ils ne fournissent pas du moins au prince des moyens d'opprimer les individus.

<sup>432</sup> Ce n'est point à la religion, ce n'est point à cette loi naturelle, innée et gravée, dit-on, dans toutes les âmes, que les hommes doivent leurs vertus sociales. Cette loi naturelle si vantée n'est, comme les autres lois, que le produit de l'expérience, de la réflexion et de l'esprit. Si la nature imprimait dans les cœurs des idées nettes de la vertu ; si ces idées n'étaient point une acquisition, les hommes eussent-ils jadis immolé des victimes humaines à des Dieux qu'ils disaient bons ? Les Carthaginois, pour se rendre Saturne propice, eussent-ils sacrifié leurs enfants sur ces autels ? L'Espagnol croirait-il la divinité avide du sang hérétique ou juif ? Des peuples entiers se flatteraient-ils d'obtenir l'amour du ciel, soit par le supplice de l'homme qui ne pense pas comme leurs prêtres, soit par le meurtre d'une vierge offerte en expiation de leurs forfaits ?

Je veux que les principes de la loi naturelle soient innés : les hommes sentiraient donc que les châtiments doivent, comme les crimes, être personnels, que la cruauté et l'injustice ne peuvent être les prêtresses des Dieux. Or si des idées aussi claires, aussi simples de l'équité ne sont point encore adoptées de toutes les nations, ce n'est donc point à la religion, ce n'est donc point à la loi naturelle, mais à l'instruction que l'homme doit la connaissance de la justice et de la vertu.

Si l'intérêt du prêtre pouvait se confondre avec l'intérêt national, les religions deviendraient les confirmatrices de toute loi sage et humaine. Cette supposition est inadmissible. L'intérêt du corps ecclésiastique fut partout isolé et distinct de l'intérêt public. Le gouvernement sacerdotal a, depuis celui des Juifs jusqu'à celui du pape, toujours avili la nation chez laquelle il s'est établi. Partout le clergé voulut être indépendant du magistrat, et dans presque toutes les nations il y eut en conséquence deux autorités suprêmes et destructives l'une de l'autre.

Un corps oisif est ambitieux : il veut être riche et puissant, et ne peut le devenir qu'en dépouillant les magistrats de leur autorité<sup>433</sup> et les peuples de leurs biens.

Les prêtres pour se les approprier fondèrent la religion sur une révélation et s'en déclarèrent les interprètes. Est-on l'interprète d'une loi ? on la change à son gré. On en devient à la longue l'auteur. Du moment où les prêtres se chargent d'annoncer les volontés du ciel, ce ne sont plus des hommes ; ce sont des divinités. C'est en eux, ce n'est point en Dieu que l'on croit. Ils peuvent en son nom ordonner la violation de toute loi contraire à leurs intérêts, et la destruction de toute autorité rebelle à leurs décisions.

L'esprit religieux par cette raison fut toujours incompatible avec l'esprit législatif<sup>434</sup> et le prêtre toujours l'ennemi du magistrat. Le premier institua des lois canoniques, le second les lois politiques. L'esprit de domination et de mensonge présida à la confection des premières : elles furent funestes à l'univers. L'esprit de justice et de vérité présida plus ou moins à la confection des secondes ; elles furent en conséquence plus ou moins avantageuses aux nations.

Si la justice et la vérité sont sœurs, il n'est de lois réellement utiles que les lois fondées sur une connaissance profonde de la nature et des vrais intérêts de l'homme. Toute loi qui pour base a le mensonge<sup>435</sup> ou quelque fausse révélation, est toujours

<sup>&</sup>lt;sup>433</sup> Lors de la destruction projetée des parlements en France, quelle joie indécente les prêtres de Paris ne firent-ils point éclater ? Que les magistrats de toutes les nations reconnaissent à cette joie la haine de l'autorité spirituelle pour la temporelle. Si le sacerdoce paraît quelquefois la respecter dans les rois, c'est lorsqu'ils lui sont soumis et que par eux il commande aux lois

<sup>&</sup>lt;sup>434</sup> L'intérêt du prêtre change-t-il ? ses principes religieux changent. Combien de fois les interprètes de la révélation ont-ils métamorphosé la vertu en crime, et le crime en vertu ? ils ont béatifié l'assassin du roi. Quelle confiance peut donc inspirer la morale variable des théologiens ? la vraie morale puise ses principes dans la raison, dans l'amour du bien public, et de tels principes sont toujours les mêmes.

<sup>&</sup>lt;sup>435</sup> La vertu est si précieuse et sa pratique si liée à l'avantage nationale, que si la vertu n'était qu'une erreur, il lui faudrait sans doute sacrifier jusqu'à la vérité. Mais pourquoi ce sacrifice, et pourquoi le mensonge serait-il père de la vertu ? partout où l'intérêt particulier se confond avec l'intérêt public, la vertu devient dans chaque individu l'effet nécessaire de l'amour de soi et de l'intérêt personnel.

nuisible. Ce n'est point sur un tel fondement que l'homme éclairé édifiera les principes de l'équité. Si le Turc permet de tirer de son Koran les principes du juste et de l'injuste, et ne souffre pas qu'on les tire du Veddan, c'est que sans préjugés à l'égard de ce dernier livre, il craindrait de donner à la justice et à la vertu un fondement ruineux. Il ne veut pas en confirmer les préceptes par de fausses révélations<sup>436</sup>.

Le mal que font les religions est réel, et le bien imaginaire.

Tous les vices d'une nation se rapportent toujours à quelques vices de sa législation. Pourquoi si peu d'hommes honnêtes? c'est que l'infortune poursuit presque partout la probité. Qu'au contraire les honneurs et la considération en soient les compagnes, tous les hommes seront vertueux. Mais il est des crimes secrets auxquels la religion seule peut s'opposer. Le vol d'un dépôt confié en est un exemple. Mais l'expérience prouve-t-elle que ce dépôt soit plus sûrement confié au prêtre qu'à Ninon de Lenclos? Sous le nom de legs pieux, que de vols commis! Que de successions enlevées à des héritiers légitimes! Telle est la source infecte des richesses immenses de l'église. Voilà ses vols. Où sont ses restitutions? si le moine, dit-on, ne rend rien, il fait rendre. À quelle somme par an évaluer ces restitutions dans un grand royaume? à cent mille écus? Soit; qu'on compare cette somme à celle qu'exige l'entretien de tant de couvents: c'est alors qu'on pourra juger leur utilité. Que dirait-on d'un financier, qui pour assurer la recette d'un million en dépenserait vingt en frais de régie? on le traiterait d'imbécile. Le public est cet imbécile lorsqu'il entretient tant de prêtres.

Leurs instructions à trop haut prix sont d'ailleurs inutiles à des peuples aisés, actifs, industrieux, et dont la liberté élève le caractère. Chez de tels peuples, il se commet peu de crimes secrets.

Devrait-on encore ignorer que c'est à l'union de l'intérêt public et particulier que les citoyens doivent leurs vertus patriotiques? Les fondera-t-on toujours sur des erreurs et des révélations qui depuis si long-temps servent de prétexte aux plus grands forfaits?

<sup>436</sup> Si tous les hommes sont esclaves nés de la superstition, pourquoi, dira-t-on, ne pas profiter de leur faiblesse pour les rendre heureux et leur faire honorer les lois? Est-ce le superstitieux qui les respecte? C'est au contraire lui qui les viole. La superstition est une source empoisonnée d'où sont sortis tous les malheurs et les calamités de la terre. Ne peut-on la tarir? On le peut sans doute, et les peuples ne sont pas aussi nécessairement superstitieux qu'on le pense; ils sont ce que le gouvernement les fait. Sous un prince détrompé, ils ne tardent point à l'être.

Le monarque à la longue est plus fort que les Dieux. Aussi le premier soin du prêtre est de s'emparer de l'esprit des souverains. Point de viles flatteries auxquelles à cet effet il ne s'abaisse. Fautil les déclarer de droit divin? il les déclarera tels, il s'avouera lui-même leur esclave; mais sous la condition tacite qu'ils seront réellement les leurs. Les princes cessent-ils de l'être? Le clergé change de ton; et si les circonstances lui sont favorables, ils leur annoncent que si dans Saül, Samuel déposa l'oint du Seigneur, Samuel ne put rien autrefois que le pape ne puisse aujourd'hui.

De quelle utilité en effet peuvent-elles être ? Leurs préceptes sont ou contraires, ou conformes à la loi naturelle, c'est-à-dire, à celle que la raison perfectionnée dicte aux sociétés pour leur plus grand bonheur.

Dans le premier cas il faut rejeter les préceptes de cette religion, comme contraires au bien public.

Dans le second il faut les admettre. Mais alors que sert une religion qui n'enseigne rien que l'esprit et le bon sens n'enseigne sans elle ?

Du moins, dira-t-on, les préceptes de la raison consacrés par une révélation en paraissent plus respectables. Oui, dans un premier moment de ferveur. Alors des maximes crues vraies, parce qu'on les croit révélées, agissent plus fortement sur les imaginations. Mais cet enthousiasme est bientôt dissipé.

De tous les préceptes, ceux dont la vérité est démontrée sont les seuls qui commandent constamment aux esprits. Une révélation, par cela même qu'elle est incertaine et contestée, loin de fortifier la démonstration d'un principe moral, doit à la longue en obscurcir l'évidence<sup>437</sup>.

L'erreur et la vérité sont deux êtres hétérogènes. Ils ne s'allient jamais ensemble. Tous les hommes d'ailleurs ne sont pas mûs par la religion : tous n'ont pas la foi, mais tous sont animés du désir du bonheur, et le saisiront partout où la loi le leur présentera.

Des principes respectés, parce qu'ils sont révélés<sup>438</sup>, sont toujours les moins fixes. Journellement interprétés par le prêtre, ils sont aussi variables que ses intérêts, et presque toujours en contradiction avec l'intérêt général. Toute nation par exemple, désire que le prince soit éclairé. Le sacerdoce désire au contraire que le prince soit abruti. Que d'art à cet effet n'emploient-ils pas ?

Point d'anecdote qui peigne mieux l'esprit du clergé que ce fait si souvent cité par les réformés.

<sup>&</sup>lt;sup>437</sup> C'est toujours à sa raison que l'homme honnête obéira de préférence à la révélation. Il est, dira-til, plus certain que Dieu est l'auteur de la raison humaine, c'est-à-dire, de la faculté que l'homme a de discerner le vrai du faux, qu'il n'est certain que ce même Dieu soit l'auteur d'un tel livre.

Il est plus criminel aux yeux du sage de nier sa propre raison, que de nier quelque révélation que ce soit.

<sup>&</sup>lt;sup>438</sup> Le système religieux rompt toute proportion entre les récompenses décernées aux actions des hommes, et l'utilité dont ces actions sont au public. Par quelle raison, en effet, le soldat est-il moins respecté que le moine ? Pourquoi donne-t-on au religieux qui fait vœu de pauvreté 12 ou 15 mille livres de rentes, pour écouter une fois par an les péchés ou les sottises d'un grand, lorsqu'on refuse 600 livres à l'officier blessé sur la brèche ?

Il s'agissait dans un grand royaume de savoir quels seraient les livres dont on permettrait la lecture au jeune prince. On assemble le conseil à ce sujet. Le confesseur du jeune prince y préside. On propose d'abord les décades de Tite-Live, commentées par Machiavel, l'esprit des lois, Montagne, Voltaire, etc. Ces ouvrages, successivement rejetés, le confesseur Jésuite se lève enfin et dit : j'ai vu l'autre jour sur la table du prince le catéchisme et le cuisinier Français ; point de lecture pour lui moins dangereuse.

La puissance du prêtre comme celle du courtisan est toujours attachée à l'ignorance et à la stupidité du monarque. Aussi rien qu'ils ne fassent pour le rendre sot, inaccessible à ses sujets, et le dégoûter des soins de l'administration.

Du temps du Czar Pierre, Sévach Hussein, Sophi de Perse, persuadé par les vizirs, par les prêtres et par sa paresse que sa dignité ne lui permettait pas de s'occuper des affaires publiques, s'en déchargea sur ses favoris. Peu d'années après ce sophi est détrôné.

# **Chapitre 3**

## Quelle espèce de religion serait utile.

Le principe le plus fécond en calamités publiques<sup>439</sup> est l'ignorance. C'est de la perfection des lois<sup>440</sup> que dépendent les vertus des citoyens; et des progrès de la

<sup>439</sup> Presque toute religion défend aux hommes l'usage de leur raison, les rend à la fois brutes, malheureux et cruels. Cette vérité est assez plaisamment mise en action dans une pièce Anglaise intitulée la *reine du bon-sens*. Les favoris de la reine sont dans cette pièce *la jurisprudence* sous le nom de *Law*, la *médecine* sous le nom de *Phisick*; un prêtre du soleil sous le nom de *Firebrand* ou *Boutefeu*.

Ces favoris, las d'un gouvernement contraire à leurs intérêts conspirent, appellent l'Ignorance à leur secours. Elle débarque dans l'île du *bon-sens*, à la tête d'une troupe de bateleurs, de ménétriers, de singes etc. ; elle est suivie d'un groupe d'Italiens et de Français. La reine du bon sens marche à sa rencontre. Firebrand l'arrête ; ô reine, lui dit-il, ton trône est ébranlé : les Dieux s'arment contre toi ; leur colère est l'effet funeste de ta protection accordée aux incrédules. C'est par ma bouche que le soleil te parle ; tremble, remets-moi cet impie, que je le livre aux flammes, ou le ciel consommera sur toi sa vengeance. Je suis prêtre ; je suis infaillible ; je commande, obéis, si tu ne crains que je maudisse le jour de ta naissance comme un jour fatal à la religion. La reine sans écouter fait sonner la charge ; elle est abandonnée de son armée ; elle se retire dans un bois. Firebrand l'y suit et l'y poignarde. Mon intérêt et ma religion demandaient, dit-il, cette grande victime ; mais m'en déclarerai-je l'assassin ? Non : l'intérêt qui m'ordonne ce parricide, veut que je le taise : je pleurerai en public mon ennemie, je

raison humaine que dépend la perfection de ces mêmes lois. Pour être honnête<sup>441</sup>, il faut être éclairé. Pourquoi donc l'arbre de la science est-il encore l'arbre défendu par le despotisme et le sacerdoce? Toute religion qui dans les hommes honore la pauvreté d'esprit, est une religion dangereuse. La pieuse stupidité des papistes ne les rend pas meilleurs. Quelle armée dévaste le moins les contrées qu'elle traverse? Est-ce l'armée dévote, l'armée des Croisés? non ; mais l'armée la mieux disciplinée.

Or, si la discipline, si la crainte du général réprime la licence des troupes et contient dans le devoir des soldats jeunes, ardents, et journellement accoutumés à braver la mort dans les combats, que ne peut la crainte des lois sur les timides habitants des villes ?

Ce ne sont point les anathèmes de la religion ; c'est l'épée de la justice qui dans les cités désarme l'assassin ; c'est le bourreau qui retient le bras du meurtrier. La crainte du supplice peut tout dans les camps<sup>442</sup>. Elle peut tout aussi dans les villes. Elle rend dans les uns l'armée obéissante et brave ; et dans les autres les citoyens justes et vertueux. Il n'en est pas ainsi des religions. Le papisme commande la tempérance ; cependant quelles sont les années où l'on voit le moins d'ivrognes ? Sont-ce celles où l'on débite le plus de sermons ? non : mais celles où l'on recueille le moins de vin. Le catholicisme défendit en tous les temps le vol, la rapine, le viol, le meurtre, etc., et

célébrerai ses vertus. Il dit : on entend un bruit de guerre. L'ignorance paraît, fait enlever le corps *du bon-sens*, le dépose dans un tombeau. Une voix en sort et prononce ces mots prophétiques : "Que l'ombre du bon-sens erre à jamais sur la terre ; que ses gémissements soient l'éternel effroi de l'armée de l'ignorance : que cette ombre soit uniquement visible aux gens éclairés, et qu'ils soient en conséquence toujours traités de visionnaires."

<sup>440</sup> Les lois sont les fanaux dont la lumière éclaire le peuple dans le chemin de la vertu. Que faut-il pour rendre les lois respectables ? Qu'elles tendent évidemment au bien public, et soient long-temps examinées avant d'être promulguées.

Les lois des douze tables furent chez les Romains un an entier exposées à la censure publique. C'est par une telle conduite que des magistrats prouvent le désir sincère qu'ils ont d'établir de bonnes lois.

Tout tribunal, qui, sur la réquisition d'un homme en place enregistrerait facilement une peine de mort contre les citoyens, rendrait la législation odieuse, et la magistrature méprisable.

<sup>441</sup> Quatre choses, disent les Juifs, doivent détruire le monde, l'une desquelles est un homme religieux et fou.

442 Tout homme craint la douleur et la mort. Le soldat même obéit à cette crainte ; elle le discipline.

Qui ne redouterait rien, ne ferait rien contre sa volonté. C'est en qualité de poltronnes que les troupes sont braves. Or, dit à ce sujet un grand prince, si le bourreau peut tout sur les armées, il peut tout sur les villes.

dans tous les siècles les plus dévots, dans le neuvième, le dixième et le onzième, l'Europe n'était peuplée que de brigands. Quelle cause de tant de violences et de tant d'injustices? La trop faible digue que les lois opposaient alors aux forfaits. Une amende plus ou moins considérable était le seul châtiment des grands crimes. On payait tant pour le meurtre d'un chevalier, d'un baron, d'un comte, d'un légat, enfin jusqu'à l'assassinat d'un prince, tout était tarifé<sup>443</sup>.

Le duel fut longtemps à la mode en Europe et surtout en France. La religion le défendait et l'on se battait tous les jours<sup>444</sup>. Le luxe a depuis amolli les mœurs françaises. La peine de mort est portée contre les duellistes. Ils sont du moins presque tous forcés de s'expatrier. Il n'est plus de duel.

Qui fait maintenant la sûreté de Paris ? La dévotion de ses habitants ? non : mais l'exactitude et la vigilance de sa police<sup>445</sup>. Les Parisiens du siècle passé étaient plus dévots et plus voleurs.

Les vertus sont donc l'œuvre des lois<sup>446</sup>, et non de la religion. Je citerai pour preuve le peu d'influence de notre croyance sur notre conduite.

# Chapitre 4

## De la religion Papiste.

Plus de conséquence dans les esprits rendrait la religion papiste plus nuisible aux États. Dans cette religion si le célibat passe pour l'état le plus parfait et le plus

<sup>&</sup>lt;sup>443</sup> Voyez M. Hume volume 1 de son histoire d'Angleterre.

<sup>&</sup>lt;sup>444</sup> Tout crime non puni par la loi est un crime journellement commis. Quelle plus forte preuve de l'inutilité des religions.

<sup>&</sup>lt;sup>445</sup> Si la police, nécessaire pour réprimer le crime, est trop coûteuse, elle est à charge aux citoyens : elle devient une calamité publique. Si la police est trop inquisitive, elle corrompt les mœurs, elle étend l'esprit d'espionnage, elle devient une calamité publique. Il ne faut pas que la police serve la vengeance du fort contre le faible, et qu'elle emprisonne le citoyen sans faire juridiquement son procès. Elle doit de plus se surveiller sans cesse elle-même. Sans la plus extrême vigilance, ses commis, devenus des malfaiteurs autorisés, sont d'autant plus dangereux, que leurs crimes nombreux et cachés restent inconnus comme impunis.

<sup>&</sup>lt;sup>446</sup> On donne une fête publique : est-elle mal-ordonnée ? il s'y fait beaucoup de vols. Est-elle bien ordonnée ? il ne s'y en commet aucun. Dans ces deux cas ce sont les mêmes hommes que la bonne ou mauvaise police rend honnêtes ou fripons.

agréable au ciel<sup>447</sup>, point de croyant, s'il est conséquent, qui ne dût vivre dans le célibat.

Dans cette religion, s'il est beaucoup d'appelés et peu d'élus, toute mère tendre doit tuer ses enfants nouveaux baptisés pour les faire jouir plutôt et plus sûrement du bonheur éternel.

Dans cette religion, quelle est, disent les prédicateurs, la mort à craindre ? la mort imprévue. Quelle est la désirable ? celle à laquelle on est préparé. Où trouver cette mort ? sur l'échafaud. Mais elle suppose le crime : il faut donc le commettre<sup>448</sup>.

Dans cette religion, quel usage faire de son argent? Le donner aux moines pour tirer, par leurs prières et leurs messes, les âmes du purgatoire.

Qu'un malheureux soit enchaîné sur un bûcher, qu'on soit prêt à l'allumer, quel homme humain ne donnerait pas sa bourse pour l'en délivrer ? Quel homme ne s'y sentirait pas forcé par le sentiment d'une pitié involontaire ? Doit-on moins à des âmes destinées à être brûlées pendant plusieurs siècles !

Un vrai catholique doit donc se reprocher toute espèce de dépense en luxe et en superfluités. Il doit vivre de pain, de fruits, de légumes. Mais l'évêque lui-même<sup>449</sup> fait bonne chère, boit d'excellents vins, fait vernir ses carrosses. La plupart des papistes font broder des habits et dépensent plus en chiens, chevaux, équipages, qu'en messes. C'est qu'ils sont inconséquents à leur croyance. Dans la supposition du purgatoire, qui donne l'aumône au pauvre fait un mauvais usage de ses richesses. Ce n'est point aux vivants qu'on la doit, c'est aux morts ; c'est à ces derniers que l'argent est le plus nécessaire.

<sup>&</sup>lt;sup>447</sup> C'est à l'imperfection, c'est à l'inconséquence des hommes que le monde doit sa durée. Une sorte d'incrédulité sourde s'oppose souvent aux funestes effets des principes religieux. Il en est des lois ecclésiastiques comme des règlements du commerce. S'ils sont mal faits, c'est à l'indocilité des négociants que l'État doit sa richesse ; leur obéissance eût été sa ruine.

<sup>&</sup>lt;sup>448</sup> Un pareil fait arriva il y a 4 ou 5 ans en Prusse. Au sortir du sermon sur le danger d'une mort imprévue, un soldat tue une fille.

Malheureux, lui dit-on, qui t'a fait commettre ce crime ? le désir du paradis, répond-il. Ce meurtre me conduit à la prison, de la prison à l'échafaud, de l'échafaud au ciel. Le roi, instruit du fait, fit défense aux ministres de prêcher à l'avenir de tels sermons, et même d'accompagner les criminels au supplice.

<sup>&</sup>lt;sup>449</sup> L'indifférence actuelle des évêques pour les âmes du purgatoire fait soupçonner, qu'ils ne sont pas eux-mêmes bien convaincus de l'existence d'un lieu qu'ils n'ont jamais vu. On est de plus étonné qu'un homme y reste plus ou moins long-temps, selon qu'il a plus ou moins de pièces de douze sols pour faire des messes, et que l'argent soit encore plus utile dans l'autre monde que dans celui-ci.

Jadis plus sensible aux maux des trépassés, l'on faisait plus de legs aux ecclésiastiques. On ne mourait point sans leur abandonner une partie de ses biens. L'on ne faisait, il est vrai, ce sacrifice qu'au moment où l'on n'avait plus, ni de santé pour jouir des plaisirs, ni de tête pour se défendre des insinuations monacales. Le moine d'ailleurs était redouté, et peut-être donnait-on plus à la crainte du moine qu'à l'amour des âmes. Sans cette crainte la croyance du purgatoire n'eût pas autant enrichi l'église. La conduite des hommes, des peuples, est donc rarement conséquente à leur croyance et même à leurs principes spéculatifs. Ces principes sont presque toujours stériles.

Que j'établisse l'opinion la plus absurde, celle dont on peut tirer les conséquences les plus abominables ; si je ne change rien aux lois, je n'ai rien changé aux mœurs d'une nation. Ce n'est point une fausse maxime de morale qui me rendra méchant<sup>450</sup>, mais l'intérêt que j'aurai de l'être. Je deviendrai pervers si les lois détachent mon intérêt de l'intérêt public ; si je ne puis trouver mon bonheur que dans le malheur d'autrui<sup>451</sup>, et que par la forme du gouvernement le crime soit récompensé, la vertu délaissée et le vice élevé aux premières places.

L'intérêt est la semence productrice du vice et de la vertu. Ce n'est point l'opinion erronée d'un écrivain qui peut accroître le nombre des voleurs dans un empire. La doctrine des Jésuites favorisait le larcin : cette doctrine fut condamnée par les magistrats ; ils le devaient par décence : mais ils n'avaient point remarqué qu'elle eût multiplié le nombre des filous. Pourquoi ? c'est que cette doctrine n'avait point changé les lois ; c'est que la police était aussi vigilante ; c'est qu'on infligeait les mêmes peines aux coupables, et que sauf le hasard d'une famine, d'une réforme ou d'un événement pareil, les mêmes lois doivent en tout temps donner à-peu-près le même nombre de brigands.

Je suppose qu'on voulût multiplier les voleurs, que faudrait-il faire?

Augmenter les impôts et les besoins des peuples ;

Obliger tout marchand de voyager avec une bourse d'or ;

Mettre moins de maréchaussée sur les routes ;

<sup>&</sup>lt;sup>450</sup> En morale, dit Machiavel, quelque opinion absurde qu'on avance, on ne nuit point à la société, si l'on ne soutient point cette opinion par la force. En tous genres de sciences, c'est par l'épuisement des erreurs qu'on parvient jusqu'aux sources de la vérité. En morale la chose réellement utile est la recherche du vrai. La chose réellement nuisible est sa non recherche. Qui prêche l'ignorance est un fripon qui veut faire des dupes.

<sup>&</sup>lt;sup>451</sup> L'homme est l'ennemi, l'assassin de presque tous les animaux. Pourquoi ? c'est que sa substance est attachée à leur destruction.

Abolir enfin les peines contre le vol;

Alors on verrait bientôt l'impunité multiplier le crime.

Ce n'est donc ni de la vérité d'une révélation, ni de la pureté d'un culte, mais uniquement de l'absurdité ou de la sagesse des lois que dépendent les vices ou les vertus des citoyens<sup>452</sup>. La religion vraiment utile est celle qui force les hommes à s'instruire. Quels sont les gouvernements les plus parfaits? ceux dont les sujets sont les plus éclairés. De tous les exemples, le plus propre à démontrer cette vérité, c'est le gouvernement des Jésuites. C'est en ce genre le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Examinons leurs constitutions : nous en connaîtrons mieux quel est sur les hommes le pouvoir de la législation.

# **Chapitre 5**

## Du gouvernement des Jésuites.

Je ne considère ici la constitution des Jésuites que relativement à leurs vues ambitieuses. Les Jésuites voulurent crédit, pouvoir, considération, et l'obtinrent dans les cours catholiques.

Quels moyens employèrent-ils à cet effet ? la terreur et la séduction.

Qui les rendit redoutables aux princes ? l'union de leur volonté à celle de leur général. La force d'une pareille union n'est peut-être pas encore assez connue.

L'antiquité n'offre point de modèle du gouvernement des Jésuites. Supposons qu'on eût demandé aux anciens la solution de ce problème politique :

<sup>452</sup> Platon avait sans doute entrevu cette vérité, lorsqu'il disait, "le moment où les villes et leurs citoyens seront délivrés de leurs maux, est celui où la philosophie et la puissance, réunies dans le même homme, rendront la vertu victorieuse du vice". M. Rousseau n'est pas de cet avis. Au reste qu'il vante tant qu'il voudra la sincérité et la vérité d'un peuple sauvage et barbare, je ne l'en croirai pas sur sa parole.

Le fait, dit M. Hume, volume 1 de l'histoire d'Angleterre, c'est que les Anglo-Saxons comme tous les peuples ignorants et brigands, affichaient le parjure, la fausseté avec une impudence inconnue aux peuples civilisés.

C'est la raison perfectionnée par l'expérience qui seule peut démontrer aux peuples l'intérêt qu'ils ont d'être justes, humains et fidèles à leurs promesses. La superstition à cet égard ne produit point les effets de la raison. Nos dévots ancêtres juraient leurs traités sur la croix et les reliques et les parjuraient. Les peuples ne garantissent plus aujourd'hui leurs traités par de pareils serments. Ils dédaignent ces inefficaces sûretés.

#### Savoir:

"Comment du fond d'un monastère un homme peut en régir une infinité d'autres répandus dans des climats divers et soumis à des lois et à des souverains différents. Comment à des distances souvent immenses, cet homme peut conserver assez d'empire sur ses sujets pour les faire, à son gré, mouvoir, agir, penser et conformer toujours leurs démarches aux vues ambitieuses de l'ordre".

Avant l'institution des ordres monastiques, ce problème eût paru une folie. On eût mis sa solution au rang des chimères platoniciennes. Cette chimère cependant s'est réalisée.

À l'égard des moyens par lesquels le général s'assure l'obéissance de ses religieux, ces moyens sont connus, je ne m'arrêterai pas à les détailler.

Mais comment avec si peu de sujets, inspire-t-il souvent tant de crainte aux souverains ? c'est un chef-d'œuvre de politique.

Pour opérer ce prodige, il fallait que la constitution des Jésuites rassemblât tout ce que les gouvernements monarchique et républicain ont d'avantageux.

D'une part, promptitude et secret dans l'exécution ;

De l'autre, amour vif et habituel de la grandeur de l'ordre.

Les Jésuites pour cet effet devaient avoir un despote à leur tête, mais un despote éclairé et par conséquent électif<sup>453</sup>.

L'élection de ce chef supposait,

Choix sur un certain nombre de sujets ;

Temps et moyens d'étudier l'esprit, les mœurs, les caractères et les inclinations de ces sujets.

Pour cet effet, il fallait que, nourris dans les maisons des Jésuites, leurs élèves pussent être examinés par les plus ambitieux et les plus éclairés des supérieurs.

Que l'élection faite le nouveau général, étroitement lié à l'intérêt de la société, n'en pût avoir d'autres.

Qu'il fût par conséquent comme tout Jésuite, soumis aux principales règles de l'ordre.

Qu'il fît les mêmes vœux ;

Fût comme eux inhabile à se marier :

<sup>&</sup>lt;sup>453</sup> Il n'est pas d'un despote Jésuite comme d'un tyran Oriental, qui suivi d'une troupe de bandits, à laquelle il donne le nom d'armée, pille et ravage son empire. Le Jésuite despote, soumis lui-même aux règles de son ordre, animé du même esprit, ne tire sa considération que de la puissance de ses sujets. Son despotisme ne peut donc leur être nuisible.

Eût comme eux, renoncé à toute dignité, à tout lien de parenté, d'amour et d'amitié.

Que tout entier aux Jésuites, il ne tînt sa propre considération que de la grandeur de l'ordre : qu'il n'eût par conséquent d'autre désir que d'en accroître le pouvoir ;

Que l'obéissance de ses sujets lui en fournît les moyens.

Qu'enfin pour être le plus utile possible à sa société, le général pût se livrer tout entier à son génie, et que ses conceptions hardies ne pussent être réprimées par aucune crainte.

À cet effet on fixa sa résidence près d'un prêtre roi.

On voulut qu'attaché à ce souverain par le lien d'un intérêt commun, à certains égards, le général partageant en secret l'autorité du pontife, vécût dans sa cour, et pût de-là braver la vengeance des rois.

C'est-là qu'en effet au fond de sa cellule, comme l'araignée au centre de sa toile, il étend ses fils dans toute l'Europe, et qu'il est, par ces mêmes fils, averti de tout ce qui se passe.

Instruit par la confession des vices, des talents, des vertus, des faiblesses des princes, des grands et des magistrats, il sait par quelle intrigue on peut favoriser l'ambition des uns, s'opposer à celle des autres, flatter ceux-ci, gagner ou effrayer ceux-là. Pendant qu'il médite sur ces grands objets, on voit à ses côtés l'ambition monacale qui tenant devant lui le livre secret et redouté, où sont inscrites les bonnes ou mauvaises qualités des princes, leurs dispositions favorables ou contraires à la société, marque d'un trait de sang le nom des rois qui, dévoués à la vengeance de l'ordre, doivent être rayés du nombre des vivants. Si, frappés de terreur, les princes faibles crurent, au commandement du général, n'avoir que le choix entre la mort et l'obéissance servile, leur crainte ne fut pas entièrement panique. Le gouvernement des jésuites la justifiait à un certain point. Un homme commande-t-il une société, dont les membres sont entre ses mains ce que le bâton est dans celle du vieillard; parle-t-il par leur bouche; frappe-t-il par leurs bras? Dépositaire d'immenses richesses, peut-il à son gré les transporter partout où le requiert l'avantage de l'ordre? Aussi despote que le vieux de la Montagne, a-t-il des sujets aussi soumis? Les voit-on à son commandement se précipiter dans les grands dangers ? exécuter les entreprises les plus hardies ?<sup>454</sup> Un tel homme sans doute est à redouter.

<sup>&</sup>lt;sup>454</sup> Si les Jésuites ont, dans mille occasions, fait preuve d'autant d'intrépidité que les Abyssins, c'est que chez ces religieux, comme chez ces redoutables Africains, le Ciel est la récompenses du dévouement aux ordres du chef.

Les Jésuites le sentirent, et fiers de la terreur qu'inspirait leur chef, ils ne songèrent qu'à s'assurer de cet homme redouté. Ils voulurent à cet effet que si par paresse ou par quelques autres intérêts, le général trahissait ceux de la société, il en fût le mépris et craignît d'en être la victime. Or, qu'on nomme un gouvernement où l'intérêt et du chef et de ses membres ait été si réciproque et si étroitement uni. Qu'on ne s'étonne donc point qu'avec des moyens en apparence si faibles, la société ait en si peu de temps atteint un si haut degré de puissance.

Son pouvoir fut l'effet de la forme de son gouvernement.

Quelque hardis que fussent les principes de sa morale, ces principes adoptés par les papes étaient à peu-près ceux de l'église catholique. Si dans les mains des séculiers, cette dangereuse morale eut des effets peu funestes, je n'en suis point surpris. Ce n'est point la lecture d'un Busembaum, ou d'un la Croix qui crée les régicides ; c'est dans l'ignorance et la solitude des cloîtres que s'engendrent ces monstres, et c'est de là qu'ils s'élancent sur le prince. En vain le moine en les armant du poignard veut cacher la main qui le leur fournit. Rien de plus reconnaissable que les crimes commis par l'ambition sacerdotale.

Que pour les prévenir, l'ami des souverains et l'ennemi du fanatisme sache à quels signes certains on peut distinguer les diverses causes des grands attentats.

## **Chapitre 6**

## Des diverses causes des grands attentats.

Ces causes sont l'amour de la gloire, l'ambition et le fanatisme. Quelque puissantes que soient ces passions, leur force néanmoins n'égale point ordinairement dans l'homme l'amour de sa conservation et de sa félicité; il ne brave point le danger et la douleur; il ne tente point d'entreprise périlleuse, si l'avantage attaché au succès n'est en quelque proportion avec le danger auquel il s'expose. C'est un fait prouvé par l'expérience de tous les temps.

## **Chapitre 7**

#### Des attentats commis par l'amour de la gloire ou de la patrie.

Lorsque pour arracher eux et leur patrie aux fers de l'esclavage, les Dion, les Pélopidas, les Aratus et les Timoléon méditaient le meurtre du tyran, quelles étaient leurs craintes et leurs espérances? Ils n'avaient point à redouter la honte et le supplice d'un Ravaillac. La fortune les abandonnait-elle dans leurs entreprises? Ces héros, toujours soutenus d'un parti puissant, pouvaient toujours se flatter de mourir

les armes à la main. Le sort leur était-il favorable ? Ils devenaient l'idole et l'amour de leurs concitoyens. La récompense était donc au moins en proportion avec le danger auquel ils s'exposaient.

Lorsque Brutus suivit César au sénat, il se dit sans doute à lui-même : le nom de Brutus, ce nom déjà consacré par l'expulsion des Tarquin, m'ordonne le meurtre du dictateur et m'en fait un devoir. Si le succès me favorise, je détruis un gouvernement tyrannique, je désarme le despotisme prêt à faire couler le plus pur sang de Rome, je la sauve de la destruction et j'en deviens le nouveau fondateur. Si je succombe dans mon entreprise, je péris de ma propre main ou de celle de l'ennemi. La récompense est donc égale au danger.

Le vertueux Brutus du temps de la ligue se fût-il tenu ce discours ? Eût-il porté la main sur son souverain ? non : quel avantage pour la France et quelle gloire pour lui, si vil instrument de l'ambition papale, il eût été l'assassin de son maître ?

Dans un gouvernement monarchique, il n'est que deux motifs qui puissent déterminer un sujet au régicide, l'un une couronne terrestre, l'autre une couronne céleste. L'ambition et le fanatisme produisent seuls de tels crimes.

# **Chapitre 8**

## Des attentats commis par l'ambition.

Les attentats de l'ambition sont toujours commis par un homme puissant. Il faut, pour les projeter, que le crime consommé, l'ambitieux puisse au même instant en recueillir le fruit, et que le crime manqué et découvert, il reste encore assez puissant pour intimider le prince, ou du moins se ménager le temps de sa fuite.

Telle était sous l'empire Grec la position de ses généraux, qui suivis de leurs armées marchaient à l'empereur, le frappaient dans le combat, ou l'égorgeaient sur le trône.

Telle est encore à Constantinople celle où se trouve l'Aga ou le prince Ottoman, lorsqu'à la tête des Janissaires, il force le sérail, arrête et tue le sultan, qui souvent n'assure son trône et sa vie que par le meurtre de ses proches.

La condition du régicide déclare presque toujours quelle espèce de passion l'anime, de l'ambition ou du fanatisme religieux.

## **Chapitre 9**

Des attentats commis par le fanatisme.

Le régicide ambitieux ne se trouve que dans la classe des grands : le régicide fanatique se trouve dans toutes, et le plus souvent même dans la plus basse ; parce que tout homme peut également prétendre au trône et aux récompenses célestes. Il est encore d'autres signes auxquels on distingue ces deux espèces de régicides. Rien de plus différent que leur conduite dans de pareils attentats.

Le premier perd-il l'espoir d'échapper? Est-il au moment d'être pris? il s'empoisonne ou se tue sur sa victime. Le second n'attente point à sa vie ; sa religion le lui défend ; elle seule peut retenir le bras d'un homme assez intrépide pour commettre un tel forfait : elle seule peut lui faire préférer une mort affreuse subie sur un échafaud, à la mort douce qu'il se serait donnée lui-même.

Le fanatique est un instrument de vengeance que le moine fabrique et emploie lorsque son intérêt le lui ordonne.

# **Chapitre 10**

## Du moment où l'intérêt des Jésuites leur commande un grand attentat.

Le crédit des Jésuites baisse-t-il ? Attend-t-il d'un gouvernement nouveau plus de faveur que du gouvernement actuel? La bonté du prince régnant, le pouvoir du parti dévot à la cour les assure-t-il de l'impunité? Ils conçoivent alors leur détestable projet. Ils préparent les citoyens à de grands événements ; ils éveillent en eux des passions sinistres, ils effraient les imaginations, ou, comme autrefois, par la prédiction de la fin prochaine du monde, ou par l'annonce du renversement total de la religion. Au moment où ces idées mises en fermentation échauffent les esprits et deviennent le sujet général des conversations, les jésuites cherchent le forcené que doit armer leur ambition. Les scélérats de cette espèce sont rares. Il faut pour de tels attentats des âmes composées de sentiments violents et contraires, des âmes à la fois susceptibles du dernier degré de scélératesse, de dévotion, de crédulité et de remords. Il faut des hommes à la fois hardis et prudents, impétueux et discrets; et les caractères de cette espèce sont le produit des passions les plus mornes et les plus sévères. Mais à quoi reconnaître les âmes inflammables au fanatisme? Quel moyen de découvrir ces semences de passions, qui fortes, contraires et propres à former ces régicides, sont toujours invisibles avant d'être mises en action? Le tribunal de la

confession est le microscope où ces germes se découvrent. Dans ce tribunal $^{455}$ , où l'homme se trouve à nu, le droit d'interroger permet au moine de fouiller tous les replis d'une âme.

Le général, instruit par lui des mœurs, des passions et des dispositions d'une infinité de pénitents, a le choix sur un trop grand nombre pour n'y pas trouver l'instrument de sa vengeance.

Son choix fixé et le fanatique trouvé, il s'agit d'allumer son zèle. L'enthousiasme est une maladie contagieuse qui se communique, dit milord Shaftesbury, par le geste, le regard, le son de la voix, etc. Le général le sait : il commande, et le fanatique, attiré dans une maison de Jésuites, s'y trouve au milieu d'enthousiastes. C'est-là que s'animant lui-même du sentiment de ceux qui l'entourent, on lui fait accroire qu'il pense ce qu'on lui suggère, et que familiarisé avec l'idée du crime qu'il doit commettre, on le rend inaccessible aux remords.

Le remords d'un instant suffit pour désarmer le bras de l'assassin. Il n'est point d'homme, quelque méchant, quelque audacieux qu'il soit, qui soutienne sans effroi l'idée d'un si grand attentat et des tourments qui le suivent. Le seul moyen de lui en dérober l'horreur, c'est d'exalter tellement en lui le fanatisme, que l'idée de son crime, loin de s'associer dans sa mémoire à l'idée de son supplice, lui rappelle uniquement celle des plaisirs célestes, récompense de son forfait.

De tous les ordres religieux, celui des Jésuites est à la fois le plus puissant, le plus éclairé et le plus enthousiaste. Nul par conséquent qui puisse opérer aussi fortement sur l'imagination d'un fanatique, et nul qui puisse avec moins de danger attenter à la vie des princes. L'aveugle soumission des jésuites aux ordres de leur général, les assure tous les uns des autres. Sans défiance à cet égard, ils donnent un libre essor à leurs pensées.

Rarement chargés de commettre le crime qu'ils encouragent jusqu'à son exécution, la crainte du supplice ne peut refroidir leur zèle. Chaque Jésuite étayé de tout le crédit et de la puissance de l'ordre, sent qu'à l'abri de toute recherche, jusqu'à la consommation de l'attentat, nul, avant cet instant, n'osera se porter accusateur du membre d'une société redoutable par ses richesses, par le grand nombre d'espions qu'elle soudoie, de grands qu'elle dirige, de bourgeois qu'elle protége et qu'elle s'attache par le lien indissoluble de la crainte et de l'espérance.

Le Jésuite sait de plus que le crime consommé, rien de plus difficile que d'en convaincre sa société; que prodiguant l'or et les menaces, et se supposant toujours

319

<sup>&</sup>lt;sup>455</sup> Si l'on cite peu de régicides parmi les réformés, c'est qu'ils ne s'agenouillent point devant le prêtre, qu'ils se confessent à Dieu et non à l'homme. Il n'en est pas de même des catholiques. Presque tous se confessent et communient avant leurs attentats.

calomniée, elle pourra toujours répandre sur les plus noirs forfaits, cette obscurité favorable aux Jésuites qui veulent bien être soupçonnés d'un grand crime, parce qu'ils en deviennent plus redoutables; mais qui ne veulent pas en être convaincus, parce qu'ils seraient trop odieux.

Quel moyen en effet de les en convaincre? Le général sait le nom de tous ceux qui trempent dans un grand complot ; il peut, au premier soupçon, les disperser dans des couvents inconnus et étrangers : il peut, sous un faux nom, les y entretenir à l'abri d'une poursuite ordinaire. Devient-elle vive? Le général est toujours sûr de la rendre vaine, soit en enfermant l'accusé au fond du cloître, soit en le sacrifiant à l'intérêt de l'ordre. Avec tant de ressources et d'impunités, doit-on s'étonner que la société ait tant osé, et qu'encouragés par les éloges de l'ordre, ses membres aient souvent exécuté les entreprises les plus hardies.

On aperçoit donc dans la forme même du gouvernement des Jésuites la cause de la crainte, du respect qu'ils inspirent, et la raison enfin pour laquelle, depuis leur établissement, il n'est point de guerre religieuse, de révolutions, d'assassinats de princes à la Chine, en Éthiopie, en Hollande, en France, en Angleterre, en Portugal, à Genève, etc., auxquels les jésuites n'aient eu plus ou moins de part.

L'ambition du général et des assistants est l'âme de cette société. Nulle qui plus jalouse de la domination, ait employé plus de moyens pour se l'assurer. Le clergé séculier est sans doute ambitieux; mais animé de la même passion, il n'a pas les mêmes moyens de la satisfaire. Il fut plus rarement régicide.

Le Jésuite est dans la dépendance immédiate d'un supérieur<sup>456</sup>. Il n'en est pas de même du prêtre séculier. Ce prêtre, répandu dans le monde, distrait par ses affaires et

Il ajoute *ubi suprâ*, *cap.* 6, § 10: "Pour les grands crimes, les frères seront brûlés vifs. Pour les autres crimes, ils seront dépouillés, mis nus, seront attachés et déchirés impitoyablement par trois reprises à la volonté du père ministre. L'on ne leur donnera qu'avec mesure un pain d'affliction et une eau de douleur.

Pour les crimes atroces, le père ministre pourra inventer tel genre de tourment qu'il voudra".

<sup>&</sup>lt;sup>456</sup> L'obéissance du moine envers son supérieur, rendra toujours ce dernier redoutable. Ordonne-til le meurtre ? Le meurtre s'exécute. Quel religieux peut résister à ses commandements! Que de moyens dans le supérieur pour se faire obéir! Pour les connaître, parcourons la règle des capucins.

Clémens papa IV, ubi suprâ, cap. 6, § 24, dit : "Un frère n'a droit de se confesser qu'à un autre frère, si ce n'est dans le cas d'une nécessité absolue." Il dit : ubi suprâ, cap. 6, § 8 : "Si dans la prison un frère accablé du poids de ses fers, demande à se confesser à un religieux de l'ordre, il n'obtiendra sa demande que dans le cas où le gardien jugera à propos de lui accorder cette consolation et cette grâce. Le religieux ne pourra communier à Pâques que par la permission du supérieur, et toujours dans l'infirmerie, ou quelque autre lieu secret".

ses plaisirs, n'est point en entier à une seule idée. Son fanatisme n'est point sans cesse exalté par la présence d'autres fanatiques. Moins puissant d'ailleurs qu'un corps religieux, coupable, il serait puni. Il est donc moins entreprenant et moins redoutable que le régulier.

Le vrai crime des Jésuites ne fut pas la perversité<sup>457</sup> de leur morale, mais leurs constitutions, leurs richesses, leur pouvoir, leur ambition et l'incompatibilité de leurs intérêts avec celui de toute nation.

Quelque parfaite qu'ait été la législation de ces religieux, quelque empire qu'elle dût leur donner sur les peuples, cependant, dira-t-on, ces Jésuites si redoutés, sont aujourd'hui bannis de France, de Portugal, d'Espagne : oui, parce qu'on s'est encore opposé à temps à leurs vastes projets.

Dans toute constitution monastique, il est un vice radical, c'est le défaut de puissance réelle. Celle des moines est fondée sur la folie et la stupidité des hommes. Or, il faut qu'à la longue l'esprit humain s'éclaire ou du moins qu'il change de folie. Les Jésuites, qui l'avaient prévu, voulaient en conséquence réunir dans leurs mains la puissance temporelle et spirituelle. Ils voulaient effrayer par leurs armées les princes qu'ils n'intimideraient point par le poignard ou le poison. Ils avaient à cet effet déjà jeté dans le Paraguay et la Californie les fondements de nouveaux empires.

Que le sommeil du magistrat eût été plus long, cent ans plus tard, peut-être était-il impossible de s'opposer à leurs desseins. L'union du pouvoir spirituel et temporel les eût rendus trop redoutables : ils eussent à jamais retenu les catholiques dans l'aveuglement et leurs princes dans l'humiliation. Rien ne prouve mieux le degré

Il dit *ubi suprâ*, *cap.* 6, § 2: "Si le fer, le feu, les fouets, la soif, la prison, le refus des sacrements ne sont pas suffisants pour punir un frère, ou lui faire avouer le crime dont il est accusé, le père ministre pourra inventer tel genre de supplice qu'il voudra, sans lui nommer les délateurs et les témoins, à moins que ce ne fût un religieux de grande importance. Car il serait indécent de mettre à la question (or le cas d'un crime énorme) un père qui aurait d'ailleurs bien mérité de l'ordre".

Il ajoute enfin, *ubi suprâ*, *cap.* 6, § 3: "Le frère qui aura recours au tribunal séculier, tel que celui de l'évêque, sera puni à la volonté du général ou du provincial ; et le frère qui confessera son péché, ou en aura été convaincu, sera exécuté par forme de provision, nonobstant l'appel, sauf à faire droit dans la suite, si l'appel est fondé".

Une telle règle donnée, il n'est point de moine dont le pape, l'église et le général ne puisse faire un régicide. Point de supérieurs auxquels le prince dût conférer une semblable puissance sur ses inférieurs. Par quel aveuglement expose-t-il ainsi l'innocence aux plus cruels supplices, et lui-même à tant de dangers ?

<sup>457</sup> De faux principes de morale ne sont dangereux que lorsqu'ils font loi.

d'autorité auquel les Jésuites étaient déjà parvenus, que la conduite tenue en France pour les en chasser<sup>458</sup>.

Pourquoi le magistrat s'éleva-t-il si vivement contre leurs livres<sup>459</sup>? Il apercevait sans doute la frivolité d'une telle accusation ; mais il sentait aussi que cette accusation était la seule qui pût les perdre dans l'esprit des peuples. Toute autre eût été impuissante.

Supposons en effet que dans l'arrêt de leur bannissement le magistrat n'eût fait usage que des seuls motifs du bien public.

"Toute société nombreuse, eût-il dit, est ambitieuse et ne s'occupe que de son intérêt particulier. Ne se confond-il pas avec l'intérêt public? Cette société est dangereuse.

Quant à celle des Jésuites, eût-il ajouté, il est évident que soumise par sa constitution à un despote étranger, elle ne peut avoir d'intérêt conforme à celui du public<sup>460</sup>.

<sup>458</sup> Lorsque effrayés des remontrances de leurs parlements, on voit les rois se confier aux Jésuites, comment ne se pas rappeler la fable du Souriceau ? Quel animal bruyant je viens de rencontrer, dit-il à sa mère ; c'est, dit-il, un coq. Je suis transi de peur ; je n'aurais pu vous rejoindre, si je n'eusse été rassuré par la présence d'un animal bien doux. Il me paraît ami de notre espèce. Son nom est un chat. O ! mon fils, c'est de ce dernier dont il faut te garder.

<sup>459</sup> Parmi les ouvrages des Jésuites, il en est sans doute beaucoup plus de ridicules que de hasardés. Le P. Garasse, par exemple, déclamant contre Caïn, dit, page 130, l. 2, de sa doctrine curieuse, "que Caïn, comme le remarquent les Hébreux, était un homme de peu de sens, et le premier athée ; que ce Caïn ne pouvait comprendre ce que lui disait Adam son père, savoir, qu'il était un Dieu saint, juge de nos action. Ne pouvant le comprendre, Caïn s'imaginait que c'était des contes de vieilles, et que son père avait perdu le sens commun, lorsqu'il lui racontait sa sortie du paradis terrestre, et ce qui lui était arrivé. Delà Caïn se laisse emporter à tuer son frère, et à répondre à Dieu comme s'il eut parlé à un faquin".

Ce même père, l. 1, page 97, raconte qu'à l'arrivée de Calvin dans le Poitou, lorsque presque toute la noblesse en embrassait les erreurs, un gentilhomme retint partie de cette noblesse à la foi catholique, en disant : "Je promets d'établir une religion meilleure que celle de Calvin, si je trouve une douzaine de bélîtres qui ne craignent pas de se faire brûler pour la défense de mes rêveries." Fontenelle fut persécuté pour avoir répété dans ses oracles ce que le père Garasse fait dire au gentilhomme Poitevin. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur et malheur en ce monde.

<sup>460</sup> Les magistrats peuvent sans doute appliquer aux Jésuites ce mot de Hobbes aux prêtres papistes : "Vous êtes, leur disait-il, une confédération de fripons ambitieux. Jaloux de dominer sur les peuples, vous tachez, à force de mystères et de non-sens, d'éteindre en eux les lumières de la raison et de l'évangile.

L'extrême étendue du commerce des Jésuites ne peut-il pas être destructif du commerce national? Des richesses immenses, gagnées<sup>461</sup> dans le négoce, et transportées au gré du général, à la Chine, en Espagne, en Allemagne, en Italie, etc. ne peuvent qu'appauvrir une nation".

Une société enfin devenue célèbre par des attentats sans nombre, une société composée d'hommes sobres, et qui, pour multiplier ses partisans, offre protection, crédit, richesses à ses amis, persécution, infortune et mort à ses ennemis, est à coup sûr une société dont les projets devaient être aussi vastes que destructifs du bonheur général.

Quelque raisonnables qu'eussent été ces motifs, ils eussent fait peu d'impressions, et l'ordre puissant et protégé des Jésuites n'eût jamais été sacrifié à la raison et au bien public.

# **Chapitre 11**

## Le Jansénisme seul pouvait détruire les Jésuites.

Pour combattre les Jésuites avec avantage, que fallait-il? opposer passion à passion, secte à secte, fanatisme à fanatisme. Il fallait armer contre eux le Janséniste. Or, le Janséniste, insensible par dévotion<sup>462</sup> ou par stupidité au malheur de ses semblables, ne se fût point élevé contre les Jésuites, s'il n'eût aperçu en eux que les ennemis du bien public. Les magistrats le sentirent et crurent que pour l'animer contre des religieux, il fallait étonner son imagination, et dans un livre tel que celui des assertions, faire sans cesse retentir à ses oreilles les mots d'impudicité, de péché philosophique, de magie, d'astrologie, d'idolâtrie, etc.

On a reproché ces assertions aux magistrats. Ils ont, a-t-on dit, avili et dégradé leur caractère et leur dignité en se présentant au public sous la forme de

Croire à la vérité du prêtre, dit à ce sujet le poète Lee, c'est se fier aux souris du grand, aux larmes de la courtisane, aux serments du marchand et à la tristesse de l'héritier".

<sup>461</sup> "Les richesses des Jésuites sont immenses ; ils ne sèment ni ne labourent, et cependant, dit Shakespeare, ce sont ceux qui recueillent toute la graisse de la terre. Ils savent même pressurer jusqu'au suc de la pauvreté".

<sup>462</sup> Jusqu'aux pédants Jansénistes, tous conviennent qu'en France l'éducation actuelle ne peut former des citoyens et des patriotes. Pourquoi donc, toujours occupés de leur grâce versatile ou suffisante, ces Jansénistes n'ont-ils encore proposé aucun plan d'éducation publique. Que d'indifférence dans les dévots pour le bien général!

controversistes<sup>463</sup>. Ni les princes, ni les magistrats ne doivent sans doute pas faire le vil métier d'ergotistes et de théologiens. Les disputes de l'école sont incompatibles avec les grandes vues de l'administration. Ces disputes rétrécissent les esprits<sup>464</sup>.

Si l'on y met trop d'importance, elles deviennent le présage des plus grands malheurs. Elles annoncèrent la Saint-Barthélemy. Le siècle d'or d'une nation n'est pas celui des controverses. Cependant si lors de l'affaire des Jésuites, les magistrats n'avaient en France que peu de crédit et d'autorité; si la position des parlements, par rapport aux Jésuites était telle qu'ils ne pussent opérer le bien public que sous des prétextes et par des motifs différents de ceux qui les déterminaient réellement, pourquoi n'en eussent-ils pas fait usage, et n'eussent-ils pas profité du mépris où tombèrent les livres et la morale des Jésuites, pour délivrer la France de moines devenus si redoutables par leur pouvoir, leurs intrigues, leurs richesses, leur ambition<sup>465</sup>, et surtout par les moyens que leur constitution leur fournissait pour s'asservir les esprits?

<sup>463</sup> Ce livre des Assertions, disaient les partisans des Jésuites, digne d'un théologien Hibernais, ne l'est point d'un parlement. Les Jésuites, ajoutaient-ils, n'ont donc pas été jugés par des magistrats, mais par des procureurs Jansénistes. Ce que je sais, c'est qu'on doit en partie à ce livre la dissolution de cette société, tant il est vrai que les plus heureuses réformes s'opèrent quelquefois par les moyens les plus ridicules.

<sup>464</sup> En presque tous les pays, qui veut obtenir une charge, doit être de la religion du peuple. La Chine, dit-on, est presque le seul empire où l'on ait reconnu l'abus de cet usage. Pour être historien juste et véridique, il faut, disent les Chinois, être indifférent à toute religion ; pour régir équitablement les hommes, pour être magistrat intègre, mandarin sans prévention, il faut donc n'être pareillement d'aucune secte.

<sup>465</sup> Pons de Thiard de Bissy, évêque de Châlons-sur-Saône (le seul qui dans les états de Blois de 1558 fût resté fidèle à Henri III), adresse une lettre au parlement de Dijon. Dans cette lettre, en date de 1590, ce prélat déplore d'abord le malheur de sa triste patrie ; il décrit les horreurs de la ligue et ses crimes abominables ; il assure enfin que Dieu, dans sa colère, veut abîmer ce beau royaume, que des imposteurs au masque de fer ont ébranlé de toutes parts. Puis, s'adressant au parlement, c'est ainsi qu'il l'exhorte à chasser les Jésuites :

"Ces apôtres de Mahomet ont, dit-il, l'impiété de prêcher que la guerre est la voie de Dieu. Que ces séducteurs diaboliques, ces amateurs présomptueux de la fausse sagesse, ces zélateurs hypocrites, ces murailles reblanchies, ces écoles, auteurs de tempêtes civiles, ces incendiaires des esprits, ces boute-feu des séditions, ces émissaires de l'Espagne, ces espions dangereux et habiles dans l'art de dresser des embûches, soient donc à jamais bannis de la France."

Portant ensuite la parole au Jésuite Charles et à ses confrères : "Vous voyez, dit-il, tous ces forfaits exécrables qui font gémir les gens de bien, et vous n'y opposez pas le moindre signe d'improbation :

Le vrai crime des Jésuites fut l'excellence de leur gouvernement. Son excellence fut partout destructive du bonheur public.

Il faut en convenir, les Jésuites ont été un des plus cruels fléaux des nations : mais sans eux l'on n'eût jamais parfaitement connu ce que peut sur les hommes un corps de lois dirigées au même but.

Que se proposèrent les Jésuites? la puissance et la richesse de l'ordre. Or, nulle législation avec si peu de moyens ne remplit mieux ce grand objet. Si l'on ne trouve chez aucun peuple d'exemple d'un gouvernement aussi parfait, c'est que pour l'établir il faut avoir comme un Romulus un nouvel empire à fonder. On est rarement dans cette position; et dans toute autre peut-être est-il impossible de donner une excellente législation.

# **Chapitre 12**

#### Examen de cette vérité.

Un homme établit-il quelques lois nouvelles dans un empire, ou c'est en qualité de magistrat commis par le peuple pour en corriger l'ancienne législation, ou c'est en qualité de vainqueur : c'est-à-dire, à titre de conquêtes. Telles ont été les diverses positions où se sont trouvés, Solon d'une part, Alexandre ou Tamerlan de l'autre.

Dans la première de ces positions, le magistrat, comme s'en plaignait Solon, est forcé de se conformer aux mœurs et aux goûts de ceux qui l'emploient. Ils ne lui demandent point une excellente législation; elle serait trop discordante avec leurs mœurs. Ils désirent simplement la correction de quelques abus introduits dans le gouvernement actuel. Le magistrat en conséquence ne peut donner d'essor à son génie. Il n'embrasse point un grand plan et ne se propose point l'établissement d'un gouvernement parfait.

Dans la seconde de ces positions, que se propose d'abord le conquérant? d'affermir son autorité sur des nations appauvries, dévastées par la guerre et encore irritées de leur défaite. S'il leur impose quelques unes des lois de son pays, c'est en

vous faites plus ; vous y applaudissez, vous promettez aux plus grands crimes les récompenses célestes. Vous excitez à les commettre, et vous placez dans le ciel d'infâmes brigands que vous lavez dans la rosée de votre miséricorde".

"Le roi très-chrétien vient d'être assassiné par l'attentat horrible de vos semblables, et vous l'immolez encore après sa mort. Vous le dévouez aux flammes éternelles, et vous osez prêcher qu'on doit lui refuser le secours des prières".

adoptant une partie des leurs. Peu lui importent les malheurs résultants d'un mélange de lois souvent contradictoires entre elles.

Ce n'est point au moment de la conquête que le vainqueur conçoit le vaste projet d'une parfaite législation. Possesseur encore incertain d'une couronne nouvelle, l'unique chose qu'il exige alors de ses nouveaux sujets, c'est leur soumission. Et dans quel temps s'occupe-t-on de leur félicité ?

Il n'est point de muse à laquelle on n'ait érigé un temple ; point de science qu'on n'ait cultivée dans quelque académie, point d'académie où l'on n'ait proposé quelque prix pour la solution de certains problèmes d'optique, d'agriculture, d'astronomie, de mécaniques, etc. Par quelle fatalité les sciences de la morale et de la politique, sans contredit les plus importantes de toutes et celles qui contribuent le plus à la félicité nationale, sont-elles encore sans écoles publiques ?

Quelle preuve plus frappante de l'indifférence des hommes pour le bonheur de leurs semblables 466 ?

Pourquoi les puissants n'ont-ils point encore institué d'académies morales et politiques? Craindraient-ils qu'elles ne résolussent enfin le problème d'une excellente législation, et n'assurassent à jamais le bonheur des citoyens? Ils le craindraient sans doute, s'ils soupçonnaient que le bonheur public exigeât le sacrifice de la moindre partie de leur autorité. Il n'est qu'un intérêt qui se taise devant l'intérêt national, c'est celui du faible. Le prince communément ne voit que lui dans la nature. Qui l'intéresserait à la félicité de ses sujets? S'il les aimait, les enchaînerait-il? Est-ce du char de la victoire et du trône du despotisme qu'il peut leur donner des lois utiles? Enivré de ses succès, qu'importe au conquérant la félicité de ses esclaves?

Quant au magistrat chargé par une république de la réforme de ses lois, il a communément trop d'intérêts divers à ménager, trop d'opinions différentes à concilier, pour pouvoir en ce genre rien faire de grand et de simple. C'est uniquement au fondateur d'une colonie qui commande à des hommes encore sans préjugés et sans

<sup>&</sup>lt;sup>466</sup> O mortels qui vous dites bons, et qui l'êtes en effet si peu, ne rougirez-vous jamais de votre indifférence pour la réforme et la perfection de vos lois? Vos magistrats ne savent-ils vous régir et vous contenir que par la crainte des supplices les plus abominables? Insensibles aux cris et aux gémissements des condamnés, n'essaieront-ils jamais de réprimer le crime par des moyens plus doux? Il est temps qu'ils constatent leur humanité par la recherche de ces moyens. Qu'ils composent donc des ouvrages sur ce sujet. Qu'ils craignent qu'on n'impute à la paresse de leur esprit le meurtre de tant d'infortunés et qu'ils proposent enfin des prix pour la solution du problème si digne de l'équité compatissante des souverains.

O mortels ! votre prétendue bonté n'est qu'hypocrisie ! Elle est dans vos paroles, et non dans vos actions.

habitudes, qu'il appartient de résoudre le problème d'une excellente législation. Rien dans cette position n'arrête la marche de son génie, ne s'oppose à l'établissement des lois les plus sages. Leur perfection n'a d'autres bornes que les bornes mêmes de son esprit.

Mais quant à l'objet qu'elles se proposent, pourquoi les lois monastiques sont-elles les moins imparfaites? c'est que le fondateur d'un ordre religieux est dans la position du fondateur d'une colonie. C'est qu'un Ignace en traçant dans le silence et la retraite le plan de sa règle, n'a point encore à ménager les goûts et les opinions de ses sujets futurs. Sa règle faite, son ordre approuvé, il est entouré de novices d'autant plus soumis à cette règle qu'ils l'ont volontairement embrassée et qu'ils ont par conséquent approuvé les moyens par lesquels ils sont contraints à l'observer. Faut-il donc s'étonner, si dans leur genre, de telles législations sont plus parfaites que celles d'aucune nations.

De toutes les études celle des diverses constitutions monastiques est peut-être une des plus curieuses et des plus instructives pour des magistrats, des philosophes et généralement pour tous les hommes d'état. Ce sont des expériences en petit qui révélant les causes secrètes de la félicité, de la grandeur et de la puissance des différents ordres religieux, prouvent, comme je me suis proposé de le montrer, que ce n'est ni de la religion, ni de ce qu'on appelle la morale, à peu-près la même chez tous les peuples et tous les moines, mais de la législation seule que dépendent les vices, les vertus, la puissance et la félicité des nations.

Les lois sont l'âme des empires, les instruments du bonheur public. Ces instruments encore grossiers peuvent être de jour en jour perfectionnés. À quel degré peuvent-ils l'être ; et jusqu'où l'excellence de la législation peut-elle porter le bonheur des citoyens<sup>467</sup>? Il faut, pour résoudre cette question, savoir d'abord en quoi consiste le bonheur de l'individu.

\_\_\_\_\_

\_

<sup>&</sup>lt;sup>467</sup> Entre les différents ordres religieux, ceux dont le gouvernement approche le plus de la forme républicaine, et dont les sujets sont les plus libres et plus heureux, sont en général ceux dont les mœurs sont les meilleures, et la morale la moins erronée. Tels sont les doctrinaires et les oratoriens.

# **Section 8**

De ce qui constitue le bonheur des individus; de la base sur laquelle on doit édifier la félicité nationale, nécessairement composée de toutes les félicités particulières.

# **Chapitre 1**

### Tous les hommes dans l'état de société peuvent-ils être également heureux?

Nulle société où tous les citoyens puissent être égaux en richesses et en puissance<sup>468</sup>. En est-il où tous puissent être égaux en bonheur? C'est ce que j'examine.

Des lois sages pourraient sans doute opérer le prodige d'une félicité universelle. Tous les citoyens ont-ils quelque propriété? tous sont-ils dans un certain état d'aisance, et peuvent-ils, par un travail de sept ou huit heures, subvenir abondamment à leurs besoins et à ceux de leur famille? Ils sont aussi heureux qu'ils peuvent l'être.

Pour le prouver, sachons en quoi consiste le bonheur du particulier. Cette connaissance préliminaire est la seule base sur laquelle on puisse édifier la félicité nationale.

Une nation est le composé de tous ses citoyens ; et le bonheur public, le composé de tous les bonheurs particuliers. Or, qu'est-ce qui constitue le bonheur de

<sup>&</sup>lt;sup>468</sup> Point de calomnie dont, en France, le clergé n'ait noirci les philosophes. Il les accusait de ne reconnaître aucune supériorité de rang, de naissance et de dignité. Il croyait, par ce moyen, irriter le puissant contre eux. Cette accusation était heureusement trop vague et trop ridicule. En effet, sous quel point de vue un philosophe s'égalerait-il au grand Seigneur? ou ce serait en qualité de chrétien, parce qu'à ce titre tous les hommes sont frères ; ou ce serait en qualité de sujet d'un despote, parce que tout sujet n'est devant lui qu'un esclave, et que tous les esclaves sont essentiellement de même condition. Or les philosophes ne sont apôtres ni du papisme, ni du despotisme ; et d'ailleurs il ne doit point y avoir en France de despote. Mais les titres dont on y décore les grands Seigneurs sont-ils autre chose que les joujoux d'une vanité puérile? ont-ils nécessairement part au maniement des affaires publiques? ont-ils une puissance réelle? ils ne sont point grands en ce sens ; mais ils ont des noms qu'on respecte, et qu'on doit respecter.

l'individu? Peut-être l'ignore-t-on encore, et ne s'est-on point assez occupé d'une question qui peut cependant jeter les plus grandes lumières sur les diverses parties de l'administration.

Qu'on interroge la plupart des hommes. Pour être également heureux, diront-ils, il faudrait que tous fussent également riches et puissants. Rien de plus faux que cette assertion. En effet, si la vie n'est que le composé d'une infinité d'instants divers, tous les hommes seraient également heureux, si tous pouvaient remplir ces instants d'une manière également agréable. Le peut-on dans les différentes conditions? Est-il possible d'y colorier de la même nuance de félicité tous les moments de la vie humaine? Pour résoudre cette question, sachons dans quelles occupations différentes se consomment nécessairement les diverses parties de la journée.

# **Chapitre 2**

### De l'emploi du temps.

Les hommes ont faim et soif : ils ont besoin de coucher avec leur femmes, de dormir, etc. Des vingt-quatre heures de la journée, ils en emploient dix ou douze à pourvoir à ces divers besoins. Au moment qu'ils les satisfont, depuis le marchand de peaux de lapin jusqu'au prince, tous sont également heureux.

En vain dirait-on que la table de la richesse est plus délicate que celle de l'aisance. L'artisan est-il bien nourri? il est content. La différente cuisine des différents peuples, prouve, comme je l'ai déjà dit, que la bonne chère est la chère accoutumée<sup>469</sup>.

Il est donc dix ou douze heures de la journée où tous les hommes assez aisés pour se procurer leur nécessaire, peuvent être également heureux. Quant aux dix ou douze autres heures, c'est-à-dire à celles<sup>470</sup> qui séparent un besoin renaissant d'un besoin satisfait, qui doute que les hommes n'y jouissent encore de la même félicité, s'ils en font communément le même usage, et si presque tous le consacrent au travail, c'est-à-dire, à l'acquisition de l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins? Or, le postillon qui court, le charretier qui voiture, le commis qui enregistre, tous dans leurs

<sup>&</sup>lt;sup>469</sup> Ce mot me rappelle celui d'un cuisinier français. Il était passé en Angleterre ; il y voyait tout manger à la sauce blanche. Quoi, disait-il, en ce pays on compte cent religions différentes, et qu'une seule sauce pour tous les mets. Vive la France, nous n'y avons qu'une religion ; mais en revanche point de viande qu'on n'y mange à cent sauces différentes.

<sup>&</sup>lt;sup>470</sup> C'est effet de l'emploi plus ou moins heureux de ces dix ou douze heures que dépend principalement le malheur ou le bonheur de la plupart des hommes.

divers états se proposent ce même objet. Ils font donc, en ce sens, le même emploi de leur temps.

Mais, dira-t-on, en est-il ainsi de l'opulent oisif? Ses richesses fournissent sans travail à tous ses besoins, à tous ses amusements : j'en conviens. En est-il plus heureux? Non : la nature ne multiplie pas en sa faveur les besoins de la faim, de l'amour, etc. Mais cet opulent remplit-il d'une manière plus agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant? J'en doute.

L'artisan est sans contredit exposé au travail. Mais le riche oisif l'est à l'ennui. Lequel de ces deux maux est le plus grand ?

Si le travail est généralement regardé comme un mal, c'est que dans la plupart des gouvernements l'on ne se procure le nécessaire que par un travail excessif ; c'est que l'idée du travail rappelle en conséquence toujours l'idée de la peine.

Le travail cependant n'en est pas une en lui-même. L'habitude nous le rend-elle facile ? Nous occupe-t-il sans trop nous fatiguer ? Le travail, au contraire, est un bien.

Que d'artisans devenus riches continuent encore leur commerce, et ne le quittent qu'à regret, lorsque la vieillesse les y contraint? Rien que l'habitude ne rende agréable.

Dans l'exercice de sa charge, de son métier, de sa profession, de son talent, le magistrat qui juge, le serrurier qui forge, l'huissier qui exploite, le poète et le musicien qui composent, tous goûtent à-peu-près le même plaisir, et dans leurs travaux divers trouvent également le moyen d'échapper au mal physique de l'ennui.

L'homme occupé est l'homme heureux. Pour le prouver, je distinguerai deux sortes de plaisirs.

Les uns sont les *plaisirs des sens*. Ils sont fondés sur des besoins physiques. Ils sont goûtés dans toutes les conditions ; et dans le moment où les hommes en jouissent, ils sont également fortunés. Mais ces plaisirs ont peu de durée.

Les autres sont les *plaisirs de prévoyance*. Entre ces plaisirs, je compte tous les moyens de se procurer les besoins physiques. Ces moyens sont, par la prévoyance, toujours convertis en plaisirs réels. Je prends le rabot : qu'éprouverai-je? Tous les plaisirs de prévoyance attachés au paiement de ma menuiserie. Or, les plaisirs de cette espèce n'existent pas pour l'opulent qui, sans travail, trouve dans sa caisse l'échange de tous les objets de ses désirs. Il n'a rien à faire pour se les procurer ; il en est d'autant plus ennuyé.

Aussi, toujours inquiet, toujours en mouvement, toujours promené dans un carrosse, c'est l'écureuil qui se désennuie en roulant sa cage. Pour être heureux, l'opulent oisif est forcé d'attendre que la nature renouvelle en lui quelque besoin.

C'est donc l'ennui du désœuvrement qui remplit en lui l'intervalle qui sépare un besoin renaissant d'un besoin satisfait.

Dans l'artisan, c'est le travail qui, lui procurant les moyens de pourvoir à des besoins, à des amusements qu'il n'obtient qu'à ce prix, le lui rend agréable.

Pour le riche oisif, il est mille moments d'ennui pendant lesquels l'artisan et l'ouvrier goûtent les plaisirs toujours renaissants de la prévoyance.

Le travail, lorsqu'il est modéré, est en général le plus heureux emploi que l'on puisse faire du temps où l'on ne satisfait aucun besoin, où l'on ne jouit d'aucun des plaisirs des sens, sans contredit les plus vifs et les moins durables de tous.

Que de sentiments agréables ignorés de celui qu'aucun besoin ne nécessite à penser! Mes immenses richesses m'assurent-elles tous les plaisirs que le pauvre désire, et qu'il acquiert avec tant de peine? Je me plonge dans l'oisiveté. J'attends, comme je l'ai déjà dit, avec impatience, que la nature réveille en moi quelque désir nouveau. J'attends, je suis ennuyé et malheureux. Il n'en est pas ainsi de l'homme occupé. L'idée de travail et de l'argent dont on le paye s'est-elle associée dans sa mémoire à l'idée de bonheur? l'occupation en devient un. Chaque coup de hache rappelle au souvenir du charpentier les plaisirs que doit lui procurer le paiement de sa journée.

En général, toute occupation nécessaire remplit de la manière la plus agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, c'est-à-dire, les dix ou douze heures de la journée où l'on envie le plus l'oisiveté du riche, où l'on le croit si supérieurement heureux.

La joie avec laquelle dès le matin le laboureur attèle sa charrue, et le receveur ouvre sa caisse et son livre de compte, en est la preuve.

L'occupation est un plaisir de tous les instants, mais ignoré du grand et du riche oisif. La mesure de notre opulence, quoi qu'en dise le préjugé, n'est donc pas la mesure de notre félicité. Aussi dans toutes les conditions où, comme je l'ai déjà dit, l'on peut par un travail modéré subvenir à tous ses besoins, les hommes au-dessus de l'indigence, moins exposés à l'ennui que les riches oisifs, sont à peu-près aussi heureux qu'ils peuvent l'être.

Les hommes, sans être égaux en richesses et en dignités, peuvent donc l'être en bonheur. Mais pourquoi les empires ne sont-ils peuplés que d'infortunés ?

### Chapitre 3

Des causes du malheur de presque toutes les Nations.

Le malheur presque universel des hommes et des peuples dépend de l'imperfection de leurs lois, et du partage trop inégal des richesses. Il n'est dans la plupart des royaumes que deux classes de Citoyens ; l'une qui manque du nécessaire, l'autre qui regorge de superflus.

La première ne peut pourvoir à ses besoins que par un travail excessif. Ce travail est un mal physique pour tous : c'est un supplice pour quelques-uns.

La seconde classe vit dans l'abondance, mais aussi dans les angoisses de l'ennui<sup>471</sup>. Or, l'ennui est un mal presque aussi redoutable que l'indigence.

La plupart des Empires ne doivent donc être peuplés que d'infortunés. Que faire pour y rappeler le bonheur? Diminuer la richesse des uns, augmenter celle des autres, mettre le pauvre en un tel état d'aisance, qu'il puisse, par un travail de sept ou huit heures, abondamment subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. C'est alors qu'il devient à-peu-près aussi heureux qu'il le peut être.

Il goûte alors, quant aux plaisirs physiques, tous ceux de l'opulent. L'appétit du pauvre est de la nature de l'appétit du riche; et pour me servir du proverbe usité, *le riche ne dîne pas deux fois*.

Je sais qu'il est des plaisirs coûteux hors de la portée de la simple aisance : mais l'on peut toujours les remplacer par d'autres, et remplir d'une manière également agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, c'est-à-dire, un repas d'un autre repas, une première d'une seconde jouissance. Dans tout sage gouvernement, l'on peut jouir d'une égale félicité, et dans les moments où l'on satisfait ses besoins, et dans ceux qui séparent un besoin satisfait d'un besoin renaissant. Or, si la vie n'est que l'addition de ces deux sortes d'instants, l'homme aisé, comme je m'étais proposé de le prouver, peut donc égaler en bonheur les plus riches et les plus puissants.

Mais est-il possible que de bonnes lois missent tous les citoyens dans cet état d'aisance requis pour le bonheur? C'est à ce fait que se réduit maintenant cette importante question.

<sup>&</sup>lt;sup>471</sup> À combien de maux, outre ceux de l'ennui, les riches ne sont-ils pas sujets ? Que d'inquiétudes et de soins pour accroître et conserver une grande fortune ? Qu'est-ce qu'un riche ? C'est l'intendant d'une grande maison, chargé de nourrir et d'habiller les valets qui le déshabillent.

Si ses domestiques ont du pain assuré pour leur vieillesse et s'ils n'ont point partagé avec leur maître l'ennui de son désœuvrement, ils ont été mille fois plus heureux.

Le bonheur d'un opulent est une machine compliquée, à laquelle il y a toujours à refaire. Pour être constamment heureux, il faut l'être à peu de frais.

# **Chapitre 4**

### Qu'il est possible de donner plus d'aisance aux Citoyens.

Dans l'état actuel de la plupart des nations, que le gouvernement frappé de la trop grande disproportion des fortunes, veuille y remettre plus d'égalité, il aura sans doute mille obstacles à surmonter. Un semblable projet conçu avec sagesse ne doit et ne peut s'exécuter que par des changements continus et insensibles; mais ces changements sont possibles.

Que les lois assignent quelque propriété à tous les Citoyens, elles arracheront le pauvre à l'horreur de l'indigence, et le riche au malheur de l'ennui. Elles rendront l'un et l'autre plus heureux.

Mais ces lois établies s'imagine-t-on que, sans être également riches ou puissants<sup>472</sup>, les hommes se croiraient également heureux? Rien de plus difficile à leur persuader dans l'éducation actuelle. Pourquoi? c'est que dans leur enfance on associe dans leur mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur; c'est qu'en presque tous les pays cette idée doit se graver d'autant plus profondément dans leur souvenir, qu'ils n'y pourvoient communément que par un travail excessif à leurs besoins pressants et journaliers.

En serait-il ainsi dans un pays gouverné par d'excellentes lois ?

Si le Sauvage a pour l'or et les dignités le mépris le plus dédaigneux, l'idée de l'extrême richesse n'est donc pas nécessairement liée à celle de l'extrême bonheur. On peut donc s'en former des idées distinctes et différentes; on peut donc prouver aux hommes que dans la suite des instants qui composent leur vie, tous seraient également heureux, si par la forme du Gouvernement, ils pouvaient à quelque aisance

Que par la forme du gouvernement, j'aie tout à craindre des grands, je respecterai mécaniquement la grandeur jusque dans le seigneur étranger qui ne peut rien sur moi. Que j'aie associé dans mon souvenir l'idée de vertu à celle de bonheur, je la cultiverai lors même que cette vertu sera l'objet de la persécution. Je sais bien qu'à la longue ces deux idées se désuniront, mais ce sera l'œuvre du temps et même d'un long temps. Il faudra pour cet effet que des expériences répétées m'aient cent fois prouvées que la vertu ne procure réellement aucun des avantages que j'en attendais. C'est dans la méditation profonde de ces faits qu'on trouvera la solution d'une infinité de problèmes moraux insolubles sans la connaissance de cette association de nos idées.

<sup>&</sup>lt;sup>472</sup> Ai-je contracté un grand nombre de besoins? En vain l'on voudrait me persuader que peu de fortune suffise à ma félicité. Si l'on a dès mon enfance uni dans ma mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur, quel moyen de les séparer dans un âge avancé? Ignorerait-on encore ce que peut sur nous l'association de certaines idées?

joindre la propriété de leurs biens, de leur vie et de leur liberté. C'est le défaut de bonnes lois qui partout allume le désir d'immenses richesses.

# **Chapitre 5**

#### Du désir excessif des richesses.

Je n'examine point dans ce chapitre si le désir de l'or est le principe d'activité de la plupart des nations, et si dans les Gouvernements actuels, cette passion n'est point un mal nécessaire. Je ne la considère que relativement à son influence sur le bonheur des particuliers.

Ce que j'observe à ce sujet, c'est qu'il est des pays où le désir d'immenses richesses devient raisonnable. Ce sont ceux où les taxes sont arbitraires, et par conséquent les possessions incertaines, où les renversements des fortunes sont fréquents; où, comme en Orient, le Prince peut impunément s'emparer des propriétés de ses sujets.

Dans ce pays, si l'on désire les trésors d'Ambulcasem, c'est que toujours exposé à les perdre, on espère au moins tirer des débris d'une grande fortune de quoi subsister soi et sa famille. Par-tout où la loi, sans force, ne peut protéger le faible contre le puissant, on peut regarder l'opulence comme un moyen de se soustraire aux injustices, aux vexations du fort, au mépris enfin, compagnon de la faiblesse. On désire donc une grande fortune comme une protectrice et un bouclier contre les oppresseurs.

Mais dans un Gouvernement où l'on serait assuré de la propriété de ses biens, de sa vie, de sa liberté, où le Peuple vivrait dans une certaine aisance, le seul homme qui pût raisonnablement désirer d'immenses richesses, serait le riche oisif ; lui-seul s'il en était dans un tel pays, pourrait les croire nécessaires à son bonheur ; parce que ses besoins sont en fantaisies<sup>473</sup>, et que les fantaisies n'ont point de bornes. Vouloir les satisfaire, c'est vouloir remplir le tonneau des Danaïdes.

Par-tout où les citoyens n'ont point de part au Gouvernement, où toute émulation est éteinte, quiconque est au-dessus du besoin, est sans motif pour étudier et s'instruire; son âme est vide d'idées; il est absorbé dans l'ennui; il voudrait y échapper: il ne le peut. Sans ressource au-dedans de lui-même, c'est du dehors qu'il

<sup>473</sup> Il est des pays où le faste et les fantaisies sont non-seulement le besoin des grands, mais encore celui du financier. Rien de plus ridicule que ce qu'il appelle chez lui le luxe de décence. Encore n'est-ce pas ce luxe qui le ruine. Qu'on ouvre ses livres de compte, l'on voit que les dépenses de sa maison ne sont pas les plus considérables ; que les plus grandes sont en fantaisies, bijoux, etc., et que ses besoins en ce genre sont illimités, comme son amour pour les richesses.

attend sa félicité. Trop paresseux pour aller au-devant du plaisir, il voudrait que le plaisir vînt au-devant de lui. Or, le plaisir se fait souvent attendre, et le riche par cette raison est souvent et nécessairement infortuné.

Ma félicité dépend-elle d'autrui ? Suis-je passif dans mes amusements ? Ne puis-je m'arracher moi-même à l'ennui ? Quel moyen de m'y soustraire ? C'est peu d'une table splendide, il me faut encore des chevaux, des chiens, des équipages, des concerts, des musiciens, des peintres, des spectacles pompeux. Point de trésor qui puisse fournir à ma dépense.

Peu de fortune suffit au bonheur de l'homme occupé<sup>474</sup>. La plus grande ne suffit pas au bonheur d'un désœuvré. Il faut ruiner cent villages pour amuser un oisif. Les plus grands princes n'ont point assez de richesses et de bénéfices pour satisfaire l'avidité d'une femme, d'un courtisan ou d'un prélat. Ce n'est point au pauvre, c'est au riche oisif que se fait le plus vivement sentir le besoin d'immenses richesses. Aussi, que de nations ruinées et surchargées d'impôts! Que de citoyens privés du nécessaire, uniquement pour subvenir aux dépenses de quelques ennuyés! La richesse a-t-elle engourdi dans un homme la faculté de penser? Il s'abandonne à la paresse; il sent à la fois de la douleur à se mouvoir, et de l'ennui à n'être point mû. Il voudrait être remué sans se donner la peine de se remuer. Or, que de richesses pour se procurer ce mouvement étranger.

O! indigents, vous n'êtes pas sans doute les seuls misérables! Pour adoucir vos maux, considérez cet opulent oisif, qui, passif dans presque tous ses amusements, ne peut s'arracher à l'ennui que par des sensations trop vives pour être fréquentes.

Si l'on me soupçonnait d'exagérer ici le malheur du riche oisif, que l'on examine en détail ce que la plupart des grands et des riches font pour l'éviter, l'on sera convaincu que cette maladie est du moins aussi commune que cruelle.

### **Chapitre 6**

#### De l'ennui.

474 L'homme occupé s'ennuie peu et désire peu. Souhaite-t-on d'immenses richesses ? c'est comme moyen, ou d'éviter l'ennui, ou de se procurer des plaisirs. Qui n'a point de besoin est indifférent aux richesses. Il en est de l'amour de l'argent comme de l'amour du luxe. Qu'un jeune homme soit avide de femmes ; s'il regarde le luxe dans les ameublements, les fêtes et les équipages comme un moyen de les séduire, il est passionné pour le luxe. Vieillit-il ? devient-il insensible aux plaisirs de l'amour ? il dédore son carrosse, y attelle de vieux chevaux et dégalonne ses habits. Cet homme aimait le luxe comme moyen de se procurer certains plaisirs. Y devient-il indifférent ? il est sans amour pour le luxe.

L'ennui est une maladie de l'âme. Quel en est le principe ? L'absence de sensations assez vives pour nous occuper<sup>475</sup>.

Une médiocre fortune nous nécessite-t-elle au travail? En a-t-on contracté l'habitude? Poursuit-on la gloire dans la carrière des arts et des sciences? On n'est point exposé à l'ennui.

Il n'attaque communément que le riche oisif.

# **Chapitre 7**

### Des moyens inventés par les oisifs, pour se soustraire à l'ennui.

En France, par exemple, mille devoirs de société inconnus aux autres nations y ont été inventés par l'ennui. Une femme se marie ; elle accouche. Un oisif l'apprend : il s'impose à tant de visites ; va tous les jours à la porte de l'accouchée, parle au Suisse ; remonte dans son carrosse, et va s'ennuyer ailleurs.

De plus ce même oisif se condamne chaque jour à tant de billets, à tant de lettres de compliments écrites avec dégoût et lues de même.

L'oisif voudrait éprouver à chaque instant des sensations fortes. Elles seules peuvent l'arracher à l'ennui. À leur défaut, il saisit celles qui se trouvent à sa portée. Je suis seul ; j'allume du feu. Le feu fait compagnie. C'est pour éprouver sans cesse de nouvelles sensations que le Turc et le Persan mâchent perpétuellement, l'un son opium, l'autre son Bétel.

Ce Sauvage s'ennuie-t-il? Il s'assied près d'un ruisseau, et fixe les yeux sur le courant. En France, le riche, pour la même raison se loge chèrement sur le Quai des Théatins. Il voit passer les bateaux; il éprouve de temps en temps quelques sensations. C'est un tribut de trois ou quatre mille livres que l'oisif paie tous les ans à l'ennui, et dont l'homme occupé eût pu faire présent à l'indigence. Or, si les grands, les riches sont si fréquemment et si fortement attaqués de la maladie de l'ennui, nul doute qu'elle n'ait une grande influence sur les mœurs nationales.

<sup>&</sup>lt;sup>475</sup> Des sensations faibles ne nous arrachent point à l'ennui. Dans ce nombre je place les sensations habituelles. Je m'éveille à l'aube du jour ; je suis frappé par les rayons réfléchis de tous les objets qui m'environnent ; je le suis par le chant du coq, par le murmure des eaux, par le bêlement des troupeaux, et je m'ennuie. Pourquoi ? C'est que des sensations trop habituelles ne font plus sur moi d'impressions fortes.

### **Chapitre 8**

#### De l'influence de l'ennui sur les mœurs des Nations.

Dans un Gouvernement où les riches et les grands n'ont point de part au maniement des affaires publiques; où, comme en Portugal, la superstition leur défend de penser, que peut faire le riche oisif? L'amour. Les soins qu'exige une maîtresse y peuvent seuls remplir d'une manière vive l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant. Mais pour qu'une maîtresse devienne une occupation, que faut-il? Que l'amour soit entouré de périls, que la jalousie vigilante s'opposant sans cesse aux désirs de l'amant, cet amant soit sans cesse occupé des moyens de la surprendre<sup>476</sup>.

L'amour et la jalousie sont donc en Portugal<sup>477</sup> les seuls remèdes à l'ennui. Or, quelle influence de tels remèdes ne doivent-ils pas avoir sur les mœurs nationales? C'est à l'ennui qu'on doit pareillement en Italie l'invention des Sigisbées.

<sup>476</sup> Ce que la jalousie opère à cet égard en Portugal, la loi l'opérait à Sparte. Lycurgue avait voulu que le mari séparé de sa femme ne la vît qu'en secret, dans des lieux et des bois écartés. Il sentait que la difficulté de se rencontrer augmenterait leur amour, resserrait le lien conjugal, et tiendrait les deux époux dans une activité qui les arracherait à l'ennui.

<sup>477</sup> Point de jalousie plus emportée, plus cruelle et en même temps plus lascive que celle des femmes de l'Orient. Je citerai à ce sujet la traduction d'un Poète Persan. Une sultane fait dépouiller devant elle le jeune esclave qu'elle aime et qu'elle croit infidèle. Il est étendu à ses pieds : elle se précipite sur lui.

"C'est malgré toi, lui dit-elle, que je jouis encore de ta beauté, mais enfin j'en jouis. Déjà tes yeux sont mouillés des larmes du plaisir ; ta bouche est entr'ouverte ; tu te meurs. Est-ce pour la dernière fois que je te serre sur mon sein ? L'excès de l'ivresse efface de mon souvenir ton infidélité. Je suis toute sensation. Toutes les facultés de mon âme m'abandonnent et s'absorbent dans le plaisir : je suis le plaisir même.

Mais quelle idée succède à ce rêve délicieux? Quoi! tu serais caressé par ma rivale! Non, ce corps ne passera du moins que défiguré dans ses bras. Qui me retient? Tu es nu et sans défense. Tes beautés me désarmeraient-elles? Je rougis de la volupté avec laquelle je considère encore les rondeurs de ce corps... Mais ma fureur se rallume. Ce n'est plus l'amour ni le plaisir qui m'animent. La vengeance et la jalousie vont te déchirer de verge. La crainte t'éloignera de ma rivale, et te ramènera près de moi.

Ta possession à ce prix n'est sans doute flatteuse, ni pour la vanité, ni pour le sentiment, n'importe elle le sera pour mes sens.

Ma rivale mourra loin de toi, et je mourrai dans tes bras".

L'ennui sans doute eut autrefois part à l'institution de la Chevalerie. Les anciens et preux Chevaliers ne cultivaient ni les arts, ni les sciences. La mode ne leur permettait pas de s'instruire, ni leur naissance de commercer. Que pouvait donc faire un Chevalier? L'amour. Mais au moment qu'il déclarait sa passion à sa maîtresse, si elle eût comme dans les mœurs actuelles reçu sa main et couronné sa tendresse, ils se fussent mariés, eussent fait des enfants, et puis c'est tout. Or, un enfant est bientôt fait. L'époux et l'épouse se fussent ennuyés une partie de leur vie.

Pour conserver leurs désirs dans toute leur activité, pour occuper leur jeunesse et en écarter l'ennui, le Chevalier et sa maîtresse durent donc par une convention tacite et inviolable s'engager l'un d'attaquer, l'autre de résister tant de temps. L'amour par ce moyen devenait une occupation. C'en était réellement une pour le Chevalier.

Toujours en action près de sa bien-aimée, il fallait pour la conquérir que l'amant se montrât passionné dans ses propos, vaillant dans les combats, qu'il se présentât dans les Tournois, y parût bien monté, galamment armé, et y maniât la lance avec adresse et force. Le Chevalier passait sa jeunesse dans ces exercices, tuait le temps dans ces occupations ; il se mariait enfin, et la bénédiction nuptiale donnée, le romancier n'en parlait plus.

Peut-être dans leur vieillesse les preux Chevaliers d'autrefois, étaient-ils comme quelques-uns de nos vieux guerriers d'aujourd'hui, ennuyés, ennuyeux, bavards et superstitieux.

Pour être heureux faut-il que nos désirs soient remplis aussi-tôt que conçus ? Non : le plaisir veut qu'on le poursuive quelque temps. Puis-je à mon lever jouir d'une jolie femme, que faire le reste de la journée ! Tout y prendra la couleur de l'ennui. Ne dois-je la voir que le soir ? Le flambeau de l'espoir et du plaisir colorera d'une nuance de rose tous les instants de ma journée. Un jeune homme demande un Sérail. S'il l'obtient, bientôt épuisé par le plaisir, il végétera dans le désœuvrement de l'ennui.

Connais, lui dirais-je, toute l'absurdité de ta demande. Vois ces grands, ces princes, ces hommes extrêmement riches, ils possèdent tout ce que tu envies ; quels mortels sont plus ennuyés! S'ils jouissent de tout avec indifférence, c'est qu'ils jouissent sans besoin.

Quel plaisir différent éprouvent dans les forêts deux hommes, dont l'un chasse pour s'amuser, et l'autre pour nourrir lui et sa famille? Ce dernier arrive-t-il à sa cabane chargé de gibier, sa femme et ses enfants ont couru au-devant de lui. La joie est sur leur visage ; il jouit de toute celle qu'il leur procure.

Le besoin est le principe, et de l'activité et du bonheur des hommes. Pour être heureux, il faut des désirs, les satisfaire avec quelque peine ; mais la peine donnée, être sûr d'en jouir.

### **Chapitre 9**

### De l'acquisition plus ou moins difficile des plaisirs selon le Gouvernement où l'on vit, et le poste qu'on y occupe.

Je prends encore le plaisir des femmes pour exemple. En Angleterre l'amour n'y est point une occupation ; c'est un plaisir. Un grand, un riche occupé dans la chambre haute ou basse des affaires publiques, ou chez lui de son commerce, traite légèrement l'amour. Ses lettres ou ses envois expédiés, il monte chez une jolie fille jouir et non soupirer. Quel rôle jouerait à Londres un Sigisbée ? À peu-près le même qu'il eût joué à Sparte ou dans l'ancienne Rome.

Qu'en France même un Ministre ait des femmes ; on le trouve bon. Mais qu'il perde son temps auprès d'elles ; on s'en moque. On veut bien qu'il jouisse, non qu'il soupire. Les dames sont donc priées de se prêter avec égard à la triste situation du Ministre et d'être pour lui moins difficiles.

Peut-être n'a-t-on rien à leur reprocher sur ce point. Elles sont assez patriotes pour lui épargner jusqu'à l'ennui de la déclaration, et sentent que c'est toujours sur le degré du désœuvrement d'un amant, qu'elles doivent mesurer leur résistance.

### **Chapitre 10**

### Quelle maîtresse convient à l'oisif.

On fait maintenant peu de cas de l'amour Platonique : on lui préfère l'amour physique ; et celui-ci n'est pas réellement le moins vif.

Le cerf est-il enflammé de ce dernier amour? De timide, il devient brave. Le chien fidèle quitte son maître et court après la lice en chaleur. En est-il séparé? Il ne mange point : tout son corps frissonne, il pousse de longs hurlements. L'amour Platonique fait-il plus? Non : je m'en tiens donc à l'amour physique. C'est pour ce dernier que M. de Buffon se déclare, et je pense comme lui, que de tous les amours, c'est le plus agréable, excepté cependant pour les désœuvrés.

Une coquette est pour ces derniers une maîtresse délicieuse. Entre-t-elle dans une assemblée vêtue de cette manière galante qui permet à tous d'espérer ce qu'elle

n'accordera qu'à très-peu? L'oisif s'éveille; sa jalousie s'irrite; il est arraché à l'ennui<sup>478</sup>. Il faut donc des coquettes aux oisifs, et de jolies filles aux occupés.

La chasse des femmes, comme celle du gibier, doit être différente selon le temps qu'on veut y mettre.

N'y peut-on donner qu'une heure ou deux ? On va au tiré. Ne sait-on que faire de son temps ? Veut-on prolonger son mouvement ? Il faut des chiens courants et forcer le gibier. La femme adroite se fait longtemps courir par le désœuvré.

Au Canada le roman du Sauvage est court. Il n'a pas le temps de faire l'amour. Il faut qu'il pêche et qu'il chasse. Il offre donc l'allumette à sa maîtresse; l'a-t-elle soufflée? Il est heureux. Si l'on avait à peindre les amours de Marius et de César, lorsqu'ils avaient en tête Silla et Pompée, ou le roman ne serait pas vraisemblable, ou, comme celui du Sauvage, il serait très-court. Il faudrait que César y répétât, je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

Si l'on décrivait au contraire les amours champêtres des bergers oisifs, il faudrait leur donner des maîtresses délicates, cruelles, et surtout fort pudibondes. Sans de telles maîtresses Céladon périrait d'ennui.

### Chapitre 11

### De la variété des romans, et de l'amour dans l'homme oisif ou occupé.

Dans tous les siècles les femmes ne se laissent pas prendre aux mêmes appas, et de-là tant de tableaux différents de l'amour. Le sujet est cependant toujours le même ; c'est l'union d'un homme à une femme.

Le roman est fini lorsque le romancier les a couchés dans le même lit.

Si ces sortes d'ouvrages diffèrent entre eux, ce n'est que dans la variété des moyens employés par le héros pour faire agréer à sa maîtresse cette phrase un peu sauvage ; *moi vouloir coucher avec toi*<sup>479</sup>.

Le ton des romans change selon le siècle, le Gouvernement, où le romancier écrit, et le degré d'oisiveté de son héros. Chez une nation occupée on met peu d'importance à l'amour. Il est inconstant, aussi peu durable que la rose. Tant que l'amant en est aux petits soins, aux premières faveurs : c'est la rose en bouton. Aux premiers plaisirs le

<sup>&</sup>lt;sup>478</sup> La plus forte passion de la coquette est d'être adorée. Que faire à cet effet ? Toujours irriter les désirs des hommes et ne les satisfaire presque jamais. *Une femme*, dit le proverbe, *est une table bien servie*, *qu'on voit d'un œil différent avant ou après le repas*.

<sup>&</sup>lt;sup>479</sup> Les héros d'une comédie ou d'une tragédie sont-ils amoureux ? ont-ils une maîtresse ? Tous deux lui font la même demande, et ne diffèrent que dans la manière de l'exprimer.

bouton s'ouvre et découvre la rose naissante. De nouveaux plaisirs l'épanouissent entièrement. A-t-elle atteint toute sa beauté? La rose se flétrit; ses feuilles se détachent; elle meurt pour refleurir l'année suivante, et l'amour pour renaître avec une maîtresse nouvelle.

Chez un peuple oisif, l'amour devient une affaire, il est plus constant.

Que ne peuvent sur les mœurs l'ennui et l'oisiveté.

Parmi les gens du monde, dit la Rochefoucault, s'il n'est point de mariages délicieux, c'est qu'en France la femme riche ne sait à quoi passer son temps. L'ennui la poursuit. Elle veut s'y soustraire ; elle prend un amant ; fait des dettes. Le mari se fâche, il n'est point écouté. Les deux époux s'aigrissent et se détestent, parce qu'ils sont oisifs, ennuyés et malheureux<sup>480</sup>. Il en est autrement de la femme du laboureur.

<sup>480</sup> Le mariage, dans certaines conditions, ne présente souvent que le tableau de deux infortunés unis ensemble pour faire réciproquement leur malheur. Le mariage a deux objets ; l'un, la conservation de l'espèce ; l'autre, le bonheur et le plaisir des deux sexes. La recherche des plaisirs est permise : pourquoi s'en priverait-on, lorsque ces plaisirs ne nuisent point à la société ?

Mais le mariage, tel qu'il est institué dans les pays catholiques, ne convient point également à toutes les professions. À quoi rapporter l'uniformité de son institution? à la convenance, répondrai-je, qui se trouve entre cette forme de mariage et l'état primitif des habitants de l'Europe, c'est-à-dire, l'état de laboureur. Dans cette profession, l'homme et la femme ont un objet commun de désir ; c'est l'amélioration des terres qu'ils cultivent. Cette amélioration résulte du concours de leurs travaux. Dans leur ferme, les deux époux toujours occupés, toujours utiles l'un à l'autre, supportent sans dégoût et sans inconvénient l'indissolubilité de leur union. Il n'en est pas de même dans les autres professions. Le clergé ne se marie point. Pourquoi ? c'est que dans la forme actuelle du mariage l'église a cru qu'une femme, un ménage et les soins qu'il entraîne, détourneraient le prêtre de ses fonctions. En détourne-til moins le magistrat, l'homme de lettres, l'homme en place? Et les fonctions de ces derniers ne sontelles pas tout autrement sérieuses et importantes que celles du prêtre. Les peuples de l'Europe croientils cette forme de mariage mieux assortie à la profession des armes? La preuve du contraire, c'est qu'ils l'interdisent à presque tous leurs soldats. Or, que suppose cette interdiction, sinon qu'instruites par l'expérience, les nations ont enfin reconnu qu'une femme corrompt les mœurs du guerrier, éteint en lui l'amour patriotique, et le rend à la longue efféminé, paresseux et timide? Quel remède à ce mal? En Prusse, un soldat du premier bataillon trouve-t-il une fille jolie? il couche avec elle ; et l'union des deux époux dure autant que leur amour et leur convenance. Ont-ils des enfants? s'ils ne peuvent les nourrir, le Roi s'en charge, les élève dans une maison fondée à cet effet. Il y forme une pépinière de jeunes soldats. Or, qu'on donne à ce prince la disposition d'une plus grande quantité de fonds ecclésiastiques, il exécutera en grand ce qu'il ne peut faire qu'en petit ; et ses soldats, amans et pères, jouiront des plaisirs de l'amour sans que leurs mœurs soient amollies, et qu'ils aient rien perdu de leur courage.

Dans cet état les époux s'aiment, parce qu'ils sont occupés, qu'ils se sont mutuellement utiles ; parce que la femme veille sur la basse-cour, allaite ses enfants, tandis que le mari laboure.

L'oisiveté, souvent mère des vices, l'est toujours de l'ennui : et c'est jusque dans la religion qu'on cherche un remède à cet ennui.

### **Chapitre 12**

# De la religion et de ses cérémonies considérées comme remède à l'ennui.

Aux Indes où la terre sans culture fournit abondamment aux besoins d'un peuple paresseux, qui pourrait, dit un savant Anglais, l'arracher à l'ennui, sinon la religion et ses devoirs multipliés? Aussi la pureté de l'âme y est-elle attachée à tant de rites et de pratiques superstitieuses qu'il n'est point d'Indien quelque attentif qu'il soit sur lui-

Dans le mariage, disait Fontenelle, la loi d'une union indissoluble est une loi barbare et cruelle. En France, le peu de bons ménages prouve en ce genre la nécessité d'une réforme.

Il est des nations où l'amant et la maîtresse ne s'épousent qu'après trois ans d'habitation. Ils essayent pendant ce temps-là la sympathie de leurs caractères. Ne se conviennent-ils pas? ils se séparent, et la fille passe en d'autres mains.

Ces mariages Africains sont les plus propres à assurer le bonheur des conjoints. Mais qui pourvoirait alors à la subsistance des enfants ? les mêmes lois qui l'assurent dans les pays où le divorce est permis. Que les mâles restent aux pères, et les filles à la mère ; qu'on assigne dans les contrats de mariage telle somme pour l'éducation des enfants venus avant le divorce. Que le revenu des dîmes et des hôpitaux soit appliqué à l'entretien de ceux dont les parents sont sans bien et sans industrie ; l'inconvénient du divorce sera nul, et le bonheur des époux assuré. Mais, dira-t-on, que de mariages dissous par une loi si favorable à l'inconstance humaine! L'expérience prouve le contraire.

Au reste, je veux que les désirs ambulatoires et variables de l'homme et de la femme leur fissent quelquefois changer l'objet de leur tendresse. Pourquoi les priver des plaisirs du changement, si d'ailleurs leur inconstance par des lois sages n'est point nuisible à la société? En France, les femmes sont trop maîtresses; en Orient trop esclaves; leur sexe y est sacrifié au nôtre. Pourquoi ce sacrifice? Deux époux cessent-ils de s'aimer, commencent-ils à se haïr: pourquoi les condamner à vivre ensemble? D'ailleurs, s'il est vrai que le désir du changement soit aussi conforme qu'on le dit à la nature humaine, on pourrait donc proposer la possibilité du changement comme le prix du mérite: on pourrait donc essayer de rendre par ce moyen les guerriers plus braves, les magistrats plus justes, les artisans plus industrieux, et les gens de génie plus studieux. Quelle espèce de plaisir ne devient point, entre les mains d'un législateur habile, un instrument de la félicité publique?

même, qui ne commette chaque instant des fautes dont les Dieux ne manquent point d'être irrités, jusqu'à ce que les prêtres enrichis des offrandes du pécheur, soient apaisés et satisfaits.

La vie d'un Indien n'est en conséquence qu'une purification, une ablution et une pénitence perpétuelle.

En Europe nos femmes atteignent-elles un certain âge ? Quittent-elles le rouge, les amans, les spectacles ? elles tombent dans un ennui insupportable. Que faire pour s'y soustraire ? Substituer de nouvelles occupations aux anciennes, se faire dévotes, se créer des devoirs pieux ; aller tous les jours à la messe, à vêpres, au sermon, en visite chez un directeur, s'imposer des macérations. On aime mieux encore se macérer que s'ennuyer. Mais à quel âge cette métamorphose s'opère-t-elle ? Communément à quarante-cinq ou cinquante ans. C'est pour les femmes le temps de l'apparition du diable. Les préjugés alors le représentent vivement à leur imagination.

Il en est des préjugés comme des fleurs de lys : l'empreinte en est quelque temps invisible : mais le directeur et le bourreau la font à leur gré reparaître. Or, si l'on cherche jusque dans une dévotion puérile le moyen d'échapper à l'ennui, il faut donc que cette maladie soit bien commune et bien cruelle. Quel remède y apporter ? Aucun qui soit efficace. On n'use en ce genre que de palliatifs : les plus puissants sont les arts d'agréments ; et c'est en faveur des ennuyés que sans doute on les perfectionna.

On a dit du hasard qu'il est le père commun de toutes les découvertes. Or, si les besoins physiques peuvent après le hasard être regardés comme les inventeurs des arts utiles, le besoin d'amusement doit après ce même hasard être pareillement regardé comme l'inventeur des arts d'agréments.

Leur objet est d'exciter en nous des sensations qui nous arrachent à l'ennui. Or, plus ces sensations sont à la fois fortes et distinctes, plus elles sont efficaces.

L'objet des arts est d'émouvoir, et les diverses règles de la poétique ou de l'éloquence ne sont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Émouvoir est le principe, et les préceptes de la rhétorique en sont le développement ou les conséquences. C'est parce que les Rhéteurs n'ont pas également senti toute l'étendue de cette idée que je me permets d'en indiquer la fécondité.

Mon sujet m'autorise à cet examen. C'est par la connaissance des remèdes employés contre l'ennui, qu'on peut de plus en plus s'éclairer sur sa nature.

### **Chapitre 13**

Des arts d'agréments, et de ce qu'en ce genre on appelle le Beau.

L'objet des arts, comme je l'ai déjà dit, est de plaire, et par conséquent d'exciter en nous des sensations qui, sans être douloureuses, soient vives et fortes. Un ouvrage produit-il sur nous cet effet ? On y applaudit 481.

Le beau est ce qui nous frappe vivement. Et par le mot *de connaissance du beau*, l'on entend celle des moyens d'exciter en nous des sensations d'autant plus agréables qu'elles sont plus neuves et plus distinctes.

C'est aux moyens d'opérer cet effet que se réduisent toutes les diverses règles de la poétique et de l'éloquence.

Si l'on veut du neuf dans l'ouvrage d'un artiste, c'est que le neuf produit une sensation de surprise, une commotion vive. Si l'on veut qu'il pense d'après lui ; si l'on méprise l'auteur qui fait des livres après des livres ; c'est que de tels ouvrages ne rappellent à ma mémoire que des idées trop connues pour faire sur nous des impressions fortes.

Qui nous fait exiger du romancier et du tragique des caractères singuliers et des situations neuves? Le désir d'être ému. Il faut de telles situations et de telles caractères, pour exciter en nous des sensations vives.

L'habitude d'une impression en émousse la vivacité. Je vois froidement ce que j'ai toujours vu et le même beau cesse à la longue de l'être pour moi.

J'ai tant considéré ce soleil, cette mer, ce paysage, cette belle femme, que pour réveiller de nouveau mon attention et mon admiration pour ces objets, il faut que ce soleil peigne les Cieux de couleurs plus vives qu'à l'ordinaire, que cette mer soit bouleversée par les ouragans, que ce paysage soit éclairé d'un coup de lumière singulier, et que la beauté elle-même se présente à moi sous une forme nouvelle.

J'ouvre un livre moderne. Son impression sur moi est plus agréable que celle d'un ouvrage ancien. Je ne lis même le dernier qu'avec dégoût : n'importe, c'est l'ancien que je louerai de préférence. Pourquoi ? c'est que les hommes et leurs générations sont les échos les uns des autres : c'est qu'on estime sur parole jusqu'à l'ouvrage qui nous ennuie.

L'envie d'ailleurs défend d'admirer un contemporain, et l'envie prononce presque toujours tous nos jugements. Pour humilier les vivants que d'éloges prodigués aux morts !

<sup>&</sup>lt;sup>481</sup> Dans le genre agréable, plus une sensation est vive, et plus l'objet qui la produit en nous est réputé beau. Dans le genre désagréable, au contraire, plus une sensation est forte, plus l'objet qui la produit pareillement en nous est réputé laid ou affreux. Juge-t-on d'après ses sensations, c'est-à-dire, d'après soi ? Les jugements sont toujours justes. Juge-t-on d'après ses préjugés, c'est-à-dire, d'après les autres ? Les jugements sont toujours faux, et ce sont les plus communs.

La durée de la même sensation nous y rend à la longue insensible ; et delà cette inconstance et cet amour de la nouveauté, commun à tous les hommes, parce que tous veulent être vivement et fortement émus<sup>482</sup>.

Si tous les objets affectent fortement la jeunesse, c'est que tous sont neufs pour elle. En fait d'ouvrages si la jeunesse a le goût moins sûr que l'âge mûr, c'est que cet âge est moins sensible, et que la sûreté du goût suppose peut-être une certaine difficulté d'être ému. On veut l'être. Ce n'est pas assez que le plan d'un ouvrage soit neuf, on désire, s'il est possible, que tous les détails le soient pareillement. Le lecteur voudrait que chaque vers, chaque ligne, chaque mot excitât en lui une sensation. Aussi Boileau dit à ce sujet dans une de ses Épîtres, si mes vers plaisent, ce n'est pas que tous soient également corrects, élégants, harmonieux :

Mais mon vers bien ou mal, dit toujours quelque chose.

En effet, les vers de ce poète présentent presque toujours une idée ou une image et par conséquent excitent presque toujours en nous une sensation.

Plus elle est vive, plus le vers est beau<sup>483</sup>. Il devient sublime lorsqu'il fait sur nous la plus forte impression possible.

C'est donc à sa force plus ou moins grande, qu'on distingue le beau du sublime.

## **Chapitre 14**

#### Du Sublime.

Le seul moyen de se former une idée du mot *sublime*, c'est de se rappeler les morceaux cités comme tels par les Longin, les Despréaux et la plupart des Rhéteurs.

Ce qu'il y a de commun dans l'impression qu'excitent en nous ces morceaux divers, est ce qui constitue le sublime.

Pour en mieux connaître la nature, je distinguerai deux sortes de sublime, l'un d'image, l'autre de sentiment.

### Du sublime des images.

À quelle espèce de sensation donne-t-on le nom de sublime ?

<sup>&</sup>lt;sup>482</sup> L'ouvrage le plus méprisé n'est point l'ouvrage plein de défauts, mais l'ouvrage vide de beautés ; il tombe des mains du lecteur, parce qu'il n'excite point en lui de sensations vives.

<sup>&</sup>lt;sup>483</sup> Plus on est fortement remué, plus on est heureux, lorsque l'émotion cependant n'est point douloureuse. Mais dans quel état éprouve-t-on le plus de ces espèces de sensation? Peut-être dans l'état d'hommes de lettres ou d'artistes. Peut-être est-ce dans les ateliers des arts qu'il faut chercher les heureux.

À la plus forte, lorsqu'elle n'est pas, comme je l'ai déjà dit, portée jusqu'au terme de la douleur.

Quel sentiment produit en nous cette sensation?

Celui de la crainte : la crainte est fille de la douleur ; elle nous en rappelle l'idée.

Pourquoi cette idée fait-elle sur nous la plus forte impression ? C'est que l'excès de la douleur excite en nous un sentiment plus vif que l'excès du plaisir : c'est qu'il n'en est point dont la vivacité soit comparable à celle des douleurs éprouvées dans le supplice d'un Ravaillac ou d'un Damien. De toutes les passions la crainte est la plus forte. Aussi le sublime est-il toujours l'effet du sentiment d'une terreur commencée.

Mais les faits sont-ils d'accord avec cette opinion? Pour s'en assurer examinons entre les divers objets de la nature, quels sont ceux dont la vue nous paraît sublime.

Ce sont les profondeurs des cieux, l'immensité des mers, les éruptions des volcans, etc.

D'où naît l'impression vive qu'excitent en nous ces grands objets? Des grandes forces qu'ils annoncent dans la nature et de la comparaison involontaire que nous faisons de ces forces avec notre faiblesse. À cette vue l'on se sent saisi d'un certain respect qui suppose toujours en nous le sentiment d'une crainte et d'une terreur commencée.

Par quelle raison en effet donnai-je le nom de sublime au tableau où Jules Romain peint le combat des Géants, et le refusai-je à celui où l'Albane peint les jeux des amours? Serait-il plus facile de peindre une grâce qu'un géant et de colorier le tableau de la toilette de Vénus que celui du champ de bataille des Titans? non : mais lorsque l'Albane me transporte à la toilette de la Déesse, rien n'y réveille le sentiment du respect et de la terreur. Je n'y vois que les objets gracieux, et donne en conséquence le nom d'agréable à l'impression qu'ils font sur moi.

Au contraire, lorsque Jules Romain me transporte aux lieux où les fils de la terre entassent Ossa sur Pélion ; frappé de la grandeur de ce spectacle, je compare malgré moi ma force à celle de ces Géants. Convaincus alors de ma faiblesse, j'éprouve une espèce de terreur secrète, et je donne le nom de sublime à l'impression de crainte que fait sur moi ce tableau.

Dans la tragédie des Euménides, par quel art Eschyle et son décorateur firent-ils une si vive impression sur les Grecs? En leur présentant un spectacle et des décorations effrayantes. Cette impression fut peut-être horrible pour quelques-uns, parce qu'elle fut portée jusqu'au terme de la douleur. Mais cette même impression adoucie eût été généralement reconnue pour sublime.

En image le sublime suppose donc toujours *le sentiment d'une terreur commencée*<sup>484</sup>, et ne peut être le produit d'un autre sentiment<sup>485</sup>. Lorsque Dieu dit *que la lumière soit, la lumière fut* ; cette image est sublime. Quel tableau que celui de l'Univers, tout-à-coup tiré du néant par la lumière! Mais une telle image devrait-elle inspirer la crainte? oui ; parce qu'elle s'associe nécessairement dans notre mémoire à l'idée de l'Être Créateur d'un tel prodige, et qu'alors saisi malgré soi d'un respect craintif pour l'auteur de la lumière, on éprouve le sentiment d'une terreur commencée.

Tous les hommes sont-ils également frappés de cette grande image? Non : parce que tous ne se la représentent pas aussi vivement. Si c'est du connu qu'on s'élève à l'inconnu, pour concevoir toute la grandeur de cette image, qu'on se rappelle celle d'une nuit profonde, lorsque les orages amoncelés en redoublent l'obscurité, lorsque la foudre allumée par les vents déchirent le flanc des nuages, et qu'à la lueur répétée et fugitive des éclairs, on voit les mers, les flots, les plaines, les forêts, les montagnes, les paysages et l'univers entier à chaque instant disparaître et se reproduire.

S'il n'est point d'homme auquel ce spectacle n'en impose, quelle impression n'eût donc point éprouvé celui qui, n'ayant point encore d'idées de la lumière, l'eût vu pour la première fois donner la forme et les couleurs à l'Univers<sup>486</sup>! Quelle admiration pour l'Astre producteur de ces merveilles, et quel respect craintif pour l'être qui l'aurait créé!

Les grandes images, celles qui supposent de grandes forces dans la nature, sont donc les seules sublimes, les seules qui nous inspirent le sentiment du respect, et par

Qu'on eût (dit à ce sujet Despréaux) délayé cette même image dans une longue phrase, telle que celle-ci : "Le Souverain Maître de toute chose, commande à la lumière de se former, et en même temps ce merveilleux ouvrage, nommé lumière, se trouve formé". Il est évident que cette grande image n'eût point fait sur nous le même effet. Pourquoi ? C'est que la brièveté de l'expression, en excitant en nous une sensation subite et moins prévue, ajoute à l'impression du plus étonnant des tableaux.

<sup>&</sup>lt;sup>484</sup> Quelles sont les espèces de contes dont l'homme, la femme et l'enfant sont les plus avides ? Ceux de voleurs et de revenants. Ces contes effraient ; ils produisent en eux le sentiment d'une terreur commencée, et ce sentiment est celui qui fait sur eux l'impression la plus vive.

<sup>&</sup>lt;sup>485</sup> En général si les Sauvages font plus d'offrandes au *Dieu méchant* qu'au *Dieu bon*, c'est que l'homme craint encore plus la douleur qu'il n'aime le plaisir.

<sup>&</sup>lt;sup>486</sup> Quelque belle que soit cette image en elle-même, je conviens avec Despréaux qu'elle doit encore une partie de sa beauté à la brièveté de son expression. Plus l'expression est courte, plus une image excite en nous de surprise. *Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut.* Tous le sens de la phrase se développe à ce dernier mot fut. Or, sa prononciation presque aussi rapide que les effets de la lumière, présente à l'instant le plus grand tableau que l'homme puisse concevoir.

conséquent celui d'une terreur commencée. Telles sont celles d'Homère, lorsque pour donner une grande idée de la puissance des Dieux, il dit :

"Autant qu'un homme assis au rivage des mers,

Voit d'un roc élevé d'espace dans les airs ;

Autant des immortels les coursiers intrépides

En franchissent d'un saut."

Telle est cette autre image du même poète :

"L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie,

Pluton sort de son trône ; il pâlit, il s'écrie ;

Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux séjour,

D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour ;

Et par le centre ouvert de la terre ébranlée,

Ne fasse voir du Styx la rive désolée;

Ne découvre aux vivants cet empire odieux,

Abhorré des mortels, et craint même des Dieux."

Si le nom de sublime est pareillement donné aux fières compositions du hardi Milton, c'est que ses images toujours grandes, excitent en nous le même sentiment.

En physique le grand annonce de grandes forces, et de grandes forces nous nécessitent au respect.

C'est en ce genre ce qui constitue le sublime.

#### Du sublime de sentiment.

Le *moi* de Médée ; l'exclamation d'*Ajax* ; le *qu'il mourût* de Corneille ; le *serment des sept chefs devant Thèbes*, sont par les Rhéteurs unanimement cités comme sublimes, et j'en conclu que, si dans la physique c'est à la grandeur et à la force des images ; c'est dans le moral à la grandeur et à la force des caractères qu'on donne pareillement le nom de *sublime*. Ce n'est point Tircis aux pieds de sa maîtresse, mais Scévola la main sur un brasier, qui m'inspire un respect toujours mêlé de quelque crainte. Tout grand caractère produira toujours le sentiment d'une terreur commencée.

Lorsque Nérine dit à Médée :

Votre peuple vous hait; votre époux est sans foi;

Contre tant d'ennemis, que vous reste-t-il? – Moi.

Ce *moi* étonne : il suppose de la part de Médée tant de confiance dans la force de son art et surtout de son caractère, que frappé de son audace, le spectateur est à ce *moi* saisi d'un certain degré de respect et de terreur.

Tel est l'effet produit par la confiance qu'Ajax a dans sa force et son courage, lorsqu'il s'écrie :

Grand Dieux! rends-nous le jour, et combats contre nous.

Une telle confiance en impose aux plus intrépides.

Le *qu'il mourût* du vieil Horace excite en nous la même impression. Un homme dont la passion pour l'honneur et pour Rome est exaltée au point de compter pour rien la vie d'un fils qu'il aime, est à redouter.

Quant au serment des sept chefs devant Thèbes ;

"Sur un bouclier noir sept chefs impitoyables

Épouvantent les Dieux de serments effroyables ;

Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,

Tous la main dans le sang, jurent de se venger

Ils en jurent la Peur, le Dieu Mars et Bellone."

Un tel serment annonce de la part de ces chefs, une vengeance désespérée. Mais si cette vengeance ne doit point tomber sur le spectateur, d'où naît sa crainte ?

De l'association de certaines idées.

Celle de la terreur s'associe toujours dans la mémoire à l'idée de force et de puissance. Elle s'y unit comme l'idée de l'effet à l'idée de sa cause.

Suis-je favori d'un Roi ou d'une Fée? Ma tendre, ma respectueuse amitié est toujours mêlée de quelque crainte, et dans le bien qu'ils me font, j'aperçois toujours le mal qu'ils peuvent me faire.

Au reste, si le sentiment de la douleur, comme je l'ai déjà dit, est le plus vif, et si c'est à l'impression la plus vive, lorsqu'elle n'est pas trop pénible, qu'on donna le nom de sublime ; il faut, comme l'expérience le prouve, que la sensation du sublime renferme toujours celle d'une terreur commencée.

C'est ce qui différencie de la manière la plus nette le sublime du beau.

### Du sublime des idées spéculatives.

Est-il quelques idées philosophiques auxquelles les Rhéteurs donnent le nom de *sublimes*? Aucune. Pourquoi ? C'est qu'en ce genre les idées les plus générales et les plus fécondes ne sont senties que du petit nombre de ceux qui peuvent en apercevoir rapidement toutes les conséquences.

De telles pensées peuvent sans doute réveiller en eux un grand nombre de sensations, ébranler une longue chaîne d'idées qui saisies aussi-tôt que présentées, excitent en eux des impressions vives, mais non de l'espèce de celles auxquelles on donne le nom de *sublimes*.

S'il n'est point d'axiomes géométriques cités comme sublimes par les Rhéteurs, c'est qu'on ne peut donner ce nom à des idées auxquelles les ignorants et par conséquent la plus part des hommes sont insensibles.

Il est donc évident :

- 1- Que le beau est ce qui fait sur la plupart des hommes une impression forte.
- 2- Que le sublime est ce qui fait sur nous une impression encore plus forte, impression toujours mêlée d'un certain sentiment de respect ou de terreur commencée.
- 3- Que la beauté d'un ouvrage a pour mesure l'impression plus ou moins vive qu'il fait sur eux.
- 4- Que toutes les règles de la poétique proposées par les Rhéteurs ne sont que les moyens divers d'exciter dans les hommes des sensations agréables ou fortes.

### **Chapitre 15**

# De la variété et simplicité requise dans tous les ouvrages, et surtout dans les ouvrages d'agrément.

Pourquoi désire-t-on tant de variétés dans les ouvrages d'agréments ? C'est, dit la Mothe, que

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Des sensations monotones cessent bien-tôt de faire sur nous une impression vive et agréable. Il n'est point de beaux objets dont à la longue la contemplation ne nous lasse. Le soleil est beau ; et cependant la petite-fille dans l'Oracle s'écrie, *j'ai tant vu le soleil*. Une jolie femme est pour un jeune amant un objet encore plus beau que le soleil. Que d'amans à la longue s'écrient pareillement, *j'ai tant vu ma maîtresse*. 487

La haine de l'ennui, le besoin des sensations agréables, nous en fait sans cesse souhaiter de nouvelles. Si l'on désire en conséquence, et variété dans les détails, et simplicité dans son plan, c'est que les idées en sont plus nettes, plus distinctes et d'autant plus propres à faire sur nous une impression vive.

Les idées difficilement saisies ne sont jamais vivement senties. Un tableau est-il trop chargé de figures ? Le plan d'un ouvrage est-il trop compliqué ? Il n'excite en

<sup>&</sup>lt;sup>487</sup> Il est sans doute agréable, disait le président Haynault, de trouver sa maîtresse au rendez-vous ; mais lorsqu'elle n'est point nouvelle, il est bien plus agréable encore de s'y rendre, et de ne l'y point trouver.

nous qu'une impression, si je l'ose dire, émoussée et faible<sup>488</sup>. Telle est la sensation éprouvée à la vue de ces temples gothiques que l'architecte a surchargés de sculpture. L'œil distrait et fatigué par le grand nombre des ornements ne s'y fixe point sans recevoir une impression pénible.

Trop de sensations à la fois font confusion : leur multiplicité détruit leur effet. À grandeur égale l'édifice le plus frappant est celui dont mon œil saisit facilement l'ensemble, et dont chaque partie fait sur moi l'impression la plus nette et la plus distincte. L'architecture noble, simple et majestueuse des Grecs sera par cette raison toujours préférée à l'architecture légère, confuse et mal proportionnée des Goths.

Applique-t-on aux ouvrages d'esprit ce que je dis de l'architecture, on sent que pour faire un grand effet, il faut pareillement qu'ils se développent clairement, qu'ils présentent toujours des idées nettes et distinctes. Aussi la loi de continuité dans les idées, les images et les sentiments a-t-elle toujours été expressément recommandée par les Rhéteurs.

# Chapitre 16

#### De la loi de continuité.

Idée, image, sentiment ; il faut dans un livre que tout se prépare et s'amène.

Une image fausse en elle-même me déplaît. Que sur la surface des mers un Peintre dessine un parterre de roses, ces deux images incohérentes, hors de nature, me sont désagréables. Mon imagination ne sait où attacher la racine de ces roses, et ne devine point quelle force en soutient la tige.

Mais une image vraie en elle-même me déplaît encore, lorsqu'elle n'est point en sa place, que rien ne l'amène et ne la prépare.

On ne se rappelle pas assez souvent que dans les bons ouvrages presque toutes les beautés sont locales. Je prends pour exemple une succession rapide de tableaux vrais

Etc."

<sup>&</sup>lt;sup>488</sup> Le plan d'Héraclius parut d'abord trop compliqué au gens du Monde ; il exigeait trop d'attention de leur part. Boileau fait allusion à cette tragédie dans ces vers de son Art Poétique :

<sup>&</sup>quot;Je me ris d'un auteur qui lent à s'exprimer,

De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer,

Et qui débrouillant mal une pénible intrigue,

D'un divertissement me fait une fatigue,

J'aimerais mieux encore qu'il déclinât son nom.

et divers. En général, une telle succession est agréable comme excitant en nous des sensations vives. Cependant, pour produire cet effet, il faut encore qu'elle soit adroitement préparée. J'aime à passer avec Isis ou la vache Io des climats brûlés de la Torride, à ces antres, à ces rochers de glace que le soleil frappe d'un jour oblique. Mais le contraste de ces images ne produirait pas sur moi d'impression vive, si le poète, en m'annonçant toute la puissance et la jalousie de Junon, ne m'eût déjà préparé à ces changements subits de tableaux.

Qu'on applique aux sentiments ce que je dis des images. Pour qu'ils fassent au théâtre une forte impression, il faut qu'ils soient amenés et préparés avec art ; que ceux dont j'échauffe un personnage ne puissent absolument convenir qu'à la position où je le mets, qu'à la passion dont je l'anime<sup>489</sup>.

<sup>489</sup> Peu de poètes tragiques connaissent l'homme ; peu d'entre eux ont assez étudié les diverses passions pour leur faire toujours parler leur propre langue. Chacune d'elles cependant a la sienne. S'agit-il de détourner un homme d'une action dangereuse et imprudente ? l'humanité se charge-t-elle de lui donner un conseil à ce sujet ? elle ménage sa vanité, lui montre la vérité, mais sous les expressions les moins offensantes. Elle adoucit enfin par le ton et le geste ce que cette vérité a de trop amer. La dureté la dit crûment. La malignité la dit de la manière la plus humiliante. L'orgueil commande impérieusement : il est sourd à toute représentation. Il veut qu'on lui obéisse sans examen. La raison discute avec cet homme la sagesse de son action, écoute sa réponse et la soumet au jugement de l'intéressé.

L'ami, plein de tendresse pour son ami, le contredit à regret. Ne le persuade-t-il pas ? il a recours aux larmes et à la prière, le conjure par le lien sacré qui unit son bonheur au sien, de ne point s'exposer au danger de cette action. L'amour prend un autre ton ; et pour combattre la résolution de son amant, la maîtresse n'allègue d'autre motif que sa volonté et son amour. L'amant résiste-t-il ? elle s'abaisse enfin à raisonner. Mais la raison n'est jamais que la dernière ressource de l'amour.

On peut donc, à la différente manière de donner le même conseil, distinguer l'espèce de caractère ou de passion qui le dicte. Mais la fourberie a-t-elle une langue particulière? non : aussi le fourbe emprunte-t-il tantôt celle de l'amitié, et se reconnaît-il à la différence qu'on remarque entre le sentiment dont il se dit affecté et celui qu'il doit avoir.

Étudie-t-on la langue des passions et des caractères différents? on trouve souvent les tragiques en défaut. Il en est peu qui, faisant parler telle passion, n'emprunte quelquefois le langage d'une autre. Je ne parlerai point des poètes tragiques sans citer à ce sujet milord Shaftesbury. Lui seul me paraît avoir eu la véritable idée de la tragédie : "L'objet de la comédie est, dit-il, la correction des mœurs des particuliers ; celui de la tragédie doit être pareillement la correction des mœurs des ministres et des souverains. Pourquoi, ajoute-t-il, ne pas intituler des tragédies du nom de *Roi tyran*, de *Monarque*, ou *faible*, ou *superstitieux*, ou *superbe*, ou *flatté*? C'est l'unique moyen de rendre les tragédies encore plus utiles".

Faute d'une exacte conformité entre cette position et les sentiments de mon héros, ces sentiments deviennent faux ; et le spectateur n'en trouvant point en lui le germe, éprouve une sensation d'autant moins vive, qu'elle est plus confuse.

Passons du sentiment aux idées. Ai-je une vérité neuve à présenter au public? cette vérité presque toujours trop escarpée pour le commun des hommes, n'est d'abord aperçue que du plus petit nombre d'entre eux. Si je veux qu'elle les affecte généralement, il faut que, d'avance, je prépare les esprits à cette vérité; que je les y élève par degré, et la leur montre enfin sous un point de vue distinct et précis. Mais suffit-il, à cet effet, de déduire cette vérité d'un fait ou principe simple? il faut à la netteté de l'idée joindre encore la clarté de l'expression. C'est à cette clarté que se rapportent presque toutes les règles du style.

# Chapitre 17

### De la clarté du style.

A-t-on des idées claires et vraies? Ce n'est point assez. Il faut, pour les communiquer aux autres, pouvoir encore les exprimer nettement. Les mots sont les signes représentatifs de nos idées. Elles sont obscures, lorsque les signes le sont, c'est-à-dire, lorsque la signification des mots n'a pas été très-exactement déterminée.

En général, tout ce qu'on appelle tours et expressions heureuses, ne sont que les tours et les expressions les plus propres à rendre nettement nos pensées. C'est donc à la clarté que se réduisent presque toutes les règles du style.

Pourquoi le louche de l'expression est-il, en tout écrit, réputé le premier des vices ? c'est que le louche du mot s'étend sur l'idée, l'obscurcit, et s'oppose à l'impression vive qu'elle ferait.

Pourquoi veut-on qu'un auteur soit varié dans son style et le tour de ses phrases? c'est que les tours monotones engourdissent l'attention; c'est que l'attention une fois engourdie, les idées et les images s'offrent moins nettement à notre esprit, et ne font plus sur nous qu'une impression faible.

Pourquoi exige-t-on précision dans le style ? c'est que l'expression la plus courte, lorsqu'elle est propre, est toujours la plus claire ; c'est qu'on peut toujours appliquer au style ces vers de Despréaux :

Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant :

L'esprit rassasié le rejette à l'instant.

Pourquoi désire-t-on pureté et correction dans tout ouvrage? c'est que l'un et l'autre y portent la clarté.

Pourquoi lit-on enfin avec tant de plaisir les écrivains qui rendent leurs idées par des images brillantes? c'est que leurs idées en deviennent plus frappantes, plus distinctes, plus claires et plus propres enfin à faire sur nous une impression vive. C'est donc à la seule clarté que se rapportent toutes les règles du style.

Mais les hommes attachent-ils la même idée au mot *style*? on peut prendre ce mot en deux sens différents. Ou l'on regarde uniquement le style comme une manière plus ou moins heureuse d'exprimer ses idées, et c'est sous ce point de vue que je le considère. Ou l'on donne à ce mot une signification plus étendue, et l'on confond ensemble et l'idée et l'expression de l'idée.

C'est en ce dernier sens que M. Beccaria dans une dissertation pleine d'esprit et de sagacité, dit que pour bien écrire il faut meubler sa mémoire d'une infinité d'idées accessoires au sujet qu'on traite. En ce sens l'art d'écrire, est l'art d'éveiller dans le lecteur un grand nombre de sensations, et l'on ne manque de style que parce qu'on manque d'idées.

Par quelle raison, en effet, le même homme écrit-il bien en un genre et mal dans un autre ? cet homme n'ignore ni les tours heureux, ni la propriété des mots de sa langue. À quoi donc attribuer la faiblesse de son style ? à la disette de ses idées.

Mais qu'est-ce que le public entend communément par ouvrage bien écrit ? un ouvrage fortement pensé.

Le public n'en juge que l'effet total; et ce jugement est juste lorsqu'on ne se propose point, comme je le fais ici, de distinguer les idées de la manière de les exprimer. Les vrais juges de cette manière sont les écrivains nationaux, et ce sont eux aussi qui font la réputation du poète, dont le principal mérite est l'élégance de la diction.

La réputation du philosophe, quelquefois plus étendue, est plus indépendante du jugement d'une seule nation. La vérité et la profondeur des idées est le premier mérite de l'ouvrage philosophique, et tous les peuples en sont juges.

Que le philosophe, en conséquence, n'imagine cependant pas pouvoir impunément négliger le coloris du style. Point d'écrits que la beauté de l'expression n'embellisse.

Pour plaire au lecteur, il faut toujours exciter en lui des impressions vives. La nécessité de l'émouvoir, soit par la force de l'expression ou des idées, a toujours été recommandée par les rhéteurs et les écrivains de tous les siècles. Les différentes règles de la poétique, comme je l'ai déjà dit, ne sont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Un auteur est-il faible de choses ? ne peut-il fixer mon attention par la grandeur de ses images ou de ses pensées ? que son style soit rapide, précis et châtié : l'élégance

continue est quelquefois un cache-sottise<sup>490</sup>. Il faut qu'un écrivain pauvre d'idées soit riche en mots, et substitue le brillant de l'expression à l'excellence des pensées. C'est une recette dont les hommes de génie ont eux-mêmes quelquefois fait usage. Je pourrais citer en exemple certains morceaux des ouvrages de M. Rousseau, où l'on ne trouve qu'un amas de principes et d'idées contradictoires. Il instruit peu ; mais son coloris toujours vif amuse et plaît.

L'art d'écrire consiste dans l'art d'exciter des sensations. Aussi le président de Montesquieu lui-même a-t-il quelquefois enlevé l'admiration, étonné les esprits par des idées encore plus brillantes que vraies. Si, leur fausseté reconnue, ses idées n'ont plus fait la même impression, c'est que dans le genre d'instruction, le seul beau est à la longue le vrai. Le vrai seul obtient une estime durable.

Au défaut d'idées, un bizarre accouplement de mots peut encore faire illusion au lecteur, et produire en lui une sensation vive. Des expressions fortes<sup>491</sup>, obscures et singulières, suppléent dans une première lecture au vide des pensées. Un mot bizarre, une expression surannée excite une surprise, et toute surprise une impression plus ou moins forte. Les épîtres du poète Rousseau en sont la preuve.

En tout genre, et surtout dans le genre d'agrément, la beauté d'un ouvrage a pour mesure la sensation qu'il fait sur nous. Plus cette sensation est nette et distincte, plus elle est vive. Toute poétique n'est que le commentaire de ce principe simple et le développement de cette règle primitive. Si les rhéteurs répètent encore les uns d'après les autres, que la perfection des ouvrages de l'art dépend de leur exacte ressemblance avec ceux de la nature ; ils se trompent. L'expérience prouve que la beauté de ces sortes d'ouvrages consiste moins dans une imitation exacte, que dans une imitation perfectionnée de cette même nature.

### **Chapitre 18**

### De l'imitation perfectionnée de la nature.

Cultive-t-on les arts? on sait qu'il en est dont les ouvrages sont sans modèles, et dont la perfection, par conséquent, est indépendante de leur ressemblance avec

 $<sup>^{490}</sup>$  Il est peut-être aussi rare de trouver un bon écrivain dans un homme médiocre, qu'un mauvais dans un homme d'esprit.

<sup>&</sup>lt;sup>491</sup> Une idée fausse exige une expression obscure. L'erreur, clairement exposé, est bientôt reconnue pour erreur. Oser exprimer nettement ses idées, c'est être sûr de leur vérité. En aucun genre les charlatans n'écrivent clairement. Point de scolastique qui puisse dire comme Boileau :

Ma pensée au grand jour toujours s'offre et s'expose.

aucun des objets connus. Le palais d'un monarque n'est pas modelé sur le palais de l'univers ; ni les accords de notre musique sur celle des corps célestes. Leur son du moins n'a jusqu'à présent frappé aucune oreille.

Les seuls ouvrages de l'art dont la perfection suppose une imitation exacte de la nature, sont le portrait d'un homme, d'un animal, d'un fruit, d'une plante, etc. En presque tout autre genre, c'est dans une imitation embellie de cette même nature que consiste la perfection de ces ouvrages.

Racine, Corneille ou Voltaire, mettent-ils un héros en scène? ils lui font dire de la manière la plus courte, la plus élégante et la plus harmonieuse, précisément ce qu'il doit dire. Nul héros cependant n'a tenu de tels discours.

Il est impossible que Mahomet, Zopire, Pompée, Sertorius, etc., quelque esprit qu'on leur suppose, aient : 1- toujours parlé en vers ; 2- qu'ils se soient toujours servis dans leurs entretiens des expressions les plus courtes et les plus précises ; 3- qu'ils aient sur le champ prononcé les discours que deux autres grands hommes, tels que Corneille et Voltaire, ont été quelquefois quinze jours ou un mois à composer.

En quoi les grands poètes imitent-ils donc la nature ? en faisant toujours parler leurs personnages conformément à la passion dont ils les animent<sup>492</sup>.

À tout autre égard, ils embellissent la nature, et font bien. Mais comment l'embellir ? toutes nos idées nous viennent par nos sens ; on ne compose que d'après ce qu'on voit.

Comment imaginer quelque chose hors la nature? et supposé qu'on l'imaginât, quel moyen d'en transmettre l'idée aux autres? Aussi, répondrai-je : ce qu'en description, par exemple, on entend par une composition nouvelle, n'est proprement qu'un nouvel assemblage d'objets déjà connus. Ce nouvel assemblage suffit pour étonner l'imagination, et pour exciter des impressions d'autant plus vives qu'elles sont plus neuves.

De quoi les peintres et les sculpteurs composent-ils leur Sphinx? des ailes de l'aigle, du corps du lion et de la tête de la femme. De quoi fut composée la Vénus d'Apelle? des beautés éparses sur le corps des dix plus belles filles de la Grèce. C'est ainsi qu'en l'embellissant, Apelle imita la nature. À son exemple, et d'après cette méthode, les peintres et les poètes ont depuis creusé les antres des Gorgones, modelé

<sup>&</sup>lt;sup>492</sup> Au théâtre, le héros doit toujours parler conformément à son caractère et à sa position. Le poète à cet égard ne peut être trop exact imitateur de la nature. Mais il doit l'embellir en rassemblant, dans une conversation souvent d'une demi-heure, tous les traits de caractère épars dans toute la vie de son héros. Pour peindre son avare, peut-être Molière mit-il à contribution tous les avares de son siècle ; comme nos Phidias, tous nos hommes forts pour modeler leur Hercule.

les Typhons, les Anthées, édifié les palais des Fées et des Déesses, et décoré enfin de toutes les richesses du génie les lieux divers et fortunés de leur habitation.

Je suppose qu'un poète ait à décrire les jardins de l'Amour. Jamais le sifflement mortel et glacial de Borée ne s'y fait entendre ; c'est le zéphire qui, sur des ailes de roses, le parcourt pour en épanouir les fleurs, et se charger de leurs odeurs. Le ciel en ce séjour est toujours pur et serein. Jamais l'orage ne l'obscurcit. Jamais de fange dans les champs, d'insectes dans les airs, et de vipères dans les bois. Les montagnes y sont couronnées d'orangers et de grenadiers en fleurs, les plaines couvertes d'épis ondoyants, les vallons toujours coupés de mille ruisseaux, ou traversés par un fleuve majestueux dont les vapeurs pompées par le soleil et reçues dans le récipient des cieux, ne s'y condensent jamais assez pour retomber en pluie sur la terre.

La poésie fait-elle dans ce jardin jaillir des fontaines d'ambroisie, grossir des pommes d'or? y a-t-elle aligné des bosquets? conduit-elle l'Amour et Psyché sous leurs ombrages? y sont-ils nus, amoureux et dans les bras du plaisir? jamais par sa piqûre une abeille importune ne les distrait de leur ivresse. C'est ainsi que la poésie embellit la nature, et que de la décomposition des objets déjà connus, elle recompose des êtres et des tableaux dont la nouveauté excite la surprise, et produit souvent en nous les impressions les plus vives et les plus fortes.

Mais quelle est la Fée dont le pouvoir nous permet de métamorphoser, de recomposer ainsi les objets, et de créer, pour ainsi dire, dans l'univers et dans l'homme, et des êtres et des sensations neuves ? Cette Fée est le pouvoir d'abstraire.

# **Chapitre 19**

### Du pouvoir d'abstraire.

Il est peu de mots abstraits dans les langues sauvages et beaucoup dans celles des peuples policés. Ces derniers, intéressés à l'examen d'une infinité d'objets, sentent à chaque instant le besoin de se communiquer nettement et rapidement leurs idées ; c'est à cet effet qu'ils inventent tant de mots abstraits : l'étude des sciences les y nécessite.

Deux hommes, par exemple, ont à considérer une qualité commune à deux corps : ces deux corps peuvent se comparer selon leur masse, leur grandeur, leur densité, leur forme, enfin leurs couleurs diverses. Que feront ces deux hommes ? Ils voudront d'abord déterminer l'objet de leur examen. Ces deux corps sont-ils blancs ? Si c'est uniquement leur couleur qu'ils comparent ; ils inventeront le mot *blancheur* : ils fixeront par ce mot toute leur attention sur cette qualité commune à ces deux corps, et en deviendront d'autant meilleurs juges de la différente nuance de leur blancheur.

Si les arts et la philosophie ont par ce motif dû créer en chaque langue une infinité de mots abstraits, faut-il s'étonner qu'à leur exemple la poésie ait fait aussi ses abstractions ; qu'elle ait personnifié et déifié les êtres imaginaires de la force, de la justice, de la vertu, de la fièvre, de la victoire, qui ne sont réellement que l'homme considéré en tant que fort, juste, vertueux, malade, victorieux, etc. ; et qu'elle ait enfin dans toutes les religions peuplé l'olympe d'abstractions.

Un poète se fait-il l'architecte des demeures célestes? Se charge-t-il de construire le palais de Plutus? Il applique la couleur et la densité de l'or aux montagnes au centre desquelles il place l'édifice, qui se trouve alors environné de montagnes d'or. Ce même poète applique-t-il à la grosseur de la pierre de taille la couleur du rubis ou du diamant? Cette abstraction lui fournit tous les matériaux nécessaires à la construction du palais de Plutus ou des murs cristallins des cieux. Sans le pouvoir d'abstraire, Milton n'eût point rassemblé dans les jardins d'Éden ou des Fées, tant de points de vue pittoresque, tant de grottes délicieuses, tant d'arbres, tant de fleurs; enfin tant de beautés partagées par la nature entre mille climats divers.

C'est le pouvoir d'abstraire qui, dans les contes et les romans crée ces pygmées, ces génies, ces enchanteurs, ces princes lutins, enfin ce *fortunatus* dont l'invisibilité n'est que l'abstraction des qualités apparentes des corps.

C'est au pouvoir d'élaguer, si je l'ose dire, d'un objet tout ce qu'il a de défectueux<sup>493</sup>, et de créer des roses sans épines que l'homme encore doit presque toutes ses peines et ses plaisirs factices.

Par quelle raison en effet attend-on toujours de la possession d'un objet plus de plaisir que cette possession ne vous en procure? Pourquoi tant de déchet entre le plaisir espéré et le plaisir senti? C'est que dans le fait on prend le temps et le plaisir comme il vient, et que dans l'espérance on jouit de ce même plaisir sans le mélange des peines qui, presque toujours, l'accompagnent.

Le bonheur parfait et tel qu'on le désire ne se rencontre que dans les palais de l'espérance et de l'imagination. C'est-là que la poésie nous peint comme éternels ces rapides moments d'ivresse que l'amour sème de loin en loin dans la carrière de nos jours. C'est-là qu'on croit toujours jouir de cette force, de cette chaleur de sentiments éprouvée une fois ou deux dans la vie, et due sans doute à la nouveauté des sensations qu'excitent en nous les premiers objets de notre tendresse. C'est-là qu'enfin s'exagérant la vivacité d'un plaisir rarement goûté et souvent désiré, on se surfait le bonheur de l'opulent.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>493</sup> Qui présenterait sur le scène une action tragique telle qu'elle s'est réellement passée, courrait grand risque d'ennuyer les spectateurs. Que doit donc faire le poète ? abstraire de cette action tout ce qui ne peut faire une impression vive et forte.

Que le hasard ouvre à la pauvreté le salon de la richesse, lorsque éclairé de cent bougies, ce salon retentit des sons d'une musique vive ; alors frappé de l'éclat des dorures et de l'harmonie des instruments, que le riche est heureux, s'écrie l'indigent ! Sa félicité l'emporte autant sur la mienne que la magnificence de ce salon l'emporte sur la pauvreté de ma chaumière. Cependant il se trompe, et dupe de l'impression vive qu'il reçoit, il ne sait point qu'elle est en partie l'effet de la nouveauté des sensations qu'il éprouve ; que l'habitude de ces sensations, émoussant leur vivacité, lui rendrait ce salon et ce concert insipides, et qu'enfin ces plaisirs des riches sont achetés par mille soucis et mille inquiétudes.

L'indigent a, par des abstractions, écarté des richesses tous les soins et les ennuis qui les suivent<sup>494</sup>.

Sans le pouvoir d'abstraire, nos conceptions n'atteindraient point au delà des jouissances. Or, dans le sein même des délices, si l'on éprouve encore des désirs et des regrets, c'est, comme je l'ai déjà dit, un effet de la différence qui se trouve entre le plaisir imaginé et le plaisir senti.

C'est le pouvoir de décomposer, de recomposer les objets et d'en créer de nouveaux, qu'on peut regarder non-seulement comme la source d'une infinité de peines et de plaisirs factices, mais encore comme l'unique moyen, et d'embellir la nature en l'imitant et de perfectionner les arts d'agréments.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la beauté de leurs ouvrages. J'ai montré que le principal objet est de nous soustraire à l'ennui; que cet objet est d'autant mieux rempli qu'ils excitent en nous des sensations plus vives, plus distinctes, et qu'enfin c'est toujours sur la force plus ou moins grande des sensations que se mesure le degré de perfection et de beauté de ces ouvrages.

Qu'on honore, qu'on cultive donc les beaux-arts; ils sont la gloire de l'esprit humain<sup>495</sup> et la source d'une infinité d'impressions délicieuses. Mais qu'on ne croie pas le riche oisif si supérieurement heureux par la jouissance de leurs chefs-d'œuvre.

On a vu dans les premiers chapitres de cette section que sans être égaux en richesses et en puissance, tous les hommes étaient également heureux, du moins dans

<sup>&</sup>lt;sup>494</sup> Le pouvoir d'abstraire d'une condition différente de la sienne les maux qu'on n'y a point éprouvés, rend toujours l'homme envieux de la condition d'autrui. Que faire pour étouffer en lui une envie si contraire à son bonheur? le désabuser, et lui apprendre que l'homme au-dessus du besoin est à peu près aussi heureux qu'il peut l'être.

<sup>&</sup>lt;sup>495</sup> L'homme, instruit par les découvertes de ses pères, a reçu l'héritage de leurs pensées : c'est un dépôt qu'il est chargé de transmettre à ses descendants, augmenté de quelques-unes de ses propres idées. Que d'hommes, à cet égard, meurent banqueroutiers !

les dix ou douze heures de la journée employées à la satisfaction de leurs divers besoins physiques.

Quant aux dix ou douze autres heures, c'est-à-dire, à celles qui séparent un besoin satisfait d'un besoin renaissant, j'ai prouvé qu'elles sont remplies de la manière la plus agréable, lorsqu'elles sont consacrées à l'acquisition des moyens de pourvoir abondamment à nos besoins et à nos amusements. Que puis-je pour confirmer la vérité de cette opinion ? sinon m'arrêter encore un moment à considérer lesquels sont les plus sûrement heureux, ou de ces opulents oisifs, si fatigués de n'avoir rien à faire, ou de ces hommes que la médiocrité de leur fortune nécessite à un travail journalier qui les occupe sans les fatiguer.

### **Chapitre 20**

### De l'impression des arts d'agréments sur l'opulent oisif.

Un riche est-il par ses emplois nécessité à un travail que l'habitude lui rend agréable? Un riche s'est-il fait des occupations? Il peut comme l'homme d'une fortune médiocre facilement échapper à l'ennui.

Mais où trouver des riches de cette espèce ? Quelquefois en Angleterre où l'argent ouvre la carrière de l'ambition. Par-tout ailleurs la richesse, compagne de l'oisiveté, est passive dans presque tous ses amusements. Elle les attend des objets environnants ; et peu de ces objets excitent en elle des sensations vives. De telles sensations ne peuvent d'ailleurs ni se succéder rapidement, ni se renouveler chaque instant. La vie de l'oisif s'écoule donc dans une insipide langueur.

En vain le riche a rassemblé près de lui les arts d'agréments : ces arts ne peuvent lui procurer sans cesse des impressions nouvelles, ni le soustraire longtemps à son ennui. Sa curiosité est sitôt émoussée, l'oisif est si peu sensible, les chefs-d'œuvre des arts font sur lui des impressions si peu durables, qu'il faudrait pour l'amuser lui en présenter sans cesse de nouveaux.

Or, tous les artistes d'un empire ne pourraient à cet égard subvenir à ses besoins.

Il ne faut qu'un moment pour admirer : il faut un siècle pour faire des choses admirables. Que de riches oisifs, sans éprouver de sensations agréables, passent journellement sous ce magnifique portail du vieux Louvre, que l'étranger contemple avec étonnement !

Pour sentir la difficulté d'amuser un riche oisif, il faut observer qu'il n'est pour l'homme que deux états ; l'un où il est passif, l'autre où il est actif.

## **Chapitre 21**

## De l'état actif et passif de l'homme.

Dans le premier de ces états l'homme peut sans ennui supporter assez longtemps la même sensation. Il ne le peut dans le second. Je puis pendant six heures faire de la musique, et ne puis sans dégoût assister trois heures à un concert.

Rien de plus difficile à amuser que la passive oisiveté. Tout la dégoûte. C'est ce dégoût universel qui la rend juge si sévère des beautés des arts, et qui lui fait exiger tant de perfection dans leurs ouvrages. Plus sensible et moins ennuyée, elle serait moins difficile.

Quelles impressions vives les arts d'agréments exciteraient-ils dans l'oisif! Si les arts nous charment, c'est en retraçant, en embellissant à nos yeux l'image des plaisirs déjà éprouvés; c'est en rallumant le désir de les goûter encore. Or, quel désir réveillent-elles dans un homme qui, riche assez pour acheter tous les plaisirs, en est toujours rassasié?

En vain la danse, la peinture, les arts enfin les plus voluptueux et les plus spécialement consacrés à l'amour, en rappellent l'ivresse et les transports ; quelle impression feront-ils sur celui qui, fatigué de jouissance est blasé sur ce plaisir ? Si le riche court les bals et les spectacles, c'est pour changer d'ennui, et par ce changement en adoucir le mal-aise.

Tel est en général le sort des princes. Tel fut celui du fameux Bonnier. À peine avait-il formé un souhait que la fée de la richesse venait le remplir. Bonnier était ennuyé de femmes, de concerts, de spectacles : malheureux qu'il était, il n'avait rien à désirer. Moins riche il eût eu des désirs.

Le désir est le mouvement de l'âme ; privée de désirs, elle est stagnante. Il faut désirer pour agir, et agir pour être heureux. Bonnier mourut d'ennui au milieu des délices.

On ne jouit vivement qu'en espérance. Le bonheur réside moins dans la possession que dans l'acquisition des objets de nos désirs.

Pour être heureux, il faut qu'il manque toujours quelque chose à notre félicité. Ce n'est point après avoir acquis vingt millions, mais en les acquérant qu'on est vraiment fortuné. Ce n'est point après avoir prospéré, c'est en prospérant qu'on est heureux. L'âme alors toujours en action, toujours agréablement remuée, ne connaît point l'ennui.

D'où naît la passion effrénée des Grands pour la chasse? de ce que, passifs dans presque tous leurs autres amusements, par conséquent toujours ennuyés, c'est à la

chasse seule qu'ils sont forcément actifs. On l'est au jeu. Aussi le joueur en est-il d'autant moins accessible à l'ennui<sup>496</sup>.

Cependant, ou le jeu est gros, ou il est petit. Dans le premier cas, il est inquiétant, et quelquefois funeste : dans le second, il est presque toujours insipide.

Cette riche et passive oisiveté, si enviée de tous, et qui, dans une excellente forme de gouvernement, ne se montrerait peut-être pas sans honte, n'est donc pas aussi heureuse qu'on l'imagine : elle est souvent exposée à l'ennui.

# **Chapitre 22**

# C'est aux riches que se fait le plus vivement sentir le besoin des richesses.

Si l'opulent oisif ne se croit jamais assez riche, c'est que les richesses qu'il possède ne suffisent point encore à son bonheur. A-t-il des musiciens à ses gages ? leurs concerts ne remplissent point le vide de son âme. Il lui faut, de plus, des architectes, un vaste palais, une cage immense pour renfermer un triste oiseau. Il désire, en outre, des équipages de chasse, des bals, des fêtes, etc. L'ennui est un gouffre sans fond, que ne peuvent combler les richesses d'un empire, et peut-être celles de l'univers entier. Le travail seul le remplit. Peu de fortune suffit à la félicité d'un citoyen laborieux. Sa vie uniforme et simple s'écoule sans orage. Ce n'est point sur la tombe de Crésus<sup>497</sup>, mais sur celle de Baucis qu'on grava cette épitaphe :

Sa mort fut le soir d'un beau jour.

De grands trésors sont l'apparence du bonheur, et non sa réalité. Il est plus de vraie joie dans la maison de l'aisance que dans celle de l'opulence ; et l'on soupe plus gaiement au cabaret que chez le président Hainault.

Qui s'occupe se soustrait à l'ennui. Aussi l'ouvrier dans sa boutique, le marchand à son comptoir, est souvent plus heureux que son monarque. Une fortune médiocre nous nécessite à un travail journalier. Si ce travail n'est point excessif, si l'habitude en

<sup>&</sup>lt;sup>496</sup> Le jeu n'est pas toujours employé comme remède à l'ennui. Le petit jeu, le jeu de commerce, est quelquefois un cache-sottise. L'on joue souvent dans l'espoir de n'être pas reconnu pour ce qu'on est.

<sup>&</sup>lt;sup>497</sup> Si la félicité était toujours compagne du pouvoir, quel homme eût été plus heureux que le Calife Abdoulraham! Cependant telle fut l'inscription qu'il fit graver sur sa tombe: "Honneurs, richesses, puissance souveraine, j'ai joui de tout. Estimé et craint des princes mes contemporains, ils ont envié mon bonheur; ils ont été jaloux de ma gloire; ils ont rechercher mon amitié. J'ai, dans le cours de ma vie, exactement marqué tous les jours où j'ai goûté un plaisir pur et véritable, et dans un règne de cinquante années, je n'en ai compté que quatorze".

est contractée, il nous devient dès-lors agréable 498. Tout homme qui, par cette espèce de travail, peut pourvoir à ses besoins physiques et à celui de ses amusements, est àpeu-près aussi heureux qu'il le peut être 499. Mais doit-on compter l'amusement parmi les besoins ? il faut à l'homme, comme à l'enfant, des moments de récréation, ou de changement d'occupations. Avec quel plaisir l'ouvrier et l'avocat quittent-ils, l'un son atelier, et l'autre son cabinet, pour la comédie! S'ils sont plus sensibles à ce spectacle que l'homme du monde, c'est que les sensations qu'ils y éprouvent, moins émoussées par l'habitude, sont pour eux plus nouvelles.

A-t-on d'ailleurs, contracté l'habitude d'un certain travail de corps et d'esprit ? ce besoin satisfait, l'on devient sensible aux amusements mêmes où l'on est passif. Si ces amusements sont insipides aux riches oisifs, c'est qu'il fait du plaisir son affaire, et non son délassement. Le travail, auquel jadis l'homme fut, dit-on, condamné, ne fut point une punition céleste, mais un bienfait de la nature. Travail suppose désir. Eston sans désir ? On végète sans principes d'activité. Le corps et l'âme restent, si je l'ose dire, dans la même attitude<sup>500</sup>. L'occupation est le bonheur de l'homme<sup>501</sup>. Mais pour s'occuper et se mouvoir, que faut-il ? un motif. Quel est le plus puissant et le plus général ? la faim. C'est elle qui dans les campagnes commande le labour au cultivateur, et qui, dans les forêts commande la pêche et la chasse au Sauvage. Un besoin d'une autre espèce anime l'artiste et l'homme de lettres : c'est le besoin de la gloire, de l'estime publique, et des plaisirs dont elle est représentative.

<sup>&</sup>lt;sup>498</sup> On ignore encore ce que peut sur nous l'habitude. On est, dit-on, bien nourri, bien couché à la Bastille, et l'on y meurt de chagrin. Pourquoi ? c'est qu'on y est privé de sa liberté, c'est-à-dire, qu'on n'y vaque point à ses occupations ordinaires.

<sup>&</sup>lt;sup>499</sup> La condition de l'ouvrier qui, par un travail modéré, pourvoit à ses besoins et à ceux de sa famille, est de toutes les conditions peut-être la plus heureuse. Le besoin qui nécessite son esprit à l'application, son corps à l'exercice, est un préservatif contre l'ennui et les maladies. Or l'ennui et les maladies sont des maux ; la joie et la santé des biens.

<sup>&</sup>lt;sup>500</sup> Une des principales causes de l'ignorance et de l'inertie des Africains, est la fertilité de cette partie du monde : elle fournit, presque sans culture, à tous les besoins. L'Africain n'a donc point intérêt de penser : aussi pense-t-il peu. On en peut dire autant du Caraïbe. S'il est moins industrieux que les Sauvages du nord de l'Amérique, c'est que, pour se nourrir, ce dernier à besoin de plus d'industrie.

<sup>&</sup>lt;sup>501</sup> Pour le bonheur de l'homme, il faut que le plaisir soit le prix du travail, mais d'un travail modéré. Si la nature eût d'elle-même pourvu à tous ses besoins, elle lui eût fait le plus funeste des dons. Les hommes eussent croupi dans la langueur ; la riche oisiveté eut été sans ressource contre l'ennui. Quel paliatif à ce mal ? aucun. Que tous les citoyens soient sans besoin, ils seront également opulents. Où le riche oisif trouverait-il alors des hommes qui l'amusent ?

Tout besoin, tout désir, nécessite au travail. En a-t-on de bonne heure contracté l'habitude ? il est agréable. Faute de cette habitude, la paresse le rend odieux ; et c'est à regret qu'on sème, qu'on cultive et qu'on pense.

# **Chapitre 23**

## De la puissance de la paresse.

Les peuples ont-ils à choisir entre la profession de voleur ou de cultivateur ? c'est la première qu'ils embrassent. Les hommes, en général, sont paresseux : ils préféreront presque toujours les fatigues, la mort et les dangers au travail de la culture. Mes exemples sont la grande nation des Malais, partie des Tartares et des Arabes, tous les habitants du Taurus, du Caucase et des hautes montagnes de l'Asie.

Mais, dira-t-on, quel que soit l'amour des hommes pour l'oisiveté, s'il est des peuples voleurs et redoutés, comme plus aguerris et plus courageux, n'est-il pas aussi des nations cultivatrices? oui ; parce que l'existence des peuples voleurs suppose celle des peuples riches et volables. Les premiers sont peu nombreux, parce qu'il faut beaucoup de moutons pour nourrir peu de loups ; parce que des peuples voleurs habitent des montagnes stériles et inaccessibles, et ne peuvent que, dans de semblables retraites, résister à la puissance d'une nation nombreuse et cultivatrice. Or, s'il est vrai qu'en général les hommes soient pirates et voleurs, toutes les fois que la position physique de leur pays leur permet de l'être impunément, l'amour du vol leur est donc naturel. Sur quoi cet amour est-il fondé? Sur la paresse ; c'est-à-dire, sur l'envie d'obtenir, avec le moins de peine possible, l'objet de leurs désirs.

L'oisiveté est dans les hommes la cause sourde des plus grands effets. C'est faute de motifs assez puissants pour s'arracher à la paresse, que la plupart des Satrapes, aussi voleurs et plus oisifs que les Malais, sont encore plus ennuyés et plus malheureux.

## **Chapitre 24**

## Une fortune médiocre assure le bonheur du citoyen.

Si l'habitude rend le travail facile ; si l'on fait toujours sans peine ce que l'on refait tous les jours ; si tout moyen d'acquérir un plaisir doit être compté parmi les plaisirs ; une fortune médiocre, en nécessitant l'homme au travail, assure d'autant plus sa félicité, que le travail remplit toujours, de la manière la plus agréable, l'espace de temps qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, et par conséquent les

douze et seules heures de la journée où l'on suppose le plus d'inégalité dans le bonheur des hommes.

Un gouvernement accorde-t-il à ses sujets la propriété de leurs biens, de leur vie et de leur liberté? s'oppose-t-il à la trop inégale répartition des richesses nationales? conserve-t-il enfin tous les citoyens dans un certain état d'aisance? il leur a fourni à tous les moyens d'être à-peu-près aussi heureux qu'ils le peuvent être.

Sans être égaux en richesses, en dignités, les individus peuvent donc l'être en bonheur. Mais quelque démontrée que soit cette vérité, est-il un moyen de la persuader aux hommes ? et comment les empêcher d'associer perpétuellement dans leur mémoire l'idée de bonheur à l'idée de richesses ?

## Chapitre 25

# De l'association des idées de bonheur et de richesses dans notre mémoire.

En tout pays où l'on n'est assuré de la propriété ni de ses biens, ni de sa vie, ni de sa liberté, les idées de bonheur et de richesses doivent souvent se confondre. On y a besoin de protecteurs, et richesse fait protection. Dans tout autre, on peut s'en former des idées distinctes.

Si des Fakirs, à l'aide d'un catéchisme religieux, persuadent aux hommes les absurdités les plus grossières, par quelle raison, à l'aide d'un catéchisme moral, ne leur persuaderait-on pas qu'ils sont heureux, lorsque, pour l'être, il ne leur manque que de se croire tels<sup>502</sup>? cette croyance fait partie de notre félicité. Qui se croit infortuné, le devient. Mais peut-on s'aveugler sur ce point important? quels sont donc les plus grands ennemis de notre bonheur? l'ignorance et l'envie.

L'envie, louable dans la première jeunesse, tant qu'elle porte le nom d'émulation, devient une passion funeste, lorsque, dans l'âge avancé, elle a repris le nom d'envie.

<sup>502</sup> Deux causes habituelles du malheur des hommes ; d'une part : *Ignorance du peu qu'il faut pour être heureux* ; de l'autre : *Besoins imaginaires et désirs sans bornes*. Un négociant est-il riche ? il veut être le plus riche de sa ville. Un homme est-il roi ? il veut être le plus puissant des rois. Ne faudrait-il pas se rappeler quelquefois avec Montagne, qu'assis, soit sur le trône, soit sur un escabeau, on n'est jamais assis que sur son cul ; que si le pouvoir et les richesses sont des moyens de se rendre heureux, il ne faut pas confondre les moyens avec la chose même ; qu'il ne faut pas acheter par trop de soins, de travaux et de dangers, ce qu'on peut avoir à meilleur compte ; et qu'enfin, dans la recherche du bonheur, on ne doit point oublier que c'est le bonheur qu'on cherche.

Qui l'engendre ? l'opinion fausse et exagérée qu'on se forme du bonheur de certaines conditions. Quel moyen de détruire cette opinion ? c'est d'éclairer les hommes. C'est à la connaissance du vrai qu'il est réservé de les rendre meilleurs : elle seule peut étouffer cette guerre intestine, qui sourdement et éternellement allumée entre les citoyens de professions et de talents différents, divise presque tous les membres des sociétés policées.

L'ignorance et l'envie, en les abreuvant du fiel d'une haine injuste et réciproque, leur a trop longtemps caché celle d'une vérité importante : c'est que peu de fortune, comme je l'ai prouvé, suffit à leur félicité<sup>503</sup>. Qu'on ne regarde point cet axiome comme un lieu commun de chaire ou de collège : plus on l'approfondira, plus on en sentira la vérité.

Si la méditation de cet axiome peut persuader de leur bonheur une infinité de gens auxquels, pour être heureux, il ne manque que de se croire tels ; cette vérité n'est donc point une de ces maximes spéculatives, inapplicables à la pratique.

## Chapitre 26

## De l'utilité éloignée de mes principes.

Si le premier j'ai prouvé la possibilité d'une égale répartition de bonheur entre les citoyens, et géométriquement démontré cette importante vérité, je suis heureux ; je puis me regarder comme le bienfaiteur des hommes, et me dire : Tout ce que les moralistes ont publié sur l'égalité des conditions ; tout ce que les romanciers ont débité du talisman d'Orosmane, n'était que l'apercevance, encore obscure, de ce que j'ai prouvé.

Si l'on me reprochait d'avoir trop longtemps insisté sur cette question, je répondrais que la félicité publique, se composant de toutes les félicités particulières, pour savoir ce qui constitue le bonheur de tous il fallait savoir ce qui constitue le bonheur de chacun; et montrer que, s'il n'est point de gouvernement où tous les hommes puissent être également puissants et riches, il n'en est aucun où ils ne puissent être également heureux; qu'enfin il est telle législation où (sauf des malheurs particuliers) ils n'y auraient d'autres infortunés que des fous.

<sup>503</sup> Des hommes qui de l'état d'opulence passent à celui de la médiocrité, sont sans doute malheureux. Ils ont, dans leur premier état, contracter des goûts qu'ils ne peuvent satisfaire dans le second. Aussi ne parlai-je ici que des hommes qui, nés sans fortune, n'ont point d'habitudes à vaincre. Peu de richesses suffit au bonheur de ces derniers ; du moins dans les pays où l'opulence n'est point un

titre à l'estime publique.

Mais une égale répartition de bonheur entre les citoyens suppose une moins inégale répartition des richesses nationales. Or, dans quel gouvernement de l'Europe établir maintenant cette répartition ? l'on n'en aperçoit point sans doute la possibilité prochaine. Cependant l'altération qui se fait journellement dans la constitution de tous les empires, prouve qu'au moins cette possibilité n'est point une chimère platonicienne.

Dans un temps plus ou moins long, s'il faut, disent les Sages, que toutes les possibilités se réalisent, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité? qui peut assurer que les vérités ci-dessus établies lui soient toujours inutiles? Il est rare, mais nécessaire, dans un temps donné, qu'il naisse un Pen, un Manco-Capac, pour donner des lois à des sociétés naissantes. Or, supposé (ce qui peut-être est plus rare encore) que, jaloux d'une gloire nouvelle, un tel homme voulût, sous le titre d'ami des hommes, consacrer son nom à la postérité, et qu'en conséquence, plus occupé de la composition de ses lois et du bonheur des peuples que de l'accroissement de sa puissance, cet homme voulût faire des heureux et non des esclaves; nul doute, comme je le prouverai (Section 9), qu'il n'aperçût dans les principes que je viens d'établir, le germe d'une législation neuve, et plus conforme au bonheur de l'humanité.

\_\_\_\_\_

# **Section 9**

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation.

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle et toute étude approfondie de la morale et de la politique.

De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain : inconstance incompatible avec la durée de bonnes lois.

Du danger imaginaire auquel (si l'on en croit l'ignorance) la révélation d'une idée neuve et surtout des vrais principes des lois, doit exposer les empires.

De la trop funeste indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales ou politiques.

Du nom de vraies ou de fausses données aux mêmes opinions, selon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

# **Chapitre 1**

## De la difficulté de tracer un bon plan de législation.

Peu d'hommes célèbres ont écrit sur la morale et la législation. Quelle est la cause de leur silence ? serait-ce la grandeur, l'importance du sujet, le grand nombre d'idées, enfin l'étendue d'esprit nécessaire pour le bien traiter ? Non. Leur silence est l'effet de l'indifférence du public pour ces sortes d'ouvrages.

En ce genre, un excellent écrit, regardé tout au plus comme le rêve d'un homme de bien, devient le germe de mille discussions, la source de mille disputes que l'ignorance des uns et la mauvaise foi des autres rendent interminables. Quel mépris n'affiche-t-on pas pour un ouvrage dont l'utilité éloignée est toujours traitée de chimère platonicienne!

Dans tout pays policé et déjà soumis à certaines lois, à certaines mœurs, à certains préjugés, un bon plan de législation, presque toujours incompatible avec une infinité d'intérêts personnels, d'abus établis et de plans déjà adoptés, paraîtra donc toujours ridicule. En démontrât-on l'excellence, il serait longtemps contesté.

Cependant si, jaloux d'éclairer les nations sur l'objet important de leur bonheur, un homme d'un caractère élevé et nerveux voulait affronter ce ridicule, me serait-il permis de l'avertir que le public se prête avec peine à l'examen d'une question

compliquée, et que s'il est un moyen de fixer son attention sur le problème d'une excellente législation, c'est de le simplifier et de le réduire à deux propositions.

L'objet de la première serait la découverte des lois propres à rendre les hommes les plus heureux possibles, à leur procurer par conséquent tous les amusements et les plaisirs compatibles avec le bien public.

L'objet de la seconde serait la découverte des moyens par lesquels on peut faire insensiblement passer un peuple de l'état de malheur qu'il éprouve, à l'état de bonheur dont il peut jouir.

Pour résoudre la première de ces propositions, il faudrait prendre exemple sur les géomètres. Leur propose-t-on un problème compliqué de mécanique? Que font-ils? ils le simplifient, ils calculent la vitesse des corps en mouvement sans égard à leur densité, à la résistance des fluides environnants, au frottement des autres corps, etc.

Il faudrait donc, pour résoudre la première partie du problème d'une excellente législation, n'avoir pareillement égard ni à la résistance des préjugés, ni au frottement des intérêts contraires et personnels, ni aux mœurs, ni aux lois, ni aux usages déjà établis. Il faudrait se regarder comme le fondateur d'un ordre religieux qui, dictant sa règle monastique, n'a point égard aux habitudes, aux préjugés de ses sujets futurs.

Il n'en serait pas ainsi de la seconde partie de ce même problème. Ce n'est pas d'après ses seules conceptions, mais d'après la connaissance des lois et des mœurs actuelles d'un peuple, qu'on peut déterminer les moyens de changer peu à peu ces mêmes mœurs, ces mêmes lois, et par des degrés insensibles de faire passer un peuple de sa législation actuelle à la meilleure possible.

Une différence essentielle et remarquable entre ces deux propositions, c'est que la première une fois résolue, sa solution (sauf quelques différences occasionnées par la position particulière d'un pays) est générale et la même pour tous les peuples.

Au contraire, la solution de la seconde doit être différente selon la forme différente de chaque état. On sent que les gouvernements turc, suisse, espagnol ou portugais doivent nécessairement se trouver à des distances plus ou moins inégales d'une parfaite législation.

S'il ne faut que du génie pour résoudre la première de ces propositions, pour résoudre la seconde il faut au génie joindre la connaissance des mœurs et des principales lois du peuple dont on veut insensiblement changer la législation.

En général, pour bien traiter une pareille question, il est nécessaire d'avoir, du moins sommairement, étudié les coutumes et les préjugés des peuples de tous les siècles et de tous les pays. On ne persuade les hommes que par les faits, on ne les instruit que par des exemples. Celui qui se refuse au meilleur raisonnement, se rend au fait souvent le plus équivoque.

Mais ces faits acquis, quelles seraient les questions dont l'examen pourrait donner la solution du problème de la meilleure législation ? Je citerai celles qui se présentent les premières à mon esprit.

# **Chapitre 2**

# Des premières questions à se faire lorsqu'on veut donner de bonnes lois.

On peut se demander,

- 1- Quel motif a rassemblé les hommes en société : si la crainte des bêtes féroces, la nécessité de les écarter des habitations, de les tuer pour assurer sa vie et sa subsistance, ou si quelque autre motif de cette espèce ne dut point former les premières peuplades.
- 2- Si les hommes une fois réunis et successivement devenus chasseurs, pasteurs et cultivateurs, ne furent pas forcés de faire entre eux des conventions et de se donner des lois.
- 3- Si ces lois pouvaient avoir d'autre fondement que le désir commun d'assurer la propriété de leurs biens, de leur vie et de leur liberté, exposée dans l'état de non-société, comme dans celui du despotisme, à la violence du plus fort.
- 4- Si le pouvoir arbitraire sous lequel un citoyen reste exposé aux insultes de la force et de la violence, où l'on lui ravit jusqu'au droit de la défense naturelle, peut être regardé comme une forme de gouvernement.
- 5- Si le despotisme, en s'établissant dans un empire, n'y rompt pas tous les liens de l'union sociale ; si les mêmes motifs, si les mêmes besoins qui réunirent d'abord les hommes, ne leur commandent point alors la dissolution d'une société où, comme en Turquie, l'on n'a la propriété ni de ses biens, ni de sa vie, ni de sa liberté ; où les citoyens enfin, toujours en état de guerre les uns contre les autres, ne reconnaissent d'autres droits que la force et l'adresse.
- 6- Si les propriétés peuvent être longtemps respectées sans entretenir, comme en Angleterre, un certain équilibre de puissance entre les différentes classes des citoyens.
- 7- S'il est un moyen de maintenir la durée de cet équilibre, et si son entretien n'est pas absolument nécessaire pour s'opposer efficacement aux efforts continuels des grands pour s'emparer des propriétés des petits.
- 8- Si les moyens proposés à ce sujet par M. Hume, dans son petit, mais excellent traité d'une république parfaite, sont suffisants pour opérer cet effet.

- 9- Si l'introduction de l'argent dans sa république<sup>504</sup> n'y produirait point à la longue cette inégale répartition de richesses qui fournit au puissant les chaînes dont il accable ses concitoyens.
- 10- Si l'indigent a réellement une patrie ; si la non-propriété doit quelque chose au pays où elle ne possède rien ; si l'extrême pauvreté, toujours aux gages des riches et des puissants, n'en doit pas souvent favoriser l'ambition ; si l'indigent enfin n'a pas trop de besoins pour avoir des vertus.
- 11- Si par la subdivision des propriétés, les lois ne pourraient pas unir l'intérêt du grand nombre des habitants à l'intérêt de la patrie.
- 12- Si, d'après l'exemple des Lacédémoniens, dont le territoire, partagé en trente neuf mille lots, était distribué aux trente-neuf mille familles qui formaient la nation, on ne pourrait pas, en supposant la trop grande multiplication des citoyens, assigner à chaque famille un terrain plus ou moins étendu, mais toujours proportionné au nombre de ceux qui la composent<sup>505</sup>.
- 13- Si la distribution moins inégale des terres et des richesses<sup>506</sup> n'arracherait point une infinité d'hommes au malheur réel qu'occasionne l'idée exagérée qu'ils se forment de la félicité du riche<sup>507</sup>; idée productrice de tant d'inimitiés entre les hommes, et de tant d'indifférence pour le bien public.

507 Le spectacle du luxe est sans doute un accroissement de malheur pour le pauvre. Le riche le sait, et ne retranche rien de ce luxe. Que lui importe le malheur de l'indigent ? les Princes eux-mêmes y sont peu sensibles ; ils ne voient dans leurs sujets qu'un vil bétail. S'ils le nourrissent, c'est qu'il est de leur intérêt de le multiplier. Tous les gouvernements parlent de population ; mais quel empire faut-il peupler ? celui dont les sujets sont heureux. Les multiplier dans un mauvais gouvernement, c'est former le barbare projet d'y multiplier les misérables ; c'est former à la tyrannie de nouveaux instruments pour s'asservir de nouvelles nations, et les rendre pareillement infortunées ; c'est étendre les malheurs de l'humanité.

<sup>&</sup>lt;sup>504</sup> L'or, corrupteur des mœurs des nations, est une fée qui souvent y métamorphose les honnêtes gens en fripon. Lycurgue, qui le savait bien, chassa cette fée de Lacédémone.

<sup>&</sup>lt;sup>505</sup> Dans cette supposition, pour conserver une certaine égalité dans le partage des biens, il faudrait donc, à mesure qu'une famille s'éteint, quelle cédât partie de ses propriétés à des familles voisines ou plus nombreuses ? Pourquoi non ?

<sup>&</sup>lt;sup>506</sup> Le nombre des propriétaires est-il très petit dans un empire, relativement au grand nombre de ses habitants? la suppression même des impôts n'arracherait point ces derniers à la misère. Le seul moyen de les soulager serait de lever une taxe sur l'état ou le clergé, et d'en employer le produit à l'achat de petits fonds qui, distribués aux plus pauvres familles, multiplieraient chaque année le nombre des possesseurs.

- 14- Si c'est par un grand ou petit nombre de lois saines et claires qu'il faut gouverner les peuples ; si, du temps des Empereurs, et lorsque la multiplicité des lois obligea de les rassembler dans les codes Justinien, Tribonien, etc., les Romains étaient plus vertueux et plus heureux que lors de l'établissement des lois des douze tables.
  - 15- Si la multiplicité des lois n'en occasionne pas l'ignorance et l'inexécution.
- 16- Si cette même multiplicité des lois, souvent contraires les unes aux autres, ne nécessite pas les peuples à charger certains hommes et certains corps de leur interprétation; si les hommes et les corps chargés de cette interprétation ne peuvent point, en changeant insensiblement ces mêmes lois, en faire les instruments de leur ambition: si l'expérience enfin ne nous apprend pas que partout où il y a beaucoup de lois, il y a peu de justice.
- 17- Si, dans un gouvernement sage, on doit laisser subsister deux autorités indépendantes et suprêmes, telles que sont la temporelle et la spirituelle.
  - 18- Si l'on doit limiter la grandeur des villes.
- 19- Si leur extrême étendue permet de veiller à l'honnêteté des mœurs ; si, dans les grandes villes, on peut faire usage du supplice si salutaire de la honte et de l'infamie<sup>508</sup>, et si, dans une ville comme Paris ou Constantinople, un citoyen, en changeant de nom et de quartier, ne peut pas toujours échapper à ce supplice.
- 20- Si, par une ligue fédérative plus parfaite que celle des Grecs, un certain nombre de petites républiques ne se mettraient pas à l'abri, et de l'invasion de l'ennemi, et de la tyrannie d'un citoyen ambitieux.
- 21- Si, dans la supposition où l'on partageât en trente provinces ou républiques, un pays grand comme la France; où l'on assignât à chacun de ces états un territoire à peu-près égal; où ce territoire fût circonscrit et fixé par des bornes immuables; où sa possession enfin fût garantie par les vingt-neuf autres républiques, il est à présumer qu'une de ces républiques pût asservir les autres, c'est-à-dire, qu'un seul homme se battît avec avantage contre vingt-neuf.
- 22- Si, dans la supposition où toutes ces républiques seraient gouvernées par les mêmes lois; où chacun de ces petits états, chargé de sa police intérieure et de l'élection de ses magistrats, répondrait à un conseil supérieur; où ce conseil supérieur, composé de quatre députés de chaque république, et principalement occupé des affaires de la guerre et de la politique, serait cependant chargé de veiller à ce que chacune de ces républiques ne réformât ou ne changeât sa législation que du

 $<sup>^{508}</sup>$  Dans un gouvernement sage, le supplice de la honte suffirait seul pour contenir le citoyen dans son devoir.

consentement de toutes ; où d'ailleurs l'objet des lois serait d'élever les âmes, d'exalter les courages et d'entretenir une discipline exacte dans les armées ; si, dans une telle supposition, le corps entier de ces républiques ne serait pas toujours assez puissant pour s'opposer efficacement aux projets ambitieux de leurs voisins et de leurs concitoyens<sup>509</sup>.

23- Si, dans l'hypothèse où la législation de ces républiques en rendît les citoyens les plus heureux possibles, et leur procurât tous les plaisirs compatibles avec le bien public; si ces mêmes républiques ne seraient pas alors moralement assurées d'une félicité inaltérable.

24- Si le plan d'une bonne législation ne doit pas renfermer celui d'une excellente éducation ; si l'on peut donner une telle éducation aux citoyens sans leur présenter des idées nettes de la morale et sans rapporter les préceptes au principe unique de l'amour du bien général ; si, rappelant à cet effet aux hommes les motifs qui les ont réunis en société, on ne pourrait pas leur prouver qu'il est presque toujours de leur intérêt bien entendu de sacrifier un avantage personnel et momentané à l'avantage national, et de mériter, par ce sacrifice, le titre honorable de vertueux.

25- Si l'on peut fonder la morale sur d'autres principes que sur celui de l'utilité publique ; si les injustices mêmes du despotisme, toujours commises au nom du bien public, ne prouvent pas que ce principe est réellement l'unique de la morale<sup>510</sup> ; si l'on peut y substituer l'utilité particulière de sa famille et de sa parenté<sup>511</sup>.

26- Si, dans la supposition où l'on consacrerait cet axiome,

"Qu'on doit plus à sa parenté qu'à sa patrie",

un père, dans le dessein de se conserver à sa famille, ne pourrait pas abandonner son poste au moment du combat ; si ce père chargé de la caisse publique ne pourrait

<sup>&</sup>lt;sup>509</sup> En général, l'injustice de l'homme n'a d'autre mesure que celle de sa puissance. Le chef-d'œuvre de la législation consiste donc à borner tellement le pouvoir de chaque citoyen, qu'il ne puisse jamais impunément attenter à la vie, aux biens et à la liberté d'un autre. Or ce problème n'a, jusqu'à présent, été nulle part mieux résolu qu'en Angleterre.

<sup>&</sup>lt;sup>510</sup> Lorsque le moine enjoint d'aimer Dieu pardessus toute chose, ce moine s'identifiant toujours avec son église et son Dieu, ne dit rien autre chose, sinon qu'il faut l'aimer et le respecter, lui et son église, de préférence à tout. Celui-là seul est donc vraiment ami de sa nation, qui répète, d'après les philosophes, que tout amour doit céder à celui de la justice, et qu'il faut tout sacrifier au bien public.

<sup>&</sup>lt;sup>511</sup> L'amour de la patrie n'est-il plus regardé par un homme comme le premier principe de la morale, c'est homme peut être bon père, bon mari, bon fils, mais il sera toujours mauvais citoyen. Que de crimes l'amour des parents n'a-t-il pas fait commettre ?

pas la piller pour en distribuer l'argent à ses enfants, et dépouiller ainsi ce qu'il doit aimer le moins, pour en revêtir ce qu'il doit aimer le plus.

- 27- Si, du moment où le salut public n'est plus la suprême loi et la première obligation du citoyen<sup>512</sup>, il subsiste encore une science du bien et du mal ; s'il est enfin une morale, lorsque l'utilité publique n'est plus la mesure de la punition, ou de la récompense, de l'estime ou du mépris dus aux actions des citoyens.
- 28- Si l'on peut se flatter de trouver des citoyens vertueux dans un pays où les honneurs, l'estime et les richesses seraient devenus, par la forme du gouvernement, les récompenses du crime, où le vice enfin serait heureux et respecté.
- 29- Si les hommes, se rappelant alors que le désir du bonheur est le seul motif de leur réunion, ils ne sont pas en droit de s'abandonner au vice, partout où le vice procure honneur, richesse et félicité.
- 30- Si, dans la supposition où les lois, comme le prouve la constitution des jésuites, puissent tout sur les hommes, il serait possible qu'un peuple, entraîné au vice par la forme de son gouvernement, pût s'en arracher sans faire quelque changement dans ces mêmes lois.
- 31- S'il suffit, pour qu'une législation soit bonne, qu'elle assure la propriété des biens, de la vie, et de la liberté des citoyens, qu'elle mette moins d'inégalité dans les richesses nationales, et les citoyens plus à portée de subvenir, par un travail modéré<sup>513</sup>, à leurs besoins et à ceux de leur famille : s'il ne faut pas encore que cette législation exalte dans les hommes le sentiment de l'émulation, que l'état propose à

<sup>512</sup> Est-on insensible aux maux publics qu'occasionne une mauvaise administration? Est-on faiblement affecté du déshonneur de sa nation? ne partage-t-on pas avec elle la honte de ses défaites ou de son esclavage? on est un citoyen lâche et vil. Pour être vertueux, il faut être malheureux de l'infortune de ses concitoyens. Si dans l'Orient il était un homme dont l'âme fut vraiment honnête et élevée, il passerait sa vie dans les larmes ; il aurait pour la plupart des vizirs la même horreur qu'on eût jadis en France pour Bullion, qui, dans le moment où Louis XIII s'attendrissait sur la misère de ses sujets, lui fit cette réponse atroce : "Sachez que vos peuples sont encore assez heureux de n'être pas réduits à brouter l'herbe".

<sup>513</sup> Regarder la nécessité du travail comme une suite du péché originel et comme une punition de Dieu, c'est une absurdité. Cette nécessité au contraire est une faveur du ciel. Que la nourriture de l'homme soit le prix de son travail, c'est un fait. Or, pour expliquer un fait si simple, qu'est-il besoin de recourir à des causes surnaturelles, et de présenter toujours l'homme comme une énigme ? S'il parut tel autrefois, il faut convenir qu'on a depuis si généralisé le principe de l'intérêt, si bien prouvé que cet intérêt est le principe de toutes nos pensées et de toutes nos actions, que le mot de l'énigme est enfin deviné, et que pour expliquer l'homme, il n'est plus nécessaire, comme le prétend Pascal, de recourir au péché originel.

cet effet de grandes récompenses aux grands talents et aux grandes vertus ; si ces récompenses, qui consistent toujours dans le don de quelques superfluités, et qui furent jadis le principe de tant d'actions<sup>514</sup> fortes et magnanimes, ne pourraient point encore produire le même effet : et si des récompenses décernées par le public (de quelque nature d'ailleurs qu'elles soient) peuvent être regardées comme un luxe de plaisir propre à corrompre les mœurs.

## **Chapitre 3**

## Du luxe de plaisir.

Point de jour que l'on ne parle de *la corruption des mœurs nationales*. Que doiton entendre par ce mot ?

"Le détachement de l'intérêt particulier de l'intérêt général".

Pourquoi l'argent, ce principe d'activité d'un peuple riche, devient-il si souvent un principe de corruption? C'est que le public, comme je l'ai déjà dit, n'en est pas seul distributeur; c'est que l'argent en conséquence est souvent la récompense du vice. Il n'en est pas ainsi des récompenses dont le public est l'unique dispensateur. Toujours un don de la reconnaissance nationale, elles supposent toujours un bienfait, un service rendu à la patrie, par conséquent une action vertueuse. Un tel don, de quelque espèce qu'il soit, resserrera donc toujours le nœud de l'intérêt personnel et général.

Qu'une belle esclave, une concubine devienne chez un peuple le prix, ou des talents, ou de la vertu, ou de la valeur, les mœurs de ce peuple n'en seront pas plus corrompus. C'est dans les siècles héroïques que les Crétois imposaient aux Athéniens ce tribut de dix belles filles dont Thésée les affranchit ; c'est dans les siècles de leurs triomphes et de leur gloire que les Arabes et les Turcs exigeaient de pareils tributs des peuples qu'ils avaient vaincus.

Lit-on ces poèmes, ces romans celtiques, histoires toujours vraies des mœurs d'un peuple encore féroce ? on y voit les Celtes s'armer comme les Grecs pour la conquête

Les principes de nos actions sont en général la crainte et l'espoir d'une peine et d'un plaisir prochain. Les hommes, presque toujours indifférents aux maux éloignés, ne font rien pour s'y soustraire. Qui n'est pas malheureux se croit dans son état naturel. Il imagine toujours pouvoir s'y conserver. L'utilité d'une loi préservatrice du malheur à venir est donc rarement sentie. Combien de fois les peuples ne se sont-ils pas prêtés à l'extinction de certains privilèges qui seuls les garantissaient de l'esclavage? La liberté, comme la santé, est un bien dont communément l'on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu. Les peuples, en général, trop peu occupés de la conservation de leur liberté, ont, par leur incurie, trop souvent fourni à la tyrannie les moyens de les asservir.

de la beauté ; et l'amour, loin de les amollir, leur faire exécuter les entreprises les plus hardies.

Tout plaisir, quel qu'il soit, s'il est proposé comme prix des grands talents ou des grandes vertus, peut exciter l'émulation des citoyens, et même devenir un principe d'activité et de bonheur national. Mais il faut, pour cet effet, que tous les citoyens y puissent également prétendre, et qu'équitablement dispensés, ces plaisirs soient toujours la récompense de quiconque montre, ou plus de talents dans le cabinet, ou plus de valeur dans les armées, ou plus de vertus dans les cités.

Supposons qu'on ordonne des fêtes magnifiques, et que, pour réchauffer l'émulation des citoyens, l'on n'y admette d'autres spectateurs que des hommes déjà distingués par leur génie, leurs talents, ou leurs actions, rien qui ne fasse entreprendre le désir d'y trouver place. Ce désir sera d'autant plus vif, que la beauté de ces mêmes fêtes sera nécessairement exagérée, et par la vanité de ceux qui y seront admis, et par l'ignorance de ceux qui s'en trouveront exclus.

Mais, dira-t-on, que d'hommes malheureux par cette exclusion! Moins qu'on ne croit. Si tous envient une récompense qui s'obtient par l'intrigue et le crédit, c'est que tous sont en droit d'y prétendre; mais peu de gens désirent celle qui s'acquiert par de grands travaux et de grands dangers.

Loin d'envier le laurier d'Achille ou d'Homère, le poltron et le paresseux le dédaignent<sup>515</sup>. Leur vanité consolatrice ne leur laisse voir, dans les hommes d'un grand talent ou d'une grande valeur, que des fous dont la paye, comme celle des plombiers et des sapeurs, doit être haute, parce qu'ils s'exposent à de grands dangers et à de grands travaux. Il est juste et sage, diront le poltron et le paresseux, de payer magnifiquement de tels hommes : il serait fou de les imiter.

L'envie, commune à tous, n'est un tourment réel que pour ceux qui courent la même carrière : et si l'envie est un mal pour eux, c'est un mal nécessaire.

Mais je veux, dira-t-on, que, d'après une connaissance profonde du cœur et de l'esprit humain, l'on parvînt à résoudre le problème d'une excellente législation, qu'on éveillât dans tous les citoyens et l'industrie et ces principes d'activité qui les portent au grand, qu'on les rendît enfin les plus heureux possibles.

Une si parfaite législation ne serait encore qu'un palais bâti sur le sable, et l'inconstance naturelle à l'homme détruirait bientôt cet édifice élevé par le génie, l'humanité et la vertu.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>515</sup> Rien en général de moins envié des gens du monde que les talents d'un Voltaire ou d'un Turenne : le peu d'effort que l'on fait pour en acquérir, est la preuve du peu de cas qu'on en fait.

## **Chapitre 4**

## Des vraies causes des changements arrivés dans les lois des peuples.

Tant de changements arrivés dans les différentes formes de gouvernements doivent-ils être regardés comme l'effet de l'inconstance de l'homme? Ce que je sais, c'est qu'en fait de coutumes, de lois et de préjugés, c'est de l'opiniâtreté et non de l'inconstance de l'esprit humain dont on peut se plaindre.

Que de temps pour désabuser quelquefois un peuple d'une religion fausse et destructive du bonheur national! Que de temps pour abolir une loi souvent absurde et contraire au bien public!

Pour opérer de pareils changements, ce n'est pas assez d'être Roi, il faut être un Roi courageux, instruit et secouru encore par des circonstances favorables.

L'éternité, pour ainsi dire, des lois, des coutumes, des usages de la Chine, dépose contre la prétendue légèreté des nations.

Supposons l'homme aussi réellement inconstant qu'on le dit, ce serait dans le cours de sa vie que se manifesterait son inconstance. Par quelle raison en effet des lois respectées de l'aïeul, du fils, du petit-fils, des lois à l'épreuve pendant six générations de la prétendue légèreté de l'homme, y deviendraient-elles tout-à-coup sujettes?

Qu'on établisse des lois conformes à l'intérêt général, elles pourront être détruites par la force, la sédition, ou un concours singulier de circonstances, et jamais par l'inconstance de l'esprit humain<sup>516</sup>.

Je sais que des lois, bonnes en apparence, mais nuisibles en effet, sont, tôt ou tard, abolies. Pourquoi ? C'est que, dans un temps donné, il faut qu'il naisse un homme éclairé, qui, frappé de l'incompatibilité de ces lois avec le bonheur général, transmette sa découverte aux bons esprits de son siècle.

Cette découverte, qui, par la lenteur avec laquelle la vérité se propage, ne se communique que de proche en proche, n'est généralement reconnue vraie que des

516 L'œuvre des lois, dira-t-on, devrait être durable. Or, pourquoi ces Sarrasins, jadis échauffés de ces passions fortes qui souvent élèvent l'homme au-dessus de lui-même, ne sont-ils plus aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois? c'est que leur courage et leur génie ne furent point une suite de leur législation, de l'union de l'intérêt particulier à l'intérêt public, ni par conséquent l'effet de la sage distribution des peines et des récompenses temporelles. Leurs vertus n'avaient point de fondements aussi solides. Elles étaient le produit d'un enthousiasme momentané et religieux qui dut disparaître avec le concours singulier de circonstances qui l'avaient fait naître.

générations suivantes. Or, si les anciennes lois sont alors abolies, cette abolition n'est point un effet de l'inconstance des hommes, mais de la justesse de leur esprit.

Certaines lois sont-elles enfin reconnues mauvaises et insuffisantes? N'y tient-on plus que par une vieille habitude? Le moindre prétexte suffit pour les détruire, et le moindre événement le procure. En est-il ainsi des lois vraiment utiles? Non : ainsi, point de société étendue et policée où l'on ait abrogé celles qui punissent le vol, le meurtre, etc.

Mais cette législation si admirée de Lycurgue, cette législation tirée en partie de celle de Minos<sup>517</sup>, n'eut que cinq ou six cens ans de durée<sup>518</sup>. J'en conviens, et peut-être n'en pourrait-elle avoir davantage. Quelque excellentes que fussent les lois de Lycurgue; quelque génie, quelque vertu patriotique et quelque courage qu'elles inspirassent aux Spartiates<sup>519</sup>, il était impossible, dans la position où se trouvait Lacédémone, que cette législation se conservât plus longtemps sans altération.

<sup>517</sup> Peu de gens croient, avec Xénophon, au bonheur de Sparte. Quelle triste occupation, disent-ils, que des exercices militaires, que le perpétuel exercice des armes! Sparte, ajoutent-ils, n'était qu'un couvent: tout s'y réglait par le coup de la cloche. Mais, répondrai-je, le coup de récréation ne plaît-il pas à l'écolier? est-ce la cloche qui rend le moine malheureux? Lorsqu'on est bien nourri, bien vêtu, à l'abris de l'ennui, toute occupation est également bonne, et les plus périlleuses ne sont pas les moins agréables. L'histoire des Goths, des Huns, etc. dépose en faveur de cette vérité.

Un ambassadeur Romain entre dans le camps d'Attila : il y entend le barde célébrer les hauts faits du vainqueur. Il y voit les jeunes gens rangés autour du poète, en admirer les vers, tressaillir de joie au récit de leurs exploits, tandis que les vieillards s'arrachant le visage, s'écriaient en fondant en larmes : quel état est le nôtre! privés des forces nécessaires pour combattre, il n'est donc plus de bonheur pour nous!

La félicité habite donc les arènes de la guerre comme les asiles de la paix. Pourquoi regarder les Lacédémoniens comme infortunés ? est-il quelque besoin qu'ils ne satisfissent ? Ils étaient, dit-on, mal nourris. La preuve du contraire, c'est qu'ils étaient forts et robustes. Si d'ailleurs leurs journées se passaient dans des exercices qui les occupaient sans trop les fatiguer, les Spartiates étaient à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être, et beaucoup plus que des paysans haves et débiles, et que des riches oisifs et ennuyés.

<sup>518</sup> Les institutions de Lycurgue insensiblement altérées, ne furent néanmoins entièrement détruites que par la force. Rome ne crut point avoir soumis les Spartiates qu'elle n'eût aboli chez eux un reste d'institution qui les rendait encore redoutables aux maîtres du monde.

<sup>519</sup> Les Lacédémoniens ont dans tous les siècles et les histoires, été célèbres par leurs vertus. On leur a néanmoins reproché souvent leur dureté envers leurs esclaves. Ces républicains si orgueilleux de leur liberté et si fiers de leur courage, traitaient en effet leurs ilotes avec autant de cruauté que les nations

Les Spartiates, trop peu nombreux pour résister à la Perse, eussent été, tôt ou tard, ensevelis sous la masse de ses armées, si la Grèce, si féconde alors en grands hommes, n'eût réuni ses forces pour repousser l'ennemi commun. Qu'arriva-t-il alors? C'est qu'Athènes et Sparte se trouvèrent à la tête de la ligue fédérative des Grecs.

À peine ces deux républiques eurent, par des efforts égaux de conduite et de courage, triomphé de la Perse, que l'admiration de l'univers se partagea entre elles, et cette admiration dut devenir et devint le germe de leur discorde et de leur jalousie. Cette jalousie n'eût produit qu'une noble émulation entre ces deux peuples, s'ils eussent été gouvernés par les mêmes lois ; si les limites de leur territoire eussent été fixées par des bornes immuables ; s'ils n'eussent pû les reculer sans armer contre eux toutes les autres républiques, et qu'enfin ils n'eussent connu d'autres richesses que cette monnaie de fer dont Lycurgue avait permis l'usage.

La confédération des Grecs n'était pas fondée sur une base aussi solide. Chaque république avait sa constitution particulière. Les Athéniens étaient à la fois guerriers et négociants. Les richesses gagnées dans le commerce, leur fournissaient les moyens de porter la guerre au dehors. Ils avaient, à cet égard un grand avantage sur les Lacédémoniens.

Ces derniers, orgueilleux et pauvres, voyaient avec chagrin dans quelles bornes étroites leur indigence contenait leur ambition. Le désir de commander, désir si puissant sur deux républiques rivales et guerrières, rendit cette pauvreté insupportable aux Spartiates. Ils se dégoûtèrent donc insensiblement des lois de Lycurgue et contractèrent des alliances avec les puissances de l'Asie.

de l'Europe traitent aujourd'hui leurs nègres. Les Spartiates en conséquence ont paru vertueux ou vicieux selon le point de vue d'où l'on les a considérés.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour de la patrie et de ses concitoyens ? les Spartiates ont peut-être été les peuples les plus vertueux.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour universel des hommes ? ces mêmes Spartiates ont été vicieux.

Que faire pour les juger avec équité?

Examiner si, jusqu'au moment que tous les peuples, selon le désir de l'abbé de Saint-Pierre, ne composent plus qu'une grande et même nation, il est possible que l'amour patriotique ne soit pas distinct de l'amour universel.

Si le bonheur d'un peuple n'est pas jusqu'à présent attaché au malheur de l'autre; si l'on peut perfectionner, par exemple, l'industrie d'une nation, sans nuire au commerce des nations voisines, sans exposer leurs manufacturiers à mourir de faim. Or, qu'importe, lorsqu'on détruit les hommes, que ce soit par le fer ou par la faim.

La guerre du Péloponnèse s'étant alors allumée, ils sentirent plus vivement le besoin d'argent. La Perse en offrit : les Lacédémoniens l'acceptèrent. Alors la pauvreté, clef de l'édifice des lois de Lycurgue, se détacha de la voûte, et sa chute entraîna celle de l'état. Alors les lois et les mœurs changèrent, et ce changement, comme les maux qui s'ensuivirent, ne furent point l'effet de l'inconstance de l'esprit humain<sup>520</sup>, mais de la différente forme des gouvernements des Grecs, de l'imperfection des principes de leur confédération, et de la liberté qu'ils conservèrent toujours de se faire réciproquement la guerre.

Delà cette suite d'événements qui les entraînèrent enfin à une ruine commune.

Une ligue fédérative doit être fondée sur des principes plus solides. Qu'on partage en trente républiques un pays grand comme la France et le Paraguay<sup>521</sup>: si ces républiques, gouvernées par les mêmes lois, sont liguées entre elles contre les ennemis du dehors ; si les bornes de leur territoire sont invariablement déterminées, qu'elles s'en soient respectivement garanti la possession, et se soient réciproquement assuré leur liberté : je dis que si elles ont d'ailleurs adopté les lois et les mœurs des Spartiates, leurs forces réunies, et la garantie mutuelle de leur liberté, les mettront également à l'abri, et de l'invasion des étrangers, et de la tyrannie de leurs compatriotes.

Or, supposons cette législation la plus propre à rendre les citoyens heureux, quel moyen d'en éterniser la durée ? Le plus sûr, c'est d'ordonner aux maîtres, dans leurs instructions, aux magistrats, dans des discours publics, d'en démontrer

Point d'innovations proposées par les ambitieux, qu'il ne colorent du vain prétexte du bien public. Un peuple instruit, toujours en garde contre de telles innovations, les rejette toujours : chez lui l'intérêt du petit nombre des forts est contenu par l'intérêt du grand nombre des faibles. L'ambition des premiers est donc enchaînée, et le peuple toujours le plus puissant, lorsqu'il est éclairé, reste toujours fidèle à la législation qui le rend heureux.

<sup>521</sup> Le Paraguay est un pays immense. Du temps des Jésuites, ce pays, si l'on en croit certaines religions, partagé en trente cantons, était gouverné par les mêmes lois et les mêmes magistrats, c'est-à-dire, par les mêmes religieux. Or, si ces trente cantons ne formaient cependant qu'un même empire dont les forces pouvaient, à l'ordre des Jésuites, se réunir contre l'ennemi commun, et si l'existence d'un fait en démontre la possibilité, la supposition d'un pareil empire n'est donc pas absurde.

<sup>&</sup>lt;sup>520</sup> Ce n'est point l'inconstance des nations, c'est leur ignorance qui renverse si souvent l'édifice des meilleures lois. C'est elle qui rend un peuple docile aux conseils des ambitieux. Qu'on découvre à ce peuple les vrais principes de la morale ; qu'on lui démontre l'excellence de ses lois et le bonheur résultant de leur observation, ces lois deviendront sacrées pour lui, il les respectera et par amour pour sa félicité, et par l'opiniâtre attachement qu'en général les hommes ont pour les anciens usages.

l'excellence<sup>522</sup>. Cette excellence constatée, une législation deviendrait à l'épreuve de la légèreté de l'esprit humain. Les hommes (fussent-ils aussi inconstants qu'on le dit) ne peuvent abroger des lois établies qu'ils ne se réunissent dans leurs volontés. Or, cette réunion suppose un intérêt commun de les détruire, et par conséquent une grande absurdité dans les lois.

Dans tout autre cas, l'inconstance même des hommes, en les divisant d'opinion, s'oppose à l'unanimité de leurs délibérations, et par conséquent assure la durée des mêmes lois.

O souverains, rendez vos sujets heureux! veillez à ce qu'on leur inspire, dès l'enfance, l'amour du bien public; prouvez-leur la bonté de vos lois par l'histoire de tous les temps et la misère de tous les peuples; démontrez-leur (car la morale est susceptible de démonstration) que votre administration est la meilleure possible, et vous aurez à jamais enchaîné leur inconstance prétendue.

Si le gouvernement chinois quelque imparfait qu'il soit, subsiste encore, et subsiste le même, qui détruirait celui où les hommes seraient les plus heureux possible? Ce n'est que la conquête ou le malheur des peuples qui changent la forme des gouvernements.

Toute sage législation qui lie l'intérêt particulier à l'intérêt public, et fonde la vertu sur l'avantage de chaque individu, est indestructible. Mais cette législation est-elle possible ? Pourquoi non ? L'horizon de nos idées s'étend de jour en jour ; et si la législation, comme les autres sciences, participe aux progrès de l'esprit humain, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité ? Pourquoi les nations

<sup>522</sup> Il est nécessaire, dit Machiavel, de rappeler de temps en temps les gouvernements à leurs principes constitutifs. Qui près d'eux est chargé de cet emploi ? le malheur. Ce fut l'ambition d'un Appius, ce furent les batailles de Cannes et de Trasimène qui rappelèrent les Romains à l'amour de la patrie : les peuples n'ont sur cet objet que l'infortune pour maître : ils en pourraient choisir un moins dur.

Pour l'instruction même des magistrats, pourquoi ne lirait-on pas publiquement, chaque année, l'histoire de chaque loi et des motifs de son établissement? n'indiquerait-on pas aux citoyens celles d'entre ces lois auxquelles ils sont principalement redevables de la propriété de leurs vies, de leurs biens et de leur liberté?

Les peuples aiment leur bonheur. Ils reprendraient à cette lecture l'esprit de leurs ancêtres et reconnaîtraient souvent dans les lois les moins importantes en apparence, celles qui les mettent à l'abri de l'esclavage, de l'indigence et du despotisme.

Quelle que soit la prétendue légèreté de l'esprit humain, qu'on fasse clairement apercevoir aux nations une dépendance réciproque entre le bonheur et la conservation de leurs lois, on est sûr d'enchaîner leur inconstance.

s'éclairant de siècle en siècle, ne parviendraient-elles pas un jour à toute la plénitude du bonheur dont elles sont susceptibles? Ce ne serait pas sans peine que je me détacherais de cet espoir.

La félicité des hommes est pour une âme sensible le spectacle le plus agréable : à considérer dans la perspective de l'avenir, c'est l'œuvre d'une législation parfaite. Mais si quelque esprit hardi osait en donner le plan, que de préjugés, dira-t-on, il aurait à combattre et à détruire ! que de vérités dangereuses à révéler !

# **Chapitre 5**

## La révélation de la vérité n'est funeste qu'à celui qui la dit.

Qu'est-ce, en morale, qu'une vérité nouvelle ? *Un nouveau moyen d'accroître ou d'assurer le bonheur des peuples*. Que résulte-t-il de cette définition ? Que la vérité ne peut être nuisible.

Un auteur fait-il, en ce genre, une découverte ? Quels sont donc ses ennemis ?

- 1- Ceux qu'il contredit<sup>523</sup>;
- 2- Les envieux de sa réputation;
- 3- Ceux dont les intérêts sont contraires à l'intérêt public.

Qu'un ministre multiplie le nombre des maréchaussées, il a pour ennemis les voleurs de grands chemins; que ces voleurs soient puissants, le ministre sera persécuté. Il en est de même du philosophe : ses préceptes tendent-ils à assurer le bonheur du plus grand nombre ? il aura pour ennemis tous les voleurs de l'état : et ces derniers sont à craindre.

Pénétrai-je les intrigues d'un clergé avide ? Déconcertai-je les projets de l'avarice et de l'ambition monacale ? Si le moine est puissant, je suis poursuivi.

Prouvai-je les malversations d'un homme en place? Si ma preuve est claire, je serai puni : la vengeance du fort sur les faibles est toujours proportionnée à la vérité

La contradiction révolte l'ignorant. Si l'homme éclairé la supporte, c'est qu'examinateur scrupuleux de lui-même, il s'est souvent surpris en erreur. L'ignorant ne sent point le besoin de l'instruction. Il croit tout savoir. Qui ne s'examine point, se croit infaillible ; et c'est ce que se croient la plupart des hommes, et surtout le petit-maître français. Je l'ai toujours vu s'étonner de son peu de succès chez l'étranger. Devrait-il ignorer que pour se faire entendre dans les échelles du Levant, s'il faut parler la langue franque, il faut, pour se faire entendre de l'étranger, parler la langue du bon sens, et qu'un petit-maître y paraîtra toujours ridicule, tant qu'au langage de la raison il substituera le jargon à la mode en son pays.

des accusations intentées contre lui. C'est du puissant 524 que Ménippe dit : "Tu te fâches, ô Jupiter! Tu prends ton foudre, tu as donc tort?" Le puissant est communément d'autant plus cruel, qu'il est plus stupide. Qu'un Turc, en entrant au Divan, y représente que l'intolérance du mahométisme dépeuple l'état, aliène les Grecs ; que le despotisme du Grand-Seigneur avilit la nation ; que l'avarice et les vexations des Pachas la découragent ; que le défaut de discipline rend ses armées méprisables : quel nom donnera-t-on à ce fidèle citoyen? celui de factieux ; on le livrera aux muets. La mort est, à Constantinople, la peine infligée à la révélation d'une vérité, qui, méditée par le Sultan, eût sauvé l'empire de la ruine prochaine qui le menace. L'amour qu'on y affecte quelquefois pour la vertu est toujours faux. Tout, dans les pays despotiques, est hypocrisie : on n'y rencontre que des masques ; on n'y voit point de visages.

Par-tout où la nation n'est pas le puissant (et dans quel pays l'est-elle ?) l'avocat du bien public est martyr des vérités qu'il découvre.

Quelle cause de cet effet? La trop grande puissance de quelques membres de la société. Présentai-je au public une opinion nouvelle? Le public, frappé de sa nouveauté, et quelque temps incertain, ne porte d'abord aucun jugement. Dans ce premier moment, si les cris de l'envie, de l'ignorance, et de l'intérêt s'élèvent contre moi ; si je ne suis protégé ni par la loi ni par l'homme en place, je suis proscrit.

L'homme illustre achète donc toujours sa gloire à venir par des malheurs présents. Au reste, ses malheurs mêmes, et les violences qu'il éprouve promulguent plus rapidement ses découvertes. La vérité, toujours instructive pour celui qui l'écoute, ne nuit qu'à celui qui la dit<sup>525</sup>.

En morale, c'est à la connaissance du vrai qu'on attache la félicité publique.

O vérité, vous êtes la divinité des âmes nobles! Le vertueux ne vous imputa jamais les révolutions des empires et les malheurs des hommes. Les vices ne sont pas les fruits amers qu'on cueille sur votre tige. La vérité éclaire-t-elle les princes? Le bonheur et la vertu règnent sur eux dans leur empire.

<sup>&</sup>lt;sup>524</sup> Les vérités générales éclairent le public, sans offenser personnellement l'homme en place ; pourquoi donc n'excite-t-il point les écrivains à la recherche de ces sortes de vérités ? c'est qu'elles contredisent quelquefois ses projets.

<sup>525</sup> *Toute vérité*, dit le proverbe, *n'est pas bonne à dire*. Mais que signifie ce mot *bonne*? Il est le synonyme de sûre. Qui dit la vérité, s'expose sans doute à la persécution : c'est un imprudent, je le veux. L'imprudent est donc l'espèce d'homme la plus utile ; il sème à ses frais des vérités dont ses concitoyens recueilleront les fruits : le mal est pour lui et le profit pour eux : aussi fut-il toujours respecté des vrais amis de l'humanité : c'est Curtius qui saute pour eux dans le gouffre.

## **Chapitre 6**

## La connaissance de la vérité est toujours utile.

L'homme obéit toujours à son intérêt, bien ou mal entendu. *C'est une vérité de fait, qu'on la taise ou qu'on la dise, la conduite de l'homme sera toujours la même.* La révélation de cette vérité n'est donc pas nuisible. Mais de quelle utilité peut-elle être? De la plus grande. Une fois assuré que l'homme agit toujours conformément à son intérêt, le législateur infligera tant de peines au crime, accordera tant de récompenses à la vertu, que tout particulier aura intérêt d'être vertueux.

Ce législateur sait-il qu'ami de sa conservation, l'homme se présente avec crainte au danger? Il attachera tant de honte et d'infamie à la lâcheté, tant d'honneurs au courage, que le soldat aura le jour de la bataille plus d'intérêt de combattre que de fuir.

Qu'uniquement occupé de ses fantaisies, un homme mette son bien à fond perdu, qu'il laisse ses enfants dans l'indigence, quel remède à ce mal? Le mépris qu'on lui marquera. Fait-on connaître l'homme aux autres hommes, leur montre-t-on les crimes qu'il peut commettre? Ils créeront les lois propres à les réprimer<sup>526</sup>, et parviendront enfin à lier assez étroitement l'intérêt particulier à l'intérêt public, pour se nécessiter eux-mêmes à la vertu.

En toute espèce de science l'écrivain, dit-on, doit chercher et dire la vérité. Faut-il en excepter la science de la morale? quel est son objet? le bonheur du plus grand nombre. En ce genre toute vérité nouvelle n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'un nouveau moyen d'améliorer la condition des citoyens. Le désir de leur bonheur serait-il un crime? une telle opinion n'est soutenue que du stupide sans humanité et du fripon intéressé aux malheurs publics.

En morale, c'est le vrai seul qu'il faut enseigner. Mais ne peut-on en aucun cas y substituer des erreurs utiles ? il n'en est point de telles : je le démontrerai ci-après. La religion elle-même ne rend point un peuple vertueux. Les Romains modernes en sont la preuve. L'intérêt est notre unique moteur. L'on paraît sacrifier, mais l'on ne sacrifie jamais son bonheur à celui d'autrui. Les eaux ne remontent point à leur source, ni les hommes contre le courant rapide de leurs intérêts. Qui le tenterait serait un fou. De tels fous sont d'ailleurs en trop petit nombre pour avoir quelque influence sur la masse totale de la société. S'il ne s'agit que de former de citoyens vertueux, qu'est-il besoin à cet effet de recourir à des moyens impossibles et surnaturels ?

<sup>&</sup>lt;sup>526</sup> Le législateur qui donne des lois, suppose tous les hommes méchants, puisqu'il veut que tous y soient également soumis.

Qu'on fasse de bonnes lois, elles dirigeront naturellement les citoyens au bien général en leur laissant suivre la pente irrésistible qui les porte à leur bien particulier. Ce ne sont point les vices, la méchanceté et l'improbité des hommes, qui fait le malheur des peuples, mais l'imperfection de leurs lois et par conséquent leur stupidité. Peu importe que les hommes soient vicieux : c'en est assez s'ils sont éclairés. Une crainte respective et salutaire les contiendra dans les bornes du devoir. Les voleurs ont des lois et peu d'entre eux les violent, parce qu'ils s'inspectent et se suspectent. Les lois font tout. Si quelque dieu, disent à ce sujet les philosophes Siamois, fût réellement descendu du ciel pour instruire les hommes dans la science de la morale, il leur eût donné une bonne législation, et cette législation les eût nécessité à la vertu. En morale, comme en physique, c'est toujours en grand et par des moyens simples que la divinité opère.

Le résultat de ce chapitre, c'est que la vérité, souvent odieuse au puissant injuste, est toujours utile au public. Mais n'est-il point d'instant où sa révélation puisse occasionner des troubles dans un empire ?

## **Chapitre 7**

## Que la révélation de la vérité ne trouble jamais les empires.

Une administration est mauvaise ; les peuples souffrent : ils poussent des plaintes ; en ce moment il paraît un écrit où on leur montre toute l'étendue de leurs malheurs ; les peuples s'irritent et se soulèvent. Je le veux. L'écrit est-il la cause du soulèvement ? Non, il en est l'époque. La cause est dans la misère publique. Si l'écrit eût plutôt paru, le gouvernement plutôt averti, eût, en adoucissant les souffrances des peuples, pu prévenir la sédition. Le trouble n'accompagne la révélation de la vérité que dans un pays entièrement despotique, parce qu'en ce pays le moment où l'on ose dire la vérité est celui où le malheur insoutenable et porté à son comble, ne permet plus au peuple de retenir ses cris.

Un gouvernement devient-il cruel à l'excès ? les troubles sont alors salutaires. Ce sont les tranchées qu'occasionne au malade la médecine qui le guérit. Pour affranchir un peuple de la servitude, il en coûte quelquefois moins d'hommes à l'état qu'il n'en périt dans une fête publique et mal ordonnée. Le mal du soulèvement est dans la cause qui le produit : la douleur de la crise est dans la maladie qui l'excite. Tombe-t-on dans le despotisme ? Il faut des efforts pour s'y soustraire, et ces efforts sont en ce moment le seul bien des infortunés. Le degré du malheur, c'est de ne pouvoir s'en arracher, et de souffrir sans oser se plaindre. Quel homme assez barbare, assez stupide pour donner le nom de paix au silence, à la tranquillité forcée de l'esclavage ! c'est la paix, mais la paix de la tombe.

La révélation de la vérité, quelque soit l'époque, ne fut donc jamais la cause des troubles et du soulèvement. La reconnaissance du vrai, toujours utile aux opprimés, l'est même aux oppresseurs. Elle les avertit, comme je l'ai déjà dit, du mécontentement du peuple. En Europe, les murmures des nations précèdent de loin leur révolte.

Leurs plaintes sont le tonnerre entendu dans le lointain : il n'est point encore à craindre. Le souverain est encore à temps de réparer ses injustices et de se réconcilier avec son peuple. Il n'en est pas de même dans un pays d'esclaves. C'est le poignard en main que la remontrance se présente au Sultan. Le silence des esclaves est terrible, c'est le silence des airs avant l'orage. Les vents sont muets encore ; mais du sein noir d'un nuage immobile part le coup de tonnerre qui, signal de la tempête, frappe au moment qu'il luit.

Le silence qu'impose la force est la principale cause, et des malheurs des peuples, et de la chute de leurs oppresseurs. Si la recherche de la vérité nuit, ce n'est jamais qu'à son auteur.

Les Buffon, les Quesnay, les Montesquieu en ont découvert. On a longtemps disputé sur la préférence à donner aux anciens sur les modernes, à la musique française sur l'italienne : ces disputes ont éclairé le goût du public et n'ont armé le bras d'aucun citoyen.

Mais ces disputes, dira-t-on, ne se rapportaient qu'à des objets frivoles ; soit. Mais sans la crainte de la loi, les hommes s'entrégorgeraient pour des frivolités. Les disputes théologiques, toujours réductibles à des questions de mots, en sont la preuve. Que de sang elles ont fait couler ! Puis-je, de l'aveu de la loi, donner le nom de saint zèle à l'emportement de ma vanité ? Point d'excès auquel elle ne se livre. La cruauté religieuse est atroce. Qui l'engendre ? Serait-ce la nouveauté d'une opinion théologique 527 ? Non, mais l'exercice libre et impuni de l'intolérance 528.

Qu'on traite une question où, libre dans ses opinions, chacun pense ce qu'il veut, où chacun contredit et est contredit, où quiconque insulterait son contradicteur serait

<sup>527</sup> Ce n'est point en théologie la nouveauté d'une opinion qui révolte, mais la violence employée pour la faire recevoir. Cette violence a, dans les empires, quelquefois produit des commotions vives. Une âme noble et élevée soutient impatiemment le joug avilissant du prêtre, et le persécuté se venge toujours du persécuteur. L'homme, dit Machiavel, a droit de tout penser, de tout dire, de tout écrire, mais non d'imposer ses opinions. Que le théologien me persuade, ou me convainque, et qu'il ne prétende point forcer ma croyance.

<sup>&</sup>lt;sup>528</sup> La seule religion intolérable est une religion intolérante. Une telle religion, étant devenue la plus puissante dans un empire, y allumerait les flambeaux de la guerre, et le plongerait dans des troubles et des calamités sans nombre.

puni selon la gravité de l'offense, l'orgueil des disputants, alors contenu par la crainte de la loi, cesse d'être inhumain.

Mais par quelle contradiction le magistrat qui lie les bras des citoyens, et leur défend les voies de fait lorsqu'il s'agit d'une discussion d'intérêt ou d'opinion, les leur délie-t-il, lorsqu'il s'agit d'une dispute scolastique? Quelle cause d'un tel effet? l'esprit de superstition et de fanatisme qui, plus souvent que l'esprit de justice et d'humanité, a présidé à la rédaction des lois.

J'ai lu l'histoire des différents cultes ; j'ai nombré leurs absurdités, j'ai eu honte de la raison humaine, et j'ai rougi d'être homme. Je me suis à la fois étonné des maux que produit la superstition, et de la facilité avec laquelle on peut étouffer un fanatisme qui rendra toujours les religions si funestes à l'univers<sup>529</sup> ; et j'ai conclu que les malheurs des peuples pouvaient toujours se rapporter à l'imperfection de leurs lois, et par conséquent à l'ignorance de quelques vérités morales. Ces vérités toujours utiles ne peuvent troubler la paix des états. La lenteur de leurs progrès en est encore une nouvelle preuve.

# **Chapitre 8**

## De la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

La marche de la vérité est lente ; l'expérience le prouve.

Quand le parlement de Paris révoqua-t-il la peine de mort portée contre quiconque enseignerait une autre philosophie que celle d'Aristote ?

Cinquante ans après que cette philosophie soit oubliée.

Quand la faculté de médecine admit-elle la doctrine de la circulation du sang?

Cinquante ans après la découverte d'Harvey.

Quand cette même faculté reconnut-elle la salubrité des pommes de terre ? Après cent ans d'expérience, et lorsque le parlement eut cassé l'arrêt qui défendait la vente de ce légume<sup>530</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>529</sup> Les princes sont-ils indifférents aux disputes théologiques ? les orgueilleux docteurs, après s'être dit bien des injures, s'ennuient d'écrire sans être lus. Le mépris public leur impose silence.

<sup>&</sup>lt;sup>530</sup> Le Parlement rendit de même arrêt contre l'émétique et contre Brisseau, médecin du seizième siècle. Ce médecin prétendait, contre la pratique ordinaire, saigner, dans le cas de pleurésie, du côté où le malade souffrait le plus. Cette pratique nouvelle fut, par les vieux médecins, dénoncée au Parlement. Il la déclara impie, fit défense de saigner dorénavant du côté de la pleurésie. L'affaire, portée ensuite devant Charles V, ce Prince allait rendre le même jugement, si dans cet instant Charles III, duc de Savoie, ne fut mort d'une pleurésie, après avoir été saigné à l'ancienne manière. Est-ce à des magistrats

Quand les médecins conviendront-ils des avantages de l'inoculation? Dans vingt ans ou environ.

Cent faits de cette espèce prouvent la lenteur des progrès de la vérité : ses progrès cependant sont ce qu'ils doivent être.

Une vérité, en qualité de nouvelle, choque toujours quelque usage ou quelque opinion généralement établie : elle a d'abord peu de sectateurs : elle est traitée de paradoxe<sup>531</sup>, citée comme une erreur et rejetée sans être entendue. Les hommes en général approuvent ou condamnent au hasard, et la vérité même est par la plupart d'entre eux reçue comme l'erreur, sans examen et par préjugé.

De quelle manière une opinion nouvelle parvient-elle donc à la connaissance de tous? Les bons esprits en ont-ils aperçu la vérité? Ils la publient, et cette vérité promulguée par eux et devenue de jour en jour plus commune, finit enfin par être généralement adoptée, mais c'est longtemps après sa découverte, surtout lorsque cette vérité est morale.

Si l'on se prête si difficilement à la démonstration de ces dernières vérités, c'est qu'elles exigent quelquefois le sacrifice, non-seulement de nos préjugés, mais encore de nos intérêts personnels. Peu d'hommes sont capables de ce double sacrifice. D'ailleurs une vérité de cette espèce découverte par un de nos concitoyens, peut se répandre rapidement et peut le combler d'honneurs. Notre envie qui s'en irrite doit donc s'empresser de l'étouffer. C'est l'étranger qui éclaire maintenant les livres moraux faits et proscrits en France. Pour juger ces livres, il faut des hommes doués à la fois, et du degré de lumière et du degré de désintéressement nécessaire pour distinguer le vrai du faux. Or, partout, les hommes éclairés sont rares, et les désintéressés plus rares encore, ne se rencontrent que chez l'étranger. Les vérités morales ne s'étendent que par des ondulations très-lentes. Il en est, si je l'ose dire, de la chute de ces vérités sur la terre, comme de celles d'une pierre au milieu d'un lac : les eaux séparées au point du contact forment un cercle bientôt enfermé dans un plus grand, qui lui-même environné de cercles plus spacieux s'agrandissant de moment en moment, vont enfin se briser sur la rive. C'est de cercles en cercles qu'une vérité morale s'étendant aux différentes classes des citoyens parvient enfin à la connaissance de tous ceux qui n'ont point intérêt de la rejeter.

à prétendre, comme les Théologiens, juger les livres et les sciences qu'ils n'entendent point ? que leur en revient-il ? du ridicule.

<sup>531</sup> Paraît-il un excellent ouvrage de philosophie ? le premier jugement qu'en porte l'envie, c'est que les principes en sont faux et dangereux ; la seconde, que les idées en sont communes. Malheur à l'ouvrage dont on dit d'abord trop de bien. Le silence de l'envie et de la sottise en annonce la médiocrité.

Pour établir cette vérité, il suffit que le puissant ne s'oppose point à sa promulgation, et c'est en ceci que la vérité diffère de l'erreur.

C'est par la violence que cette dernière se propage : c'est la force en main qu'on a prouvé presque toutes les religions, et c'est ce qui les a rendues les fléaux du monde moral.

La vérité sans la force s'établit sans doute lentement, mais elle s'établit sans troubles. Les seules nations où la vérité pénètre avec peine sont les nations ignorantes. L'imbécillité est moins docile qu'on ne l'imagine.

Que l'on propose chez un peuple ignorant une loi utile<sup>532</sup>, mais nouvelle ; cette loi rejetée sans examen, peut même exciter une sédition<sup>533</sup> chez ce peuple, qui, stupide parce qu'il est esclave, est d'autant plus irritable que le despotisme l'a plus souvent irrité.

Que l'on propose au contraire cette même loi chez un peuple éclairé, où la presse est libre, où l'utilité de cette loi est déjà pressentie et sa promulgation désirée, elle sera reçue avec reconnaissance par la partie saine de la nation, et cette partie contiendra l'autre.

Il résulte de ce chapitre que la vérité, par la lenteur même avec laquelle sa découverte se propage, ne peut produire de trouble dans les états. Mais n'est-il pas des formes de gouvernement où la connaissance du vrai puisse être dangereuse ?

## **Chapitre 9**

#### Des gouvernements.

Si toute vérité morale n'est qu'un *moyen d'accroître ou d'assurer le bonheur du* plus grand nombre, et si l'objet de tout gouvernement est la félicité publique, point de vérité morale dont la publication ne soit désirable<sup>534</sup>. Toute diversité d'opinions à

<sup>&</sup>lt;sup>532</sup> Un législateur prudent fait toujours proposer par quelque écrivain célèbre les lois nouvelles qu'il veut établir. Ces lois sont-elles sous le nom de cet auteur quelque temps exposées à la critique publique ? si on les juge bonnes et qu'on les reconnaisse pour telles, on les reçoit sans murmurer.

<sup>&</sup>lt;sup>533</sup> Un ministre fait-il une loi ? Un philosophe découvre-t-il une vérité ? jusqu'à ce que l'utilité de cette loi et de cette vérité soit avouée, tous deux sont en butte à l'envie et à la sottise. Leur sort cependant est très-différent : le ministre, armé de la puissance, n'est exposé qu'à des railleries : mais le philosophe sans pouvoir, l'est à des persécutions.

<sup>&</sup>lt;sup>534</sup> On entend vanter tous les jours l'excellence de certains établissements étrangers ; mais ces établissements, ajoute-t-on, ne sont pas compatibles avec telle forme de gouvernement. Si ce fait est vrai dans quelques cas particuliers, il est faux dans la plupart. La procédure criminelle Anglaise est-elle

ce sujet tient à la signification incertaine du mot *gouvernement*. Qu'est-ce qu'un gouvernement ? *l'assemblage de lois ou de conventions faites entre les citoyens d'une même nation*. Or, ces lois et conventions sont, ou contraires ou conformes à l'intérêt général. Il n'est donc que deux formes de gouvernement, l'une bonne, l'autre mauvaise : c'est à ces deux espèces que je les réduis toutes. Or, dans l'assemblage des conventions qui les constitue, dire qu'on ne peut changer les lois nuisibles à la nation, que de telles lois sont sacrées, qu'elles ne peuvent être légitimement réformées, c'est dire qu'on ne peut changer le régime contraire à sa santé ; qu'affligé d'une plaie c'est un crime de la nettoyer, qu'il faut la laisser tomber en gangrène 535.

Au reste, si tout gouvernement, de quelque nature qu'il soit, ne peut se proposer d'autre objet que le bonheur du plus grand nombre des citoyens, tout ce qui tend à les rendre heureux, ne peut être contraire à sa constitution<sup>536</sup>. Celui-là seul doit

la plus propre à protéger l'innocence : pourquoi les Français, les Allemands et les Italiens ne l'adoptent-ils pas ?

droits et des impôts. Ils peuvent donc changer également toute loi contraire au bien public. Trajan croit-il le gouvernement républicain préférable au monarchique : il offre de changer la forme du gouvernement ; il offre la liberté aux Romains, et la leur aurait rendue, s'ils eussent voulu l'accepter. Une telle action mérite sans doute de grands éloges. Elle a frappé l'univers d'admiration. Mais est-elle aussi surnaturelle qu'on l'imagine? Ne sent-on pas qu'en brisant les fers des Romains, Trajan conservait la plus grande autorité sur un peuple affranchi par sa générosité ; qu'il eût alors tenu de l'amour et de la reconnaissance presque tout le pouvoir qu'il devait à la force de ses armées. Quoi de plus flatteur que le premier de ces pouvoirs! Peu de princes ont imité Trajan. Peu d'hommes ont fait à l'intérêt général le sacrifice apparent de leur autorité particulière. J'en conviens. Mais leur excessif amour du despotisme est quelquefois en eux moins l'effet d'un défaut de vertu que d'un défaut de lumière.

<sup>536</sup> Il n'est qu'une chose vraiment contraire à toute espèce de constitution, c'est le malheur des peuples. Leur commande-t-on, on n'a pas droit de leur nuire. Un prince contracte-t-il sciemment un traité désavantageux à sa nation ? il excède son pouvoir, il se rend coupable envers elle.

Un monarque n'est jamais qu'au droit de ses ancêtres. Toute souveraineté légitime prend son origine dans l'élection et le choix libre du peuple. Il est donc évident que le magistrat suprême, quelque nom qu'on lui donne, n'est que le premier commis de sa nation. Or, nul commis n'a droit de contracter au désavantage de ses commettants. La société même peut toujours réclamer contre ses propres engagements s'ils lui sont trop onéreux.

Que deux peuples concluent entre eux un traité ; ils n'ont, comme les particuliers, d'autre objet en vue que leur bonheur et leur avantage réciproque. Cette réciprocité d'avantages n'existe-t-elle plus ? dès ce moment, le traité est nul ; l'un des deux peut le rompre. Le doit-il ? non, s'il n'en résulte pour lui

s'opposer à toute réforme utile à l'état, qui fonde sa grandeur sur l'avilissement de ses compatriotes, sur le malheur de ses semblables, et qui veut usurper sur eux un pouvoir arbitraire. Quant au citoyen honnête, à l'homme ami de la vérité et de sa patrie, il ne peut avoir d'intérêt contraire à l'intérêt national. Est-on heureux du bonheur de l'empire et glorieux de sa gloire ? on désire en secret la correction de tous les abus. On sait qu'on n'anéantit point une science lorsqu'on la perfectionne, et qu'on ne détruit point un gouvernement lorsqu'on le réforme.

Supposons qu'en Portugal l'on respectât davantage la propriété des biens, de la vie et de la liberté des sujets ; le gouvernement en serait-il moins monarchique ? supposons qu'en ce pays l'on supprimât l'inquisition et les lettres de cachet, qu'on limitât l'excessive autorité de certaines places, aurait-on changé la forme du gouvernement ? Non : l'on en aurait seulement corrigé les abus. Quel monarque vertueux ne se prêterait point à cette réforme ! comparera-t-on les rois de l'Europe à ces stupides sultans de l'Asie, à ces vampires qui sucent le sang de leurs sujets et que toute contradiction révolte ? Soupçonner son prince d'adopter les principes d'un despotisme oriental, c'est lui faire l'injure la plus atroce. Un souverain éclairé ne regarda jamais le pouvoir arbitraire, soit d'un seul tel qu'il existe en Turquie, soit de plusieurs tel qu'il existe en Pologne, comme la constitution réelle d'un état. Honorer de ce titre un despotisme cruel, c'est donner le nom de gouvernement à une confédération de voleurs<sup>537</sup> qui sous la bannière d'un seul ou de plusieurs, ravagent les provinces qu'ils habitent.

Tout acte d'un pouvoir arbitraire est injuste. Un pouvoir acquis et conservé par la force <sup>538</sup> est un pouvoir que la force a droit de repousser. Une nation, quelque nom que porte son ennemi, peut toujours le combattre et le détruire.

qu'un dommage peu considérable. Il est alors plus avantageux pour lui de supporter ce petit dommage, que d'être regardé comme trop léger infracteur de ses engagements. Or, dans les motifs mêmes qui font observer son traité, on aperçoit le droit qu'a toute nation de l'annuler, s'il devient entièrement destructif de son bonheur.

<sup>537</sup> Dans les pays despotiques, si le militaire est intérieurement haï et méprisé, c'est que le peuple ne voit dans les Beys et les Pachas, que ses geôliers et ses bourreaux. Si, dans les républiques Grecque et Romaine, le soldat, au contraire, était aimé et respecté, c'est qu'armé contre l'ennemi commun, il n'eût point marché contre ses compatriotes.

<sup>538</sup> Suffit-il qu'un Sultan commande en vertu d'une loi pour rendre son autorité légitime ? non. Un usurpateur, par une loi expresse, peut se déclarer souverain, dira-t-on, 20 ans après que son usurpation est légitime ? une telle opinion est absurde. Nulle société, lors de son établissement n'a remis ni pu remettre aux mains d'un homme le pouvoir de disposer à son gré des biens, de la vie et de

Au reste, si l'objet des sciences de la morale et de la politique se réduit à la recherche des moyens de rendre les hommes heureux, il n'est donc point en ce genre de vérités dont la connaissance puisse être dangereuse.

Mais le bonheur des peuples fait-il celui des souverains?

# **Chapitre 10**

# Dans aucune forme de gouvernement, le bonheur du prince n'est attaché au malheur des peuples.

Le pouvoir arbitraire dont quelques monarques paraissent si jaloux, n'est qu'un luxe de puissance qui sans rien ajouter à leur félicité fait le malheur de leurs sujets. Le bonheur du prince est indépendant de son despotisme. C'est souvent par complaisance pour ses favoris, c'est pour le plaisir et la commodité de cinq ou six personnes, qu'un souverain met ses peuples en esclavage et sa tête sous le poignard de la conjuration.

Le Portugal nous apprend les dangers auxquels dans ce siècle même les Rois sont encore exposés. Le pouvoir arbitraire, cette calamité des nations, n'assure donc ni la félicité, ni la vie des monarques. Leur bonheur n'est donc pas essentiellement lié au malheur de leurs sujets. Pourquoi taire aux Princes cette vérité, et leur laisser ignorer que la monarchie modérée est la monarchie la plus désirable<sup>539</sup>; que le souverain

la liberté des citoyens. Toute autorité arbitraire est une usurpation contre laquelle un peuple peut toujours revenir.

Lorsque les Romains voulaient énerver le courage d'un peuple, éteindre ses lumières, avilir son âme, le retenir dans la servitude : que faisaient-ils ? ils lui donnaient un despote. C'est par ce moyen qu'ils s'asservirent les Spartiates et les Bretons. Or, toute constitution imaginée pour corrompre les mœurs d'un peuple ; toute forme de gouvernement que le vainqueur impose à cet effet au vaincu, ne peut jamais être citée comme juste et légale. Est-ce un gouvernement, que celui où tout se réduit à plaire, à obéir au Sultan, où l'on rencontre çà et là quelque habitant, et pas un citoyen ?

Tout peuple gémissant sous le joug du pouvoir arbitraire a droit de le secouer. Les lois sacrées sont les lois conformes à l'intérêt public. Toute loi contraire n'est pas une loi ; c'est un abus légal.

539 Un despote n'a pas reçu de la nature les forces nécessaires pour soumettre lui seul une nation. Il ne l'asservit qu'à l'aide de ses janissaires, de ses soldats et de son armée. Déplait-il à cette armée ? se révolte-t-elle ? alors privé de son soutien, il est sans force. Le sceptre échappe de ses mains, il est condamné par ses complices. On ne le juge point, on le tue. Il en est autrement d'un prince qui règne sous l'autorité des magistrats et des lois. Supposons qu'il commette un crime punissable par ces

n'est grand que de la grandeur de ses peuples, n'est fort que de leur force, riche que de leurs richesses ; que son intérêt bien entendu est essentiellement uni au leur, et qu'enfin son devoir est de les rendre heureux ?

"Le sort des armes, dit un Indien à Tamerlan, nous soumet à toi. Es-tu marchand? vends-nous. Es-tu boucher? tue-nous. Es-tu monarque? rends-nous heureux."

Est-il un souverain qui puisse sans horreur entendre sans cesse murmurer autour de lui ce mot célèbre d'un Arabe ?

Cet homme, accablé sous le faix de l'impôt, ne peut subsister lui et sa famille : il porte ses plaintes au calife ; le calife s'en irrite : l'Arabe est condamné à mort. En marchant au supplice, il rencontre en chemin un officier de la bouche : Pour qui ces viandes, demande le condamné ? Pour les chiens du calife, répond l'officier. *Que la condition des chiens d'un despote*, s'écrie l'Arabe, *est préférable à celle de son sujet* !

Quel prince éclairé soutient un tel reproche, et veut, en usurpant un pouvoir arbitraire sur ses peuples, se condamner à ne vivre qu'avec des esclaves ?

L'homme, en présence de son despote, est sans opinion et sans caractère.

Thamas-Kouli-Kan soupe avec un favori. On lui sert un nouveau légume.

"Rien de meilleur et de plus sain que ce mets, dit le Prince. Rien de meilleur et de plus sain, dit le courtisan. Le repas fait, Kouli-Kan se sent incommodé : il ne dort pas. Rien, dit-il à son lever, de plus détestable et de plus mal-sain que ce légume. Rien de plus détestable et de plus mal-sain, dit le courtisan. Mais tu ne le pensais pas hier, reprend le Prince ; qui te force à changer d'avis ? Mon respect et ma crainte ; je puis, réplique le favori, impunément médire de ce mets ; je suis l'esclave de ta hautesse et non l'esclave de ce légume".

Le despote est la Gorgone : il pétrifie dans l'homme jusqu'à la pensée<sup>540</sup>. Comme la Gorgone, il est l'effroi du monde. Son sort est-il donc si désirable ? Le despotisme est

mêmes lois ; il est du moins entendu dans ses défenses, et la lenteur de la procédure lui laisse toujours le temps de prévenir son jugement en réparant ses injustices.

Le prince sur le trône d'une monarchie modérée est toujours plus fermement assis que sur celui du despotisme.

<sup>540</sup> Quel prince, parmi les chrétiens, à l'exemple du calife Hakkam, permettrait aux cadis de révéler ses injustices!

"Une pauvre femme possède à Jehra une petite pièce de terre contiguë aux jardins d'Hakkam; ce prince veut agrandir son palais; il fait proposer à cette femme de lui céder son terrain, elle le refuse, et veut conserver l'héritage de ses pères. L'intendant des jardins s'empare du terrain qu'elle ne veut pas vendre.

un joug également onéreux à celui qui le porte, à celui qui l'impose. Que l'armée abandonne le despote, le plus vil des esclaves devient son égal, le frappe, et lui dit :

"Ta force était ton droit; ta faiblesse est ton crime".

Mais si, dans l'erreur à cet égard, un Prince attache son bonheur à l'acquisition du pouvoir arbitraire, et qu'un écrit publiant les intentions du Prince éclaire les peuples sur le malheur qui les menace, cet écrit ne suffit-il pas pour exciter le trouble et le soulèvement ? Non : l'on a partout décrit les suites funestes du despotisme : l'histoire romaine, l'écriture sainte elle-même en font en cent endroits le plus effrayant tableau, et cette lecture n'excita jamais de révolution. Ce sont les maux actuels, multipliés et durables du despotisme, qui donnent quelquefois un peuple de courage nécessaire pour s'arracher à ce joug. C'est toujours la cruauté des sultans qui provoque la sédition. Tous les trônes de l'Orient sont souillés du sang de leur maître. Qui le versa ? la main des esclaves.

La simple publication de la vérité n'occasionne point de commotions vives. D'ailleurs l'avantage de la paix dépend du prix dont on l'achète. La guerre est sans doute un mal; mais pour l'éviter, faut-il que sans combattre, les citoyens se laissent ravir leurs biens, leur vie et leur liberté? Un prince ennemi vient les armes à la main réduire un peuple à l'esclavage: ce peuple présentera-t-il sa tête au joug de la servitude? Qui le propose est un lâche. Quelque nom que porte le ravisseur de ma liberté, je dois la défendre contre lui.

Point d'état qui ne soit susceptible de réforme, souvent aussi nécessaire que désagréable à certaines gens. L'administration s'abstiendra-t-elle de les faire ? Faut il, dans l'espoir d'une fausse tranquillité, qu'elle fasse aux grands le sacrifice du bien

La femme éplorée va à Cordoue implorer la justice. Ibu-Béchir en est la cadi. Le texte de la loi est formel en faveur de la femme. Mais que peuvent les lois contre celui qui se croit au-dessus d'elles? Cependant Ibu-Béchir ne désespère point de sa cause. Il monte sur son âne, porte avec lui un sac d'une grandeur énorme, se présente dans cet état devant Hakkam, assis alors dans le pavillon construit sur le terrain de cette femme.

L'arrivée du cadi, le sac qu'il a sur l'épaule, étonnent le prince. Ibu-Béchir se prosterne, demande à Hakkam la permission de remplir son sac de la terre sur laquelle il se trouve. Le calife y consent. Le sac plein, le cadi supplie le prince de l'aider à charger ce sac sur son âne. Cette demande étonne Hakkam. Ce sac est trop lourd, répond-il. Prince, reprend alors Ibu-Béchir avec une noble hardiesse, si ce sac, que vous trouvez si pesant, ne contient encore qu'une petite partie de la terre injustement enlevée à une de vos sujettes, comment porterez-vous, au jour du jugement dernier, cette même terre que vous avez ravie en entier? Hakkam, loin de punir le cadi, reconnaît généreusement sa faute, rend à la femme le terrain dont il s'est emparé, avec tous les bâtiments qu'il y avait fait construire".

public ; et sous le vain prétexte de conserver la paix, qu'elle abandonne l'empire aux voleurs qui le pillent ?

Il est, comme je l'ai déjà dit, des maux nécessaires. Point de guérison sans douleur. Si l'on souffre dans le traitement, c'est moins du remède que de la maladie.

Une conduite timide, des ménagements bas, ont été souvent plus fatals aux sociétés que la sédition même. On peut, sans offenser un Prince vertueux, fixer les bornes de son autorité; lui représenter que la loi qui déclare le bien public la première des lois, est une loi sacrée, inviolable, que lui-même doit respecter : que toutes les autres lois ne sont que les divers moyens d'assurer l'exécution de la première, et qu'enfin, toujours malheureux du malheur des sujets, il est une dépendance réciproque entre la félicité des peuples et celle du souverain. D'où je conclus :

Que la chose vraiment nuisible pour lui, est le mensonge qui lui cache la maladie de l'état ;

Que la chose vraiment avantageuse pour lui, est la vérité qui l'éclaire sur le traitement et le remède.

La révélation de la vérité est donc utile ; mais l'homme, dira-t-on, la doit-il aux autres hommes, lorsqu'il est si dangereux pour lui de la leur révéler.

# **Chapitre 11**

#### Qu'on doit la vérité aux hommes.

Si je consultais sur ce sujet et Saint Augustin et Saint Ambroise, je dirais avec le premier :

"La vérité devient-elle un sujet de scandale ? que le scandale naisse et que la vérité soit dite" <sup>541</sup>.

Je répéterais d'après le second : "On n'est pas défenseur de la vérité, si du moment qu'on la voit, on ne la dit point sans honte et sans crainte" <sup>542</sup>.

J'ajouterais enfin "que la vérité quelque-temps éclipsée par l'erreur, en perce tôt ou tard le nuage" <sup>543</sup>.

Mais il n'est point ici question d'autorité. Ce que l'on doit à l'opinion des hommes célèbres, c'est du respect et non une foi aveugle. Il faut donc scrupuleusement

<sup>&</sup>lt;sup>541</sup> Si de veritate scandalum, utilius permittitur nasci scandalum quàm veritas relinquaturi.

<sup>&</sup>lt;sup>542</sup> Ille veritatis defensor esse debet qui cum recte sentit, loqui non metuit nec erubescit.

<sup>&</sup>lt;sup>543</sup> Occultari potest ad tempus veritas, vinci non potest. Saint Augustin.

examiner leurs opinions; et cet examen fait, il faut juger, non d'après leur raison, mais d'après la sienne. Je crois les trois angles d'un triangle égaux à deux droits, non parce qu'Euclide l'a dit, mais parce que je puis m'en démontrer la vérité.

Veut-on savoir si l'on doit réellement la vérité aux hommes ? Qu'on interroge les gens en place eux-mêmes : tous conviendront qu'il leur est important de la connaître et que sa connaissance seule leur fournit les moyens d'accroître et d'assurer la félicité publique. Or, si tout homme doit, en qualité de citoyen, contribuer de tout son pouvoir au bonheur de ses compatriotes, sait-on la vérité ? On doit la dire.

Demander si l'on la doit aux hommes, c'est, sous un tour de phrase obscur et détourné, demander s'il est permis d'être vertueux et de faire le bien de ses semblables.

Mais l'obligation de dire la vérité suppose la possibilité de la découvrir. Les gouvernements doivent donc en faciliter les moyens, et le plus sûr de tous est la liberté de la presse.

# **Chapitre 12**

## De la liberté de la presse.

C'est à la contradiction, par conséquent à la liberté de la presse que les sciences physiques doivent leur perfection. Otez cette liberté ; que d'erreurs consacrées par le temps seront citées comme des axiomes incontestables! Ce que je dis du physique est applicable au moral et au politique. Veut-on en ce genre s'assurer de la vérité de ses opinions? Il faut les promulguer. C'est à la pierre de touche de la contradiction qu'il faut les éprouver. La presse doit donc être libre. Le magistrat qui la gêne s'oppose donc à la perfection de la morale et de la politique : il pèche contre sa nation<sup>544</sup> : il étouffe jusque dans leurs germes les idées heureuses qu'eût produit cette liberté. Or, qui peut apprécier cette perte ? ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que le peuple libre, le peuple qui pense, commande toujours au peuple qui ne pense pas<sup>545</sup>.

Le Prince doit donc aux nations la vérité comme utile, et la liberté de la presse comme moyen de la découvrir. Par-tout où cette liberté est interdite, l'ignorance, comme une nuit profonde, s'étend sur tous les esprits. Alors, en cherchant la vérité,

 $<sup>^{544}</sup>$  Qui soumet ses idées au jugement et à l'examen de ses concitoyens doit publier toutes celles qu'il croit vraies et utiles. Les taire serait le signe d'une indifférence criminelle.

<sup>&</sup>lt;sup>545</sup> Qu'apprend à l'étranger la défense de parler et d'écrire librement ? que le gouvernement qui fait cette défense est injuste et mauvais. L'Angleterre, généralement regardée comme le meilleur, est celui où le citoyen à cet égard est le plus libre.

ses amateurs craignent de la découvrir. Ils sentent qu'une fois découverte, il faudra, ou la taire, ou la déguiser lâchement, ou s'exposer à la persécution. Tout homme la redoute. S'il est toujours de l'intérêt public de connaître la vérité, il n'est pas toujours de l'intérêt particulier de la dire.

La plupart des gouvernements exhortent encore le citoyen à sa recherche : mais presque tous le punissent de sa découverte. Or, peu d'hommes bravent à la longue la haine du puissant par pur amour de l'humanité et de la vérité. En conséquence, peu de maîtres qui la révèlent à leurs élèves. Aussi l'instruction donnée maintenant dans les collèges et les séminaires se réduit-elle à la lecture de quelques légendes, à la science de quelques sophismes propres à favoriser la superstition, à rendre les esprits faux et les cœurs inhumains.

Il faut aux hommes une autre éducation ; il est temps qu'à de frivoles instructions, on en substitue de plus solides ; qu'on enseigne aux citoyens ce qu'ils doivent, à eux, à leur prochain, à leur patrie ; qu'on leur fasse sentir le ridicule des disputes religieuses<sup>546</sup>, l'intérêt qu'ils ont de perfectionner la morale, et par conséquent s'assurer la liberté de penser et d'écrire.

Mais que d'opinions bizarres n'engendrerait point cette liberté ? qu'importe. Ces opinions, détruites par la raison aussi-tôt que produites, n'altéreraient pas la paix des états.

Point de prétextes spécieux dont l'hypocrisie et la tyrannie n'aient coloré le désir d'imposer silence aux hommes éclairés; et dans ces vains prétextes, nul citoyen vertueux n'aperçut de motif légitime pour la taire.

La révélation de la vérité ne peut être odieuse qu'à ces imposteurs qui, trop souvent écoutés des princes, leur présentent le peuple éclairé comme factieux, et le peuple abruti comme docile.

Qu'apprend à ce sujet l'expérience? Que toute nation instruite est sourde aux vaines déclamations du fanatisme, et que l'injustice la révolte.

C'est lorsqu'on me dépouille de la propriété de mes biens, de ma vie et de ma liberté, que je m'irrite ; c'est alors que l'esclave s'arme contre le maître. La vérité n'a pour ennemis que les ennemis même du bien public. Les méchants s'opposent seuls à sa promulgation.

<sup>&</sup>lt;sup>546</sup> S'agit-il de religion ? par quelle raison en défendre l'examen ? Est-elle vraie ? elle peut supporter l'épreuve de la discussion. Est-elle fausse ? en ce dernier cas, quelle absurdité de protéger une religion dont la morale est pusillanime et cruelle, et le culte à charge à l'état par l'excessive dépense qu'exige l'entretien de ses ministres.

Au reste, c'est peu de montrer que la vérité est utile ; que l'homme la doit à l'homme, et que la presse doit être libre : il faut de plus indiquer les maux qu'engendre dans les empires l'indifférence pour la vérité.

## **Chapitre 13**

### Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

Dans le corps politique comme dans le corps humain, il faut un certain degré de fermentation pour y entretenir le mouvement et la vie. L'indifférence pour la gloire et la vérité produit stagnation dans les âmes et dans les esprits. Tout peuple qui, par la forme de son gouvernement ou la stupidité de ses administrateurs, parvient à cet état d'indifférence, est stérile en grands talents comme en grandes vertus<sup>547</sup>. Prenons les habitants de l'Inde pour exemple. Quels hommes comparés aux habitants actifs et industrieux des bords de la Seine, du Rhin, ou de la Tamise!

L'Indien, plongé dans l'ignorance, indifférent à la vérité, malheureux au dedans, faible au dehors, est esclave d'un despote également incapable de le conduire au bonheur durant la paix, à l'ennemi durant la guerre<sup>548</sup>.

Quelle différence de l'Inde actuelle, à cette Inde jadis si renommée, et qui, citée comme le berceau des arts et des sciences, était peuplée d'hommes avides de gloire et de vérités! Le mépris conçu pour cette nation déclare le mépris auquel doit s'attendre tout peuple qui croupira, comme l'Indien, dans la paresse et l'indifférence pour la gloire.

Quiconque regarde l'ignorance comme favorable au gouvernement, et l'erreur comme utile, en méconnaît les productions. Il n'a point consulté l'histoire. Il ignore qu'une erreur utile pour le moment ne devient que trop souvent le germe des plus grandes calamités.

<sup>&</sup>lt;sup>547</sup> Les vertus fuient les lieux d'où la vérité est bannie. Elles n'habitent point les empires où l'esclavage donne le nom de *soleil de justice* aux tyrans les plus injustes et les plus cruels, où la terreur prononce les panégyriques. Quelles idées de malheureux courtisans peuvent-ils se former de la vertu, dans des pays où les princes les plus craints sont les plus loués.

<sup>&</sup>lt;sup>548</sup> La guerre s'allume-t-elle en Orient? le sophi, retiré dans son sérail, ordonne à ses esclaves d'aller se faire tuer pour lui sur la frontière. Il ne daigne pas même les y conduire. Se peut-il, dit à ce sujet Machiavel, qu'un monarque abandonne à ses favoris la plus noble de ses fonctions, celle de général? ignore-t-il qu'intéressés à prolonger leur commandement, ils le sont aussi à prolonger la guerre. Or, quelle perte d'hommes et d'argent n'occasionne pas sa durée! À quels revers d'ailleurs ne s'expose point la nation victorieuse qui laisse échapper le moment d'accabler son ennemi!

Un nuage blanc s'est il élevé au-dessus des montagnes; c'est le voyageur expérimenté qui seul y découvre l'annonce de l'ouragan; il se hâte vers la couchée. Il sait que s'abaissant du sommet des monts, ce nuage étendu sur la plaine, voilera bientôt de la nuit affreuse des tempêtes ce ciel pur et serein qui luit encore sur sa tête.

L'erreur est ce nuage blanc où peu d'hommes aperçoivent les malheurs dont il est l'annonce. Ces malheurs cachés au stupide sont prévus du sage. Il sait qu'une seule erreur peut abrutir un peuple, peut obscurcir tout l'horizon de ses idées ; qu'une imparfaite idée de la divinité a souvent opéré cet effet.

L'erreur, dangereuse en elle-même, l'est surtout par ses productions. Une erreur est féconde en erreurs.

Tout homme compare plus ou moins ses idées entre elles. En adopte-t-il une fausse? De cette idée unie à d'autres, il en résulte des idées nouvelles et nécessairement fausses, qui, se combinant de nouveau avec toutes celles dont il a chargé sa mémoire, donnent à toutes une plus ou moins forte teinte de fausseté.

Les erreurs théologiques en sont un exemple. Il n'en faut qu'une pour infecter toute la masse des idées d'un homme, pour produire une infinité d'opinions bizarres, monstrueuses, et toujours inattendues, parce qu'avant l'accouchement, on ne prédit pas la naissance des monstres.

L'erreur est de mille espèces. La vérité au contraire est une et simple : sa marche est toujours uniforme et conséquente. Un bon esprit sait d'avance la route qu'elle doit parcourir<sup>549</sup>. Il n'en est pas ainsi de l'erreur. Toujours inconséquente et toujours irrégulière dans sa course, on la perd chaque instant de vue : ses apparitions sont toujours imprévues ; on n'en peut donc prévenir les effets.

Pour en étouffer les semences<sup>550</sup>, le législateur ne peut trop exciter les hommes à la recherche de la vérité.

Tout vice, disent les philosophes, est une erreur de l'esprit. Les crimes et les préjugés sont frères : les vérités et les vertus sont sœurs. Mais quelles sont les matrices de la vérité ? la contradiction et la dispute. La liberté de penser porte les

<sup>&</sup>lt;sup>549</sup> Les principes d'un ministre éclairé une fois connus, on peut, dans presque dans toutes les positions, prédire quelle sera sa conduite. Celle d'un sot est indevinable. C'est une visite, un bon mot, une impatience, qui le déterminent, et de là ce proverbe, que *Dieu seul devine les sots*.

<sup>&</sup>lt;sup>550</sup> Pour détruire l'erreur faut-il la forcer au silence ? non. Que faire donc ? la laisser dire. L'erreur, obscure par elle-même, est rejetée de tout bon esprit. Le temps ne l'a-t-il point accréditée ; n'est-elle point favorisée du gouvernement ? elle ne soutient point le regard de l'examen. La raison donne à la longue le ton partout où l'on la dit librement.

fruits de la vérité : cette liberté élève l'âme, engendre des pensées sublimes : la crainte au contraire l'affaisse, et ne produit que des idées basses.

Quelque utile que soit la vérité, supposons cependant qu'entraîné à sa ruine par le vice de son gouvernement, un peuple ne peut l'éviter que par un grand changement dans ses lois, ses mœurs et ses habitudes, faut-il que le législateur le tente ? doit-il faire le malheur de ses contemporains pour mériter l'estime de la postérité ? la vérité, enfin, qui conseillerait d'assurer la félicité des générations futures par le malheur de la présente, doit-elle être écoutée ?

# **Chapitre 14**

# Que le bonheur de la génération future n'est jamais attaché au malheur de la génération présente.

Pour montrer l'absurdité de cette supposition, examinons de quoi se compose ce qu'on appelle la génération présente.

- 1- D'un grand nombre d'enfants qui n'ont point encore contracté d'habitudes ;
- 2- D'adolescents qui peuvent facilement en changer ;
- 3- D'hommes faits et dont plusieurs ont déjà pressenti et approuvé les réformes proposées ;
- 4- De vieillards pour qui tout changement d'opinions et d'habitudes est réellement insupportable.

Que résulte-t-il de cette énumération? qu'une sage réforme dans les mœurs, les lois et le gouvernement peut déplaire au vieillard, à l'homme faible et d'habitude; mais qu'utile aux générations futures, cette réforme l'est encore au plus grand nombre de ceux qui composent la génération présente; que par conséquent elle n'est jamais contraire à l'intérêt actuel et général d'une nation.

Au reste, tout le monde sait que dans les empires l'éternité des abus n'est point l'effet de notre compassion pour les vieillards, mais de l'intérêt mal-entendu du puissant. Ce dernier, également indifférent au bonheur de la génération présente<sup>551</sup> ou future, veut qu'on le sacrifie à ses moindres fantaisies ; il veut, il est obéi.

Quelque élevé cependant que soit un homme, c'est à la nation et non à lui qu'on doit le premier respect. Dieu, dit-on, est mort pour le salut de tous ; il ne faut donc

<sup>&</sup>lt;sup>551</sup> Un sage gouvernement prépare toujours dans le bonheur de la génération présente celui de la génération future. On a dit de la vieillesse et de la jeunesse : "que l'une prévoyait trop et l'autre trop peu ; qu'aujourd'hui est la maîtresse du jeune, et demain celle du vieillard". C'est à la manière des vieillards que doivent se conduirent les états.

pas immoler le bonheur de tous aux fantaisies d'un seul. On doit à l'intérêt général le sacrifice de tous les intérêts particuliers. Mais, dira-t-on, ces sacrifices sont quelquefois cruels : oui, s'ils sont exécutés par des gens inhumains ou stupides. Le bien public ordonne-t-il le mal d'un individu ? Toute compassion est due à sa misère. Point de moyen de l'adoucir qu'on ne doive employer. C'est alors que la justice et l'humanité du prince doivent être inventives. Tous les infortunés ont droit à ses bienfaits : il doit flatter leurs peines. Malheur à l'homme dur et barbare qui refuserait au citoyen jusqu'à la consolation de se plaindre. La plainte, commune à tout ce qui souffre, à tout ce qui respire, est toujours légitime.

Je ne veux pas que l'infortune éplorée retarde la marche du prince vers le bien public. Mais je veux qu'en passant, il essuie les larmes de la douleur, et que, sensible à la pitié, l'amour seul de la patrie l'emporte en lui sur l'amour du particulier.

Un tel prince, toujours ami des malheureux, et toujours occupé de la félicité de ses sujets, ne regardera jamais la révélation de la vérité comme dangereuse.

Que conclure de ce que j'ai dit au sujet de cette question?

Que la découverte du vrai, toujours utile au public, ne fut jamais funeste qu'à son auteur ;

Que la révélation de la vérité n'altère point la paix des états ; qu'on en a pour garant la lenteur même de ses progrès ;

Qu'en toute espèce de gouvernement, il est important de la connaître ;

Qu'il n'est proprement que deux sortes de gouvernement, l'un bon, l'autre mauvais ;

Qu'en aucun d'eux le bonheur du prince n'est lié au malheur des sujets ;

Que si la vérité est utile, on la doit aux hommes ;

Que tout gouvernement en conséquence doit faciliter les moyens de la découvrir ;

Que le plus sûr de tous est la liberté de la presse ;

Que les sciences doivent leur perfection à cette liberté ;

Que l'indifférence pour la vérité est une source d'erreurs, et l'erreur une source de calamités publiques ;

Qu'aucun ami de la vérité ne proposa de sacrifier la félicité de la génération présente à la félicité de la génération à venir ;

Qu'une telle hypothèse est impossible ;

Qu'enfin c'est de la seule révélation de la vérité qu'on peut attendre le bonheur futur de l'humanité.

La conséquence de ces diverses propositions, c'est que personne n'ayant le droit de faire le mal public, nul n'a droit de s'opposer à la publication de la vérité, et surtout des premiers principes de la morale.

Un homme, à titre de fort, a-t-il usurpé ce pouvoir sur une nation ? de ce moment même la nation croupit dans l'ignorance de ses véritables intérêts. Les seules lois adoptées sont les lois favorables à l'avarice et à la tyrannie des grands. La cause publique reste sans défenseurs. Telle est, dans la plupart des royaumes, l'état actuel des peuples : cet état est d'autant plus affreux qu'il faut des siècles pour les en arracher.

Qu'au reste, les intéressés aux malheurs publics ne redoutent encore aucune révolution prochaine. Ce n'est point sous les coups de la vérité, c'est sous les coups du puissant que succombera l'erreur. Le moment de sa destruction est celui où le prince confondra son intérêt avec l'intérêt public. Jusque-là c'est en vain qu'on présentera le vrai aux hommes : il en sera toujours méconnu. N'est-on guidé dans sa conduite et sa croyance que par l'intérêt du moment ? comment, à sa lueur incertaine et variable, distinguer le mensonge de la vérité.

## **Chapitre 15**

## Que les mêmes opinions paraissent vraies ou fausses, selon l'intérêt qu'on a de les croire telles ou telles.

Tous les hommes conviennent de la vérité des propositions géométriques : seraitce parce qu'elles sont démontrées ? Non : mais parce qu'indifférents à leur fausseté ou à leur vérité, les hommes n'ont nul intérêt de prendre le faux pour le vrai. Leur suppose-t-on cet intérêt ? Alors les propositions les plus évidemment démontrées leur paraîtront problématiques. Je me prouverais, au besoin, que le contenu est plus grand que le contenant : c'est un fait dont quelques religions fournissent des exemples.

Qu'un théologien catholique propose de prouver qu'il est des bâtons sans deux bouts, rien pour lui de plus facile. Il distinguera d'abord deux sortes de bâtons : les uns spirituels, les autres matériels. Il dissertera obscurément sur la nature des bâtons spirituels ; il en conclura que l'existence de ces bâtons est un mystère au-dessus, et non contraire à la raison. Alors cette proposition évidente<sup>552</sup>, "qu'il n'est point de bâton sans deux bouts", deviendra problématique.

Évidence vient du mot latin *videre*, *voir*. Une toise est plus grande qu'un pied ; je le vois. Tout fait dont je puis ainsi constater l'existence par mes sens, est donc évident pour moi. Mais l'est-il également pour ceux qui ne sont pas à portée de s'en assurer par le même témoignage ? Non. D'où je conclu

 $<sup>^{552}</sup>$  Chacun parle d'évidence ; et puisque l'occasion s'en présente, je tâcherai d'attacher une idée nette à ce mot.

Il en est de même, dit à ce sujet un Anglais, des vérités les plus claires de la morale. La plus évidente c'est qu''en fait de crimes, la punition doit être personnelle, et que je ne dois pas être pendu pour le vol commis par mon voisin".

Cependant que de théologiens soutiennent encore que Dieu punit dans les hommes actuels le péché de leur premier père<sup>553</sup>!

Pour cacher l'absurdité de ce raisonnement, ils ajoutent que la justice d'en haut n'est pas celle de l'homme. Mais si la justice du ciel est la vraie<sup>554</sup>, et que cette justice ne soit pas celle de la terre, l'homme vit donc dans l'ignorance de la justice. Il ne sait donc jamais si l'action qu'il croit équitable n'est point injuste, si le vol et l'assassinat ne sont point des vertus<sup>555</sup>. Que deviennent alors les principes de la loi naturelle et de la morale? Comment s'assurer de leur justesse et distinguer l'honnête homme du scélérat?

qu'une proposition généralement évidente, n'est autre chose qu'un fait dont tous les hommes peuvent également et à chaque instant vérifier l'existence.

Que deux corps et deux corps fassent quatre corps, cette proposition est évidente pour tous les hommes, parce que tous peuvent à chaque instant en constater la vérité; mais qu'il y ait dans les écurie du roi de Siam un éléphant haut de vingt-quatre pieds, ce fait, évident pour tous ceux qui l'auraient vu, ne le serait ni pour moi ni pour ceux qui ne l'auraient pas mesuré. Cette proposition ne peut donc être citée ni comme évidente, ni même comme vraisemblable. Il est en effet plus raisonnable de penser que dix témoins de ce fait, ou ce sont trompés, ou l'on exagéré, ou qu'enfin ils ont menti, qu'il n'est raisonnable de croire à l'existence d'un éléphant d'une hauteur double de celle des autres.

<sup>553</sup> Pourquoi, disait un missionnaire à un lettré Chinois, n'admettez-vous qu'un destin aveugle? C'est, répondit-il, que nous ne pensons pas qu'un être intelligent puisse être injuste, et puisse punir dans un nouveau-né le crime commis il y a six mille ans par Adam son père. Votre piété stupide fait de Dieu un être intelligent et injuste; la nôtre, plus éclairée, en fait un aveugle destin.

<sup>554</sup> La justice du ciel fut toujours un mystère. L'église pensait autrefois que dans les duels ou les batailles Dieu se rangeait toujours du côté de l'offensé. L'expérience a démenti l'église. L'on sait que dans les combats particuliers, le ciel est toujours du côté du plus fort et du plus adroit, et dans les combats généraux, du côté des meilleures troupes et du plus habile général.

555 Peu de philosophes ont nié l'existence d'un Dieu physique. "Il est une cause de ce qui est, et cette cause est inconnue". Or, qu'on lui donne le nom de Dieu ou tout autre, qu'importe ? Les disputes à ce sujet ne sont que des disputes de mots. Il n'en est pas ainsi du Dieu moral. L'opposition qui s'est toujours trouvée entre la justice de la terre et celle du ciel en a souvent fait nier l'existence. D'ailleurs, a-t-on dit, qu'est-ce que la morale ? le recueil des conventions que les besoins réciproques des hommes les ont nécessité de contracter entre eux. Or, comment faire un Dieu de l'œuvre des hommes ?

## Chapitre 16

# L'intérêt fait estimer en soi jusqu'à la cruauté qu'on déteste dans les autres.

Toutes les nations de l'Europe considèrent avec horreur ces prêtres de Carthage, dont la barbarie enfermait des enfants vivants dans la statue brûlante de Saturne ou de Moloch. Point d'Espagnol cependant qui ne respecte la même cruauté en lui et dans ses inquisiteurs. À quelle cause attribuer cette contradiction? À la vénération que l'Espagnol conçoit dès l'enfance pour les moines. Il faudrait, pour le défaire de ce respect d'habitude, qu'il pensât, qu'il consultât sa raison, qu'il s'exposât à la fois à la fatigue de l'attention et à la haine de ce même moine. L'Espagnol est donc forcé, par le double intérêt de la crainte et de la paresse, de révérer, dans le Dominicain, la barbarie qu'il déteste dans le prêtre du Mexique. On me dira sans doute que la différence des cultes change l'essence des choses, et que la cruauté abominable dans une religion est respectable dans l'autre.

Je ne répondrai point à cette absurdité; j'observerai seulement que le même intérêt qui, par exemple, me fait aimer et respecter dans un pays la cruauté que je hais et méprise dans les autres, doit, à d'autres égards, fasciner encore les yeux de ma raison, qu'il doit souvent m'exagérer le mépris dû à certains vices.

L'avarice en est un exemple. L'avare se contente-t-il de ne rien donner et d'épargner le sien ? ne se porte-t-il d'ailleurs à aucune injustice ? De tous les vicieux, c'est peut-être celui qui nuit le moins à la société : le mal qu'il fait n'est proprement que l'omission du bien qu'il pourrait faire.

De tous les vices, si l'avarice est le plus généralement détesté, c'est l'effet d'une avidité commune à presque tous les hommes : c'est qu'on hait celui dont on ne peut rien attendre : ce sont les avares avides qui décrient les avares sordides.

## **Chapitre 17**

#### L'intérêt fait honorer le crime.

Quelque notion imparfaite que les hommes aient de la vertu, il en est peu qui respectent le vol, l'assassinat, l'empoisonnement, le parricide : et cependant l'Église entière honora toujours ces crimes dans ses protecteurs. Je citerai pour exemple Constantin et Clovis.

Le premier, malgré la foi des serments, fait assassiner Licinius, son beau-frère, massacrer Licinius, son neveu, à l'âge de douze ans, mettre à mort son fils Crispus,

illustré par ses victoires, égorger son beau-père Maximien à Marseille ; il fait enfin étouffer sa femme Fausta dans un bain. L'authenticité de ces crimes force les païens d'exclure cet empereur de leurs fêtes et de leurs initiations : et les vertueux chrétiens le reçoivent dans leur Église.

Quant au farouche Clovis, il assomme avec une masse d'armes Regnacaire et Richemer, deux frères, et tous deux ses parents. Mais il est libéral envers l'Église ; et Savaron prouve, dans un livre, la sainteté de Clovis.

L'Église, il est vrai, ne sanctifia ni lui ni Constantin, mais elle honora du moins en eux deux hommes souillés des plus grands crimes.

Quiconque étend le domaine de l'Église est toujours innocent à ses yeux. Pépin en est la preuve. Le Pape, à sa prière, passe d'Italie en France. Arrivé dans ce royaume, il oint Pépin et couronne en lui un usurpateur, qui tenait son Roi légitime enfermé dans le couvent de Saint-Martin, et le fils de son maître dans le couvent de Fontenelle en Normandie.

Mais ce couronnement, dira-t-on, fut le crime du Pape, et non celui de l'Église. Le silence des prélats fut l'approbation secrète de la conduite du Pontife. Sans ce consentement tacite, le pape, dans une assemblée des principaux de la nation, n'eût osé légitimer l'usurpation de Pépin. Il n'eût point, sous peine d'excommunication, défendu de prendre un Roi d'une autre race.

Mais tous les prélats ont-ils honoré de bonne foi ces Pépin, ces Clovis, ces Constantin? Quelques-uns sans doute rougissaient intérieurement de ces odieuses béatifications; mais la plupart n'apercevaient point le crime dans le criminel qui les enrichissait.

Que ne peut sur nous le prestige de l'intérêt!

## Chapitre 18

#### L'intérêt fait des saints.

Je prends Charlemagne pour exemple. C'était un grand homme ; il était doué de grandes vertus, mais d'aucune de celles qui font des saints. Ses mains étaient dégoûtantes du sang des Saxons, injustement égorgés. Il avait dépouillé ses neveux de leur patrimoine. Il avait épousé quatre femmes ; il était accusé d'inceste. Sa conduite n'était pas celle d'un saint : mais il avait accrû le domaine de l'Église, et l'église en a fait un saint. Elle en usa de même avec Hermenigilde, fils du Roi Visigot l'Eurigilde. Ce jeune prince, ligué avec un prince Suève contre son propre père, lui livre bataille, la perd, est pris près de Cordoue, tué par un officier de l'Eurigilde. Mais il croyait à la consubstantialité, et l'Église le sanctifie.

Mille scélérats ont eu la même bonne fortune. Saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, est l'assassin de la belle et sublime Hypatie : il est pareillement canonisé.

Philippe de Commines rapporte à ce sujet qu'entré à Pavie, dans le couvent des Carmes, on lui montra le corps du comte d'Yvertu, de ce comte qui, parvenu à la principauté de Milan par le meurtre de Cernabo, son oncle, fut le premier qui porta le titre de duc. Hé quoi! dit Commines au moine qui l'accompagnait, vous avez canonisé un tel monstre! Il nous faut des bienfaiteurs, répliqua le carme; or, pour les multiplier, nous sommes dans l'usage de leur accorder les honneurs de la sainteté. C'est par nous que les sots et les fripons deviennent saints, et par eux que nous devenons riches.

Que de successions volées par les moines ! mais ils volaient pour l'Église, et l'Église en a fait des saints.

L'histoire du papisme n'est qu'un recueil immense de faits pareils. Ouvre-t-on ses légendes ? on y lit les noms de mille scélérats canonisés : et l'on y cherche en vain le nom, d'un Alfred le Grand, qui fit longtemps le bonheur de l'Angleterre, et celui d'un Henri IV, qui voulait faire celui de la France, et enfin le nom de ces hommes de génie, qui, par leurs découvertes dans les arts et les sciences, ont à la fois honoré leur siècle et leur pays.

L'Église, toujours avide de richesses, disposa toujours des dignités du paradis en faveur de ceux qui lui donnaient de grands biens sur la terre. L'intérêt peupla le ciel. Quelle borne mettre à sa puissance? Si Dieu, comme on le dit, a tout fait pour lui, *omnia propter semet ipsum operatus est Dominus*, l'homme, créé à son image et ressemblance, a fait de même. C'est toujours d'après son intérêt qu'il juge<sup>556</sup>. Est-il

ont tort ou raison, selon l'idée qu'ils attachent au mot *croire*. S'ils entendent par ce mot avoir une idée nette de la chose crue, et, comme les géomètres, pouvoir s'en démontrer la vérité, il est certain qu'aucune erreur n'est crue, qu'aucune ne soutient le regard de l'examen, qu'on ne s'en forme point d'idée claire, et qu'en ce sens il est peu de *croyants*. Mais s'il ont prend ce mot dans l'acception commune; si l'on entend par le mot de *croyants* l'adorateur du bœuf *Apis*, l'homme qui, sans avoir des idées nettes de ce qu'il croit, croit par imitation; qui, si l'on veut, *croit croire*, et qui soutiendrait la vérité de sa croyance au péril de sa vie: en ce sens, il est beaucoup plus de *croyants*. L'église catholique vante continuellement ses martyrs, je ne sais pourquoi. Toute religion a les siens. "Qui prétend avoir une révélation, doit mourir pour soutenir son dire: c'est l'unique preuve qu'il puisse donner de ce qu'il avance". Il n'en est pas de même de la philosophie. Ses propositions doivent être appuyées sur des faits et des raisonnements. Qu'un philosophe meure ou non pour soutenir la vérité, peu importe: sa mort ne prouverait rien, sinon qu'il est opiniâtrement attaché à son opinion, et non qu'elle soit vraie.

souvent malheureux, c'est qu'il n'est pas assez éclairé. La paresse, un avantage momentané, et surtout une soumission honteuse aux opinions reçues, sont autant d'écueils semés sur la route de notre bonheur.

Pour les éviter il faut penser : et l'on n'en prend pas la peine : l'on aime mieux croire qu'examiner. Combien de fois notre crédulité ne nous a-t-elle pas aveuglés sur nos vrais intérêts ! L'homme a été défini un animal raisonnable, je le définis un animal crédule<sup>557</sup>. Que ne lui fait-on pas accroire ?

Un hypocrite se donne-t-il pour vertueux ? Il est réputé tel. Il est en conséquence plus honoré que l'homme honnête.

Le clergé se dit-il sans ambition ? Il est reconnu pour tel au moment même où il se déclare le premier corps de l'état<sup>558</sup>.

Les évêques et les cardinaux se disent-ils humbles! Ils en sont crus sur leur parole en se faisant donner les titres de monseigneur, d'éminence et de grandeur; alors même que les derniers veulent marcher de pair avec les Rois, *cardinales Regibus æquiparantur*<sup>559</sup>.

Le moine se dit-il pauvre ? on le répute indigent, alors même qu'il envahit la plus grande partie des domaines d'un état ; et ce moine, en conséquence, est aumôné par une infinité de dupes.

Au reste, qu'on ne s'étonne point de l'imbécillité humaine. Les hommes, en général mal-élevés, doivent être ce qu'ils sont. Leur extrême crédulité leur laisse rarement l'exercice libre de leur raison : ils portent en conséquence de faux jugements et sont malheureux. Qu'y faire ? Ou l'on est indifférent à la chose qu'on juge<sup>560</sup>, et dès-lors on

Au reste, la croyance des fanatiques, toujours fondée sur le vain, mais puissant intérêt des récompenses célestes, en impose toujours au vulgaire ; et c'est à ces fanatiques qu'il faut rapporter l'établissement de presque toutes les opinions générales.

<sup>557</sup> Les mœurs et les actions des animaux prouvent qu'ils comparent, portent des jugements. Ils sont à cet égard plus ou moins raisonnables, plus ou moins ressemblants à l'homme, mais quel rapport entre leur crédulité et la sienne ? aucun. C'est principalement en étendue de crédulité qu'ils diffèrent ; et c'est peut-être ce qui distingue le plus spécialement l'homme de l'animal.

<sup>558</sup> Si les apôtres ne se sont jamais donnés pour le premier corps de l'état, s'ils n'ont jamais prétendus marcher à côté des Césars et des proconsuls, il faut que le clergé ait une forte présomption de la stupidité humaine, pour se dire humble avec des prétentions si fastueuses.

<sup>559</sup> Les cardinaux sont mis au rang des rois.

<sup>560</sup> Une opinion m'est-elle indifférente ? c'est à la balance de ma raison que j'en pèse les avantages. Mais que cette opinion excite en moi haine, amour ou crainte, ce n'est plus la raison, ce sont mes passions qui jugent de sa vérité ou de sa fausseté. Or, plus mes passions sont vives, moins la raison a

est sans attention et sans esprit pour la bien juger : ou l'on est vivement affecté de cette même chose, et c'est alors l'intérêt du moment qui, presque toujours, prononce nos jugements.

Une décision juste suppose indifférence pour la chose qu'on juge<sup>561</sup> et désir vif de la bien juger. Or, dans l'état actuel des sociétés, peu d'hommes éprouvent ce double sentiment de désir et d'indifférence, et se trouvent dans l'heureuse position qui le produit.

Trop servilement attaché à l'intérêt du moment, l'on y sacrifie presque toujours l'intérêt à venir, et l'on juge contre l'évidence même. Peut-être M. de La Rivière a-t-il trop attendu de cette évidence. C'est sur son pouvoir qu'il fonde le bonheur futur des nations, et ce fondement n'est pas aussi solide qu'il le pense.

## **Chapitre 19**

# L'intérêt persuade aux grands qu'ils sont d'une espèce différente des autres hommes.

Admet-on un premier homme? Tous sont de la même maison, d'une famille également ancienne : tous par conséquent sont nobles.

Qui refuserait le titre de gentilhomme à celui qui, par des extraits levés sur les registres des circoncisions et des baptêmes, prouverait une descendance en ligne directe depuis Abraham jusqu'à lui ?

de part à mon jugement. Pour triompher du préjugé le plus grossier, ce n'est point assez d'en sentir l'absurdité.

Me suis-je démontré le matin la non-existence des spectres ? si le soir je me trouve seul, ou dans une chambre, ou dans un bois, les fantômes et les spectres perceront de nouveau la terre ou mon plancher ; la frayeur me saisira. Les raisonnements les plus solides ne pourront rien contre ma peur. Pour étouffer en moi la crainte des revenants, il ne suffit pas de m'en être prouvé la non-existence, il faut de plus que le raisonnement par lequel j'ai détruit ce préjugé, se présente aussi habituellement et aussi rapidement à ma mémoire que le préjugé lui-même. Or, c'est l'œuvre du temps et quelquefois d'un très long temps. Jusqu'à ce temps je tremble la nuit au seul nom de spectre et de sorcier. C'est un fait prouvé par l'expérience.

<sup>561</sup> Pourquoi l'étranger est-il meilleur juge des beautés d'un nouvel ouvrage que les nationaux ? c'est que l'indifférence dicte le jugement du premier, et qu'au moins dans le premier moment l'envie et le préjugé dictent celui des seconds. Ce n'est pas que, parmi ces derniers, il ne s'en trouve qui mettent de l'orgueil à bien juger, mais ils sont en trop petit nombre pour que leur jugement ait d'abord aucune influence sur celui du public.

Ce n'est donc que la conservation ou la perte de ces extraits qui distingue le noble du roturier.

Mais le grand se croit-il réellement d'une race supérieure à celle du bourgeois, et le souverain d'une espèce différente de celle du duc, du comte, etc. ? Pourquoi non ? J'ai vu des hommes pas plus sorciers que moi se dire et se croire sorciers jusque sur l'échafaud. Mille procédures justifient ce fait. Il en est qui se croient nés heureux, et qui s'indignent lorsque la fortune les abandonne un moment. Ce sentiment, disait M. Hume, est en eux l'effet du succès constant de leurs premières entreprises : d'après ce succès, ils ont dû prendre leur bonheur pour un effet, et leur étoile pour la cause de cet effet<sup>562</sup>. Si telle est l'humanité, faut-il s'étonner que des grands, gâtés par les hommages journaliers rendus à leurs richesses et à leurs dignités, se croient d'une race particulière<sup>563</sup> ?

Cependant ils reconnaissent Adam pour le père commun des hommes : oui, mais sans en être entièrement convaincus.

Leurs gestes, leurs discours, leurs regards, tout dément en eux cet aveu, et tous sont persuadés qu'eux et le prince ont sur le peuple et le bourgeois le droit du fermier sur ses bestiaux.

Je ne fais point ici la satyre des grands<sup>564</sup>, mais celle de l'homme. Le bourgeois rend à son valet tout le mépris que le puissant a pour lui.

Qu'au reste on ne soit point surpris de trouver l'homme sujet à tant d'illusions<sup>565</sup>. Ce qui serait vraiment surprenant, c'est qu'il se refusât aux erreurs qui flattent sa vanité.

Il croit et croira toujours ce qu'il aura intérêt de croire. S'il s'attache quelquefois à la recherche du vrai, s'il s'occupe de sa découverte, c'est qu'il imagine parfois qu'il est de son intérêt de la connaître.

<sup>&</sup>lt;sup>562</sup> Deux faits, dit Hume, arrivent-ils toujours ensemble ? l'on suppose une dépendance nécessaire entre eux. L'on donne à l'un le nom de cause, à l'autre celui d'effet.

<sup>&</sup>lt;sup>563</sup> L'ancienneté de leur maison est surtout chère à ceux qui ne peuvent être fils de leur mérite.

<sup>&</sup>lt;sup>564</sup> Si tous les hommes sont les descendants d'Adam, s'ensuit-il qu'en cette qualité tous doivent être également considérés ? non : il est dans toute société des supérieurs qu'on doit respecter. Mais est-ce aux grandes places ou à la haute naissance qu'on doit son premier respect ? je conclurais en faveur des grandes places : elles supposent du moins quelque mérite. Or, ce que le public a vraiment intérêt d'honorer, c'est le mérite.

<sup>&</sup>lt;sup>565</sup> Le préjugé commande-t-il ? la raison se sait. Le préjugé fait en certains pays respecter l'officier de qualité, mépriser l'officier de fortune, et préférer par conséquent la naissance au mérite. Nul doute qu'un état parvenu à ce degré de corruption, ne soit près de sa ruine.

## **Chapitre 20**

### L'intérêt fait honorer le vice dans un protecteur.

Un homme attend-il sa fortune et sa considération d'un grand sans mérite? il devient son panégyriste. L'homme jusqu'alors honnête cesse de l'être : il change de mœurs, et pour ainsi dire d'état. Il descend de la condition de citoyen libre à celle d'esclave. Son intérêt se sépare en cet instant de l'intérêt public. Uniquement occupé de son maître et de la fortune de ce protecteur, tout moyen de l'accroître lui paraît légitime. Ce maître commet-il des injustices, opprime-t-il ses concitoyens, s'en plaignent-ils? ils ont tort.

Les prêtres de Jupiter ne faisaient-ils pas adorer en lui le parricide qui les faisait vivre ?

Qu'est-ce que le protégé exige du protecteur ? puissance et non mérite.

Qu'est-ce qu'à son tour le protecteur exige du protégé ? bassesse, dévouement et non vertu.

C'est en qualité de dévoué que le protégé est élevé aux premiers postes. S'il est des instants où le mérite seul y monte, c'est dans les temps orageux où la nécessité les y appelle.

Si dans les guerres civiles tous les emplois importants sont confiés aux talents, c'est que le puissant de chaque parti, fortement intéressé à la destruction du parti contraire, est forcé de sacrifier à sa sûreté, et son envie et ses autres passions. Cet intérêt pressant l'éclaire alors sur le mérite de ceux qu'il emploie : mais le danger passé, la paix et la tranquillité rétablie, ce même puissant, indifférent au vice ou à la vertu, aux talents ou à la sottise, ne les distingue plus.

Le mérite tombe dans l'avilissement, la vérité dans le mépris. Que peut-elle alors en faveur de l'humanité!

## **Chapitre 21**

# L'intérêt du puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

L'on vante sans cesse la puissance de la vérité, et cependant cette puissance tant vantée est stérile, si l'intérêt du prince ne la féconde. Que de vérités encore enterrées dans les ouvrages des Gordon, de Syducis, des Machiavel, n'en seront retirées que par la volonté efficace d'un souverain éclairé et vertueux! Ce prince, dit-on, naîtra tôt ou tard. Soit! Jusqu'à ce moment qu'on regarde, si l'on veut, ces vérités comme une

pierre d'attente et des matériaux préparés. Toujours est-il certain que ces matériaux ne seront employés par le puissant que dans les positions et les circonstances où les intérêts de sa gloire le forceront d'en faire usage.

L'opinion, dit-on, est la reine du monde. Il est des instants où sans doute l'opinion générale commande aux souverains eux-mêmes. Mais qu'est-ce que ce fait a de commun avec le pouvoir de la vérité? Prouve-t-il que l'opinion générale en soit la production? Non : l'expérience nous démontre au contraire que presque toutes les questions de la morale et de la politique sont résolues par le fort et non par le raisonnable, et que si l'opinion régit le monde, c'est à la longue le puissant qui régit l'opinion.

Quiconque distribue les honneurs, les richesses et les châtiments, s'attache toujours un grand nombre d'hommes. Cette distribution lui asservit les esprits, lui donne l'empire sur les âmes. Tel est le moyen par lequel les sultans légitiment leurs prétentions les plus absurdes, accoutument leurs sujets à s'honorer du titre d'esclaves, à mépriser celui d'hommes libres.

Quelles sont les opinions les plus généralement répandues ? Ce sont sans contredit les opinions religieuses. Or, ce n'est ni la raison, ni la vérité, mais la violence qui les établit<sup>566</sup>. Mahomet veut persuader son Koran, il s'arme, il flatte, il effraie les imaginations. Les peuples sont, par la crainte et l'espérance, intéressés à recevoir sa loi ; et les visions du prophète deviennent bientôt l'opinion de la moitié de l'univers.

Mais les progrès de la vérité ne sont-ils pas plus rapides que ceux de l'erreur ? Oui : lorsque l'une et l'autre sont également promulguées par la puissance. La vérité par elle-même est claire ; elle saisit tout bon esprit. L'erreur, au contraire, toujours obscure, toujours retirée dans le nuage de l'incompréhensibilité, y devient le mépris du bon sens. Mais que peut le bon sens sans la force ? C'est la violence, la fourberie, le hasard qui, plus que la raison et la vérité, ont toujours présidé à la formation des opinions générales.

méprisable.

<sup>&</sup>lt;sup>566</sup> La preuve de notre peu de foi est le mépris connu pour quiconque change de religion. Rien sans doute de plus louable que d'abandonner une erreur pour embrasser la vérité. D'où naît donc notre mépris pour les nouveaux convertis ? de la conviction obscure où l'on est, que toutes les religions sont également fausses, et que quiconque en change, s'y détermine par un intérêt sordide et par conséquent

## **Chapitre 22**

# Un intérêt secret cacha toujours aux parlements la conformité de la morale des Jésuites et du Papisme.

Les parlements ont à la fois condamné la morale des Jésuites et respecté celle du papisme<sup>567</sup>. Cependant la conformité de ces deux morales est sensible. La protection accordée aux Jésuites, et par le Pape, et par la plupart des évêques catholiques<sup>568</sup>,

<sup>567</sup> La vérole physique, disait un grand politique, a fait de grands ravages chez les nations européennes ; mais la vérole morale (le papisme) y en fait encore de plus grands.

<sup>568</sup> Si la morale des Jésuites eût été l'œuvre d'un laïc, elle eût été condamnée aussitôt qu'imprimée. Il n'est point de persécutions que n'eût éprouvées son auteur.

Sans les parlements, cette morale néanmoins était en France la seule généralement enseignée. Les évêques l'approuvaient. La Sorbonne craignait les Jésuites. Cette crainte rendait leurs principes respectables. En cas pareil, ce n'est pas la chose, c'est l'auteur que le clergé juge ; il eut toujours deux poids et deux mesures. Saint-Thomas en est un exemple. Machiavel, dans son Prince, n'avança jamais les propositions que ce saint enseigne dans son commentaire sur la cinquième des Politiques, texte II. Voici la traduction de ce passage par Naudé :

"Pour maintenir la tyrannie, il faut faire mourir les plus puissants et les plus riches, parce que de tels gens se peuvent soulever contre le tyran, par le moyen de l'autorité qu'ils ont. Il est aussi nécessaire de se défaire des grands esprits et des hommes savants, parce qu'ils peuvent trouver par leur science, les moyens de ruiner la tyrannie. Il ne faut pas même qu'il y ait des écoles, ni autres congrégations par le moyen desquels on puisse apprendre les sciences; car les savants ont de l'inclination pour les choses grandes, et sont par conséquent courageux et magnanimes. Et de tels hommes se soulèvent facilement contre les tyrans. Pour maintenir la tyrannie, il faut que les tyrans fassent en sorte que leurs sujets s'accusent les uns les autres et se troublent eux-mêmes ; que l'ami persécute l'ami, et qu'il y ait de la dissension entre le même peuple et les riches, et de la discorde entre les opulents ; car, en le faisant, ils auront moins de moyen de se soulever à cause de leurs divisions. Il faut aussi rendre pauvres les sujets, afin qu'il leur soit d'autant plus difficile de se soulever contre le tyran. Il faut établir des subsides, c'est-à-dire, de grandes exactions et en grand nombre ; car c'est le moyen de rendre bientôt pauvres les sujets. Le tyran doit aussi susciter des guerres parmi ses sujets, et même parmi les étrangers, afin qu'ils ne puissent négocier aucune chose contre lui. Les Royaumes se maintiennent par le moyen des amis, mais un tyran ne se doit fier à personne pour se conserver en la tyrannie.

Il ne faut pas qu'un tyran, pour se maintenir dans la tyrannie, paroisse à ses sujets être cruel : car s'il leur paraît tel, il se rend odieux ; ce qui les peut faire plus facilement soulever contre lui ; mais il doit se rendre vénérable par l'excellence de quelque éminente vertu ; car on doit toute sorte de respect

rend cette conformité frappante. On sait que l'église papiste approuva toujours dans les ouvrages de ces religieux des maximes aussi favorables aux prétentions de Rome, que défavorables à celles de tout gouvernement : que le clergé à cet égard fut leur complice. La morale des Jésuites est néanmoins la seule condamnée. Les parlements se taisent sur celle de l'église. Pourquoi ? c'est qu'ils craignent de se compromettre avec un coupable trop puissant.

Ils sentent confusément que leur crédit n'est point proportionné à cette entreprise; qu'à peine il a suffi pour contre-balancer celui des Jésuites. Leur intérêt en conséquence les avertit de ne pas tenter davantage, et leur ordonne d'honorer le crime dans le coupable qu'ils ne peuvent punir.

## **Chapitre 23**

# L'intérêt fait nier journellement cette maxime : ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.

Le prêtre catholique, persécuté par le calviniste ou le musulman, dénonce la persécution comme une infraction à la loi naturelle : ce même prêtre est-il persécuteur ? la persécution lui paraît légitime : c'est en lui l'effet d'un saint zèle et de son amour pour le prochain. Ainsi la même action devient injuste ou légitime selon que ce prêtre est ou bourreau ou patient.

Lit-on l'histoire des différentes sectes religieuses et chrétiennes ? tant qu'elles sont faibles, elles veulent qu'on n'emploie dans les disputes théologiques d'autres armes que celles du raisonnement<sup>569</sup> et de la persuasion.

à la vertu ; et s'il n'a pas cette qualité excellente, il doit faire semblant qu'il la possède. Le tyran se doit rendre tel qu'il semble à ses sujet qu'il possède quelque éminente vertu qui leur manque, et pour laquelle ils lui portent respect. S'il n'a point de vertu, qu'il fasse en sorte qu'ils croient qu'il en ait."

Telles sont, sur ce sujet, les idées de Saint-Thomas. Qu'il ait regardé la tyrannie comme une impiété, ou non, je remarquerai, avec Naudé, que voilà des préceptes bien étranges dans la bouche d'un saint. J'observerai de plus que Machiavel, dans son Prince, n'est que le commentateur de Saint-Thomas. Or, en présentant les mêmes idées, si l'un de ces écrivains est sanctifié, si ses ouvrages approuvés sont mis dans les mains de tout le monde, et si l'autre, au contraire, est excommunié, et son livre condamné, il est évident que l'église a deux poids et deux mesures, et que son intérêt seul dicte ses jugements.

<sup>569</sup> Les moines disputent encore, ils ne raisonnent plus. Combat-on leurs opinions ? leur fait-on des objections ? n'y peuvent-ils répondre ? ils assurent qu'elles sont depuis long-temps résolues ; et, dans ce cas, cette réponse est réellement la plus adroite. Les peuples, il est vrai, maintenant plus éclairés,

Ces sectes deviennent-elles puissantes ? de persécutées, comme je l'ai déjà dit, elles deviennent persécutrices. Calvin brûle Servet : le Jésuite poursuit le Janséniste ; et le Janséniste voudrait faire brûler le Déiste. Dans quel labyrinthe d'erreurs et de contradictions l'intérêt ne nous égare-t-il pas ! il obscurcit en nous jusqu'à l'évidence.

Que nous présente en effet le théâtre du monde? Rien que les jeux divers et perpétuels de cet intérêt<sup>570</sup>. Plus on médite ce principe, plus on y découvre d'étendue et de fécondité. C'est une carrière inépuisable d'idées fines et grandes.

## **Chapitre 24**

# L'intérêt dérobe à la connaissance du prêtre honnête homme les maux produits par le papisme.

Les contrées les plus religieuses sont les plus incultes. C'est dans les domaines ecclésiastiques que se manifeste la plus grande dépopulation. Ces contrées sont donc les plus mal-gouvernées. Dans les cantons catholiques de la Suisse règnent la disette et la stupidité. Dans les cantons protestants l'abondance et l'industrie. Le papisme est donc destructeur des empires.

Il est surtout fatal aux nations qui, puissantes par leur commerce, ont intérêt d'améliorer leurs colonies<sup>571</sup>, d'encourager l'industrie et de perfectionner les arts.

savent que le livre défendu est le livre dont les maximes sont en général les plus conformes à l'intérêt public.

570 Si l'espoir de la récompense peut seul exciter l'homme à la recherche de la vérité, l'indifférence pour elle suppose une grande disproportion entre les récompenses attachées à sa découverte, et les peines qu'exige sa recherche. Pourquoi, la vérité découverte, un auteur est-il si souvent en but à la persécution? c'est que l'envieux et le méchant ont intérêt de le persécuter. Pourquoi le public prend-il d'abord parti contre le philosophe? c'est que le public est ignorant, et que séduit d'abord par les cris des fanatiques, il s'enivre de leur fureur. Mais il en est du public comme de Philippe de Macédoine; on peut toujours appeler du public ivre au public à jeun. Pourquoi les puissants font-ils rarement usage des vérités découvertes par le philosophe? c'est qu'ils s'intéressent rarement au bien public. Mais supposé qu'ils s'en occupassent, qu'ils protégeassent la vérité, qu'arriverait-t-il? qu'elle se propagerait avec une rapidité incroyable. Il n'en est pas ainsi de l'erreur; est-elle favorisée du puissant? elle est généralement, mais non universellement adoptée. Il reste toujours à la vérité des partisans secrets. Ce sont, pour ainsi dire, autant de conjurés toujours prêts dans l'occasion à se déclarer pour elle. Un mot du souverain suffit pour détruire une erreur. Quant à la vérité, son germe est indestructible. Il est sans doute stérile, si le puissant ne le féconde; mais il subsiste: et si ce germe doit son développement au pouvoir, il doit son existence à la philosophie.

Mais chez les divers peuples, qui rend l'idole papale si respectable ? la coutume.

Qui chez ces mêmes peuples défend de penser ? la paresse : elle y commande aux hommes de tous les états.

C'est par paresse que le Prince y voit tout avec les yeux d'autrui, et par paresse qu'en certain cas les nations et les ministres chargent le Pape de penser pour eux. Qu'en arrive-t-il ? que le pontife en profite pour étendre son autorité et confirmer son pouvoir. Les Princes peuvent-ils le limiter ? oui, s'ils le veulent fortement. Sans une telle volonté qu'on n'imagine pas qu'une église intolérante rompe elle-même les fers dont elle enchaîne les peuples.

L'intolérance est une mine toujours chargée sous le trône et que le mécontentement ecclésiastique est toujours prêt d'allumer. Qui peut éventer cette mine ? la philosophie et la vertu. Aussi l'église a-t-elle toujours décrié les lumières de l'une et l'humanité de l'autre, a-t-elle toujours peint la philosophie et la vertu sous des traits difformes<sup>572</sup>. L'objet du clergé fut de les décréditer, et ses moyens furent les calomnies. Les hommes en général aiment mieux croire qu'examiner ; et le clergé en conséquence vit toujours dans la paresse de penser le plus ferme appui de la puissance papale. Quelle autre cause eût pu fasciner les yeux des magistrats français sur le danger du papisme ?

Si dans l'affaire des Jésuites ils montrèrent pour leur Prince la tendresse la plus inquiète; s'ils prévirent alors l'excès auquel le fanatisme pouvait se porter, ils n'aperçurent cependant point que de toutes les religions, la papiste est la plus propre à l'allumer.

L'amour des magistrats pour le Prince n'est pas douteux : mais il est douteux que cet amour ait été en eux assez éclairé. Leurs yeux se sont trop longtemps fermés à la lumière. S'ils s'ouvrent un jour, ils apercevront que la tolérance seule peut assurer la vie des monarques qu'ils chérissent. Ils ont vu le fanatisme frapper un Prince qui prouve chaque jour son humanité par les bontés de détail dont il comble ceux qui l'approchent.

<sup>&</sup>lt;sup>571</sup> Les colonies naissantes se peuplent par la tolérance, et pour cet effet il faut y rappeler la religion aux principes sur lesquels Jésus l'a fondée.

<sup>&</sup>lt;sup>572</sup> Si la haine qui s'exhale en accusations vagues prouve l'innocence de l'accusé, rien n'honore plus les philosophes que la haine du sacerdoce. Jamais le clergé ne cita de faits contre eux. Il ne les accusa point de l'assassinat de Henri IV, de la sédition de Madrid, de la conspiration de Saint-Domingue. Ce fut un moine et non un philosophe qui, l'année dernière, y encourageait les noirs a massacrer les blancs.

Je suis étranger : je ne connais pas ce Prince. Il est, dit-on, aimé. Tel est cependant dans le cœur du dévot Français l'effet de la superstition, que l'amour du moine l'emporte encore sur l'amour du Roi.

Ne peut-on sur un objet si important réveiller l'attention des magistrats et les éclairer sur les dangers auxquels l'intolérant papisme exposera toujours les souverains?

# **Chapitre 25**

### Toute religion intolérante est essentiellement régicide.

Presque toute religion est intolérante, et dans toute religion de cette espèce, l'intolérance fournit un prétexte au meurtre et à la persécution. Le trône même n'offre point d'abri contre la cruauté du sacerdoce. L'intolérance admise, le prêtre peut également poursuivre l'ennemi de Dieu sur le trône<sup>573</sup> et dans la chaumière.

L'intolérance est mère du régicide. C'est sur son intolérance que l'église fonda l'édifice de sa grandeur. Tous ses membres concoururent à cette construction. Tous crurent qu'ils seraient d'autant plus respectables et d'autant plus heureux<sup>574</sup>, que le corps auquel ils appartiendraient serait plus puissant. Les prêtres en tous les siècles ne s'occupèrent donc que de l'accroissement du pouvoir<sup>575</sup> ecclésiastique. Partout le clergé fut ambitieux et dut l'être.

<sup>&</sup>lt;sup>573</sup> Si l'on en croit le Jésuite Santarel, le Pape a droit de punir les rois. Aussi (dans un traité de l'hérésie, du schisme, de l'apostasie et du pouvoir papal, traité imprimé à Rome, avec permission des supérieurs, chez l'héritier Barteliny Latony, en 1626) ce Jésuite dit : "Si le Pape a sur les princes une puissance directive, il a aussi sur eux une puissance corrective. Le souverain pontife peut donc punir les princes hérétiques par des peines temporelles : il peut non seulement les excommunier, mais encore les dépouiller de leur royaume, et absoudre leurs sujets du serment de fidélité : il peut donner des curateurs aux princes incapables de gouverner : il le peut sans concile, parce que le tribunal du pape et celui de Jésus-Christ est un seul et même tribunal. Le pape, ajoute-t-il dans un autre endroit de cet ouvrage, peut déposer les rois, ou parce qu'ils sont incapables de gouverner, ou parce qu'ils sont trop faibles défenseurs de l'église. Il peut donc, pour les causes susdites et pour la correction et l'exemple des rois, punir de mort les négligents".

<sup>&</sup>lt;sup>574</sup> Parmi les ecclésiastiques, il est sans doute des hommes honnêtes, heureux et sans ambition ; mais ceux-là ne sont point appelés au gouvernement de ce corps puissant.

Le clergé, toujours régi par des intrigants, sera toujours ambitieux.

<sup>&</sup>lt;sup>575</sup> L'église, toujours occupée de sa grandeur, réduisit toutes les vertus chrétiennes à l'abstinence, à l'humilité, à l'aveugle soumission. Elle ne prêcha jamais l'amour de la patrie, ni de l'humanité.

Mais l'ambition d'un corps fait-elle nécessairement le mal public ? oui, si ce corps ne peut la satisfaire que par des actions contraires au bien général. Il importait peu qu'en Grèce, les Lycurgue, les Léonidas, les Timoléon, qu'à Rome les Brutus, les *Émile*, les Regulus, fussent ambitieux. Cette passion ne pouvait se manifester en eux que par des services rendus à la patrie. Il n'en est pas de même du clergé : il veut une autorité suprême. Il ne peut s'en revêtir qu'en en dépouillant les légitimes possesseurs. Il doit donc faire une guerre perpétuelle et sourde à la puissance temporelle, avilir à cet effet l'autorité des princes et des magistrats, déchaîner l'intolérance ; par elle ébranler les trônes, par elle abrutir les citoyens<sup>576</sup>, les rendre à la fois pauvres<sup>577</sup>, paresseux et stupides. Tous les degrés par lesquels le clergé monte au pouvoir suprême sont donc autant de malheurs publics.

C'est le papisme qui doit un jour détruire en France les lois et les parlements : destruction toujours l'annonce de la corruption des mœurs nationales et de la ruine d'un empire.

En vain nierait-on l'ambition du clergé. L'étude de l'homme la démontre à qui s'en occupe, et l'étude de l'histoire à ceux qui lisent celle de l'église. Du moment qu'elle se fut donné un chef temporel, ce chef se proposa l'humiliation des rois : il voulut à son gré disposer de leur vie et de leur couronne. Tel fut son projet. Pour l'exécuter, il fallut que les princes eux-mêmes concourussent à leur avilissement ; que le prêtre s'insinuât dans leur confiance ; se fît leur conseil ; s'associât à leur autorité : il y réussit. Ce n'était point tout encore ; il fallait insensiblement accréditer l'opinion de la prééminence de l'autorité spirituelle sur la temporelle. À cet effet les papes accumulèrent les honneurs ecclésiastiques sur quiconque, à l'exemple des Bellarmin, soumettait les souverains aux pontifes, et sur ce point déclarait le doute une hérésie.

<sup>&</sup>lt;sup>576</sup> L'ignorance des peuples est souvent funeste aux princes. Chez un peuple stupide, tout souverain maudit de son clergé passe pour justement maudit. Ce n'est donc pas sans cause que l'église a fait de la *pauvreté d'esprit* une des premières vertus chrétiennes. Dans les ouvrages de Rousseau, quels sont les morceaux les plus loués des dévots ? ceux où il fait le panégyriste de l'ignorance.

<sup>577</sup> Pourquoi, dans ses institutions, l'église ne consulte-t-elle jamais le bien public? pourquoi célébrer les fêtes et les dimanches dans la saison quelquefois pluvieuse des moissons? l'église ignore-t-elle que deux ou trois jours de travail suffisent quelquefois pour engranger un tiers, un quart de la récolte, et diminuer d'autant la disette et la famine? Le clergé le sait, mais qu'importe au système de son ambition le bien ou le mal public? rien de commun entre l'intérêt ecclésiastique et l'intérêt national.

Cette opinion une fois étendue et adoptée, l'église put lancer des anathèmes, prêcher des croisades contre les monarques rebelles à ses ordres<sup>578</sup>, souffler partout la discorde ; elle put, au nom d'un dieu de paix, massacrer une partie de l'univers<sup>579</sup>. Ce qu'elle put faire, elle le fit. Bientôt son pouvoir égala celui des anciens prêtres Celtes, qui, sous le nom de druides, commandaient aux Bretons, aux Gaulois, aux Scandinaves, en excommuniaient les princes et les immolaient à leur caprice et à leur intérêt.

Mais pour disposer de la vie des rois, il faut s'être soumis l'esprit des peuples. Par quel art l'église y parvint-elle ?

## **Chapitre 26**

### Des moyens employés par l'église pour s'asservir les nations.

Ces moyens sont simples. Pour être indépendant du prince, il fallait que le clergé tînt son pouvoir de Dieu : il le dit et l'on le crut.

Pour être obéi de préférence aux rois, il fallait qu'on le regardât comme inspiré par la divinité : il le dit et l'on le crut.

Pour se soumettre la raison humaine, il fallait que Dieu parlât par sa bouche : il le dit et l'on le crut.

Donc, ajoutait-il, en me déclarant infaillible, je le suis.

Donc, en me déclarant vengeur de la divinité, je le deviens.

Or, dans cet auguste emploi, mon ennemi est celui du Très-Haut, celui qu'une église infaillible déclare hérétique.

Que cet hérétique soit prince ou non, quel que soit le titre du coupable, l'église a le droit de l'emprisonner, de le torturer<sup>580</sup>, de le brûler. Qu'est-ce qu'un roi devant l'Éternel ? tous les hommes à ses yeux sont égaux et sont tels aux yeux de l'église.

Or, d'après ces principes, et lorsqu'en vertu de son infaillibilité l'église se fut attribué le droit de persécuter, et en eut fait usage, alors redoutable à tous les

<sup>&</sup>lt;sup>578</sup> La bulle *in cænà domini* (au repas du Seigneur) annonce à cet égard toutes les prétentions de l'église, et l'acceptation de cette bulle, toute la sottise de certains peuples.

<sup>&</sup>lt;sup>579</sup> Dans un ouvrage sur l'intolérance, Marivaux dit : que la religion papiste, comme la musulmane, ne peut se soutenir que par le meurtre et les supplices. Quelle horreur cette proposition n'inspire-t-elle pas pour le papisme ?

<sup>&</sup>lt;sup>580</sup> Si les prêtres en général sont si cruels, c'est que jadis sacrificateurs ou bouchers, ils retiennent encore l'esprit de leur premier état.

citoyens, tous durent s'humilier devant elle, tous durent tomber aux pieds du prêtre. Tout homme enfin (quel que fût son rang), devenu justiciable du clergé, dut reconnaître en lui une puissance supérieure à celle des monarques et des magistrats.

Tel fut le moyen par lequel le prêtre, et se soumit les peuples et fit trembler les rois. Aussi partout où l'église éleva le tribunal de l'inquisition, son trône fut au-dessus de celui des souverains.

Mais dans les pays où l'église ne put s'armer de la puissance inquisitive, comment sa ruse triompha-t-elle de celle du prince ? en lui persuadant, comme à Vienne ou en France, qu'il règne par la religion ; que ses ministres, si souvent destructeurs des rois, en sont les appuis, et qu'enfin l'autel est le soutien du trône.

Mais on sait qu'à la Chine, aux Indes et dans tout l'Orient, les trônes s'affermissent sur leur propre masse. On sait qu'en Occident, ce furent les prêtres qui les renversèrent; que la religion, plus souvent que l'ambition des grands, créa des régicides; que dans l'état actuel de l'Europe, ce n'est que du fanatique que les monarques ont à se défendre. Ces monarques douteraient-ils encore de l'audace d'un corps qui les a si souvent déclarés ses justiciables?

Cette orgueilleuse prétention eût à la longue sans doute éclairé les princes, si l'église, selon les temps et les circonstances, n'eût sur ce point successivement paru changer d'opinion.

## **Chapitre 27**

### Des temps où l'église catholique laisse reposer ses prétentions.

L'esprit d'un siècle est-il peu favorable aux entreprises du sacerdoce ? Les lumières philosophiques ont-elles percé dans tous les ordres de citoyens ? Le militaire plus instruit, est-il plus attaché au prince qu'au clergé ? Le souverain lui-même plus éclairé s'est-il rendu plus respectable à l'église ? Elle dépouille sa férocité, modère son zèle : elle avoue hautement l'indépendance du prince. Mais cet aveu est-il sincère ? est-il l'effet de la nécessité, de la prudence ou de la persuasion réelle du clergé ? La preuve qu'en se taisant l'église n'abandonne pas ses prétentions, c'est qu'elle enseigne toujours à Rome la même doctrine. Le clergé affecte toujours sans doute le plus grand respect pour la royauté. Il veut qu'on l'honore jusque dans les tyrans <sup>581</sup>. Mais ses

<sup>&</sup>lt;sup>581</sup> Si l'église défendait quelquefois aux laïcs le meurtre du prince, elle se le permit toujours. Son histoire le prouve. Il est vrai, disent les théologiens, que les papes ont déposé les souverains, prêché contre eux des croisades, béatifié des Clément ; mais ces légèretés sont des fautes du pontife et non de l'église. Quant au silence coupable gardé à ce sujet par les évêques, il fut, ajoutent-ils, l'effet de leur

maximes à ce sujet prouvent moins son attachement pour les souverains, que son indifférence et son mépris pour le bonheur des hommes et des nations.

Qu'importe à l'église la tyrannie des mauvais rois, pourvu qu'elle partage leur pouvoir!

Lorsque l'ange des ténèbres emporta le fils de l'homme sur la montagne, il lui dit : tu vois d'ici tous les royaumes de la terre : adore-moi, je t'en fais le maître. L'église dit pareillement au prince, sois mon esclave, sois l'exécuteur de mes barbaries ; adore-moi, inspire aux peuples la crainte du prêtre, qu'ils croupissent dans l'ignorance et la stupidité ; à ce prix je te donne un empire illimité sur tes sujets : tu peux être tyran.

Quel traité monstrueux entre le sacerdoce et le despotisme!

L'église enseigne, dit-on, à respecter les princes et les magistrats. Mais les honoret-elle, lorsqu'elle les nomme en Espagne les bourreaux de son inquisition, en France ses geôliers<sup>582</sup>, et qu'elle leur ordonne l'emprisonnement de quiconque ne pense pas comme elle ?

C'est avilir les princes que de les charger de pareils emplois : c'est haïr les peuples que de leur commander de se soumettre aux tyrans les plus inhumains. L'église, d'ailleurs, leur en donne-t-elle l'exemple, s'humilie-t-elle devant les princes qu'elle nomme hérétiques ?

Ennemi sourd de la puissance temporelle, le sacerdoce, selon les temps et le caractère des rois, les ménage ou les insulte. Du moment où le souverain cesse d'être son esclave, l'anathème cesse d'être suspendu sur sa tête. Le souverain est-il faible, l'anathème est lancé : il est le jouet de son clergé. Le prince est-il éclairé et ferme, son clergé le respecte.

politesse pour le saint-siège, et non d'une approbation donnée à sa conduite. Mais doivent-ils se taire sur de pareils crimes, et s'élever avec tant de fureur contre l'interprétation prétendue singulière que Luther et Calvin donnaient à certains passages des écritures? est-il permis de poursuivre l'erreur, lorsqu'on tolère les plus grands forfaits? Tout homme sensé aperçoit dans la conduite perpétuellement équivoque de l'église, qu'elle n'eut réellement qu'un but; ce fut de pouvoir, selon ses intérêts divers, tour à tour approuver ou désapprouver les mêmes actions.

Point de preuve plus évidente de son ambition que le projet conçu par les Jésuites, d'associer à leur ordre les grands, les princes et jusqu'aux souverains. Par cette association, dans laquelle tant de grands étaient déjà entrés, les rois, devenus sujets des Jésuites et de leur général, n'étaient plus que les vils exécuteurs de leurs persécutions.

Sans les parlements, qui sait si ce projet, si hardiment conçu, n'eût pas réussi?

<sup>582</sup> Dans les pays catholiques on s'informe soigneusement si tel paysan est calviniste, s'il va les dimanches à la messe et nullement s'il a du lard dans son pot.

Le pape se refuse aux demandes de Valdemar, roi de Danemark, ce roi lui fait cette réponse : "De Dieu je tiens la vie, des Danois le royaume, de mes pères mes richesses, de tes prédécesseurs la foi que je te remets par les présentes, si tu ne m'octroies ma demande".

Tel est le protocole de tout prince éclairé avec la cour de Rome. Qu'on la brave, on n'a point à la redouter.

Les prêtres, par la mollesse de leur éducation, sont pusillanimes. Ils ont la barbe de l'homme et le caractère de la femme. Impérieux avec qui les craint, ils sont lâches avec qui leur résiste. Henri VIII en est la preuve.

Un attentat conçu, mais manqué, est sous un tel roi le signal de la destruction entière des prêtres. Ils le savent ; et la terreur retient alors leur bras. Sur qui le lèventils ? sur des princes, ou craintifs, ou bons. Qu'Henri IV eût moins ménagé le sacerdoce, il n'en eût point été la victime. Qui redoute le clergé le rend redoutable. Mais si sa puissance est fondée sur l'opinion, lorsque l'opinion s'affaiblit, sa puissance n'est-elle pas diminuée ? elle reste entière, répondrai-je, tant qu'elle n'est point anéantie.

Pour reprendre son crédit, il suffit qu'un prêtre gagne la confiance du prince : cette confiance gagnée, il éloignera du monarque les hommes éclairés. Ces hommes sont contre le sacerdoce, les soutiens invisibles du trône et de la magistrature. Une fois bannis d'un empire, les peuples dirigés par les prêtres, retombent dans leur ancienne stupidité, et les princes dans leur ancien esclavage.

Peut-être l'esprit des nations est-il maintenant peu favorable au clergé. Mais un corps immortel ne doit jamais désespérer de son crédit. Tant qu'il subsiste, il n'a rien perdu. Pour recouvrer sa première puissance, il ne fait qu'épier l'occasion, la saisir et marcher constamment à son but : le reste est l'œuvre du temps.

Qui jouit comme le clergé d'immenses richesses peut l'attendre patiemment. Ne peut-il plus prêcher de croisades contre les souverains et les combattre à force ouverte ? il lui reste encore la ressource du fanatique contre tout prince assez timide pour n'oser établir la loi de la tolérance<sup>583</sup>.

## **Chapitre 28**

### Du temps où l'église fait revivre ses prétentions.

<sup>&</sup>lt;sup>583</sup> Partout où l'on tolère plusieurs religions et plusieurs sectes, elles s'habituent insensiblement l'une à l'autre. Leur zèle perd tous les jours de son âcreté. Il est peu de fanatique où la tolérance plénière est établie.

Qu'un prince faible et superstitieux occupe le trône d'un grand empire, qu'en cet empire l'église ait élevé le tribunal de l'inquisition; qu'enrichie des dépouilles des hérétiques et devenue de jour en jour plus riche et plus puissante, elle ait, par des supplices horribles et multipliés, effrayé les esprits, éteint le jour de la science, ramené les ténèbres de la stupidité, l'église y commandera en reine, elle y fera revivre ses prétentions; le règne du monarque sera le siècle de la grandeur sacerdotale; et si les mêmes causes produisent nécessairement les mêmes effets, les peuples esclaves de l'église, reconnaîtront en elle une puissance supérieure à celle du souverain. Alors, le prince humilié et privé du secours de ses peuples, ne sera devant son clergé qu'un citoyen isolé, exposé au même mépris, aux mêmes indignités et au même châtiment que le dernier de ses sujets. Que cette conduite soit criminelle ou non, la superstition la justifie. L'infaillibilité avouée d'un corps, légitime tous les forfaits.

## **Chapitre 29**

## Des prétentions de l'église prouvées par le droit.

Les gouvernements d'Allemagne et de France ont soustrait leurs sujets aux bûchers de l'inquisition.

Mais de quel droit, dira l'église, ces gouvernements mirent-ils des bornes à ma puissance ? fut-ce de mon aveu qu'ils en bannirent mes inquisiteurs ? ne les ai-je pas sans cesse rappelés dans ces empires<sup>584</sup> ? le clergé d'Espagne et de Portugal ne regarde-t-il pas l'inquisition comme salutaire ? les prélats de France et d'Allemagne ont-ils cité ce tribunal comme impie et funeste ? se sont-ils séparés de la communion de ces prêtres prétendus cruels<sup>585</sup>, parce qu'ils font brûler leurs semblables ? est-il

<sup>&</sup>lt;sup>584</sup> Dans les papiers saisis chez les Jésuites, le procureur-général du parlement d'Aix trouva sous le nom de conseil de conscience le projet d'une inquisition. Ce que les Jésuites n'avaient pu faire en France, sous la fin du règne de Louis XIV, ils espéraient apparemment pouvoir l'exécuter sous un règne encore plus favorable.

<sup>&</sup>lt;sup>585</sup> Les évêques eussent dû prendre exemple sur Saint-Martin. Ce prélat apprend que le tyran Maxime a fait périr l'hérétique Priscilien ; qu'Ithacius, évêque espagnol, homme perdu de débauche, homme atroce, intrigant et cruel, a surpris cet arrêt de mort : il va trouver Maxime, il lui représente que la religion doit épargner le sang humain ; il lui reproche aigrement ce crime.

Pendant le séjour de Saint-Martin à Trèves, les hérétiques sont tranquilles. À son départ les évêques, secondés d'Ithacius, sollicitent de nouveau Maxime, l'engagent à rétracter la parole donnée à Saint-Martin : ils accusent même ce saint d'hérésie, fond proscrire les sectaires : Saint-Martin l'apprend, il ne veut plus communiquer avec de tels persécuteurs. Quelques temps après il s'adoucit ;

enfin un pays catholique où, du moins par leur silence, les évêques n'aient approuvé l'inquisition? Or, qu'est-ce que l'église? l'assemblée des ecclésiastiques. L'église se déclare-t-elle le vengeur de Dieu? Ce droit de le venger est celui de persécuter les hommes. Or, la même infaillibilité qui lui donne ce droit, l'autorise à l'exercer également sur les rois, comme sur le dernier de leurs sujets<sup>586</sup>.

Mais la majesté des princes, dira-t-on, doit-elle s'humilier devant l'orgueil des prêtres? doit-elle se soumettre aux punitions infligées par le sacerdoce? Pourquoi non, répondra l'église? Qu'est-ce que leur prétendue majesté? Un néant devant l'Éternel et ses ministres. Le vain titre de roi anéantirait-il les droits du clergé? Il ne peut le perdre. Que le prince et le sujet commettent le crime de l'hérésie, le même crime exige la même punition. De plus, si la conduite du prince est la loi des peuples, si son exemple peut autoriser l'impiété, c'est surtout le sang des rois que l'intérêt du prêtre et de Dieu demande. L'église le versait du temps de Henri III et de Henri IV, et l'église est toujours la même. La doctrine de Bellarmin est la doctrine de Rome et des séminaires. "Les premiers chrétiens, dit ce docteur, eurent le droit de tuer Néron et tous les princes leurs persécuteurs. S'ils souffrirent sans se plaindre, ce fut l'audace et non le droit qui leur manqua". Samuel n'en eut aucun que l'église catholique, cette épouse de Dieu<sup>587</sup>, n'ait encore. Or, Agag était roi ; Samuel ordonne à Saül le meurtre de ce roi; Saül hésite; il est proscrit et son sceptre passe en d'autres mains. Qu'instruits par cet exemple, les chrétiens sachent enfin qu'au moment même où par la bouche du prêtre Dieu commande le supplice d'un roi, c'est au chrétien d'obéir : hésiter est un crime.

et, dans l'espoir de sauver le reste des priscillianistes, et de suspendre les persécutions religieuses, il consent d'assister avec ces évêques à l'ordination de celui de Trèves : il s'en repend aussitôt. Il attribue à cette faiblesse la perte du don des miracles, et déclare cette condescendance un crime qu'il expie par une longue pénitence.

L'inquisition n'est pas reçue en France; cependant, dira l'église, l'on y emprisonne à ma sollicitation, le janséniste, le calviniste et le déiste. On y reconnaît donc tacitement le droit que j'ai de persécuter. Or, ce droit que le prince me donne sur ses sujets, je n'attends que l'occasion pour le réclamer sur lui-même et sur les magistrats.

<sup>587</sup> L'église se dit l'épouse de Dieu, et je ne sais pourquoi. L'église est une assemblée de fidèles. Ces fidèles sont barbus ou non barbus, chauffés ou déchaussés, capuchonnés ou décapuchonnés. Or, qu'une telle assemblée soit l'épouse de la divinité, c'est une prétention trop folle et trop ridicule. Si le mot *église* eût été masculin, comment eût-on consommé ce mariage ?

## **Chapitre 30**

### Des prétentions de l'église prouvées par le fait.

Les mêmes droits, dit l'église, que mon infaillibilité me donne sur les rois, une possession immémoriale me les confirme. Les princes furent toujours mes esclaves, et j'ai toujours versé le sang humain. En vain l'impie a cité contre moi ce passage : "Rendez à César ce qui est dû à César". Si César est hérétique, que lui doit l'église ? La mort<sup>588</sup>.

Est-ce à des catholiques à lire, à citer les écritures ? prétendraient-ils à l'exemple des protestants et des quakers, en pénétrer le sens et s'en faire les interprètes ? La lettre tue et c'est l'esprit qui vivifie.

Qu'à l'exemple des saints, le catholique, humble adorateur des décisions de l'église, reconnaisse son pouvoir sur le temporel des rois. Ce Thomas de Cantorbéry, ce prêtre, dit-on, intriguant, ingrat, audacieux, fut lui-même le plus vif défenseur des droits du sacerdoce, et son zèle le place au rang des saints. Que les vils laïcs, que ces insectes des ténèbres humilient leur raison devant les incompréhensibles écritures ; qu'ils en attendent en silence l'interprétation : c'est assez pour eux de savoir que toute autorité vient de Dieu, relève de son vicaire, et qu'il n'en est point d'indépendante du pape. Les princes catholiques ont vainement tenté de se soustraire à ce saint joug ; eux-mêmes n'ont, jusqu'à présent, pu déterminer les bornes nettes<sup>589</sup> et précises des deux autorités. Que peuvent-ils reprocher à l'église? La reconnaissent-ils pour infaillible? Elle est donc sans ambition. Les témoignages les plus authentiques de sa propre histoire ne peuvent déposer contre elle. Enfin, pour lui prouver des crimes, les démonstrations les plus claires sont insuffisantes.

L'Europe nie maintenant l'infaillibilité de l'église, mais elle n'en doutait point lorsque le clergé transportait aux Espagnols la couronne de Montezuma, qu'il armait l'Occident contre l'Orient, qu'il ordonnait à ses saints de prêcher des croisades, et

<sup>&</sup>lt;sup>588</sup> Au siècle de Henri III et de Henri IV, des Clément et des Ravaillac, telle était la manière dont les sorbonistes interprétaient ce passage.

<sup>&</sup>lt;sup>589</sup> Ces bornes sont-elles impossibles à fixer? non; et si les prêtres, comme ils le disent, ne prétendent qu'à l'autorité spirituelle et aux biens de cette espèce :

Il faut, quant à l'autorité, ne la leur laisser exercer que dans le pays des âmes et des esprits.

Il faut, quant aux biens, ne leur donner que les plus aériens et les plus spirituels ; qu'en conséquence tout, depuis le sommet des Cordelières jusqu'à l'Empirée, leur soit cédé ; mais que le reste appartienne aux rois et à la république.

disposait enfin à son gré des couronnes de l'Asie. Ce que l'église put en Asie, elle le peut en Europe.

Quels sont d'ailleurs les droits réclamés par le clergé ? ceux dont ont joui les prêtres de toutes les religions.

Lors du paganisme les dons les plus magnifiques n'étaient-ils pas portés en Suède au fameux temple d'Upsal? Les plus riches offrandes, dit M. Mallet, n'y étaient-elles point, dans les temps de calamités publiques ou particulières, prodiguées aux druides? Or, du moment où le prêtre catholique eut succédé aux richesses et au pouvoir de ces druides, il eut, comme eux, part à toutes les révolutions de la Suède. Que de séditions excitées par les archevêques d'Upsal! que de changements faits par eux dans la forme du gouvernement! Le trône alors n'était point un abri contre la puissance de ces redoutables prélats. Demandaient-ils le sang des princes? Le peuple se hâtait de le répandre. Tels furent en Suède les droits de l'église.

En Allemagne, elle voulut que les empereurs, pieds et têtes nus, vinssent devant le pape reconnaître en elle la même autorité.

En France, elle ordonna que les rois, dépouillés de leurs habits par les ministres de la religion, seraient attachés aux autels, y seraient frappés de verges, et qu'ils expieraient, dans ce supplice, les crimes dont l'église les déclarait coupables.

En Portugal, on a vu l'inquisition déterrer le cadavre du roi Don Juan IV $^{590}$  pour l'absoudre d'une excommunication qu'il n'avait pas encourue.

Lors des différents de Paul V avec la république de Venise, l'église anathématisa le savant dont la plume vengeait la république ; elle fit plus, elle assassina Fra-Paolo, et nul ne lui en contesta le droit<sup>591</sup> ; l'Europe sut l'action, et garda un silence respectueux.

Lorsque Rome frappa pareillement de l'anathème le seigneur de Milan<sup>592</sup>; lorsqu'elle le déclara hérétique et publia des croisades contre les Malatestes, les Ordolaphées et les Manfrédis<sup>593</sup>, les puissances de l'Europe se turent, et leur silence

<sup>&</sup>lt;sup>590</sup> Le crime de ce Don Juan fut la défense faite aux inquisiteurs de s'approprier les biens de leurs victimes. Cette défense n'était pas même contraire à la nouvelle bulle qu'à l'insu du prince les Dominicains avaient obtenue du pape.

<sup>&</sup>lt;sup>591</sup> Fra-Paolo, frappé d'un coup de poignard en disant sa messe, tombe, et prononce ces mots célèbres : *agnosco stylum romanum* (je reconnais le poignard de Rome).

<sup>&</sup>lt;sup>592</sup> Le seul crime dont le pape accusait Visconti, c'était, en qualité de vassal de l'Empire, d'avoir pris avec trop de zèle le parti de l'empereur Louis de Bavière. Ce zèle fut déclaré hérétique.

<sup>&</sup>lt;sup>593</sup> Le crime de Malateste fut d'avoir surpris Rumini. Celui des Ordolaphées et des Manfrédis fut de s'être emparé de Faënza, sur laquelle le pape s'était créé des prétentions. Tous les papes étaient alors

fut la reconnaissance tacite du droit aujourd'hui réclamé par l'église, droit exercé par elle en tous les temps, et fondé sur la base inébranlable de son infaillibilité.

Or, que répondre à cette foule d'exemples et de raisonnements sur lesquels le clergé appuie ses prétentions? L'église une fois reconnue infaillible et la seule interprète des écritures<sup>594</sup>, tout droit prétendu par elle est un droit acquis. Nulle décision qui ne soit vraie : en douter est une impiété. Déclare-t-elle un roi hérétique ? ce roi le devient. Le condamne-t-elle au supplice ? il faut l'y traîner.

Quelque barbare, quelque intolérant que soit un corps, le reconnaît-on pour infaillible, on perd le droit de le juger. Soupçonner alors sa justice, c'est nier la conséquence immédiate et claire d'un principe admis. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, et me contenterai d'observer, que s'il est vrai, comme j'ai dit ci-dessus, que tout homme ou du moins tout corps soit ambitieux ;

Que l'ambition soit en lui vertu ou vice selon les moyens divers par lesquels il la satisfait ;

des usurpateurs, et tous leurs ennemis déclarés hérétiques. Ces papes cependant se confessaient et ne restituaient point.

Leurs successeurs ont depuis joui, sans scrupule, de ces biens mal acquis. Cette jouissance peut paraître un mystère d'iniquité : j'aime mieux croire que c'est un mystère de théologie.

<sup>594</sup> L'église de France refuse maintenant au pape le droit de disposer des couronnes. Mais le refus de cette église est-il sincère? est-il l'effet de sa conviction? c'est à sa conduite passée à nous en instruire. Quel respect le clergé peut-il avoir pour une loi humaine, lui qui croit, en qualité d'interprète de la loi divine, pouvoir la changer et la modifier à son gré? Quiconque s'est créé le droit d'interpréter une loi, finit toujours par la faire. L'église, en conséquence, s'est fait Dieu. Aussi, rien de moins ressemblant que la religion de Jésus et la religion actuelle des papistes.

Quelle surprise pour les apôtres, si, rendus au monde, ils lisaient un catéchisme qu'ils n'ont point fait ; s'ils apprenaient que naguères l'église interdisait aux laïcs la lecture même des écritures, sous le vain prétexte qu'elles étaient scandaleuses pour les faibles !

Je citerai à ce sujet un fait singulier : c'est un acte du parlement d'Angleterre, rendu en 1414. Par cet acte, il est défendu, sous peine de mort, de lire l'écriture en langue vulgaire, c'est-à-dire, dans une langue qu'on entende. Et quoi! disent les réformés, Dieu rassemble dans un livre les devoirs qu'il impose à l'homme, et ce Dieu si sage, si éclairé, y aurait si obscurément expliqué ses volontés, qu'on ne pourrait le lire sans interprète? Quoi! l'être puissant qui a créé l'homme n'aurait pas connu la portée de son esprit? O prêtres! quelles idées avez-vous donc de la sagesse et de l'intelligence divine?

Le jeune homme d'Abbeville, poursuivi pour de prétendus blasphèmes, en a-t-il jamais prononcé d'aussi horribles? Cependant on le mit à mort, et l'on vous respecte. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur et malheur sur la terre, et qu'en ce monde il n'est d'homme juste que le puissant.

Que ceux employés par l'église soient toujours destructifs du bonheur des nations ;

Que sa grandeur fondée sur l'intolérance doive appauvrir les peuples, avilir les magistrats, exposer la vie des souverains, et qu'enfin jamais l'intérêt du sacerdoce ne pourra se confondre avec l'intérêt public ;

On doit conclure de ces faits divers que la religion, non cette religion douce et tolérante établie par Jésus-Christ, mais celle du prêtre, celle au nom de laquelle il se déclare vengeur de la divinité, et prétend au droit de brûler et de persécuter les hommes, est une religion de discorde<sup>595</sup> et de sang, une religion régicide, et sur laquelle un clergé ambitieux pourra toujours établir les droits horribles dont il a si souvent fait usage.

Mais que peuvent les rois contre l'ambition de l'église? lui refuser, comme certaines sectes chrétiennes :

- 1- La qualité d'infaillible ;
- 2- Le droit exclusif d'interpréter les écritures ;
- 3- Le titre de vengeur de la divinité.

## **Chapitre 31**

## Des moyens d'enchaîner l'ambition ecclésiastique.

Laisse-t-on à Dieu le soin de sa propre vengeance, lui remet-on la punition des hérétiques ; la terre ne s'arroge-t-elle plus le droit de juger les offenses faites au ciel<sup>596</sup> ; le précepte de la tolérance devient-il enfin un précepte de l'éducation publique, alors sans prétexte pour persécuter les hommes, soulever les peuples, envahir la puissance temporelle, l'ambition du prêtre s'éteint. Alors, dépouillé de sa férocité, il ne maudit plus ses souverains, n'arme plus les Ravaillac, et n'ouvre plus le ciel aux régicides. Si la foi est un don du ciel, l'homme sans foi est à plaindre, non à

<sup>&</sup>lt;sup>595</sup> Si la religion est quelquefois le prétexte des troubles et des guerres civiles, la vraie cause c'est, dit-on, l'ambition et l'avarice des chefs. Mais, sans le secours d'une religion intolérante, leur ambition n'armerait point sans cent mille bras.

<sup>&</sup>lt;sup>596</sup> Les gouvernements sont juges des actions et non des opinions. Que j'avance une erreur grossière, j'en suis puni par le ridicule et le mépris. Mais qu'en conséquence d'une opinion erronée, j'attente à la liberté de mes semblables, c'est alors que je deviens criminel.

Que dévot adorateur de Venus je brûle le temple de Sérapis, le magistrat doit me punir, non comme hérétique, mais comme perturbateur du repos public, comme un homme injuste, et qui, libre dans l'exercice de son culte, veut priver ses concitoyens de la liberté dont il jouit.

punir. L'excès de l'inhumanité, c'est de persécuter un infortuné. Par quelle fatalité se le permet-on lorsqu'il s'agit de religion!

La tolérance admise, le paradis n'est plus la récompense de l'assassin et le prix des grands attentats.

Au reste, que le prince soit barbare ou bon, qu'il soit Busiris ou Trajan, il a toujours intérêt d'établir la tolérance. Ce n'est qu'à son esclave que l'église permet d'être tyran. Or Busiris ne veut point être esclave.

Quant aux princes vertueux et jaloux du bonheur de ses sujets, quel doit être son premier soin? celui d'affaiblir le pouvoir ecclésiastique. C'est son clergé qui s'opposera toujours le plus fortement à l'exécution de ses projets bienfaisants. La puissance spirituelle est toujours l'ennemi ouverte ou cachée<sup>597</sup> de la temporelle. L'église est un tigre. Est-il enchaîné par la loi de la tolérance? Il est doux. Sa chaîne se rompt-elle? Il reprend sa première fureur.

Par ce qu'a fait autrefois l'église, les princes peuvent juger de ce qu'elle ferait encore si l'on lui rendait son premier pouvoir. Le passé doit les éclairer sur l'avenir.

Le magistrat qui se flatterait de faire concourir les puissances spirituelles et temporelles au même objet, c'est-à-dire, au bien public, se tromperait : leurs intérêts sont trop différents. Il en est de ces deux puissances, quelquefois réunies pour dévorer le même peuple, comme de deux nations voisines et jalouses, qui, liguées contre une troisième, l'attaquent et se battent au partage de ses dépouilles.

Nul empire ne peut être sagement gouverné par deux pouvoirs suprêmes et indépendants. C'est d'un seul, ou partagé entre plusieurs, ou réuni entre les mains du monarque, que toute loi doit émaner.

La tolérance soumet le prêtre au prince, l'intolérance soumet le prince au prêtre. Elle annonce deux puissances rivales dans un empire.

Peut-être les anciens, dans le partage qu'ils firent de l'univers entre Oromaze et Ariman, et dans le récit de leurs éternels combats, ne désignaient-ils que la guerre éternelle du sacerdoce et de la magistrature. Le règne d'Oromaze était celui de la lumière et de la vertu : tel doit être le règne des lois. Le règne d'Ariman était celui des ténèbres et du crime : tel doit être celui du prêtre et de la superstition.

La multiplicité des religions, dans un empire, affermit le trône. Des sectes ne peuvent être contenues que par d'autres sectes. Dans le moral, comme dans le physique, c'est l'équilibre des forces opposées qui produit le repos.

<sup>&</sup>lt;sup>597</sup> Le souverain accorde-t-il faveur et considération aux bigots, il fournit des armes à ses ennemis ; ceux du dehors sont les princes voisins ; ceux du dedans sont les théologiens. Doit-il accroître leur puissance ?

Quels sont les disciples d'Oromaze? ces philosophes aujourd'hui si persécutés en France par l'intrigue des moines et des ministres d'Ariman. Quel crime leur reprochet-on? aucun. Ils ont, autant qu'il est en eux, éclairé les nations, ils les ont soustraites au joug flétrissant de la superstition, et c'est peut-être à leurs écrits que les princes et les magistrats doivent en partie la conservation de leur autorité.

L'ignorance des peuples, mère d'une dévotion stupide<sup>598</sup>, est un poison qui, sublimé par les chimistes de la religion, répand autour du trône les exhalaisons mortelles de la superstition. La science des philosophes au contraire est ce feu pur et sacré qui, loin des rois, écarte les vapeurs pestilentielles du fanatisme.

Le prince qui se soumet, lui et son peuple à l'empire du sacerdoce, éloigne de lui ses sujets vertueux. Il règne, mais sur des superstitieux, sur des peuples dont l'âme est dégradée, enfin sur les esclaves du prêtre. Ces esclaves sont des hommes morts pour la patrie. Ils ne la servent ni par leurs talents, ni par leur courage. Un pays d'inquisition n'est pas la patrie d'un citoyen<sup>599</sup> honnête.

<sup>598</sup> L'expulsion des Jésuites supposait, en Espagne et en Portugal, des ministres d'un caractère ferme et hardi. En France, les lumières déjà répandues dans la nation facilitaient cette expulsion. Si le Pape s'en fût plaint trop amèrement, ses plaintes eussent paru déplacées.

Dans une lettre écrite au sujet de la condamnation du mandement de M. de Soissons, par la congrégation du Saint-Office, un vertueux cardinal remontre au Saint-Père, "qu'il est certaines prétentions que la cour de Rome devrait ensevelir dans un silence et un oubli éternel, surtout, ajoute-t-il, dans ces temps malheureux et déplorables, où les incrédules et les impies font suspecter la fidélité des ministres de la religion".

Que signifient dans la langue ecclésiastique ces mots *d'incrédules*, *d'impies*? les opposants à la puissance du clergé. C'est donc aux incrédules que les rois doivent leur sûreté, les peuples leur tranquillité, les parlements leur existence et l'ambition sacerdotale sa réserve. Ces prétendus impies doivent être d'autant plus chers à la nation française, qu'elle n'a rien à en redouter. Les philosophes ne forment point de corps. Ils sont sans crédit. Il est d'ailleurs impossible qu'en qualité de simples citoyens, leur intérêt ne soit pas toujours lié à l'intérêt public, par conséquent, à celui d'un gouvernement éclairé.

<sup>599</sup> Dans les pays catholiques, quel moyen de former des citoyens vertueux? l'instruction de la jeunesse y est confiée aux prêtres. Or l'intérêt du prêtre est presque toujours contraire à celui de l'état. Jamais le prêtre n'adoptera ce principe fondamental de toutes nos vertus, savoir "que la justice de nos actions dépend de leur conformité avec l'intérêt général". Un tel principe nuit à ses vues ambitieuses.

D'ailleurs, si la morale, comme les autres sciences, ne se perfectionne que par le temps et l'expérience, il est évident qu'une religion qui prétend, en qualité de révélée, avoir instruit l'homme de tous ses devoirs, s'oppose d'autant plus efficacement à la perfection de cette même science, qu'elle ne laisse plus rien à faire au génie et à l'expérience.

Malheur aux nations où le moine poursuit impunément quiconque méprise ses légendes et ne croit, ni aux sorciers, ni au nain jaune ; où le moine traîne au supplice l'homme vertueux *qui fait le bien, ne nuit à personne et dit la vérité*. Sous le règne du fanatisme, les plus persécutés, dit M. Hume (vie de Marie d'Angleterre), sont les plus honnêtes et les plus spirituels. Du moment où la bigoterie prend en main les rênes d'un empire, elle en bannit les vertus et les talents ; alors les esprits tombent dans un affaissement, le seul peut-être qui soit incurable.

Quelque critique que soit la situation d'un peuple, un seul grand homme suffit quelquefois pour changer la face des affaires. La guerre s'allume entre la France et l'Angleterre : la France a d'abord l'avantage. M. Pitt est élevé au ministère ; la nation anglaise reprend ses esprits et les officiers de mer leur intrépidité. Le supplice d'un amiral opère ce changement. Le ministre communique l'activité de son génie aux chefs de ses entreprises. La cupidité du soldat et du matelot réveillée par l'appas du gain et du pillage, réchauffe leur courage ; et rien de moins semblable à lui même que l'anglais du commencement et de la fin de la guerre.

M. Pitt, dira-t-on, commandait à des hommes libres. Il est sans doute facile de souffler l'esprit de vie sur un tel peuple. Dans tout autre pays, quel usage faire du ressort puissant de l'amour patriotique ? qu'en Orient, un citoyen identifie son intérêt avec l'intérêt public ; qu'ami de sa nation, il en partage la gloire, la honte et les infortunes, un tel homme peut-il se promettre, si sa patrie succombe sous le faix du malheur, de n'en jamais nommer les auteurs ? S'il les nomme, il est perdu. Il faut donc en certains gouvernements qu'un bon citoyen, ou soit puni comme tel, ou cesse de l'être. L'est-on en France ? je l'ignore. Ce que je sais, c'est que le seul ministre qui dans cette guerre eût pu donner quelque énergie à la nation, était le duc de Choiseul. Sa naissance, son courage, l'élévation de son caractère, la vivacité de ses conceptions, auraient sans doute ranimé les Français, s'ils avaient été ranimables. Mais la bigoterie commandait alors trop impérieusement aux grands<sup>600</sup>. Telle était sur eux sa

<sup>600</sup> Dans le moment où la France faisait la guerre aux Anglais, les parlements la faisaient aux Jésuites, et la cour dévote prenait parti pour les derniers. En conséquence tout y était rempli d'intrigues ecclésiastiques. On se serait cru volontiers à la fin du règne de Louis XIV. L'on comptait alors à Versailles peu d'honnêtes gens et beaucoup de bigots.

L'on me demandera sans doute pourquoi je regarde la bigoterie comme si funeste aux états ; l'Espagne, dira-t-on, subsiste, et l'Espagne n'a point encore secoué le joug de l'inquisition ; j'en conviens.

Mais cet empire est faible ; il n'inspire point de jalousie ; il ne fait ni conquête, ni commerce. L'Espagne est isolée dans un coin de l'Europe. Elle ne peut, dans sa position actuelle, attaquer ni être attaquée. Il n'en est pas de même de tout autre état. La France, par exemple, est enviée et redoutée ;

puissance, qu'au moment même où la France battue de toutes parts, se voyait enlever ses colonies, on ne s'occupait à Paris que de l'affaire des jésuites<sup>601</sup>. L'on ne s'intriguait que pour eux.

elle est ouverte de toutes parts : son commerce soutient sa puissance, et son génie soutient son commerce. Il n'est qu'un moyen d'y entretenir l'industrie, c'est d'y établir un gouvernement doux, où l'esprit conserve son ressort et le citoyen sa liberté de penser. Que les ténèbres de la bigoterie s'étendent encore en France, son industrie diminuera, et sa puissance s'affaiblira journellement.

Une nation superstitieuse, comme une nation soumise au pouvoir arbitraire, est bientôt sans mœurs, sans esprit, et par conséquent sans force.

Rome, Constantinople et Lisbonne en sont la preuve. Si tous les habitants s'y livrent à la mollesse, à la volupté, qu'on ne s'en étonne point ; c'est uniquement de ses sens dont on fait usage, lorsqu'il n'est plus permis d'en faire de son esprit.

601 Lors de l'affaire des Jésuites, si l'on apprenait à Paris la perte d'une bataille, à peine s'en occupait-on un jour. Le lendemain on parlait de l'expulsion des bénits pères. Ces pères, pour détourner le public de l'examen de leurs constitutions, ne cessaient de crier contre les encyclopédistes. Ils attribuaient au progrès de la philosophie les mauvais succès des campagnes. C'est elle, disaient-ils, qui gâte l'esprit des soldats et des généraux. Leurs dévotes en étaient convaincues. Mille oies couleur de rose, répétaient la même phrase ; et c'était cependant le peuple très-philosophe des anglais, et le roi encore plus philosophe de Prusse, qui battaient les généraux français, que personne n'accusait de philosophie.

D'autre part, les amateurs de l'ancienne musique soutenaient que les infortunes de la France étaient l'effet du goût pris pour les bouffons, et la musique italienne. Cette musique, selon eux, avait entièrement corrompu les mœurs. J'étais alors à Paris. On n'imagine pas combien de pareils propos, tenus par ce que les Français appellent leur bonne compagnie, les rendaient ridicules aux étrangers.

Le bon sens était, chez presque toutes les grandes dames, traité d'impiété. Elles ne parlaient que du R. T. Berthier, ne mesuraient le mérite d'un homme que sur l'épaisseur de son missel.

Dans toute oraison funèbre, l'on n'y parlait jamais que de la dévotion du décédé, et son panégyrique se réduisait à ceci : *C'est que le grand tant loué était un imbécile que les moines avaient toujours mené par le nez.* 

Point de mandement ou de sermon dont la fin ne fut aiguisée par un trait de satire contre les philosophes et les encyclopédistes. Les prédicateurs, vers la fin de leurs discours, s'avançaient sur le bord de leur chaire, comme les castrats sur le bord du théâtre, les uns pour faire leur épigramme, et les autres leur point d'orgue. En cas d'oubli de la part des prédicateurs, on leur eût demandé l'épigramme, comme aux arlequins la cabriole.

Tel était l'esprit qui régnait à Constantinople, lorsque Mahomet Second en faisait le siège. La cour y tenait des conciles dans le temps même que le sultan en prenait les faubourgs.

La bigoterie rétrécit l'esprit du citoyen : la tolérance l'étend. Elle seule peut dépouiller le français de sa dévote férocité.

Quelque superstitieuse, quelque fanatique que soit une nation, son caractère sera toujours susceptible des diverses formes que lui donneront ses lois, son gouvernement, et surtout l'éducation publique. L'instruction peut tout ; et si j'ai, dans les sections précédentes, si scrupuleusement détaillé les maux produits par une ignorance dont tant de gens se déclarent aujourd'hui les protecteurs, c'était pour faire mieux sentir toute l'importance de l'éducation.

Quels moyens de la perfectionner?

Peut être est-il des siècles où, content d'esquisser un grand plan, on ne doit pas se flatter qu'il s'exécute.

C'est par l'examen de cette question que je terminerai cet ouvrage.

\_\_\_\_\_

## **Section 10**

De la puissance de l'instruction ; des moyens de la perfectionner ; des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science.

De la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, l'on tracerait le plan d'une excellente éducation.

### **Chapitre 1**

#### L'éducation peut tout.

La plus forte preuve de la puissance de l'éducation est le rapport constamment observé entre la diversité des instructions et leurs produits ou résultats différents. Le sauvage est infatigable à la chasse : il est plus léger à la course que l'homme policé<sup>602</sup>, parce que le sauvage y est plus exercé.

L'homme policé est plus instruit : il a plus d'idées que le sauvage, parce qu'il reçoit un plus grand nombre de sensations différentes, et qu'il est, par sa position, plus intéressé à les comparer entre elles.

L'agilité supérieure de l'un, les connaissances multipliées de l'autre, sont donc l'effet de la différence de leur éducation.

Si les hommes communément francs, loyaux, industrieux et humains sous un gouvernement libre, sont bas, menteurs, vils, sans génie et sans courage sous un gouvernement despotique, cette différence, dans leur caractère, est l'effet de la différente éducation reçue dans l'un ou l'autre de ces gouvernements.

Passe-t-on des diverses constitutions des états aux différentes conditions des hommes? se demande-t-on la cause du peu de justesse d'esprit des théologiens? on voit qu'en général s'ils ont l'esprit faux, c'est que leur éducation les rend tels; c'est qu'ils sont à cet égard plus soigneusement élevés que les autres hommes; c'est qu'accoutumés dès leur jeunesse à se contenter du jargon de l'école, à prendre des

<sup>602</sup> La sagacité des sauvages, pour reconnaître la trace d'un homme à travers les forêts, est incroyable. Ils distinguent à cette trace quelle est, et sa nation, et sa conformation particulière. À quoi donc rapporter à cet égard la supériorité des sauvages sur l'homme policé ? à la multitude de leurs expériences.

L'esprit, en tous les genres, est fils de l'observation.

mots pour des choses, il leur devient impossible de distinguer le mensonge de la vérité, et le sophisme de la démonstration.

Pourquoi les ministres des autels sont-ils les plus redoutés des hommes? Pourquoi, dit le proverbe espagnol, "faut-il se garer du devant de la femme, du derrière de la mule, de la tête du taureau, et d'un moine de tous les côtés?" Les proverbes, presque tous fondés sur l'expérience, sont presque toujours vrais. À quoi donc attribuer la méchanceté du moine? à son éducation. Le sphinx, disaient les Égyptiens, est l'emblème du prêtre: le visage d'un prêtre est doux, modeste, insinuant, et le sphinx a celui d'une fille; les ailes du sphinx le déclarent habitant des cieux, ses griffes annoncent la puissance que la superstition lui donne sur la terre. Sa queue de serpent est le signe de sa souplesse; comme le sphinx, le prêtre propose des énigmes, et précipite dans les cachots quiconque ne les interprète point à son gré. Le moine, en effet, accoutumé, dès sa première jeunesse, à l'hypocrisie dans sa conduite et ses opinions, est d'autant plus dangereux qu'il a plus d'habitude de la dissimulation.

Si le religieux est le plus arrogant des fils de la terre, c'est qu'il est perpétuellement enorgueilli par l'hommage d'un grand nombre de superstitieux.

Si l'évêque est le plus barbare des hommes, c'est qu'il n'est point, comme la plupart, exposé au besoin et au danger ; c'est qu'une éducation molle et efféminée a rapetissé son caractère ; c'est qu'il est déloyal et poltron, et qu'il n'est rien, dit Montagne, de plus cruel que *la faiblesse* et *la couardise*.

Le militaire est dans sa jeunesse communément ignorant et libertin. Pourquoi ? C'est que rien ne le nécessite à s'instruire. Dans sa vieillesse, il est souvent sot et fanatique, pourquoi ? C'est que l'âge du libertinage passé, son ignorance doit le rendre superstitieux.

Il est peu de grands talents parmi les gens du monde, et c'est l'effet de leur éducation, celle de leur enfance est trop négligée. On ne grave alors dans leur mémoire que des idées fausses et puériles. Pour y en substituer ensuite de justes et de grandes, il faudrait en effacer les premières. Or, c'est toujours l'œuvre d'un long temps, et l'on est vieux avant d'être homme.

Dans presque toutes les professions, la vie instructive est très-courte. Le seul moyen de l'allonger, c'est de former de bonne heure le jugement de l'homme. Qu'on ne charge sa mémoire que d'idées claires et nettes, son adolescence sera plus éclairée que ne l'est maintenant sa vieillesse.

L'éducation nous fait ce que nous sommes. Si, dès l'âge de six ou sept ans, le savoyard est déjà économe, actif, laborieux et fidèle, c'est qu'il est pauvre, c'est qu'il a faim, c'est qu'il vit, comme je l'ai dit, avec des compatriotes doués des qualités qu'on

exige de lui ; c'est qu'enfin il a pour instituteur l'exemple et le besoin, deux maîtres impérieux auxquels tout obéit $^{603}$ .

La conduite uniforme des savoyards tient à la ressemblance de leur position, par conséquent à l'uniformité de leur éducation. Il en est de même de celle des princes. Pourquoi leur reproche-t-on à-peu-près la même éducation ? C'est que sans intérêt de s'éclairer, il leur suffit de vouloir, pour subvenir à leurs besoins, à leurs fantaisies. Or, qui peut, sans talents et sans travail satisfaire les uns et les autres, est sans principe de lumières et d'activité.

L'esprit et les talents ne sont jamais dans les hommes que le produit de leurs désirs et de leur position<sup>604</sup> particulière. La science de l'éducation se réduit peut-être à placer les hommes dans une position qui les force à l'acquisition des talents et des vertus désirées en eux.

<sup>603</sup> A-t-on, dès l'enfance, contracté l'habitude du travail, de l'économie, de la fidélité, l'on s'arrache difficilement à cette première habitude. L'on en triomphe même que par un long commerce avec des fripons, ou par des passions extrêmement fortes. Or les passions de cette espèce sont rares.

604 C'est au malheur, c'est à la dureté de leur éducation, que l'Europe doit ses Henri IV, ses Élisabeth, ses prince Henri, ses prince de Brunswick, enfin ses Frédéric. C'est au berceau de l'infortune que s'allaitent les grands princes. Leurs lumières sont communément proportionnées au danger de leur position. Si l'usurpateur a presque toujours de grands talents, c'est que sa position l'y nécessite. Il n'en est pas de même de ses descendants. Nés sur le trône, s'ils sont presque toujours sans génie, s'ils pensent peu, c'est qu'ils ont peu d'intérêt de penser. L'amour du sultan pour le pouvoir arbitraire est en lui l'effet de sa paresse : il veut se soustraire à l'étude des lois ; il désire d'échapper à la fatigue de l'attention, et ce désir n'agit pas moins sur le vizir que sur le souverain. On ignore l'influence de la paresse humaine sur les divers gouvernements. Peut-être suis-je le premier qui se soit aperçu de la constante proportion qui se trouve entre les lumières des citoyens, la force de leurs passions, la forme de leurs gouvernements, et par conséquent l'intérêt qu'ils ont de s'éclairer.

L'homme de la nature ou le sauvage, uniquement occupé de pourvoir à ses besoins physiques, est moins éclairé que l'homme policé. Mais parmi ces sauvages, les plus spirituels sont ceux qui satisfont le plus difficilement ces mêmes besoins.

En Afrique, quels sont les peuples les plus stupides ? les habitants de ces forêts de palmiers dont le tronc, les feuilles et les fruits fournissent, sans culture, à tous les besoins de l'homme. Le bonheur luimême peut quelquefois engourdir l'esprit d'une nation. L'Angleterre produit maintenant peu d'excellents ouvrages moraux et politiques. Sa disette à cet égard est peut-être l'effet de la félicité publique. Peut-être les écrivains célèbres ne doivent-ils, en certains pays, le triste avantage d'être éclairés, qu'au degré de malheur et de calamité sous lequel gémissent leurs compatriotes.

La souffrance, portée à un certain point, éclaire ; portée plus loin, elle abrutit.

La France sera-t-elle longtemps éclairée ?

Les souverains à cet égard ne sont pas toujours les mieux placés. Les grands rois sont des phénomènes extraordinaires dans la nature. Ces phénomènes, longtemps espérés, n'apparaissent que rarement. C'est toujours du prince successeur qu'on attend la réforme des abus : il doit opérer des miracles. Ce prince monte sur le trône. Rien ne change, et l'administration reste la même. Par quelle raison en effet un monarque, souvent plus mal-élevé que ses ancêtres, serait-il plus éclairé ?

En tous les temps, les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets.

## **Chapitre 2**

#### De l'éducation des Princes.

"Un roi né sur le trône en est rarement digne", dit un poète français. En général les princes doivent leur génie à l'austérité de leur éducation, aux dangers dont fut entouré leur enfance, aux malheurs qu'enfin ils ont éprouvés. L'éducation la plus dure est plus saine pour ceux qui doivent un jour commander aux autres.

C'est dans les temps de troubles et de discorde que les souverains reçoivent cette espèce d'éducation. En tout autre temps on ne leur donne qu'une instruction d'étiquette, aussi mauvaise et presque aussi difficile à changer que la forme du gouvernement dont elle est le fruit 605.

Qu'attendre d'une telle instruction? Quelle est en Turquie l'éducation de l'héritier du trône? Le jeune prince, retiré dans un quartier du sérail, a pour compagnie et pour amusement une femme et un métier de tapisserie : s'il sort de sa retraite, c'est pour venir sous bonne garde faire chaque semaine visite au sultan. Sa visite faite, il est, par la garde, reconduit à son appartement. Il y retrouve la même femme et le même métier de tapisserie. Or, dans cette retraite, quelle goût acquérir de la science du gouvernement? Ce prince monte-t-il sur le trône? Le premier objet qu'on lui présente, c'est la carte de son vaste empire ; ce qu'on lui recommande, c'est d'être l'amour de ses sujets et la terreur de ses ennemis. Que faire pour être l'un et l'autre? il l'ignore. L'inhabitude de l'application l'en rend incapable : la science du gouvernement lui devient odieuse ; il s'en dégoûte ; il s'enferme dans son harem ; il change de femmes et de vizirs, fait empaler les uns, donner la bastonnade aux autres, et croit gouverner. Les princes sont des hommes, et ne peuvent en cette qualité porter d'autres fruits que ceux de leur instruction.

\_

<sup>605</sup> Dans tout empire despotique où les mœurs sont corrompues, c'est-à-dire, où l'intérêt particulier s'est détaché de l'intérêt public, la mauvaise éducation du prince est l'effet nécessaire de la mauvaise forme de ce gouvernement. Tout l'Orient le prouve.

En Turquie, et sultan et sujet, nul ne pense. Il en est de même dans les diverses cours de l'Europe, à mesure que l'éducation des princes s'y rapproche de l'éducation Orientale.

Le résultat de ce chapitre, c'est que les vices et les vertus des hommes sont toujours l'effet et de leur diverse position, et de la différence de leur instruction.

Ce principe admis, supposons qu'on voulût résoudre pour chaque condition le problème d'une excellente éducation ; que faire ?

Déterminer 1- quels sont les talents ou les vertus essentielles à l'homme de telle ou telle profession ;

Indiquer 2- les moyens de le forcer à l'acquisition<sup>606</sup> de ces talents et de ces vertus.

L'homme en général ne réfléchit que les idées de ceux qui l'environnent; et les seules vertus qu'on soit sûr de lui faire acquérir, sont les vertus de nécessité. Persuadé de cette vérité, que je veuille inspirer à mon fils les qualités sociales, je lui donnerai des camarades à-peu-près de sa force et de son âge : je leur abandonnerai à cet égard le soin de leur mutuelle éducation, et ne les ferai inspecter par le maître que pour modérer la rigueur de leurs corrections. D'après ce plan d'éducation, je suis sûr, si mon fils fait le beau, l'impertinent, le fat, le dédaigneux, qu'il ne le fera pas longtemps.

Un enfant ne soutient point à la longue le mépris, l'insulte et les railleries de ses camarades. Il n'est point de défaut social que ne corrige un pareil traitement. Pour en assurer encore plus le succès, il faut que, presque toujours absent de la maison paternelle, l'enfant ne vienne point dans les vacances et les jours de congé, repuiser de nouveau, dans la conversation et la conduite des gens du monde, les vices qu'ont détruit en lui ses condisciples.

En général, la meilleure éducation est celle où l'enfant, plus éloigné de ses parents, mêle moins d'idées incohérentes à celles qui doivent l'occuper<sup>607</sup> dans le cours de ses

<sup>&</sup>lt;sup>606</sup> À quoi se réduit la science de l'éducation ? À celle des moyens de nécessiter les hommes à l'acquisition des vertus et des talents qu'on désire en eux. Est-il quelque chose d'impossible à l'éducation ? Non.

Un enfant de la ville craint-il les spectres? Veut-on en détruire en lui cette crainte? Qu'on l'abandonne dans un bois dont il connaisse les routes, qu'on l'y suive sans qu'il s'en aperçoive : qu'on le laisse revenir seul à la maison : dès la troisième ou quatrième promenade, il ne verra plus de spectres dans les bois ; il aura par l'habitude et la nécessité acquis tout le courage que l'une et l'autre inspire aux jeunes paysans.

<sup>&</sup>lt;sup>607</sup> Supposons que les parents s'intéressassent aussi vivement qu'ils le prétendent à l'éducation de leurs enfants, ils en auraient plus de soin. Qui prendraient-ils pour nourrices ? Des femmes qui déjà

études. C'est la raison pour laquelle l'éducation publique l'emportera toujours sur la domestique.

Trop de gens néanmoins sont sur cet objet d'un avis différent, pour ne pas exposer les motifs de mon opinion.

### **Chapitre 3**

#### Avantages de l'éducation publique sur la domestique.

Le premier de ces avantages est *la salubrité du lieu où la jeunesse peut recevoir ses instructions*.

Dans l'éducation domestique, l'enfant habite la maison paternelle, et cette maison, dans les grandes villes, est souvent petite et malsaine.

Dans l'éducation publique, au contraire, cette maison édifiée à la campagne peut être bien aérée. Son vaste emplacement permet à la jeunesse tous les exercices propres à fortifier son corps et sa santé.

Le second avantage est la rigidité de la règle.

La règle n'est jamais aussi exactement observée dans la maison paternelle que dans une maison d'instruction publique.

Tout dans un collège est soumis à l'heure. L'horloge y commande aux maîtres, aux domestiques ; elle y fixe la durée des repas, des études et des récréations ; l'horloge y maintient l'ordre. Sans ordre point d'études suivies : l'ordre allonge les jours : le désordre les raccourcit.

Le troisième avantage est *l'émulation qu'elle inspire*.

Les principaux moteurs de la première jeunesse sont la crainte et l'émulation.

L'émulation est produite par la comparaison qu'on fait de soi avec un grand nombre d'autres.

désabusées par des gens instruits de leurs contes et de leurs maximes ridicules, sauraient en outre corriger les défauts de la plus tendre enfance. Les parents auraient attention à ce que les garçons soignés jusqu'à six ans par les femmes, passassent de leurs mains dans des maisons d'instruction publique, où loin de la dissipation du monde, ils resteraient jusqu'à 17 ou 18 ans, c'est-à-dire, jusqu'au moment que présentés dans le monde, ils recevraient l'éducation de l'homme ; éducation sans contredit la plus importante, mais entièrement dépendante des sociétés qu'on cultive, des positions où l'on se trouve, enfin de la forme des gouvernements sous lesquels on vit.

De tous les moyens d'exciter l'amour des talents et des vertus, ce dernier est le plus sûr. Or, l'enfant n'est point dans la maison paternelle à portée de faire cette comparaison, et son instruction en est d'autant moins bonne.

Le quatrième avantage est l'intelligence des instituteurs.

Parmi les hommes, par conséquent parmi les pères, il en est de stupides et d'éclairés. Les premiers ne savent quelle instruction donner à leur fils. Les seconds le savent : mais ils ignorent la manière dont ils doivent leur présenter leurs idées, pour leur en faciliter la conception.

C'est une connaissance pratique qui, bientôt acquise dans les collèges, soit par sa propre expérience, soit par une expérience traditionnelle, manque souvent aux pères les plus instruits.

Le cinquième avantage de l'éducation publique est sa fermeté.

L'instruction domestique est rarement mâle et courageuse. Les parents, uniquement occupés de la conservation physique de l'enfant, craignent de le chagriner; ils cèdent à toutes ses fantaisies, et donnent à cette lâche complaisance le titre d'un amour paternel<sup>608</sup>.

Tels sont les divers motifs qui feront toujours préférer l'instruction publique à l'instruction particulière. La première est la seule dont on puisse attendre des patriotes. Elle seule peut lier fortement dans la mémoire des citoyens l'idée du bonheur personnel à celle du bonheur national. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

J'ai fait sentir toute la puissance de l'éducation.

J'ai prouvé qu'à cet égard les effets sont toujours proportionnés aux causes.

J'ai montré combien l'éducation publique est préférable à la domestique.

Ce serait le moment de détailler les obstacles presque insurmontables qui, dans la plupart des gouvernements, s'oppose à l'avancement de cette science, et la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, on pourrait perfectionner l'éducation.

s'occuper du bonheur de ce fils, et par conséquent de son instruction, presque aucune qu'on ne puisse accuser d'indifférence. Quelle mère en effet veille à l'éducation de ses enfants, lit sur cet objet les bonnes choses, et se met seulement en état de les entendre? En serait-il ainsi, s'il s'agissait d'un procès important? Non. Point de femme alors qui ne consulte, qui ne visite son avocat, qui ne lise ses factums. Celle qui ne ferait ni l'un ni l'autre, serait censée indifférente à la perte de ce procès. Le degré d'intérêt, mis à telle ou telle chose, doit toujours se mesurer sur le degré de peine prise pour s'en instruire. Or qu'on applique cette règle aux soins généralement donnés à l'éducation des enfants, rien de plus rare que l'amour maternel.

Mais avant de donner ces détails, il faut, je pense, faire connaître au lecteur quelles sont les diverses parties de l'instruction sur lesquelles le législateur doit porter sa principale attention. Je distinguerai à cet effet deux sortes d'éducation : l'une physique, l'autre morale.

### **Chapitre 4**

#### Idée générale sur l'éducation physique.

L'objet de cette espèce d'éducation est de rendre l'homme plus fort, plus robuste, plus sain, par conséquent plus heureux, plus généralement utile à sa patrie, c'est-à-dire, plus propre aux divers emplois auxquels peut l'appeler l'intérêt national.

Convaincus de l'importance de l'éducation physique, les Grecs honoraient la Gymnastique<sup>609</sup>; elle faisait partie de l'instruction de leur jeunesse. Ils employaient dans leur médecine, non seulement comme un remède préservatif, mais encore

<sup>609</sup> Si les exercices violents fortifient non-seulement le corps, mais encore le tempérament, c'est peut-être qu'ils retardent dans l'homme le besoin trop prématuré de certains plaisirs.

Ce ne sont point les reproches d'une mère ni les sermons d'un curé, mais la fatigue qui seule attiédit les désirs fougueux de l'adolescence.

Plus un jeune homme transpire et dépense d'esprits animaux dans des exercices de corps et d'esprit, moins son imagination s'échauffe, moins il sent le besoin d'aimer.

Peut-être l'amour excessif des femmes est-il en Asie l'effet de l'oisiveté des corps et des esprits. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au Canada le sauvage journellement épuisé par les fatigues de la chasse et de la pêche, est en général peu sensible à ce plaisir. L'amour si tardif des anciens Germains pour les femmes était sans doute l'effet de la même cause. M. Rousseau, page 144, livre 3, de l'*Émile*, vante beaucoup la continence de ces peuples : il la regarde comme la cause de leur valeur. Je fais avec M. Rousseau le plus grand cas de la continence ; mais je ne conviens point avec lui qu'elle soit mère du courage.

La fable et l'histoire nous apprennent que les Hercule, les Thésée, les Achille, les Alexandre, les Mahomet, les Henri IV, les maréchaux de Saxe, etc., étaient braves et peu continents. Parmi les Moines, il en est de très-chastes et peu de braves.

Lorsqu'à l'occasion de l'amour des femmes et de l'amour socratique, le sage Plutarque examine lequel de ces deux amours excite le plus les hommes aux grandes actions, et qu'il cite à ce sujet les anciens héros, il est certain qu'il n'est pas de l'opinion de M. Rousseau. D'après Plutarque et l'histoire, on peut donc assurer que le courage n'est pas nécessairement le produit de la chasteté.

Au reste, je n'en conserve pas moins de respect pour cette vertu dont les divers peuples ont ainsi que de la pudeur des idées très-différentes. Rien de plus impudique aux yeux de la Musulmane voilée que le visage découvert de la dévote Allemande, Italienne ou Française.

comme un spécifique pour fortifier tel ou tel membre affaibli par une maladie ou un accident.

Peut-être désirerait-on que je présentasse ici le tableau des jeux et des exercices des anciens grecs. Mais que dire à ce sujet, qu'on ne trouve dans les mémoires de l'académie des inscriptions, où l'on décrit jusqu'à la manière dont les nourrices lacédémoniennes élevaient les Spartiates et commençaient leur éducation ?

La science de la gymnastique était-elle portée chez les Grecs au dernier degré de perfection? Je l'ignore. Ce ne serait même qu'après le rétablissement de ces exercices, qu'un chirurgien habile et qu'un médecin éclairé par une expérience journalière, pourraient déterminer de quel degré de perfection cette science est encore susceptible.

Ce que j'observerai à ce sujet, c'est que si l'éducation physique est négligée chez presque tous les peuples Européens, ce n'est pas que les gouvernements s'opposent directement à la perfection de cette partie de l'éducation ; mais ces exercices, passés de mode, n'y sont plus encouragés.

Point de loi qui, dans les collèges, défende la construction d'une arène, où les élèves d'un certain âge pourraient s'exercer à la lutte, à la course, au saut ; apprendraient à voltiger, nager, jeter le ceste, soulever des poids etc. Or, dans cette arène, construite à l'imitation de celle des Grecs, qu'on décerne des prix aux vainqueurs, nul doute que ces prix ne rallument bientôt dans la jeunesse le goût naturel qu'elle a pour de tels jeux.

Mais peut-on à la fois exercer le corps et l'esprit des jeunes gens ? Pourquoi non ? Qu'on supprime dans les collèges ces congés pendant lesquels l'enfant va chez ses parents s'ennuyer ou se distraire de ses études, et qu'on allonge ses récréations journalières, cet enfant pourra chaque jour consacrer sept ou huit heures à des études sérieuses, quatre ou cinq à des exercices plus ou moins violents. Il pourra à la fois fortifier son corps et son esprit.

Le plan d'une telle éducation n'est pas un chef-d'œuvre d'invention. Il ne s'agit, pour l'exécuter, que de réveiller, sur cet objet, l'attention des parents. Une bonne loi produirait cet effet<sup>610</sup>. C'en est assez sur la partie physique de l'éducation. Je passe à la morale : c'est sans contredit la moins connue.

La mollesse avilit une nation. Mais qu'importe à la plupart des grands l'avilissement de leur nation? Leur seule crainte est d'exposer un fils chéri au danger d'un coup ou d'un rhume. Il est des pères dont la tendresse éclairée et vertueuse désire peut-être des enfants sains, robustes, vigoureux, et rendus tels par des exercices violents. Mais si ces exercices sont passés de mode, quel père bravera le

<sup>&</sup>lt;sup>610</sup> Il faut une éducation mâle à la jeunesse. Mais serait-ce dans un siècle de luxe, dans un siècle où l'on s'enivre de voluptés, où la partie gouvernante est efféminée, qu'on en peut proposer le plan ?

### **Chapitre 5**

## Dans quel moment et quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

En qualité d'animal, l'homme éprouve des besoins physiques et différents. Ces divers besoins sont autant de génies tutélaires créés par la nature pour conserver son corps, pour éclairer son esprit. C'est du chaud, du froid, de la soif, de la faim, qu'il apprend à courber l'arc, à décocher la flèche, à tendre le filet, à se couvrir de peaux, à construire des huttes, etc. Tant que les individus épars dans les forêts continuent de les habiter, il n'est point pour eux d'éducation morale. Les vertus de l'homme policé sont l'amour de la justice et de la patrie. Celle de l'homme sauvage sont la force et l'adresse. Ses besoins sont ses seuls instituteurs, ce sont les seuls conservateurs de l'espèce, et cette conservation semble être le seul vœu de la nature.

Lorsque les hommes multipliés sont réunis en société ; lorsque la disette des vivres les force de cultiver la terre, ils font entre eux des conventions, et l'étude de ces conventions donne naissance à la science de l'éducation. Son objet est d'inspirer aux hommes l'amour des lois et des vertus sociales. Plus l'éducation est parfaite, plus les peuples sont heureux. Sur quoi j'observerai que les progrès de cette science, comme ceux de la législation, sont toujours proportionnés aux progrès de la raison humaine perfectionnée par l'expérience, expérience qui suppose toujours la réunion des hommes en société. Alors on peut les considérer sous deux aspects :

- 1- Comme citoyens;
- 2- Comme citoyens de telle ou telle profession.

En ces deux qualités, ils reçoivent deux sortes d'instructions. La plus perfectionnée est la dernière. J'aurai peu de chose à dire à ce sujet, et c'est la raison pour laquelle j'en ferai le premier objet de mon examen.

ridicule d'une innovation? Et ce ridicule bravé, quel moyen de résister aux cris, aux plaintes importunes d'une mère faible et pusillanime? À quel prix que ce soit, on veut la paix de la maison. Pour changer à cet égard les mœurs d'un peuple, il faut que le législateur, par une honte et une infamie salutaire, punisse dans les parents l'éducation trop molle des enfants; qu'il n'accorde, comme je l'ai déjà dit, d'emplois militaires qu'à ceux dont la force de corps et de tempérament aura été éprouvé.

Les pères alors seront intéressés à former des enfants forts et robustes. Mais ce n'est que d'une telle loi qu'on peut attendre quelque heureux changements dans le physique de l'éducation.

### **Chapitre 6**

#### De l'éducation relative aux diverses professions.

Désire-t-on d'instruire un jeune homme dans tel art ou telle science? Les mêmes moyens d'instruction se présentent à tous les esprits. Je veux faire de mon fils un Tartini (célèbre violon d'Italie). Je lui fais apprendre la musique. Je tâche de l'y rendre sensible : je place, dès la première jeunesse sa main sur le manche du violon. Voilà ce qu'on fait, et c'est à-peu-près ce qu'on peut faire.

Les progrès plus ou moins rapides de l'enfant dépendent ensuite de l'habileté du maître, de sa méthode meilleure ou moins bonne d'enseigner, enfin du goût plus ou moins vif que l'élève prend pour son instrument.

Qu'un danseur de corde destine ses fils à son métier : si, dès leur plus tendre enfance, il exerce la souplesse de leur corps, il leur a donné la meilleure éducation possible.

S'agit-il d'un art plus difficile? veut-on former un peintre? du moment qu'il peut tenir le crayon, on le lui met à la main: on le fait d'abord dessiner d'après les estampes les plus correctes, puis d'après la bosse, enfin d'après les plus beaux modèles. On charge de plus sa mémoire des grandes et sublimes images répandues dans les poèmes des Virgile, des Homère, des Milton, etc. L'on met sous ses yeux les tableaux des Raphaël, des Guide, des Corrège. On lui en fait remarquer les beautés diverses; il étudie successivement dans ces tableaux la magie du dessin, de la composition, du coloris etc. L'on excite enfin son émulation par le récit des honneurs rendus aux peintres célèbres.

C'est tout ce qu'une excellente éducation peut en faveur d'un jeune peintre ; c'est au désir plus ou moins vif de s'illustrer qu'il doit ensuite ses progrès. Or, le hasard influe beaucoup sur la force de ce désir. Une louange donnée au moment que l'élève crayonne un trait hardi, suffit quelquefois pour éveiller en lui l'amour de la gloire, et le douer de cette opiniâtreté d'attention qui produit les grands talents.

Mais, dira-t-on, point d'homme qui ne soit sensible au plaisir physique : tous peuvent donc aimer la gloire, du moins dans les pays où cette gloire est représentative de quelque plaisir réel, j'en conviens. Mais la force plus ou moins grande de cette passion, est toujours dépendante de certaines circonstances, de certaines positions, enfin de ce même hasard qui préside, comme je l'ai prouvé section 2, à toutes nos découvertes. Le hasard a donc toujours part à la formation des hommes illustres.

Ce que peut une excellente éducation, c'est de multiplier le nombre des gens de génie dans une nation; c'est d'inoculer, si je l'ose dire, le bon sens au reste des citoyens. Voila ce qu'elle peut et c'est assez. Cette inoculation en vaut bien une autre.

Le résultat de ce que je viens de dire, c'est que la partie de l'instruction, spécialement applicable aux états et professions différentes, est en général assez bonne : c'est que pour la porter à la perfection, il ne s'agit, d'une part, que de simplifier les méthodes d'enseigner (et c'est l'affaire des maîtres) ; et de l'autre, d'augmenter le ressort de l'émulation (et c'est l'affaire du gouvernement).

Quant à la partie morale de l'éducation, c'est, sans contredit, la partie la plus importante et la plus négligée. Point d'écoles publiques où l'on enseigne la science de la morale.

Qu'apprend-on au collège depuis la troisième jusqu'en rhétorique ? À faire des vers latins. Quel temps y consacre-t-on à l'étude de ce qu'on appelle l'éthique ou la morale ? À peine un mois. Faut-il s'étonner ensuite si l'on rencontre si peu d'hommes vertueux, si peu instruits de leurs devoirs envers la société<sup>611</sup> ?

Au reste, je suppose que, dans une maison d'instruction publique, on se propose de donner aux élèves un cours de morale, que faut-il à cet effet ? que les maximes de cette science, toujours fixes et déterminées, se rapportent à un principe simple, et duquel on puisse, comme en géométrie, déduire une infinité de principes secondaires : or, ce principe n'est point encore connu. La morale n'est donc point encore une science : car enfin l'on n'honorera pas de ce nom un ramas de préceptes incohérents et contradictoires<sup>612</sup> entre eux. Or, si la morale n'est point une science, quel moyen de l'enseigner !

Veut-on que j'en aie enfin découvert le principe fondamental ? on doit sentir que l'intérêt du prêtre s'opposera toujours à sa publication, et qu'en tout pays l'on pourra toujours dire : "point de prêtres ou point de vraie morale".

En Italie, en Portugal, ce n'est ni de religion ni de superstition dont on manque.

 $<sup>^{611}</sup>$  Pourquoi, en donnant une nouvelle forme de gouvernement civil de M. Locke, ne pas expliquer aux jeunes gens ce livre, où sont contenus une partie des bons principes de la morale?

La Sorbonne, comme l'église, se prétend infaillible et immuable. À quoi reconnaît-on son immuabilité? à sa constance à contredire toute idée nouvelle. D'ailleurs, toujours contraire à ellemême en toutes ses décisions, cette Sorbonne protègera d'abord Aristote contre Descartes, excommunia les Cartésiens; enseigna depuis leur système, donna à ce même Descartes l'autorité d'un père de l'église, enfin adopta ses erreurs pour combattre les vérités les mieux prouvées. Or, à quelle cause attribuer tant d'inconstance dans les opinions de la Sorbonne? à son ignorance des vrais principes de toute science. Rien ne serait plus curieux qu'un recueil de ses contradictions dans les condamnations successivement portées contre la thèse de l'abbé de Prades, et les ouvrages des Rousseau et des Marmontel, etc.

## **Chapitre 7**

#### De l'éducation morale de l'homme.

Il est peu de bons patriotes, peu de citoyens toujours équitables : pourquoi ? c'est qu'on n'élève point les hommes pour être justes ; c'est que la morale actuelle, comme je viens de le dire, n'est qu'un tissu d'erreurs et de contradictions grossières ; c'est que, pour être juste, il faut être éclairé, et qu'on obscurcit dans l'enfant jusqu'aux notions les plus claires de la loi naturelle.

Mais peut-on donner à la première jeunesse des idées nettes de la justice ? ce que je sais, c'est qu'à l'aide d'un catéchisme religieux, si l'on grave dans la mémoire d'un enfant les préceptes de la croyance souvent la plus ridicule, l'on peut, à l'aide d'un catéchisme moral y graver par conséquent les préceptes et les principes d'une équité dont l'expérience journalière lui prouverait à la fois l'utilité et la vérité.

Du moment où l'on distingue le plaisir de la douleur ; du moment où l'on a reçu et fait du mal, l'on a déjà quelque notion de la justice.

Pour s'en former les idées les plus claires et les plus précises, que faire? se demander :

Qu'est-ce que l'homme?

- R- Un animal, dit-on, raisonnable, mais certainement sensible, faible et propre à se multiplier.
  - D- En qualité de sensible, que doit faire l'homme ?
- R- Fuir de la douleur, chercher le plaisir. C'est à cette recherche, c'est à cette fuite constante qu'on donne le nom d'amour de soi<sup>613</sup>.
  - D- En qualité d'animal faible, que doit-il faire encore?
- R- Se réunir à d'autres hommes, soit pour se défendre contre les animaux plus forts que lui, soit pour s'assurer une subsistance que les bêtes lui disputent, soit enfin pour surprendre celles qui lui servent de nourriture. Delà toutes les conventions relatives à la chasse et à la pêche.
  - D- En qualité d'animal propre à se reproduire, qu'arrive-t-il à l'homme ?
- R- Que les moyens de la subsistance diminuent à mesure que son espèce se multiplie.

<sup>&</sup>lt;sup>613</sup> Qui veut connaître les vrais principes de la morale, doit comme moi s'élever jusqu'au principe de la sensibilité physique, et chercher dans les besoins de la faim, de la soif, etc. la cause qui force les hommes déjà multipliés à cultiver la terre, à se réunir en société et à faire entre eux des conventions dans l'observation où l'infraction fait les hommes justes ou injustes.

- D- Que doit-il faire en conséquence?
- R- Lorsque les lacs et les forêts sont épuisés de poissons et de gibier, il doit chercher de nouveaux moyens de pourvoir à sa nourriture.
  - D- Quels sont ces moyens?
- R- Ils se réduisent à deux. Lorsque les citoyens sont encore peu nombreux, ils élèvent des bestiaux, et les peuples alors sont pasteurs. Lorsque les citoyens se sont infiniment multipliés, et qu'ils doivent, dans un moindre espace de terrain, trouver de quoi fournir à leur nourriture, ils labourent ; et les peuples sont alors agriculteurs.
  - D- Que suppose la culture perfectionnée de la terre ?
- R- Des hommes déjà réunis en sociétés ou bourgades, et des conventions faites entre eux.
  - D- Quel est l'objet de ces conventions?
- R- D'assurer le bœuf à celui qui le nourrit, et la récolte du champ à celui qui le défriche.
  - D- Qui détermine l'homme à ces conventions ?
- R- Son intérêt et sa prévoyance. S'il était un citoyen qui pût enlever la récolte de celui qui sème et laboure, personne ne labourerait et ne sèmerait, et l'année suivante, la bourgade serait exposée aux horreurs de la disette et la famine.
  - D- Que suit-il de la nécessité de la culture ?
  - R- La nécessité de la propriété.
  - D- À quoi s'étendent les conventions de la propriété ?
- R-À celles de ma personne, de mes pensées, de ma vie, de ma liberté, de mes biens.
  - D- Les conventions de la propriété une fois établies, qu'en résulte-t-il?
- R- Des peines contre ceux qui les violent, c'est-à-dire, contre les voleurs, les meurtriers, les fanatiques et les tyrans. Abolit-on ces peines ? alors toute convention entre les hommes est nulle. Qu'un d'eux puisse impunément attenter à la propriété des autres : de ce moment les hommes rentrent en état de guerre. Toute société entre eux est dissoute. Ils doivent se fuir, comme ils fuient les lions et les tigres.
- D- Est-il des peines établies dans les pays policés contre les infracteurs du droit de propriété ?

R- Oui : du moins dans tous ceux où les biens ne sont pas en commun<sup>614</sup>, c'est-à-dire, chez presque toutes les nations.

<sup>614</sup> Il fut, dit-on, des peuples dont les biens étaient en commun. Quelques-uns vantent beaucoup cette communauté de biens. Point de peuples heureux, disent-ils, que les peuples sans propriété. Ils citent en exemple les Scythes, les Tartares, les Spartiates.

Quant aux Scythes et aux Tartares, ils conservèrent toujours la propriété de leurs bestiaux. Or, c'est dans cette propriété que consistait toute leur richesse. À l'égard des Spartiates, on sait qu'ils avaient des esclaves, que chaque famille possédait l'une des 39 mille portions de terre qui composaient le territoire de Lacédémone ou de la Laconie. Les Spartiates avoient donc des propriétés.

Quelque vertueux qu'ils fussent, l'histoire néanmoins nous apprend qu'à l'exemple des autres hommes, les Lacédémoniens voulaient recueillir sans semer, et qu'ils chargeaient en conséquence les Ilotes de la culture de leurs terres. Ces Ilotes étaient les nègres de la République. Ils en mettaient le sol en valeur. De-là le besoin d'esclaves et peut-être la nécessité de la guerre.

On voit donc par la forme même du gouvernement de Lacédémone que la partie libre de ses habitants ne pouvait être heureuse qu'aux dépens de l'autre, et que la prétendue communauté de biens des Spartiates ne pouvait, comme quelques-uns le supposent, opérer chez eux le miracle d'une félicité universelle.

Sous le gouvernement des Jésuites, les habitants du Paraguay cultivaient les terres en commun et de leurs propres mains. En étaient-ils plus heureux? J'en doute. L'indifférence avec laquelle ils apprirent la destruction des Jésuites justifie ce doute. Ces peuples sans propriété étaient sans énergie et sans émulation. Mais l'espoir de la gloire et de la considération ne pouvait-il pas vivifier leurs âmes? non : la gloire et la considération sont une monnaie, un moyen d'acquérir des plaisirs réels. Or, de quel plaisirs, en ce pays, avantager l'un de préférence aux autres?

Qui considère l'espèce et le petit nombre des sociétés où cette communauté de biens eut lieu, soupçonne toujours que des obstacles secrets s'opposent à la formation comme au bonheur de pareilles sociétés. Pour porter un jugement sain sur cette question, il faudrait l'avoir profondément méditée; avoir examiné si l'existence d'une telle société était également possible dans toutes les positions et pour cet effet l'avoir considérée:

- 1- Dans une Ile.
- 2- Dans un pays coupé dans de vastes déserts, défendu par d'immenses forêts et dont la conquête soit par cette raison également indifférente et difficile.
- 3- Dans les contrées où les habitants errants comme les Tartares avec leurs troupeaux, peuvent toujours échapper à la poursuite de l'ennemi.
- 4- Dans un pays couvert de villes, environné de nations puissantes ; et voir enfin si dans cette dernière position (sans contredit la plus commune), cette société pourrait conserver le degré

- D- Qui rend ce droit de propriété si sacré, et par quelque raison sous le nom de *Termes* en a-t-on presque partout fait un Dieu ?
- R- C'est que la conservation de la propriété est le Dieu moral des empires ; c'est qu'elle y entretient la paix domestique, y fait régner l'équité ; c'est que les hommes ne se sont rassemblés que pour s'assurer de leurs propriétés ; c'est que la justice qui renferme en elle seule presque toutes les vertus, consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient, se réduit par conséquent au maintien de ce droit de propriété, et qu'enfin les diverses lois n'ont jamais été que les divers moyens d'assurer ce droit aux citoyens.
- D- Mais la pensée doit-elle être comprise au nombre des propriétés, et qu'entendon alors par ce mot ?
- R- Le droit, par exemple, de rendre à Dieu le culte que je crois lui devoir être plus agréable. Quiconque me dépouille de ce droit viole ma propriété, et quel que soit son rang, il est punissable.
- D- Est-il des cas où le prince puisse s'opposer à l'établissement d'une religion nouvelle ?
  - R- Oui : lorsqu'elle est intolérante.
  - D- Qui l'y autorise alors?
- R- La sûreté publique. Il sait que cette religion devenue la dominante deviendra persécutrice. Or le prince chargé du bonheur de ses sujets doit s'opposer aux progrès d'une telle religion.
  - D- Mais pourquoi citer la justice comme le germe de toutes les vertus?
- R- C'est que du moment où pour assurer leur bonheur, les hommes se rassemblent en société, il est de la justice que chacun par sa douceur, son humanité et ses vertus contribue autant qu'il est en lui à la félicité de cette même société.
- D- Je suppose les lois d'une nation dictées par l'équité ; quels moyens de les faire observer et d'allumer dans les âmes l'amour de la patrie ?
- R- Ces moyens sont les peines infligées aux crimes et les récompenses décernées aux vertus.
  - D- Quelles sont les récompenses de la vertu?
- R- Les titres, les honneurs, l'estime publique et tous les plaisirs dont cette estime est représentative.

d'émulation, d'esprit et de courage nécessaire pour résister à des peuples propriétaires, savants et éclairés.

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur cette question, dont la vérité ou la fausseté importe d'autant moins à mon sujet, que partout où la communauté des biens n'a pas lieu, la propriété doit être sacrée.

- D- Quelles sont les peines du crime?
- R- Quelquefois la mort : souvent la honte, compagne du mépris.
- D- Le mépris est-il une peine?
- R- Oui : du moins dans les pays libres et bien administrés. Dans un tel pays, le supplice du mépris public est cruel et redouté. Il suffit pour contenir les grands dans le devoir. La crainte du mépris les rend justes, actifs, laborieux.
- D- La justice doit sans doute régir les empires ; elle y doit régner par les lois. Mais les lois sont-elles toutes de même nature ?
- R- Non ; il en est, pour ainsi dire, d'invariables, sans lesquelles la société ne peut subsister, ou du moins subsister heureusement : telles sont les lois fondamentales de la propriété.
  - D- Est-il quelquefois permis de les enfreindre?
  - R- Non : si ce n'est dans les positions rares où il s'agit du salut de la patrie.
  - D- Qui donne alors le droit de violer?
  - R- L'intérêt général, qui ne reconnaît qu'une loi unique et inviolable.

Salus populi suprema lex esto<sup>615</sup>.

- D- Toutes les lois doivent-elles se taire devant celle-ci?
- R-Oui: que des armes Turques marchent à Vienne, le législateur, pour les affamer, peut violer un moment le droit de propriété, faucher la récolte de ses compatriotes, et brûler leurs greniers, s'ils sont près de l'ennemi.
  - D- Les lois sont-elles si sacrées qu'on ne puisse jamais les réformer ?
  - R- On le doit, lorsqu'elles sont contraires au bonheur du plus grand nombre.
- D- Mais toute proposition de réforme n'est-elle pas souvent regardée dans un citoyen comme une témérité punissable ?
- R- J'en conviens. Cependant si l'homme doit la vérité à l'homme; si la connaissance de la vérité est toujours utile; si tout intéressé a droit de proposer ce qu'il croit être avantageux à sa compagnie; tout citoyen, par la même raison, a le droit de proposer à sa nation ce qu'il croit pouvoir contribuer à la félicité générale.
- D- Cependant il est des pays où l'on proscrit la liberté de la presse et jusqu'à celle de penser.
- R- Oui ; parce qu'on imagine pouvoir plus facilement voler l'aveugle que le clairvoyant, et duper un peuple idiot qu'un peuple éclairé. Dans toute grande nation, il est toujours des intéressés à la misère publique. Ceux-là seuls nient aux citoyens le

<sup>&</sup>lt;sup>615</sup> Le Salut du peuple doit être la loi suprême.

droit d'avertir ses compatriotes des malheurs auxquels souvent une mauvaise loi les expose.

- D- Pourquoi n'est-il point de méchant de cette espèce dans les sociétés encore petites et naissantes ? pourquoi les lois y sont-elles presque toujours justes et sages ?
- R- C'est que les lois s'y font du consentement et par conséquent pour l'utilité de tous. C'est que les citoyens encore peu nombreux ne peuvent y former des associations particulières contre l'association générale, ni détacher encore leur intérêt de l'intérêt public.
  - D- Pourquoi les lois sont-elles alors si religieusement observées ?
- R- C'est qu'alors nul citoyen n'est plus fort que les lois ; c'est que son bonheur est attaché à leur observation, et son malheur à leur infraction.
- D- Entre les diverses lois, n'en est-il point auxquelles on donne le nom de lois naturelles ?
- R- Ce sont celles, comme je l'ai déjà dit, qui concernent la propriété ; qu'on trouve établies chez presque toutes les nations et les sociétés policées, parce que les sociétés ne peuvent se former qu'à l'aide de ces lois.
  - D- Est-il encore d'autres lois?

R- Oui : il en est de variables, et ces lois sont de deux espèces. Les unes variables par leur nature ; telles sont celles qui regardent le commerce, la discipline militaire, les impôts, etc. Elles peuvent et doivent se changer selon les temps et les circonstances. Les autres, immuables de leur nature, sont variables, parce qu'elles ne sont point encore portées à leur perfection. Dans ce nombre, je citerai les lois civiles et criminelles ; celles qui regardent l'administration des finances, le partage des biens, les testaments<sup>616</sup>, les mariages<sup>617</sup>, etc.

Tout homme, disent les autres, a sans doute, de son vivant, le droit de disposer à son gré de sa propriété : mais lui mort, il cesse d'être propriétaire. Le mort n'est plus rien. Le droit de transférer son bien à tel ou tel, ne lui peut avoir été conféré que par la loi. Or, supposons que ce droit occasionnât une infinité de procès et de discussions, et que, tout compensé, il fût plus à charge qu'utile à la société, qui peut contester à cette société le droit de changer une loi qui lui devient nuisible ?

<sup>617</sup> La volonté de l'homme est ambulatoire, disent les lois ; et les lois ordonnent l'indissolubilité du mariage : quelle contradiction ! Que s'ensuit-il ? le malheur d'une infinité d'époux. Or, le malheur engendre entre eux la haine, et la haine souvent les crimes les plus atroces.

Mais qui donna lieu à l'indissolubilité du mariage ? la profession de laboureur qu'exercèrent d'abord les premiers hommes.

<sup>&</sup>lt;sup>616</sup> Le droit de tester est nuisible ou utile à la société ; c'est un problème non encore résolu. Le droit de tester, disent les uns, est un droit de propriété dont on ne peut légitimement dépouiller le citoyen.

- D-L'imperfection de ces lois est-elle uniquement l'effet de la paresse et de l'indifférence des législateurs ?
- R-D'autres causes y concourent; tel est le fanatisme, la superstition et la conquête.
- D- Si les lois établies par l'une de ces causes, sont favorables aux fripons, que s'ensuit-il?
  - R- Qu'elles sont protégées par ces mêmes fripons.
  - D- Les vertueux, par la raison contraire, ne doivent-ils pas en désirer l'abolition?

Dans cet état, le besoin réciproque et journalier que les époux ont l'un de l'autre, allège le joug du mariage. Tandis que le mari défriche la terre, laboure le champ, la femme nourrit la volaille, abreuve les bestiaux, tond les brebis, soigne le ménage et la basse-cour, prépare le dîner du mari, des enfants et des domestiques. Les conjoints, occupés du même objet, c'est-à-dire, de l'amélioration de leurs terres, se voient peu, sont à l'abri de l'ennui, par conséquent du dégoût. Qu'on ne s'étonne donc point si le mari et la femme toujours en action et toujours nécessaires l'un à l'autre chérissent même quelquefois l'indissolubilité de leur hymen.

S'il n'en est pas de même dans les professions du sacerdoce, des armes et de la magistrature, c'est qu'en ces diverses professions les époux se sont moins nécessaires l'un à l'autre. En effet, de quelle utilité la femme peut-elle être à son mari dans les fonctions de Muphti, de Vizir, de Cadi, etc.? La femme alors n'est pour lui qu'une propriété de luxe et de plaisir. Telles sont les causes qui chez les différents peuples, ont modifié d'une infinité de manières l'union des deux sexes. Il est des pays où l'on a plusieurs femmes et plusieurs concubines; d'autres où l'on s'épouse après deux ou trois ans de jouissance et d'épreuves. Il est enfin des contrées où les femmes sont en commun; où l'union des deux époux ne s'étend pas au-delà de la durée de leur amour. Or supposons que dans l'établissement d'une nouvelle forme de mariage, un législateur affranchi de la tyrannie des préjugés et de la coutume, ne se proposât que le bien public et le plus grand bonheur des époux pour objet; que non content de permettre le divorce, il cherchât et découvrît le moyen de rendre l'union conjugale la plus délicieuse possible : ce moyen trouvé, la forme des mariages deviendrait invariable, parce que nul n'a le droit de substituer de moins bonnes à de meilleures lois, de diminuer la somme de la félicité nationale, et même de s'opposer aux plaisirs des individus, lorsque ces plaisirs ne sont pas contraires au bonheur du plus grand nombre.

Mais comment n'a-t-on pas encore résolu ce problème important ? c'est qu'obstinément attachées à leurs usages, les nations ne les changent point qu'elles n'y soient forcées par une absolue nécessité. Or quelque mauvaise que soit la forme actuelle des mariages, il arrive cependant que si les sociétés en conséquence subsistent moins heureusement, cependant elles subsistent, et la paresse des législateurs s'en contente.

- R- Oui : mais les vertueux sont en petit nombre : ils ne sont pas toujours les plus puissants. Les mauvaises lois, en conséquence, ne sont point abolies et peuvent rarement l'être.
  - D-Pourquoi?
- R- C'est qu'il faut du génie pour substituer de bonnes lois à de mauvaises, et qu'il faut ensuite du courage pour les faire recevoir. Or, dans presque tous les pays, les grands n'ont ni le génie nécessaire pour faire de bonnes lois, ni le courage suffisant pour les établir et braver le cri des mal-intentionnés. Si l'homme aime à régir les autres hommes, c'est toujours avec le moins de peine et de soin possible.
- D- En supposant dans un prince le désir de perfectionner la science des lois, que doit-il faire ?
- R- Encourager les hommes de génie à l'étude de cette science, et les charger d'en résoudre les divers problèmes.
  - D- Qu'arriverait-il alors?
- R- Que les lois variables encore imparfaites cesseraient de l'être et deviendraient invariables et sacrées.
  - D- Pourquoi sacrées?
- R- C'est que d'excellentes lois, nécessairement l'œuvre de l'expérience et d'une raison éclairée, sont censées révélées par le ciel lui-même ; c'est que l'observation de telles lois peut être regardée comme le culte le plus agréable à la divinité et comme la seule vraie religion : religion que nulle puissance et Dieu lui-même ne peut abolir, parce que le mal répugne à sa nature.
  - D- Les rois à cet égard n'ont-ils pas été quelquefois plus puissants que les Dieux?
- R- Parmi les princes, il en est sans doute qui violant les droits les plus saints de la propriété, ont attenté aux biens, à la vie, à la liberté de leurs sujets. Ils reçurent du ciel la puissance et non le droit de nuire. Ce droit ne fut conféré à personne. Peut-on croire qu'à l'exemple des esprits infernaux, les princes soient condamnés à tourmenter leurs sujets. Quelle affreuse idée de la souveraineté! faut-il accoutumer les peuples à ne voir qu'un ennemi dans leur monarque, et dans le sceptre que le pouvoir de nuire?

\*\*\*

On sent, par cette esquisse, le degré de perfection auquel un tel catéchisme pourrait porter l'éducation du citoyen; combien il éclairerait les sujets et le monarque sur leurs devoirs respectifs, et quelles idées saines enfin il leur donnerait de la morale.

Réduit-on au simple fait de la sensibilité physique le principe fondamental de la science des mœurs ? cette science devient à portée des hommes de tout âge et de tout esprit : tous peuvent en avoir la même idée.

Du moment où l'on regarde cette sensibilité physique comme le premier principe de la morale, ses maximes cessent d'être contradictoires; ses axiomes, enchaînés les uns aux autres supportent la démonstration la plus rigoureuse; ses principes enfin, dégagés des ténèbres d'une philosophie spéculative, sont clairs, et d'autant plus généralement adoptés, qu'ils découvrent plus sensiblement aux citoyens l'intérêt qu'ils ont d'être vertueux<sup>618</sup>.

618 Le besoin des vertus sociales peut être senti de l'enfance même. Veut-on graver profondément dans sa mémoire les principes de la justice? je voudrais que dans un tribunal créé à cet effet dans chaque collège, les enfants jugeassent eux-mêmes leurs différents; que les sentences de ce petit tribunal portées par appel devant les maîtres y fussent confirmées ou rectifiées, selon qu'elles seraient justes ou injustes; que dans ces mêmes collèges l'on apostât des hommes pour faire aux élèves de ces espèces d'injures et d'offenses dont l'injustice difficile à prouver, contraignît, et le plaignant de réfléchir sur sa cause pour la bien plaider, et le tribunal d'enfants de réfléchir sur cette même cause pour la bien juger.

Les élèves forcés par ce moyen de porter habituellement leurs regards sur les préceptes de la justice, en acquerraient bientôt des idées nettes. C'est par une méthode à-peu-près pareille que M. Rousseau donne à son *Émile* les premières notions de la propriété. Rien de plus ingénieux que cette méthode ; cependant on la néglige. M. Rousseau n'eût-il fait que cette seule découverte, je le compterais parmi les bienfaiteurs de l'humanité, et lui érigerais volontiers la statue qu'il demande.

L'on ne s'attache point assez à former le jugement des enfants. A-t-on chargé leur mémoire d'une infinité de petits faits, l'on est content. Que s'ensuit-il ? que l'homme est un prodige de babil dans son enfance, et de non-sens dans l'âge mûr.

Pour former le jugement d'un élève, que faut-il? le faire d'abord raisonner sur ce qui l'intéresse personnellement. Son esprit s'est-il étendu? il faut le lui faire appliquer à de plus grands objets. Exposer pour cet effet à ses yeux le tableau des lois et des usages des différents peuples ; l'établir juge de la sagesse, de la folie de ces usages, de ces lois, et lui en faire enfin peser la perfection ou l'imperfection à la balance du plus grand bonheur, et du plus grand intérêt de la république. C'est en méditant le principe de l'utilité nationale que l'enfant acquerrait des idées saines et générales de la morale. Son esprit d'ailleurs exercé sur ces grands objets en serait plus propre à toute espèce d'étude.

Plus l'application nous devient facile, plus les forces de notre esprit se sont accrues. On ne peut de trop bonne heure accoutumer l'enfant à la fatigue de l'attention, et pour lui en faire contracter l'habitude, il faut, quoi qu'en dise M. Rousseau, employer quelquefois le ressort de la crainte. Ce sont les maîtres justes et sévères qui forment en général les meilleurs élèves. L'enfant, comme l'homme, n'est mû que par l'espoir du plaisir et la crainte de la douleur. L'enfant n'est-il point encore sensible au

Quiconque s'est élevé à ce premier principe, voit, si je l'ose dire, du premier coup d'œil, tous les défauts d'une législation : il sait si la digue opposée par les lois aux passions contraires au bien public, est assez forte pour en soutenir l'effort ; si la loi punit et récompense dans cette juste proportion qui doit nécessiter les hommes à la vertu. Il n'aperçoit enfin dans cet axiome tant vanté de la morale actuelle

"Ne fais pas à autrui, ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait",

qu'une maxime secondaire, domestique, et toujours insuffisante pour éclairer les citoyens sur ce qu'ils doivent à leur patrie. Il substitue bientôt à cet axiome, celui qui déclare

"Le bien public, la suprême loi",

axiome qui renfermant d'une manière plus générale et plus nette tout ce que le premier a d'utile, est applicable à toutes les positions différentes où peut se trouver un citoyen, et convient également au bourgeois, au juge, au ministre, etc. C'est, si je l'ose dire, de la hauteur d'un tel principe, que descendant jusqu'aux conventions locales qui forment le droit coutumier de chaque peuple, chacun s'instruirait plus particulièrement de l'espèce de ses engagements, de la sagesse ou de la folie des usages, des lois, des coutumes de son pays, et pourrait en porter un jugement d'autant plus sain, qu'il aurait plus habituellement présent à l'esprit les grands principes, à la balance desquels on pèse la sagesse et l'équité même des lois.

On peut donc donner à la jeunesse des idées nettes et saines de la morale : à l'aide d'un catéchisme de probité, on peut donc porter cette partie de l'éducation au plus haut degré de perfection. Mais que d'obstacles à surmonter !

## **Chapitre 8**

## Intérêt du prêtre : premier obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

L'intérêt du clergé comme celui de tous les corps, change selon les lieux, les temps et les circonstances. Toute morale dont les principes sont fixes, ne sera donc jamais adoptée du sacerdoce. Il en veut une dont les préceptes obscurs, contradictoires et par conséquent variables, se prêtent à toutes les positions diverses dans lesquelles il peut se trouver.

plaisir, n'est-il point susceptible de l'amour de la gloire, est-il sans émulation? c'est la crainte du châtiment qui seul peut fixer son attention. La crainte est dans l'éducation publique une ressource à laquelle les maîtres sont indispensablement obligés de recourir, mais qu'ils doivent ménager avec prudence.

Il faut au prêtre une morale arbitraire<sup>619</sup> qui lui permette de légitimer aujourd'hui l'action qu'il déclarera demain abominable.

Malheur aux nations qui lui confient l'éducation de leurs citoyens! il ne leur donnera que de fausses idées de la justice : et mieux vaudrait ne leur en donner aucune. Quiconque est sans préjugés, est d'autant plus près de la vraie connaissance, et d'autant plus susceptible de bonnes instructions. Mais où trouver de telles instructions? dans l'histoire de l'homme, dans celle des nations, de leurs lois, et des motifs qui les ont fait établir. Or ce n'est pas dans de pareilles sources que le clergé permet de puiser les principes de la justice. Son intérêt le lui défend. Il sent qu'éclairés par cette étude, les peuples mesureraient l'estime ou le mépris dû aux diverses actions sur l'échelle de l'utilité générale. Et quel respect alors auraient-ils pour les Bonzes, les Bramines et leur prétendue sainteté? que fait au public leurs macérations, leur haire, leur aveugle obéissance? toutes ces vertus monacales ne contribuent en rien au bonheur national. Il n'en est pas de même des vertus d'un citoyen, c'est-à-dire, de la générosité, de la vérité, de la justice, de la fidélité à l'amitié, à sa parole, aux engagements pris avec la société dans laquelle on vit. De telles vertus sont vraiment utiles, et aussi nulle ressemblance entre un saint<sup>620</sup> et un citoyen vertueux.

Le clergé, pour qu'on le croie utile, prétendrait-il que c'est à ses prières, que c'est aux effets de la grâce que les hommes doivent leur probité<sup>621</sup>? L'expérience prouve que la probité de l'homme est l'œuvre de son éducation ; que le peuple est ce que le fait la sagesse de ses lois ; que l'Italie moderne a plus de foi et moins de vertus que

<sup>619</sup> Point de propositions évidentes que les théologiens ne rendent problématiques. On les a vu, selon les temps et les circonstances, tantôt soutenir que c'est au Prince, tantôt que c'est à la Loi qu'il faut obéir. Cependant ni la raison, ni l'intérêt même du Monarque, ne laissent de doute sur cet objet. Suivez la Loi, dit Louis XIII, malgré les ordres contraires que l'importunité peut quelquefois arracher au Souverain.

La Loi est censée la volonté réfléchie du Prince. Ces ordres ne sont réputés que la volonté de ses ministres et de ses favoris.

<sup>620</sup> On peut être religieux sous un gouvernement arbitraire, mais non vertueux ; parce que le gouvernement, en détachant l'intérêt des particuliers de l'intérêt public, éteint dans l'homme l'amour de la patrie. Rien, par conséquent, de commun entre la religion et la vertu.

<sup>621</sup> Qu'on quadruple les prêtres dans une Nation et les maréchaussées dans l'autre, quelle sera la moins infectée de voleurs ? Ce ne sera pas celle qu'on garnira de prêtres. Dix millions de dépense par an en cavaliers contiendront, par conséquent, plus de fripons et de scélérats que 150 millions par an en prêtres. Quelle épargne à faire pour une Nation! Quelle compagnie multipliée de brigands aussi à charge à l'État que tout un clergé!

l'ancienne ; et qu'enfin c'est toujours au vice de l'administration qu'on doit rapporter les vices des particuliers.

Un gouvernement cesse-t-il d'être économe? S'endette-t-il, fait-il de mauvaises affaires? comme le prodigue, commence-t-il par être dupe? il finit par être fripon. Les grands, en qualité de forts, s'y croient-ils tout permis? sont-ils sans justice et sans paroles? sous ce gouvernement, les peuples sont sans mœurs: ils s'accoutument bientôt à compter la force pour tout et la justice pour rien.

C'est à l'aide d'un catéchisme moral, c'est en y rappelant à la mémoire des hommes, et les motifs de leur réunion en société, et leurs conventions simples et primitives, qu'on pourrait leur donner des idées nettes de l'équité. Mais plus ce catéchisme serait clair, plus la publication en serait défendue. Ce catéchisme supposerait pour instituteurs de la jeunesse, des hommes instruis dans la connaissance du droit naturel, du droit des gens et des principales lois de chaque Empire. Or, de tels hommes transporteraient bientôt à la puissance temporelle la vénération conçue pour la spirituelle. Les prêtres s'opposeront donc toujours à la publication d'un tel ouvrage, et leurs criminelles oppositions trouveront encore des approbateurs. L'ambition sacerdotale se permet tout : elle calomnie, elle persécute, elle aveugle les hommes, et paraît toujours juste aux yeux de ses partisans.

Reproche-t-on au moine son intolérance et sa cruauté? il répond que son état l'exige, qu'il fait son métier. Est-il donc des professions où l'on ait le droit de faire le mal public? s'il en est, il faut les abolir. Tout homme n'est-il pas citoyen avant d'être citoyen de telle profession? S'il en était une qui pût excuser le crime, à quel titre eût-on puni Cartouche? il était chef d'une bande de brigands : il volait, il faisait son métier.

Le clergé n'a donc pas le droit, mais le pouvoir, de s'opposer à la perfection de la partie morale de l'éducation.

Déjà les prêtres redoutent un changement prochain dans l'instruction publique : mais leur crainte est panique. Qu'on est loin encore d'adopter un bon plan d'éducation! les hommes seront encore longtemps stupides. Que l'église catholique se rassure donc, et croie qu'en un siècle aussi superstitieux, ses ministres conserveront toujours assez de puissance pour s'opposer efficacement à toute réforme utile.

La nécessité seule peut triompher de leurs intrigues, peut opérer un changement désirable, mais inexécutable sans la faveur, la protection et le concours des gouvernements.

## **Chapitre 9**

# Imperfection de la plupart des gouvernements : second obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

Une mauvaise forme de gouvernement est celle où les intérêts des citoyens sont divisés et contraires, où la loi ne les force point également de concourir au bien général. Il est donc peu de bons gouvernements.

Dans les mauvais, quelles sont les actions auxquelles on donne le nom de vertueuses? serait-ce aux actions conformes à l'intérêt du plus grand nombre? ces actions y sont souvent déclarées criminelles par les édits des puissants et les mœurs du siècle. Or, quels préceptes honnêtes, en ces pays, donner aux citoyens, et quel moyen de les graver profondément dans leur mémoire?

Je l'ai déjà dit ; l'homme reçoit deux éducations :

Celle de l'enfance ; elle est donnée par les maîtres ;

Celle de l'adolescence ; elle est donnée par la forme du gouvernement où l'on vit, et les mœurs de sa nation.

Les préceptes de ces deux parties de l'éducation sont-ils contradictoires, ceux de la première sont nuls.

Ai-je dès l'enfance inspiré à mon fils l'amour de la patrie ? l'ai-je forcé d'attacher son bonheur à la pratique des actions vertueuses, c'est-à-dire, à des actions utiles au plus grand nombre ? si ce fils, à sa première entrée dans le monde, voit les patriotes languir dans le mépris, la misère et l'oppression ; s'il apprend que, haïs des grands et des riches, les hommes vertueux, tarés à la ville, sont encore bannis de la cour, c'est-à-dire, de la source des grâces, des honneurs et des richesses, qui, sans contredit, sont des biens réels ; il y a cent à parier contre un, que mon fils ne verra dans moi qu'un radoteur absurde, qu'un fanatique austère ; qu'il méprisera ma personne ; que son mépris pour moi réfléchira sur mes maximes, et qu'il s'abandonnera à tous les vices que favorise la forme du gouvernement et les mœurs de ses compatriotes.

Qu'au contraire, les préceptes donnés à son enfance lui soient rappelés dans son adolescence, et qu'à son entrée dans le monde, un jeune homme y voie les maximes de ses maîtres honorées de l'approbation publique; plein de respect pour ces maximes, elles deviendront la règle de sa conduite; il sera vertueux.

Mais dans un empire, tel que celui de la Turquie, que l'on ne se flatte point de former de pareils hommes. Toujours en crainte, toujours exposé à la violence, est-ce dans cet état d'inquiétude qu'un citoyen peut aimer la vertu et la patrie ? son souhait, c'est de pouvoir repousser la force par la force. Veut-il assurer son bonheur ? Peu lui importe d'être juste, il lui suffit d'être fort. Or, dans un gouvernement arbitraire, quel

est le fort ? celui qui plaît aux despotes et aux sous-despotes. Leur faveur est une puissance : pour l'obtenir, rien ne coûte. L'acquiert-on par la bassesse, le mensonge et l'injustice ? on est bas, menteur et injuste. L'homme franc et loyal, déplacé dans un tel gouvernement, y serait empalé avant la fin de l'année. S'il n'est point d'homme qui ne redoute la douleur et la mort, tout scélérat peut toujours, en ce pays, justifier la conduite la plus infâme.

Des besoins mutuels, dira-t-il, ont forcé les hommes à se réunir en société. S'ils ont fondé des villes, c'est qu'ils ont trouvé plus d'avantage à se rassembler qu'à s'isoler. Le désir du bonheur a donc été le seul principe de leur union. Or, ce même motif, ajoutera-t-il, doit forcer de se livrer au vice, lorsque, par la forme du gouvernement, les richesses, les honneurs et la félicité en sont les récompenses.

Quelque insensible qu'on soit à l'amour des richesses et des grandeurs, il faut, dans tout pays où la loi impuissante ne peut efficacement protéger le faible contre le fort, où l'on ne voit que des oppresseurs et des opprimés, des bourreaux et des pendus, que l'on recherche les richesses et les places, si non comme un moyen de faire des injustices, au moins comme un moyen de se soustraire à l'oppression.

Mais il est des gouvernements arbitraires où l'on prodigue encore des éloges à la modération des sages et des héros anciens ; où l'on vante leur désintéressement, l'élévation et la magnanimité de leur âme. Soit : mais ces vertus y sont passées de mode ; la louange des hommes magnanimes est dans la bouche de tous et dans le cœur d'aucun. Personne n'est dans sa conduite la dupe de pareils éloges.

J'ai vu des admirateurs des temps héroïques vouloir rappeler dans leurs pays les institutions des anciens : vains efforts. La forme des gouvernements et des religions s'y oppose. Il est des siècles où toute réforme dans l'instruction publique doit être précédée de quelque réforme dans l'administration et le culte.

À quoi se réduisent, dans un gouvernement despotique, les conseils d'un père à son fils ? à cette phrase effrayante : "Mon fils, sois bas, rampant, sans vertus, sans vices, sans talents, sans caractère. Sois ce que la cour veut que tu sois, et chaque instant de la vie souviens-toi que tu es esclave".

Ce n'est point, en un tel pays, à des instituteurs courageusement vertueux, qu'un père confiera l'éducation de ses enfants : il ne tarderait pas à s'en repentir. Je veux qu'un Lacédémonien eût, du temps de Xerxès, été nommé instituteur d'un seigneur Persan : que fût-il arrivé ? Qu'élevé dans les principes du patriotisme et d'une frugalité austère, le jeune homme odieux à ses compatriotes, eût, par sa probité mâle et courageuse, mis des obstacles à sa fortune. O Grec, trop durement vertueux, se fût alors écrié le père, qu'as-tu fait de mon fils! tu l'as perdu. Je désirais en lui cette médiocrité d'esprit, ces vertus molles et flexibles auxquelles on donne, en Perse, les noms de sagesse, d'esprit de conduite, d'usage du monde, etc. Ce sont de beaux noms,

diras-tu, sous lesquels la Perse déguise les vices accrédités dans son gouvernement. Soit : je voulais le bonheur et la fortune de mon fils ; son indigence ou sa richesse, sa vie ou sa mort, dépend du prince ; tu le sais : il fallait donc en faire un courtisan adroit, et tu n'en as fait qu'un héros et un homme vertueux.

Tel eût été le discours du père. Qu'y répondre ? Quelle plus grande folie, eussent ajouté les prudents du pays, que de donner l'éducation honnête et magnanime à l'homme destiné, par la forme du gouvernement, à n'être qu'un courtisan vil et un scélérat obscur! Que servait de lui inspirer l'amour de la vertu ? est-ce au milieu de la corruption qu'il pouvait la conserver ?

Il s'ensuit donc, qu'en tout gouvernement despotique, et qu'en tout pays où la vertu est odieuse au puissant, il est également inutile et fou de prétendre à la formation de citoyens honnêtes.

## Chapitre 10

# Toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation, en suppose une dans les lois et la forme du gouvernement.

Propose-t-on, dans un gouvernement vicieux, un bon plan d'éducation? se flatte-t-on de l'y faire recevoir? l'on se trompe. L'auteur d'un tel plan est trop borné dans ses vues, pour pouvoir en rien attendre de grand. Les préceptes de cette éducation nouvelle sont-ils en contradiction avec les mœurs et le gouvernement? ils sont toujours réputés mauvais. En quel moment seraient-ils adoptés? lorsqu'un peuple éprouve de grands malheurs, de grandes calamités, et qu'un concours heureux et singulier de circonstances fait sentir au prince la nécessité d'une réforme. Tant qu'elle n'est point sentie, on peut, si l'on veut, méditer les principes d'une bonne éducation. Leur découverte doit précéder leur établissement. D'ailleurs, plus l'on s'occupe d'une science, plus on y aperçoit de vérités nouvelles, plus on en simplifie les principes. Mais qu'on n'espère pas les faire adopter.

Quelques hommes illustres ont jeté de grandes lumières sur ce sujet, et l'éducation est toujours la même. Pourquoi ? c'est qu'il suffit d'être éclairé pour concevoir un bon plan d'instruction, et qu'il faut être puissant pour l'établir. Qu'on ne s'étonne donc pas si, dans ce genre, les meilleurs ouvrages n'ont point encore opéré de changement sensible. Mais ces ouvrages doivent-ils, en conséquence, être regardés comme inutiles ? non : ils ont réellement avancé la science de l'éducation. Un mécanicien invente une machine nouvelle : en a-t-il calculé les effets et prouvé l'utilité ? la science est perfectionnée. La machine n'est point faite : elle n'est encore d'aucun avantage au

public, mais elle est découverte. Il ne s'agit que de trouver le riche qui la fasse construire, et tôt ou tard ce riche se trouve.

Qu'une idée si flatteuse encourage les philosophes à l'étude de la science de l'éducation. S'il est une recherche digne d'un citoyen vertueux, c'est celle des vérités dont la connaissance peut être un jour si utile à l'humanité. Quel espoir consolant dans ses travaux, que celui du bonheur de la postérité! Les découvertes des philosophes sont, en ce genre, autant de germes, qui, déposés dans les bons esprits, n'attendent qu'un événement qui les féconde, et tôt ou tard cet événement arrive.

L'univers moral est aux yeux du stupide dans un état constant de repos et d'immobilité. Il croit que tout a été, est, et sera comme il est. Dans le passé et l'avenir, il ne voit jamais que le présent. Il n'en est pas ainsi de l'homme éclairé : le monde moral lui présente le spectacle toujours varié d'une révolution perpétuelle. L'univers, toujours en mouvement, lui paraît forcé de se reproduire sans cesse sous des formes nouvelles, jusqu'à l'épuisement total de toutes les combinaisons, jusqu'à ce que tout ce qui peut être, ait été, et que l'imaginable ait existé.

Le philosophe aperçoit donc, dans un plus ou moins grand lointain, le moment où la puissance adoptera le plan d'instruction présenté par la sagesse. Qu'excité par cet espoir, le philosophe s'occupe d'avance à saper les préjugés qui s'opposent à l'exécution de ce plan.

Veut-on élever un magnifique monument ? il faut, avant d'en jeter les fondements, faire choix de la place, abattre les masures qui la couvrent, en enlever les décombres. Tel est l'ouvrage de la philosophie. Qu'on ne l'accuse plus de rien édifier<sup>622</sup> : c'est elle qui maintenant substitue une morale claire, saine et puisée dans les besoins même de l'homme, à cette morale obscure, monacale et fanatique, fléau de l'univers présent et passé. C'est, en effet, aux philosophes qu'on doit cet unique et premier axiome de la morale :

"Que le bonheur public soit la suprême loi."

<sup>622</sup> On a dit longtemps des philosophes qu'ils détruisaient tout, qu'il n'édifiaient rien : on ne leur fera plus ce reproche. Au reste, ces Hercules modernes n'eussent-ils étouffé que des erreurs monstrueuses, ils eussent encore bien mérité de l'humanité. L'accusation portée contre eux, à cet égard, est l'effet *du besoin qu'en général les hommes ont de croire*, soit des vérités, soit des mensonges. C'est dans la première jeunesse qu'on leur fait contracter ce besoin, qui devient ensuite en eux une faculté toujours avide de pâture. Un philosophe brise-t-il une erreur, on est toujours prêt à lui dire : par quelle autre la remplacerez-vous ? Il me semble entendre un malade demander à son médecin : Monsieur, lorsque vous m'aurez guéri de ma fièvre, quelle autre incommodité y substituerez-vous ?

Peu de gouvernements sans doute se conduisent par cette maxime : mais, en imputer la faute aux philosophes, c'est leur faire un crime de leur impuissance. L'architecte a-t-il donné le plan, le devis et la coupe du palais ? il a rempli sa tâche : c'est à l'état d'acheter le terrain, et de fournir les fonds nécessaires à sa construction. Je sais qu'on la diffère longtemps ; qu'on étaie longtemps les vieux palais, avant d'en élever un nouveau. Jusque-là, les plans sont inutiles : ils restent dans le porte-feuille ; mais on les y trouve.

L'architecte de l'édifice moral, c'est le philosophe. Le plan est fait : mais la plupart des religions et des gouvernements s'opposent à son exécution. Qu'on lève ces obstacles qu'une stupidité religieuse ou tyrannique met au progrès de la morale, c'est alors qu'on pourra se flatter de porter la science de l'éducation au degré de perfection dont elle est susceptible.

Sans entrer dans le plan détaillé d'une bonne éducation, j'ai du moins indiqué en ce genre les grandes masses à réformer. J'ai montré la dépendance réciproque qui se trouve entre la partie morale de l'éducation et la forme différente des gouvernements. J'ai prouvé enfin que la réforme de l'une ne peut s'opérer que par la réforme de l'autre.

Cette vérité clairement démontrée, l'on ne tentera plus l'impossible. Assuré que l'excellence de l'éducation est dépendante de l'excellence des lois, l'on n'entreprendra plus de concilier les inconciliables.

Si j'ai marqué l'endroit de la mine où il faut fouiller, plus éclairés à ce sujet dans leur recherche, les savants à venir ne s'égareront plus dans des spéculations vaines, et je leur aurai épargné la fatigue d'un travail inutile.

## **Chapitre 11**

# De l'instruction, après qu'on aurait levé les obstacles qui s'opposent à ses progrès.

Les honneurs et les récompenses sont-ils, en un pays, toujours décernés au mérite ? l'intérêt particulier y est-il toujours lié à l'intérêt public ? l'éducation morale est nécessairement excellente, et les citoyens nécessairement vertueux.

L'homme (et l'expérience le prouve) est de sa nature imitateur et singe. Vit-il au milieu de citoyens honnêtes ? Il le devient, lorsque les préceptes des maîtres ne sont point contredits par les mœurs nationales ; lorsque les maximes et les exemples concourent également à allumer dans un homme le désir des talents et des vertus ; lorsque nos concitoyens ont le vice en horreur et l'ignorance en mépris, on n'est ni sot

ni méchant. L'idée de mérite s'associe dans notre mémoire à l'idée du bonheur ; et l'amour de notre félicité nous nécessite à l'amour de la vertu.

Que je voie les honneurs accumulés sur ceux qui se sont rendus utiles à la patrie ; que je ne rencontre partout que des citoyens sensés, et n'entende que des discours honnêtes ; j'apprendrai, si je l'ose dire, la vertu, comme on apprend sa propre langue, sans s'en apercevoir.

En tout pays, si l'on en excepte le sort, le méchant est celui que les lois et l'instruction rendent tel<sup>623</sup>.

J'ai montré que l'excellence de l'éducation morale dépend de l'excellence du gouvernement : j'en puis dire autant de l'éducation physique. Dans toute sage constitution, l'on se propose de former non-seulement des citoyens vertueux, mais encore des citoyens forts et robustes. De tels hommes sont, et plus heureux, et plus propres aux divers emplois auxquels l'intérêt de la république les appelle. Tout gouvernement éclairé rétablira donc les exercices de la gymnastique.

Quant à cette dernière partie de l'éducation, qui consiste à créer des hommes illustres dans les arts et les sciences, il est évident que sa perfection dépend encore de la sagesse du législateur. A-t-il affranchi les instituteurs du respect superstitieux conservé pour les anciens usages ? laisse-t-il un libre essor à leur génie ? les force-t-il, par l'espoir des récompenses, de perfectionner, et les méthodes d'instruction<sup>624</sup>, et le ressort de l'émulation ? il est impossible qu'encouragés par cet espoir, des maîtres instruits et dans l'habitude de manier l'esprit de leurs élèves, ne parviennent bientôt à donner à cette partie déjà la plus avancée de l'instruction, tout le degré de perfection dont elle est susceptible.

<sup>623</sup> Dans tout gouvernement où je ne puis être heureux que par le malheur des autres, je deviens méchant. Nul remède à ce mal qu'une réforme dans le gouvernement. Mais quel moyen de faire consentir les peuples à cette réforme, et de leur faire reconnaître le vice de leurs lois ? Que faire pour rendre la vue à des aveugles ? Je sais qu'on peut instruire les hommes par des livres ; mais la plupart ne lisent point. On peut encore les éclairer par des prédications ; mais les puissants défendent de prêcher contre des vices dont ils imaginent que l'existence leur est avantageuse. La difficulté d'instruire les peuples de leurs véritables intérêts s'opposant à toute sage réforme dans les gouvernements, y doit donc éterniser les erreurs.

<sup>624</sup> Supposons que l'étude de la langue latine fût aussi utile que peut-être elle l'est peu, et qu'on voulût dans le moindre temps possible en graver tous les mots dans la mémoire d'un enfant, que faire ? l'entourer d'hommes qui ne parlent que Latin. Si le voyageur jeté par la tempête sur une île dont il ignore la langue, ne tarde pas à la parler, c'est qu'il a le besoin et la nécessité pour maîtres. Or qu'on mette l'enfant le plus près possible de cette position ; il saura plus de latin en deux ans, qu'il n'en apprendrait en dix dans les collèges.

La bonne ou mauvaise éducation est presque en entier l'œuvre des lois. Mais, dirat-on, que de lumières pour les faire bonnes! Moins qu'on ne pense. Il suffit pour cet effet que le ministère ait intérêt et désir de les faire telles. Supposons d'ailleurs qu'il manque de connaissances, tous les citoyens éclairés et vertueux viendront à son secours. Les bonnes lois seraient faites, et les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction seront levés.

Mais ce qui sans doute est facile dans des sociétés faibles, naissantes et dont les intérêts sont encore peu compliqués, est-il possible dans des sociétés riches, puissantes et nombreuses ? Comment y contenir l'amour illimité des hommes pour le pouvoir ? Comment y prévenir les projets des ambitieux ligués pour s'asservir leurs compatriotes ? Comment enfin s'opposer toujours efficacement à l'élévation de ce pouvoir colossal et despotique, qui fondé sur le mépris des talents et de la vertu, fait languir les peuples dans l'inertie, la crainte et la misère ?

Dans de trop vastes empires, il n'est peut-être qu'un moyen de résoudre d'une manière durable le double problème d'une excellente législation et d'une parfaite éducation. C'est, comme je l'ai déjà dit, de subdiviser ces mêmes empires en un certain nombre de républiques fédératives, que leur petitesse défende de l'ambition de leurs concitoyens, et leur confédération de l'ambition des peuples voisins.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question. Ce que je me suis proposé dans cette section, c'est de donner des idées nettes et simples de l'éducation physique et morale ; de déterminer les diverses instructions qu'on doit à l'homme, au citoyen, et au citoyen de telle profession ; de désigner les réformes à faire dans les gouvernements ; d'indiquer les obstacles qui s'opposent maintenant aux progrès de la science de la morale, et de montrer enfin que ces obstacles levés, l'on aurait presqu'en entier résolu le problème d'une excellente éducation.

Je finirai ce chapitre par cette observation ; c'est que pour jeter plus de lumières sur un sujet si important, il fallait connaître l'homme :

Déterminer l'étendue des facultés de son esprit ;

Montrer les ressorts qui le meuvent ;

La manière dont ces ressorts sont mis en action;

Et faire enfin entrevoir au législateur de nouveaux moyens de perfectionner le grand œuvre des lois.

Ai-je sur ces objets divers révélé aux hommes quelques vérités neuves et utiles? j'ai rempli ma tâche ; j'ai droit à leur estime et à leur reconnaissance.

Entre une infinité de questions traitées dans cet ouvrage, une des plus importantes était de savoir si le génie, les vertus et les talents auxquels les nations doivent leur grandeur et leur félicité, étaient un effet de la différence des nourritures, des

tempéraments, et enfin des organes des cinq sens, sur lesquels l'excellence des lois et de l'administration n'a nulle influence ; ou si ce même génie, ces mêmes vertus et ces mêmes talents, étaient l'effet de l'éducation, sur laquelle les lois et la forme du gouvernement peuvent tout.

Si j'ai prouvé la vérité de cette dernière assertion, il faut convenir que le bonheur des nations est entre leurs mains, qu'il est entièrement dépendant de l'intérêt plus ou moins vif qu'elles mettront à perfectionner la science de l'éducation.

\*\*\*

Pour soulager la mémoire du lecteur, je terminerai cet ouvrage par la récapitulation des divers principes sur lesquels j'ai fondé mon opinion. Le lecteur en pourra mieux apprécier la probabilité.

\_\_\_\_\_

## Récapitulation

Après avoir, dans l'exposition de cet ouvrage, dit un mot de son importance, de l'ignorance où l'on est des vrais principes de l'éducation, enfin de la sécheresse de ce sujet et de la difficulté de le traiter, j'examine :

#### **Section 1**

"Si l'éducation nécessairement différente des divers hommes, n'est pas la cause de cette inégalité des esprits jusqu'à présent attribuée à l'inégale perfection des organes".

Je me demande à cet effet à quel âge commence l'éducation de l'homme et quels sont ses instituteurs.

Je vois que l'homme est disciple de tous les objets qui l'environnent, de toutes les positions où le hasard le place, enfin de tous les accidents qui lui arrivent.

Que ces objets, ces positions et ces accidents ne sont exactement les mêmes pour personne, et qu'ainsi nul ne reçoit les mêmes instructions.

Que, dans la supposition impossible où les hommes eussent les mêmes objets sous les yeux, ces objets ne les frappant point dans le moment précis où leur âme se trouve dans la même situation, ces objets en conséquence n'exciteraient point en eux les mêmes idées, et qu'ainsi la prétendue uniformité d'instruction reçue, soit dans les collèges, soit dans la maison paternelle, est une de ces suppositions dont l'impossibilité est prouvée, et par le fait, et par l'influence qu'un hasard indépendant des maîtres a et aura toujours sur l'éducation de l'enfance et de l'adolescence.

D'après ces données, je considère l'extrême étendue du pouvoir du hasard ; j'examine :

Si les hommes illustres ne lui doivent pas souvent leur goût pour tel ou tel genre d'étude et par conséquent leurs talents et leur succès en ce même genre.

Si l'on peut perfectionner la science de l'éducation sans resserrer les bornes de l'empire du hasard.

Si les contradictions actuelles aperçues entre tous les préceptes de l'éducation, n'étendent pas l'empire de ces mêmes hasards.

Si ces contradictions dont je donne quelques exemples, ne doivent point être regardées comme un effet de l'opposition qui se trouve entre le système religieux et le système du bonheur public.

Si l'on pourrait rendre les religions moins destructives de la félicité nationale et les fonder sur des principes plus conformes à l'intérêt général.

Quels sont ces principes.

S'il est possible qu'un prince éclairé les établisse.

Si parmi les fausses religions, il en est quelques-unes dont le culte ait été moins contraire au bonheur des sociétés, et par conséquent à la perfection de la science de l'éducation.

Si, d'après ces divers examens, et dans la supposition où tous les hommes auraient une égale aptitude à l'esprit, la seule différence de leur éducation ne devrait pas en produire une dans leurs idées et leurs talents. D'où il suit que l'inégalité actuelle des esprits ne peut être regardée dans les hommes communément bien organisés, comme une preuve démonstrative de leur inégale aptitude à en avoir.

J'examine:

#### **Section 2**

"Si tous les hommes communément bien organisés, n'auraient pas une égale aptitude à l'esprit."

Je conviens d'abord que toutes nos idées nous viennent par les sens : qu'en conséquence on a dû regarder l'esprit comme un pur effet, ou de la finesse plus ou moins grande des cinq sens, ou d'une cause occulte ou non déterminée, à laquelle on a vaguement donné le nom d'organisation.

Que pour prouver la fausseté de cette opinion, il faut recourir à l'expérience, se faire une idée nette du mot *esprit*, le distinguer de l'âme ; et cette distinction faite, observer :

Sur quel objet l'esprit agit;

Comment il agit;

Si toutes ces opérations ne se réduiraient pas à l'observation des ressemblances et des différences, des convenances et des disconvenances, que les objets divers ont entre eux et avec nous, et si par conséquent tous les jugements portés sur les objets physiques ne seraient pas de pures sensations.

S'il n'en serait pas de même des jugements portés sur les idées auxquelles on donne les noms d'abstraites, de collectives, etc.

Si, dans tous les cas juger et comparer serait autre chose que *voir alternativement,* c'est-à-dire, *sentir.* 

Si l'on peut éprouver l'impression des objets, sans cependant les comparer entre eux.

Si leur comparaison ne suppose point d'intérêt de les comparer.

Si cet intérêt ne serait pas la cause unique et ignorée de toutes nos idées, nos actions, nos peines, nos plaisirs, enfin de notre société.

Sur quoi, j'observe que cet intérêt prend, en dernière analyse, sa source dans la sensibilité physique ; que cette sensibilité, par conséquent, est le seul principe des idées et des actions humaines.

Qu'il n'est point de motif raisonnable pour rejeter cette opinion.

Que cette opinion une fois démontrée et reconnue pour vraie, on doit nécessairement regarder l'inégalité des esprits, comme l'effet :

Ou de l'inégale étendue de la mémoire ;

Ou de la plus ou moins grande perfection des cinq sens.

Que, dans le fait, ce n'est ni la grande mémoire, ni l'extrême finesse des sens, qui produit et doit produire le grand esprit.

Qu'à l'égard de la finesse des sens, les hommes communément bien organisés ne différent que dans la nuance de leurs sensations.

Que cette légère différence ne change point le rapport de leurs sensations entre elles ; que cette différence, par conséquent n'a nulle influence sur leur esprit, qui n'est et ne peut être que la connaissance des vrais rapports des objets entre eux.

Cause de la différence des opinions des hommes.

Que cette différence est l'effet de la signification incertaine et vague de certains mots : tels sont ceux

De bon, d'intérêt, et de vertu.

Que les mots précisément définis, et leur définition consignée dans un dictionnaire, toutes les propositions de morale, politique, et métaphysique deviennent aussi susceptibles de démonstrations que les vérités géométriques.

Que du moment où l'on attachera les mêmes idées aux mêmes mots, tous les esprits adopteront les mêmes principes, en tireront les mêmes conséquences.

Qu'il est impossible, puisque les objets se présentent à tous dans les mêmes rapports, qu'en comparant ces objets entre eux, les hommes (soit dans le monde physique, comme le prouve la géométrie ; soit dans le monde intellectuel, comme le prouve la métaphysique ;) ne parviennent aux mêmes résultats.

Que la vérité de cette proposition se prouve, et par la ressemblance des contes de fées, des contes philosophiques, des contes religieux de tous les pays, et par l'uniformité des impostures partout employées par les ministres des fausses religions, pour accroître et conserver leur autorité sur les peuples.

De tous ces faits il résulte que la finesse plus ou moins grande des sens ne changeant en rien la proportion dans laquelle les objets nous frappent, tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit.

Pour multiplier les preuves de cette importante vérité, je la démontre encore dans la même section par un autre enchaînement des propositions. Je fais voir que les plus sublimes idées, une fois simplifiées, sont, de l'aveu de tous les philosophes, réductibles à cette proposition claire : *le blanc est blanc et le noir est noir*.

Que toute vérité de cette espèce est à la portée de tous les esprits ; qu'il n'en est donc aucune, quelque grande et générale qu'elle soit, qui, nettement présentée et dégagée de l'obscurité des mots, ne puisse être également saisie de tous les hommes communément bien organisés. Or, pouvoir également atteindre aux plus hautes vérités, c'est avoir une égale aptitude à l'esprit. Telle est la conclusion de la seconde section.

#### **Section 3**

Son objet est la recherche des causes auxquelles on peut attribuer l'inégalité des esprits.

Ces causes se réduisent à deux.

L'une est le désir inégal que les hommes ont de s'éclairer.

L'autre, la diversité des positions où le hasard les place ; diversité de laquelle résulte celle de leur instruction et de leurs idées. Pour faire sentir que c'est à ces deux causes seules qu'on doit rapporter, et la différence, et l'inégalité des esprits, je prouve que la plupart de nos découvertes sont des dons du hasard.

Que les mêmes dons ne sont pas accordés à tous.

Que néanmoins ce partage n'est pas si inégal qu'on l'imagine.

Qu'à cet égard, c'est moins le hasard qui nous manque, que nous, si je l'ose dire, qui manquons au hasard.

Qu'à la vérité, tous les hommes communément bien organisés ont également d'esprit en puissance ; mais que cette puissance est morte en eux, lorsqu'elle n'est point mise en action par une passion telle que l'amour de l'estime, de la gloire, etc.

Que les hommes ne doivent qu'à de telles passions l'attention propre à féconder les idées que le hasard leur offre.

Que, sans passions, leur esprit peut, si l'on veut, être regardé comme une machine parfaite, mais dont le mouvement est suspendu, jusqu'à ce que les passions le lui rendent.

D'où je conclus que l'inégalité des esprits est, dans les hommes, le produit et du hasard et de l'inégale vivacité de leurs passions. Mais de telles passions seraient-elles en eux l'effet de la force de leur tempérament ? C'est ce que j'examine dans la section suivante.

## **Section 4**

J'y démontre :

Que les hommes communément bien organisés sont susceptibles du même degré de passion.

Que leur force inégale est toujours en eux l'effet de la différence des positions où le hasard les place.

Que le caractère original de chaque homme (comme l'observe Pascal) n'est que le produit de ses premières habitudes ; que l'homme naît sans idées, sans passions, et sans autres besoins que ceux de la faim et de la soif, par conséquent, sans caractère : qu'il en change souvent sans changer d'organisation ; que ces changements, indépendants de la finesse plus ou moins grande de ses sens, s'opèrent d'après des changements survenus dans sa position et ses idées.

Que la diversité des caractères dépend uniquement de la manière différente dont se modifie dans les hommes le sentiment de l'amour d'eux-mêmes.

Que ce sentiment, effet nécessaire de la sensibilité physique, est commun à tous ; qu'il produit dans tous l'amour du pouvoir.

Que ce désir y engendre l'envie, l'amour des richesses, de la gloire, de la considération, de la justice, de la vertu, de l'intolérance; enfin, toutes les passions factices dont les noms divers ne désignent que les diverses applications de l'amour du pouvoir.

Cette vérité prouvée, je montre, dans une courte généalogie des passions, que si l'amour du pouvoir n'est qu'un pur effet de la sensibilité physique, et si tous les hommes communément bien organisés sont sensibles, tous par conséquent sont susceptibles de l'espèce de passion propre à mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit.

Mais ces passions peuvent-elles s'allumer aussi vivement dans tous ? Ce qu'on peut assurer, c'est que l'amour de la gloire peut s'exalter dans l'homme au même degré de force que le sentiment de l'amour de lui-même ; c'est que la force de ce sentiment est, dans tous les hommes, plus que suffisant pour les douer du degré d'attention qu'exige la découverte des plus hautes vérités ; c'est que l'esprit humain, en conséquence, est susceptible de perfectibilité ; et qu'enfin, dans les hommes communément bien

organisés, l'inégalité des talents ne peut être qu'un pur effet de la différence de leur éducation, dans laquelle différence je comprends celle des positions où le hasard les place.

## **Section 5**

Ce que je m'y propose, c'est de montrer les erreurs et les contradictions de ceux qui, sur cette question, adoptent des principes différents des miens, et qui rapportent à l'inégale perfection des organes des sens, l'inégale supériorité des esprits.

Nul n'a, sur cette matière, mieux écrit que M. Rousseau; je le cite donc en exemple : je fais voir que, toujours contraire à lui-même, il regarde tantôt l'esprit et le caractère comme l'effet de la diversité des tempéraments, et tantôt adopte l'opinion contraire.

Que de ses contradictions à ce sujet, il résulte :

Que la vertu, l'humanité, l'esprit et les talents, sont des acquisitions.

Que la bonté n'est point le partage de l'homme au berceau.

Que les besoins physiques sont en lui des sentences de cruauté.

Que l'humanité, par conséquent, est toujours le produit, ou de la crainte, ou de l'éducation.

Que M. Rousseau, d'après ses premières contradictions, tombe sans cesse dans de nouvelles ; qu'il croit tour à tour l'éducation utile et inutile.

De l'heureux usage qu'on peut faire, dans l'instruction publique, de quelques idées de M. Rousseau.

Que, d'après cet auteur, il ne faut pas croire l'enfance et la première jeunesse sans jugement.

Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence ; qu'ils sont nuls.

Des éloges donnés par M. Rousseau à l'ignorance ; des motifs qui l'ont déterminé à s'en faire l'apologiste.

Que les lumières n'ont jamais contribué à la corruption des mœurs ; que M. Rousseau lui-même ne le croit pas.

Des causes de la décadence des empires : qu'entre ces causes, l'on ne peut citer la perfection des Arts et des Sciences.

Et que leur culture retarde la ruine d'un empire despotique.

## **Section 6**

J'y considère les divers maux produits par l'ignorance.

J'y prouve que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse.

Qu'elle n'assure point la fidélité des sujets.

Qu'elle juge, sans examen, les questions les plus importantes.

J'y cite celle du luxe en exemple.

Je prouve qu'on ne peut résoudre cette question, sans comparer une infinité d'objets entre eux.

Sans attacher d'abord des idées nettes au mot *luxe* ; sans examiner ensuite :

Si le luxe ne serait pas utile et nécessaire ; s'il suppose toujours intempérance dans une nation.

De la cause du luxe : si le luxe ne serait pas lui-même l'effet des calamités publiques dont on l'accuse d'être l'auteur.

Si, pour connaître la vraie cause du luxe, il ne faut pas remonter à la formation des sociétés ; y suivre les effets de la grande multiplication des hommes.

Observer si cette multiplication ne produit point entre eux division d'intérêt ; et cette division, une répartition trop inégale des richesses nationales.

Des effets produits, et par le partage trop inégal de l'argent, et par son introduction dans un empire.

Des biens et des maux qu'elle y occasionne.

Des causes de la trop grande inégalité des fortunes.

Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses dans les mêmes mains.

Des pays où l'argent n'a point de cours.

Quels sont, en ces pays, les principes productifs de la vertu.

Des pays où l'argent a cours.

Que l'argent y devient l'objet commun du désir des hommes, et le principe productif de leurs actions et de leurs vertus.

Du moment où, semblables aux mers, les richesses abandonnent certaines contrées.

De l'état où se trouve alors une nation.

Du stupide engourdissement qui y remplace la perte des richesses.

Des divers principes d'activité des nations.

De l'argent considéré comme un de ces principes.

Des maux qu'occasionne l'amour de l'argent.

Si, dans l'état actuel de l'Europe, le magistrat éclairé doit désirer le trop prompt affaiblissement d'un tel principe d'activité.

Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice, qu'on doit chercher le principe destructeur des empires.

Si l'on peut porter trop d'attention à l'examen des questions de cette espèce.

Si, dans telles questions, les jugements précipités de l'ignorance n'entraînent pas souvent une nation aux plus grands malheurs.

Si, conséquemment à ce que je viens de dire, l'on ne doit point haine et mépris aux protecteurs de l'ignorance, et généralement à tous ceux qui, s'opposant aux progrès de l'esprit humain, nuisent à la perfection de la législation, par conséquent, au bonheur public, uniquement dépendant de la bonté des lois.

## **Section 7**

Que c'est l'excellence des lois, et non, comme quelques-uns le prétendent, la pureté du culte religieux, qui peut assurer le bonheur et la tranquillité des peuples.

Du peu d'influence des religions sur les vertus et la félicité des nations.

De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif.

Qu'une religion vraiment utile forcerait les citoyens à s'éclairer.

Que les hommes n'agissent point conséquemment à leur croyance, mais à leur avantage personnel.

Que plus de conséquence dans leurs esprits, rendrait la religion papiste plus nuisible.

Qu'en général, les principes spéculatifs ont peu d'influence sur la conduite des hommes ; qu'ils n'obéissent qu'aux lois de leur pays et à leur intérêt.

Que rien ne prouve mieux le prodigieux pouvoir de la législation, que le gouvernement des Jésuites.

Qu'il a fourni à ces religieux les moyens de faire trembler les rois, et d'exercer les plus grands attentats.

Des grands attentats.

Que ces attentats peuvent être également inspirés par les passions de la gloire, de l'ambition et du fanatisme.

Du moyen de distinguer l'espèce de passion qui les commande.

Du moment où l'intérêt des Jésuites leur ordonne de grands forfaits.

Quelle secte en France pouvait s'opposer à leurs entreprises.

Que le jansénisme seul pouvait détruire les Jésuites.

Que, sans les Jésuites, on n'eût jamais connu tout le pouvoir de la législation.

Que, pour la porter à sa perfection, il faut, ou, comme un Saint Benoît, avoir un ordre religieux, ou, comme un Romulus ou un Penn, avoir un empire ou une colonie à fonder.

Qu'en toute autre position, le génie législatif, contraint par les mœurs et les préjugés déjà établis, ne peut prendre un certain essor, ni dicter des lois parfaites, dont l'établissement procurerait aux nations le plus grand bonheur possible.

Que, pour résoudre le problème de la félicité publique, il faudrait préliminairement connaître ce qui constitue essentiellement le bonheur de l'homme.

## **Section 8**

En quoi consiste le bonheur de l'individu, et, par conséquent, la félicité nationale, nécessairement composée de toutes les félicités particulières.

Que, pour résoudre ce problème politique, il faut examiner si, dans toute espèce de conditions, les hommes peuvent être également heureux, c'est-à-dire, remplir d'une manière également agréable tous les instants de leur journée.

De l'emploi du temps.

Que cet emploi est à peu près le même dans toutes les professions.

Que, si les empires ne sont peuplés que d'infortunés, c'est l'effet de l'imperfection des lois et du partage trop inégal des richesses.

Qu'on peut donner plus d'aisance aux citoyens ; que cette aisance modérerait en eux le désir trop excessif des richesses.

Des divers motifs qui maintenant justifient ces désirs.

Qu'entre ces motifs, un des plus puissants est la crainte de l'ennui.

Que la maladie de l'ennui est plus commune et plus cruelle qu'on ne l'imagine.

De l'influence de l'ennui sur les mœurs des peuples et la forme de leurs gouvernements.

De la religion et de ses cérémonies, considérées comme remède à l'ennui.

Que le seul remède à ce mal, sont des sensations vives et distinctes.

De là notre amour pour l'éloquence, la poésie et tous les arts d'agréments, dont l'objet est d'exciter de ces sortes de sensations.

Preuve détaillée de cette vérité.

Des arts d'agréments ; de leur impression sur l'opulent oisif ; qu'ils ne peuvent l'arracher à son ennui.

Que les plus riches sont, en général, les plus ennuyés, parce qu'ils sont plus passifs dans presque tous leurs plaisirs.

Que les plaisirs passifs sont, en général, les plus courts et les plus coûteux.

Qu'en conséquence, c'est aux riches que se fait le plus vivement sentir le besoin des richesses.

Qu'il voudrait toujours être mû, sans se donner la peine de se remuer.

Qu'il est sans motif pour s'arracher à une oisiveté à laquelle une fortune médiocre soustrait nécessairement les autres hommes.

De l'association des idées de bonheur et de richesse dans notre mémoire ; que cette association est un effet de l'éducation.

Qu'une éducation différente produirait l'effet contraire.

Qu'alors, sans être également riches et puissants, les citoyens seraient et pourraient même se croire également heureux.

De l'utilité éloignée de ces principes.

Qu'une fois convenu de cette vérité, on ne doit plus regarder le malheur comme inhérent à la nature même des sociétés, mais comme un accident occasionné par l'imperfection de leur législation.

## **Section 9**

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation.

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle et toute étude approfondie de la morale et de la politique.

De la haine de l'ignorant pour toute réforme.

De la difficulté de faire de bonnes lois.

Des premières questions à se faire à ce sujet.

Des récompenses, de quelque espèce qu'elles soient, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompront jamais les mœurs.

Du luxe de plaisir : que tout plaisir, décerné par la reconnaissance publique, fait chérir la vertu, fait respecter les lois, dont le renversement, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais l'effet de l'inconstance de l'esprit humain.

Des vraies causes des changements arrivés dans les lois des peuples.

Que ces changements prennent leur source dans l'imperfection de ces mêmes lois ; dans la négligence des administrations, qui ne savent ni contenir l'ambition des nations voisines par la terreur des armes, ni celle de leurs concitoyens par la sagesse

des règlements, et qui, d'ailleurs élevés dans des préjugés nuisibles, favorisent l'ignorance des vérités, dont la révélation assurerait la félicité publique.

Que la révélation de la vérité n'est jamais funeste qu'à celui qui la dit.

Que sa connaissance, utile aux nations, n'en troubla jamais la paix.

Qu'une des plus fortes preuves de cette assertion, est la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

Des gouvernements.

Que, dans aucun, le bonheur du prince n'est, comme on le croit, attaché aux malheurs des peuples.

Qu'on doit la vérité aux hommes.

Que l'obligation de la dire, suppose le libre usage des moyens de la découvrir.

Que, privées de cette liberté, les nations croupissent dans l'ignorance.

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

Que le législateur, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais forcé de sacrifier le bonheur de la génération présente à la génération future.

Qu'une telle supposition est absurde.

Qu'on doit d'autant plus exciter les hommes à la recherche de la vérité, qu'en général, plus indifférents pour elle, ils jugent une opinion vraie ou fausse, selon l'intérêt qu'ils ont de la croire telle.

Que cet intérêt leur ferait nier au besoin la vérité des démonstrations géométriques.

Qu'il leur fait estimer en eux la cruauté qu'ils détestent dans les autres.

Qu'il leur fait respecter le crime.

Qu'il fait les saints.

Qu'il prouve aux grands la supériorité de leur espèce sur celle des autres hommes.

Qu'il fait honorer le vice dans un protecteur.

Que l'intérêt du puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

Qu'un intérêt secret cacha toujours aux parlements la conformité de la morale des Jésuites et du papisme.

Que l'intérêt fait nier journellement cette maxime : "Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit."

Qu'il dérobe à la connaissance du prêtre honnête homme, et les maux produits par le catholicisme, et les projets d'une secte, intolérante parce qu'elle est ambitieuse, et régicide parce qu'elle est intolérante.

Des moyens employés par l'église pour s'asservir les nations.

Du temps où l'église catholique laisse reposer ses prétentions.

Du moment où elle les fait revivre.

Des prétentions de l'église, prouvées par le droit.

De ces mêmes prétentions prouvées par le fait.

Des moyens d'enchaîner l'ambition ecclésiastique.

Que le tolérantisme seul peut la contenir ; peut, en éclairant les esprits, assurer le bonheur et la tranquillité des peuples, dont le caractère est susceptible de toutes les formes que lui donnent les lois, le gouvernement, et surtout l'éducation publique.

## **Section 10**

De la puissance de l'éducation : des moyens de la perfectionner : des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science.

De la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, l'on tracerait le plan d'une excellente éducation.

De l'éducation.

Qu'elle peut tout.

Que les princes sont, comme les particuliers, le produit de leur instruction.

Qu'on ne peut attendre de grands princes, que d'un grand changement dans leur éducation.

Des principaux avantages de l'instruction publique sur la domestique.

Idée générale sur l'éducation physique de l'homme.

Dans quel moment et quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

De l'éducation relative aux diverses professions.

De l'éducation morale de l'homme.

Des obstacles qui s'opposent à la perfection de cette partie de l'éducation.

Intérêt du prêtre : premier obstacle.

Imperfection de la plupart des gouvernements : second obstacle.

Que toute réforme importante, dans la partie morale de l'éducation, en suppose une dans les lois et la forme du gouvernement.

Que, cette réforme faite, et les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction une fois levés, le problème de la meilleure éducation possible est résolu.

\_\_\_\_\_

Ce que je me propose dans les quatre chapitres suivants, c'est de prouver l'analogie de mes opinions avec celles de Locke ;

De faire sentir toute l'importance et l'étendue du principe de la sensibilité physique ;

De répondre au reproche de matérialisme et d'impiété ;

De montrer toute l'absurdité de telles accusations, et l'impossibilité pour tout moraliste éclairé d'échapper à cet égard aux censures ecclésiastiques.

# **Chapitre 1**

## De l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

L'esprit n'est que l'assemblage de nos idées. Nos idées, dit Locke, nous viennent par les sens ; et, de ce principe, comme des miens, l'on peut conclure que l'esprit n'est en nous qu'une acquisition.

Le regarder comme un pur don de la nature, comme l'effet d'une organisation singulière, sans pouvoir nommer l'organe qui le produit, c'est rappeler en philosophie les qualités occultes ; c'est croire sans preuve ; c'est un jugement hasardé.

L'expérience et l'histoire nous apprennent également que l'esprit est indépendant de la plus ou moins grande finesse des sens ; que les hommes de constitution différente, sont susceptibles des mêmes passions et des mêmes idées.

Les principes de Locke, loin de contredire cette opinion, la confirment ; ils prouvent que l'éducation nous fait ce que nous sommes : que les hommes ont entre eux d'autant plus de ressemblance, que leurs instructions sont plus les mêmes ; qu'en conséquence l'Allemand ressemble plus au Français qu'à l'Asiatique, et plus à l'Allemand qu'au Français ; qu'enfin si l'esprit des hommes est très-différent, c'est que l'éducation n'est la même pour aucun.

Tels sont les faits d'après lesquels j'ai composé cet ouvrage. Je le présente avec d'autant plus de confiance au public, que l'analogie de mes principes avec ceux de Locke m'assure de leur vérité.

Si je voulais me ménager la protection des Théologiens, j'ajouterais que ces mêmes principes sont les plus conformes aux idées qu'un chrétien doit se former de la justice de Dieu.

En effet, si l'esprit, le caractère et les passions des hommes dépendaient de l'inégale perfection de leurs organes, et que chaque individu fut une machine différente, comment la justice du ciel, ou même celle de la terre, exigerait-elle les mêmes effets de machines dissemblables? Dieu peut-il donner à tous la même loi, sans leur accorder à tous les mêmes moyens de la pratiquer?

Si la probité fine et délicate est de précepte, et si cette espèce de probité suppose souvent de grandes lumières, il faut donc que tous les hommes communément bien organisés soient doués par la Divinité d'une égale aptitude à l'esprit.

Qu'on n'imagine cependant pas que je veuille soutenir par des arguments théologiques la vérité de mes principes. Je ne dénonce point aux fanatiques ceux dont les opinions sur cet objet sont différentes des miennes. Les combattre avec d'autres armes que celles du raisonnement, c'est blesser par derrière l'ennemi qu'on n'ose regarder en face.

L'expérience et la raison sont les seuls juges de mes principes. La vérité en fût-elle démontrée, je n'en conclurais pas que ces principes dussent être immédiatement et universellement adoptés. C'est toujours avec lenteur que la vérité se propage. Le Hongrois croit aux Vampires longtemps après qu'on lui en a démontré la non-existence. L'ancienneté d'une erreur la rend longtemps respectable. Je ne me flatte donc pas de voir les hommes ordinaires abandonner, pour mes opinions, celles dans lesquelles ils ont été élevés et nourris.

Que de gens, intérieurement convaincus de la fausseté d'un principe, le soutiennent parce qu'il est généralement cru, parce qu'ils ne veulent point lutter contre l'opinion publique! Il est peu d'amateurs sincères de la vérité, peu de gens qui s'occupent vivement de sa recherche, et la saisissent lorsqu'on la leur présente. Pour oser s'en déclarer l'apôtre, il faut avoir concentré tout son bonheur dans sa possession.

D'ailleurs, à quels hommes est-il réservé de sentir d'abord la vérité d'une opinion nouvelle? au petit nombre de jeunes gens, qui, n'ayant à leur entrée dans le monde aucune idée arrêtée, choisissent la plus raisonnable. C'est pour eux et la postérité que le philosophe écrit. Le philosophe seul aperçoit dans la perspective de l'avenir le moment où l'opinion vraie, mais singulière et peu connue, doit devenir l'opinion générale et commune. Qui ne sait pas jouir d'avance des éloges de la postérité, et désire impatiemment la gloire du moment, doit s'abstenir de la recherche de la vérité; elle ne s'offrira point à ses yeux.

# **Chapitre 2**

## De l'importance et de l'étendue du principe de la sensibilité physique.

Qu'est-ce qu'une science? un enchaînement de propositions qui toutes se rapportent à un principe général et premier. La morale est-elle une science? oui ; si, dans la sensibilité physique, j'ai découvert le principe unique dont tous les préceptes de la morale soient des conséquences nécessaires. Une preuve évidente de la vérité de

ce principe, c'est qu'il explique toutes les manières d'être des hommes ; qu'il dévoile les causes de leur esprit, de leur sottise, de leur haine, de leur amour, de leurs erreurs et de leurs contradictions. Ce principe doit être d'autant plus facilement et universellement adopté, que l'existence de la sensibilité physique est un fait avoué de tous ; que l'idée en est claire, la notion distincte, l'expression nette, et qu'enfin nulle erreur ne peut se mêler à la simplicité d'un tel axiome.

La sensibilité physique semble être donnée aux hommes comme un ange tutélaire chargé de veiller sans cesse à leur conservation. Qu'ils soient heureux ; voilà peut-être le seul vœu de la nature et le seul vrai principe de la morale. Les lois sont-elles bonnes ? l'intérêt particulier ne sera jamais destructif de l'intérêt général : chacun s'occupera de sa félicité ; chacun sera fortuné et juste, parce que chacun sentira que son bonheur dépend de celui de son voisin.

Dans les sociétés nombreuses, où les lois sont encore imparfaites, si le scélérat, le fanatique et le tyran l'oublient ; que la mort frappe le scélérat, le fanatique et le tyran, et tout ennemi du bien public.

Douleur et plaisir sont les liens par lesquels on peut toujours unir l'intérêt personnel à l'intérêt national. L'une et l'autre prennent leur source dans la sensibilité physique. Les sciences de la morale et de la législation ne peuvent donc être que les déductions de ce principe simple. Je puis même ajouter que son développement s'étend jusqu'aux diverses règles des arts d'agréments, dont l'objet, comme je l'ai déjà dit, est d'exciter en nous des sensations. Plus elles sont vives<sup>625</sup>, plus l'ouvrage qui les produit parait beau et sublime.

La sensibilité physique est l'homme lui-même et le principe de tout ce qu'il est. Aussi ses connaissances n'atteignent-elles jamais au-delà de ses sens. Tout ce qui ne leur est pas soumis, est inaccessible à son esprit.

Les scolastiques cependant prétendent, sans ce secours, percer dans les royaumes intellectuels. Mais ces orgueilleux Sisyphe roulent une pierre qui retombe sans cesse sur eux. Quel est le produit de leurs vaines déclamations et de leurs éternelles disputes ? Qu'aperçoit-on dans leurs immenses volumes ? Un déluge de mots, étendu sur un désert d'idées.

À quoi se réduit la science de l'homme ? à deux sortes de connaissances.

L'une est celle des rapports que les objets ont avec lui.

L'autre est celle des rapports des objets entre eux.

<sup>625</sup> Dans la poésie, pourquoi le beau de sentiment et celui des images frappe-t-il plus généralement que le beau des idées ? c'est que les hommes sont sensibles avant d'être spirituels ; c'est qu'ils reçoivent des sensations avant de les comparer entre elles.

Or, qu'est-ce que ces deux sortes de connaissances, sinon deux développements divers de la sensibilité physique<sup>626</sup> ?

Mes concitoyens pourront, d'après cet ouvrage, voir mieux et plus loin que moi. Je leur ai montré le principe duquel ils peuvent déduire les lois propres à faire leur bonheur. Si sa nouveauté les étonne, et s'ils doutent de sa vérité, qu'ils essaient de lui en substituer un dont l'existence soit aussi universellement reconnue, dont ils aient une idée aussi claire, dont ils puissent tirer un aussi grand nombre de conséquences. S'il n'en est point de tel, qu'ils regardent donc la sensibilité physique comme la seule pierre de touche à laquelle on éprouvera désormais la vérité ou la fausseté de chaque proposition nouvelle de morale et de politique. Toute proposition sera réputée fausse, lorsqu'on ne pourra la déduire de cet axiome. L'erreur est la seule matière hétérogène à la vérité. Au reste, je ne suis point législateur, et j'occupe peu de place dans cet univers. Ce que je pouvais en faveur de mes concitoyens, c'était de consigner dans un ouvrage, l'unique principe de leurs connaissances. Je n'ai sans doute rien avancé, dans ce livre, de contraire à la vraie religion. Mais j'ai soutenu la nécessité de la tolérance. J'ai fait sentir les dangers auxquels la trop grande puissance du prêtre expose également et les princes et les nations. J'ai montré la barrière qu'on peut opposer à son ambition : je suis donc à ses yeux un impie. Le serai-je à ceux du public?

# **Chapitre 3**

## Des accusations de matérialisme et d'impiété, et de leur absurdité.

L'on peut, à Paris et à Lisbonne, redouter la haine théologique. Mais il est des pays où cette haine est impuissante, où le reproche d'impiété n'est plus de mode ; où toute accusation de cette espèce, devenue ridicule, est regardée comme l'expression vague de la fureur et de la stupidité monacale.

D'ailleurs, quelle impiété me reprocher? je n'ai, dans aucun endroit de cet ouvrage, nié la Trinité, la divinité de Jésus, l'immortalité de l'âme, la résurrection des morts, ni même aucun article du *credo papiste*: je n'ai donc point attaqué la religion.

Mais les jésuites ont accusé les jansénistes de matérialisme. Ils pourront donc aussi m'en accuser. Soit. Je me contenterai de leur répondre qu'ils n'ont point d'idées complètes de la matière ; qu'ils ne connaissent que des corps ; que le mot de

<sup>&</sup>lt;sup>626</sup> Si l'on regarde le principe de la sensibilité physique comme destructif de la doctrine enseignée sur l'âme, l'on se trompe. Si je suis sensible, c'est que j'ai une âme, un principe de vie et de sentiment, auquel on peut toujours donner le nom qu'on veut.

matérialiste est aussi obscur pour eux que pour moi ; que nous sommes à cet égard également ignorants, mais qu'ils sont plus fanatiques.

Tout livre conséquent est en horreur aux théologiens.

"La raison à leurs yeux n'est jamais catholique."

Ennemis nés de tout ouvrage raisonnable, peut-être anathématiseront-ils celui-ci. Cependant je n'y dis d'eux que le mal absolument indispensable. J'aurais pu m'écrier avec Saint Jérôme, que l'église est la *prostituée de Babylone*. Je ne l'ai point fait. Lorsque j'ai pris parti contre les prêtres, c'est en faveur des peuples et des souverains. Lorsque j'ai plaidé la cause de la tolérance, c'est pour leur épargner de nouveaux forfaits.

Mais, diront-ils, qu'on établisse la tolérance, que l'église modèle sa conduite sur celle de Jésus, sous quel prétexte pourra-t-elle emprisonner les citoyens, les brûler, assassiner les princes, etc. ? L'église moins redoutée, serait alors moins respectée. Or, que lui importe l'exemple de Jésus ? Ce qu'elle désire, c'est d'être puissante. La preuve,

C'est l'approbation donnée par elle à la morale des Jésuites.

C'est le titre de vice-Dieu accordé par elle à son chef.

C'est enfin la croyance de son infaillibilité devenue article de foi en Italie, malgré cet acte formel de l'écriture, *tout homme est menteur*.

Sans un motif d'ambition, le prêtre eût-il affirmé que le pape tient le milieu entre l'homme et Dieu, *nec Deus*, *nec homo*, *quia neuter est*, *sed inter utrumque*<sup>627</sup>? Sans un pareil motif, le pape eût-il souffert qu'on le traitât de *demi-Dieu*? Eût-il permis qu'Etienne Patracene écrivit qu'en lui pape réside tout pouvoir sur les puissances du ciel et de la terre, *in papa est omnis potestas*, *suprà omnes potestates tàm cœli quàm terræ*? Boniface VIII, dans une assemblée tenue à Rome à l'occasion du jubilé, eût-il dit : je suis empereur, j'ai tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, *Ego sum Pontifex et Imperator*, *terrestre ac cœleste imperium habeo*<sup>628</sup>? Ce Pape eût-il approuvé la phrase du droit canon où il est appelé *Dominus Deus noster*, le Seigneur notre Dieu? Nicolas se fût-il glorifié d'avoir été nommé Dieu par Constantin (canon, *satis evidenter*, dist. 96)? Les théologiens<sup>629</sup> eussent-ils déclaré dans d'autres canons,

<sup>627</sup> Ni Dieu, ni homme, parce qu'il n'est ni l'un ni l'autre, mais entre l'un et l'autre.

<sup>628</sup> Je suis souverain Pontife et Empereur, je possède le pouvoir suprême terrestre et céleste.

<sup>629</sup> Un des Docteurs canoniques plus hardi encore a dit : *Papa est suprà me, extrà me, Papa est omnis et suprà omnia, Papa est dominus dominantium, Papa potest mutare quadrata rotundis.* C'est-à-dire, le Pape est dans moi, hors de moi, le Pape est tout, au-dessus de tout. Il est Seigneur des

"que le Pape est autant au-dessus de l'empereur que l'or pur est au-dessus du plomb vil : que les empereurs reçoivent leur autorité du pape, comme la lune reçoit sa lumière du soleil, que les empereurs, par conséquent, ne seront jamais que les lunes"?

Les Prêtres enfin, pour justifier leur intolérance, eussent-ils, de la divinité, fait un tyran injuste, vengeur et colère? Eussent-ils accumulé sur Dieu tous les vices des hommes<sup>630</sup>?

Si tout moyen d'acquérir du pouvoir parait légitime au Sacerdoce, tout obstacle mis à l'accroissement de son pouvoir lui parait une impiété. Je suis donc impie à ses yeux. Or tel est, en certains pays, la puissance du prêtre sur les princes, qu'il peut à son gré les irriter contre les écrivains mêmes qui défendent les droits de leur couronne. Que de dévotes, d'ailleurs, ne peut-il pas ameuter contre un auteur!

J'ai lu le conte des oies couleur de rose de Crébillon, et dans le monde j'ai toujours vu ce troupeau aimable et dévot dirigé par un moine stupide, crasseux et méchant. Les oies pensent toujours d'après lui ; elles voient l'impiété partout où il veut la leur montrer.

Au reste, ce reproche n'est pas le seul qu'on me fera. L'esclave et le courtisan m'accuseront d'avoir mal parlé du pouvoir arbitraire. Je l'ai peint sans doute sous ses véritables couleurs, mais par amour pour les peuples, et pour les princes eux-mêmes. Tout souverain, comme le prouve l'histoire, est, ou dans la dépendance de l'armée, s'il porte le sceptre du pouvoir arbitraire<sup>631</sup>, ou dans la dépendance de la loi, s'il

Seigneurs, et d'un quarré il peut faire un cercle. Quelle proposition plus impie, si, de l'aveu même des théologiens, la Divinité ne peut faire un bâton sans deux bouts!

630 Peu de nations, disent les voyageurs, honorent le diable sous son vrai nom : mais beaucoup l'honorent sous celui de Dieu. Un peuple adore-t-il un être dont les lois sont incompréhensibles : cet être exige-t-il la croyance de l'incroyable ? Commande-t-il l'impraticable, punit-il une faiblesse par des tourments éternels ? Damne-t-il enfin l'homme vertueux pour n'avoir pas fait l'impossible ? Il est évident que sous le nom de Dieu, c'est le diable qu'un tel peuple adore. Voyez le livre *on false Religion*, d'où j'ai tiré ce passage.

631 On peut distinguer deux sortes de despotisme,

L'un est puissance,

L'autre est pratique.

Cette distinction neuve est féconde en conséquence.

Un Prince est despote en puissance, lorsqu'il a, par le nombre de ses troupes, par l'avilissement des esprits et des âmes, acquis le pouvoir nécessaire pour disposer à son gré des biens, de la vie, et de la liberté de ses sujets.

commande dans une monarchie modérée. Or, de ces deux dépendances, quelle est la plus désirable pour un prince ? Quelle est celle où sa personne est la moins exposée ? La dernière.

Les lois gouvernent un peuple libre.

Les délations, la force et l'atrocité gouvernent les peuples esclaves. Et chez eux l'intrigue domestique et le caprice de l'armée décident souvent de la vie du monarque.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

En matière politique, un mot suffit pour éclairer les hommes. Il n'en est pas de même en matière religieuse. Le jour de la raison passe rarement jusqu'aux dévots<sup>632</sup>. Puissent-ils désormais, plus instruits, reconnaître enfin qu'il n'est point d'ouvrage à l'abri d'une accusation d'impiété.

Tant que le prince n'use point de ce pouvoir, tant que les peuples n'en souffrent point, ils croient leur gouvernement bon ; ils restent tranquilles.

Mais lorsque après avoir acquis le pouvoir de nuire, le prince met ce pouvoir en pratique et qu'il dépouille les citoyens de toutes leurs propriétés, alors ils s'irritent; ils voudraient secouer le joug qui les opprime : il est trop tard. C'était dans le germe de cette puissance illimitée qu'il fallait étouffer les maux qu'ils éprouvent.

 $^{632}$  Aboulola, le plus fameux des poètes Arabes, n'avait nulle opinion des lumières des dévots. Voici la traduction de quelques unes de ses stances.

Issa est venu ; il a aboli la loi de Moussai.

Mahomet l'a suivi : il a introduit par jour cinq prières.

Ses sectateurs prétendent qu'il ne viendra plus d'autre prophète.

Ils s'occupent inutilement à prier depuis le matin jusqu'au soir.

Dites-moi maintenant depuis que vous vivez dans l'une de ces lois, jouissez-vous plus ou moins du soleil et de la lune ?

Si vous me répondez impertinemment, j'élèverai ma voix contre vous ; mais si vous me parlez de bonne foi, je continuerai de parler tout bas.

Les chrétiens errent çà et là dans leurs voies, et les Musulmans sont tout à fait hors du chemin.

Les Juifs ne sont plus que des momies, et les Mages de Perse que des rêveurs.

Le monde se partage en deux classes d'hommes.

Les uns ont de l'esprit et point de religion.

Les autres de la religion et point d'esprit.

# **Chapitre 4**

# De l'impossibilité pour tout moraliste éclairé d'échapper aux censures ecclésiastiques.

Un homme défend-il les intérêts du peuple ? Il nuit à ceux de l'église. Elle cherche un prétexte pour l'accuser ; et ce prétexte ne manque jamais.

Les écritures sont le livre de Dieu, et leurs diverses interprétations forment les différentes sectes du christianisme. C'est donc sur les écritures que sont fondées les hérésies.

Jésus favorise celle des Ariens, lorsqu'il dit, "mon père est plus grand que moi"; Jésus change toutes nos idées sur la divinité, lorsqu'il semble la regarder comme l'auteur du mal, et qu'il dit dans le *Pater*, *Et ne nos inducas in tentationem*, et ne nous induisez pas à la tentation. Or si dans le *Pater* même, on lit une proposition aussi singulière, dans quel ouvrage humain la haine et la malignité monacale ne trouvera-t-elle point d'hérésie? Ecrit-on en faveur de l'humanité? L'intérêt sacerdotal s'en irrite, et c'est alors qu'il faut s'écrier avec le prophète, *Libera opus meum à labiis iniquis et à linguâ dolosâ*<sup>633</sup>. Si l'on tirait de cet ouvrage quelques conséquences malsonnantes, je n'en serais donc pas surpris. Ce que Dieu n'a point fait dans les écritures, je ne l'ai certainement pas fait dans ce livre. Je n'ai point ce sot et blasphématoire orgueil. Quelle est, dans la géométrie même, la proposition dont on ne pût au besoin déduire quelque conséquence absurde et même impie!

Le point mathématique, par exemple, n'a selon les géomètres, ni longueur, ni largeur, ni profondeur ; or, la ligne est le composé d'un certain nombre de points ; la surface d'un certain nombre de lignes ; le cube d'un certain nombre de surfaces. Si le point mathématique est sans étendue, il n'est donc ni lignes, ni surfaces, ni cubes ; il n'existe donc ni corps, ni objets sensibles ; il n'est donc point de châteaux, dans ces châteaux de bibliothèques, dans ces bibliothèques de livres, et parmi ces livres, d'écritures et de révélations.

Épargne à mon ouvrage les lèvres des malveillants et la langue des fourbes. Que de libelles théologiques contre le livre de l'*Esprit*! Quel était le crime de l'auteur? D'avoir révélé le secret de l'église qui consiste à abrutir les hommes pour en tirer le plus d'argent et de respect possible. Quelques prêtres honnêtes prirent la défense de cet ouvrage, mais en trop petit nombre. Dans le clergé ils n'eurent point la pluralité des voix. Ce fut surtout l'archevêque de Paris qui pressa la Sorbonne de s'élever contre l'Esprit qu'elle n'entendait pas. C'était le Prophète Balaam qui monté sur son ânesse la presse d'avancer, sans apercevoir l'esprit ou l'ange qui l'arrête.

Si telle est la conséquence immédiate de la définition du point mathématique, quel livre est à l'abri du reproche d'impiété! Le système de la grâce n'en est pas lui-même exempt. Les théologiens y soutiennent à la fois qu'en qualité de juste, Dieu accorde à tous la grâce suffisante, et cependant que cette grâce suffisante ne suffit pas. Quelle contradiction absurde et impie!

S'agit-il de religion ? Les principes ne doivent jamais porter de conséquence. L'on n'est point incrédule, lorsqu'on n'a point nié formellement et positivement quelque article de foi.

Que les moines et les prêtres daignent en vrais chrétiens, interpréter charitablement ce qui peut se glisser de louche dans un ouvrage philosophique : ils n'y verront rien que d'orthodoxe.

J'ai dans celui-ci plaidé la cause de la tolérance et par conséquent de l'humanité : mais est-on athée parce qu'on est humain ?

Si j'écoutais moins ma raison, peut-être à l'exemple des jansénistes, soumettrais-je cet ouvrage à la décision du premier concile, et prierais-je le lecteur de voir jusqu'à ce moment par ses yeux, et de juger par sa raison. Ce que je puis lui certifier, c'est qu'en composant ce livre, mon objet fut d'assurer le bonheur des peuples et la vie des souverains. Si j'ai blessé l'orgueil ecclésiastique, c'est que j'ai mieux aimé, comme Lucien, "déplaire en disant la vérité, que de plaire en contant des fables".

Qu'on découvre quelques erreurs dans cet ouvrage, je me rendrai toujours ce témoignage, que je n'ai pas du moins erré dans l'intention; que j'ai dit ce que j'ai cru vrai et utile aux particuliers et aux nations. Quel sera donc mon ennemi? Qui s'élèvera contre moi? Celui-là seul qui hait la vérité et veut le malheur de sa Patrie. Au reste, que les papistes me calomnient, je m'écrierai avec le prophète : *Maledicent illi*, *tu Domine*, *benedices*<sup>634</sup>.

Ce dont j'avertis le clergé de France en particulier ; c'est que sa fureur immodérée et ridicule contre les lettres, le rend suspect et odieux à l'Europe. Un homme fait un livre : ce livre est plein de vérités ou d'erreurs. Dans le premier cas, pourquoi sous le nom de cet auteur, persécuter la vérité elle-même ? Dans le second cas, pourquoi punir dans un écrivain des erreurs à coup sûr involontaires. Quiconque n'est ni gagé, ni homme de parti, ne se propose que la gloire pour récompense de ses travaux. Or, la gloire est toujours attachée à la vérité. Qu'en la cherchant, je tombe dans l'erreur : l'oubli où s'ensevelit mon nom et mon ouvrage, est mon supplice, et le seul que je mérite.

Veut-on que la mort soit la punition d'un raisonnement hasardé ou faux : quel écrivain est assuré de sa vie et qui lui jettera la première pierre ? Que se proposent les

<sup>634</sup> Ceux-là médiront ; toi Seigneur, tu loueras.

prêtres en demandant le supplice d'un auteur ? Poursuivent-ils une erreur avec le fer et le feu ? Ils l'accréditent. Poursuivent-ils une vérité avec le même acharnement ? Ils la propagent plus rapidement. Que prouve jusqu'ici la conduite du clergé papiste ? Rien, sinon qu'il persécute et persécutera toujours la vérité. Plus de modération sans doute lui siérait mieux. Elle est décente en tous les temps, et nécessaire dans un siècle où la cruauté irrite les esprits et ne les soumet pas.

Virtus non territa monstris<sup>635</sup>.

\_\_\_\_\_

486

<sup>&</sup>lt;sup>635</sup> Le mérite ne craint pas les monstres.

# Le Bonheur

# Poème allégorique en 4 chants.

Le Bonheur est l'objet des désirs de tous les hommes, et non pas de leurs réflexions. En le cherchant sans cesse, ils s'instruisent peu des moyens de l'obtenir ; et il ne leur a fait faire jusqu'à présent que quelques maximes, quelques chansons, et peu d'ouvrages.

Les Philosophes de l'antiquité s'occupaient beaucoup de cet objet important ; mais ils ont donné plus de phrases que d'idées. Il y a bien de l'esprit dans les Traités *de vitâ beatâ*, *de tranquillitate animi*, de Sénèque, et très peu de Philosophie.

Les Moralistes modernes soumis à la superstition qui ne peut régner sur l'homme qu'autant qu'elle le rabaisse et l'épouvante, ont fait la satyre de la nature humaine, et non son histoire ; ils promettent de la peindre, et ils la défigurent : ils exilent le Bonheur dans le Ciel, et ne supposent pas qu'il habite la terre. C'est par le sacrifice des plaisirs qu'ils nous proposent de mériter ce bonheur, qu'ils ont placé au-delà de la vie. Chez eux le présent n'est rien, l'avenir est tout, et dans les plus belles parties du monde, la science du salut a été cultivée au dépens de la science du Bonheur.

Quelques Philosophes modernes ont fait de petits Traités sur le Bonheur ; les plus célèbres sont ceux de Fontenelle et de Maupertuis.

Fontenelle qui n'a été longtemps qu'un bel-esprit, n'était pas encore Philosophe quand il a fait son traité. Il ne savait pas alors généraliser ses idées ; il répand dans son Ouvrage quelques vérités utiles et finement aperçues : mais il arrange son système pour son caractère, ses goûts et sa situation. Dans ce système, les âmes sensibles ne trouvent rien pour elles : il apprend peu de choses sur la manière de rendre le Bonheur plus général, et nous dit seulement comment Fontenelle était heureux.

Maupertuis, esprit chagrin et jaloux, malheureux, parce qu'il n'était pas le premier homme de son siècle; Maupertuis, avec le secours de deux ou trois définitions fausses, en donnant nos désirs pour de tourments, le travail pour un état de souffrance, nos espérances pour des sources de douleur, nous représente comme accablés sous le poids de nos maux. Selon lui, l'existence est un mal; et en parlant du Bonheur, il paraît tenté de se pendre.

Après ces tristes et vains raisonneurs, et d'autres dont nous ne parlerons pas, on doit entendre avec plaisir un vrai Philosophe, un homme aimable, aimé et heureux, parler du Bonheur; et nous pensons que le public ne verra pas sans intérêt le Poème que nous lui présentons.

On y trouve une saine Philosophie, de grandes idées, des tableaux sublimes, de la verve, de l'énergie, une foule d'images et de vers heureux. Si le plan ne se trouve pas exactement rempli, s'il y a des négligences dans les détails, quelques tours, quelques expressions prosaïques ; si l'harmonie n'est pas toujours assez variée et assez vraie, ces défauts sont expiés par des beautés de la première classe. Les mêmes défauts se trouvent dans le Poème de Lucrèce, rempli d'ailleurs d'une fausse Philosophie ; et cependant ce Poème a franchi avec gloire le long espace de vingt siècles.

Lucrèce et Helvétius sont morts avant d'avoir achevé leurs Poèmes. Nous espérons que le Français sera traité avec la même indulgence que le Romain a obtenu de son siècle et de la postérité. Il l'a mérité par cet amour de l'Humanité, ce désir du bonheur des hommes qui est répandu dans cet ouvrage, comme dans le livre de l'Esprit, et qui anima l'Auteur dans tout le cours de sa vie.

\_\_\_\_\_

# **Chant premier**

# Argument

Le Poète cherche dans quel état et dans quelle sorte de biens la Nature a placé le Bonheur. Il interroge la Sagesse, qui lui montre les avantages et les inconvénients de ce que l'homme appelle des biens : d'abord les plaisirs de l'amour ; il rendent l'homme heureux pendant quelques moments ; mais le dégoût et l'ennui les suivent ; et ceux qui se sont trop abandonnés à ces plaisirs, se trouvent, dans un âge avancé, sans ressource pour le Bonheur. La Sagesse lui montre les plaisirs et les troubles de l'ambition, ses ravages et ses crimes. Le Poète conclut que, si les grandeurs sont une source de plaisir, elles donnent encore moins le Bonheur que les voluptés des sens.

\*\*\*

Plongé dans les ennuis, l'homme, disais-je un jour, Est-il donc au malheur condamné sans retours? Quels courants orageux, ô puissante Sagesse, De l'île du bonheur me repoussent sans cesse! Que d'écueils menaçants en défendent les bords! Je vous tous les mortels, jetés loin de ses ports, Voguer au gré des vents et sans mats et sans voiles. Si leur vaisseau perdu méconnaît les étoiles, Viens me servir de guide ; eh ! que puis-je sans toi ? Défends, et fais briller ton flambeau devant moi. Séduit par une longue et trop vaine espérance, J'erre dans les détours d'un labyrinthe immense. Est-ce dans les plaisirs, est-ce dans la grandeur, Que l'homme doit poursuivre et trouver le bonheur? Sagesse, c'est à toi de résoudre mes doutes : De la félicité tu peux m'ouvrir les routes. Je dis: un doux sommeil appesantit mes yeux; Et descendu soudain de la voûte des cieux, Un songe bienfaiteur, dans l'azur d'une nue,

Présente à mes regards la Sagesse ingénue : Simple dans ses discours, aimable en son accueil, Elle n'affecte point un pédantesque orgueil. D'une fausse vertu dédaignant l'imposture, Elle-même applaudit aux leçons d'Épicure. Indulgente aux humains, de sa paisible cour, Elle n'écarte point et les jeux et l'amour. Mortel! je viens, dit-elle, apaiser tes alarmes; De tes humides yeux je viens sécher les larmes ; T'apprendre qu'au hasard tu diriges tes pas, Et cherche le bonheur où le bonheur n'est pas. Je me trouve à ces mots au centre d'un bocage ; Une onde vive et pure en rafraîchit l'ombrage. Sous un berceau de myrthe est un trône de fleurs, Dont l'art a marié les brillantes couleurs. Là, du chant des oiseaux mon oreille est charmée. Là, d'arbuste fleuris la terre est parfumée ; Leurs esprits odorants, leur ombre, leur fraîcheur, Tout invite à l'amour et mes sens et mon cœur ; Dans ces lieux enchantés tout respire l'ivresse. C'est ici, dit mon guide, où règne la mollesse. Je la vois : que d'attraits à mes regards surpris! Les roses de son teint en animent les lys. Sur l'albâtre d'un bras sa tête se repose. Son corps est demi-nu; sa bouche demi-close; Et tandis que son œil, qu'enflamme le désir, Sur son sein palpitant appelle le plaisir, Des zéphires indiscrets l'haleine caressante Soulèvent son écharpe et sa robe flottante. Sa coquette pudeur, aux transports des amants, Oppose ces dédains, ces refus agaçants, Ces cris entrecoupés, cette faible défense, Qui flattant leur espoir et provocant l'offense, Au désir enhardi permet de tout tenter. Quel nouveau charme ici me force à m'arrêter?

Ces nymphes en chantant l'amour et son délire, Trop jeunes pour jouir, s'exercent à séduire. L'une d'un pied léger suit un Faune amoureux, Et ses rapides pas ont devancé mes yeux. En déployant ses bras, balancés par les grâces, L'autre entraîne en riant son amant sur ses traces : Modeste dans ses vœux, il demande un baiser Qu'elle laisse ravir et feint de refuser. Aux pieds d'Omphale, ici, je vois filer Alcide. Plus loin, Renaud, conduit sous le berceau d'Armide S'applaudit dans ses bras de l'oubli du devoir. Il ne voit point encore ce magique miroir, Qui doit, en lui montrant sa honte et sa faiblesse, L'arracher pour jamais des bras de la mollesse. De son trône ombragé par un feuillage épais, L'œil découvre des bois partagés en bosquets ; Arène des plaisirs, voluptueux théâtre, Où variant ses jeux, la vive Hébé folâtre. Là, conduit par les ris, je m'avance, et je vois Des belles s'enfoncer dans l'épaisseur d'un bois, Fuir le jour, et tomber sur un lit de fougères. Leurs appâts sont voilés d'une gaze légère ; Obstacle aux doux plaisirs, mais obstacle impuissant, Le voile est déchiré, l'amour est triomphant. L'amant donne et reçoit mille baisers de flamme, Sur sa brûlante lèvre il sent errer son âme, De ses soupirs pressés le bosquet retentit. Dans les bras du plaisir la beauté s'embellit. Plus loin, près d'un ruisseau, son les jeux de la lutte ; C'est là qu'à son amant une amante dispute Ce myrthe, ces faveurs que sa main veut cueillir; Je les vois tour à tour s'approcher et se fuir. La Nymphe cède enfin sur l'arène étendue. Que de secrets appâts sont offert à la vue! Aux prières, aux cris, sa pudeur a recours ;

Vains efforts! le ruisseau réfléchit leurs amours. Vainement sa Naïade en ses grottes profondes Dérobe ses beautés sous le cristal des ondes. L'amour plonge, l'atteint, l'embrasse dans les flots ; Et le feux du désir s'allume aux fond des eaux. Dans ces lieux de jouir tout s'occupe sans cesse ; C'est ici que l'amour, prolongeant son ivresse, Découvre un nouvel art d'irriter les désirs, Et d'y multiplier la forme des plaisirs. Je le sens, dis-je alors, tout sage est Sybarite. Cherche-t-on le bonheur? c'est ici qu'il habite. Reine de ces beaux lieux, je suis à vos genoux ; Prêtresse du plaisir, je me consacre à vous. Mais déjà les amants plus froids dans leurs caresses, Sentent dans ces transports expier leur tendresse; Leurs yeux ne brillent plus des flammes du désir, Et les froides langueurs succèdent au plaisir. Au sein des voluptés, je le vois, ô Sagesse! Le rapide bonheur n'est qu'un éclair d'ivresse. Et quoi! pour ranimer les besoins satisfaits, La beauté n'aurait plus que d'impuissant attraits! Quoi! ces myrthes flétris ne jettent plus d'ombrage? Regarde, dis mon guide, au fond de ce bocage : Vois ce cortège affreux de regrets, de douleurs, Et les ronces déjà croître parmi les fleurs ; Quand Hébé disparaît, le ciel ici n'envoie Que des chagrins cuisants sans mélange de joie. Et ce temple où ton œil cherche encore le bonheur, Assiégé de dégoûts, n'est qu'un séjour d'horreur. Quand le plaisir s'enfuit, en vain on le rappelle : La flamme de l'amour ne peut être éternelle. C'est en vain qu'un instant sa faveur te séduit : Le transport l'accompagne, et le dégoût le suit. Hébé fuit à l'instant ; déjà sur ces bocages Borée au front neigeux rassemble les nuages ;

Et, sur un char obscure, transporté par les vents, Le froid hiver détruit le palais du printemps. De ses rameaux flétrit la feuille est détachée. L'onde se consolide et l'herbe desséchée. Implore, mais en vain, le roi brillant du jour. Sur le trône où régnaient la mollesse et l'amour, Que vois-je, c'est l'ennui, monstre qui se dévore, Qui se fuit en tout lieu, se retrouve et s'abhorre. Le front environné d'un rameau de cyprès, Il voit auprès de lui, poussant de vains regrets, Ces amants malheureux qu'aucun désir n'enflamme, Sonder avec effroi le vide de leur âme. Déjà l'infirmité, les yeux éteints et creux, Le corps demi-courbés sur un bâton noueux, A de l'âge caduc hâté le lent outrage, Et de son doigt d'airain sillonné leur visage. Ils invoquent la mort, espoir du malheureux : Et l'insensible mort se refuse à leurs vœux. Ici, je le vois trop, le bonheur n'est qu'une ombre, C'est l'éclair fugitif au sein d'une nuit sombre. Sybarite, pourquoi ces regrets impuissants? Quoi! les plaisirs passés sont tes malheurs présents? Ils pouvaient être heureux, répliqua la Sagesse. Que l'amour de plaisirs eût semé sa jeunesse! L'amour est un présent de la divinité, L'image de l'excès de sa félicité. Il pouvait en jouir ; mais il devait, en sage, Se ménager dès lors des plaisirs de tout âge. Que lui servent, hélas! ces regrets superflus? L'inutile remords n'est qu'un malheur de plus. Mais s'il est des instants, où plein de sa tendresse, Un amant en voudrait éterniser l'ivresse ; En fut-il un jamais, où libre de désir, L'ambitieux voulût s'arrêter pour jouir ? La grandeur qu'il obtient, toujours porte avec elle,

L'impatient espoir d'une grandeur nouvelle. De cet espoir rempli naît un espoir nouveau; Et d'espoir en espoir, il arrive au tombeau. À ces mots, entraîné par la main qui me guide, Je me sent transporté dans une plaine aride. Là, s'élèvent des monts couverts de toutes parts, De débris, et de morts confusément épars. Leur croupe ravagée, et leur superbes faîtes Sont frappés de la foudre, et battus des tempêtes. Quel effroi me saisit! quels cris tumultueux! Par quel espoir guidé sur ces monts orageux, Ce héros tente-t-il d'escalader leurs cimes ? Quel est ce roc altier, environné d'abîmes, Qui sort d'entre ces monts, et monte jusqu'aux cieux ? O mortel! c'est ici que les ambitieux, Étouffant le remords et sa voix importune, Viennent à prix d'honneur conquérir la fortune ; Revêtir leur orgueil de ses bien apparents, De ces titres pompeux qu'idolâtrent les grands, De ces bandeaux sacrés, de ce pouvoir suprême, Fantôme du bonheur, et non le bonheur même. Au pied de ce rocher, sur ces débris épars, Tu vois l'ambition portée des yeux hagards. Ce monstre errant sans cesse aux bords de ces abîmes. Rongé par les chagrins, escorté par les crimes, Troublé par le présent, rarement y peut voire, L'avenir embelli des rayons de l'espoir. La crainte prévoyante, à travers les ténèbres, Le lui montre éclairé par des lueurs funèbres. Il se hait, il se fuit : souvent pour le punir, Le ciel lui rend présents tous les maux à venir. O! folle ambition, poursuivait la Sagesse, Déjà gronde sur toi la foudre vengeresse. Lorsque la trahison, la fourbe et les fureurs, Ont aplani pour toi la route des grandeurs ;

Au tronc où tu t'assieds, tu portes tes alarmes, J'y vois ton voile d'or inondé de tes larmes. Elle dit : et j'entends sur ces monts caverneux, L'ambition pousser des hurlements affreux, Avec un bruit pareil au long bruit du tonnerre. Ses cris sont répétés aux deux bouts de la terre. Tous les ambitieux accourant à sa voix, Par trois chemins divers s'avancent à la fois. Les premiers précédés de la pâle épouvante, Le bras ensanglanté, la tête menaçante, Marchent en décochant les flèches du trépas. La désolation se roule sur leurs pas ; L'esclavage les suit, traînant ses lourdes chaînes, En conjurant la mort de terminer ses peines. Tu vois, dit la Sagesse, avancer les guerriers Que la victoire à ceint de coupables lauriers. Fléaux du monde entier, ses maux sont leur ouvrage. Mais quel tristes accents! quel effroi! quel ravage! De palais, de hameaux et de moissons couverts Les champs à leur aspect se changent en désert. Ici, vois la terreur, à l'œil fixe, au teint blême, Qui fuit, s'arrête, écoute et s'effraye elle-même. Plus loin, c'est la fureur, la froide cruauté, Qui de leurs pieds d'airain foulent l'humanité ; L'aveugle désespoir qui, nourri pour la guerre, Le bras nu, l'œil troublé, court, combat et s'enferre. Vois ces fiers conquérants, ces superbes Romains, Sous le poids de leur gloire oppresser les humains ; Vois leurs pas destructeurs marqués par le carnage, Les remparts enflammés éclairant leur passage, Les temples de la paix tombant à leurs regards, Et les arts éperdus fuyant de toutes parts. Tel sont donc les mortels, dont la terre en silence Adore les décrets, révère la puissance! Partout on leur construit des tombeaux fastueux,

D'un pouvoir qui n'est plus, monument orgueilleux. On les élève au ciel, l'univers les admire ; Avec ses destructeurs, c'est ainsi qu'il conspire! Et qu'en déifiant les fureurs des héros, L'homme les encourage à des crimes nouveaux! O toi! d'un faux honneur imprudemment avide, Qui dans les champs de Mars consacre l'homicide, O mortel! puisses-tu mesurer désormais L'héroïsme des rois au bonheur des sujets. Mais plus loin quelle foule, humble en sa contenance, Par des sentiers obscures, jusqu'à ces monts s'avance, Et veux, en affectant le mépris des grandeurs, Par ce mépris lui-même, arriver aux honneurs? Quel monstre les conduit ? la sombre Hypocrisie, Aux crimes, à la honte, aux remords endurcie, Qui se jouant de Dieu feint de le respecter, Qui dans tous ses forfaits ose encore l'attester, Pour marcher au pouvoir rampe dans la poussière Et cache son orgueil sous la cendre et la haire. Des aveugles mortels ce monstre respecté, Règne par l'imposture et la stupidité, Car la crainte d'un Dieu qu'en secret il blasphème, Par la crédulité qui s'aveugle elle-même. Il guide sur ces monts d'autres ambitieux ; Implacable en sa haine, il écarte loin d'eux La tendre charité, qui, brûlant d'un saint zèle, Rend aux humains l'amour que les Dieux ont pour elle. De toutes les vertus et les persécuteurs, La paix est sur son front et la guerre en son cœur : Avec horreur le ciel, et le voit et l'écoute. Mais détourne la vue, et vois par cette route, Sur ce même rocher, gravir ce courtisant, Au palais d'un Vizir, Caméléon changeant, Qui rampant à la cour, dédaigneux à la ville, Perfide à ses amis, à l'état inutile,

Et fier du joug des Rois qu'il porte avec orgueil, Attend à leur lever son bonheur d'un coup-d'œil. Que le bonheur souvent est loin du rang suprême! Vois ce Roi sans son faste et seul avec lui-même : Le remord inquiet l'effraie et le poursuit, S'enferme en ses rideaux, et le ronge en son lit. Cependant jusqu'au pied de la roche fatale Ces titres, ces honneurs, si chers aux préjugés, Tous les ambitieux s'étaient déjà rangés. Prêts à escalader, ils s'avancent en foule ; La terre sous leurs pas, mugit, tremble, s'écroule ; L'un échappe au danger et gravit sur les monts, L'autre tombe englouti dans des gouffres profonds ; Je vois briller l'acier dans leurs mains meurtrières, Les Séjans orgueilleux frappés par les Tibères ; Les Aarons à leurs pieds renverser les Dathans ; Les Bajazets tomber aux fers des Tamerlans. Dans mon cœur détrompé tout portait l'épouvante ; L'effroi glaçait mes sens, quand de sa main puissante, L'inconstante déesse, un bandeau sur les yeux, Élevant au hasard un de ces orgueilleux, Elle-même le place au plus haut de son trône. C'est là que sous le dais l'ambitieux s'étonne, Se plaint d'être à ce terme, où son cœur doit sentir Le malheur imprévu d'exister sans désir. Eh quoi! dit-il, frappé de terreurs légitimes, Consumé de remords allumés par mes crimes, Entouré d'ennemis prêts à me déchirer, J'aurai donc tout à craindre, et rien à désirer ? Oui : ces ambitieux à qui l'on rend hommage, Sages aux yeux d'un fou, sont fous aux yeux du sage. O toi! loin du bonheur par l'orgueil égaré, Homme, de ta grandeur et d'un titre enivré, Contemple d'une vue et saine et réfléchie Les deux extrémités qui limitent la vie ;

Connais le peu qu'il faut à ton être imparfait ; En naissant, tes besoins sont un berceau, du lait ; À ta mort, un linceul, une fosse, une bière ; C'est-là tout ce qui reste aux maîtres de la terre : Mais quel homme insensible aux honneurs qu'on lui rend, Les contemple toujours d'un œil indifférent ? On cherche le bonheur dans le faste et la pompe! Mortels! aimez du moins celui qui vous détrompe. Il vous dira qu'un grand n'est rien sans la vertu; Que de quelque splendeur qu'un Dieu l'ait revêtu, Il n'est à ses regards qu'un léger météore, Qui brille de l'éclat du feu qui le dévore. Grand, dévoré d'ennuis, affaissé sous leur poids, Tu sens à chaque instant les mots que tu prévois. Je fuit de ton destin le spectacle funeste. Sagesse, arrache moi d'un lieu que je déteste : La terre s'ouvre alors, la mer monte et mugit, L'ambition s'envole, et le mont s'engloutit.

\_\_\_\_\_

# **Chant second**

# **Argument**

Les richesses sont moins des biens réels que le moyen d'en acquérir ; les rechercher pour elles-mêmes, c'est n'en pas connaître l'usage. Le riche ignorant éprouve l'ennui, le mépris des hommes à talents, des Savants. Il ne fait point de connaissances dans une fortune bornée ; la Nature indique les jouissances. Il faut des lumières qui pour jouir d'une grande fortune, ne serait qu'à charge, si elle ne donnait de nouveaux goûts. Recherchez donc le commerce des Philosophes et des Savants : Apprenez à penser avec eux en vous défiant de leurs systèmes. Les Stoïciens ont placé le Bonheur dans le calme d'une âme impassible, état chimérique dont l'orgueil veut persuader l'existence sans en être persuadé lui-même.

\*\*\*

Si l'amour, les plaisirs, le pouvoir, la grandeur, N'ouvrent point aux mortels le temple du bonheur, Faudra-t-il le chercher au sein de la richesse? On ne l'y trouve point, répliqua la Sagesse. La richesse n'est rien : les stériles métaux Ne peuvent enfanter ni les biens, ni les maux. L'or a sans doute un prix qu'il doit à son usage ; Echange du plaisir entre les mains du sage, Dans celles de l'avare, il l'est du repentir. Sans attrait pour les arts, de quoi peut-il jouir? Non, ce n'est pas pour lui que Bouchardon enfante, Que Rameau prend la lyre, et que Voltaire chante ; Qu'Uranie a tracé le vaste plan des cieux ; Que sur un sol encore aride et nébuleux, Fontenelle répand les fleurs et la lumière ; Et qu'au pied d'un ormeau, le front orné de lierre, Il instruit les berger à chanter leurs plaisirs. L'opulent accablé du poids de son loisir, Aux dégoûts, à l'ennui, conduit par l'ignorance,

Cherche en vain le bonheur au sein de l'abondance.

Empressé de jouir, il ne jouit jamais,

Que du plaisir grossier des besoins satisfaits.

Son imbécillité croît avec sa richesse.

Ne t'en étonne point, ajouta la Sagesse :

Disciple des objets, dont il est entouré;

Tout homme à l'ignorance, en naissant est livré ;

Du don de la pensée a-t-il fait peu d'usage,

Dans son orgueil jaloux s'éloigne-t-il du sage,

À la caducité parvenu sans talent,

Son corps est d'un vieillard, son esprit d'un enfant.

Rien ne chasse l'ennui de son âme inquiète :

Sous ses lambris dorés, que fait-il? il végète.

De quelque éclat, mon fils, dont l'or frappe les yeux,

Son possesseur avide est rarement heureux :

Il a peu de vertus. Fastueux, souple et traître,

Tyran avec l'esclave, esclave avec le maître,

Comme l'ambitieux, jaloux de ses rivaux,

Sans avoir ses talents, le riche a ses défauts.

L'un paraît à nos yeux toujours près de sa chute ;

L'autre est aux coups du fort peut-être moins en butte :

Mais aux fameux revers s'il est moins exposé,

Plus envié du peuple, il est plus méprisé.

Les dangers que l'on brave ennoblissent les crimes.

Tous les ambitieux passent pour magnanimes.

Plus criminels sans doute, ils sont moins odieux :

La fortune en un jour les perd, nous venge d'eux ;

Le fort qui les attend les dérobe à la haine.

Mais quel est du mortel l'âme libre et hautaine,

Qui ne voit les grandeurs que d'un œil de mépris?

Plus le péril est grand, plus pour un si haut prix,

Chacun portant en soi la semence du crime,

L'excuse dans un autre, et trop souvent l'estime.

Le bonheur n'est donc pas près des biens superflus,

Relégué par le ciel au palais de Plutus.

Où le chercher, disais-je, est-ce auprès de ces sages, Dont le nom est encore respecté par les âges ? La Sagesse me dit : on a vu des mortels, Jaloux de s'ériger eux-mêmes des autels, Oser d'un Dieu moteur pénétrer le mystère : Mais ces sages, mon fils, que l'univers révère, N'ont été bien souvent que d'adroits imposteurs ; Trop admirés du monde, ils l'ont rempli d'erreurs, Et fait, dans l'espoir vain d'expliquer la nature, Sous le nom de Sagesse, adorer l'imposture. Un Perse, le premier, se dit ami des Dieux, Ravisseur de la flamme et des secrets des cieux : Le premier en Asie, il assemble des Mages, Enseigne follement la science des sages, Il peint l'abîme obscur, berceau des éléments, Le feu, secret auteur de tous leurs mouvements. Le grand Dieu, disait-il, sur son aile rapide, Fendait avant le temps la vaste mer du vide ; Une fleur y flottait de toute éternité : Dieu l'aperçoit, en fait une Divinité. Elle a pour nom Brama, la bonté pour essence : Ce superbe univers est fils de sa puissance. Par lui le mouvement succédant au repos, Du pavillon des cieux a couronné les eaux. Du sédiment des mer sa main pétrit la terre. Les nuages épais, ces foyers du tonnerre, Sont par le choc des vents enflammés dans les airs. Le brûlant équateur ceint le vaste univers. Brama du premier jour ouvre enfin la barrière ; Les soleils allumés commencent leur carrière, Donnent aux vastes cieux leur forme et leurs couleurs. Aux forêts leur verdure, aux campagnes leurs fleurs. Ami du merveilleux, faible ignorant, crédule, Le Mage crut longtemps ce conte ridicule ; Et Zoroastre ainsi, par l'orgueil inspiré,

Égara tout un peuple, après s'être égaré. Ce fut en ce moment que le dieu du système, Sur son front orgueilleux ceignit le diadème. Voilé d'une orgueilleuse et sainte obscurité, Moins il fut entendu, plus il fut respecté. Mais de la Perse enfin chassé par la mollesse, Il traverse les mers, s'établit dans la Grèce. Il connaît, il a vu la cause en ses effets ; Et la terre et les cieux sont pour lui sans secrets. Hésiode prétend que sur l'abîme immense, Régnait le sombre Érèbe et l'éternel silence, Alors que dans les flancs du chaos ténébreux, L'amour fut engendré pour commander aux Dieux. Déjà l'antique nuit qui couvre l'empirée, Est par les feux du jour à moitié dévorée. L'amour né, tout s'anime et s'arrache au repos ; Le ciel étincelant se voûte sur les flots ; Thétis creuse le lit des ondes mugissantes ; Et Thitée au-dessus des vagues écumantes, Lève un superbe front couronné par les airs. L'ordre né du chaos embellit l'univers. Ainsi dans des esprits, admirateurs d'eux-mêmes, L'orgueil de tout connaître enfante des systèmes. Ainsi les nations, jouets des imposteurs, Se disputant encore sur le choix des erreurs, Aux plus folles souvent rendent le plus d'hommage. Ainsi notre univers, par de prétendus sages, Tant de fois tour à tour détruit, édifié. Ne fut jamais qu'un temple à l'erreur dédié. Hélas! si du savoir les bornes sont prescrites, Si l'esprit est fini, l'orgueil est sans limites. C'est par l'orgueil jadis que Platon emporté Crut que rien n'échappait à sa sagacité. Du pouvoir de penser dépouillant la matière, Notre âme, enseignait-il, n'est point une lumière,

Qui naisse, s'affaiblisse, et croisse avec le corps ; Substance inétendue, elle en meut les ressorts ; Esprit indivisible, elle est donc immortelle. L'âme fut tour à tour une vive étincelle. Un atome subtil. un souffle aérien. Chacun en discourut, mais aucun n'en sut rien. Ce n'était point assez, et l'homme en son audace, Après avoir franchi les déserts de l'espace, De l'âme par degrés s'éleva jusqu'à Dieu. Dieu remplit l'univers, et n'est en aucun lieu, Rien n'est Dieu, nous dit-il, mais il est chaque chose. Puis, en longs arguments, il discute, il propose ; Il forme enfin son Dieu d'un mélange confus D'attributs différents, de contraires vertus. Trop souvent ébloui par sa fausse éloquence, Cachant sous de grands mots sa superbe ignorance, Il se trompe lui-même, et sourd à sa raison, Croit donner une idée, et ne forme qu'un son. Dans les détours obscurs d'une science vaine, Fallait-il perdre un temps que la raison humaine Aux premiers jours du monde, aurait employé mieux À chercher le vrai, qu'à se créer des Dieux? Folle en un esprit faux, éclairée en un sage, Locke qu'elle anima, nous en montre l'usage. Choisissons-le pour maître ; et qu'en nos premiers ans, Il guide jusqu'au vrai nos pas encore tremblants. Locke n'atteignit point au bout de la carrière ; Mais sa prudente main en ouvrit la barrière. Pour mieux connaître l'homme il le prend au berceau, Il le suit de l'enfance aux portes du tombeau ; Observe son esprit ; voit comment la pensée Par tous nos sens divers est dans l'âme tracée ; Et combien des savants les dogmes imposteurs, Combien l'abus des mots ont enfanté d'erreurs. D'un bras il abaissa l'orgueil du Platonisme,

De l'autre il limita les champs du Pyrrhonisme ;

Nous découvrit enfin le chemin écarté,

Et le parvis du temple où luit la vérité.

Pénétrons avec lui sous la voûte sacrée.

Mais quels monstres nombreux en défendent l'entrée!

La paresse épanchant ses funestes pavots,

Engourdit les esprits d'un stupide repos.

Le système entouré d'éclairs et de nuages,

En les éblouissant, en écarte les sages.

L'odieux despotisme, escorté des gibets,

Commande à la terreur d'en défendre l'accès.

La superstition, du fond d'une cellule,

En chasse, en l'effrayant, l'esprit faible et crédule.

D'un bras impérieux le besoin menaçant,

Sur la porte du temple arrête l'indigent.

L'opiniâtre erreur la cache à la vieillesse,

Et l'amour en défend l'entrée à la jeunesse.

Mais il s'ouvre aux mortels qui, d'un pied dédaigneux,

Foulant les vains plaisirs, les préjugés honteux,

Attendent leurs succès de leur persévérance,

Et font devant leurs pas marcher l'expérience.

Ainsi des Aquilons et des courants vainqueurs,

Du haut des rocs de Malte on voit de forts rameurs,

Par de constants efforts, en surmonter les lames,

Le mobile élément s'entr'ouvrir sous leurs rames.

Et de leurs cous pressés fendant le sein des eaux,

Dans ses ports étonnés remorquer leurs vaisseaux.

D'un astre impérieux la puissance ennemie,

Ou sème de douleurs le cours de notre vie,

Ou du moins y répand plus de maux que de biens.

Si je veux être heureux et jamais n'y parviens,

Si je ne puis jouir que de l'espoir de l'être,

Infortunés mortels, je ne sais, mais peut-être

Le bonheur n'est pour nous que l'absence des maux.

Sans doute, qu'endormi dans un parfait repos,

Le sage, inaccessible à l'amour, à la haine, Riche dans l'indigence, et libre sous la chaîne, Porte indifféremment la couronne ou les fers. Sous l'égide stoïque, à l'abris des revers, Ce mortel doit jouir d'un calme inaltérable : Que l'univers s'écroule, il reste inébranlable. Apprends, dit la Sagesse, à le connaître mieux : Qui feint d'être insensible, est toujours orgueilleux. Comment peux-tu, trompé par son dehors austère, Prendre pour sage un fou, superbe, atrabilaire, Qui, sensible aux plaisirs, les fuit pour éviter Le danger de les perdre et de les regretter ; Qui recherche partout la douleur et l'injure, Comme les seuls creusets où la vertu s'épure ; Qui, toujours préparé contre un mal à venir, S'habitue à l'opprobre, et s'exerce à souffrir ; Foule aux pieds les richesses, et, bravant la misère, Se dévoue aux rigueurs de son destin contraire? Livrant aux passions d'inutiles combats, Vois ces fous insulter au plaisir qu'ils n'ont pas ; S'enivrer des vapeurs de leur faux héroïsme ; Apôtres et martyrs d'un morne Zénonisme, Préférer fortement la douleur au plaisir, Et l'orgueil d'en médire au bonheur d'en jouir. Mais, par leurs vains discours, comment donc, ô Sagesse, Ont-ils pu si longtemps tromper Rome et la Grèce? Ton esprit, reprit-elle, en est-il étonné? Chez des peuples altiers le stoïcisme est né. Comme un être impassible il leur peignit son sage : Il portait sur son front le masque du courage ; Son maintien est farouche, austère, impérieux : Hélas! en faut-il tant pour fasciner les yeux? Vois pousser à l'excès sa feinte indifférence : Vois comme, en tous les temps, séduit par l'apparence, Et de joug de l'erreur tardif à s'échapper,

L'imbécile univers est facile à tromper. A ces mots, je me trouve en une place immense, Qu'un peuple curieux remplit de sa présence. Là s'élève un bûcher, où, la torche à la main, Un fier mortel s'assied avec un front serein. Sur ce bûcher funèbre où ton œil me contemple, Peuple! s'écriait-il, apprends, par mon exemple, Qu'un sage, en tout état, égale en tout aux Dieux, Est calme, indépendant, impassible comme eux. Rien ne peut l'émouvoir : la dévorante flamme Qui pénètre son corps, n'atteint point à son âme. La crainte qui subjugue un coursier indompté, Qui couche l'ours aux pieds de son maître irrité, Et courbe un peuple entier au joug de l'esclavage, Peut tout sur la nature, et rien sur mon courage. Il dit: à son bûcher lui-même il met le feu; La foule épouvantée en lui croit voir un Dieu ; Elle avance, se presse ; elle s'écrie, admire. Quelle est donc, reprend-il, la terreur que j'inspire? Que pourrait la douleur contre ma fermeté? Malgré moi j'admirais son intrépidité ; Son courage féroce étonnait ma faiblesse, Alors que du bûcher la puissante Sagesse, Ecartant cette foule, apaise la clameur : Le stoïque la voit, il en frémit d'horreur. A ce coup imprévu sa constance s'étonne ; Il pousse un cri plaintif, sa force l'abandonne. Son orgueil l'a laissé seul avec la douleur, Et le Dieu disparaît avec l'admirateur Egaré, dis-je alors, en ma route incertaine, J'ai cherché le bonheur, et ma poursuite est vaine. Sans doute aux passions je devais résister, Télémaque ou Mentor, les fuir ou les dompter. Non, je n'écoute plus leur trompeuse promesse. Quel est ce faux bonheur promis dans leur ivresse?

Quelques plaisirs fermés dans d'immenses déserts. Sur leur illusion mes yeux se sont ouverts. Le transport d'un instant n'est pas le bien suprême. Quels seraient ces faux biens qu'on poursuit et qu'on aime, S'ils étaient mieux connus, s'ils étaient comparés Au trouble, aux noirs soucis dont ils sont entourés? C'est l'éclair allumé dans le flanc des orages, Qui d'un jour fugitif sillonne les nuages ; Et dont l'éclat subit, répandu dans les cieux, Paraît d'autant plus vif qu'ils sont plus ténébreux. Sous un ciel éclatant d'une égale lumière, L'heureux doit commencer et finir sa carrière. Ce bonheur, ô mortels, que nous recherchons tous, N'est que l'enchaînement des instants les plus doux. Qui pourra me l'offrir ? O! divine Sagesse, Sur les lieux qu'il habite éclairez ma jeunesse. Nos plaisirs orageux entraînent mille maux : Le bonheur serait-il un stupide repos?

\_\_\_\_\_

# Chant troisième

## Argument

L'homme le plus heureux est celui qui rend son bonheur le moins dépendant des autres, et en même temps celui qui possède plusieurs goûts auxquels il commande. C'est l'homme qui aime l'étude et les sciences. Il est à la fois plus indépendant et plus éclairé. Il est des plaisirs vifs que donne la Philosophie, soit celle qui étudie la Nature, soit celle qui étudie l'homme. Le Philosophe jouit, même en se trompant : il aime l'Histoire qui sert à l'étude expérimentale de l'homme. Il ne renonce point aux plaisirs des sens ; mais il les maîtrise. La Poésie, la Musique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, sont pour lui de nouvelles sources de plaisirs.

\*\*\*

Au faîte des grandeurs, au sein de la richesse, Qui peut tourmenter l'homme, et l'agiter sans cesse? Quel serpent sous les fleurs se glisse près de lui? Ce monstre à l'œil glacé, dit mon guide, est l'ennui. Du venin qu'il répand la maligne influence, Jusque dans son palais, dévore l'opulence. Dans les bras du plaisirs, dans le sein des amours, Son souffle empoisonné ternit les plus beaux jours. Quel remède à ce mal? sans doute c'est l'étude; Plaisir toujours nouveau qu'augmente l'habitude, Aux charmes qu'elle t'offre abandonne ton cœur. En elle reconnaît la source du bonheur : En elle vient puiser ce plaisir dont l'usage Convient à tout état, dans tous lieux, à tout âge, Bonheur vrai dont le sage a la semence en lui. Malheureux l'insensé, qui, l'attendant d'autrui, Et qui, de la fortune ignorant le caprice, De son bonheur sur elle a fondé l'édifice, L'a mis dans les grandeurs, dans le faste et les biens :

Il aura pour rivaux tous ses concitoyens. Vers des monts escarpés à ces mots elle avance. Sur leur cime je vois le doute, le silence, La méditation à l'œil perçant et vif, La sage expérience au regard attentif; Ensemble ils assuraient par des travaux immenses Les nouveaux fondement du palais des sciences : Ils y portaient déjà le jour des vérités. Ces monts par des mortels seraient-ils habités? Que vois-je à leur sommet ? des sages, reprit-elle : Ils s'abreuvent ici d'une joie immortelle ; À leur puissante voix la nature obéit : Son voile est transparent à l'œil de leur esprit : D'un pas ils ont franchi la borne qui sépare Le vrai le plus commun d'un vrai fin et plus rare. Dans les secrets du ciel leurs yeux ont su percer. Des effets à leur cause, ardente à s'élancer. Leur raison a détruit le règne des prestiges ; À leurs sages regards il n'est plus de prodiges, Semblables à des Dieux, ils ont pesé les airs, Mesuré leur hauteur, cintré notre univers. À d'uniformes lois asservi la nature. Dans la variété que forme sa parure, Dans l'abîme des eaux, sur les monts, dans les cieux, Que de secrets profonds ne s'offrent qu'à leurs yeux! L'un examine ici quelle forces puissantes Suspendent dans l'éther ces étoiles errantes : Comment, en débrouillant l'immobile chaos, L'attraction rompit les chaînes du repos. Cet autre à rallumé les flambeaux de la vie ; De la rapide mort la course est ralentie : L'art émousse déjà le tranchant de sa faux, Et le temps est plus lent à creuser les tombeaux. Plus loin reconnais-tu ces âmes courageuses,

Qui fendirent du nord les ondes paresseuses ;

Ces flots qui, soulevés et durcis par les vents, Surnagent sur les mers en rochers transparents. Dans ces tristes climats où leur gloire se fonde, Sur un axe plus court ils font tourner le monde. Que leurs vastes travaux étonnent mon esprit! Je sens qu'à leur aspect mon âme s'agrandit. Ici je pourrai donc épier la nature, Percer de ses secrets la profondeur obscure ; Je pourrai donc enfin rencontrer le bonheur : N'eussai-je qu'un seul goût, il suffit à mon cœur. Un doute cependant me saisit et m'accable : L'erreur est de nos maux la source inépuisable ; Elle s'ouvre un accès dans le plus grand esprit : C'est l'onde qui partout se filtre et s'introduit. On la vit autrefois chez les Romains, en Grèce, Subjuguer dans Zénon, et charmer dans Lucrèce. Le plus sage est trompé : souvent la vanité Doit mêler des ennuis à sa félicité. Mais Descartes m'entend : j'ai, me dit-il, moi même, Marché les yeux couverts du bandeau du système, Remplacé par l'erreur les erreurs d'un ancien, Bâti mon univers sur les débris du sien. Dois-je m'en affliger? j'errais, mais comme un sage, Et j'ai, du moins, marqué l'écueil par mon naufrage. Il faut, dit Malebranche, en faire ici l'aveu : L'on ne vit rien en moi quand je vis tout en Dieu. Si je n'étincelai que de fausse lumière, Et si Locke a flétri mes lauriers éphémères, Instruit par mes erreurs, il m'a pu devancer. C'est par l'erreur qu'au vrai l'homme peut s'avancer. Si je me suis trompé, si ma raison esclave Des préjugés du temps ne put briser l'entrave ; Pardonne, ô vérité! quand j'en reçus la loi, Je ne t'offensais pas, je les prenais pour toi. Il dit : et j'aperçois plusieurs d'entre les sages

Qui mêlent en riant, sous des épais feuillages, Les voluptés des sens aux plaisirs de l'esprit. Quel est sous ces berceaux le Dieu qui les conduit? L'amour a-t-il quitté les bosquets d'Italie, Pour les arides monts où se plait Uranie? Ces sages voudraient-ils se bannir de ces lieux? Non: mais, dit la sagesse, ils sont dans l'âge heureux Où le Dieu de l'amour les brûle de ses flammes : Doivent-ils, chastes fous, les éteindre en leurs âmes ? Ma main entrelaça, dans le sacré vallon, Les myrthes de l'amour aux lauriers d'Apollon. L'amour est un des Dieux à qui je rends hommage ; C'est le tyran d'un fou, mais l'esclave d'un sage. Il donne à l'un des fers, à l'autre des plaisirs. Ici, des sens, du cœur, maîtrisant les désirs, L'heureux Anacréon, guidé par la Sagesse, Des roses du plaisir colore sa maîtresse, Dévoile ses beautés et célèbre l'amour. Chantre voluptueux, il règne en ce séjour. Jouissez des beautés que le printemps fait naître : La fleur à peine éclose est prête à disparaître. En vos cœurs, disait-il, que l'heureux souvenir D'un plaisir qui s'éteint y rallume un désir : Causez avec Zénon, dansez avec les Grâces; Puisse l'amour folâtre, empressé sur vos traces, De son ivresse en nous prolonger les instants. Voyez ce papillon, au retour du printemps, Comme il voltige autour d'une rose nouvelle, Se balance dans l'air, suspendu sur son aile, Contemple quelque temps sa forme et ses couleurs, Et vole sur son sein pour ravir ses faveurs. Ainsi, lorsque l'aurore éclairant l'hémisphère, Vien rendre à la beauté le don heureux de plaire, Ce papillon c'est moi, la rose c'est Doris : Admirant de son sein l'incarnat et les lys,

Mon avide regard contemple avec ivresse

Son beau corps arrondi des mains de la mollesse.

Ne puis-je du désir modérer les fureurs?

Je vole entre ses bras, et ravis ses faveurs.

Dans l'excès du plaisir nos âmes semblent croître,

S'unir, se pénétrer, et ne former qu'un être.

Mourrons et renaissons sur l'autel des amours.

Peux-tu, dis-je, ô Sagesse, écouter ces discours,

Des fausses voluptés tel serait le langage.

Non, ce n'est point ici la demeure du sage ;

Et le remord toujours mêle dans notre sein

Au nectar du plaisir le poison du chagrin.

L'ennui qui dans tout lieu poursuit le Sybarite,

N'entre point, reprit-elle, au séjour que j'habite ;

Et quand la jouissance attiédit ses désirs,

Le sage en d'autres lieux cherche d'autres plaisirs.

Apprends de moi qu'un goût, alors qu'il est unique,

Se change en passion, et devient tyrannique ;

Que la variété rend vif un plaisir doux.

Un homme a-t-il en soi rassemblé plusieurs goûts,

S'il en perd un, sa perte est pour lui moins sensible.

En achevant ces mots, un pouvoir invincible

M'a déjà transporté près d'un vaste palais ;

Ses abords sont couverts par un nuage épais ;

L'œil n'aperçoit au loin que ruines antiques ;

Des débris entassés en forment les portiques ;

Et ce palais, fameux par son antiquité,

Est bâti par la fable et par la vérité.

Là, les crayons en main, la Muse de l'histoire

Eternise des morts ou la honte ou la gloire.

Le sage la consulte, et, d'un œil curieux,

Voit comment l'amour propre, en tous temps, en tous lieux,

Père unique et commun des vertus et des crimes,

Creusa de nos malheurs et combla les abîmes :

Forma des citoyens, les soumit à des rois,

Fit, rompit, resserra le nœud sacré des lois ; Eteignit, ralluma les flambeaux de la guerre, Et mut diversement tous les fils de la terre. Des antiques Romains l'autre observant les mœurs Et leur férocité, germe de leurs grandeurs, Vois chez eux aux vertus succéder la richesse. Vois ce peuple vainqueur vaincu par la mollesse, Et son trône, construit des trônes de cent rois, S'écrouler tout à coup affaissé sous son poids. Quelques-uns moins amis d'une étude profonde, Parcouraient d'un coup-d'œil tous les siècles du monde, Qui semblables aux flots l'un sur l'autre roulants, Paraissaient s'abîmer dans le gouffre du temps. Et, dans leur cours rapide, entraîner et détruire Les arts, les lois, les mœurs, les rois et leur empire. Hélas! disait l'un d'eux, tout passe et se détruit : Hâtons-nous de jouir, tout nous en avertit. Homme insensé! pourquoi, si les mains éternelles Aux siècles comme aux jours ont attaché des ailes, Pourquoi fuir les plaisirs, t'épuiser en projets, Et poursuivre des biens que tu n'atteins jamais? Que mon âme, lui dis-je, est surprise et ravie! S'il est beau d'observer, sur les monts d'Uranie, Les ressorts employés pour mouvoir l'univers, De nombrer les soleils suspendus dans les airs, De voir, de calculer quelle force les guide, Les fait flotter épars dans l'océan du vide ; Comment, des vastes cieux peuplant la profondeur, Tant d'astres différents de forme et de grandeur, Séparés tous entre eux par des déserts immenses, Ont, pour se balancer, d'inégales puissances : Est-il moins beau de voir quels ressorts éternels Et quel agent commun meuvent tous les mortels : De dévoiler des temps l'obscurité profonde ; D'observer l'amour propre aux premiers temps du monde ;

De le voir en nos cœur créer les passions, Eclairer les humains, former les nations ; Contre l'outrage, ici, déchaîner la vengeance ; Là, contre l'assassin cuirasser la prudence ; Et forger de sa main la balance des lois, La chaîne de l'esclave et le sceptre des rois : De voir les nations, tour à tour, sur la terre, S'illustrer par leurs lois, par les arts, par la guerre ; D'examiner les mœurs dans chaque état naissant, De prévoir sa grandeur et son affaissement, D'en découvrir la cause encore imperceptible ; Et d'un œil prophétique, à qui tout est visible, De se rendre présents les siècles à venir ? Qu'en ces lieux, ô Clio, tu m'offres de plaisir! Non ; jamais sur les monts la célèbre Uranie À de plus grands objets n'éleva mon génie. Sagesse, en ce moment je suis deux fois heureux ; J'unis deux goûts divers. Cependant à mes yeux Le temple du bonheur ne s'offre point encore. Sans doute un Dieu l'habite. Est-ce en vain qu'on l'implore? De ma félicité le ciel est-il jaloux ? Pourquoi le serait-il? Créé pour tous les goûts, Non, tu n'es point heureux autant que tu peux l'être : Chaque instant, ô mon fils, ton bonheur peut s'accroître.

Viens ; il te reste encore des plaisirs à sentir :

La carrière des arts à tes yeux va s'ouvrir.

Je me trouve à ces mots au milieu d'une plaine.

Dans un cercle argenté que forme l'Hypocrène,

Est un bois de palmiers dont les épais rameaux,

Entrelacés par l'art, sont tissés en berceaux.

De leurs fronts reverdis descend un frais ombrage.

Mille festons de fleurs, suspendus au feuillage,

Y parfument au loin les haleines des vents.

Quelle main a voûté ces palais du printemps?

Sur ces gazons fleuris, quelle est cette Déesse?

L'Imagination, répliqua la Sagesse, Qui peut rouvrir encore les gouffres du chaos, Et produire à son gré cent univers nouveaux. Son œil perce au-delà du monde qu'elle embrasse, Elle franchit d'un saut et le temps et l'espace. C'est elle qui courba tous les cercles des cieux, Qui bâtit l'empirée et créa tous les Dieux ; Qui perçant par l'Etna jusqu'au séjour des âmes, Y creusa le Tartare, en alluma les flammes ; Puis, de là remontant à la clarté du jour, Danse avec les Sylvains, folâtre avec l'Amour ; Au retour du printemps chante Zéphire et Flore, Et les près émaillés des perles de l'Aurore. Ici, le Jugement à ses côtés assis, La dompte, la dirige en ses efforts hardis : Aux œuvres du génie avec elle il préside. Dans ces divers bosquets où le destin te guide, J'ai rassemblé les arts : chacun a ses autels. Et quels sont, dis-je alors, ces fortunés mortels, Qui dans l'art de Linus instruits par Polymnie, Par leurs sublimes chants ont fait taire l'envie? Ceux dont les vers hardis, mais toujours pleins de sens, Ont subi, soutenu les épreuves du temps. Tu vois Lucrèce ici peindre aux regards du sage, Le vrai le plus abstrait sous la plus vive image; Milton d'un feu solide enfermer les enfers. Cintrer le pont qui joint l'Érèbe à l'univers ; Les Prior, les Boileau, les Pope, les Horace, Ceindre la vérité de l'écharpe des Grâces : Le hardi Crébillon évoquer la terreur, Et prêter dans ses vers des charmes à l'erreur. Non loin, Perse est assis : enfant du seul génie, Que mes vers, disait-il, plaisent sans harmonie; Je n'imiterai point ces rimeurs sans talent, Qui, prodigues de sons, mais avares de sens,

Répandent, sans raison, en phrases débordées, Un déluge de mots sur un désert d'idées ; Et je n'allierai point, imbécile orateur, L'or pur des vérité au plomb vil de l'erreur. Semblable au Dieu brillant qui colore et qui pense, Qui s'avance vers moi? celui qui dans la France Le premier emboucha la trompette de Mars ; Né pour tous les plaisirs, il chanta tous les arts : Sa main cueille à la fois le laurier et la rose. Peint les travaux d'Henri, les charmes de Monrose, Les fureurs de Clément, les malheurs de Valois, Les tourbillons détruits par le Descartes Anglois, Le rayon que Denis enfourchait pour monture, Et le prisme où Newton en montrait la structure. Tel on voit dans un lac à la fois dessiné, L'objet le plus prochain et le plus éloigné, Le coteau qui l'enceint, la forêt qui l'ombrage, L'herbe, le jonc, la fleur qui borde son rivage, Et l'astre étincelant qui traverse les cieux. J'entends l'air retentir de sons harmonieux ; Je reconnais Quinaut ; l'amour montait sa lyre. Du Dieu qui l'inspirait il étendait l'empire, Et dressait les autels dans ces palais changeant, Travaux de tous les arts, plaisirs de tous les sens. Plus loin est l'atelier où l'heureuse peinture, Toujours en l'imitant, embellit la nature. Mille groupes divers, chefs-d'œuvre de son art, Du spectateur surpris arrête le regard. Il a cru voir des corps : sa main impatiente Touche, veut s'assurer si la toile est vivante ; Et son esprit encore incertain, curieux, Doute qui l'a trompé, du toucher ou des yeux. Dans ce tableau hardi, je vois les mers émues, S'élancer, se heurter, et retomber des nues. Par un nuage noir les cieux au loin couverts,

Ne sont plus éclairés que du feu des éclairs. L'un peint le fier Renaud enchaîné par Armide, L'autre a ceint d'un serpent le front d'une Euménide : Plus loin, je vois le temps, qui, vengeur des héros, Traîne, étouffe l'envie aux pieds de leurs tombeaux. Là, du sein entrouvert d'une vague écumante, Vénus sort, et parait sur l'onde mugissante. L'Amour naît avec elle, et par elle est armé ; Du feu de ses regards le monde est animé. Pan dans le fond des bois a saisi l'Oréade ; Neptune a sous les eaux entraîné la Naïade ; Ixion dans sa nue a poursuivi Junon, Proserpine aux enfers s'abîme avec Pluton. Qu'en ces lieux, dis-je alors, j'aime à voir la peinture, Donner des corps aux Dieux, une âme à la nature, Des gouffres de l'oubli retirer les héros, Et par ce noble espoir en former de nouveaux! Que de plaisirs divers un seul goût fait éclore! Du temple du bonheur si je suis loin encore, Du moins à chaque pas que je fais en ces lieux, Je me sens à la fois plus sage et plus heureux. Je dis et j'éprouvai une joie inconnue, Quand la sagesse offrit un héros à ma vue. Que vois-je? un Prince ici?... c'est un roi glorieux, Qui, protecteur des arts et célébré par eux, Releva leurs autels qu'avait fondés la Grèce. Dieu! qu'il eût été grand, ajouta la Sagesse, Si Socrate au conseil, comme Alcide aux combats. L'ardeur de conquérir n'eût point armé son bras! De César trop longtemps s'il suivit les vestiges, Son siècle fut du moins le siècle des prodiges, Quand Louis par les arts se laissant enchanter, Embellit l'univers, las de l'épouvanter. Admire auprès de lui ceux qui durant sa vie, Ont par d'heureux travaux illustré leur patrie.

Quand le goût des beaux arts germera dans ton cœur, De cent plaisirs nouveaux vois croître ton bonheur. Déjà l'architecture en main prend son équerre, Elle a levé ses plans. Là, du sein de la terre, Tu vois ces longs leviers au même axe attachés, Tirer en gémissant ces énormes rochers. Sous les coups du ciseau le marbre se façonne. Perrault courbe la voûte, arrondit la colonne, Élève, assemble, unit et présente aux regards, Un palais, le chef-d'œuvre est l'asile des arts. Vois Le Nôtre cintrer ses salons de verdure, Des palais du printemps varier la parure ; Vois les tilleuls en boule et les ifs arrondis ; Cybelle sous tes pas déployer ses tapis ; Cent pompes à la fois puiser dans les campagnes Ce fleuve impétueux porté sur les montagnes, D'où se précipitant par de larges canaux, L'onde roule en cascade, ou s'élève en jets d'eaux. Muses, que cette enceinte est par vous embellie ; Le Pujet y reçoit le ciseau du génie. Vois dans son atelier le rocher transformé, Sous les coups du marteau par degrés animé, Tout à coup disparaître et n'offrir à la vue, Qu'Adonis expirant, ou Didon éperdue. Que de tableaux divers ont frappé mes regards! Chastes filles du ciel, qui présidez aux arts, Muses, quel feu nouveau me pénètre et m'enflamme? Je sens que tous les goûts sont entrés dans mon âme. Si j'en crois le transport qui fait battre mon cœur, Vos mains m'ouvrent enfin le palais du bonheur. Les goûts que tu fais naître, ô sublime Sagesse, Comme les passions ont aussi leur ivresse ; Je sens qu'à ses plaisirs l'homme encore en ces lieux, Joint le plaisir nouveau de se sentir heureux. En achevant ces mots, sur les pas de mon guide,

Entraîné tout à coup d'une course rapide, Dans un séjour riant je me vois transporté, Et me trouve au palais de la félicité. Les arts et les plaisir environnaient son trône : Apollon et l'amour soutenaient sa couronne. Le calme de son âme était peint dans ses yeux, Et la joie y brillait toujours des mêmes feux. Le temps, me dit alors la divine Sagesse, Dont parmi les humains, la joie et la tristesse, Tour à tour précipite ou ralentit le cours, Par des plaisirs égaux mesure ici les jours. Et moi, du vrai bonheur la source intarissable, Qu'à la félicité le destin immuable Attacha de tous temps par le plus doux lien, J'habite ce palais, et ce trône est le mien. Elle dit : et mon œil, à travers cent nuages, Ne vit plus qu'un amas de confuses images. Mon songe disparut : je vis qu'à chaque instant Les arts consolateurs, plaisir indépendant, Nous ouvraient du bonheur la source incorruptible ; Que de goûts différents plus l'homme est susceptible, Plus un mortel en peut rassembler dans son cœur, Et plus il réunit de sources du bonheur ; Que l'étude lui fait braver les injustices, Peut seule, en l'occupant, le dérober aux vices ; Et dans un cœur enfin qu'ils n'ont point corrompu, Ébaucher le bonheur qu'achève la vertu. Du monde, dis-je alors, éviterai-je l'ivresse : Dans le sentier fleuri que m'ouvre la sagesse. Je veux porter mes pas, résolu d'y chercher Des plaisirs que le fort ne pourra m'arracher, Trop doux pour me troubler, assez vifs pour me plaire; De passer tour à tour du Parnasse à Cythère ; Et d'être en mon printemps attentif à cueillir Les fruits de la raison et les fleurs du plaisir.

# Chant quatrième

## Argument

Le progrès des connaissances peut seul faire le Bonheur général et particulier. Les Rois instruits verront que le plaisir de faire du bien est le seul plaisir réel que donnent les grandeurs. Les hommes éclairés et bien gouvernés se rendront heureux en contribuant au Bonheur des autres. Mais le monde est encore loin de cet état. Sous le joug de l'oppression des Rois et des Prêtres, le Sage doit jouir des Arts, du plaisir d'aimer, et de celui d'éclairer les hommes autant qu'il lui est possible. Fable d'Oromaze et d'Ariman.

\*\*\*

Compagne des vertus, sublime vérité, Qu'instruit par les leçons, guidé par ta clarté, L'homme apprenne de toi que c'est le plaisir même, L'âme de l'univers, le don d'un Dieu suprême, Qui lui fera trouver, loin des mortels jaloux, Son bonheur personnel dans le bonheur de tous, O sainte vérité! c'est dans ton temple auguste, Que l'homme doit puiser les notions du juste. Aveuglé par l'erreur, trop longtemps on l'a vu S'égarer dans le crime en cherchant la vertu. Il est temps que ta main décille sa paupière. Montre-lui qu'ici-bas ton utile lumière Peut seule ramener la paix et le bonheur ; Que le vice est enfin étranger à son cœur. Si j'en crois l'Indien, il fut jadis un âge, Où de l'homme innocent le vrai fut le partage. On ne voyait partout que des cœurs vertueux, Des esprits éclairés et des mortels heureux. Ce siècle fortuné disparut comme un songe. Le siècle qui le suit voit le Dieu du mensonge,

Le superbe Ariman échappé des enfers, Des ombres de l'erreur couvrir cet univers. La terre à son aspect pousse des cris funèbres : Le cœur aime le vice et l'esprit les ténèbres : On voit à la candeur, à l'ordre, à l'équité, Succéder l'intérêt et la férocité. La paix voile son front et fait place à la guerre : Tout combat, tout périt, tout change sur la terre. Vous, des bords de l'Indus fortunés habitants, Vous, les premiers témoins de ces grands changements, Qui vîtes, de la nuit éternelle et profonde, Ariman s'élever sur le trône du monde, Puissai-je, en traduisant vos sublimes écrits, Sur les maux à venir rassurer les esprits ; Présenter aux humains la douce et vive image Des vertus, des plaisir, des mœurs du premier âge. Je veux, lorsqu'empruntant un plus hardi pinceau, J'aurai de leurs malheurs esquissé le tableau, Leur annoncer enfin qu'un siècle de lumière Doit rendre l'homme encore à sa vertu première. Oromaze, engendré de cet immense feu, Qui se meut, qui conçoit, veut, vivifie, est Dieu, À peine dans les cieux eut suspendu le monde, Qu'en faveur des mortels sa main sage et féconde, Enrichit de ses dons tous les climats divers. Entre les habitants de ce vaste univers, Il en est deux surtout qu'il aime et qu'il inspire ; L'un se nomme Élidor et l'autre Netzanire. Que béni soit le ciel, dit Élidor un jour! Enchaînés à la fois par l'hymen et l'amour, Couple d'époux amants, quel bonheur est le nôtre! Nous vivons, Netzanire, et vivons l'un pour l'autre. Rappelle à ton esprit ce jour où dans les bois, Je m'offris à tes yeux pour la première fois ; Je te vis, et l'amour circula dans mes veines ;

Impatient d'aimer, je demandais tes chaînes ; Tu daignais m'écouter ; mes soupirs et mes vœux N'étaient point détournés par les vents envieux. Tu brûlais de l'amour qui dévorait mon âme : L'hymen, loin de l'éteindre, en irrite la flamme : Elle résiste au temps, chaque jour je te vois, Plus adorable encore que la première fois. Le rayon argenté de la naissante aurore, Est moins vivifiant, moins agréable à Flore, Que ton regard ne l'est à ton époux heureux. Être charmant, sais-tu ce que peuvent tes yeux, Ta forme, ta beauté, ta grâce enchanteresse? Sais-tu ce qu'en un cœur elle porte d'ivresse? De ce corps façonné par la main des amours, N'as-tu jamais au bain admiré les contours? Mon âme jusqu'aux cieux s'est souvent élancée ; Plein de toi, j'ai souvent de l'œil de la pensée, Voulu tout comparer dans ce monde habité ; Je n'ai rien aperçu qui t'égale en beauté. Si, distrait un instant de l'objet que j'adore, Je fixe mes regards sur l'éclatante aurore, Sur les cercles des cieux, sur les immenses mers, Sur ces orbes brûlants qui traversent les airs, Malgré l'étonnement qu'éprouve alors mon âme, Ce spectacle n'a rien qui m'émeuve et m'enflamme ; Je ne sens point en moi de secret mouvement ; Mon être enfin n'éprouve aucun grand changement. Ce superbe spectacle, excitant ma surprise, M'échauffe d'un plaisir que mon âme maîtrise. Que je suis différent alors que je te vois! Tout mon être se change en approchant de toi. Le ciel à mon amour lia mon existence, C'est par toi que je sens, c'est par toi que je pense, Loin de toi je te cherche, et tout m'est odieux ; Mais lorsque ta présence embellit ces beaux lieux,

Elle y répand l'esprit et d'amour et de joie. Aux ennuis dévorants mon cœur est-il en proie? Du chagrin près de toi perdant le souvenir, Mes yeux n'y sont mouillés que des pleurs du désir : Transporté je regarde, et transporté je touche. Le soir, lorsque l'hymen me conduit à ta couche, Ta naïve pudeur irrite encore mes feux : Ta grâce est dans ton geste et le ciel dans tes yeux, Occupé de toi seul, ô l'âme de ma vie! Le don de te charmer est le seul que j'envie. Que servent de savoir, l'esprit et le talent ? T'aimer, te plaire est tout, le reste est un néant. Des sages quelquefois j'entends la voix sublime, Chanter les Dieux, le temps, le chaos et l'abîme, Et peindre les beautés du naissant univers : Je ne sais : mais l'ennui se mêle à leurs concerts. Auprès de ta beauté qu'est-ce que le génie ? Discourant près de toi la sagesse est folie. Tout est créé pour toi. La rose en ce jardin Croît pour qu'on la compare aux roses de ton teint. Près d'elle le zéphire murmurant sa tendresse, De son souffle amoureux rallume mon ivresse. L'amour, les doux baisers, le chant de ces oiseaux, La vigne entrelacée aux troncs de ces ormeaux, L'ombre de ces bosquets, ces fleurs, cette verdure, Et ces lits de gazon, et toute la nature Me ramène à l'objet dont mon cœur est épris. L'astre doré du jour, l'astre argenté des nuits, Chefs-d'œuvre que créa la parole féconde, Montent-ils dans les cieux pour embellir le monde? Non : mais pour éclairer de leurs douces couleurs, Le matin tes beautés et le soir tes faveurs. L'onde qui réfléchit en cet heureux asile, L'image présentée à son miroir mobile, De ses limpides flots n'embrasse ce séjour,

Que pour multiplier l'objet de mon amour. Mais le soleil déjà s'élève en sa carrière, Au puissant Oromaze, au Dieu de la lumière, Il est temps de payer le tribut de nos vœux. C'est lui qui te créa ; par lui je suis heureux. C'est un Dieu de bonté que Netzanire adore ; Les plaisirs sont ses dons, et qui jouit, l'honore. Au temple de l'amour il plaça ses autels : Oromaze est heureux du bonheur des mortels. Élidor à ces mots embrasse sa compagne : Tous deux sont parvenus au pied d'une montagne, Que l'aube matinale éclairait de ses feux. Par un charme invincible, attiré vers ces lieux, L'on se sentait forcé d'y diriger sa course ; De penchant d'un rocher jaillissait une source, Dont les eaux serpentant à travers mille fleurs, De l'astre des saisons tempérait les ardeurs ; Les airs sont parfumés par d'odorantes herbes. Là, s'élèvent dans l'air des platanes superbes, Dont les troncs, éclairés des premiers traits du jour, Servent de péristyle au temple de l'amour. Du milieu d'un bassin des ondes bouillonnantes Jaillissaient, retombaient en nappes transparentes. De leur onde qui monte en différent canaux, Les rayons de l'aurore enflammaient tous les flots. Ces flots par cent détours roulant vers la campagne, D'une zone argentée entouraient la montagne. Non loin montait dans l'air le temple de l'amour. C'est là que ces époux se rendaient chaque jour ; Ils allaient, invoquant le Dieu de la lumière, À ses autels sacrés adresser leur prière. Un cri s'est fait ouïr du sein des antres creux ; Des signes effrayants ont paru dans les cieux ; Des gouffres du Ténare une vapeur obscure, Dans les airs répandue a voilé la nature ;

La montagne s'agite et la terre frémit. C'était l'instant fatal par le destin prédit, Où le fier Ariman, Dieu d'erreur et de haine, Dieu terrible aux mortels, devait briser sa chaîne. De l'univers soumis à sa divinité. Le temple de l'amour était seul excepté. Sous son portique auguste à la crainte docile, L'heureux couple d'amants court chercher un asile. À peine ils l'ont atteint que leurs yeux étonnés Se portent vers les lieux qu'ils ont abandonnés. Quel spectacle effrayant! l'astre de la lumière, Pâlit, suspend sa course et recule en arrière. Les cieux ne brillent plus que du feu des éclairs : Un bruissement sourd parcourt les vastes mers ; L'air souterrain mugit, s'échauffe, se dilate : Avec un bruit affreux la montagne s'éclate, Et laisse apercevoir dans son flanc calciné, Le féroce Ariman sur un roc enchaîné. Son corps est engourdi, son âme sans pensée Du sommeil du trépas paraissait oppressée, Lorsqu'un coup de tonnerre ébranle et fend les cieux. À ce coup Ariman s'éveille, ouvre les yeux. Son état un moment l'humilie et l'étonne : Mais sa force renaît : il a ceint la couronne. Le roc s'est abîmé, ses fers se sont brisés; Il lance autour de lui des regards embrasés Qui répandent partout la crainte et les alarmes : Et sa vue aux Dieux bons arrache quelques larmes. Cieux, éléments, dit-il, et vous, orbes brûlants, Qui fécondez la terre et mesurez les ans ; Ariman est vainqueur, adorez votre maître. Que l'univers enfin apprenne à me connaître. Le sceptre d'Oromaze a passé dans ma main ; Terre, aujourd'hui reçois ton nouveau souverain; Vous, monts, que les forêts couronnent de verdure,

Grottes, que rafraîchit une onde vive et pure ; Bocages toujours verts, qu'éclaire un demi-jour, Temples, par le plaisir consacré à l'amour ; Jardin délicieux, Éden que l'on renomme, Ornements de la terre et délices de l'homme. Disparaissez, les maux, les pleurs de l'univers, Vont me venger du Dieu dont j'ai porté les fers. Mortels, c'est aujourd'hui que mon règne commence, Foudres, que vos éclats annoncent ma présence ; Cieux, soyez attentifs à mes commandements : Vous, mugissantes mers, et vous, feux dévorants, Tour à tour submergez et consumez la terre. Eléments, entre vous, je viens semer la guerre. Je te commande, ô mort, de décocher tes traits ; Que tout soit confondu ; je veux que désormais, La physique, en souillant la profondeur des mines, Ne découvre partout qu'un amas de ruine, Et lise avec effroi dans les bancs souterrains. L'histoire de la terre et celle des humains. Mortels, vous ramperez sur les débris du monde ; Dans sa destruction que l'enfer me féconde. Oromaze n'est plus : j'ai vaincu mon rival : Que l'univers physique et l'univers moral, Eprouvent à la fois les coups de ma vengeance. Homme, que le malheur préside à ta naissance. Que la faim, que la soif assiègent ton berceau : Je charge la douleur de creuser ton tombeau. De tes divers besoins chaque jour la victime, Qu'ils portent dans ton cœur la semence du crime. Mon pouvoir bannira la justice et l'honneur, Je mettrai sur le trône, et le vice, et l'erreur. Leur pouvoir invincible opprimant l'innocence, Contre elle enhardira l'audace et la licence. Le cruel despotisme armé contre les lois, Va dépeupler la terre, et massacrer les Rois.

Que l'homme dégradé se courbe à l'esclavage, De la raison en lui j'étoufferai l'usage. Si son esprit est vain, je saurai l'abaisser ; Qu'abruti par la crainte, il n'ose plus penser. Que la nuit de l'esprit, succède à la lumière : Homme crédule et vil, couvre toi de poussière, De toi-même ennemi, vis dans l'affliction; Reçois pour ton tyran la superstition : A son sceptre d'airain je soumets la nature. L'esprit sera nourri d'erreur et d'imposture : Le rebelle à ses lois traîné dans les cachots, Reconnaîtra son règne à des crimes nouveaux. Par sa stupide foi, que tout mortel m'honore. Prêtres, baignez de sang l'autel où l'on m'adore. Trop indulgent, sans doute, Oromaze autrefois, N'imposait aux humains que leurs désirs pour lois ; On adorait ce Dieu sans crainte et sans alarmes : Mon culte plus sévère est le culte des larmes. Que l'univers créé par ce Dieu bienfaisant À mon ordre en ce jour rentre dans le néant. S'élevant à ces mots aux régions tonnantes, Les airs sont comprimés sous ses ailes pesantes, Il plane sur les vents qui lui servent d'appui : L'impitoyable mort s'avance devant lui. Ariman a déjà d'une main meurtrière, Sous la terre allumé le soufre incendiaire. Les cieux autour de lui sont sillonnés d'éclairs ; Et des monts dont le pied sert de voûte aux enfers, Et dont le front altier ne présente à la vue Que des rochers de glace élancés dans la nue, On a vu s'élever avec un bruit affreux. Des rocs fondus, brûlants, et des torrents de feu. De l'aride équateur jusques au pôle arctique, La flamme avec fureur s'étend, se communique. Le terrain soulevé se rompt avec effort

L'Atlas brûle au midi, l'Hécla s'allume au nord ; Et ses feux réfléchis au loin sur le rivage, Versent un jour affreux sur ce climat sauvage. Les rocs avec fracas roulant dans les vallons Font mugir les échos et frissonner les monts. Ce bruit affreux se mêle aux éclats du tonnerre : Il gronde dans les cieux, il roule sur la terre. Jusqu'en ses fondements le monde est ébranlé ; Des crêpes de la nuit le soleil s'est voilé, Les vents sont déchaînés, les vagues sont émues ; Les flots amoncelés s'élèvent jusqu'aux nues : La terre à tous les yeux offre une mer sans ports : Le féroce océan a surmonté ses bords : Il bouillonne, frémit, fort des grottes profondes, Où jadis Oromaze a renfermé ses ondes : Et ses eaux se mêlant avec les eaux des cieux. Tout est détruit, tout meurt. En vain le malheureux Cherche encore un asile en sa fuite incertaine. Sur le sommet du mont, sur la cime du chêne ; L'océan l'y poursuit : la mort avec les flots, Monte, approche ; il expire englouti sous les eaux. La mer est cependant en son lit rappelée. Le tonnerre se tait, l'onde s'est écoulée. Quel spectacle d'horreur! ces cités autrefois, Aimables par les arts, heureuses par les lois, N'offrent de tous côtés à la vue interdite, Qu'un aride désert que la terreur habite. Ariman sent déjà qu'il manque à son courroux, Un nouvel univers pour y lancer ses coups. Entre les éléments, sa voix suspend la guerre ; Son ordre tout puissant a repeuplé la terre : Et trop sûr de trouver sous des cieux plus sereins, De nouveaux malheureux dans de nouveaux humains. De la sphère ébranlée il raffermit la base. Les époux prosternés aux autels d'Oromaze ;

Quel Dieu s'arme pour nous! s'écriait Élidor, L'univers est détruit, et nous vivons encore. Nous vivons, nous aimons, ô puissance céleste! Tu me conserve tout : Netzanire me reste. Tout entier à l'amour, dans ce palais de fleurs, Dont l'art et les plaisirs ont mêlé les couleurs, J'oublie et les mortels, et leurs maux et moi-même. Il n'est point de douleur près de l'objet qu'on aime. Je mêle tour à tour sur ces lits odorants Les voluptés de l'âme aux voluptés des sens. Jure-moi, quand la mort à la suite de l'âge, S'approchant à pas lents de ce paisible ombrage, Dans la tombe avec toi viendra m'ensevelir, Qu'elle me trouvera dans les bras du plaisir : De cet espoir si doux ton amour est le gage : L'amour est des mortels le plus bel apanage ; C'est l'ivresse des sens, le plus beau don des cieux, Le seul bien qui nous fait commun avec les Dieux. Goûtons-le. Tu le sais, lui répond Netzanire ; Pour toi, jusqu'à ce jour, j'ai vécu, je respire. L'univers ne m'est rien. Hélas! pour mon bonheur, Je n'ai rien désiré qu'un désert et ton cœur. Mon âme, pour toi seul, à l'amour accessible, Au malheur des humains n'en est que plus sensible. Il semble que l'amour dont mon cœur est ému, Exalte encore en moi l'amour de la vertu. Tu vois de toutes parts la terre ravagée : Ah! mon cher Elidor, elle n'est point vengée. Du Dieu que nous servons renversant les autels, Ariman à son joug a soumis les mortels. Sa rage en cet instant qui paraît adoucie, Pour les rendre au malheur les rappelle à la vie. Des vices qu'il inspire il a fait leurs bourreaux ; Il veut que chacun soit l'artisan de ses maux : Pour les multiplier, il laisse à l'ignorance

Le soin de féconder leur funeste semence. Du pouvoir d'Ariman affranchis les humains : Que leurs indignes fers soient brisés par tes mains. Il faut par ta présence adoucir leurs misères, Secourir les mortels : ces mortels sont nos frères. Sois pour eux sur la terre un Dieu consolateur. Pour t'éloigner de moi s'il en coûte à ton cœur, Crois qu'il en coûte au mien, et sois sûr que d'avance, J'éprouve en ce moment tous les maux de l'absence. Mais n'importe : je veux qu'en mon cœur agité, L'amour quelques instants cède à l'humanité. Ton époux, à ces traits, reconnaît Netzanire : Non, je n'en doute plus, c'est le ciel qui t'inspire. Il me parle, et je vais à ton commandement, Jusques sur ses autels, défier Ariman. Dans ses mains, si je puis, j'éteindrai le tonnerre ; Je vais me dévouer au bonheur de la terre. Tu le veux ; ton désir est ma suprême loi : Puissé-je revenir plus digne encore de toi! Il la quitte à ces mots. L'humanité le guide. Il traverse à grands pas une campagne aride : Il y cherche des yeux ces vergers et ces champs Qu'embaumaient les parfums d'un éternel printemps ; Où Flore captivait le Dieu léger qu'elle aime ; Où, sans art et sans soins, la terre d'elle-même, Et colorait les fleurs, et mûrissait les fruits. Quels objets différents frappent ses yeux surpris! Il voit, la bêche en main, le travail et la peine, Dégoûtants de sueur, ensemencer la plaine ; La peste, la famine, et les chagrins cruels, À différentes morts condamner les mortels ; L'astre éclatant du jour, parcourant l'écliptique, Lancer sur l'univers une lumière oblique ; Y faire succéder, sous des cieux sans chaleur. Les hivers aux printemps, et les frimas aux fleurs.

Élidor cependant avance : il veut s'instruire. Et des lois et des mœurs qu'Ariman doit prescrire Aux nouveaux habitants d'un nouvel univers. D'un terrain sablonneux traversant les déserts. Il dirige ses pas vers un bois de platanes. Au pied d'une montagne il a vu des cabanes ; Il s'approche ; il entend des torrents qui par bonds Du sommet des rochers tombaient dans les vallons. L'astre brillant des cieux, du haut de sa carrière, Sur ce mont darde en vain une pâle lumière ; Des chênes monstrueux, monarques des forêts, Absorbent ses rayons dans leur feuillage épais. De stériles rochers on voit de longues chaînes, Mêler leurs cimes arides à la cime des chênes. Des lieux qu'un jour obscur consacre à la terreur, La vaste solitude augmente encore l'horreur. Là, guidé par l'espoir de secourir ses frères, De pleurer avec eux, d'adoucir leurs misères, Élidor a gravi sur des monts sourcilleux, Dont le sommet se perd dans un ciel orageux ; Sur leur croupe escarpée, il voit un précipice, Mine, abîme profond, creusé par l'avarice, Qui, le pic à la main, y suit un filon d'or. Elle n'arrêta point ses yeux sur Élidor. Tandis qu'il s'égarait dans cette solitude, Un spectre s'offre à lui, c'était l'inquiétude ; Monstre, qui, de ses mains sans cesse déchiré, Doit son être aux tourments dont il est dévoré. Le trouble, l'œil hagard, le suit ou le devance. Élidor ignorait sa funeste existence. Il voit des opulents que ce monstre poursuit ; Et sur leur triste sort son âme s'attendit. Cependant il atteint le sommet des montagnes : Quel spectacle d'horreur! il voit dans les campagnes, Des guerriers rassemblés sous différents drapeaux,

S'attaquer, se défendre et mourir en héros.

De carnage et de sang ils ont couvert la plaine.

Dieux! s'écrie Élidor, quelle gloire inhumaine

Appelle ces guerriers dans les champs de la mort!

Y vont-ils arracher le faible au joug du fort?

Non: ils ont combattu pour décider peut-être

De deux tyrans cruels lequel sera leur maître.

S'il est, dit Élidor, des mortels vertueux,

Ils vivent ignorés dans les temples des dieux :

Pour trouver le bonheur, visitons ces asiles ;

C'est là que les humains coulent des jours tranquilles ;

Ah! puissé-je y revoir la justice et la paix

Du reste de la terre exilées à jamais!

Élidor sent en lui renaître l'espérance.

Descendu dans la plaine, auprès d'un temple immense,

Qu'y voit-il? habité par des Dieux courroucés,

Les murs en sont construits d'ossements entassés.

Il entend retentire les voûtes souterraines

Du sifflement des fouets, du froissement des chaînes,

Des coups sourds des bourreaux, des cris de leur fureur

Mêlés aux cris aigus poussés par la douleur.

Eh quoi ? dit-il, eh quoi ! la foudre vengeresse

Epargne encore l'autel de la scélératesse ?

Et depuis quand les Dieux ennemis des humains,

Trempent-ils dans le sang leurs bienfaisantes mains?

Quel sénat assemblé sous cette voûte obscure?

Qui s'assoit sur l'autel ? que vois-je ? l'imposture !

C'est le superbe Éblis, grand-prêtre d'Ariman,

Qui, pontife et monarque, y règne insolemment.

Une jeune Indienne en ces lieux amenée,

Doit être en cet instant aux flammes condamnée.

Mais tu la vois paraître, il faut, lui dit Éblis,

Encenser aujourd'hui le Dieu de mon pays.

Que je l'encense, ou non, que t'importe, dit-elle?

J'ai, jusqu'à ce moment, à la vertu fidèle,

Adoré, comme Éblis, un être bienfaisant, Dans un lieu, sous un nom peut-être différent. Si le Dieu que tu sers protège l'innocence, C'est le crime qui peut allumer sa vengeance. Ce Dieu, dont l'indulgence égale le pouvoir, Demande seulement ce qu'on croit lui devoir. Ton Dieu peut tout ? eh bien ! qu'il se fasse connaître : Mon cœur est dans ses mains, lui seul en est le maître. À son ordre puissant tout fléchit et se tait. Je crois quand il le veut, et non quand il me plaît. J'ai fermé, diras-tu, mes yeux à la lumière : Que ton Dieu vienne donc déciller ma paupière. Tu le sais ; la croyance est, dans tous les instants, L'œuvre de sa bonté, non celui des tourments. Je te connais, Éblis: mon œil enfin démêle, L'intérêt qui te meut à travers ton faux zèle. La terre est contre toi prête à se révolter : Pour te l'assujettir, tu veux l'épouvanter. De ton ambition, tu me fais la victime. Tu veux être puissant, et l'être par le crime. Sans un arrêt du ciel, ne crois pas que ma main Osât, réplique Éblis, verser le sang humain. Contre toi de mon Dieu la colère est armée. Sur cet affreux bûcher si je suis consumée,

C'est par l'ordre d'Éblis, non par celui des Dieux.

Que ton culte soit saint, tu le dis, je le veux.

Mais de ce culte enfin quelle que soit l'excellence,

Réponds : ton Dieu peut-il punir comme une offense,

Le forfait innocent de l'avoir méconnu?

Je m'en rapporte à toi : me condamnerais-tu,

Si, reléguée encore en de vastes contrées,

De ces funestes lieux par des mers séparées,

J'avais, prêtant l'oreille à des bruits imposteurs,

Méconnu ton pouvoir, ton nom et tes grandeurs?

Tu frémis : ce soupçon te paraît une injure.

Si je suis innocente aux yeux de l'imposture, Si j'obtiens grâce enfin d'un monstre tel que toi, Qu'aurais-je à redouter de notre commun Roi? Il punit les forfaits, pardonne à l'ignorance! Et s'il n'a point d'égale en sagesse, en puissance, Ce Dieu sans doute est bon. C'est ton impiété Qui prête à ce Dieu saint ton inhumanité. Viens-tu jusqu'en ces lieux braver l'être suprême? Tu respires encore, et j'entends ce blasphème! Ariman m'apparaît, Dieu terrible et jaloux, Tu va le reconnaître à ses rapides coups, Que ne peut mesurer ni le temps ni l'espace. Il dit, et sous sa main tout tombe, tout s'entasse. Meurs, et que le bûcher dont j'allume les feux Épouvante à jamais tout mortel orgueilleux, Qui, rebelle à mon culte, et sous le nom de sage, Consultant sa raison, ose en vanter l'usage. Eh quoi! dit Élidor, l'orgueilleux imposteur Prétend associer le ciel à sa fureur! Sa main verse le sang, et c'est Dieu qui l'inspire! Ah! fuyons ces autels que je ne puis détruire. Quelque sage peut-être en ces lieux retiré, M'enseignera le temple aux vertus consacré ; M'apprendra si ce monde est créé pour la guerre, Si la force est enfin le seul dieu de la terre. Élidor jette au loin un rapide regard. Une caverne s'ouvre : il en sort un vieillard. Hélas! ce n'est donc plus qu'en un autre sauvage Qu'on peut, dit Élidor, trouver enfin un sage. Le crime a-t-il partout élevé ses autels? Le sage, devenu l'ennemi des mortels, De leur iniquité serait-il la victime ? Parlez, loin des humains qui vous bannit?... le crime, Mon fils, dit le vieillard, j'ai vécu, j'ai régné. Comme toi j'ai vu l'homme au vice abandonné.

Je voulais son bonheur. J'essayais de le rendre Plus vertueux, plus juste ; et je devais m'attendre Que les Dieux m'aideraient dans mes nobles projets. Chaque jour détrompé par mon peu de succès, J'éprouvais des chagrins sans mélange de joie : Las d'un trône, où j'étais à mes soucis en proie, Je n'ai plus mesuré l'empire et son orgueil, Que par l'espace étroit qu'il faut pour un cercueil. Le reste est inutile, et l'aveugle fortune N'offre que des grandeurs dont l'éclat importune. Je m'en suis dégoûté : de ce siècle pervers J'ai fuis ; j'ai recherché le repos des déserts. Oromaze est-il donc oublié sur la terre? Oui, reprend le vieillard : l'injustice, la guerre, Oppriment les humains. Tu vois sur les autels Régner insolemment les plus grands criminels. La vertu s'en exile. Il fut jadis un âge, Où le ciel avec joie en recevait l'hommage. Le prêtre est corrompu : dans sa perversité Il n'admet pour vertu que la crédulité. Il proscrit la justice, et la fière ignorance Fait plier à son joug l'aveugle obéissance. La sombre hypocrisie exige des humains, Non, le culte du cœur, mais l'offrande des mains. Les Dieux, en l'épargnant, deviennent ses complices, Et l'autel chaque jour est souillé par les vices. Je t'en ai dis assez ; crois moi donc, il faut fuir Les malheureux humains qu'on ne peut secourir ; O vieillard vertueux! puissiez-vous, loin du monde, Oublier tous les maux dont Ariman l'inonde. Il s'éloigne à ces mots, et retourne au séjour, Où l'amour inquiet attendait son retour. Ariman a vaincu ; la terre est son empire : Et je reviens, dit-il, ma chère Netzanire, Oublier, si je puis, le spectacle effrayant

Des mortels opprimés sous le joug d'Ariman. Ce spectacle à mes yeux se présente sans cesse. Tout, même dans tes bras, m'accable de tristesse. Quel déluge de maux inonde l'univers! Ariman a partout transporté les enfers. J'ai vu l'homme encenser et couronner le vice : J'ai vu le vrai talent courbé sous l'injustice, Au rôle de flatteur s'abaisser sans effort ; Le vertueux forcé de ramper sous le fort ; Des Rois ambitieux se disputant la terre, Dans le champ des combats se lancer le tonnerre. J'ai vu l'intolérance, aux pieds des saints autels, En invoquant les Dieux, égorger les mortels ; Et le sage à genoux devant l'erreur altière, En recevoir des lois, et n'oser s'y soustraire. Oromaze l'entend : et des voûtes des cieux. Descend, enveloppé d'un tourbillon de feu. C'est à l'espoir, dit-il, à ranimer ton zèle. Non : la nuit de l'erreur ne peut être éternelle. Sois assuré que l'homme, ô sensible Élidor, À son premier état peut s'élever encore. Si le bien est du vrai toujours inséparable, La perte de ce bien n'est point irréparable. Un siècle de lumière un jour doit ramener Ce siècle de bonheur qui semble s'éloigner. Au milieu des besoins dont le cri t'importune, Dont Ariman a fait la pomme d'infortune, Vois du sein de la nuit qui paraît s'épaissir, Sortir le germe heureux du bonheur à venir. Vois ces besoins, moteurs de l'active industrie, Des humains éclairés embellissant la vie. Les arracher un jour à l'assoupissement, Où les ensevelit le pouvoir d'Ariman. Du jour des vérités je vois briller l'aurore ; Et si de son midi ce jour est loin encore,

De l'auteur de vos maux, les barbares projets, Ne pourront de ce jour suspendre les progrès. Heureux sans doute alors autant qu'il le peut être, L'homme aura mérité de m'avoir pour seul maître. Trop superbe Ariman, oui, ton règne est passé, Je vois déjà, je vois ton trône renversé. Tu portais jusqu'aux cieux ton orgueilleuse tête : Tremble ; mon œil sur toi voit fondre la tempête. Privé de ton pouvoir, banni de l'univers, Ce bras vengeur te suit jusqu'au fond des enfers. Tu tombes, dévoré des foudres du tonnerre : Le mal s'anéantit, le ciel est sur la terre. Monarques qui tenez dans vos puissantes mains Les rênes de l'état et le sort des humains. De votre autorité quelle sera la base ? Complices d'Ariman ou les fils d'Oromaze, Vous pouvez, ou chéris, ou craints dans votre cour, Régner par la terreur, ou régner par l'amour. Vous pouvez (ce récit a dû vous en instruire) Par vos soins vigilants étendre en votre empire Le jour des vérités ou la nuit de l'erreur, Et suspendre ou hâter le siècle du bonheur. C'est à vous de choisir ce que vous voulez être, Et lequel de ces Dieux vous adoptez pour maître. O toi, dont le suffrage et les divins regards, En enflammant l'artiste, eussent créé les arts, Toi, qui sais, enchaînant les plaisirs sur tes traces, Aux lauriers de Minerve unir les fleurs des Grâces : O fille de Vénus! arbitre des talents, De ma muse glacée, anime encore les champs, Tu peux tout. À ta voix, immortelle Aspasie, L'amour seul donnera des ailes au génie. Tu commandes, au nom des plaisirs les plus doux. Te plaire est le seul prix dont mon cœur soit jaloux. Sexe charmant, c'est vous qui jadis sur la terre,

Armiez pour les combats les enfants de la guerre. Vous pouvez plus encore pour le fils d'Apollon ; Vous donnez des plaisirs : la gloire est un vain nom. Pour la dernière fois recevez mes hommages : Vous fîtes les héros, faites encore les sages.

# **Annexes**

# **Encyclopédie Larousse**

#### Helvétius

**Helvétius**, Claude Adrien : philosophe et littérateur [fils de Helvétius, Jean-Claude-Adrien, premier médecin de Louis XV], né à Paris en 1715, mort en 1771.

Ce personnage, un des plus célèbres du 18ème siècle, présente cette singularité remarquable, que son cœur et son caractère donnèrent, constamment les plus honorables démentis aux doctrines d'égoïsme qu'on l'accuse d'avoir répandues dans ses écrits. Encore sur les bancs de l'école, il lut le Traité de l'entendement humain, de Locke, et devint dès lors un de ses admirateurs. À sa sortie du collège, il fut envoyé par son père, qui le destinait à la finance, auprès d'un oncle, directeur des fermes à Caen. À cette époque déjà, il s'occupait de littérature ; il composa des vers, une tragédie sur la conspiration de Fiesque, et fut reçu membre de la Société littéraire de Caen. Ce n'est donc pas uniquement la fréquentation des gens de lettres, comme on le dit ordinairement, qui lui inspira plus tard le désir d'arriver à la célébrité. Ses goûts naturels le poussaient depuis longtemps dans cette voie. Il avait vingt-trois ans, quand la reine Marie Leczinska, dont son père était le médecin, lui fit obtenir une charge de fermier général. Cette place, en lui donnant la fortune (300 000 francs de revenu), lui fournit en même temps les moyens d'exercer son infatigable générosité. Non content de pensionner les gens de lettres pauvres, il répandait encore ses bienfaits de toutes parts, et il lui arrivait bien souvent de tirer de la misère les malheureux ruinés par les exigences de la compagnie des fermes, dont il était un des principaux agents. C'est là, comme on sait, un trait qui n'est pas commun dans les odieuses annales de la finance et du fisc. Ces actes, au reste, étaient le produit spontané de sa bonté native et non le fastueux passe-temps de la richesse et de l'oisiveté. Jamais on ne sentait en lui le protecteur; il n'imposait point la reconnaissance, cachait ses bienfaits et les oubliait lui-même plus rapidement encore que ne le font ordinairement les obligés. Lié avec les célébrités de l'époque, Voltaire, Diderot, Buffon, Montesquieu, etc., il était depuis longtemps gagné au parti philosophique; lui-même, après s'être essayé dans la poésie et les mathématiques, s'engagea définitivement dans la voie des spéculations métaphysiques. Le succès de l'Esprit des lois lui donna d'abord l'idée d'écrire un jugement sur ce livre. Cet ouvrage, qui ne parut que longtemps après sa mort, contient des réflexions morales et politiques, parmi lesquelles il en est de fort remarquables et qui ne portent pas

l'empreinte de l'esprit de paradoxe de son principal écrit. Résolu à vivre dans la retraite, il se démit volontairement de sa charge de fermier général (1750), détermination qui combla d'étonnement le contrôleur général Machault. "Vous n'êtes donc pas, lui dit-il, insatiable comme vos confrères?" Il se maria l'année suivante et vécut désormais la plus grande partie de l'année dans ses terres au Perche. Toutefois, pour ne point mécontenter son père, il avait acheté la charge de maître d'hôtel de la reine; mais il ne séjourna que rarement à la cour. Dans sa résidence de Voré, il devint la providence de la contrée, aidant ses fermiers de sa bourse et de ses conseils, soulageant tous les malheureux, visitant les malades et les faisant soigner à ses frais, terminant les procès entre ses vassaux en payant le prix de l'objet en litige, développant l'agriculture et l'industrie, etc.

C'est en 1758 qu'il publia (sans y mettre son nom) son fameux livre *De l'Esprit*, qui causa un grand scandale et fut condamné par toutes les puissances de la société, le parlement, la Sorbonne, le pape, la cour, les partis religieux (jésuites et jansénistes), etc. Ce fut en vain qu'Helvétius, cédant aux prières et aux larmes de sa mère, écrivit jusqu'à trois rétractations ; **son livre n'en fut pas moins brûlé par la main du bourreau**. Il dut résigner sa charge de maître d'hôtel. Le pouvoir lui aurait volontiers pardonné sa métaphysique et sa morale ; mais il se montra offensé au dernier point de ses idées de réforme sociale et politique et de ses attaques contre le despotisme. Bien des jugements divers ont été portés sur ce livre, dont le fond est évidemment paradoxal, mais dont la forme offre des qualités de style qu'on est trop porté à dédaigner aujourd'hui. Saint-Surin en résume ainsi à grands traits les principes généraux :

"Toutes nos facultés se réduisent à la sensibilité physique; nous ne différons des animaux que par une certaine organisation extérieure; notre intérêt, fondé sur l'amour du plaisir et sur la crainte de la douleur, est l'unique mobile de nos jugements, de nos actions, de nos affections; nous n'avons pas la liberté de choisir entre le bien et le mal; il n'existe point de probité absolue; les notions du juste et de l'injuste changent suivant les coutumes, etc."

En un mot, c'est le sensualisme avec toutes ses conséquences : dans l'homme, tout est organisme ; dans l'ordre moral, tout est égoïsme. Il est vrai que l'égoïsme, tel que l'entendait Helvétius, perd beaucoup de son caractère odieux, et d'ailleurs nous avons dit déjà que les qualités généreuses d'Helvétius protestaient contre les attaques de ses accusateurs. C'est par allusion à Helvétius que Rousseau s'écrie dans l'*Émile* : "Tu veux en vain t'avilir ; ton génie dépose contre tes principes ; ton cœur dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi."

Il est bien difficile de croire ce que le père Bettinelli fait prétentieusement dire à Mme de Graffigny : "Une grande partie de l'*Esprit* et presque toutes les notes ne sont

que des balayures de mon appartement; il a recueilli ce qu'il y a de bon de mes conversations et il a emprunté de mes gens une douzaine de bons mots." Mme de Graffigny avait trop d'esprit pour manifester une telle outrecuidance, et le fait est de tout point invraisemblable. Ce n'est qu'une variante de cette tradition qui fait du livre de l'*Esprit* le résumé des conversations que l'auteur écoutait en silence et dont il notait les traits les plus saillants. La vérité est qu'Helvétius, qui aimait la dispute, lançait souvent au milieu du cercle de ses illustres amis une idée, un paradoxe le plus souvent, afin de produire un choc d'opinions dont il faisait vraisemblablement son profit. Il appelait cela une *chasse aux idées*. Mais il y a loin de là à dire que le fond de ses opinions ne lui appartenait pas.

Quelques années avant sa mort, Helvétius parcourut l'Angleterre et l'Allemagne et fut appelé en Prusse par Frédéric le Grand, qui le reçut avec la plus haute distinction. De retour en France, il reprit son train de vie accoutumé et acheva dans la retraite de mettre la dernière main à des ouvrages qui ne devaient paraître qu'après sa mort. Outre le livre *De l'esprit*, on a de lui : le *Bonheur*, poème en six chants, dénué de tout intérêt, bien qu'il s'y rencontre quelques beaux vers ; De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation, sorte de corollaire de l'Esprit, mais bien plus hardi et qui contient la négation de toute religion. On lui a aussi attribué un opuscule de 96 pages, le Vrai sens du système de la nature, édité à Londres en 1774, mais qui n'est pas de lui. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Didot (Paris, 1795, 14 vol. in-8°), à laquelle a présidé l'abbé Lefebvre de La Roche, dépositaire des papiers d'Helvétius. L'éditeur y a ajouté 160 pensées et maximes détachées, extraites des manuscrits de l'auteur. On croit qu'elles faisaient partie des matériaux destinés à écrire les deux ouvrages : De l'Esprit et De l'homme. On doit au même Lefebvre de La Roche deux lettres à lui adressées par Helvétius, l'une sur la constitution d'Angleterre, l'autre sur l'instruction du peuple. François de Neufchâteau a également publié d'Helvétius une épître sur l'orgueil et la paresse de l'esprit. On trouve une autre épître sur l'amour de l'étude, à Mme du Chastelet, par un élève de Voltaire, avec des notes du maître, dans le Magazin encyclopédique de 1814. Il en est question dans trois ou quatre lettres de Voltaire.

Si Helvétius a eu des détracteurs, il a en aussi des admirateurs. Un poète du temps fit son éloge dans les quatre vers suivants :

Des sages d'Athènes et de Rome Il eut les mœurs et la candeur ; Il peignit l'homme d'après l'homme Et la vertu d'après son cœur.

Larousse - 1873

### Galitzin

**Galitzin**, Dmitri III, prince : diplomate, savant et littérateur russe, né en 1738, mort en 1803, fut nommé, en 1763, ambassadeur à Paris, s'y lia particulièrement avec les philosophes, et y entretint une correspondance amicale avec Voltaire, qui loua beaucoup ses qualités et son esprit de tolérance. Ayant passé, en 1773, à l'ambassade de La Haye, il publia dans cette ville une édition des *Œuvres* d'Helvétius, auxquelles il ajouta le traité *De l'homme*, ouvrage posthume dont il avait acquis le manuscrit. On lui doit en outre : *Description de la Tauride* (1788, in-8°) ; *Description des minéraux* (1792, in-8°) ; l'*Esprit des économistes* (1796, 2 vol. in-8°).

Larousse - 1872

### **Oromaze et Ariman**

**Ormuzd** : dieu suprême, principe du bien chez les anciens Perses.

Voici en quels termes en parle Zoroastre lui-même : "Au commencement, il y avait deux jumeaux, deux esprits, ayant chacun leur activité propre : le bon et le méchant en pensées, en paroles et en actions. Choisissez entre ces deux esprits. Soyez bons, et non méchants." Et dans un autre passage : "Ahuramazda est saint et véridique ; il faut l'honorer par la véracité et par de saintes actions... Vous ne pouvez servir les deux esprits."

Cet Ahuramazda, dont on a fait Ormuzd, était connu des philosophes grecs sous le nom d'Orosmadès. Platon, en effet, appelle Zoroastre fils d'Orosmadès, et Aristote parle aussi d'Orosmadès comme du principe du bien selon la doctrine des mages.

D'autre part, nous retrouvons le nom du même dieu dans les inscriptions de Darius et de Xerxès, s'il faut toutefois accepter la lecture de Burnouf. Darius disait dans un passage de ces inscriptions : "Par la grâce d'Ahuramazda, je suis roi ; Ahuramazda m'a donné le royaume."

Mais quelle signification faut-il donner à ce nom? La question est des plus difficiles. Nous pouvons cependant être mis sur la voie par un passage des inscriptions achéménides dans lequel Ahuramazda est écrit en deux mots, qui sont déclinés tous deux; nous y trouvons Ahurahya mazdaha, comme génitif d'Ahuramazda. Mais cette forme est encore inintelligible et n'est, après tout, qu'une corruption phonétique de Ahurô mazdaô. Ahurô mazdaô est représenté dans le Zend-Avesta comme étant le créateur et le gouverneur du monde; comme étant bon, saint et véridique, et comme luttant perpétuellement contre tout ce qui est mal, ténèbres et

mensonge. Les méchants succombent devant la sagesse et la sainteté de l'esprit sage et vivant. Dans les plus anciens hymnes, le démon des ténèbres, qui est opposé à Ahurô mazdaô, n'a pas encore reçu son nom d'Angrô mainyus, lequel devint plus tard Ahriman; mais on en parle comme étant une puissance de mensonge. Toute la doctrine de Zoroastre est fondée sur la lutte entre ces deux principes, Ormuzd et Ahriman, le bien et le mal.

La linguistique moderne a longuement discuté la signification du nom d'Ormuzd, qu'elle ramène, comme nous l'avons dit, a Ahurô mazdaô. Le zend ne donnant pas l'explication de ces mots, les savants l'ont demandée au sanscrit. D'après les lois qui régissent les changements des mots communs au zend et au sanscrit, Ahurô mazdaô répondrait au sanscrit Asura medhas, qui signifie l'Esprit sage.

Les Iraniens, en renonçant au polythéisme de l'Inde, auraient pu conserver ce nom pour leur divinité suprême, tandis qu'ils répudiaient celui de Dêva, déjà déchu à leurs yeux par son application à des esprits inférieurs.

Les zoroastriens avaient sur Ormuzd et sa lutte avec Ahriman des idées remarquablement élevées. Ormuzd, distinct de la nature, n'est pas le dieu créateur, mais le dieu ordonnateur, auteur, non pas de tout ce qui est, mais de tout ordre, c'est-à-dire de tout bien. Sa volonté, infiniment bienveillante, n'est malheureusement pas toute-puissante : la première résistance qu'il a rencontrée, lorsqu'il a voulu commander le bien, a été celle d'Ahriman, sujet rebelle, dont la révolte rappelle celle de Satan. Toutefois, par une conception supérieure, selon nous, à celle du christianisme sur l'origine et la nature du mal, le mazdéisme n'admet pas le mal comme éternel ; dans la lutte d'Arhiman contre Ormuzd, il y a une sorte de bonne foi, et à la fin le principe du mal sera, non pas terrassé et condamné avec ses victimes au feu éternel, mais converti, gagné au bien et à la vérité, admis avec tous ses disciples à la participation de l'harmonie universelle. La vie future du chrétien est le triomphe du bien assuré par l'éternel châtiment du mal ; la vie future du zoroastrien est l'union de toutes les volontés dans celle d'Ormuzd.

Ormuzd est principalement honoré par la culture de la terre, le soin des animaux domestiques et la destruction des animaux impurs, funeste création des dêvas. Tout homme, après sa mort, est appelé devant le tribunal d'Ormuzd et jugé d'après ses actions. Les méchants sont précipités du pont de Tchinevad dans l'abîme, mais pour ressusciter lors du triomphe d'Ormuzd sur Ahriman et recommencer, dans un univers renouvelé, une vie de bonheur parfait et éternel.

Larousse - 1874

\_\_\_\_\_

### Petit dictionnaire philosophique

### Sous la direction de

#### M. Rosentahl et P. Ioudine

**Helvétius Claude Adrien** (1715-1771). Célèbre représentant du matérialisme et de l'athéisme français du 18ème siècle, un des précurseurs idéologiques de la révolution bourgeoise en France. Il affirme hautement que seuls les objets matériels ont une existence réelle; toutes les idées du ccerveau humain sont dérivées de la réalité matérielle. Il tourne en dérision le dogme religieux de l'immortalité de l'âme et déclare que la vie psychique de l'homme dépend de sa structure corporelle. Dans la théorie de la connaissance, il professe le sensualisme matérialiste : tout ce qui est inaccessible aux sens, l'est aussi à l'esprit. Les sensations sont provoquées par l'action, sur nos sens, des objets et des phénomènes du monde extérieur qui existe dans l'espace et dans le temps. Helvétius reconnaît la véracité de nos perceptions. A l'égal des autres matérialistes français, il est ennemi de l'agnosticisme. Athée militant, il déclare que l'origine de la croyance en Dieu réside dans l'ignorance des uns et la fourberie des autres. Il voit un lien direct entre la religion et la tyrannie. Mais le matérialisme d'Helvétius est mécaniste et métaphysique. Les conditions historiques l'empêchèrent de comprendre le rôle immense de la pratique révolutionnaire. Helvétius se proposait d'appliquer le principe matérialiste à l'étude de la vie sociale, mais, comme tous les matérialistes antérieurs à Marx, il avait une vue idéaliste de l'histoire. Il déclarait que l'homme est un produit de l'ambiance et que son caractère, loin d'être inné, est conditionné par l'expérience et l'entourage. C'était un point de départ matérialiste. L'idée que l'ambiance et les institutions politiques exercent une influence décisive sur la formation du caractère de l'homme, marquait un progrès. De là, nécessité de changer l'ambiance, la société, les rapports féodaux, ce qui est une conclusion révolutionnaire. "Si l'homme est formé par les circonstances, il faut former les circonstances humainement" (Marx/Engels: Gesamtausgabe, Erste Abteilung, Bd. 3, B. 1932, S. 307-308). Les vues progressives des matérialistes français sur la société exercèrent une influence sur les socialistes utopistes du début du 19<sup>ème</sup> siècle. Helvétius prétendait que l'ambiance sociale est créée par la législation existante, ce qui est une démarche idéaliste. "Les Lois font tout", déclare-t-il. Quant à la législation, elle est déterminée par les idées qui règnent dans la société. Helvétius divise les idées en utiles, nuisibles et indifférentes. Les hommes agissent conformément aux idées qui leur sont utiles, avantageuses. Le monde spirituel est

soumis à la loi de l'intérêt. Les hommes sont égoïstes de par leur nature. Mais chaque individu est intéressé à tenir compte des besoins sociaux, à suivre le principe de l'égoïsme rationnel, à agir selon les exigences de l'État, du peuple. Les défauts moraux proviennent d'une législation vicieuse. L'explication idéaliste de la société humaine le conduit à cette conclusion : "C'est l'opinion qui gouverne le monde." Le changement de l'ambiance ne signifie chez Helvétius que la substitution du régime bourgeois à l'ordre féodal. Le bourgeois prospère, guidé par le principe de l'avantage personnel, prêt à contribuer au bien social, mais jamais au détriment de ses propres intérêts, — tel est son idéal. Helvétius défend le principe de la propriété privée et s'oppose seulement à la répartition trop inégale des richesses. Cependant, sa critique du régime politique et de la législation de la société féodale présente, pour son époque, un caractère progressif.

L'ouvrage principal de Helvétius, "De l'esprit" (1758), se classe parmi les meilleures œuvres de la philosophie athéiste du 18ème siècle, hautement appréciées de Lénine. Ce livre est un défi à la religion et à l'idéalisme. D'après Diderot, "c'est un furieux coup de massue porté sur les préjugés en tout genre". La réaction condamna le livre au bûcher parce qu'il violait "les assises de la foi chrétienne". Un autre ouvrage matérialiste et athéiste d'Helvétius "De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation" fut publié en 1773, après sa mort. Les philosophes réactionnaires français d'aujourd'hui s'élèvent contre les idées progressives de Helvétius. Dans sa lutte contre l'obscurantisme idéaliste, le Parti communiste français souligne la portée des traditions matérialistes de Helvétius et des autres matérialistes du 18ème siècle.

Petit dictionnaire philosophique, Moscou – 1955

### Helvétius Athée?

### Réalité!

Fasses que ton Église aide les Nouveaux Rouges à se méfier de tout ! Car l'Histoire veut aujourd'hui un peuple qui gagne !

\*\*\*

Où a-t-on vu qu'il y ait eu un "Athée Helvétius"!

Prenons-y garde : l'erreur qui dure devient habituelle, et travaille alors pour le mensonge.

Quelle fut l'armée Déiste, de la religion parfaite, qui imposa au monde les Droits Naturels du Propriétaire et du Citoyen ? Son ossature fut la suivante :



Dans cette armée, Rousseau-Helvétius forment l'artillerie, et d'Holbach-S<sup>t</sup> Martin la cavalerie.

Il ne faut pas sortir de cela. Si notre Barbarie Païenne produit un "Dictionnaire des Lumières" de 1 600 pages (Laffont 1995), c'est pour "noyer le poisson", n'en doutons pas un instant. Hé! nous le savons bien qu'une grande époque fait jaillir une nuée d'acteurs. Belle occasion pour organiser l'embrouille! Car il s'y mêle le meilleur et le pire; et le pire du pire, nous sommes payés pour le savoir, sont ceux qui savent "aller selon le vent"!

De plus, il faut étudier la chose avec la plus grande précision. Ainsi, Voltaire eut un rôle honorable d'agitateur pour préparer la prise de la Bastille, mais il reste un personnage d'une époque dépassée du temps de Rousseau-Helvétius; c'est un contemporain mental de Montesquieu, qui eut le bonheur de vivre dignement jusqu'à l'âge de 84 ans (il est né en... 1694!).

En tout cas, quelle confusion on favorise en donnant Helvétius pour un Athée, un second d'Holbach! Et quel mauvais mariage on fait en l'accouplant avec Rousseau! Qu'est-ce qui empêcherait, à l'inverse, d'assimiler Jean-Jacques au charlatan Cagliostro?!

Il n'y a qu'une excuse à étiqueter Helvétius "athée" : la naïveté et la témérité. C'est aussi l'incroyable silence de plomb entretenu à propos d'Helvétius. J'en donne la clef : au pays de la Libre-Pensée, cette "exception française", Helvétius est plus craint que Rousseau et Marat !

Ah! nos païens de la Libre-Pensée ne se font pas faute de glousser à n'en plus finir sur "l'héritage des Encyclopédistes et des Lumières". Ces messieurs sont des habiles ; s'agit-il de préciser l'héritage? nous avons droit à la litanie : Diderot — d'Alembert — Condorcet... Diderot le paillard, d'Alembert l'intrigant et Condorcet le girondin, voilà ce qui intéresse nos manipulateurs de la Rue Cadet (siège du Grand-Orient) ; car ils n'ont même pas eux-mêmes les qualités du trio qu'ils agitent en épouvantail.

Ce n'est pas fini! Il y a division du travail entre nos païens de la Libre-Pensée et ceux du Cléricalisme, bien décidés à se faire leur part de l'héritage ténébreux des Lumières. Ceci a l'avantage de "tirer deux moutures d'un même sac" païen. De cette façon, on a l'attelage en flèche (à deux chevaux), de part et d'autre du timon de la voiture païenne : le bœuf empesté Auguste Comte et le cheval enragé Joseph Proudhon. Ça tire à hue et à dia!

Mais pourquoi cette fixation païenne double, à propos des "Lumières"? C'est qu'il leur faut se costumer au dernier-cri civilisé d'abord; et ensuite jouer leur farce nous amenant au dégoût des Lumières! Vanter les Lumières, chez ces aigrefins, c'est nous dire sans le dire (tel est leur style!) combien la Révolution est admirable si on en retranche les révolutionnaires (autrement dit la masse, déchaînée par des "démagogues"); et combien plus admirable elle eut été, sans tache révolutionnaire, si on l'avait laissée faire par les "Lumières de sa Majesté" qui firent tout ce qu'ils purent pour l'empêcher! Ah! quelle révolution pure et virginale nous aurions eu, si d'Alembert et Bergier avaient réussi à faire guillotiner Helvétius et Rousseau! Mais les disciples de Comte et Proudhon, en chantant les "Lumières", nous assurent qu'ils ont tiré la leçon, et veillent au grain pour que ne puissent naître des enfants de Jean-Jacques et Claude-Adrien (Helvétius)...

Freddy Malot – Église Réaliste, novembre 2003

\_\_\_\_\_

### Helvétius (1715-1771)

"Quel est le but (social)? Le plus grand avantage public, c'est-à-dire le plus grand plaisir et le plus grand bonheur du plus grand nombre de citoyens.

Toutes les religions sont fausses, à l'exception de la religion chrétienne ; mais je ne la confond pas avec le papisme.

La plupart des hommes descendent au tombeau sans avoir encore acquis d'idées nettes et précises de la Vertu. Quand en auraient-ils des saines? Lorsque le système religieux se confondra avec le bonheur national; lorsque les religions, instruments habituels de l'ambition sacerdotale, le deviendront de la félicité publique."

Helvétius, *De l'homme* – 1769 (Publication posthume, en 1773)

\_\_\_\_\_

### Rousseau/Helvétius

**ROUSSEAU**, dans le *"Contrat Social"*, réclame que **les Athées** soient bannis de la République. Il a bien raison si, sous le nom d'athées il vise les Libre-Penseurs et les Cyniques.

**HELVÉTIUS**, lui, dans "De l'Homme", aborde la question de façon diamétralement inverse. Que signifie, dit-il, l'accusation d'"athéisme"? Elle est absurde, puisqu'il n'y a pas et ne peut pas exister d'Athées! Ce que la République doit combattre, c'est: **les Fausses Religions**. Il a bien raison si, sous le nom de fausses religions il vise les Cléricaux et les Occultistes.

\_\_\_\_\_

### **De l'Homme – 1769**

"C'est à des disputes de mots qu'il faut pareillement rapporter presque toutes ces **accusations d'athéisme**. Il n'est point d'homme éclairé qui ne reconnaisse une force dans la nature. **Il n'est** donc **point d'athée**.

• Celui-là n'est point athée qui dit, le mouvement est Dieu, parce qu'en effet le mouvement est incompréhensible, parce qu'on n'en a pas d'idées

nettes, parce qu'il ne se manifeste que par ses effets et qu'enfin c'est par lui que tout s'opère dans l'univers.

- Celui-là **n'est pas athée**, **qui dit** au contraire, **le mouvement n'est pas Dieu**, parce que le mouvement n'est pas un être, mais une manière d'être.
- Ceux-là ne sont pas athées qui soutiennent le mouvement essentiel à la matière, qui le regardent comme la force invisible et motrice qui se répand dans toutes ses parties. Voit-on les astres changer continuellement de lieu, se rouler perpétuellement sur leur centre ; voit-on tous les corps se détruire et se reproduire sans cesse sous des formes différentes ; voit-on enfin la nature dans une fermentation et une dissolution éternelle ? Qui peut nier que le mouvement ne soit comme l'étendue, inhérent aux corps, et que le mouvement ne soit cause de ce qui est ? En effet, dirait M. Hume, si l'on donne toujours le nom de cause et d'effet à la concurrence de deux faits, et que par-tout où il y a des corps, il y ait du mouvement, on doit donc regarder le mouvement comme l'âme universelle de la matière et de la divinité qui seule en pénètre la substance. Mais les philosophes qui sont de cette dernière opinion sont-ils des athées ? non : ils reconnaissent également une force inconnue dans l'univers.
- Ceux-mêmes qui n'ont point d'idées de Dieu, sont-ils athées? non : parce que tous les hommes le seraient, parce qu'aucun n'a d'idées nettes de la divinité ; parce qu'en ce genre toute idée obscure est égale à zéro, et qu'enfin avouer l'incompréhensibilité de Dieu, c'est comme le prouve M. Robinet, dire sous un tour de phrase différent, qu'on n'en a point d'idées."

Helvétius, *De l'homme* – 1769 (Publication posthume, en 1773)

550

### "Écrasons l'Infâme" LAÏCITÉ!



Voltaire - 1760

## Perfide laïcité! qui réduit les naïfs et les ignorants à l'état de Pantins intellectuels.

La Laïcité eut pour modèle simpliste **le Sophiste** Protagoras, qui démoralisa la Grèce. Celui-ci aboyait : fichons-nous de savoir si les dieux existent ou non ; la vérité est à vendre au plus offrant ; jouir de la vie est le seul mobile ; la réussite par tous les moyens prouve qui est le meilleur.

Notre Laïcité porte cet **Obscurantisme à son comble**. C'est la putréfaction complète de la mentalité civilisée, qui révérait le couple **Foi-Raison**. Ce n'est pas autre chose que le Paganisme intégral.

Les deux anti-apôtres, fondateurs de la Laïcité, furent **Comte** et **Proudhon** (1845). Car la Secte Luciférienne dominante porte deux masques, et joue deux farces successives : d'abord Cléricalisme/Libre-pensée, puis Maçonnerie/Racisme.

### Interdite de toute Lumière mentale, l'humanité sombre dans la folie!

150 ans de Laïcité régnante démontrent à souhait qu'il est vain d'attendre un nouveau Socrate! Comment donc nous évader de la nuit spirituelle?

La Laïcité n'a vécu qu'en dévorant les manifestations du Dogme des Religieux. Il n'en reste plus rien. L'heure est bien d'en sauver l'essence! Mais cela ne se peut qu'en réhabilitant en même temps le fond du **Mythe ancestral des Idolâtres**, dont la Religion avait dû balayer des formes ultimes corrompues pour imposer ses premiers foyers.

Aujourd'hui s'ouvre un âge mental tout nouveau. Il s'annonce en proclamant simplement ceci : mère-Matière et père-Esprit sont les deux faces d'une même médaille : **la Vraie Réalité**, complète et équilibrée.

Il suffisait de fondre ensemble les deux flancs du Préjugé préhistorique exclusif pour l'abolir !

### Soyons Réalistes Lucides!

Freddy Malot, Église Réaliste – juin 2003

# ACQUIS SOCIAUX? "Funeste Foutaise!"



Rousseau - 1762

Honteux système des Acquis Sociaux ! qui ravale la masse, les pauvres et les faibles, au rang de Gueux.

Le type non déguisé des Acquis Sociaux fut donné par **les Romains décadents.** Ceux-ci distribuaient des vivres à la foule, à la manière de la Sibylle, qui jetait des gâteaux de miel dans la gueule de Cerbère, le chien intraitable gardien des enfers : non point pour le nourrir, mais comme soporifique pour l'empêcher de mordre.

Notre système des Acquis Sociaux porte cette **Immoralité à son comble**. C'est l'expression de la putréfaction complète de la cité civilisée, qui honorait le couple **Contrat-Loi**. Ce n'est pas autre chose que la Ploutocratie intégrale.

Les deux aventuriers, fondateurs du régime, sont **Cavaignac** et **Louis-Napoléon** (1848). Car la Caste Despotique dominante revêt deux livrées, et mène deux ballets successifs : d'abord Conservatisme/Travaillisme, puis Démon-cratie/Nazisme.

## Interdite de toute Responsabilité sociale, l'humanité sombre dans la férocité!

150 ans de règne du système des Acquis Sociaux démontrent à souhait qu'il est vain d'attendre un nouveau Constantin! Comment donc nous délivrer du chaos social?

Les Acquis Sociaux n'ont vécu qu'en dévorant les manifestations de l'Intellectualisme des Politiques. Il n'en reste plus rien. L'heure est bien d'en sauver l'essence! Mais cela ne se peut qu'en réhabilitant en même temps le fond de **la Sagesse des Coutumes traditionnelles**, dont la Morale avait dû balayer des formes ultimes corrompues pour imposer ses premiers foyers.

Aujourd'hui s'ouvre un âge social tout nouveau. Il s'annonce en posant simplement ceci : s'avouer Esclave de la nature ou s'en déclarer le Maître sont les deux faces d'une même médaille : **le Vrai Travail**, complet et équilibré.

Il suffit de fondre ensemble les deux flancs de la maladroite Partialité préhistorique pour l'abolir! Célébrons le mariage inédit Égalité-Liberté : c'est la formule même de **la Vraie Société**, du Nouvel Homme complet et équilibré.

# Faisons-nous Communistes-Anarchistes!

Freddy Malot, Église Réaliste – juin 2003

### **Table**

Sommaire	3
De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éd	lucation20
Préface	21
Introduction	24
Chapitre 1	24
Chapitre 2	25
Chapitre 3	27
Chapitre 4	30
Section 1	32
Chapitre 1	32
Chapitre 2	32
Chapitre 3	33
Chapitre 4	35
Chapitre 5	36
Chapitre 6	36
Chapitre 7	38
Chapitre 8	40
Chapitre 9	46
Chapitre 10	51
Chapitre 11	56
Chapitre 12	57
Chapitre 13	60
Chapitre 14	62
Chapitre 15	66
Section 2	71
Chapitre 1	71
Chapitre 2	73
Chapitre 3	79
Chapitre 4	80
Chapitre 5	82
Chapitre 6	84
Chapitre 7	86
Chapitre 8	92

	Chapitre 9	96
	Chapitre 10	98
	Chapitre 11	. 101
	Chapitre 12	. 102
	Chapitre 13	. 108
	Chapitre 14	. 111
	Chapitre 15	. 113
	Chapitre 16	. 116
	Chapitre 17	. 125
	Chapitre 18	. 129
	Chapitre 19	. 133
	Chapitre 20	. 136
	Chapitre 21	. 141
	Chapitre 22	. 147
	Chapitre 23	. 152
	Chapitre 24	. 156
C	ection 3	158
	Chapitre 1	
	Chapitre 2	
	Chapitre 3	
	Chapitre 4	
~	•	
S	ection 4	
	Chapitre 1	
	Chapitre 2	
	Chapitre 3	
	Chapitre 4	
	Chapitre 5	
	Chapitre 6	
	Chapitre 7	
	Chapitre 8	
	Chapitre 9	
	Chapitre 10	
	Chapitre 11	
	Chapitre 12	
	Chapitre 13	
	Chapitre 14	
	Chapitre 15	
	Chapitre 16	. 199

Chapitre 17	203
Chapitre 18	206
Chapitre 19	209
Chapitre 20	213
Chapitre 21	218
Chapitre 22	221
Chapitre 23	222
Chapitre 24	224
Section 5	227
Chapitre 1	227
Chapitre 2	230
Chapitre 3	232
Chapitre 4	238
Chapitre 5	241
Chapitre 6	244
Chapitre 7	247
Chapitre 8	249
Chapitre 9	254
Chapitre 10	256
Chapitre 11	260
Section 6	264
Chapitre 1	264
Chapitre 2	268
Chapitre 3	270
Chapitre 4	270
Chapitre 5	271
Chapitre 6	275
Chapitre 7	277
Chapitre 8	280
Chapitre 9	282
Chapitre 10	285
Chapitre 11	286
Chapitre 12	287
Chapitre 13	289
Chapitre 14	291
Chapitre 15	293
Chapitre 16	294
Chapitre 17	296

	Chapitre 18	298
Se	ection 7	300
	Chapitre 1	300
	Chapitre 2	304
	Chapitre 3	308
	Chapitre 4	310
	Chapitre 5	313
	Chapitre 6	316
	Chapitre 7	316
	Chapitre 8	317
	Chapitre 9	317
	Chapitre 10	318
	Chapitre 11	323
	Chapitre 12	325
Se	ection 8	. 328
	Chapitre 1	328
	Chapitre 2	329
	Chapitre 3	331
	Chapitre 4	333
	Chapitre 5	334
	Chapitre 6	335
	Chapitre 7	336
	Chapitre 8	337
	Chapitre 9	339
	Chapitre 10	339
	Chapitre 11	340
	Chapitre 12	342
	Chapitre 13	343
	Chapitre 14	345
	Chapitre 15	350
	Chapitre 16	351
	Chapitre 17	353
	Chapitre 18	355
	Chapitre 19	357
	Chapitre 20	360
	Chapitre 21	361
	Chapitre 22	362
	Chapitre 23	364

	Chapitre 24	. 364
	Chapitre 25	. 365
	Chapitre 26	. 366
S	ection 9	. 368
	Chapitre 1	
	Chapitre 2	
	Chapitre 3	. 375
	Chapitre 4	. 377
	Chapitre 5	. 382
	Chapitre 6	. 384
	Chapitre 7	. 385
	Chapitre 8	. 387
	Chapitre 9	. 389
	Chapitre 10	. 392
	Chapitre 11	. 395
	Chapitre 12	. 396
	Chapitre 13	. 398
	Chapitre 14	. 400
	Chapitre 15	. 402
	Chapitre 16	. 404
	Chapitre 17	. 404
	Chapitre 18	. 405
	Chapitre 19	. 408
	Chapitre 20	.410
	Chapitre 21	.410
	Chapitre 22	.412
	Chapitre 23	.413
	Chapitre 24	. 414
	Chapitre 25	.416
	Chapitre 26	.418
	Chapitre 27	.419
	Chapitre 28	. 421
	Chapitre 29	. 422
	Chapitre 30	. 424
	Chapitre 31	. 427
S	ection 10	. 433
	Chapitre 1	
	Chapitre 2	. 436

Chapitre 3	438
Chapitre 4	440
Chapitre 5	442
Chapitre 6	443
Chapitre 7	445
Chapitre 8	454
Chapitre 9	457
Chapitre 10	459
Chapitre 11	461
Récapitulation	465
Section 1	
Section 2	466
Section 3	468
Section 4	469
Section 5	470
Section 6	471
Section 7	472
Section 8	473
Section 9	474
Section 10	476
Chapitre 1	477
Chapitre 2	478
Chapitre 3	480
Chapitre 4	484
Le Bonheur	487
Chant premier	489
Chant second	499
Chant troisième	508
Chant quatrième	520
Annexes	539
Encyclopédie Larousse	540
Helvétius	540
Galitzin	543
Oromaze et Ariman	543
Petit dictionnaire philosophique	545

Helvétius Athée ?	547
Helvétius (1715-1771)	549
Rousseau/Helvétius	549
De l'Homme – 1769	549
"Écrasons l'Infâme" LAÏCITÉ !	551
ACQUIS SOCIAUX ? "Funeste Foutaise !"	553
Table	555

\_\_\_\_